REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTE D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : 11, Boulevard de la Madeleine, PARIS (1er)

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE

PARIS 1939

KRAUS REPRINT
Nendeln/Liechtenstein
1969

SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

Réimpression avec accord des éditions A. Pedone

KRAUS REPRINT
a Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein
1969

Printed in Germany

COMITÉ

MM.

Barante (le baron de), ministre plénipotentiaire.

Le Bibliothécaire du Ministère des Affaires Etrangères.

Billy (Robert de), ambassadeur de France.

Boislisle (Jean de), *secrétaire*.

Charles-Roux (F.-J.), ambassadeur de France à Rome.

Crozier (Philippe), ambassadeur de France.

Dard (Emile), ministre plénipotentiaire, *secrétaire*.

Dollot (René), ministre plénipotentiaire.

Dunant (Alph.), ancien ministre de Suisse à Paris.

Faramond (amiral de).

Faÿ (Bernard), professeur au Collège de France.

Fleury (comte Serge), attaché au Ministère des Affaires Etrangères.

Ghika (prince D.), ancien ministre des Affaires Etrangères de Roumanie.

Goyau (Georges), secrétaire perpétuel de l'Académie française, *vice-président*.

Grandidier (Guillaume).

Hanotaux (G.), de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères.

Loudon (Jonkheer J.), ministre des Pays-Bas.

Manneville (comte de), ministre plénipotentiaire, *directeur des publications*.

Montardy (H. de).
Ormesson (comte Wladimir d')·
Pagès (G.), de l'Institut.
Pingaud (Albert), ministre plénipotentiaire.
Pinon (René).
Politis, ministre de Grèce, *vice-président*.
Quinones de Léon, ancien ambassadeur d'Espagne.
Saint-Aulaire (comte de), ambassadeur de France, *président*.
Seillière (baron Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques.
Waliszewski (K).

LISTE DES MEMBRES

Les noms des membres perpétuels sont précédés d'un astérisque

MM.

Académie communiste (*Bibliothèque de l'*), U1, Frunze, 2, Moscou, G. S. P. 10. Russie.
Académie Nank, Bergenvaja, Linija, Leningrad, Russie.
Adam (Léon), 89, boulevard du Montparnasse, Paris.
Affaires étrangères de Belgique (*Bibliothèque du ministère des*), 8, rue de la Loi, Bruxelles.
Affaires étrangères de Bulgarie (*Ministère des*), Sofia.
Affaires étrangères du Chili (*Bibliothèque du Ministère*), Santiago, Chili.
Affaires étrangères de France (*Bibliothèque des Archives des*), 130, rue de l'Université, Paris.
Affaires étrangères de Norvège (*Ministère des*), Oslo.
Affaires étrangères de Pologne (*Bibliothèque du ministère des*), Varsovie.
Affaires étrangères de Portugal (*Ministère des*), Lisbonne.
Affaires étrangères de Yougoslavie (*Ministère des*), Belgrade.
Akademiska Bokhandeln, Alexandersgaten, 7, Helsingfors, Finlande.
Aktielbolaget Nordiana Bokhandeln, Drottningaten, 7 et 9, Stockholm, Suède.
Alger (*Bibliothèque de l'Université d'*), rue Michelet, Alger.
* Aloïsi (baron), ambassadeur d'Italie, Villa Aloïsi, 499, via Flaminia, Rome.
Amsterdam (*Bibliothèque de l'Université d'*), Pays-Bas.
Arvengas (Gilbert), consul général de France à Hambourg. Allemagne.
Asahi Shimbunsha, P. O. Box F. 50. Tokio, Japon.
Asher, chez Gaulon, 39, rue Madame, Paris.
Aulneau (J.), avocat à la Cour d'Appel, 56, rue de Rennes, Paris.
* Azan (Général Paul), 37, rue du Général-Foy, Paris.

Baker et Son, libraires, Bristol 8 Clifton, Angleterre.
* Barante (baron de), ministre plénipotentiaire, *trésorier, membre du comité*, 131, rue de La Tour, Paris.

* BARBEY (Frédéric), 106, rue de l'Université, à Paris.
BARDOUX (Jacques), membre de l'Institut, 11, rue Mérimée, Paris.
BARROUX (Robert), archiviste-paléographe, 6, rue Monprofit, Bourg-la-Reine (Seine).
BATHORY (*Bibliothèque de l'Université Etienne*), Wilno, Pologne.
BELGIQUE (*Bibliothèque royale de*), 15, rue du Musée, Bruxelles, Belgique.
BELMONT (Perry), Post office box 58, Newport, Rhode-Island, Etats-Unis.
BEMBERG (Louis E.), ancien conseiller de la Légation de la République Argentine, 87, rue de Grenelle, Paris.
BENOIST D'AZY (vicomte), 4, rue Fabert, Paris.
* BERG DE BRÉDA (comte Antoine de), 60, rue de Varenne, Paris.
BERLINER MONATSHEFTE, Knesebeck-Str, 45, Berlin, w. 15, Allemagne.
BERNARD DE MEURIN (Maurice), 169, avenue Victor-Hugo, Paris.
BESANÇON (*Bibliothèque de l'Université de*), Besançon (Doubs).
BESSIÈRES (René), 155, faubourg Poissonnière, Paris.
* BEZAGU (Louis), 61, cours d'Aquitaine, Bordeaux (Gironde).
BIBLIOTECA CASANATENSE, Rome, Italie.
BIBLIOTHÈQUE AMÉRICAINE, 9, rue de Téhéran, Paris.
BIBLIOTHECA MODERNA E COMTEMPOREANA, Piazza San Marco, 52, Rome, Italie.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Département des imprimés*, 58, rue de Richelieu, Paris.
BIBLIOTHÈQUE VATICANE, Rome, Italie.
BILLY (Robert de), ambassadeur de France, *membre du Comité*, 56, rue de Boulainvilliers, Paris.
* BLISS (Robert Wood), ambassadeur des Etats-Unis à Buenos-Ayres, Argentine.
BLOIS (comte Louis de), sénateur, 88, avenue Kléber, Paris.
BODLEIAN LIBRARY à Oxford (Angleterre).
* BOISLISLE (Jean de), *secrétaire*, 11, boulevard de la Madeleine, Paris.
BOISSONNAS (J.), ministre plénipotentiaire, 42, avenue de Villiers, Paris.
BONZON (Lucien), ministre plénipotentiaire, 67, rue de Monceau, Paris.
BORDEAUX (*Bibliothèque de l'Université de*), 20, cours Pasteur, Bordeaux (Gironde).
BORMANS (Paul van der Vrecken de), 11 bis, rue de Milan, Paris.
BOTTINELLI (Chanoine), 6, avenue de la Motte-Picquet, Paris.
BOURDEL (Joseph), 10, rue Garancière, Paris.
BRATIANU (*Bibliothèque J. C.*), Strada Biserâca Anzei, 5, Bucarest 3, Roumanie.
BRATISLAVA (*Bibliothèque de l'Université Komensky à*), Bratislava, Tchécoslovaquie.
BRINCARD (baron Louis), attaché d'ambassade, 1, rue Saint-Dominique, Paris.
BROGLIE (duc de), de l'Académie française, 29, rue de Chateaubriand, Paris.
BRUGÈRE (Raymond), ministre de France à Belgrade, Ministère des Affaires Etrangères, Paris.

BUDAPEST (*Bibliothèque de l'Université de*), Ferencziek-ter, Budapest, Hongrie.
BURIN DES ROZIERS (Général), 17, avenue de Breteuil, Paris.

CAIX (comte Robert de), 15, avenue de Tourville, Paris.
CALIFORNIA (*University of*), Berkeley, Californie, Etats-Unis.
CAMERA DEI DEPUTATI (*Bibliotteca della*), Rome, Italie.
CAMBRIDGE (*University Library of*), Angleterre.
CAMPBELL (J.-B.), 82, rue de la Faisanderie, Paris.
CAROL Ier (*Bibliothèque de la Fondation universitaire*), Bucarest, Roumanie.
CASTELLANE (marquis de), secrétaire d'ambassade, 26, rue Emile-Menier, Paris.
CASTILLON DE SAINT-VICTOR (de), 113, avenue Victor-Hugo, Paris.
CERRUTI (Vittorio), ambassadeur l'Italie, 50, rue de Varenne, Paris.
CHAMBRE DES DÉPUTÉS (*Bibliothèque de la*), Palais Bourbon, Paris.
CHAMBRUN (comte Charles de), ambassadeur de France, 71, avenue de Ségur, Paris.
CHARLES-ROUX (F.-J.), ambassadeur de France à Rome (Saint-Siège), *membre du Comité,* 55, rue de Varenne, Paris.
CHARVÉRIAT (Emile), ministre plénipotentiaire, 1, rue du Regard, Paris.
CHAUMEIX (André), de l'Académie Française, 85, avenue Henri-Martin, Paris.
CHAYLA (Armand du), Conseiller de la Légation de France à Lisbonne, Portugal.
CHERISEY (comte René de), ministre plénipotentiaire, 167, rue de l'Université, Paris.
CHICAGO (*University of*), chez Gaulon, 39, rue Madame, Paris.
CLAUZEL (comte), Ambassadeur de France, 17, rue de Pomereu, Paris.
CLAVERY (Edouard), ministre plénipotentiaire, 24, avenue Galliéni, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
CLÉMENT-SIMON (Mme), 26, rue Montaigne, Paris.
CLERCQ (comte de), ministre plénipotentiaire, 9, rue des Saints-Pères, Paris.
CLERMONT-FERRAND (*Bibliothèque municipale et universitaire de*), (Puy-de-Dôme).
CLINCHANT (Louis-Georges), ambassadeur de France, 46, avenue Foch, à Paris.
COÏMBRA (*Institut juridique de la Faculté de Droit de l'Université de*), Portugal.
COLLEGE OF LITERATURE, Tokyo Impérial University, Tokyo, Japon.
COLOMBIA (*University Law Library*), New-York City, Etats-Unis.
COMBES DE PATRIS, 15 bis, rue Rousselet, Paris.
COMMISSION PERMANENTE DE ARQUEOLOGIA, Nova Goa, Indes Portugaises.
CONDÉ (*Bibliothèque du Musée*), Chantilly (Oise).
CONTY (Alexandre), ambassadeur de France, 20, rue de Tournon, Paris.
COPENHAGUE (*Bibliothèque royale de*), Danemark.

Corbin (Charles), ambassadeur de France à Londres, 10, rue Edmond-Valentin, Paris.
Cornejo (Mariano), ancien ministre du Pérou, 99, rue de Courcelles, Paris.
Corneil (*University, Library*), Ithaca, New-York, Etats-Unis, chez Stéchert, 16, rue de Condé, Paris.
Cosme (Henry), ministre plénipotentiaire, 27, Villa Molitor, Paris.
Couget (Fernand), ministre plénipotentiaire, 28, avenue du Président Wilson, Paris.
Courcel (Robert de), 47, rue de Bellechasse, Paris.
Courcy (vicomte Jean de), 25, faubourg Saint-Honoré, Paris.
Cracovie (*Bibliothèque de l'Université de*), Cracovie, Pologne.
Crozier (Philippe), ambassadeur de France, *membre du Comité*, 131, boulevard Malesherbes, Paris.

Dard (Emile), ministre plénipotentiaire, *secrétaire*, 42, avenue Charles-Floquet, Paris.
* Decazes (duc), 9, rue Saint-James, Neuilly (Seine).
Desvernay (comte), château de Chenevoux, par Néronde (Loire).
Dollot (René), ministre plénipotentiaire, Membre du Comité, 26, rue de Martignac, Paris.
Dossat (E.), libraire, Plaza de Santa Ana, 8, Apartado 47, Madrid.
Doyon (Pierre), Château du Périer, par Saint-Hilaire du Rozier (Isère).
Duke (*University Library*), Durham, W. C., Etats-Unis.
Dunant (Alphonse), ancien ministre de Suisse, *membre du Comité*, 51, avenue Hoche, Paris.
Duras (duchesse de), 41, rue de Bellechasse, Paris.

Egyptian University library, Le Caire, Egypte.
Ehrensvard (comte), ancien ministre de Suède, 58, avenue Marceau, Paris.
Erdogan, Consul de Turquie à Larnaca, Chypre.
Erwachendes Europa, Dresdnerstr. 3, Leipzig, Allemagne.
* Escoffier (Maurice), 1, rue Récamier, Paris.
Eudeville (comte Jean d'), 60, rue de Varenne, Paris.
Evanston (the Northwestern University Library of), Illinois, Etats-Unis.

Fabre-Luce (Alfred), 56, avenue Foch, Paris.
Faramond de Lafajole (contre-amiral vicomte de), 7, avenue Frédéric-Le Play, Paris.
Faucigny Lucinge (Prince Jean-Louis de), 11 *bis*, rue Jean-Goujon, Paris.
Fay (Bernard), professeur au Collège de France, *membre du Comité*, 16, rue Saint-Guillaume, Paris.
Feikeima Caareisn et C°, chez Gaulon, 39, rue Madame, Paris.
Felcourt (comte de), ministre plénipotentiaire, 3, avenue Bosquet, Paris.
Firmin-Didot (Georges), 56, rue des Saints-Pères, Paris.
Fleury (comte Serge), *membre du Comité*, 4, rue La Trémoille, Paris.

FLEURY (vicomtesse), 2, avenue Emile-Deschanel, Paris.
FONTENAY (baron de), 9, avenue Malakoff, Paris.
FONTENAY (vicomte de), ambassadeur de France, 8, rue de Gravelle, Versailles (Seine-et-Oise).
FORBIN (marquis de), Les Essarts, par Villeneuve-les-Avignon (Gard).
FRANCHET D'ESPEREY (Maréchal), *de l'Academie française*, 34, rue Lübeck, Paris.
FRANGULIS, Secrétaire perpétuel de l'Académie Diplomatique Internationale, 4, avenue Hoche, Paris.
FRANQUEVILLE (comte de), 8, rue Guy de Maupassant, Paris.
FRONDEVILLE (marquis de), 25, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris.
FULLER (Paul), 2, Rector Street, New-York, Etats-Unis.

GAILLARD-LACOMBE, ministre plénipotentiaire, 20, boulevard Malesherbes, Paris.
GAMA OCHOA, ministre de Portugal, 35, avenue Kléber, Paris.
GANAY (comte Ernest de), 2, rue du Maréchal Harispe, Paris.
GAVOTY (André), 56, rue de Monceau, Paris.
GEER (baron de), ancien secrétaire de la Légation de Suisse, 2, rue Albert-Samain, Paris.
GEOFFRAY (Edme), 37, rue de la Pompe, Paris.
GHIKA (prince D.), Membre du Comité, ancien ministre des Affaires étrangères de Roumanie, 11, boulevard de la Madeleine, Paris.
GILBERT (André), ministre plénipotentiaire, 35, avenue Victor-Hugo, Paris.
GIROD DE L'AIN (Edouard), 24 bis, av. du Président-Wilson, Paris.
GŒTHALS (comte Henry), 43, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris.
GOSUD PUBLICHN ISTORISH BIBLIOTEKI, Maroseika Starosads Per N° 9, Moscou, U. R. S. S.
* GONTAUT SAINT-BLANCARD (marquis de), 5, rue de la Chaise, Paris.
GOUT (Jean), ministre plénipotentiaire, 51, rue Saint-André-des-Arts, Paris.
GOYAU (Georges), secrétaire perpétuel de l'Académie française, *vice-président*, 3, rue Boissière, Paris.
GOWERS (Grande Librairie Ch), 46, rue des Tanneurs, Anvers, Belgique.
GRANDIDIER (G.), *membre du Comité*, 53, avenue Montaigne, Paris.
GRANDIN DE L'EPREVIER (Hervé), 43, rue du Parc de Clagny, Versailles (Seine-et-Oise).
GRENOBLE (*Bibliothèque de l'Université de*), Grenoble (Isère).
GUÉRIN (H.), secrétaire d'Ambassade, ministère des Affaires Etrangères, Paris.
GUERRE (Bibliothèque du Ministère de la), 231, boulevard Saint-Germain, Paris.

HALL (Maurice), 1 *bis*, rue Clément Marot, Paris.
HAMBURGER MONATSHEFTE für auswärtige Politik, Tiergartenstr. 10, Berlin w. 36, Allemagne.
HANASUBA (S.), c/o Keiogijuko - Kyoin - Shitsu - Mita - Shiba - Tokyo Japon.
HANOTAUX (G.), de l'Académie française, ambassadeur de France, *membre du Comité*, 4, avenue Hoche, Paris.

Harvard University (*Law School of*), Library, Cambridge, Massachussetts, Etats-Unis.
Hasselt (J. van), directeur de la Compagnie royale néerlandaise de navigation à vapeur, Hoog Hartenlust, Bloemendaal, Pays-Bas.
Heldring (Ernest), directeur de la Compagnie royale néerlandaise de navigation à vapeur, 90, de Lairessestraat, Amsterdam, Pays-Bas.
Hennessy (Jean), ambassadeur de France, 31, rue de Bassano, Paris.
Henrys (Général), 29, avenue de Suffren, Paris.
Hoijer (Olof), 25, boulevard de Grenelle, Paris.

Institut de France (*Bibliothèque de l'*), Palais Mazarin, Quai Conti, Paris.
Institut d'Egypte (*Bibliothèque de l'*), Le Caire, Egypte.
Institut fur auswartige Politik, Poststrasse 17, Hambourg 36, Allemagne.
Institut fur Auslaendische oeffentliches Recht und Volkerrecht, Schloss, Berlin, C. I., Allemagne.
Institute of Historical Research, University of London. Londres W. C., 1, Angleterre.
Instituto Studi Politici, Via Silvio Pellico, 8, Milan, Italie.
Instituto (Regio) par la Storia del Risorgimento Italiano, Vittoriano, Roma, Italie.

Jacini (comte), 3, via Lauro, Milan (Italie).
Jallerange (comte de), 87, avenue Kléber, Paris.
Janne, 10, rue de la Banque, Verviers (Belgique).
Jassy (bibliothèque de l'Université de) Roumanie.
Jeannequin (Victor), conseiller d'ambassade, 9, boulevard Saint-Michel, Paris.
John Hopkins University, Baltimore, Maryland, Etats-Unis.
Joubert (vice-amiral), 23, rue Raynouard, Paris.
Jouvencel (comte de), 3, square Pétrarque, Paris.

Kammerer (A.), ambassadeur de France, 14, rue Saint-Guillaume, Paris.
Kugli (Librairie), 30, Ilika-Zagreb, Yougoslavie.

Laborde (comte A. de), membre de l'Institut, 81, boulevard de Courcelles, Paris.
Laboulaye (André de), ambassadeur de France, 167, rue de l'Université, Paris.
Lacombe (comte de), 30, rue Saint-Dominique, Paris.
La Force (duc de), de l'Académie française, 55, rue Pierre-Charron, Paris.
Laguiche (Général marquis de), 18, rue de la Ville-l'Evêque, Paris.
La Haye (Bibliothèque royale de), Lange Voorhout, La Haye, Pays-Bas.
* La Haye (*Bibliothèque du Palais de la Paix à*), Pays-Bas.
Lalain-Chomel (Léon de), 5, rue de l'Université, Paris.
La Rochefoucauld (duc de), 8, place des Etats-Unis, Paris.

La Rochefoucauld (comte Xavier de), 49, rue de Lisbonne, Paris.
Lasson (Général), 15, rue Le Sueur, Paris.
Le Breton (Thomas A.), ambassadeur de la République Argentine, 39, avenue Pierre Ier de Serbie, Paris.
Leningrad (*Bibliothèque publique de*), 18, Uliza 3 Ijulja, Leningrad, Russie.
Lepic (comte Charles), 45, rue de Courcelles, Paris.
Lesourd (Paul), 14, rue de Buzenval, Boulogne-sur-Seine (Seine).
Le Tellier (Pol). Ambassadeur de Belgique, 25, rue de Surène, Paris.
Levé (Général), 29, rue de Nantes, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Le Verger (commandant), 1, rue de Bourgogne, Paris.
Lévis-Mirepoix (duc de), 46, avenue de Madrid, Neuilly-sur-Seine, (Seine).
Levoux (Denys), 11, boulevard de la Madeleine, Paris.
Lheritier (Michel), 9, rue du Printemps, Paris.
Library U. S. Department of state, Washington. D. C., Etats-Unis.
Lillers (marquis de), 10, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.
- Lithuanie (légation de), 14, place Malesherbes, Paris.
Loka (*Bibliothèque*), Nabereshnaja, 9, Leningrad, Russie.
Loudon (jonkheer J.), ministre des Pays-Bas, *membre du Comité*, 85, rue de Grenelle, Paris.
Louvain (*Bibliothèque de l'Université catholique de*), Belgique.
Lukasiewicz, Ambassadeur de Pologne, 57, rue Saint-Dominique, Paris.
Ludre (comte de), 21, avenue Bosquet, Paris.
Lund (*Universitets Biblioteket*), à Lund, Suède.
Luppé (marquis de), 19, avenue d'Eylau, Paris.
Lwow (*Bibliothèque de l'Université de*), Lwow, Pologne.
Lyautey (Pierre), 88, boulevard Flandrin, Paris.
Lyon (*Bibliothèque de l'Université de*), Rhône.
Lyon (*Bibliothèque municipale de*).

Maglione et C. Stini, libraires, 88, via dei due Macelli, Rome, Italie.
Maleville (comte Henri de), ministre de Monaco, 70, avenue Kléber, Paris.
Manneville (comte de), ministre plénipotentiaire, *directeur des publications*, 63, rue de Varenne, Paris.
Marcello Grimani (comte Giovanni), S. Polo, 2032 A., Venise, Italie.
Marees van Swinderen (Jonkeer R. de), 32, Green Street, Londres, W.
* Margerie (de), ambassadeur de France, 8, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.
Margerie (de), premier secrétaire de l'ambassade de France à Londres, Angleterre.
Marksisma Leninisma, ul Liebnechta, 33, Karkow, URSS.
Marseille (*Chambre de Commerce de*), Marseille, Bouches-du-Rhône.
Marzo Costanzo (di), 2, piazza Principi di Napoli, Naples, Italie.
Mercier de Lostende (amiral baron), 24, rue Théophile-Gauthier, Paris.

METMAN (Louis), conservateur du Musée des Arts décoratifs, 38, rue de Lubeck, Paris.
MIAMI UNIVERSITY LIBRARY, Oxford (Ohio), Etats-Unis.
MICHIGAN (*University of*), Law library, Ann Arbor, Michigan, Etats-Unis.
MINNESOTA (*Bibliothèque de l'Université de*), Minneapolis, Minnesota, Etats-Unis.
MIRAMON FITZ JAMES (comte de), 48, boulevard Maillot, à Neuilly (Seine).
MIRAMON FITZ JAMES (comte Henri de), 30 bis, rue Charles-Laffitte. à Neuilly (Seine).
MOH. MAHMOUD BEY KHALIL, rue Kafour, Ghiza, Egypte.
MONTARDY (Henry de), Membre du Comité, 15, rue Saint-Simon, Paris.
MONTBAS (comte de), secrétaire d'ambassade, ministère des Affaires étrangères, Paris.
MONTCALM (marquis de), 39, rue Saint-Dominique, Paris.
MONTILLE (Lazare de), ministre plénipotentiaire, 103, boulevard Malesherbes, Paris.
* MONTMORENCY (duc de), 97, boulevard Malesherbes, Paris.
MONTPELLIER (*Bibliothèque de l'Université de*), Hérault.
MORAWSKI (comte Gaetan), ministre plénipotentiaire, à Zurkowo, par Krzywin, Posnan, Pologne.
MUNIR EL ABBAS, Safita, Syrie.

NADAILLAC (comte Jean de), 12, square Henri-Paté, Paris.
NALÈCHE (comte Etienne de), de l'Institut, 2, rue Chanaleilles, Paris.
NANCY (*Bibliothèque de l'Université de*), place Carnot, Nancy, Meurthe-et-Moselle.
NANKING (National Central University Library), Naukin, Chine.
NARODNA STARINA, Zagreb, 6, Yougoslavie.
NAUTCH BKA im M. GOYKOGO, Univ. nab, 719, Leningrad (W. O.), U. R. S. S.
NEBRASKA (*The Library of the University of*) Lincoln, Nebraska, Etats-Unis.
* NEUCHATEL (*Bibliothèque de la Ville de*), Suisse.
NICOLAS (André-Louis), 11, avenue d'Iéna, Paris.
NOBEL (*Comité*) du Parlement norvégien, Drammensvei, à Oslo, Norvège.

OLLONE (Général comte d'), 46, rue Hamelin, Paris.
* ORMESSON (marquis d'), ambassadeur de France, 97, rue du Bac, Paris.
ORMESSON (comte Wladimir d'), *membre du Comité*, 55, rue de Varenne, Paris.
OSUSKY (M. Stefan), ministre plénipotentiaire de la république Tchécoslovaque, 17, avenue Charles-Floquet, Paris.
OUDART (André), 29, rue Eugène-Millon, Paris.

PAGÈS (Georges), de l'Institut, *membre du Comité*, 1, rue de Staël, Paris.
PADOUE (*Université de*), Padoue, Italie.

PANAFIEU (de), ambassadeur de France, 20, rue de Longchamp, Paris.
PANGE (comte Jean de), 55, rue de Varenne, Paris.
PAPPAS (Spyridion), chef de section au ministère des Affaires Etrangères de Grèce, Villa Napoléon, Kallithéa, près Athènes, Grèce.
PARK (Julian), 33, Summit avenue, Buffalo, New-York, Etats-Unis.
PAVILLON (comte H. du), 89, rue de la Pompe, Paris.
PENNSYLVANIA (*University of*), Periodical Départ[t], Philadelphie. Etats-Unis.
PEREIRE (Alfred), 35, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris.
* PÉTIN (Hector), 4 bis, rue de Franqueville, Paris.
PHIPPS (Sir Eric), Ambassadeur d'Angleterre, 39, Faubourg Saint-Honoré, Paris.
PICCIONI (Marcel), secrétaire d'ambassade, 1, rue de Bassano, Paris.
PILLET-WILL (comte Frédéric), 31, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris.
PINGAUD (Albert), ministre plénipotentiaire, *membre du Comité*, 20, rue du Guet, Sèvres (Seine-et-Oise).
PINON (René), Membre du Comité, 21, avenue de la Motte-Picquet, Paris.
POITIERS (*Bibliothèque de l'Université de*), Poitiers (Vienne).
POLIGNAC (duc de), 70, boulevard de la Reine, Versailles (S.-et-O.).
POLITIS (N.), ministre de Grèce, *vice-président*, 17, rue Auguste Vacquerie, Paris.
POZNAN (*Bibliothèque de l'Université de*), Pologne.
POZZO DI BORGO (duc), 51, rue de l'Université, Paris.
PRAGUE (*Bibliothèque de l'Université de*), Marianské nam. Prague I. Tchécoslovaquie.
PRINCETON UNIVERSITY Library, Princeton, New-Jersey, Etats-Unis.

QUINONES DE LEON, ancien ambassadeur d'Espagne, *membre du Comité*, 228, rue de Rivoli, Paris.

* RAIN (Pierre), 47, rue de l'Université, Paris.
RAVIGNAN (baron André de), ministre plénipotentiaire, 15, rue Léonie Rouzade, Meudon. Seine-et-Oise.
REDORTE (comte de la), 3, rue Léonce-Reynaud, Paris.
REINACH FOUSSEMAGNE (comtesse de), 7, avenue Bosquet, Paris.
REILLE (baron Xavier), 111, rue de l'Université, Paris.
* RENAULT D'OULTRE-SEILLE (F. P.), 38, rue de Lourmel, Paris.
* REVENTLOW (comte F.), Vindeholme, Nakshow, Danemark.
ROCHEGUDE (marquis de), 34, rue Beaujon, Paris.
ROHAN-CHABOT (comte de), 6, rue du Colonel-Combes, Paris.
ROMIEU (Joseph), 29, rue Octave-Feuillet, Paris.
ROSENTAL (S.), 52, Strada Vasile Lascar, Bucarest, Roumanie.
ROUEN (*Bibliothèque municipale de*), (Seine-Inférieure).
ROUMAINE (*Bibliothèque de l'Académie*), 135, Calea Victoriei, Bucarest, Roumanie.
ROUSSEAU (Théodore), 43, avenue Foch, Paris.
ROUSSIER (Paul), 8, rue Dupont-des-Loges, Paris.

Roux (René), secrétaire de la Conférence des ambassadeurs au Ministère des Affaires Etrangères, 26, rue Lafayette, à Versailles (Seine-et-Oise).

Roy (l'honorable Philippe), ministre du Canada, 55, avenue Foch, Paris.

Rütschli et Egloff (Librairie), Fribourg, Suisse.

Saint-Aulaire (comte de), ambassadeur de France, *président*, 19 avenue Rapp, Paris.

Saynt Chamant (Pierre Couderc de), 21, avenue d'Eylau, Paris.

Saint-Gilles (comte Hervé de), Au Bois Le Houx, par Luitré (Ille-et-Vilaine).

Saint-Hardouin (Jacques Tarbé de), secrétaire d'ambassade, Ministère des Affaires Etrangères, Paris.

Saint-Quentin (comte de), ambasadeur de France aux Etats-Unis, 3, rue de Magdebourg, Paris.

Saint-René Taillandier (G.), ministre plénipotentiaire, 11, rue Sédillot, Paris.

Saint-Sulpice (*Bibliothèque*), 340, Saint-Denis Street, Montréal, Canada.

Saporta (marquis de), 20, rue de l'Université, Paris.

Sartiges (comte de), ministre de France à Santiago du Chili, 3, place d'Iéna, Paris.

Savant (Jean), 68, rue des Thermes, Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

* Sciences politiques (*Bibliothèque de l'Ecole des*), 27, rue Saint-Guillaume, Paris.

Sciences politiques (Faculté des), rue Universita, 13, Pavia, Italie.

Sedouy (comte de), 45, boulevard Victor-Hugo, Neuilly-sur-Seine, (Seine).

Segogne (Henri de), 97, rue de Longchamp, Paris.

* Seillière (baron Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, *vice-président*, 16, rue Hamelin, Paris.

Sénat (*Bibliothèque du*), Palais du Luxembourg, Paris.

Senat du royaume d'Italie (*Bibliothèque du*), Rome.

Serrigny (Général), 1, avenue Silvestre de Sacy, Paris.

Smedowski (Assem.), secrétaire de la Légation de Bulgarie, Kaiserallee 184, Berlin (Allemagne).

Société des Nations (*Bibliothèque de la*), Quai Wilson, Genève, Suisse.

Sofia (*Bibliothèque de l'Université de*), Bulgarie.

Soulange-Bodin (Henry), 109, avenue Henri-Martin, Paris.

Souza Dantas (Luiz de), ambassadeur du Brésil, 45, avenue Montaigne, Paris.

Strasbourg (*Bibliothèque de l'Université de*), Strasbourg (Bas-Rhin).

Strauss (Jeff), ambassadeur des Etats-Unis, 2, avenue Gabriel, Paris.

Studio fiorentino di politica estera, Via Laura, 48, Florence (Italie).

Taigny (Olivier), ministre plénipotentiaire, 17, avenue du Président-Wilson, Paris.

TCHÉCOSLOVAQUIE (*Ministère des Affaires Etrangères de*), à Prague.
TERLINDEN (vicomte Charles), professeur à l'Université de Louvain, 85, avenue du Prince Royal, Bruxelles, Belgique.
THIERRY (Adrien), Ambassadeur de France à Bucarest, 1, rue André-Pascal, Paris.
THIERS (*Bibliothèque*), 27, place Saint-Georges, Paris.
THUASNE (Louis), 5, rue de Fleurus, Paris.
TOKIO GAISMUSCHO-TOSHOBU (*Departement of foreign Affairs*), Japon.
— IMPERIAL UNIVERSITY (*Library of*), Japon.
— WASEDA UNIVERSITY (*Library of*), Japon.
— INSTITUTE OF HIRTRY COLLEGE OF LITTERATURE (*Imperial University*), Japon.
TWIETMEYER (A.), Gellerstr. 14, Leipzig.

UNION (*Cercle de l'*), 11, boulevard de la Madeleine, Paris.
UNION INTERALLIÉE (*Cercle de l'*), 33, faubourg Saint-Honoré, Paris.
UNIVERSITÉ DE FRANCE (*Bibliothèque de l'*), à la Sorbonne, Paris.
UPSAL (*Bibliothèque de l'Université d'*), Suède.
UTRECHT (*Société d'Histoire d'*), Pays-Bas.

VARSOVIE (*Bibliothèque de l'Université de*), Pologne.
VAUFRELAND (baron de), 38, avenue Gabriel, Paris.
VERSAILLES (*Bibliothèque de la Ville de*), (Seine-et-Oise).
VIDAL (C.), 1 bis, Avenue des Fleurs, Le Perreux (Seine).
VIENNE (*Bibliothèque de l'Université de*), Autriche.
VIENNE (*Haus, Hof und staats Archiv.*), 1, Minoritenplatz, Vienne, Autriche.
VIENNE (Louis de), ministre plénipotentiaire, 4, rue Bayard, Paris.
VIEUGUÉ (Paul), ministre plénipotentiaire, 8, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.
VILLENEUVE-BARGEMON (comtesse de), 102, avenue des Champs-Elysées, Paris.
VITTORIO EMANUELE (*Biblioteca nazionale*), via del Collegio Romano, Rome.
VOGÜÉ (marquis de), 2, rue Fabert, Paris.
VOGÜÉ (comte Félix de), 60, rue Pierre-Charron, Paris.

WADDINGTON (Francis), Hautot-sur-Mer, par Offranville (Seine-Inférieure).
WALISZEWSKI (K.), *membre du Comité*, 111, avenue de La Bourdonnais, Paris.
* WECK (René de), ministre de Suisse à Bucarest (Roumanie).
* WEDEL JARLSBERG (baron de), ancien ministre de Norvège, 29, avenue George-V, Paris.
WENDEL (Mme Guy de), 106, rue de l'Université, Paris.
WENDEL (Maurice de), 28, avenue de Tokio, Paris.
WILNO (*Bibliothèque de l'Université de*), Pologne.
YALE (Law School), Newhaven, Connecticut, Etats-Unis.

YANVILLE DE GRANGUES (comte d'), 5, rue de Montevideo, Paris.

ZAMOYSKI (comte Maurice), ancien ministre des Affaires Etrangères à Varsovie, Pologne.
ZUCCHINI-SOLIMEI (comte Carlo), 193, rue de l'Université, Paris.
ZURICH (*Zentralbibliotek*), Suisse.

Le voyage de Gabriel d'Annunzio en Champagne
(27 Septembre - 2 Octobre 1918) (1)

C'est au cours d'un déjeuner auquel assistaient son éditeur et le commandant de l'escadrille française d'aviation de chasse (2) que Gabriel d'Annunzio qui nous recevait dans son poste de commandement de Lido, me parla pour la première fois, le 25 juillet 1918, de son projet de visite en France.

Le cabinet Orlando lui avait demandé de se rendre à Londres lors de la semaine italienne qui s'y préparait. Son intention était de gagner la capitale britannique en deux étapes, la première devant le mener de Venise à Epernay où il comptait passer plusieurs jours au milieu des soldats du général Albricci (3). Quittant son avion devait-il profiter de sa halte champenoise pour pousser une pointe en automobile jusqu'à Paris ? La question le préoccupait depuis quelque temps et déjà il en avait entretenu le capitaine de Chalonge. Il se disait partagé entre le désir de revoir ses amis français quittés si précipitamment en 1915 et la crainte de céder à la tentation de s'attarder auprès d'eux. Quoi qu'il en soit, il entendait, avec son appareil, ne faire escale à Paris qu'au retour de la mission qui devait le conduire aux bords de la Tamise. A l'aller, il survolerait seulement notre capitale, laissant tomber des proclamations, car il tenait à ce que son vol gardât le caractère d'un vol de guerre.

(1) La *Revue des Etudes Italiennes* se propose de consacrer un de ses prochains numéros à la commémoration de Gabriel d'Annunzio. Notre collaborateur René Dollot, qui fut pendant la guerre Consul à Venise, y parlera des relations qu'il entretint alors avec le poète. L'article que nous publions ici complète ces Souvenirs dont il constitue un chapitre détaché.

(2) M. Gaston Calmann-Lévy et le capitaine Marcel de Chalonge.

(3) Commandant en France le corps italien qui devait s'illustrer à Bligny.

Cependant le poète que nous n'interrompions pas semblait incliner vers l'abstention. A nous aussi, le moment ne paraissait pas très opportun — on regrettait en France un certain ralentissement des opérations italiennes (4) — et nous lui conseillâmes une simple apparition à Paris où il pourrait faire quelques visites sans caractère officiel. Et puis l'on parla d'autre chose.

Quelques jours plus tard je partis pour la France où je m'attendais à apprendre d'un moment à l'autre son arrivée. Quelle ne fut donc pas ma surprise en lisant dans un journal, que le 11 août, il venait de survoler Vienne sans y jeter de bombes, y lançant simplement des proclamations : « Je ferai le raid Venise-Londres en deux étapes, m'avait-il dit le 25 juillet, parce que si je l'accomplissais en une seule, on s'étonnerait que je ne fusse pas allé plutôt à Vienne que l'on me demande de survoler depuis longtemps ». Demi aveu d'un projet sans doute arrêté déjà et qu'il avait peine à garder secret.

Lorsque je regagnai Venise, à la fin d'août, j'appris que le télégramme que je lui avais adressé le lendemain du raid pour le féliciter de « sa belle victoire aérienne » et du « message vraiment latin » qu'il avait lancé sur la capitale autrichienne, l'avait touché par sa spontanéité et son contenu. Mais il était alors presqu'inaccessible et je ne cherchai pas à l'approcher. C'est seulement quelques semaines plus tard que je devais le rencontrer à nouveau. Je reçus un matin le billet suivant :

Mon cher Ami. — Veuillez me pardonner. Mes journées sont infernales. Je n'ai pas une minute de trêve. Et j'ai une si grande envie de vous revoir, et j'ai tant de choses à vous dire.

Voulez-vous partager ce soir à 8 heures mon petit dîner de guerre, à la Casetta rossa?

Bien cordialement à vous, Gabriele d'Annunzio.

Ce 18 septembre ».

Je ne doutais pas un instant que le poète eût à m'entretenir d'une question qui lui tenait à cœur. Et si j'avais conservé un

(4) On trouve l'écho de cet état d'esprit dans le tome X, d'*Au Service de la France*, de Raymond-Poincaré : *Victoire et Armistice*, 1918, vendredi 19 juillet, p. 272. Le Président rapporte les propos de M. Nitti alors ministre des Finances qui « essaie de lui démontrer que l'Italie a mobilisé plus de classes que nous, qu'elle supporte les plus grands sacrifices de la guerre ».

doute à ce sujet, il se fût évanoui lorsqu'en arrivant je n'aperçus par la porte entr'ouverte de la salle à manger, que deux couverts.

Bientôt j'entendis son pas alerte dans l'escalier et il apparut, comme toujours, étonnant de souple vigueur : « Je suis de très mauvaise humeur, me dit-il, d'une voix légèrement saccadée, mais d'un ton que démentaient ses paroles. Vous savez comment l'on est ici. Tout le monde se croit capable de tout faire. J'attendais de nouveaux appareils pour mon escadrille et j'avais demandé en raison des difficultés de mon terrain d'atterrissage de les faire chercher par mes pilotes. On n'a pas voulu m'écouter et aujourd'hui deux appareils se sont écrasés en arrivant, sans accident de personne heureusement. » Il se montra d'ailleurs excédé du temps que lui faisaient perdre au champ d'aviation tant de visiteurs importuns. « Je ne suis heureux que quand je vole. C'est le seul moment où je puisse jouir de la solitude car alors personne ne peut me parler, pas même mon pilote. »

Puis, sans transition, il me communiqua une lettre en italien (5) qu'il avait reçue de M. Poincaré. Celui-ci l'y remerciait de la *Riscossa.* « C'est une page soignée, me dit-il, mais qui sent la copie d'examen. » Il ajouta que le Président de la République lui manifestait depuis quelque temps beaucoup d'amitié. « Précisément, continua-t-il, oubliant qu'il m'en avait déjà parlé, je voudrais avoir votre opinion au sujet de l'opportunité d'une visite à Paris ». Il me parut évident que la lettre présidentielle à laquelle il se proposait de répondre bientôt avait ravivé son désir de s'y rendre, et qu'elle justifiait mon invitation. C'est alors qu'il m'entretint de son prochain voyage dont la date était enfin fixée.

Il se proposait de quitter Venise le 21 septembre à sept heures du matin et de gagner en six heures le quartier général italien. Son intention était de survoler le Mont-Blanc que son imagination lui désignait comme la cime qu'il devait franchir.

---

(5) Le Président se piquait avec raison d'écrire correctement l'italien, mais la suscription de l'enveloppe portait *Ct. d'Annunzio, Armata Italiana.* Il aurait fallu écrire *Esercito.*

Il trouvait banal le Mont-Cenis : « Je voudrais pouvoir, me dit-il, m'y reposer quelques semaines sur la neige et dans le silence. » Après avoir remis un ordre au général Albricci, il comptait haranguer les troupes italiennes et prendre part à un vol de guerre. Et la question qu'il me posait en juillet revenait plus pressante sur ses lèvres : « Devait-il aller à Paris? » — Je n'avais aucune raison de modifier ma réponse et je l'engageai, comme la première fois, à s'y rendre en voiture pour saluer le Président et ceux qu'il me nommait comme ses amis les plus chers : Barrès, Barthou, Stéphen Pichon (6). J'ajoutai que j'aviserais le gouvernement, déjà prévenu d'ailleurs de ses intentions : « C'est cela, me répondit-il franchement, c'est ce que je désirais. »

Paris ne pouvait ignorer son voyage puisque des ordres devaient être donnés pour le survol de l'avion, mais il souhaitait que les autorités politiques, indépendamment des autorités militaires, fussent averties. Il ne me dissimula pas d'ailleurs qu'il comptait ne prendre une décision définitive qu'une fois en France : « Je survolerai vos lignes et Paris en y jetant des proclamations. A Londres j'aurai à remettre une lettre autographe de Sa Majesté et j'effectuerai un vol sur la ville. » Mais je compris que ce vol spectaculaire sur la capitale britannique ne lui plaisait pas.

Très en verve, après m'avoir enveloppé de délicates flatteries avec cette grâce légère et cette gentilezza qui lui étaient propres, il me raconta qu'il voulait compléter son raid sur Vienne et son raid sur Londres par un raid sur Berlin. Ce serait cette fois un vrai vol de guerre. Il survolerait la capitale prussienne à basse cote et lancerait des bombes sur les palais impériaux. Il comptait se servir également de ses mitrailleuses. Comme le retour serait difficile, il avait l'intention de gagner le Danemark ou la péninsule scandinave. La possibilité d'un internement n'avait pas effleuré son esprit : « J'aurais voulu partir du front français, me dit-il, mais on n'a pu se mettre d'accord. Il y a des questions mesquines de construction. Je devrais

(6) Maurice Barrès et Louis Barthou étaient venus à Venise en 1916 — on relève l'inscription de leurs noms sur le registre de l'Hôtel Danieli. D'Annunzio entendait leur rendre leur visite. — Voir Maurice Barrès : *Dix jours en Italie* : « *Le Concert chez le Poète* ».

voler sur un appareil italien. Partant de France, on aurait préféré que j'utilise un appareil français (7). Il y a aussi la question du péril qui est plus grand : les lignes françaises sont dangereuses à survoler et l'on est tout de suite signalé. Bien que ce soit un peu plus long, mais pas beaucoup, — il me parla je crois, d'une heure supplémentaire de vol — et qu'il y ait l'obstacle des montagnes à franchir, je partirai d'Italie. » — J'admirai son juvénile entrain et me plus à l'en féliciter, touchant chez lui la corde sensible, sans me faire illusion sur la réalité de projets qu'il concevait sans doute à mesure qu'il les exposait et dont s'enchantait son imagination.

« Quand je suis revenu de Vienne, ajouta-t-il, je suis le seul qui ne se soit pas couché. Tandis que les jeunes gens sont allés dormir, j'ai dû recevoir, répondre à des questions, m'occuper de détails d'administration. » Il n'exagérait pas. Je savais que ceux qui l'avaient accueilli au retour de son raid avaient admiré son incomparable énergie.

En avisant le gouvernement, je ne lui cachai pas que Gabriele d'Annunzio me paraissait devoir se prêter volontiers, lorsqu'il reviendrait de Londres, à une réception solennelle. S'il ne la désirait pas à l'aller, j'avais l'impression qu'il souhaitait pourtant que son incognito ne fût pas trop strictement respecté.

Comme, ainsi que je l'ai déjà rappelé, le commandant de l'escadrille San Marco, n'avait pas remis le pied sur le sol français, depuis qu'il s'en était éloigné pour prononcer le discours de Quarto, j'aurais voulu le saluer au moment de son départ. Mais il s'envola de Padoue. Je ne pus donc que lui adresser un message augural lui disant la joie avec laquelle seraient accueillis en France le poète et le soldat.

Il ne quitta la ville de La Brenta que le 22, à bord du même appareil *Sva* de la Sérénissime qui avait effectué le raid sur Vienne et avec le même pilote, le capitaine Palli. Le mauvais temps le retint quelques jours à Turin et c'est seulement le 26 qu'il franchit les Alpes. La traversée des montagnes s'accomplit rapidement bien que les conditions atmosphériques fussent défa-

(7) Tout ceci laisserait supposer qu'un échange de vues eut lieu entre le gouvernement français et le gouvernement italien. Jincline à croire qu'il n'en fut rien.

vorables. Parti à neuf heures du matin, Gabriele d'Annunzio atterrissait près de Châlons-sur-Marne à midi. « Sans prendre en fait de repos, disait un communiqué Stefani, après avoir été pour déjeuner, l'hôte d'une escadrille du secteur, il rejoignit le général Albricci, commandant les troupes italiennes sur le front français, avec lequel il visita les troupes. Opposant leur attitude à la sienne, il parla de l'indignité des Autrichiens qui, tandis qu'il les avait épargnés, se bornant à jeter des manifestes sur Vienne, avaient bombardé par représailles les villes de la Vénétie.

Son séjour en France paraissait offrir à la presse parisienne l'occasion d'évoquer le rôle du poète en 1915 et de célébrer les exploits de l'aviateur. Sans doute les circonstances ne s'y prêtaient-elles guère. C'était le temps de la grande offensive de Foch qu'allait bientôt couronner la victoire. Toute l'attention se concentrait sur l'immense bataille. Enfin, il faut le répéter, l'immobilité de l'armée italienne depuis le 15 juin, ne laissait pas de provoquer un certain malaise entre les alliés. Il était trop tôt ou trop tard pour une glorification personnelle de l'animateur des jours de mai.

Néammoins je fus étonné d'un silence qui semblait en quelque sorte concerté. Pas plus les journaux français que ceux de Milan et de Rome ou les organes vénitiens, si prodigues à l'ordinaire de détails dont étaient friands leurs lecteurs, ne publièrent le moindre écho sur le séjour en France du poète. Et tandis que chacun s'attendait à apprendre son arrivée en Angleterre, la surprise fut grande, le 3 octobre de le savoir de retour en Italie.

Une note datée de la nuit du 2 était ainsi libellée :

« Le major d'Annunzio et le capitaine Palli sont revenus aujourd'hui en Italie. Partis des lignes françaises, ils atterrissaient heureusement à dix sept heures vingt cinq, heure française. Gabriele d'Annunzio est demeuré au front français une semaine, visitant nos troupes en ligne, lançant des manifestes et des proclamations, assistant aux dernières actions, encourageant par la parole les vainqueurs de Chavonne et de Soupir. Son fidèle pilote et lui étaient partis dans des conditions si défavorables que le commandant du camp avait tenté de l'empêcher.

Des nuées d'orage les ont accompagnés pendant tout leur parcours; les Alpes étaient assez dégagées, mais le robuste appareil dut affronter les rafales de la vallée de Suse. Des lignes françaises à Turin, le trajet a été accompli en trois heures dix minutes. »

J'appris presqu'aussitôt que Gabriele d'Annunzio était rentré à Venise, mais son peu d'empressement à se rencontrer, soit avec le capitaine de Chalonge, soit avec moi, laissait supposer que son voyage ne lui avait pas apporté toutes les satisfactions qu'il en avait escomptées. Cependant, désireux de connaître ses impressions, je n'attendis pas une initiative qui pouvait tarder. Notre entretien, le 14, fut d'ailleurs à peine ébauché, car il dut l'interrompre pour se joindre au Comte Cioja, Préfet de Venise, chargé d'aller saluer au passage, la princesse Murat, la future comtesse de Chambrun, Ambassadrice de France au Palais Farnèse. Jamais il n'avait été plus cordial.

Je le revis trois jours plus tard. Il était, selon sa coutume, vêtu d'un jersey de laine dégageant largement le buste et le col, comme s'offrant au ciseau d'un sculpteur. Il se loua beaucoup de l'accueil qui lui avait été réservé par le général Berthelot. C'est à la table de celui-ci, sous les ordres duquel était placé le corps italien du général Albricci, qu'il prononça la belle allocution que les journaux ont reproduite (27 septembre 1918) dont il me remit un exemplaire sur Chine et signé de sa main. (1). En voici le texte.

Au général Berthelot.

Je suis profondément touché, mon général, par votre accueil si large, de soldat à soldat, de fidèle à fidèle. Et cette émotion même n'a pas cessé de gonfler mon cœur, depuis le passage de nos belles Alpes qui ne nous séparent plus mais nous ressoudent, depuis l'heure matinale où, sous mes ailes sans ombres, j'ai reconnu dans la plaine, le sourire de France la douce, plus fort que le fer et le feu.

Je vous apporte, mon général, la reconnaissance de tous les Italiens pour le sévère amour que vous avez témoigné à nos soldats, à notre sang fraternel, aux bienheureux qui sont morts sur votre sol en signant — selon le mode mystique — cette fraternité vermeille et en confirmant la promesse à notre avenir.

J'ai été autrefois l'hôte dévoué de la France douloureuse; je suis aujourd'hui l'hôte ébloui de la France victorieuse. Le sang de la nation libre n'eut jamais tant d'éclat. Il est comme la splendeur pré-

(1) En l'accompagnant, sans doute par une attention calculée, de son portrait par Sibellato, le peintre vénitien, portrait dès longtemps promis : « A René Dollot, frate foco ».

sente de la foi que nous confessons. Il sert aujourd'hui plus que jamais — contre sa destruction, la corruption et la trahison les plus viles — à sauver la plus belle espérance de notre race et à honorer la plus haute pensée de la vie.

Il servira demain à écrire les tables nouvelles pour la génération prochaine.

Par lui tout l'Occident — avec la somme de beauté, de sainteté, d'héroïsme et de sagesse qui fait le poids de cette parole latine — est réuni dans un culte de constance et d'attente.

C'est pour la France de ces jours, donatrice et libératrice, que se renouvelle la louange du saint : « Bien qu'elle soit infiniment savante, elle ne sait pas faire davantage; bien qu'elle soit infiniment puissante, elle ne peut pas faire davantage; bien qu'elle soit infiniment munificente, elle ne peut pas donner davantage. »

Tous ses siècles avec toutes ses grandeurs semblent pâlir et s'évanouir. Qui oserait parler des antiques héroïsmes au plus humble de vos poilus ? Le plus humble, aujourd'hui, se hausse jusqu'à la stature du destin; et le destin est le plus haut et le plus vaste qui ait jamais surmonté les fureurs et les massacres.

Il invente un courage inconnu à Sparte et à Rome, aux chevaliers de la Geste et aux vétérans de l'Aigle. Il prouve que le courage humain, comme toute autre chose humaine aujourd'hui, n'a pas de mesure. Dans la patrie de Guynemer, chaque jour on croit que le sommet de l'héroïsme est atteint; et, le jour après, un héros nouveau le surpasse.

Ainsi la bataille de France a surpassé mille et mille fois la gloire des Thermopyles. Ici la clef de la patrie n'est pas entre un golfe et un mont; elle est enfoncée en tout cœur qui résiste. Si l'on combat à l'ombre, le ciel est obscurci par bien autre chose que par les flèches européennes des Perses. On mâche le toxique, on broie la flamme, on pleure le sang noir. Au combattant masqué de Picardie ou de Champagne ce serait un lieu de trêve la plus atroce des géhennes dantesques. Des défenseurs surgissent de chaque sillon ? Il n'y a plus de sillons. Un défenseur bondit de chaque motte ? Il n'y a que des cratères dévorants. Le défenseur renaît ici de son âme, et son âme est son miracle.

Debout les morts ! On a jeté ce cri, chez vous, quelque part, dans la nuit. Mais les morts n'étaient pas à terre. Ils restaient debout, tous: crucifiés sans sépulcre.

La France n'a pas le temps de les pleurer. Elle ne peut pas pleurer; elle ne peut que combattre. Elle souffre et lutte, elle pense et saigne avec nous, avec les nations indivisibles, avec un peuple unique et libre consumé par la guerre mais non épuisé.

Par elle une chose est aujourd'hui certaine : la lumière quitte à jamais les mufles des hordes et s'accroît sans cesse sur les fronts des légions.

Pour avoir accompli chaque jour humblement un acte de fidélité à sa cause, à la cause noble, je suis peut-être digne, mon général, de saluer en vous l'armée française, cette immense vague de gloire qui soulève tous les sacrifices et domine tous les horizons.

Ay, le 27 septembre 1918.

GABRIELE D'ANNUNZIO.

Gabriel d'Annunzio a beaucoup admiré la puissante intelligence du général Berthelot et m'exprime le regret de son remplacement. (8). Les Italiens n'ont eu, en effet, me dit-il, qu'à se louer du Commandant de la Vᵉ Armée qui avait accueilli avec beaucoup de bienveillance la requête que lui-même était chargé de lui présenter au nom de son gouvernement « obtenir qu'une plus large part fut faite à l'action du général Albricci dans le communiqué français ». — « Vous avez pu voir, me dit-il, que j'ai obtenu satisfaction. »

Puis, prévenant ma demande, il me dit n'être pas allé à Paris parce que le moment ne lui a pas semblé opportun. Les grands événements de la guerre absorbent tous les esprits. Lui-même a eu la joie d'annoncer au général Berthelot la prise de Saint-Quentin (2 octobre). Et surtout les multiples questions de ceux qu'il avait rencontrés lui avaient montré que l'on ne s'expliquait pas l'inaction de l'armée italienne. A Paris, les mêmes interrogations se seraient renouvelées et il lui aurait été pénible d'y répondre. Sans vouloir blâmer ouvertement la temporisation du général Diàz, dont les talents militaires lui inspirent quelque réserve, il évoque soudain avec éloquence, les sentiments qu'il éprouvait avant les journées de mai 1915 quand il se disait à lui-même : « Qu'attend-t-on ? » et que ses amis de France lui répétaient : « Que va faire votre pays ? » S'il n'est pas allé à Londres, ce n'est pas parce que la semaine italienne était terminée -- il avait une autre mission et tout était déjà prêt à Boulogne pour le passage de la Manche -- mais parce qu'ayant appris qu'une action de guerre se préparait en Italie, il voulait y participer. Elle devait avoir lieu ces jours-ci, mais le mauvais temps en provoquant une crue du Piave l'a rendue impossible. Le duc d'Aoste lui a télégraphié qu'elle était ajournée. Toutes ses escadrilles devaient y prendre part.

Il insiste sur la joie qu'il a éprouvée à se retrouver en France, évoque comme son meilleur souvenir de notre front, le

(8) Le général Berthelot qui avait réorganisé l'armée roumaine après les premières défaites de 1915 était envoyé à Bucarest pour y préparer le relèvement de la Roumanie, rendu possible par la défection de la Bulgarie. Il était remplacé sur le front français par le général Guillaumat, gouverneur militaire de Paris, qui lui-même avait cédé la place en Mécédoine au général Franchet d'Esperey.

vol qu'il a effectué sur un Bréguet, alors le meilleur de nos appareils de bombardement, vante la pureté de lignes et la grâce des contours de nos campagnes, exalte la simplicité et l'héroïsme de nos paysans qui continuent leur labeur presque sous les obus.

Nous parlons des dévastations. La cathédrale de Reims est debout, toujours aussi belle, impressionnante. L'essentiel demeure : « C'est la preuve, dit-il, qu'on ne peut détruire les vraies œuvres d'art... » Il estime qu'il faut consolider ce qui subsiste, mais non pas reconstruire, « sa reconstruction serait une catastrophe ». Il a rapporté des photographies de l'édifice et de la ville et les a montrées au capitaine Valli. Celui-ci crut d'abord, en les regardant, que les journaux français avaient exagéré lorsqu'ils parlaient d'une destruction de la cité. « Mais non, vous le savez, les dégâts sont effroyables ! Ce qui trompe, au premier abord, c'est que les façades demeurent, et, à distance, on dirait une ville intacte. » — Je devais moi-même éprouver, beaucoup plus tard, cette impression lorsque je traversai les ruines immenses de cités sans âge dans les déserts de Bactriane.

La conversation glisse tout naturellement vers les affaires générales. Gabriele d'Annunzio est inquiet. Il a été très fâcheusement impressionné par les manifestations qui se sont produites dans plusieurs villes à l'annonce de l'offre d'un armistice autrichien et redoute une paix de compromis. « L'Amérique, me dit-il, a un faible pour l'Autriche, partagé par certains groupements de chez vous. »

Il achève en ce moment une ode destinée à rehausser le moral de ses compatriotes. Elle n'est pas ouvertement dirigée contre le Président Wilson, mais le vise indirectement. (9) Il rend pleinement hommage à l'Amérique, mais estime qu'elle doit rester à sa place et n'a pas à se mettre en avant pour décider de ce qui est acceptable ou de ce qui ne l'est pas. Wilson est un homme extrêmement médiocre, sans véritable culture, un « quaker ». Ses homélies sont déplaisantes, Gabriele d'Annunzio regrette que des documents diplomatiques « que leur importan-

(9) Elle parut une semaine plus tard, le 24 ou le 25 octobre sous ce titre: *Notre victoire ne sera pas mutilée.* A Venise même on la trouva généralement excessive, malgré sa forme enveloppée.

ce fait immortels » soient rédigés dans un langage amorphe. « Hier, ajoute-t-il, quand le préfet m'a communiqué la note américaine (10) en me demandant de la traduire à la princesse Murat, je ne savais comment mettre ça en français. C'est aux peuples de vieille civilisation, aux Anglais, à vous, à nous, à parler. »

Quelques jours plus tard, les opérations étaient terminées. Gabriel d'Annunzio accueillit avec mauvaise humeur la suspension des hostilités. En apprenant l'armistice de Villa Giusti, il dit à ses officiers : « Cela pue la paix. » Au commandant, ainsi qu'à plusieurs officiers de notre escadrille, il manifesta ses regrets qu'il devait me renouveler par la suite de la « fin de cette petite guerre », dans laquelle il ne voulait voir qu'un modeste premier conflit, précurseur de guerres mondiales. Souhaitons que le poète n'ait pas été le vates.

René DOLLOT.

(10) Évidemment dans son texte italien.

L'origine de la Légion d'Orient

ABREGE HISTORIQUE

Par certaines de ses traditions, la France, quand éclata la Grande Guerre, avait su s'attirer des sympathies. Elles se traduisirent mieux que par des déclamations et de la littérature; on put constater le sacrifice volontaire de beaucoup d'étrangers. Sans obligation aucune, de leur part, plus de quarante mille, sous les plus sévères conditions, s'enrôlèrent sous notre drapeau.

Parmi ces étrangers se trouvaient des malheureux qu'on appela plus tard « apatrides », dont, malgré les espérances wilsoniennes, font encore partie les Arméniens, si longuement incompris, leurrés et cruellement asservis.

Le massacre des Arméniens a été en Turquie et de temps immémorial, un usage impérial se reproduisant périodiquement pour des raisons parfois difficiles à établir et plus difficiles encore à justifier. Par exemple, y avait-il des difficultés de trésorerie retardant le paiement de la solde de l'armée, le doux gouvernement trouvait un prétexte pour autoriser un massacre des Arméniens que la soldatesque pouvait dépouiller de leur argent, de leurs biens et de leurs filles, soit directement, soit sous l'égide intéressée des autorités ottomanes.

Aussi lorsque la Turquie fut entrée dans la guerre mondiale, pourra-t-on comprendre que certains Arméniens n'aient pas pris avec enthousiasme la défense d'une telle Patrie. L'étoile de la libération d'un joug odieux semblait-elle apparaître, n'était-il pas de simple bon sens de la suivre? Et ce fut ainsi qu'à certaines heures, des Arméniens servirent la Russie contre la Turquie et en particulier dans le Caucase en janvier 1915, au

moment de l'écrasement par les Russes de la troisième armée turque si misérablement commandée par Enver Pacha. Le Tsar, par la voix du Catholicos d'Echmiadzine leur avait fait promettre la reconstitution d'un Arménie indépendante. (Nov. 1914). La répression fut terrible et disproportionnée, frappant même les soldats arméniens fidèles. Tout être arménien, fut-il à l'autre bout de l'empire, fut puni à cause de l'infidélité de quelques-uns.

En face de pareilles horreurs, on peut facilement comprendre qu'une marée de vengeance fût toujours prête à monter lorsque la fortune semblait sourire aux ennemis de la Turquie ou que la force changeait de mains. Ainsi, lorsqu'en Cilicie, en 1918, nous cherchions à nous attirer toutes les sympathies des habitants, sans considération de religion ou de race, fut-on bien mal inspiré en France lorsque furent employés, soit des musulmans africains soit même des Arméniens et nos amis de la Légion d'Orient. Ce qui était judicieux tant qu'il s'agissait d'anéantir l'armée turque devenait une maladresse quand la guerre terminée, il importait de rallier au drapeau français tous les groupes ethniques ou religieux des régions sur lesquelles nous allions exercer un mandat au nom de la Société des Nations.

Dès l'entrée en guerre de la Turquie et surtout après la promulgation d'un décret du 2 juin 1915, on massacra de tous côtés et on déporta les Arméniens en supprimant leurs biens et leurs filles. Le décret ordonnait : 1° Le retrait des Arméniens de l'armée et leur affectation aux services de l'arrière. 2° L'évacuation des populations arméniennes dans des terres de Mésopotamie, évacuation qui coûta plus de cinq cent mille morts.

Ce fut ainsi qu'en été 1915 des Arméniens du sud du Golfe d'Alexandrette, très paisibles agriculteurs n'ayant point bougé de leurs montagnes, appelées le Djebel Moussà, furent attaqués par des bachi-bozouks turcs légalement autorisés à les piller et massacrer, sous prétexte de les déporter en Mésopotamie.

Ces montagnards se groupèrent, s'armèrent comme ils purent, et ils résistaient vaillamment depuis plus d'un mois quand ils observèrent les allées et venues de navires de guerre français. Manquant de munitions au commencement de septembre 1915, il leur vint à l'idée d'attirer l'attention de ces croiseurs en

agitant un grand drapeau blanc à croix rouge. Les croiseurs « Guichen » (Cdt Brisson) et « Desaix » (Cdt Verges) envoyèrent des embarcations vers la côte, et elles rencontrèrent, venant au devant d'elles à la nage, un émissaire arménien qui exposa la situation.

L'amiral commandant la Division de Syrie en fut informé par T. S. F. et il se rendit lui-même en face de Souvédieh le 6 septembre. Il y reçut Pierre Dimlakian, porte-parole d'environ cinq mille Arméniens du Djebel Moussâ. Cet actif chef arménien mort depuis à l'ennemi, était un petit homme alerte, à barbe noire, aux yeux brillants; il parlait couramment le français. Il demanda à l'amiral de bien vouloir évacuer les non-combattants, promettant de son côté de tenir encore pendant six mois contre les Turcs si on lui fournissait de la poudre, du plomb et quelques vivres.

Difficile situation pour l'amiral Dartige du Fournet, car il venait de recevoir l'ordre de tenir le blocus des côtes ottomanes, et l'évacuation demandée ne pouvait être faite en territoire dépendant de la France sans distraire pendant plusieurs jours le plus grand nombre de ses bâtiments. L'acceptation de la supplique du Djebel Moussa équivalait à une suspension du blocus.

Chypre était en face, mais le gouverneur anglais refusa de recevoir les réfugiés. Il s'adressa alors aux autorités égyptiennes qui voulurent en référer à Londres. Par hasard, et pour tout compliquer, Paris envoyait au même moment à l'amiral Dartige l'ordre d'aller avec la « Jeanne d'Arc » relever l'amiral Nicol tombé malade à Moudros devant les Dardanelles.

Ce fut alors que le chef de la Division de Syrie prit la noble initiative d'évacuer tous les Arméniens du Djebel Moussâ sur Port Saïd, plaçant ainsi tout le monde en face d'un fait accompli avant toute réponse de Londres ou de Paris. Pour bien souligner la rapide succession de ces événements, je rappellerai qu'il était entré en relations avec Pierre Dimlakian le 6 septembre, qu'il était rendu à Moudros avec la « Jeanne d'Arc » le 12 septembre et qu'avant de quitter Port-Saïd il avait ordonné à son sous-ordre, l'amiral Darrieus, de procéder avec tous les navires disponibles à l'évacuation du Djebel Moussa pour en avoir terminé le 13 septembre.

Cette décision contraste avec les fades discours sentimentaux sur les misères arméniennes, discours ou articles qui paraissent plus fades encore quand à l'heure d'une action possible, même en face du péril couru par des femmes et des enfants, la même sorte de littérateurs recourt à des procédés dilatoires.

A cause du mauvais temps, l'embarquement ne put se faire qu'en utilisant des radeaux de sauvetage employés depuis les attaques sous-marines, et pour rendre compte des dangers courus par les sauveteurs, il est bon de noter que le petit croiseur auxiliaire « Indien » venait d'être coulé en rade de Rhodes par un sous-marin le 8 septembre.

L'artillerie des croiseurs, guidée par les renseignements des Arméniens, sema la panique parmi les Turcs, et, pendant trois jours, huit cents Arméniens, commandés par le brave Yesaï Yacoubian, protégèrent le douloureux exode d'une population qui détruisait tous ses biens pour ne rien abandonner aux Turcs, sauf ce qui ne pouvait les suivre : le sol natal bien-aimé. (1)

A Port-Saïd, ces Arméniens furent placés dans un camp situé sur la rive du canal opposée aux épurateurs d'eau douce de la compagnie de Suez. Des officiers auxiliaires de l'armée anglaise en furent chargés, et, en décembre 1915, le commandant du « Jauréguiberry », cuirassé affecté à la défense du canal, reçut de l'amiral Moreau, commandant la division de Syrie, l'ordre de donner aux volontaires de ce camp une instruction militaire. Cette instruction devait permettre de former des sections que la division de Syrie voulait utiliser en cas de besoin. De brillants résultats furent rapidement obtenus, tant la jeunesse arménienne y mettait de zèle. Le lieutenant interprète Diran Tekian, sujet français d'origine arménienne, y joua un rôle moral de premier ordre. En trois mois, les résultats obtenus au point de vue de tir furent tout à fait extraordinaires. (2)

Ces sections n'avaient qu'un désir : celui de marcher le plus

---

(1) Cette page d'épopée a fourni au romancier autrichien Franz Werfel des inspirations pour son grand roman : *Les quarante jours du Musa Dagh*, traduit en français et dont la préface a été écrite par Pierre Benoît, de l'Académie Française. Musa Dagh veut dire en turc ce que Djebel Moussâ veut dire en arabe : Montagne de Moïse.

Le tirage de cet ouvrage, surtout aux Etats-Unis a été colossal. (Michel).

(2) L'instruction militaire fut dirigée par le lieutenant de Vaisseau Guibert et l'Enseigne de Vaisseau Humbert.

tôt possible mais leur emploi par la division de Syrie présentait un grave inconvénient : vouloir utiliser ces sections contre les Turcs entraînerait sans aucun doute des représailles sur les Arméniens déportés par centaines de mille en Mésopotamie ou en Syrie. Il était donc logique que le Patriarcat arménien d'Alexandrie s'opposât à l'envoi isolé de ces sections si ardentes à reconquérir elles-mêmes le sol natal.

Les Anglais profitèrent de la déception causée à la division de Syrie pour tenter d'enrôler ces Arméniens comme muletiers pour l'expédition de Salonique à laquelle l'Angleterre ne participait qu'à regret. On se trouvait dans la poignante situation suivante : la marine française avait formé des Arméniens prêts à tous les sacrifices pour le drapeau français, et maintenant elle allait les céder aux Anglais sans plus sourciller que notre ministre au Caire. Mais les modestes instructeurs du « Jauréguiberry », obéissant aux ordres antérieurement reçus avaient si bien conquis la confiance de leurs pupilles qu'il en résulta une affection réciproque et que les Anglais, (3) malgré des primes promises, puis malgré l'envoi des chefs de sections aux travaux forcés en Haute-Egypte, ne purent obtenir un seul engagement pour Salonique.

La jeunesse du camp avait des vues plus hautes, et elle envoya le 11 septembre 1916 une adresse à un homme dont les Arméniens connaissaient la sympathie à leur cause : Denys Cochin, alors ministre du blocus.

Je ne crois pas inutile d'indiquer ici, pour ceux qui ne connaissent pas bien le Levant, une autre cause qui éloignait le camp du Djebel Moussâ d'un engagement quelconque vis-à-vis des autorités anglaises. D'antiques traditions remontant aux Croisades et au temps des Lusignan, aussi bien que l'action de nos écoles d'Orient, et que toute notre politique passée avec la Turquie, ont érigé la France en protectrice des non-musulmans et surtout des chrétiens. La guerre a marqué la fin de cet état de protection plusieurs fois centenaire, effet de traités libéralement consentis par les sultans ottomans, conquérants qui ont toujours maintenu la plus grande partie des droits juridiques per-

(3) Voir un tendancieux récit du Lieutenant-Colonel Elgood dans son livre : *Egypt and the Army (Oxford University Press).*

sonnels existant parmi les peuples conquis ou immigrés. Ainsi la France avait en outre un droit de regard sur les questions chrétiennes comme l'Espagne avait encore sous sa protection les Israélites expulsés par Philippe II d'Espagne et bien d'autres encore.

Parmi ces populations, nous considérant comme des protecteurs, il en existait qui ne connaissaient pas l'Angleterre; un plus grand nombre encore n'avaient pas de sympathie pour elle. Parmi elles, il y avait des individus disposés à combattre sous le drapeau français et qui, également, auraient combattu l'Angleterre. Alliés des Anglais, ne devions-nous pas l'éviter? En outre, les agents de l'Angleterre continuaient en général leur politique du temps de paix, cherchant toujours à donner à l'Angleterre une priorité d'influence en vue de la conquête des régions joignant l'Egypte aux Indes. Etat d'esprit ou de fait qui, en mars 1917, amenait le général en chef anglais à refuser pour la conquête de la Palestine le concours d'aucun allié de l'Angleterre.

Cet état très indésirable, la France et l'Angleterre étant alliées, fut compris à Paris à la suite de la pétition dont je viens de parler. Le lieutenant-colonel Brémond, qui accompagnait une mission de S. Exc. Ben Ghabrit au Hedjaz avec des pèlerins de distinction de tout le Nord africain, passa par Port-Saïd et pour le compte du Ministère de la guerre se documenta sur place et en particulier à bord du « Jauréguiberry ». En novembre 1916 la Légion d'Orient fut formée. Lors de cette visite étaient présents : le capitaine Coulondre et le lieutenant de Saint-Quentin, tous deux ambassadeurs de France aujourd'hui.

Le premier noyau fut composé d'environ cinq cents volontaires arméniens, nos pupilles du Djebel Moussà. Peu à peu, nous verrons comment d'autres volontaires vinrent se joindre à eux. Il y en eut qui n'étaient par Arméniens, il y eut des Syriens et même des hommes ayant acquis d'autres nationalités dans toutes les parties du monde. On voyait ainsi se réaliser l'idée définie par le commandant du « Jauréguiberry » :

« Réunir sous le drapeau français des hommes originaires du Levant, disposés à servir la France pendant la guerre avec un espoir de reconquérir la maison, le champ de famille, la liberté et d'obtenir une nationalité effective. »

Ce fut selon cette formule que la Légion d'Orient atteignit dix-huit mois plus tard un effectif de 5.662 hommes de troupes.

Cette Légion, créée le 15 novembre 1916, régie par l'Instr. N° 7966-9/11 du 26 novembre 1916, caractérisait ainsi les légionnaires : hommes de troupes auxiliaires d'origine ottomane recrutés par voie d'engagements volontaires.

Cette définition avait l'avantage de ne pas indiquer tel ou tel groupe ethnique ottoman, ce qui donnait un semblant de garantie en cas de représailles turques.

Le chef de bataillon Romieu, èx-commandant de la Légion grecque, en prit le commandement.

L'immobilité de la Légion d'Orient jusqu'en juillet 1918 tient certainement en partie à cette question déjà exposée des représailles.

Il serait incomplet de ne pas mentionner les instructeurs du « Jauréguiberry ». Ils remplirent leur rôle d'instructeurs en faisant aimer la France et pour illustrer avec quel cœur ils accomplirent leur mission, je ne citerai que leur affectueux silence, silence resté absolu depuis l'officier jusqu'au plus modeste matelot quand les Anglais voulurent exiger le désarmement des volontaires en août 1916.

Von Kress von Kressenstein était campé à quarante kilomètres du canal et les Anglais prétendirent avoir appris dans le camp arménien qu'on y ferait cause commune avec le brillant colonel allemand s'il réussissait à atteindre Port-Saïd.

Ce cruel affront resta donc ignoré d'eux, et, hélas! quand ils écrivirent au Ministre du blocus Denys Cochin, le 11 septembre 1916, ils étaient bien abandonnés de toutes les autorités françaises en Egypte.

Lorsqu'en novembre 1916 ils passèrent sous les ordres du ministère de la Guerre, comme je l'ai déjà dit, leur statut même avait ouvert la possibilité d'engagements nouveaux, engagements qui n'attendaient avec impatience qu'une telle opportunité. La Légion d'Orient eut, en conséquence, à instruire un contingent en train de décupler.

Malgré les accords Sykes-Picot, les Anglais ne voyaient pas sans dépit la France partie prenante dans le partage de l'empire

ottoman, et en particulier dans la région reliant l'Egypte au Golfe Persique.

Aussi ne fut-ce qu'à leur corps défendant qu'ils utilisèrent le minuscule apport de la France dans cette guerre asiatique qui vit passer douze cent mille soldats de l'Empire britannique.

Ceci explique pourquoi les militaires anglais chargés de la délimitation des zones après la victoire, n'abandonnèrent qu'à regret comme le fruit légitime de leurs efforts, les territoires actuellement sous notre mandat. Des détachements français d'autres provenances et en particulier des territoriaux sous les ordres du Lt-Col. de Piépape furent les premiers utilisés au cours de l'été 1917. Ils gardèrent la voie ferrée qui s'avançait dans le désert vers Gaza. D'autres groupes français furent désignés à l'avance avec une compagnie italienne comme gardes du Saint-Sépulcre, mais le général Allenby n'entra à Jérusalem que le 9 décembre 1917.

Peu après cette date, les Anglais tenant à avoir de parfaites communications par terre et par mer, et de l'eau à discrétion, on peut dire que la ligne de front se stabilisa et cela dura pendant toute la saison d'été.

Aussi la Légion d'Orient n'entra-t-elle en action que lorsque le général Allenby décida de frapper définitivement l'armée ennemie commandée depuis peu par le vainqueur des Dardanelles, le général Liman Von Sanders. C'était au début de septembre 1918 et les turco-allemands avait fortifié une ligne partant de la mer à environ 20 kilomètres au nord de Jaffa et finissant à cheval sur le Jourdain à quinze ou vingt kilomètres au nord de la Mer Morte.

Comme je viens de le dire, les Anglais avaient pris leur temps. Ils avaient franchi le désert du Sinaï appelé aussi El Tih et bordant à l'est le canal, à la vitesse de la construction des *Pipe-Lines*, adductrices d'eau douce, et des voies ferrées. Au-delà du désert, ils avaient construit des voies ferrées et des routes et tout était prêt.

Liman von Sanders, mal renseigné par son état-major turc, croyait qu'il serait attaqué sur sa gauche, alors qu'Allenby allait diriger sur sa droite les trois quarts de ses forces dont une trentaine de régiments de cavalerie.

Le groupe français était au pivot de l'aile gauche marchante alliée sur des hauteurs qui faisaient face aux troupes en grande partie allemandes placées sous les ordres du colonel Von Oppen.

Il comprenait la Légion d'Orient de près de 6.000 hommes, commandés par le Lt-Col. Romieu, tous les groupes français renforcés par le régiment de marche du Lt-Col. Régnier, par une compagnie de mitrailleuses, un peloton de canons de 37 m/m, un régiment mixte de marche de cavalerie, spahis et chasseurs d'Afrique, une batterie de 65 m/m de montagne, et deux batteries de 75 m/m, plus les sections de munitions et de transports automobiles.

Ce groupe français, souvent ignoré en France, fut fréquemment félicité par le général Allenby.

Si peu nombreux qu'il puisse paraître en face des 440.000 rationnaires anglais présents, il n'en a pas moins joué un rôle important, sa cavalerie a participé à l'encerclement, puis à la fantastique poursuite qui est, je le crois, la plus grande opération de cavalerie de toute la guerre sur tous les théâtres. Son gros opposé au groupe allemand (colonel von Oppen) occupait les hauteurs à 35 kilomètres de la côte. Ce fut dans les postes les plus avancés et en qualité de montagnards que, derrière des sacs ou dans des tranchées, les Arméniens de la Légion d'Orient tinrent la première ligne de ce gros sur les hauteurs d'Arara non loin de Raffat. Il y eut un bombardement formidable où des Arméniens montrèrent leur stoïcisme et leur ténacité sans une défaillance, aussi méritèrent-ils un bel ordre du jour du commandant en chef britannique : « Je suis fier d'avoir eu un contingent arménien sous mon commandement. Ils ont combattu vaillamment et ont pris une grande part à la victoire » (12 octobre 1918).

Mais que s'était-il passé entre le 18 septembre et cette date?

Comme nous l'avons indiqué, après une courte préparation, Allenby avait lancé trente ou trente-deux régiments de cavalerie dans la plaine large de 14 kilomètres bordant la mer au pied des montagnes où était situé le pivot avec le groupe français.

Cet enveloppement de cavalerie correspondait en moyenne à un premier parcours de 70 kilomètres avec les objectifs de Haïffa, de Nazareth où était l'E. M. G. Allemand, Affouleh, Djenia

et Messoudieh, ces quatre derniers objectifs correspondant aux points de franchissement des monts de Samarie.

Le 20 septembre, Nazareth, Affouleh et Djenin étaient atteints. Von Oppen avait pivoté ramenant sa droite à Messoudieh. Le 21 la gauche turque était restée dans une position invariable depuis l'attaque, c'est-à-dire sur le Jourdain, mais Naplouse avait été abandonnée. La ligne turque débordait légèrement dans l'ouest de Messoudieh.

Dès le 21, la cavalerie anglaise dépassant Nazareth et Affouleh se rabattait vers le sud par les deux rives du Jourdain encerclant ainsi l'armée turque.

L'aviation anglaise trente fois supérieure embouteillait toutes les voies de retraite.

Après sa fuite précipitée de Nazareth, Liman Von Sanders arrivait à Deraa le 21 et ordonnait la retraite générale.

A l'extrême droite anglaise, il avait été ordonné d'interrompre toute attaque d'infanterie, mais de suivre simplement la retraite jusqu'à Amman, ce qui dura du 22 au 25 septembre. Allenby attendait ainsi que les garnisons turques de la voie du Hedjaz vinssent se jeter dans son filet le 28 septembre.

Avec ténacité, Liman Von Sanders reculait successivement devant le chevauchée fantastique de la 5me division de cavalerie anglaise qui parcourut 800 kilomètres perdant le quart de ses chevaux.

Pendant cette même période, Allenby avait fait 75.000 prisonniers et pris 360 canons.

Liman Von Sanders passa par Alep le 25 octobre et son armée considérée comme anéantie, trouvait le moyen de se reformer sous la direction de son lieutenant Mustapha Kemal en Cilicie et de compter plus de trente mille combattants quand survint l'armistice de Moudros à la fin d'octobre 1918, armistice que Mustapha Kemal ne reconnut pas, entrant en révolte contre le Sultan.

Successivement, tous les ports de la côte furent occupés, la 7me division indienne entra à Beyrouth le 8 octobre et le détachement français fut transporté par mer de Haïffa à Beyrouth.

Nos chers volontaires arméniens du Djebel Moussà, toujours enrégimentés, après trente-sept mois d'exil retrouvaient leur sol

natal. Beaucoup d'entre eux avaient payé de leur sang ou de leur vie la réalisation de leurs plus chères espérances.

Comme le télégraphiait à Paris le capitaine Coulondre, Haut-Commissaire par intérim : « La Légion arménienne avait témoigné qu'elle était capable de tenir stoïquement sous le feu le plus meurtrier ».

Le Lieutenant-Colonel Romieu, au cours de l'ensevelissement des morts arméniens sur l'Arara le 20 septembre, termina son discours par ces mots:

« Sur ce terrain, où hier le moindre geste appelait la mort, nous avons la fière consolation d'ensevelir les héros arméniens, tous tombés au premier rang, face à l'ennemi, en donnant l'exemple.

Tous méritent la croix de guerre, tous sont les patrons, les Saints de la Légion d'Orient.

Dormez dans votre gloire. Vous avez ouvert la route à la justice et au droit chassés de ces régions depuis des siècles. Nous saurons être dignes de vous pour que cette réparation soit complète et durable. J'en fais le serment sur votre tombe. »

Et de tout cela que reste-t-il aujourd'hui?

— Encore une fois les Arméniens ont été trahis.

Commandant BENOIST D'AZY.

Sabatier de Cabre à Liège (1769-1772)

Il n'est pas toujours aisé de s'y reconnaître, parmi les innombrables Sabatier qui surgissent aux alentours de 1789, dans la littérature du temps. Le nom est d'origine méridionale, mais il a reçu, dirait-on, pour devise : diversité.

Tantôt il s'écrit Sabathier, ou Sabbathier, ou Sabbattier. Sa forme la plus fréquente est : l'abbé Sabatier, sans plus de références. Parfois une note, discrète et furtive, essaie d'éclairer le chercheur ; la confusion s'accroît alors, car les notes embrouillent à miracle prénoms et carrières ; si bien qu'on se trouve à chaque rencontre, réduit à se demander, non sans une pointe d'humeur : de qui s'agit-il ? D'une légion, ou d'un unique abbé Sabatier ?

Or, ils sont entre beaucoup d'autres Sabatier, au moins deux, coexistant au même moment, souvent pris l'un pour l'autre, en particulier par les polices de l'an 2 et de l'an 6 : l'abbé Antoine Sabatier *de Castres*, et l'abbé Jean-Antoine Sabatier *de Cabre*.

De leur côté les Cabre sont deux frères : l'un diplomate, l'autre ecclésiastique et auxiliaire diplomatique ; sans cesse confondus, eux aussi, soit par Michaud dans sa Biographie, soit par des mémorialistes comme Lescure ou Rochefort-Labouisse, soit encore par les fameux Mémoires de Talleyrand.

Il y eut entre eux, des analogies. Tous trois viennent « du Midi ». L'un, de Castres, comme son nom l'indique ; les deux frères, d'Aix-en-Provence, où leur père, Mathias Sabatier, marié à Marie-Anne de Cabre, fut assesseur de la Ville (1) et « procureur du pays de Provence ».

(1) L'assessorat était à la fois un honneur et une charge. L'assesseur « espèce d'officier de judicature, espèce d'officier de ville » conseillait les Baillis, Sénéchaux et Prévots, gentilshommes presque toujours ignorants, les guidait, les représentait même dans l'exercice de la justice. Le procureur du pays avait dans le même ordre de choses, une juridiction plus étendue. Voir : La Curne de Sainte-Palaye. Dictionnaire historique de l'ancien langage français.

Pour nous en tenir aux deux abbés, car si peu que ce soit ils furent d'église, le même prénom d'Antoine, fut départi, on vient de le voir, à Sabatier de Castres et au cadet des provençaux. En outre, ils ont eu, l'un après l'autre, Liège pour champ d'action, ils naquirent et disparurent à peu près au même moment.

Seul de ce duo — ou trio si l'on veut — Sabatier de Castres a quelque peu surnagé, grâce à son renom de polémiste.

Collaborateur de Rivarol, et selon Talleyrand, protégé par Vergennes, il dut son grain de célébrité à ses pamphlets dont l'un des plus connus : la *Valise décousue,* imprimé en Allemagne et en Hollande, maintes fois réédité, fut traduit en plusieurs langues.

Par contre, les frères de Cabre font presque figure d'inconnus. Nul écrivain d'histoire — la petite ou la grande — ne semble avoir été tenté par leur biographie. Tout au plus quelque amateur de petits vers, aura-t-il remarqué, retenu, certain quatrain attribué parfois à l'abbé de Voisenon et assez dix-huitième siècle :

Me demander ce que c'est qu'une femme !
A moi dont le destin est d'ignorer l'amour...
D'un aveugle affligé vous déchireriez l'âme,
Si vous lui demandiez ce que c'est qu'un beau jour.

sans savoir que l'un des Sabatier, l'abbé, le composa au Palais-Royal, chez le duc d'Orléans, vers 1789.

Enfin, si nos contemporains ont lu, publiées par *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (2), les lettres de Mme de Genlis trouvées chez la comtesse d'Albany et adressées à « l'abbé de Cabre », ils se sont peu souciés d'identifier le destinataire. Oublié depuis un siècle et demi, et pourtant lié à celui de deux femmes célèbres, son nom n'a soulevé la curiosité d'aucun chercheur.

On se rappellera, toutefois, qu'un Sabatier, conseiller-clerc au Parlement, se signala avec d'Eprémesnil et Fréteau pendant les grands jours de la lutte contre la Monarchie. Cet opposant qui, pour la seule fois de sa vie, se dresse un instant, en pleine lumière, c'est lui : Jean-Antoine Sabatier de Cabre, communément appelé : l'abbé Sabatier.

Mais avant d'entrer au Parlement, il avait essayé d'autres

(2) L'Intermédiaire : 20 février 1901.

voies, non des moindres : l'ecclésiastique et la diplomatique. Il y a souvent joué au personnage mystérieux, plus habile à se pousser par la souplesse et la faconde que par des services réels. Trop ambitieux et trop ardent à solliciter de grands emplois, ce cadet de Provence, dont les débuts eussent fait envie à nombre de privilégiés, mieux nés que lui, n'a pas su soutenir une carrière. Il n'avait pas l'ombre d'une conviction. Il n'a rien édifié de solide.

Tour à tour, prêtre, auxiliaire diplomatique, avocat et magistrat, révolutionnaire d'occasion, émigré, lié au parti de Philippe-Egalité, puis ami d'une Stuart, et peut-être obscur conspirateur en Italie, il a su trop de choses et fréquenté trop de gens pour ne pas éveiller de suspicions. Et il a été également suspect à toutes les polices de la Révolution, du Directoire et de Bonaparte.

Trois fois emprisonné, puis relâché, il a toujours réussi à se tirer d'affaire, mais chacun de ses faux-pas l'a contraint de se réfugier, de se faufiler dans le mystère, de s'y rendre insaisissable, comme le lièvre de ses garrigues natales, bref de ne retirer ni gloire ni profit de son intelligence qui égalait son extrême facilité d'adaptation ; puis de repartir sur des directions qui ne sont pas, loin de là, toutes découvertes, et de finir obscurément.

Des documents originaux, ensevelis dans la poussière des archives nous ont révélé la première partie, la plus honorable, de son existence aux multiples phases. C'est grâce à eux qu'après un siècle et demi d'anéantissement, l'abbé Sabatier, mêlé à la si curieuse élection du prince-évêque de Liège, apparaît dans ces pages.

***

Le 30 mai 1769, une lettre royale, contresignée par Choiseul, accréditait officiellement auprès de « mon cousin l'Evêque et Prince de Liège, prince du St Empire, » le Sieur Sabatier de Cabre, pour « résider près de Son Altesse, en qualité de mon ministre plénipotentiaire ». (3)

Il s'agit de l'aîné des Sabatier: Honoré-Auguste, précédemment chargé d'affaires à Turin, et promu à la dignité de ministre à Liège, afin qu'il fût revêtu d'une qualité correspondant à

(3) Arch. de l'Etat : Liège. Conseil privé 171.

la mission qu'on lui confiait. Il était, en effet, envoyé à la cour de Russie auprès de Catherine II.

Et le même jour, une seconde lettre de Choiseul au comte d'Oultremont-Wegimont, frère et premier ministre du prince-évêque annonçait:

« La destination, Monsieur, que le roy vient de faire de M. Sabatièr de Cabre pour une mission en Russie, ne lui permettant pas de remplir, dans ce moment-ci, les fonctions du ministère que le roy lui a confié (sic) auprès de Monsieur le prince-évêque de Liège, ce ministre se propose de laisser le Sieur abbé Sabatier son frère, à Liège, pour y être chargé de la correspondance jusqu'à ce qu'il puisse lui-même y aller résider.... » (4)

C'est probablement cette concordance des deux frères appelés en même temps à Liège qui a causé l'erreur commise par la note des Mémoires de Talleyrand (5). Elle attribue au cadet la carrière de l'aîné, et semble ignorer l'existence d'un second Sabatier de Cabre. Quoi qu'il en soit, c'est Honoré-Auguste qui fut d'abord attaché à l'ambassade de Sardaigne sous les ordres du marquis de Chauvelin, ambassadeur du roi de France ; mais il n'est pas douteux que Jean-Antoine se soit rendu en Italie, auprès de son frère et y ait connu Chauvelin « qui m'honore, dira-t-il bientôt, de son amitié ».

Par cette nomination, Jean-Antoine prenait donc pied dans la carrière, à un poste de tout repos.

Liège respire en 1769 le calme plat, mais convenait admirablement à un débutant, d'ailleurs homme d'église, intelligent, insinuant et souple.

Principauté ecclésiastique, enclavée dans les Pays-Bas, Liége de tout temps fut une petite république bourgeoise, dont la souveraineté débonnaire était exercée par ses évêques. Ceux-ci, élus par le Chapitre Saint-Lambert de Liège « sorte de Sénat de chanoines investi du droit de choisir le souverain dans son sein » (6) relevaient à la fois des Liégeois, du Pape et du Saint-Empire, « étant élus par le chapitre, confirmés par le Pape, et

(4) Ibid. fol. 213.
(5) Talleyrand : Mémoires, I. 92.
(6) Henry Sage : La France, la Prusse et la Révolution de Liége, etc... in-8° Verviers 1909 p. 85

investis par l'Empereur ». (7) Triple influence qui a fait dire: « à la principauté de Liège était un mélange de monarchie, d'aristocratie et de démocratie » (8)

Si dans le passé, l'autorité du prince-évêque fut sans cesse mise en échec par l'esprit de sédition des Liégeois indisciplinés, elle jouissait depuis 1684, époque où Maximilien de Bavière parvint, à l'aide de sanglantes répressions, à doter enfin le pays de Liège d'une constitution, de la plus remarquable tranquilité intérieure.

Au point de vue extérieur Liège se rattachait, comme les évêchés de Trêves, de Münster, d'Osnabruck, de Paderborn, etc., au cercle de Westphalie, c'est-à-dire au Saint Empire. Sa conduite politique, dictée par sa neutralité, ne pouvait avoir évidemment que des intentions défensives, mal soutenues d'ailleurs par de mauvaises fortifications, entre autres une citadelle dont les armées de Louis XIV s'emparèrent plus d'une fois.

Car la position géographique du pays de Liège, encadré par les frontières des Pays-Bas alors Autrichiens, de la Hollande, du Luxembourg, de la France et de la Basse-Allemagne, lui donnait en cas de conflits, une importance stratégique considérable ; importance dont les Liégeois se fussent probablement bien passés, et qui leur valut d'être atrocement ravagés aux temps, encore proches, des guerres de Louis XIV.

Un siècle durant, les rois de France et les héritiers de Charles-Quint s'affrontèrent aux Pays-Bas. Nos armées franchissaient la Meuse à chaque renouvellement des hostilités. Et, « ce ne furent pas les poteaux-indicateurs avec cette inscription laconique et quelque peu naïve : *Pays de Liège, Neutralité,* qui retinrent une soldatesque avide et indisciplinée » (9).

Pays neutre, pays refuge, Liège devenait alors un repaire d'intrigues et d'espions; tandis que les habitants, perpétuellement menacés d'invasions, se trouvaient enfermés autant par leurs frontières ennemies que par les difficultés naturelles qu'on rencontrait pour entrer chez eux.

---

(7) E. C. de Gerlache. Histoire de Liège depuis César jusqu'à Maximilien de Bavière. Bruxelles 1843, in-8°, p. 277.

(8) Ibid.

(9) Henri Lonchay : La Principauté de Liège, la France et les Pays-Bas au XVIII[e] siècle. Bruxelles 1890. in-8°, p. 144.

« Pas de routes praticables, dit un historien belge, les rivières étaient presque les seuls moyens de communication » (10). Quant aux frontières, leur « enchevêtrement avec les frontières voisines était si bizarre que la nationalité de certaines devenait indécise » (11), constituant de vrais guêpiers à contestations. Il n'est pas défendu de penser que les « pays voisins » avaient intérêt à laisser subsister une indécision favorable à de soudaines incursions. Ainsi s'éternisaient ces conflits de limites dont certains, comme celui de l'abbaye mi-luxembourgeoise mi-liégeoise de Saint-Hubert, duraient depuis Charles-Quint. (12)

Emprisonné en quelque sorte par son isolement géographique, le petit pays liégeois ne pouvait passer nulle part ses marchandises sans payer des droits, ruineux pour lui, mais très profitables à l'Autriche régnante aux Pays-Bas, et dont la politique s'ingéniait à perpétuer leur source, en contrecarrant l'établissement de communications plus aisées entre Liège et la France : « communications infiniment désagréables, dira plus tard Sabatier, à cette puissance avide et jalouse. » (13)

C'est sur la menace d'un projet autrichien, d'ouvrir une route allant de Namur vers le Luxembourg sans tenir compte des droits de propriété réclamés de tout temps par les Liégeois, que ces derniers, dont les sympathies envers l'Autriche étaient médiocres et les aspirations françaises profondes, sollicitèrent le roi Louis XV de prendre l'initiative d'établir une voie directe entre Liège et la France.

Un envoyé extraordinaire du gouvernement liégeois, le chevalier d'Heusy, se rendit à notre Cour, afin de démontrer l'importance stratégique et économique de cette communication, pour les deux parties, mais spécialement pour la France.

Les raisons présentées par M. d'Heusy, obtinrent aisément notre adhésion, et le 23 mai 1767, les préliminaires d'un traité en vue de l'établissement d'une route franche reliant Liège à Givet, étaient signés ; l'envoyé liégeois restait à Paris afin d'en régler, de concert avec notre ministère, les stipulations.

---

(10) Ibid... p. 146.

(11) Ibid.

(12) Le duc d'Aiguillon au comte de Flavigny. Dépêche du 26 mars 1771. Arch. Aff. Etr. Liége 63.

(13) L'abbé Sabatier au duc de la Vrillière. Dép. du 10 Mars 1771.

Mais cette négociation n'en finissait pas de trainer. Elle durait depuis deux ans lorsque l'abbé Sabatier fut nommé par intérim à Liège, tandis que son frère se rendait à Pétersbourg.

Puisque les négociations du traité se poursuivaient à la Cour de France, le rôle de ministre à Liège devait se borner à peu de chose. Pourvu qu'il résidât, maintenant au moins par cette présence la place de la France; qu'il expédiât une correspondance supposée peu troublante, le jeune abbé de Cabre pouvait y suffire : son choix se justifiait de tous points.



Nous ne savons rien sur son arrivée, sinon que déjà chanoine prébendé, mais de Noyon, il arbora une qualité nouvelle, propre à inspirer au noble chapitre Saint-Lambert, une considération que son ardeur, à défaut de naissance et de renommée, eût malaisément postulée. Il s'intitule vicaire général. Il signera ses dépêches, en renversant un peu son nom — sans doute le jugeait-il plus avantageux ainsi — : l'abbé de Sabatier-Cabre, vicaire général de Bourges.

Comme prestige, c'était assez mince encore, auprès des « tréfonciers » de Liége, pourvus soit de richissimes quartiers de noblesse, soit de grades de théologie.

Le chapitre Saint-Lambert se composait en effet de cinquante-huit chanoines prébendés, appelés tréfonciers, et formait une de ces aristocraties d'église, si nombreuses au XVIIe et XVIIIe siècles. Quelques villes du pays possédaient le droit de proposer des candidats à tel ou tel siège capitulaire, mais la nomination appartenait au Pape, et, de même qu'au Sacré-Collège, Rome s'efforçait de maintenir une juste proportion entre les puissances intéressées, la majorité des sièges revenant aux familles d'origine liégeoise.

Toutefois, comme on vient de le dire, deux voies seulement : la naissance, la science religieuse, ouvraient l'accès du chapitre.

Par la première de ces voies, s'affirmait l'autorité du Saint-Empire. Il avait fait nommer entre autres membres, sentinelles de la Cour de Vienne, le prince Guillaume de Sam, beau-frère du prince de Stahrenberg, ministre d'Autriche à Bruxelles ; un d'Argenteau, oncle de Mercy, l'ambassadeur en France ; un Cobenzl, un Nesselrode, un Nassau-Coroy, etc. Plusieurs de ces cha-

noines ne résidaient d'ailleurs pas habituellement à Liége, et n'y venaient que sur l'ordre de Vienne.

De son côté l'Allemagne, c'est-à-dire la Bavière, Trèves, l'électeur palatin, comptait quelques représentants relativement titrés. Chacun de ces grands seigneurs : « reçu sur ses preuves de pères et de mères » avait droit à l'appellation de « gentilhomme capitulaire » ou encore de « chapitral ». Les théologiens devaient se contenter du titre de « chanoines docteurs ».

L'abbé Sabatier, auprès de ces héritiers d'illustres maisons, et de ces docteurs, ne pouvait se targuer que de ses protections à la Cour de France, de sa belle mine et de son savoir-faire. Ses vingt-huit ans, sa taille élégante (14) imposent l'attention. Il a le front élevé, dégagé, les yeux gris, « d'une forme bien expressive » (15), le cheveu fin, châtain clair. Sa parole abondante et facile apporte la mobilité rayonnante de la Provence dans cette ville brumeuse, dans ce milieu un peu lourd, réservé, cérémonieux, où la tendance restée assez espagnole des Liégeois, est mêlée d'influences autrichiennes et allemandes. Il ne dut pas déplaire, bien que le bas du visage très court « la bouche très grande et le menton avancé » (15 bis) ne fussent point agréables. Il est plus que probable qu'il sut, dès l'abord, faire sonner aux oreilles liégeoises, les noms et qualités de ses éminents amis français : le marquis de Brancas (Les Brancas appartenaient à la plus haute noblesse provençale), le marquis de Chauvelin, « qui m'honore, écrit-il, de l'amitié la plus particulière », et le duc de la Vrillière, à qui les siens devaient beaucoup. Il a besoin de se donner du lustre ; il s'y emploiera sa vie durant, sans jamais se guérir d'une vantardise, qui chez lui coule de source, est comme une seconde nature. Mais enfin il s'appuie sur le prestige du nom français ; il représente, peu ou prou il n'importe, le pouvoir magnifique et incontesté du roi de France : il est justement fier de se dépenser à son service.

« Pas de zèle » devait plus tard enjoindre Talleyrand, aux Sabatier de son département. Le nôtre, s'il eût reçu les ordres de l'habile prince de Bénévent, aurait sans doute appris à modérer

(14) Il avait 1 m. 9 : cs. Avis relatif au Passeport. Papiers de Cabre. A. N. F7 6165.

(15) Danloux-Journal durant l'Emigration (1753-1809), publié par le baron Roger Portalis, Paris 1910, in-f°, p. 71.

(15 bis) Ibid.

sa fougue. Car, brûlant de se tailler au plus vite, un bout de rôle, il ne parle précisément que de son zèle, que de son empressement à « rendre compte de tout ce qui se passera d'intéressant dans la résidence de Liège ».

Comme il ne se passait rien, on ne lui répondait pas toujours. Le débutant se bat les flancs pour rédiger ses dépêches, ne leur trouvant d'aliment, outre les sempiternelles allusions à la nécessité de hâter la conclusion du fameux traité, que dans les sujets commerciaux : par exemple, les droits de sortie de la ferronnerie ou de la clouterie liégeoises ; sujets très utiles à la discussion du traité, mais assez peu glorieux.

En décembre 1770, Choiseul, dont la disgrâce s'annonçait, fut remplacé, par intérim, aux Affaires étrangères. Et Sabatier qui se morfondait, eut sans doute l'espoir d'être considéré avec quelque faveur, car le nouveau ministre était le duc de la Vrillière, auquel il s'empresse de rappeler ses « bontés, pour mon Père, dit-il, pour mon frère, et pour moi-même (16) ». Sur quoi il s'illusionnait. Si, comme on peut le supposer, le duc avait contribué à obtenir de Louis XV, douze ans auparavant, l'anoblissement de Mathias Sabatier, et la place de maître des requêtes pour son fils aîné, Honoré-Auguste, il ne cessera de traiter l'abbé d'assez haut, et de ne lui accorder qu'une importance très relative. D'autant que celui-ci rapporte imprudemment, et non sans naïveté, les propos de « personnes malintentionnées » peu faits pour disposer le ministre en sa faveur.

Devant les délais apportés aux négociations du traité, le bruit courait en effet, chez les capitulaires, que la Vrillière « tout dévoué à la Maison d'Autriche », ne se prêterait pas de bonne grâce aux désirs liégeois. Ces rumeurs, l'abbé Sabatier aurait voulu les combattre en face : mais « les malintentionnés » esquivaient toute explication : « Ces Messieurs, écrit-il, s'enveloppaient toujours devant moi dans les termes réservés du respect et de la confiance envers notre Cour (17) ».

Pour comble d'infortune, « notre Cour » ne jugeait pas opportun de le tenir au courant de la marche des négociations poursuivies à Paris par d'Heusy.

(16) L'abbé Sabatier au duc de la Vrillière. Dépêche du 1er Janvier 1771, fol. 3.
(17) Id. Dépêche du 10 mars 1771.

Réduit à se donner les airs d'être renseigné, tout en n'apprenant les nouvelles que par les échappées des uns et des autres, il finira par se plaindre, avec une pointe de reproche de « l'ignorance absolue » où on le laisse, et des expédients auxquels il se voit obligé de recourir, pour pallier ce désavantage.

Et enfin, il souffrait du mal d'impécuniosité, sans traitement fixe, dépendant uniquement de ses propres moyens. Car si l'on avait pourvu Liège de deux Sabatier : l'un titulaire du poste et des émoluments y afférant, mais envoyé en mission à Pétersbourg ; l'autre, chargé de lui tenir la place, n'émargeait pas au budget du département et devait recevoir de son frère, le viatique nécessaire à sa situation. Malheureusement, la résidence de Pétersbourg était coûteuse et Sabatier l'aîné, pris de court, ne se trouva pas en mesure d'argenter son frère.

Au bout de deux ans d'inaction et d'éloignement, celui-ci, d'ailleurs obsédé par le besoin de se signaler au duc de la Vrillière pensa qu'on lui devait bien un voyage, et sollicita un congé:

« Monseigneur, écrit-il, depuis près de deux ans que j'ai l'honneur d'être ici chargé de la correspondance de la Cour, à la place de mon frère, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté, l'insuffisance de ses moyens pour la résidence de Saint-Pétersbourg, l'a mis dans l'impossibilité de me fournir le moindre des secours qu'il m'avait garantis à son départ. Je me suis ainsi trouvé réduit à mes revenus ecclésiastiques (qui sont fort peu de chose) pour faire face aux dépenses les plus indispensables de mon poste à la Cour de Liége. Je dis, Monseigneur, les plus indispensables ; car pour toutes les autres, je m'y suis constamment et absolument refusé. Mon ordre économique eût été capable de suppléer à mes facultés, si j'avais eu en France un administrateur fidèle. Mais un prétendu ami que j'avais préposé à mes affaires, pour venir suivre icy celles du Roy, s'est insensiblement accoutumé à disposer de mes deniers comme des siens ; j'ai beau réclamer, etc... (18) ».

Le tour de plume est joli ! On voit que Voltaire a fait école... Mais la réponse que la Vrillière expédia courrier par courrier, témoigne qu'on juge « superflu de rien mander à Sabatier concernant les détails de la correspondance » puisqu'il demande à

---

(18) L'abbé Sabatier au duc de la Vrillière, Dépêche du 12 Mars 1771. fol. 6.

venir en France pour ses affaires personnelles, et, lui dit-on : « rien n'empêche que vous vous mettiez en route à l'époque qui vous sera la plus commode (19) ».

Cette époque n'est pas encore celle des congés payés : Sabatier estima ne point devoir quitter son poste. Une fièvre tierce lui survint à propos, le fit renoncer « à un voyage onéreux » et le dirigea, pour sa convalescence, vers les eaux de Spa. C'est là qu'il découvrit une idée de génie, susceptible de lui conférer autorité et relief.

On sait de quelle brillante réputation Spa jouissait dans l'Europe entière. De toutes parts, les plus grands personnages affluaient dans la verte station balnéaire, ainsi qu'en font foi, les « listes des Seigneurs et Dames venus aux Eaux de Spa » et publiées par la ville. Mais cette renommée attirait aussi quantité d'indésirables. La licence des mœurs s'ensuivait, où, malheureusement, quelques-uns de nos compatriotes, peu recommandables, s'étaient fait remarquer.

« Il semble, écrit Sabatier, que ces eaux célèbres soient le rendez-vous de tous les avanturiers (sic) de l'Europe... Les Anglois qui sont là en affluence en sont témoins avec un plaisir malin, et leur jalousie nationalle (sic) ne cherche qu'à nous juger d'après quelques Français expatriés qui trembleraient de se livrer en France à la moindre des licences par lesquelles ils viennent se déshonorer chez l'étranger (20) ».

Reconnaissons ici, la vieille et perfide accusation d'immoralité, tant de fois exploitée contre nous. Il est d'ailleurs probable que la police du lieu fermait les yeux. Sabatier pense pouvoir la suppléer et il ne craint pas de garantir l'approbation du gouvernement liégeois, pour les « vues et précautions » dont il demande à être l'exécuteur. De quoi s'agissait-il donc ? Tout simplement de s'assurer de l'identité «de tous les sujets du Roy qui ne se roient ni connus ni avoués de personne sur ces lieux, et d'engager le Commandement Liégeois à les en faire partir aussitôt qu'ils commenceraient à se rendre suspects ». Sans doute « la manutention de ce bon ordre pourrait occasionner de loin en loin quelques fraix » (sic). Sabatier offrait de les avancer et ajoutait: « Je

(19) Le Duc de la Vrillière à l'abbé Sabatier. Versailles, le 19 Mars 1771. fol. 8.
(20) L'abbé Sabatier au même. Liège, le 10 Mai 1771. fol. 19.

désire, Monseigneur, que l'expédient que j'ai l'honneur de vous indiquer, vous paraisse propre à préserver dans ce pays le nom français de l'avilissement qu'il y a trop souffert jusqu'à ce jour, par l'inconduite impunie de quelques mauvais sujets, et que vous me dicterez en conséquence, vos ordres, auxquels je me conformerais avec scrupule (21) ».

Le duc de la Vrillière, craignant avec raison quelque confusion de pouvoirs, se récusa. Il se bornerait à « ne délivrer des passeports qu'à des gens connus. C'est, dit-il, aux habitants et aux magistrats de Spa, de se défier de tous les autres... et cette observation peut suffire pour éclairer la police d'un côté et la bonne compagnie de l'autre. Toute autre mesure de notre part pourrait être déplacée et sujette à inconvéniens (22) ». En chef qui n'est pas dupe, il concluait, doucement railleur : « Vous serès le maître, Monsieur, d'aller passer à Spa, la saison des eaux, puisque vous croyès qu'elles seront utiles à votre santé »...

Si nous mentionnons ce minime incident c'est qu'il est en avance de vingt ans, et que, par un curieux hasard, l'abbé Sabatier venait de faire lever un brûlot : le droit du Prince-Evêque à exercer son autorité à Spa en matière de police. Car la dispute de ce droit servira précisément de prétexte aux Liégeois, revenus soudain, sous l'influence des idées de 1789, à leur humeur insurgente, pour se révolter contre des abus imaginaires. Le brûlot s'enflammera, mettra le feu à toute la Principauté, ce sera le signal de la Révolution et l'annonce de la fin des Princes-évêques. L'ambition de Sabatier ne prévoyait certes pas ce corollaire lointain.

*
* *

Le 8 juin 1771, sans avoir fait avancer d'un pas la conclusion du traité, le duc de la Vrillière, ministre par intérim, céda le fauteuil des Affaires étrangères au duc d'Aiguillon, et lui laissa un témoignage, (qui ne fut peut-être pas de pure forme), du zèle et de l'application de Sabatier. De son côté, celui-ci s'empressa de les faire valoir auprès du nouveau ministre, sans craindre d'abuser — c'était, paraît-il, la mode — des coups d'encensoir.

Vif, souple, apte à saisir rapidement les choses, à les ampli-

(21) Ibid.

(22) Le duc de la Vrillière à l'abbé Sabatier, Dépêche du 16 Mai 1771.

fier plutôt qu'à les concentrer, un peu bourdonnant, il cultive avec assiduité l'art de faire sa cour.

Pareille méthode semble lui avoir gagné des sympathies à Liége, et tout au moins l'indulgente confiance du Prince-évêque et de son frère et ministre le comte d'Oultremont-Wegimont.

Ces heureuses affinités auraient dû nous servir, à mesure que les délais des pourparlers au sujet du traité se prolongeant, les capitulaires qui comptaient dans leurs rangs une importante fraction hostile à d'Heusy, parlaient d'exiger son rappel. Mais le Prince, brouillé avec son Chapitre, gouvernait à sa guise. Toutefois il se lassait de nos lenteurs.

Sabatier n'avait pas cessé de stimuler de son mieux l'attention de la Vrillière. Chacune de ses dépêches, ou presque, revient à la charge durant l'année 1771. Il reprend ses arguments auprès du duc d'Aiguillon, et s'appuie sur l'autorité du comte d'Oultremont-Wegimont pour lui exprimer les espoirs « qui feront, dit-il, bénir votre nom à Liége ». Bientôt il insiste, non seulement sur les avantages commerciaux du traité, en temps de paix, mais encore sur ceux, plus grands, du temps de guerre : « donnant à nos armées la facilité de tomber, s'il le fallait, soit sur la Hollande, soit sur la Westphalie aussi rapidement que si ces pays étaient aux portes de la frontière (23) ». Et il prend soin d'adresser par lettre particulière, au nouveau ministre, un tableau très exact sur les forces militaires, les finances et les ressources de la principauté, ce qui lui vaut une chaleureuse approbation.

Mais aussitôt on le voit s'affairer, par lettre et par dépêche, à solliciter la permission d'aller à Paris pour les objets qui sont en discussion à Liège, il invoque encore à cet égard, le désir du comte d'Oultremont-Wegimont. Tant d'insistance donne à réfléchir. Toutefois. Sabatier choisissait bien son heure pour se présenter au nouveau ministre. Il venait d'apprendre par le marquis de Brancas, que le duc d'Aiguillon s'était exprimé en termes flatteurs sur son compte. A elle seule, une telle raison eût justifié son empressement.

A ce moment précis, un événement inattendu renversa d'un seul coup toutes les combinaisons possibles. Le Prince-Evêque,

(23) L'abbé Sabatier au duc d'Aiguillon. Liége le 20 Avril 1771.

frappé soudain d'apoplexie, succombait à son château de Warfuzée. C'est le mardi 22 octobre 1771.

« J'avais eu, raconte Sabatier, l'avant-veille, dimanche 20 du courant, l'honneur d'y dîner avec lui et de lui parler fort au long de nos affaires. Jamais il n'avait paru mieux se porter qu'à l'instant où la mort l'a frappé (24) ».

***

Par les compétitions qu'elle éveille, la vacance du trône ecclésiastique liégeois propage des répercussions européennes. C'est l'unique circonstance où Liége, quittant l'arrière-plan que, non sans dédain, Louis XIV lui assignait sur la carte des Etats, passe, à la face de l'Europe, au rang de vedette.

L'Autriche, la Hollande, la Bavière et tous les princes allemands catholiques, l'Angleterre même, entraient en lice, pour épauler leurs candidats. Les princes bavarois s'étaient par trois fois succédés à Liége, pour son bonheur d'ailleurs. Après eux, c'est-à-dire pendant tout le XVIIIe siècle, la France avait su faire triompher son influence, et d'Oultremont, le prince défunt, passait pour lui devoir son élévation puisqu'il fut élu contre le prince Clément de Saxe qu'appuyaient les palatins — et sous-entendu, l'Empire. Mais la correspondance de Sabatier révèle que, par notre faute (toujours les retards apportés au traité) son amitié était sur le point de se tourner du côté de Vienne lorsque la mort le surprit. En tout cas, Sabatier, renseigné aux sources, dément que son élection ait résulté d'influences étrangères : « Toutes les voix qui firent, dit-il, le comte d'Oultremont prince, lui étaient engagées avant que les ministres de France et de l'Empire eussent commencé leurs démarches, auxquelles ils donnèrent depuis une activité et des ressorts superflus (25) » ; activité qui devait aussi, paraît-il, compter avec les moyens des banquiers hollandais, « au langage simple et persuasif », mais auprès duquel, « les beaux discours des ministres des grandes puissances étaient bien faibles (26) ».

De toute façon, deux influences se partageaient l'enjeu du

(24) L'abbé Sabatier au duc d'Aiguillon. Liège le 23Oct. 1771.
(25) L'abbé Sabatier au duc d'Aiguillon. Liège le 28 Oct. 1771.
(26) Ibid.

succès : l'influence autrichienne et la nôtre ; deux pôles entre lesquels, les fils du bercail liégeois défendaient avec conviction leur prérogative capitale : le choix du souverain.

***

Dans la dépêche où il annonce au duc d'Aiguillon la mort du Prince-Evêque, Sabatier, sans perdre un instant, dessine la position. On le sent aussitôt en pleine effervescence. Suppositions, commentaires sur les partis probables, l'importance des intérêts en jeu, les tractations inévitables, les sondages à tenter, et les secrets qui se transmettent à l'oreille avec les instructions venant des cours européennes, tout ce mouvement qui agite déjà sourdement les entours du chapitre se peint en un tableau vivant, où le narrateur excelle.

Dès lors, ses dépêches vont constituer une relation piquante, véritable page de mœurs, et des plus curieuses, sur les coulisses d'un événement historique peu connu chez nous. On se bornera à utiliser l'essentiel, pour l'intelligence du récit.

Parmi les prétendants possibles, quel serait, tout d'abord, le candidat du Saint-Empire?

Chacun pensa en premier lieu, au prince Clément de Pologne, duc de Saxe, Electeur de Trèves, et candidat malheureux à la précédente élection.

Mais l'impératrice Marie-Thérèse, ne destinait-elle pas à son dernier fils, l'archiduc Maximilien, déjà coadjuteur de l'Ordre Teutonique, un apanage considérable, formé par les évêchés rhénans ? Le bruit courut que Vienne chercherait dès lors à lui assurer « outre l'Electorat de Cologne et Münster, Liége et tous les évêchés voisins ».

L'extrême jeunesse de Maximilien — il a quinze ans à peine — ne semblait toutefois rendre ce dessein réalisable que dans l'avenir. A moins que par le moyen d'un tiers, il se trouvât virtuellement exécuté. Ce tiers existait. C'était l'Electeur de Cologne, entièrement dévoué à l'Empire, et mainte fois sollicité de donner à l'Evêché de Münster, qui dépendait de lui, l'Archiduc pour coadjuteur. Il pouvait briguer le trône ecclésiastique liégeois, et s'il se faisait élire, s'en démettre plus tard au profit du prince autrichien.

L'Electeur de Cologne, par l'intermédiaire de l'agent anglais près le Cercle de Westphalie, et son ami intime M. de Cressner, commença, de sa résidence de Bonn à pressentir secrètement quelques tréfonciers. L'abbé Sabatier venait tout juste de lier connaissance à Spa, avec Cressner : « homme plein d'instruction, d'esprit et de mérite, vieilli et consommé dans les affaires ». Il ne doute pas que l'Electeur se mette sur les rangs « de concert avec l'Impératrice-Reine », et qu'il n'ait « tout l'appuy de l'Empire, de l'Angleterre et de la Hollande », s'attendant même à la vénue de Cressner à Liège pour y tenir la maison de l'Electeur, dont il est l'ami, et « flatter la foule des capitulaires par les dîners et les invitations journalières qui répandent si bien la douce persuasion parmi plusieurs de ces Messieurs. » (27)

Concurremment avec Cressner, le Premier ministre de Son Altesse Electorale, le baron de Belderbusch, adressait aux tréfonciers « une grande lettre, que le malin Sabatier réussit à se faire confier, dans laquelle ce ministre sollicite et implore des suffrages pour son maître ». (28) On lui a, bien entendu, demandé le plus grand secret. Mais Sabatier n'hésite pas : « quelque secret qu'on ait pu me demander, dit-il, comme mon zèle pour les intérêts du Roy est, selon moi, mon premier devoir, je ne balance pas un moment, écrit-il au duc d'Aiguillon, à vous en faire, Monseigneur, la confidence ».

Cependant, la période électorale, si l'on ose ainsi parler, n'est pas ouverte, les tréfonciers se refusant, par bienséance, à « avoir l'air de s'occuper du choix d'un Prince avant que les derniers devoirs qu'ils appellent « exègues », aient été rendus au pauvre défunt. »

Sans les attendre, le prince Clément jugea opportun d'esquisser une rentrée timide, sous le couvert de la prudence que son échec passé lui commandait d'observer. Il fit donc le même jour, 30 Octobre 1771, une ouverture au roi de France, et... à l'abbé Sabatier qui se flatte ainsi d'être connu du prétendant.

Vis-à-vis du Roi, il s'abrite, s'excusant presque, derrière l'offre que ses anciens amis lui ont faite, de leur voix, mais s'il « espè-

(27) Ibid.
(28) Ibid.

re tout, des bontés de l'Empereur et de l'Impératrice douairière », il supplie, avant toute autre, Sa Majesté, de déclarer ses sentiments à son égard. (29)

Auprès de Sabatier, c'est d'une feinte qu'il use : « le souvenir des désagréments que lui a valu la dernière élection, et qui l'empêcheront de déclarer ses prétentions, à moins d'une probabilité presque sûre dans la nouvelle ». (30) En d'autres termes, l'Electeur n'avait aucun appui certain ; il tentait de s'assurer le plus puissant, avant de se déclarer.

Toutefois, avec la mort du Prince-Evèque, les pouvoirs des agents diplomatiques accrédités à la cour liégeoise, expiraient. L'exercice de la souveraineté appartenait dès lors au Conseil capitulaire jusqu'à l'élection du nouveau Prince. Le chancelier du Chapître, assisté de l'Ecolâtre, du Grand doyen, du Grand Prévòt et autres dignitaires du Conseil privé, assumait la direction des affaires. Une nouvelle « accréditation » devient donc indispensable pour Sabatier, s'il doit rester à Liége « comme la connaissance des esprits du Chapître et de la manière dont il faut traiter avec eux » l'en persuade.

Il va saisir l'occasion de solliciter, toujours uniquement « par zèle et pour le succès des vues du Roy.... d'être en état de mettre quelque dignité au langage et aux démarches qu'il espère se voir prescrire ». (31) On comprend ce que parler veut dire; parler au nom du Roi s'entend.

Or les « vues du Roy », mais Sabatier ne pouvait même pas l'imaginer, étaient déjà fixées. Elles venaient de se porter sur le candidat le moins prévu mais dont il ne convenait pas d'afficher prématurément le choix, ni les démarches, ni l'extraordinaire faveur. Un grand nom, une illustre et ambitieuse maison appuyaient plus efficacement sans doute que son titre de docteur en Sorbonne le dessein du prétendant. Il n'appartenait pas au chapître Saint-Lambert, et donc ne remplissait nullement la première des conditions prévues par les statuts liégeois pour justifier une aspiration au trône ecclésiastique : être tréfon-

(29) Copie de la Lettre de l'Electeur de Trèves au Roi. 8 Nov. 1771.

(30) Mémoire sur la vacance actuelle de la Principauté de Liège. Fontainebleau 5 septembre 1771.

(31) L'abbé Sabatier au duc d'Aiguillon. Not. 1771.

cier du Chapitre (32). Mais il y pouvait atteindre de deux autres manières: ou par postulation, c'est-à-dire moyennant les deux tiers des suffrages, ou par une voie exceptionnelle: en obtenant du Pape un bref spécial d'éligibilité.

C'est sur cette dernière, la plus glorieuse, que le prince Louis-Ferdinand de Rohan-Guéménée, archevêque de Bordeaux, fonde ses espérances. Ce frère cadet du cardinal que guette l'affaire du collier, est aussi l'ami du prince de Soubise, maréchal-courtisan vaincu à Rosbach, et de la sœur de Soubise : la Comtesse de Marsan.

A eux trois, ils ont obtenu de Louis XV l'appui de cette influence royale, toute-puissante, privilégiée à Rome, qui doit pouvoir arracher le bref à l'indécision de Clément XIV. L'appui royal sera même aussi déterminé, aussi total que possible.

Un exprès dépêché au cardinal de Bernis lui porte, en toute hâte, l'ordre d'intervenir auprès du Pape, au nom de S. M., « de la manière la plus pressante et avec les plus vives instances », mais d'Aiguillon, transmettant la volonté du Roi, insiste sur le secret, afin « que les vues de M. le Prince Ferdinand ne percent pas avant le temps qui sera choisi pour les faire éclater (33) ». L'histoire si curieuse de l'aventure de Rohan, et de ses rebondissements successifs, a fait l'objet d'une excellente étude (34). Dans le livre minutieusement documenté qu'il lui a consacré, l'auteur, M. Henry Sage, appuie volontiers sur l'inconsistance du prince Ferdinand, et démontre comment elle se manifesta dans la suite des événements. Il est certain que la faveur impérieuse du Roi, opiniâtrement maintenue (alors même que tous les espoirs seront ruinés), autorisait seule cette candidature, et mit nos agents à Liége dans une très fausse position. Les avis transmis par Sabatier permettent cependant d'interpréter un peu différemment la possibilité d'asseoir un Rohan sur le trône de Liége.

A première vue, sa tentative a peu de chances de succès auprès des capitulaires, assez jaloux à cette époque, de choisir eux-mêmes, *in gremio,* leur souverain. Mais l'illustration de la famille représentait un avantage capital. « Il n'y a jamais eu d'exemple d'un prince de Liége mal allié, dira Sabatier. La faction alleman-

---

(32) Voir page 29.

(33) D'Aiguillon à Bernis. Dépêche 30 oct. 1771.

(34) Henry Sage, op. cit..

de, intraitable sur cet article, est trop forte dans le Chapitre pour oser se flatter que le Roi ne s'exposerait pas à une vaine démarche, en portant (un candidat) qui serait homme de qualité chez nous, et qui n'est que docteur à Liége (35) ».

Et enfin songe-t-on au coup de maître, qui eût placé — si le succès le favorisait — un évêque français sur ce trône épiscopal d'Allemagne ? C'était évidemment une carte exceptionnelle à jouer.

Moins mondain, plus attentif à cultiver les influences du Chapitre, Rohan, élevé sur le pavois par le prestige français n'aurait-il pu réussir ? Ce n'est peut-être là qu'une hypothèse, mais en tout état de cause, elle reste vraisemblable puisque, sur un plan bien différent, elle devint réalité plus tard. Et d'Aiguillon tout en se prêtant de tous ses moyens aux ordres royaux, pour agir vigoureusement à Rome, mais soucieux de réserver l'avenir, observera une conduite extrêmement circonspecte.

Sabatier, jeune, inconsidéré, se tiendra tout d'abord en dehors de cette affaire. Mandé à Fontainebleau où la Cour réside, et puisque, d'ailleurs ses pouvoirs ont temporairement cessé, celui-ci apportera les renseignements qu'il a recueillis sur place ; il les réunira dans un mémoire. D'autre part, on enverra à Liége, un diplomate plein de tact, d'expérience et de pondération : le comte de Flavigny, muni d'instructions très serrées, et avant tout, de garder à l'égard de Rohan, un maintien fort secret ; d'éviter de paraître s'engager ouvertement.

Voici l'heure, pour Sabatier, de faire ses preuves. Ne s'était-il pas flatté à maintes reprises, et non sans quelque naïveté, de connaître le milieu ecclésiastique liégeois ? On l'invitait à montrer ce qu'il savait. Rendons ici justice à sa clairvoyance, à sa très nette compréhension des « Esprits du Chapitre » comme il disait. L'avenir lui donnera raison sur tous les points ; mais d'Aiguillon ne parait pas s'être souvenu du service que ce mémoire lui rendit.

A la date où Sabatier le rédige (5 novembre 1771) nul projet de candidature n'a encore officiellement transpiré. « Nous vivons dans une inaction étonnante, dit une lettre de Liége de cette même date. Chaque jour nous avons Chapitre, et personne n'ouvre la

(35) Mémoire de Sabatier sur la vacance du trône de liège. 5 Nov. 1771.

bouche que pour parler de choses peu intéressantes (36) ». Sabatier ne sait donc rien des mouvements qui, dès son départ, vont se dessiner. Mais il estime d'ores et déjà, fort douteux, même avec l'appui éventuel du Roi, le succès du prince Clément. Surtout, et c'est là son mérite, il discerne clairement le seul prétendant souhaitable et capable de réussir, s'il se met sur les rangs ; et ce discernement lui donnerait quelque droit à des élogs.

Le comte de Welbruck était en effet l'un des rares hommes d'Etat du Chapitre. Gentilhomme — Chapitral — déjà ministre d'un précédent prince de Liége ; le cardinal de Bavière, il avait su s'acquérir une grande considération. Né palatin, il ne sera pas inféodé par destination aux partis que les différentes nations antagonistes comptent dans le Chapitre.

D'autres, par intérêt ou par politique, se tournaient vers nous. Lui, était français d'inclination. On l'avait vu, pendant les guerres de Louis XIV « se ruiner pour recevoir et accueillir tous nos officiers généraux, qui n'avaient pas d'autre maison que la sienne ». Louis XV, reconnaissant, gratifia Welbruck de l'abbaye de Chemènon en Champagne, et Welbruck, avait tenu à mettre à la place d'honneur dans « l'appartement le plus paré de son hôtel » une copie du grand portrait de Louis par Carle Van Loo, exécutée par le peintre, et qu'il montrait avec enthousiasme à ses amis.

Une autre considération, et que Sabatier faisait valoir, non sans raison, le comte de Welbruck était aussi, comme plusieurs des capitulaires de Saint-Lambert qui cumulent volontiers les prébendes, tréfoncier de Munster. « Il a, dit Sabatier, dans ce Chapitre un parti considérable opposé sous-mains à l'Electeur de Cologne, et Sa Majesté pourrait parvenir par lui à faire frustrer de l'évêché de Münster la Maison d'Autriche et les Hollandais qui se donnent déjà beaucoup de mouvement pour faire passer ce pays immense, si fertile en soldats, au jeune archiduc ou au baron de Furstemberg, créature vouée et livrée à l'Angleterre et à la Hollande ».

« Voilà, concluait-il, les choses telles que je les vois et de la meilleure foi, sans autre intérêt que celui du Roi ». Toutefois, une ombre fâcheuse assombrissait la brillante réputation de Wel-

(36) Extrait d'une Lettre de main sûre de Liége. 5 nov. 1771.

bruck. Une dame le gouvernait, bien qu'il ne fût plus jeune ; et cette faiblesse lui aliénait *à priori* une grande partie de ses confrères.

Sur sa demande, d'Aiguillon le souligne avec intention. Sabatier revint à Liége pour y travailler sous la direction du comte de Flavigny. Auparavant, il eut avec ce dernier, à Fontainebleau, un long entretien où il lui donna « sur la plupart des tréfonciers, des indications très différentes de celles qui venaient de d'Heusy ou des bureaux du ministre, « ce qui me met, ajoute Flavigny, dans le cas de redoubler d'observations autant que je serai sur les lieux »....

Quand il y arriva, les partis s'étaient formés. Celui des « Clémentins » s'agitait, sous l'énergique impulsion du tréfoncier de Stouppi, « l'homme du chapitre qui a le plus d'esprit » disait-on. Bénéficiaire de deux abbayes en France, Stouppi passait pour français et aurait dû, par reconnaissance, réserver ses efforts à notre candidat. Il prit exactement la position opposée, et se signala par son ardeur passionnée en faveur du prince Clément. Peut-être espérait-il devenir son ministre!. Il mènera ses partisans d'une main vigoureuse et voudra, jusqu'au bout, avec plus ou moins de bonne foi, forcer le succès. Danton avant la lettre, si l'on ose dire, il aura l'audace de se targuer de la protection du Roi, traduisant par l'adage: « Qui ne dit mot consent », les politesses et les silences du malheureux Flavigny, garrotté par les instructions réitérées qu'il reçoit, et ne pouvant ni avouer, ni désavouer Rohan.

De son côté, Welbruck se déclarait officiellement. Seul, de tous les candidats, il faisait les visites d'usage; il conviait Flavigny à un « repas très splendide ». D'autres noms surgissaient encore: celui du grand-doyen, Booz de Waldeck, allemand, sans grande valeur ; celui du comte de Borchgrave, tréfoncier de mérite, unanimement estimé, ecclésiastique exemplaire, susceptible d'avoir l'appui hollandais. Il y eut même une tentative isolée, donc mort-née, du cardinal d'York.

Et, enfin, contre toute attente, l'Electeur de Cologne s'effaçait de l'horizon et l'on apprendrait bientôt que l'Impératrice-Reine, renonçait à proposer l'Archiduc. En réalité, Vienne savait à présent son projet voué à l'échec.

***

Rois et princes luttent d'influence, mais l'arbitre souverain de cette compétition d'ordre ecclésiastique, ne peut être que le Pape. Cependant qu'à Liége, dans l'attente des décisions de Rome, le Chapitre se tient en expectative, et joue l'inaction, à Rome chaque prétendant non-capitulaire se hâte de gagner ses concurrents de vitesse, et délègue un envoyé au Vatican.

Bernis, on l'a vu, était arrivé bon premier; la réponse du Pape se faisant attendre, il se présentait au Vatican; il s'y rencontra un jour avec le ministre du prince Clément qui venait, lui aussi, solliciter un bref d'éligibilité, et craignait si fort d'échouer, qu'il préféra remettre à Bernis le soin de présenter sa requête. L'un et l'autre connaissaient d'ailleurs les dispositions de Clément XIV.

Fin, juste, suave franciscain, le Pontife, mieux que personne était informé sur les évêques du Saint-Empire. Il avait dès longtemps arrêté « son système », comme on disait alors, qui était « de n'accorder aucun bref d'éligibilité pour les sièges d'Allemagne... de laisser aux Chapitres l'entière liberté des suffrages et de ne rien changer à leurs statuts.... et de « ne jamais permettre qu'un Evêque, même en Allemagne, possédât à la fois trois Evêchés » (37) Au cours de l'audience pendant laquelle Sa Sainteté enveloppait de tendresse pour le Roi Très chrétien, le refus qu'Elle se voyait obligée d'opposer à son désir et à celui de « l'illustre maison de Rohan », Elle ajoutait à l'oreille de Bernis et sous le sceau du secret, qu'Elle venait de refuser ce même bref à l'Electeur de Cologne. Par une considération toute particulière, Elle écrivait de Sa main à Sa Majesté, afin que rien ne transpirât au dehors, de Sa démarche dont Elle ne parlerait à personne. (38)

Dûment informée pour sa part, la Cour d'Autriche se le tint pour dit. Elle se désintéressa des candidats en présence. Soit pour des raisons particulières, soit qu'elle jugeât ce petit Electeur de Trèves, déjà trop puissant pour son rang, elle fit surtout porter le poids du désintéressement impérial sur le prince Clément.

---

(37) Bernis au duc d'Aiguillon. Dépêche du 19 Nov. 1771.
(38) Ibid.

Mais celui-ci, et ce n'est pas le moins curieux aspect de l'affaire, ne s'inclinera nullement. Le roi de France, *a forliori*, bien moins encore. Chacun de son côté voudra interprèter la décision pontificale comme une invitation à renoncer à plusieurs évêchés, mais non pas à celui de Liége. Il en valait la peine: trois cent mille florins, c'est-à-dire six cent mille livres de revenus annuels, sans compter les charges civiles dont le Prince disposait seul, les libéralités qu'il recevait, etc...

Et chacun de se démettre: le prince Clément de l'évêché d'Augsbourg dépendant de lui; le prince Ferdinand, du siège de Bordeaux. En même temps Bernis recevait de nouveaux ordres, rédigés « sur un ton des plus vifs ». (39) Le Roi adressait de véritables reproches à Sa Sainteté et l'invitait, nous dirions aujourd'hui, à reconsidérer la question du Bref, à revenir sur son refus.

Flavigny — et donc Sabatier — avait appris par une lettre de Rome, la décision pontificale au sujet du prince Clément. La nouvelle faisait à Liége « une grande sensation... » Bien que le lendemain, d'Aiguillon lui enjoignît de « renfermer au-dedans de lui-même, une autre nouvelle romaine concernant le prince de Rohan ». Flavigny, très bien averti de l'envoi d'un nouveau courrier auprès du Pape, prévoit un changement d'orientation, il demande à être instruit des intentions de Sa Majesté » (40) ; il place habilement le nom de Welbruck. De son côté, d'Aiguillon, admirablement servi par ses informateurs : Sabatier à Liége, d'Heusy à Paris, le baron de Bon, notre ministre à Bruxelles, et même à Coblence, par un agent secret à notre solde, le baron de Réen, qui, incognito, était allé interroger le prince Clément, d'Aiguillon n'ignorait aucun détail de ce qui regardait et les candidats, et les électeurs.

Plusieurs tableaux récapitulatifs lui avaient détaillé les tenants de chaque parti — les « Français », les « Autrichiens décidés » les Clémentins, les amis de Welbruck, les Liégeois enfin, ou parti patriotique, le plus nombreux, véritable carré de la vieille garde, comprenant une quinzaine de voix inexpugnables et inac-

(39) Henry Sage. op. cit. ,
(40) Flavigny à d'Aiguillon. Dépêche du 4 Décembre 1771.

cessibles aux compromis, sous la direction du grand-Prévôt. A côté de cette masse de manœuvre, portant par elle-même au candidat de son choix, comme elle le fit pour d'Oultremont, la promesse du succès, les trois maigres voix que Rohan ne put jamais accroître, faisaient piteuse figure. Il est vrai qu'on pouvait espérer l'adhésion de plusieurs suffrages en flottement, de ceux qui attendent les événements pour se donner au candidat le plus favorisé, ou le plus offrant. — Le ministre ne l'ignorait pas davantage, — d'ailleurs un autre tableau, analytique celui-là, et c'est pour l'historien un document bien révélateur, prenait soin de lui indiquer auprès du nom de chaque tréfoncier, le côté par où il serait vulnérable. Les correspondances politiques ont ceci de terrible qu'elles s'attachent à dépister les tares plutôt que les vertus humaines, elles tirent parti des premières et taisent les secondes comme inutiles.

D'Aiguillon eut ainsi sous les yeux, prétendant lui peindre les hommes du Chapitre, un assemblage où l'intérêt, la fausseté, un népotisme forcené, un épais égoïsme le disputaient à la cupidité, à la violence, à l'habitude de la boisson. (Sur ce dernier vice, les Allemands se distinguaient, un entre autres — ne le nommons pas! — mais dont voici la désignation: « Abruti par la boisson et la mauvaise conduite, perdu de dettes, sans affection connue et sans liaison avec ses confrères. » (41)

Déjà Sabatier avait prévu des promesses qu'il serait utile de distribuer, de tenir surtout, et que « dix à douze mille livres de bénéfices, bien placées, rendraient le Roi maître de l'élection. » Sans la malencontreuse équipée du prince Ferdinand, le ministre aurait pu s'y employer avec la générosité légendaire de la France. Mais tant que le Pape n'aurait pas fait connaître son dernier mot, toute protection directe de notre part serait vide de sens. Le temps s'avançait. Le 6 Décembre on fixa l'élection au 16 janvier 1772. Les passions commençaient à s'échauffer. Plus instruit par l'expérience que la plupart de ses confrères, Welbruck avec un sens très sûr, gagnait insensiblement du terrain.

Laissant Stouppi et le prince Clément lui-même à leurs fal-

(41) Tableau... avant le 6 Nov. 1771.

lacieuses affirmations, il négociait chaque soir, les conditions du soutien du parti liégeois avec son ami l'Ecolâtre. Leurs entretiens se prolongeaient fort tard, ce qui fit dire:

« Si le dernier règne fut celui de l'Allumette (?!) celui-ci sera celui de la bougie. » (42).

Peu à peu la route devenait libre devant Welbruck, car l'un après l'autre les compétiteurs du Chapitre, le baron de Waldeck et le comte de Borchgrave, se retiraient; la dame encombrante aussi. Restait le prince Ferdinand, sans partisans suffisants, mais candidat officieux de la France dont Welbruck était le serviteur. Le 28 Décembre, tous deux, se présentaient chez Flavigny afin de le prendre à témoin de leurs arrangements réciproques. Ils s'engageaient, pour le cas où le choix des tréfonciers favoriseraient l'un d'eux, à donner le succès aux vues du Roi, en se prenant mutuellement pour coadjuteurs.

Après cette habile convention qui sauvait sa mise tout en affirmant déjà les chances de Welbruck, le prince Ferdinand pouvait recevoir avec un visage serein, la nouvelle « assommante » arrivée au milieu d'un dîner, du refus définitif opposé par le Pape, relativement au Bref d'éligibilité.

La nouvelle fut rendue publique à une réunion tenue chez le grand-Prévôt, le 31 Décembre, et comme s'ils n'avaient attendu que cet ultime signal, les trente tréfonciers présents firent hommage de leurs voix au comte de Welbruck.

La fièvre électorale battait alors son plein; les fausses nouvelles pleuvaient de tous côtés, les correspondances privées n'étaient plus en sécurité; les Clémentins, divisés, se querellaient, « comme chiens et chats », sentant la déroute. Une de leurs réunions chez Stouppi, où le diapason monta de façon molièresque, se transforma en mêlée, les nobles tréfonciers s'y portèrent jusqu'aux voies de fait (43) Il paraît difficile d'admettre que Sabatier ne fût pas un peu mêlé à tout ce mouvement.

Pour l'occuper, d'Aiguillon, dès lors pressé de terminer en-

(42) Flalvigny au duc d'Aiguillon. Dépêche du 25 Nov. 1771.

(43) « Ils se sont trouvés depuis peu chez Stouppy, ils s'y sont querellés au point que Stouppy a reçu un bon soufflet, un autre a reçu des coups de pieds au... ; il y a eu deux cannes cassées, enfin, ils ne savent où donner de la tête, etc. » Copie de la lettre de M. de Henry le fils à M. son Père. Liége

fin le traité, l'avaît chargé de liquider quelques détails relatifs au règlement de St-Hubert dont les accords définitifs étaient sur le point d'être signés, en dépit des contradictions vindicatives de la politique du Chancelier du Chapître... Quoi qu'il en soit, Sabatier pouvait légitimement tirer quelque fierté de sa perspicacité. Ses prévisions se réalisaient. Le prince Clément ne coifferait pas la belle mître de Liège, les autres candidatures s'évanouissaient, et Welbruck allait faire triompher l'influence française, vrai triomphe en effet, puisqu'il fut élu finalement par acclamations.

Mais entre temps, et sans doute l'atmosphère Liégeoise, si violemment troublée, n'y fut-elle pas étrangère, une indiscrétion fut commise dont le pauvre Sabatier à défaut de l'influence qu'il représentait, serait la victime.

C'est vers le 6 Décembre, dans l'excitation générale, que le bruit dut courir, d'un document compromettant, trouvé dans les papiers du feu Prince, et mettant Sabatier en cause. Les papiers, que l'apoplexie foudroyante du Prince firent tomber tels quels entre les mains hostiles du Chapitre, découvrirent alors, plus d'un secret de la politique personnelle d'Oultremont et firent pâlir le souvenir de son extrême bonté. Faut-il voir une vengeance dans le fait qui révélait une initiative bien imprudente de Sabatier?

Qu'on veuille se rappeler ce « dimanche 20 du courant », avant-veille de la mort du Prince, où Sabatier, prié par lui à dîner, lui avait « parlé fort au long de nos affaires ». Par malheur, Sabatier ne s'était pas contenté de parolcs, il avait remis un Mémoire sur le fameux traité. S'il avait cru habile, ou profitable de miser à la fois sur deux tableaux, on allait le lui faire expier durement. Flavigny jugea la chose grave, prescrivit à l'abbé d'avouer tout sur le champ à d'Aiguillon, et envoya, comme demandé par lui-même, une copie du Mémoire incriminé.

La dépêche du ministre, en réponse à cet envoi, qu'il fut sans doute impossible d'éviter, exhale en termes sévères un profond mécontentement ; c'est un blâme caractérisé, de la conduite de Sabatier — « le Sieur abbé Sabatier.... Il aurait dû savoir qu'il est contre toutes les règles de donner le moindre

écrit sans y être spécialement autorisé. Les instructions qui lui avaient été adressées doivent être exécutées de vive voix, elles n'étaient point en elles-mêmes de nature à être rédigées en forme de Mémoire parce qu'elles ne contenaient que de simples insinuations et que le Sieur abbé Sabatier n'a jamais été autorisé à établir une négociation formelle sur les éclaircissements et les vues qu'on l'a quelquefois chargé de transmettre au gouvernement liégeois. Son Mémoire contient d'ailleurs plusieurs passages dont les malintentionnés pourraient abuser, etc »... (44).

Ce Mémoire n'existe plus dans nos Archives françaises, mais celles de l'Etat de Liége l'ont conservé; sans doute n'en est-il jamais sorti.

Il nous paraît, quand au fonds, assez dilatoire. Mais le ton est d'une outrecuidance risible. Ce simple chargé d'affaires semble possédé par la folie des grandeurs. Il s'exprime comme le ministre du prince le plus puissant, ou comme un souverain :

« Nous — Notre Cour..... Le refus que l'Etat de Liége ferait de la facilité que nous lui demandons, n'aurait d'autre effet que de manifester sa mauvaise volonté. Il est aisé de voir que nous sommes les maîtres de nous affranchir de tout impôt, etc.. etc... » (45) On voit le ton.

Si le ridicule tue, on pouvait être assuré de l'anéantissement de ce méridional de Sabatier. Mais la colère du duc d'Aiguillon, apprenant qu'un tel « papier » a été remis à son insu par un agent sans mandat déterminé au chef d'un gouvernement se conçoit aisément.

En vain Flavigny protesta. Il ne s'était nullement aperçu que ce Mémoire eût influencé les bonnes dispositions du Chapitre, tout prêt à concourir aux vœux de la France. En vain dépeignit-il Sabatier « vivement affecté de sa faute et véritablement repentant ». D'Aiguillon demeura sourd et inflexible. C'était la disgrâce du cadet des Sabatier. Sa carrière diplomatique était terminée.

Une dernière lettre de lui nous avertit, qu'à la requête du

---

(44) Le duc d'Aiguillon au comte de Flavigny, 14 Décembre 1771.

(45) Liège. Archives de l'Etat. Correspondance avec la France. vol. X. 1771. Mémoire à Son Altesse Monseigneur le Prince-Evêque de Liége, par M. de Sabatier, du 19 oct. 1771.

marquis de Chauvelin, le Ministre consentira, en Avril 1772, à donner audience au délinquant et à entendre, pour la forme, ce petit grimaud qui s'était permis de vouloir jouer au négociateur de traités. Le 30 Avril il nommait son successeur: Melon.

Un grimaud! c'est précisément ce que Sabatier va devenir.

JEAN HARMAND.

France et Italie

De l'occupation de Rome à l'Affaire Tunisienne

« C'est en sachant d'où procède l'Italie et où elle va que nous aurons le plus de chances d'entretenir de bons rapports avec elle ».

(Jacques BAINVILLE).

I — SEDAN ET ROME

Ce n'est que du jour où le drapeau vert, blanc, rouge de la Maison de Savoie flotta sur le Capitole que l'œuvre de Cavour put être considérée comme définitivement achevée. L'occupation de Rome, en effet, représentait l'objectif suprême consacrant l'unité et l'indépendance de l'Italie nouvelle... L'événement était la conséquence inévitable de l'effondrement de l'Empire français. Jusqu'au bout Napoléon III s'était refusé à ce que l'abandon du Pape fût le prix de l'assistance italienne. Mais lorsqu'il eut rappelé en France les quelques troupes chargées de la défense éventuelle des Etats Pontificaux, il était à prévoir que le Gouvernement de Florence n'attendrait pas longtemps pour effectuer une opération, désormais sans risques, et qui allait faire de la ville des Papes la capitale du Royaume d'Italie.

De fait, le 20 septembre 1870, dix-huit jours après la capitulation de Sedan, un corps d'armée piémontais, sous les ordres du général Cadorna — le père du maréchal de la Grande Guerre — parait devant Rome. Les canons ouvrent une brèche dans la Muraille Aurélienne, à côté de la Porte Pia. Le Pape Pie IX, sa messe dite, reçoit le corps diplomatique et, à dix heures, donne

l'ordre de hisser le drapeau blanc sur la Coupole de Saint-Pierre. Le général Kanzler, commandant le détachement pontifical, signe une Convention avec le général Cadorna et les troupes italiennes pénètrent dans la ville. Le 2 octobre, un simulacre de plébiscite sanctionne l'occupation de Rome qui, quelques jours plus tard, est incorporée solennellement au Royaume d'Italie. Le 2 juin de l'année suivante, Victor-Emmanuel II s'installe au Quirinal tandis que le Pape, prisonnier volontaire, s'enferme dans le Palais du Vatican.

« L'année 1871, écrit M. Benedetto Croce (1), vit la Capitale du Royaume s'établir à Rome. L'Italie eut le sentiment que tout un système de fins depuis longtemps poursuivies se trouvait pleinement réalisé et qu'une période historique était close. Le pays possédait désormais indépendance, unité et liberté ». Comptant maintenant au nombre des grandes puissances, quel sera le rôle de l'Italie dans cette Europe où la victoire de la Prusse crée un ordre nouveau ?

***

Après Sedan, l'ère de Napoléon III est close, celle de Bismarck commence. Napoléon, c'était la politique d'émancipation des nationalités, une politique en quelque sorte « romantique » grâce à laquelle l'Italie avait pu réaliser son unité. Avec Bismarck, on revient à la politique « réaliste » sous sa forme la plus brutale. C'est le règne de la force avec sa conséquence inévitable : la paix armée. « L'Europe est un camp militaire, disait le marquis Visconti-Venosta ; les temps sont bien passés de Cobden et d'Henri Richard dont les raisonnements restent aujourd'hui sans base puisqu'ils supposent des hommes pacifiques et raisonnables. En attendant que les hommes redeviennent tels à la fin du XXᵉ siècle, il faut chercher à ne pas être dévoré au cours du XIXᵉ ».

Ainsi la politique de l'Italie, au lendemain de la défaite de la France et du triomphe bismarckien, poursuivra tout d'abord un but défensif. Il s'agit de préserver l'œuvre récente et fragile encore de l'unité et de l'indépendance italienne. Par quels moyens ? Séparée du reste du continent par une frontière géographique admirablement nette, l'Italie n'a rien à craindre de

(1) Benedetto Croce. Histoire de l'Italie Contemporaine.

personne si elle ne se laisse pas entraîner à des alliances compromettantes et dangereuses et adopte la position commode de l'Espagne, des Etats Scandinaves, des pays neutres. Mais pour la plupart des Italiens ce n'est pas là une solution digne d'un grand pays : l'Italie ne peut se contenter d'un rôle secondaire comme l'Espagne, moins encore d'une politique d'abstention comme celle des Etats neutres ; elle doit pratiquer une politique de grande puissance et prendre position en Europe. Entre l'Allemagne et la France, l'une et l'autre ses alliées d'hier, de quel côté se tournera l'Italie ? Va-t-elle tenter de rétablir l'équilibre en s'alliant au vaincu ou se ralliera-t-elle au camp du vainqueur? Avant que le Gouvernement de Rome ne prenne parti, plus de dix années vont s'écouler au cours desquelles des facteurs d'ordre psychologique et des événements politiques vont orienter la politique italienne vers l'alliance allemande.

***

Malgré la rapidité exceptionnelle de son ascension — peut être en raison même de celle-ci — l'Italie de 1871 souffre d'une sorte de complexe d'infériorité. Elle a conscience de sa faiblesse relative de nation jeune au milieu d'Etats dont l'unité est réalisée de longue date. Certes l'unité allemande est tout aussi récente que celle de l'Italie, mais il y a une différence essentielle entre les deux nations. Alors que l'Empire bismarckien est le fruit d'une série d'éclatantes victoires remportées tant sur l'Autriche que sur la France on ne peut guère en dire autant de la Monarchie de Savoie. Les victoires de 1859-1860 ont sans doute prouvé les qualités militaires de l'armée piémontaise, mais sans l'aide de la France eussent-elles pu être remportées ? Et par la suite que de déconvenues! En 1866, au cours de la seconde guerre contre l'Autriche, qui avait suscité tant d'enthousiasme, les Italiens ont été battus sur terre et sur mer. L'humiliation ressentie fut d'autant plus amère que pendant ce temps l'allié allemand gagnait la guerre et concluait l'armistice sans ce soucier de l'Italie. L'acquisition même de la Vénétie ne fit qu'envenimer la plaie car cette province ne fut pas cédée directement par l'Autriche à l'Italie mais comme offerte par Napoléon III à qui l'Autriche l'avait remise. Lorsque quatre ans plus tard, ce fut au

tour de la France d'être aux prises avec la Prusse, il était sage, sans plus, de se tenir à l'écart. Mais il n'en subsistait pas moins une sorte de remords de cette abstention. L'écrasement de la France par la puissance germanique ne signifiait-il pas (aux dires de nombreux penseurs et professeurs d'outre-Rhin) le glas des races latines et Sedan ne prenait-il pas l'aspect d'un nouveau « finis Romae » ? Enfin si les Italiens sont entrés dans Rome, n'est-ce pas une fois de plus « en profitant des défaites d'autrui, presque furtivement » ? (1).

Ainsi les Italiens qui naguère ont trop présumé de leurs forces, ont tendance à présent à s'exagérer leur faiblesse et le faible subit bien souvent l'attraction de la force; or le plus fort dans l'Europe continentale d'alors c'est incontestablement l'Empire allemand qui, bien que d'aussi fraîche date que le Royaume d'Italie, n'en dispose pas moins de moyens autrement puissants pour s'imposer.

***

Si l'Italie éprouve pour la puissance allemande une admiration mêlée de crainte, il n'existe cependant d'affinité d'aucune sorte entre les deux nations. En revanche la communauté de race et de culture ne devrait-elle pas la rapprocher de la France? En 1871 pourtant l'Italie ne songe guère à nouer une alliance avec sa voisine d'au-delà des Alpes. A ses yeux en effet, la France même vaincue, reste forte et la crainte subsiste chez beaucoup d'Italiens qu'une alliance française ne place leur pays dans une sorte de dépendance. « J'abhorre par-dessus tout l'orgueilleux protectorat français » écrivait Mazzini. Il est vrai qu'en France on a souvent tendance à s'imaginer qu'en raison des services rendus dans le passé, l'Italie nous doit une gratitude quasi-éternelle et la gratitude n'implique-t-elle pas plus ou moins la dépendance ? « La France a largement contribué à l'indépendance et à l'unité de l'Italie, fait observer Jacques Bainville » (2). Mais la France avait-elle voulu faire l'Italie pour la France ou la faire pour l'Italie? Le sentiment obscur, mal avoué, mal défini que le peuple italien restait notre obligé,

(1) B. Croce.
(2) « La guerre et l'Italie ».

aura exercé sur les rapports des deux pays, une influence plus funeste, engendré plus de malentendus que des polémiques vives et franches ».

Cette dette de reconnaissance, l'Italie estime d'ailleurs l'avoir largement acquittée par la cession de Nice et de la Savoie et elle se refuse à admettre qu'à titre de bienfaiteur la France se considère comme nantie vis-à-vis d'elle d'une hypothèque. Son attitude en 1870 aurait dû dissiper bien des illusions françaises. Au début du conflit avec la Prusse, le roi Victor-Emmanuel avait été, en effet, à peu près le seul à se montrer disposé à secourir la France. Ses ministres étaient pour la plupart opposés à l'intervention et même les plus favorables à notre égard, tel que le marquis Visconti Venosta, ministre des Affaires étrangères, se montrait loin d'envisager un concours gratuit. Pour tous, Rome devait être en tout cas, le prix de l'assistance italienne. Quant à l'opinion publique elle paraissait généralement hostile à toute intervention et des manifestations avaient eu lieu dans les grandes villes en faveur de la neutralité. Bientôt d'ailleurs l'annonce de nos premiers revers avait dissipé toute velléité d'assistance à la France et si, à la nouvelle de Froechwiller et de Forbach, le Roi avait bien soupiré : « Pauvre Empereur », il s'était empressé d'ajouter : « Quand même je l'ai échappé belle ! »

« La date de 1870, fait remarquer Jacques Bainville, a eu presque la même signification pour l'Italie que pour l'Allemagne. C'est pour l'une et pour l'autre un moment historique d'égale valeur en ce qu'il a marqué l'accomplissement, la dernière étape de leur unité. Entre la Prusse et le Piémont, la symétrie aura été longtemps parfaite et ce que l'un voulait faire dans la péninsule, l'autre le voulait dans la confédération germanique... Il est donc naturel que leurs politiques se soient rejointes... » L'Italie ne se résoudra cependant à se laisser entraîner dans le sillage de Berlin que lorsque des dissentiments graves l'auront séparée de la France.

II — PREMIERS NUAGES

Si, en 1871, une alliance avec la France n'était guère envisagée avec faveur en Italie, rien ne semblait s'opposer du moins

à ce que des relations amicales s'établissent entre les deux pays. Le règlement de la question romaine supprimait en effet la cause principale des dissentiments qui, dans les dernières années du Second Empire, s'étaient élevés entre la nouvelle Italie, impatiente d'obtenir Rome pour capitale, et son impérial protecteur soucieux de ne pas s'aliéner les catholiques français dont l'appui lui avait valu le Trône.

En 1864, c'est Napoléon III qui avait contraint Victor-Emmanuel à se contenter de Florence pour capitale et à garantir au Pape la possession de Rome. Trois ans plus tard, lorsque les incursions de Garibaldi menacèrent l'intégrité des Etats Pontificaux, l'Empereur s'était décidé à envoyer en Italie un corps français qui, uni aux soldats du Pape, avait mis en fuite, à Mentana, les troupes garibaldiennes. Cette fameuse journée de Mentana, au cours de laquelle, suivant le rapport du général de Failly « les chassepots avaient fait merveille », avait causé en Italie une impression pénible qui n'était pas dissipée trois ans plus tard, lorsque se posa la question de l'intervention de l'Italie dans la guerre contre la Prusse. Et pour beaucoup d'Italiens le souvenir de Mentana suffisait à justifier la décision prise alors de se tenir à l'écart du conflit.

Après la chute du Second Empire et la proclamation de Rome capitale on pouvait espérer qu'une ère meilleure allait s'ouvrir dans les relations franco-italiennes. Il n'en sera malheureusement rien et la question romaine sera de nouveau à l'origine des premiers malentendus entre le royaume d'Italie et la République française.

Le Pape Pie IX, en guise de protestation contre l'occupation de Rome par l'Italie a refusé de signer la Loi des garanties et s'est enfermé au Vatican. Le fait qu'il n'a pas renoncé à ses droits sur Rome laisse planer sur le Gouvernement italien la menace éventuelle d'un retour offensif de l'opinion catholique en faveur du pouvoir temporel. Et l'attitude des catholiques français parmi lesquels se manifeste un fort courant ultramontain, est considérée par l'opinion italienne comme une marque d'hostilité à l'égard de l'Italie nouvelle. Précisément, l'influence des catholiques en France, loin de diminuer avec la chute de l'Empire, paraît s'être encore accrue. L'Assemblée Nationale, élue

en février 1871, comprend en effet une majorité importante de monarchistes qui rêvent non seulement de restaurer le Roi en France, mais de rétablir le pouvoir du Pape sur Rome. Le manifeste des Evèques, les campagnes ultramontaines de la presse catholique, notamment celles de Louis Veuillot dans « l'Univers », les pèlerinages retentissants de Paray-le-Monial et de Lourdes où les foules entonnent le cantique fameux : « Sauvez Rome et la France » ne font qu'accroître les appréhensions italiennes. Et la presse de la Péninsule manifeste sa nervosité en se livrant à des campagnes contre la France accusée de préparer un mouvement, peut-être même une expédition, en faveur du rétablissement du pouvoir temporel. Les événements du 16 mai, en France mettent le comble à l'émotion. « Le choc reçu par l'opinion à la nouvelle du changement de ministère en France, écrit notre ambassadeur à Rome M. de Noailles, a été violent. On croyait la France sortie du cléricalisme, on l'y voit replongée plus profondément que jamais... Le Hosannah entonné par les journaux cléricaux est venu augmenter le malentendu; la transition était trop brusque pour que la nervosité des Italiens y résistât. Aussi le spectre du cléricalisme s'est-il de nouveau dressé devant eux; et pour les Italiens, le cléricalisme c'est la destruction de l'unité italienne, c'est le pouvoir temporel rétabli de force par la France. Les imaginations s'exaltant, on voyait déjà le maréchal préparant une nouvelle expédition de Rome. »

Craintes bien chimériques évidemment, si l'on songe qu'au lendemain de nos défaites, alors que tout était à reconstruire dans le pays, nos dirigeants avaient d'autres soucis que celui d'entreprendre une action en faveur du Pape dont le résultat le plus clair eût été de nous brouiller avec l'Italie et de la rejeter du côté de l'Allemagne. En réalité, aucun de nos hommes d'Etat, quelles que fussent ses opinions politiques ou religieuses, n'avait eu un instant cette pensée. M. Croce en convient lorsqu'il écrit que « ni Thiers le Voltairien, ni l'anticlérical Gambetta, ni même le Comte de Chambord, s'il était monté sur le trône, n'aurait pu entreprendre une guerre pour rendre Rome au Pape ».

Bien au contraire, tous les Gouvernements qui se succèdent en France depuis 1871 ont tenu à rassurer l'Italie, non seule-

ment par des déclarations pacifiques, mais par des actes amicaux. Dès 1871, Thiers a décidé le transfert de Florence à Rome de notre légation qui sera, en 1876, élevée au rang d'ambassade; et c'est durant la présidence du Maréchal de Mac-Mahon que fut rappelé, à la demande du Gouvernement italien, le navire français « l'Orénoque » qui stationnait à Civita-Vecchia depuis le mois d'août 1870 avec la mission de se tenir à la disposition du Pape au cas où celui-ci déciderait de quitter l'Italie...

Mais il faudra l'arrivée au pouvoir, chez nous, des partis de gauche, excluant désormais toute éventualité d'une politique ultramontaine dirigée contre l'Italie pour dissiper entièrement les inquiétudes italiennes. De fait, la démission, en 1879, du Maréchal de Mac-Mahon ouvre une nouvelle ère dans l'histoire de la IIIme République. A la majorité conservatrice et monarchiste de l'Assemblée Nationale, succède une majorité républicaine et radicale dont le programme, à l'intérieur, peut se résumer dans le cri fameux de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! »

⁂

Ainsi s'évanouit le fantôme d'intervention française en faveur du Pape que des manifestations quelque peu tapageuses, mais sans portée sérieuse ont contribué à faire naître dans l'imagination émotive des Italiens. Ces malentendus bien que n'ayant jamais présenté un caractère de réelle gravité ont cependant fait apparaître des symptômes inquiétants pour l'avenir des relations franco-italiennes...

De part et d'autre l'opinion publique a manifesté une nervosité que des campagnes de presse ne contribuent malheureusement que trop à accroître et le sentiment de méfiance de l'Italie à l'égard de la France, né du malentendu à propos de la question romaine, persistera même après que celui-ci n'aura plus de raison d'être. « Le langage des journaux est hostile, l'opinion est inquiète et préoccupée, écrit M. de Noailles. Les esprits exaltés voudraient que la politique italienne prît immédiatement parti contre la France; les esprits modérés, tout en comprenant que les bonnes relations entre les deux pays doivent être maintenues conçoivent en vue de l'avenir une anxiété qu'ils commencent à avouer. Il semble en outre qu'en tout ceci la pression de l'Allemagne se fasse déjà sentir. »

Lorsque dans un proche avenir va surgir, entre la France et l'Italie un conflit d'un caractère beaucoup plus sérieux concernant la Tunisie, ces premiers malentendus auront contribué à créer, entre les deux pays, une atmosphère peu favorable au règlement amical des différends.

III — L'AFFAIRE TUNISIENNE

Jusqu'en 1878, une sorte d'entente tacite avait existé entre la France et l'Italie au sujet de la Tunisie. Cette province jadis tributaire de la Turquie, depuis longtemps autonome sous des beys, était tombée, du fait de leur mauvaise administration, sous la dépendance économique et financière de la France et de l'Italie. Dès 1867, un concordat avait été imposé au Bey par la France, l'Angleterre et l'Italie; la dette Tunisienne avait été réduite à 125 millions dont 100 dans les mains de la France. Le nombre des Italiens, — plus de 20.000 — dépassait de beaucoup celui des Français, mais les établissements des deux pays étaient à peu près d'égale importance. Cependant, le monopole des télégraphes, la plupart des concessions de chemin de fer et de ports avaient été accordées à des compagnies françaises. Si Français et Italiens se partageaient ainsi l'influence sur le terrain économique, la France entendait néanmoins garder la prépondérance dans le domaine politique. En effet, la sécurité de l'Algérie exigeait que nous exercions en Tunisie une influence prédominante et que nous nous y opposions à toute entreprise d'une puissance européenne.

Le gouvernement de Rome avait semblé tout d'abord admettre le bien fondé de cette thèse. — « A Tunis, nous n'avons pas les arrière-pensées que nous attribuent gratuitement des extravagants ou des brouillons, déclarait en 1872 le marquis Visconti-Venosta à notre chargé d'affaires; nous ne sommes pas assez riches pour nous payer le luxe d'une Algérie; nous avons à Tunis des intérêts commerciaux, vous y avez des intérêts politiques; il est donc facile de nous entendre. »

Cet état de choses aurait pu se prolonger très longtemps si l'Italie n'avait pas émis bientôt d'autres prétentions. La proximité de la Régence, située dans le prolongement africain de la Tunisie, les traditions historiques où se mêlaient les souvenirs

de Carthage et des guerres puniques, le développement de sa colonie tunisienne l'incitaient à pousser plus loin ses avantages et à pratiquer une politique d'expansion qui devait aboutir, tôt ou tard, à nous évincer de Tunisie. En outre, les Italiens étaient revenus les mains vides du Congrès de Berlin et se montraient fort déçus de n'y avoir pas obtenu les avantages qu'ils en attendaient. Alors que l'Angleterre s'était octroyé Chypre et que l'Autriche avait obtenu la Bosnie-Herzegovine, l'Italie espérait recevoir à titre de compensation le Trentin, considéré comme terre italienne et où Garibaldi avait pénétré en 1866. Il n'en avait rien été et la mauvaise humeur des Italiens s'accrut encore lorsqu'ils soupçonèrent l'existence d'accords conclus entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne concernant la Tunisie.

La question de Tunis avait été en effet abordée au cours de conversations tenues dans les coulisses du Congrès de Berlin. Le marquis de Salisbury, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères dans le cabinet Beaconsfield avait déclaré à notre Ministre des Affaires Etrangères, M. Waddington, que l'Angleterre ne voyait aucun inconvénient à ce que nous développions notre influence en Tunisie. De son côté le Chancelier Bismarck, qui peu de temps auparavant avait offert la Tunisie à l'Italie — offre déclinée par le Gouvernement de Rome — s'était montré très favorable à un projet qui, dans son esprit, présentait l'avantage de détourner la France du Rhin.

Fort de ces approbations, le Gouvernement français n'avait mis cependant aucune hâte à réaliser ses visées sur Tunis. L'opinion française, à part le petit groupe des fervents partisans de l'expansion coloniale, ne manifestait guère d'enthousiasme pour les entreprises lointaines. Beaucoup de Français redoutaient en effet que les expéditions coloniales, en dispersant nos forces, aient pour résultat de nous affaiblir. En outre certains de nos dirigeants — le Maréchal de Mac-Mahon notamment — ne se dissimulaient pas qu'une entreprise française en Tunisie risquait fort de nous susciter des difficultés avec l'Italie. Cependant, dès le mois d'octobre 1878, le Gouvernement français avait chargé notre ambassadeur à Rome de préciser la position de la France à l'égard de la question tunisienne. « Depuis que la France a fait la conquête de l'Algérie, elle a toujours sur-

veillé et suivi avec une grande sollicitude les événements qui se sont passés dans la Régence de Tunis. En effet, tout mouvement chez les tribus qui parcourent la Régence, toute insurrection contre l'autorité du Bey, toute recrudescence du fanatisme musulman, toute ingérence dans ses affaires amènerait nécessairement un contre-coup en Algérie. Rien de ce qui se passe à Tunis ne peut être indifférent au gouvernement français; aussi depuis longtemps a-t-il considéré la Régence comme un pays destiné à graviter dans l'orbite des intérêts français, et devant être soumis à notre influence... Il est absolument nécessaire que le Gouvernement italien se pénètre de cette idée que l'Italie ne peut caresser des rêves de conquête en Tunisie, sans se heurter à la volonté de la France, et sans risquer un conflit avec elle. Il y a là un nuage qu'il importe de dissiper, une préoccupation que nous devons écarter pour donner à nos rapports avec l'Italie le caractère confiant que nous désirons leur imprimer. »

Cet avertissement n'ayant été suivi d'aucune action précise le statu quo se prolonge encore pendant plusieurs mois, mais le conflit d'influence entre Français et Italiens va bientôt prendre un tour aigu. L'Italie, en effet, redoutant de nous voir, à bref délai, prendre possession de la Tunisie redouble ses efforts dans le but de se créer, dans la Régence, une situation de fait dont il sera difficile ensuite de la déloger. Les compagnies italiennes font concurrence aux nôtres et tentent d'obtenir du Bey que nous soyons dépossédés des privilèges qui nous ont été concédés. Un journal arabe, « le Moskatel », imprimé en Sardaigne, se livre non seulement à des attaques contre nos droits reconnus dans la Régence, mais excite à la révolte les tribus indigènes de l'Algérie. Notre chargé d'affaires à Tunis, M. Roustan, est en conflit constant avec le consul d'Italie M. Maccio, agent actif de ces manœuvres qui tendent à miner le terrain sous nos pas. Notre ambassadeur à Rome, M. de Noailles, ayant protesté, d'ordre de son gouvernement, contre les agissements du Consul, le Président du Conseil, M. Cairoli, se borne à répondre qu'il ne s'agit que « d'excès de zèle dont les agents en Orient sont coutumiers » et il assure que « nous pouvons continuer de compter sur les sentiments

très amicaux de son pays ». Mais, ces protestations d'amitié ne changent rien au fait que les agents italiens en Tunisie, sont plus ou moins ouvertement encouragés et soutenus par le gouvernement de Rome. Ce soutien officiel apparaîtra notamment dans le conflit soulevé par les prétentions italiennes sur les télégraphes et les chemins de fer de Tunisie.

Les télégraphes de la Régence, en vertu d'arrangements remontant à plus de quinze ans, relèvent directement de l'administration française. Or l'Italie prétend modifier cet état de choses en faisant accorder par le Bey l'autorisation d'établir une ligne télégraphique nouvelle qui serait le prolongement d'un câble sous-marin reliant la Sicile et la Régence. Devant les protestations du gouvernement français les Italiens renoncent à leur projet, mais leurs efforts vont se tourner alors vers les chemins de fer. Ceux-ci appartiennent à une compagnie franco-algérienne, à l'exception d'un petit tronçon reliant Tunis à la Goulette qui a été construit par une compagnie anglaise Il s'agit d'une ligne secondaire, mais qui présente une réelle importance du fait qu'elle commande les communications du réseau principal avec la mer. Or, la compagnie anglaise étant entrée en liquidation un Italien, M. Rubattino, se présente comme acquéreur. Il obtient l'annulation à Londres d'un premier contrat passé avec la compagnie française et poursuit l'enchère avec une tenacité inexplicable car la ligne elle-même est d'une valeur presque nulle. Le chemin de fer de La Goulette lui est finalement adjugé au prix de 165.000 livres. C'est sans aucun doute le gouvernement italien qui va régler la facture, car les ressources personnelles de M. Rubattino sont notoirement insuffisantes. L'affaire Rubattino est d'ailleurs célébrée comme une victoire nationale par les journaux italiens dont les articles sont particulièrement malveillants à l'égard de la France. « Beaucoup encouragent le gouvernement à profiter de ce premier succès pour aller de l'avant et à nous dominer en nous intimidant », écrit M. de Noailles. L'ennemi c'est l'influence française en Afrique. Le chemin de fer de la Goulette ne suffit plus et l'on parle déjà d'en faire une tête de ligne en obtenant de nouvelles concessions, telles que celles de Tunis à Tripoli. Le « Bersagliere » espère que la Chambre sera invitée

à soutenir par une subvention la Société Rubattino qui a si bien mérité de la patrie. L'affaire du câble dont on ne parlait plus revient à flot tout à coup et fait l'objet de plusieurs articles évidemment inspirés. La presse italienne obéit admirablement, comme d'habitude, au mot d'ordre donné. Le refrain de tous les articles c'est que Rome a appris à connaître le chemin de Carthage bien avant que la France n'existât et qu'elle n'a pas oublié ».

Notre chargé d'affaires à Tunis, M. Roustan, dépeint la situation comme grave et presse le gouvernement d'agir. « Les Italiens ne gardent plus de ménagements, écrit-il; on pousse le Bey (qui n'y est déjà que trop enclin) à se dérober pour nous mettre en face des Italiens et on lui persuade qu'alors nous reculerons... Au fond tous savent que nous avons raison, mais ils ont peur que nous ne soyons pas les plus forts... Il faut que l'on s'aperçoive ici que nous avons plus de moyens d'action que les Italiens; jusqu'ici on ne s'en est pas rendu compte suffisamment. »

Le gouvernement français se décide alors à protester formellement contre les agissements de l'Italie en Tunisie et M. de Freycinet, ministre des Affaires Etrangères, se plaint à l'ambassadeur d'Italie, le général Cialdini de « l'appui manifeste prêté à M. Rubattino pour l'acquisition du tronçon de la Goulette dont le seul intérêt entre les mains d'une compagnie italienne est de fermer l'accès de la mer à la grande ligne française de l'intérieur de la Régence, attitude qui témoigne de la politique peu amicale pour la France suivie par le gouvernement de Rome ». Et M. de Freycinet ajoute: « Savez-vous ce qui résultera de tout cela ? C'est que vous allez donner à la France l'envie de s'annexer la Tunisie. Quand nos compatriotes verront que des contestations incessantes se produisent avec les Italiens, que votre gouvernement nous dispute nos chemins de fer, nos télégraphes, veut avoir les ports, en un mot nous entrave dans toutes les entreprises d'Etat, se met en concurrence avec nous non seulement dans les intérêts privés, mais au point de vue de l'action politique elle-même, de l'influence gouvernementale, on se dira : Mieux vaut en finir une bonne fois et prendre la Tunisie d'un coup, cela coupera court aux

difficultés. De sorte, que vous amènerez vous-mêmes, par trop de convoitise, le résultat que vous redoutez le plus, savoir la transformation de la Tunisie en terre française ».

Entre temps, l'Italie a profité des hésitations du gouvernement français pour sonder Londres et Berlin en vue d'y obtenir leur appui pour s'opposer à l'établissement d'un protectorat français sur la Tunisie. Ses démarches n'ont été d'ailleurs guère couronnées de succès. L'Allemagne en effet, ne se montre nullement disposée à soutenir l'Italie et le chancelier Bismarck, fidèle aux promesses données en 1878, ne manque pas une occasion d'assurer à notre ambassadeur qu'il est toujours prêt à appuyer et à seconder l'action de la politique française tant qu'elle ne se tournera pas vers ses anciennes provinces d'Alsace et de Lorraine... « Je regarde comme un devoir, déclare-t-il, de faciliter autant qu'il peut dépendre de moi, la recherche de compensations et d'avantages dans des régions éloignées de celles où nous pourrions nous heurter. Dans l'Afrique septentrionale, spécialement, je suis doublement favorable à l'extension de l'influence de la France : en premier lieu parce qu'elle y exerce une action civilisatrice qui doit appeler nos sympathies et surtout parce que je regarde ces contrées comme placées dans la sphère naturelle de son influence légitime. J'approuve donc pleinement l'attitude pacifique qu'elle entend garder à Tunis; je ne comprendrais pas qu'elle agît autrement et je n'ai caché à personne, pas même à l'ambassadeur d'Italie que je désapprouve la conduite de l'Italie. Le Cabinet de Rome est prévenu qu'il ne peut attendre de moi aucun encouragement et qu'il agit à ses risques et périls quand il crée des embarras à la politique française sur un terrain où son action doit s'exercer légitimement ». Il était difficile de se montrer plus encourageant et quelles que fussent ses arrière-pensées, le chancelier allemand ne se départira pas de son attitude favorable à l'égard des projets de la France en Tunisie. Déçu du côté de Berlin, le gouvernement italien aura-t-il plus de chances à Londres? Depuis le Congrès de Berlin le Cabinet Disraéli a été remplacé par un Cabinet Gladstone et Lord Granville a succédé au marquis de Salisbury comme secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères. Ce dernier, sans désavouer positivement son

prédécesseur, se montre cependant plus réticent au sujet de l'approbation donnée en 1878 aux visées françaises sur la Tunisie. L'adhésion de l'Angleterre comportait selon lui des réserves. « Nous ne pouvons pas donner ce qui ne nous appartient pas, déclare le ministre britannique; au reste, nous ne sommes pas en état d'avoir un avis sur les différends qui se sont produits entre la France et l'Italie à Tunis. Nous n'y pouvons rien; nous ne pouvons que désirer qu'ils s'aplanissent et que le bon accord règne à Tunis entre les agents des deux pays. »

Cette hostilité plus ou moins déguisée de l'Angleterre se manifeste également par des actes peu amicaux, tels que l'envoi dans les eaux Tunisiennes d'un navire de guerre et l'attitude contraire à nos intérêts du Consul britannique dans l'affaire de l'Enfida. Mais le gouvernement de Londres ne persistera pas dans son attitude d'opposition et lorsque le refus de Bismarck aura fait échouer le plan de médiation proposé par Londres à Berlin, il fera savoir à notre ambassadeur que « l'Angleterre ne fera rien pour contrarier notre action en Tunisie. »

L'échec de ses démarches va inciter à la sagesse le Gouvernement de Rome. Brusquement la presse italienne se calme. « Evidemment, écrit notre chargé d'affaires, M. de Reverseaux, le gouvernement italien espérait intéresser à sa cause l'Angleterre et l'Allemagne et, comme il a échoué dans ses tentatives et qu'il a vu que la France ne s'est pas laissé intimider par les menaces des journaux italiens, il feint de renoncer, quant à présent du moins, à ses espérances sur la Tunisie en laissant toutefois la presse entretenir une certaine surexcitation contre nous dans l'opinion publique ». A Tunis également, M. Roustan signale que « l'état aigu a cessé ».

Le gouvernement français va profiter de cette accalmie pour agir, car, dans l'intérêt même des relations franco-italiennes, il est préférable de ne pas laisser se prolonger un état de choses qui ne peut qu'envenimer les rapports entre les deux nations. « Notre désir a toujours été de maintenir nos droits à Tunis, écrit M. de Noailles, et de ne pas compromettre nos rapports avec l'Italie, de là sont venus nos ménagements. Mais les Italiens ont pris l'offensive et c'est la guerre au couteau qu'ils nous font à Tunis. Ils nous croient débonnaires et leur audace redouble.

C'est le jeu qu'ils jouent contre nous depuis l'année dernière et ils y prennent goût... Ce qu'il y a de bien sûr, c'est que l'on ne nous saura gré de nos ménagements, et, si les choses durent, nos rapports avec l'Italie auxquels nous tenons à juste titre ne feront que s'envenimer et on nous fera tant de désagréments que nous serons obligés de nous fâcher. »

L'incident des Khroumirs va survenir à propos pour motiver une intervention décisive du gouvernement français en Tunisie.

Au mois de septembre 1880, un ministère présidé par Jules Ferry, ardent partisan de l'expansion coloniale française, a succédé au Cabinet Freycinet plus timoré. Le nouveau gouvernement est résolu à saisir le renouvellement des incursions répétées des tribus tunisiennes le long de notre frontière algérienne comme prétexte à une intervention militaire. Lorsque, vers la fin de mars 1881, on apprend que les Khroumirs, voisins de notre province de Constantine, ont pénétré en territoire algérien, une expédition est immédiatement organisée sous le commandement du général Forgemol, pour châtier les coupables, tandis qu'un corps français, sous les ordres du général Bréart, marche sur Tunis. Parvenu à proximité de la ville, le général adresse au Bey un ultimatum le sommant de consentir à l'occupation de son territoire par nos troupes et à l'établissement d'un protectorat français. Le 12 mai 1881, le Bey accepte de signer le traité de Bardo qui place la Régence sous le Protectorat de la France.

L'Italie, privée de tout appui extérieur, ne peut guère faire autrement que d'accepter le fait accompli. Mais le ressentiment contre nous sera grand dans la Péninsule. Les Italiens s'étaient en effet habitués, depuis la constitution de leur unité nationale, à considérer la Tunisie, suivant l'expression du député Damiani comme « la porte ouverte à l'expansion de l'Italie ». Ils avaient applaudi à tous les efforts tentés, durant les années précédentes, pour y substituer leur influence à la nôtre. Notre intervention, que leur politique a cependant largement contribué à provoquer, a déjoué leurs calculs. Mais ils ne nous pardonneront pas de sitôt ce qu'ils considèrent comme un abus de force et un attentat contre leurs droits.

Et surtout l'Italie ne va pas tarder à tirer de son aventure

un enseignement : C'est qu'il lui faut, à tout prix, sortir d'un isolement qui la condamne à l'immobilité et à l'impuissance, tout en la laissant exposée sans garantie, aux heurts des contacts avec de puissants voisins. Nous avons vu qu'un rapprochement avec la France n'avait jamais été envisagé sérieusement en Italie et l'affaire tunisienne ne pouvait qu'en exclure pour longtemps la possibilité. Restait donc la ressource depuis longtemps étudiée de l'alliance avec l'Allemagne. « Après la secousse causée par les événements de Tunisie, écrit B. Croce, l'Italie eut la sensation très vive de son isolement. Il ne lui restait qu'à boire l'amer calice, à renoncer à la voie marquée par la tradition libérale et à traiter avec les puissances conservatrices de l'Europe centrale. »

A la mort de Victor-Emmanuel II, au mois de janvier 1878, c'est son fils Humbert Ier qui lui a succédé sur le trône. Le nouveau souverain n'a personnellement qu'une sympathie médiocre pour la France et d'autre part, moins assuré de sa couronne que le fondateur de l'unité italienne, il est plus tenté encore de chercher un appui du côté des puissances monarchiques de l'Europe centrale. Dès le mois de juillet, des pourparlers sont entamés à Berlin par l'ancien ministre Cairoli. Bismarck ayant fait comprendre que « le chemin de Berlin passe par Vienne » et qu'il faut tout d'abord régler amicalement avec l'Autriche la question de l'Adriatique et des Balkans, le roi Humbert rend visite, au mois de novembre 1881, à l'empereur François Joseph. Après plusieurs mois de tractations avec Vienne et Berlin, le pas décisif est franchi et le 20 mai 1882, le traité est signé par lequel l'Italie adhère à l'alliance austro-allemande.

***

L'affaire tunisienne a certainement influé sur la décision italienne, mais elle n'en fut cependant que la cause occasionnelle, car depuis plusieurs années, le projet d'alliance était envisagé pour des considérations politiques où le dépit et le ressentiment n'avaient aucune place. Et pouvait-on raisonnablement escompter que les positions respectives de la France et de l'Italie en Tunisie puissent être indéfiniment sauvegardées sans que l'une des

deux puissances rivales ne finisse par exclure l'autre? Selon M. B. Croce « le conflit entre la France et l'Italie était tel que le choc pouvait bien être retardé pendant quelque temps, mais qu'il était inévitable... Or pour la France qui, à travers un demi-siècle de difficultés, à grand renfort de sang et d'argent, avait conquis l'Algérie, la nécessité était grande de s'annexer la Tunisie où le nombre et l'activité des Italiens augmentait en même temps que l'influence italienne. Et c'est du côté de la France, puissance d'un plus grand rayonnement international et plus forte qu'était la justice historique, différente de la justice des tribunaux, laquelle n'a rien à voir dans de telles matières ».

Quoiqu'il en soit, la création de la Triplice, en renforçant l'hégémonie germanique, compromet gravement l'équilibre européen. Ce sera la tâche de la diplomatie française de s'efforcer de le rétablir. Elle y parviendra tout d'abord par l'alliance russe complétée bientôt par l'entente avec l'Angleterre et l'établissement de meilleurs rapports avec l'Italie. Mais ce dernier résultat ne sera atteint qu'en 1902. Entre temps, les relations franco-italiennes subiront une crise grave qui coïncidera avec la présence à la tête du gouvernement italien, d'un homme d'Etat dont la mégalomanie aura des conséquences néfastes pour son pays — Francesco Crispi.

JEAN D'EUDEVILLE.

Lettres du chancelier prince de Metternich aux frères Cheney (1849-1854)[1]

(*Suite et fin*)

Les affaires d'Allemagne ont préoccupé le prince de Metternich depuis les débuts de sa carrière diplomatique jusqu'à sa mort. Il avait des raisons en 1848 de s'inquiéter de la tournure que prenaient les événements. Des aspirations nationales et unitaires — quoique encore faiblement manifestées — travaillaient le corps social allemand. Des patriotes réunis à Heidelberg préparaient la convocation d'un parlement national qui, de préparatoire qu'il fut au début, devint définitif pour entreprendre la tâche périlleuse de donner une constitution à l'Allemagne et à l'Empire tout entier. Comment Metternich ne pouvait-il pas s'inquiéter du Parlement de Francfort, de cette Assemblée présidée par Gagern, dirigée par l'archiduc Jean d'Autriche et qui devait donner droit de cité au gouvernement parlementaire ? Il estimait tragique pour l'avenir de l'Empire ce conflit que le Parlement devait résoudre : à qui reviendrait l'hégémonie sur les Etats allemands, à l'Autriche ou à la Prusse ? Il écrivait justement dans un Mémoire destiné à l'archiduc Jean — le Vicaire d'Empire — : « L'Autriche ne peut pas se laisser absorber par l'Allemagne sans *renoncer à sa propre existence,* et si, à la suite d'un pareil suicide, elle abandonnait ses provinces allemandes à ce corps germanique, la *Prusse,* bien plus forte, saurait recueillir cette succession ».

« Le moment est fort important, écrit le chancelier à Cheney, de Richmond, le 12 mai 1849, et éminemment curieux à suivre

(1) Voir le fascicule d'octobre-décembre 1938 de la *Revue d'Histoire Diplomatique,* pages 476-501.

dans les développements qu'il offre dans les directions les plus diverses. Ce n'est pas encore celui de la crise catégorique, mais celui du froissement dans lequel entrent les éléments et qui amène les transformations. C'est l'Allemagne qui doit surtout fixer les regards des observateurs, car c'est l'Allemagne qui décidera de l'avenir de la vie sociale et des conditions sous lesquelles se règlera la vie politique des Etats du Continent ».

« Un fait d'une grande portée se fait jour et ce fait c'est *l'entree en scène de l'élément politique*. Le mal en se montrant davantage à nu fait un appel au remède, et le remède c'est *l'intervention*. Je n'aime pas le remède mais, quand il est véritablement réclamé, je sais en reconnaître la nécessité et en tout état de cause, je le préfère au mal ».

« Trois cas d'intervention ont lieu dans ce moment ; l'un en Hongrie ; l'autre dans l'Italie centrale ; le troisième de la part des forces prussiennes dans la révolte à Dresde. Les trois cas portent sur le même mal ; ils ne diffèrent que dans la forme. Dans l'intervention russe la situation est simplement politique; c'est l'empire d'Autriche qui a requis l'empereur de Russie. Dans le cas italien, la question serait la même, si la position de la France n'y apportait de grands embarras et pour cette partie intervenante et pour le fond même de la matière. Le cas de Dresde se rapproche du premier dans l'ordre dans lequel je place les interventions, il se trouve toutefois compliqué par les prétentions de Frankfort, qui tirent leur origine d'une autorité fantastique, privée de toute force matérielle et en possession d'une indubitable force morale. Ce tableau me paraît juste ; s'il éclaircit les points de départ, il ne rapproche pas l'observateur de celui de l'arrivée : ce à quoi il mène, c'est à la preuve que tout est en mouvement, le mal et les remèdes, le pour et le contre et que le corps social ressemble à un champ de bataille, sur lequel — ainsi que dans toute bataille, — la victoire et la défaite ne peuvent être fixées que par l'événement même ».

« J'espère vous revoir bientôt et que nous verrons alors plus clair. Les élections en France permettront d'avancer dans cette direction. On ne peut aujourd'hui que s'orienter dans la situation ; aller au-delà c'est s'engager dans l'inconnu et mon esprit y répugne. Je ne sais point marcher dans le vague des idées, là surtout où il ne saurait exister dans mon sentiment. J'ai admis

toute ma vie que 2 + 2 font quatre ; que le mal n'est pas le bien ; qu'une vérité a la valeur du chiffre 100 et que dès lors 99 8/9 et 100 1/10 ne sont pas une vérité ; que vouloir servir l'ordre dans les voies du désordre, est un non sens ; que la *liberté*, se compose de *libertés*, qui ne peuvent être atteintes que sous la condition de l'existence *de l'ordre* et que si la liberté est un but et le plus naturel des buts, celui-ci ne peut être atteint qu'avec l'aide *de l'ordre*, qui à la fois est un moyen et un but ».

Metternich insistait sur la situation de l'Allemagne et l'attitude de l'Autriche en face des questions allemandes dans une lettre adressée à Cheney, de Bruxelles, le 31 décembre 1850 : « J'ai vécu dans le train qui est celui dans lequel le monde se trouve engagé ; dans le brouillard au milieu duquel le voyageur expérimenté doit s'arrêter s'il ne veut courir le risque de se perdre. C'est la fin de l'année qui va clore la première moitié du 19e siècle que j'ai attendue pour vous porter mes vœux pour un meilleur avenir et vous demander de me conserver les sentiments de confiance que vous me vouez et que je vous rends du fond de ma raison ! »

« L'année dans laquelle nous allons entrer sera riche en éclaircissements. Les situations se dessineront plus clairement que dans leur confusion il n'eût été possible de les distinguer. Ce sont surtout celles *allemandes* qui deviendront davantage compréhensibles pour le grand public au nombre duquel je ne me compte pas. Je suis en un plein accord, avec la ligne que dans les questions allemandes suit le Cabinet autrichien. Elle est correcte, droite et empreinte d'une sage modération. Le seul programme pratique pour le règlement des situations germaniques c'est celui que le Cabinet impérial a reconnu comme tel en 1813 et contre le développement duquel se sont élevés, dans le cours des années 1848, 1849 et 1850, des velléités, qui sous la forme d'un Empire démocratique d'un *Etat confédéré* et du leurre *d'une union léoninienne*, sont entrées en lutte avec le sens commun ! Une lourde tâche reste encore à remplir aux amis de l'ordre, mais la voie pour la remplir leur est ouverte. Cette voie est celle que l'esprit de faction s'est appliqué à invalider en la qualifiant de système Metternich, la plus ignare des épithètes, mais à la fois celle contre laquelle je n'ai point à me plaindre à la suite des défaites qu'ont évidemment éprouvées des entre-

prises qui n'ont en toute réalité reposé que sur de fausses théories ».

En 1852, Louis-Napoléon était le vrai maître du pouvoir en France puisqu'il pouvait bientôt rétablir l'Empire par la voie d'un sénatus-consulte. Edward Cheney désire savoir ce que l'ancien adversaire de Napoléon pense des affaires de France :

« Vous me demandez ce que je pense des positions françaises du jour ! » répond Metternich, de retour à Vienne, le 1er février 1852. « Rentrez pour le savoir en vous-même et vous le saurez. La France est un grand corps social qui veut vivre et qui depuis 62 ans est à la recherche des moyens qui sont propres à servir ce but. Deux éléments jouent un rôle dans l'objet ; *la chose* et *les hommes* et la lutte ne s'engage nulle part plus facilement entre ces éléments, dans une direction qui tend à effacer la valeur *de la chose* au profit *d'un intérêt personnel,* qu'en France. Ce fait exerce une grande influence sur les grandes questions du jour et cette influence prive tout observateur (digne de cette qualification) de la faculté de porter sur la situation un jugement sérieux ».

« *La chose,* dans ce moment en jeu, c'est *la vie de la société française.* Que ce ne soient pas les œuvres de l'année 1848 et leurs produits voulus qui ont renfermé les conditions de cette vie, ce fait ne peut point être mis en doute par un homme de sens. Leur renversement a dès lors la valeur d'un bienfait, dont les effets s'étendent bien au-delà des frontières géographiques de la France ».

« Reste *l'élément personnel* ! Quelle est sa valeur ? A l'égard de cette question, dispensez-moi de la réponse ; j'ignore complètement la valeur de celui qui est le porteur d'un nom, qui seul l'a avancé dans la direction du pouvoir ; ce que par contre je n'ignore pas, c'est que *ce nom* est un *son,* une vibration dans l'air et pas un corps ; ce ne seront que les faits qui pourront donner au spectre la valeur d'un corps et je ne sais point anticiper sur les faits qui doivent nécessairement être attendus. Ce qui signale toute attente, c'est le sentiment de la confiance ou le manque de ce sentiment et à cet égard je confesse ne pas me sentir enclin à de la confiance. Je ne me permets ni de louer ni de blâmer ce qui, pour pouvoir faire un appel à un jugement, devra être attendu ! »

« Le monde, mon cher Cheney, est bien malade. La maladie à laquelle il est en proie est la même partout ; elle ne fait que se prononcer diversément par suite des conditions sous lesquelles se trouvent placés les Etats. L'Angleterre est l'un de ces corps et je lui reconnais des moyens de résistance au mal qui lui appartiennent en propre ; ce à l'égard de quoi je voudrais être assuré c'est de la force de la conviction dans la masse de la nation, que tout ce qui porte atteinte à la vie sociale *en somme,* menace également celle de la société anglaise, en son particulier ».

« La retraite de Lord Palmerston de Downing Street ne me surprend pas. Il y a quelque chose en moi qui m'empêche de peser sur mes adversaires *politiques* ; — (je n'en connais pas d'autres ;) — je les traite comme je me traite moi-même, comme placés sous la juridiction du seul tribunal dont la compétence est irrécusable, — sous celui de l'histoire ! Ce qui est certain, c'est que la marche de l'esprit de Ld. P. a dû se croiser avec celle de ma conscience politique et sociale et que le fait s'est réalisé ».

De Bruxelles, le chancelier avait écrit à Cheney, le 23 août 1851 : « Rien n'est plus curieux que la recherche des causes qui ont conduit la France à l'état anormal auquel elle est aujourd'hui livrée ; dans aucun pays ces causes, qui elles-mêmes n'ont pas une autre valeur que celle de produits d'aberrations antérieures, ne sont plus faciles à reconnaître que dans l'histoire de ce grand pays, et cela parce que c'est depuis plusieurs siècles déjà que le foyer de la vie sociale s'est trouvé concentré, en lui, dans la Capitale. Ce n'est que sous cette condition, que *les salons* et *les boudoirs* peuvent exercer une influence pareille à celle que ces points (qui sous le point de vue du nombre devraient ne pas marquer), ont exercé sur les destinées de millions d'hommes ; c'est par cela même que des femmes ont pu jouer de si grands rôles. »

« J'espère vous voir quand vous entreprendrez votre excursion vers la péninsule que vous connaissez si bien et jugez avec l'esprit de vérité qui vous anime. Vous aurez déjà remarqué que les feuilles publiques s'occupent de mes faits et gestes. Tout ce que je sais moi-même, c'est que je n'étends pas ma vue au-delà d'une saison. Dès l'année 1849, j'ai marqué le printemps de

celle 1851 comme une époque qui forcerait le monde à se rendre compte des produits des trois dernières années. Je ne me suis point trompé. Le bilan à quoi mènera-t-il ? Je l'ignore ; ce que je sais, c'est qu'il ne conduira pas à une pleine connaissance de l'*avoir* et du *devoir,* c'est-à-dire à ce qui a la valeur d'*une fin.* Ce à quoi je m'attends c'est à une connaissance plus exacte, que celle-ci n'est possible aujourd'hui, de la position dans laquelle la France pourra espérer arriver à l'année 1852. Si le résultat de ce compte est favorable au maintien de l'ordre matériel, alors je me propose de me rendre au mois de juin sur ma montagne aux bords du Rhin, pour me tirer de l'air des Pays-Bas. Si je devais alors ne pas être ici, vous saurez où me trouver. Je ne me sens pas le besoin d'ajouter que là comme partout, vous serez reçu par moi et les miens comme un véritable ami ».

La Révolution de Grèce de 1847 avait été voulue et encouragée par l'Angleterre. Palmerston faisait la guerre au roi Othon (24) « coupable de ne point assez gouverner à l'anglaise ». En 1850, il n'hésitait pas, pour vaincre la mauvaise volonté royale, à envoyer une escadre anglaise au Pirée ! Il entendait soutenir les revendications des sujets britanniques, établis en Grèce pour leur négoce. Cette audace du chef du Foreign Office blessait la conscience diplomatique de Metternich :

« L'affaire grecque occupera dans les annales de l'histoire une place, que je lui abandonne de qualifier ; le mot précis dont seul il me serait possible de me servir, pouvant paraître trop dur à des esprits prévenus en faveur de ce qu'ils pourraient excuser comme étant de la protection accordée à des sujets de S. M. B. je me renferme dans une réserve, qui ne sera point partagée par le public européen. Sans entrer ainsi dans le fond de la chose, il me serait impossible de ne pas condamner avec toute la force de ma conscience diplomatique, le mode dans lequel la réclamation de misérables causes a été soutenue ».

« Si les exploits par huissier, ne sont point connus de Puissance à Puissance, pour être justifiables, il faudrait que les droits d'armer les huissiers d'armes offensives fut avant tout admis dans le code international. Plus on entre dans les détails

(24) *Othon* ou *Otto Ier* (Frédéric-Louis), prince de Bavière, roi de Grèce (1815-1867)

de ce qui porte bien davantage le caractère d'une incartade que celui d'une affaire, plus on court le risque de se perdre dans du non sens, dans du gâchis anti-politique et social ».

« Le monde est engagé dans de bien détestables voies. Il ne périra pas, mais bien des hommes et des fortunes seront écrasés dans la lutte qui est généralement engagée entre les défenseurs de la vérité et ceux d'absurdes prétentions. Jetez vos regards sur la France et si vous vous reconnaissez à même de formuler un pronostique à l'égard de son prochain avenir, je vous regarde comme plus avancé en connaissance que je ne le suis ».

***

Les affaires de Hongrie étaient vitales pour l'Empire depuis 1848. Kossuth (25) brandissait le drapeau de la révolution. Des émeutes et des meurtres politiques agitaient le pays de la Couronne de Saint-Etienne et ne pouvaient laisser l'Autriche indifférente ! Vienne en appelait à l'intervention russe pour maîtriser les Hongrois soutenus dans l'ombre par le Cabinet de Londres. Voici comment Metternich jugeait la situation dans une série de lettres adressées aux Cheney respectivement de Richmond, Bruxelles et Vienne, les 7 mai 1849, 7 mars 1850 et 18 novembre 1851 :

« Vous désirez savoir ce que je pense des affaires de Hongrie. Je vous le dirai en peu de mots ; je les regarde comme la partie d'un grand tout, qui sera sauvé, ou perdu. Il y a eu des fautes commises dans les premières opérations militaires, et c'est principalement la rigueur de la saison et d'autres conditions matérielles qui ont exercé de l'influence sur les positions. Il aurait fallu aller droit sur le siège de l'Insurrection ; le dissoudre en le pourchassant et empêcher par là qu'il ne servît de point de cristallisation pour tous les aventuriers étrangers qui regardent les révolutions comme leur patrimoine. Vous verrez une nouvelle campagne s'ouvrir, qui mettra fin à une détestable situation ».

« Dans une ère comme la présente, où la confusion usurpe

(25) *Kossuth* (Louis), homme d'Etat hongrois (1802-1894). Chef du parti populaire et national, il prit la tête du gouvernement pendant la révolution de 1848 et, après l'échec de cette dernière, se réfugia en Turquie, puis en Angleterre, en Amérique et en Italie.

les droits de la raison et où l'ordre ne peut rentrer dans les siens que par des voies obstruées par des ruines, une question qui de sa nature ne peut être jugée par anticipation, est dans bien des cas celle : si ce qui porte le caractère du mal n'a en réalité pas les avantages d'un bien ? Cette remarque me semble pleinement applicable à plus d'une situation du jour, et spécialement à celle Hongroise. Cette question qui s'était présentée comme *nationale Magyare*, a exhibé son caractère véritable. Il se montre mixte ; outre celui strictement révolutionnaire, il offre l'élément polonais, qui refoule le magyarisme dans le second plan, dans celui d'un auxiliaire. Ce changement de situation retire la question du cercle dans lequel elle avait jusqu'à cette heure semblé renfermée, pour la placer sur le terrain politique. Ce changement sera-t-il utile dans ses produits ? Ne faisant pas de la polémique, je ne m'en occupe pas ; ce que j'admets, c'est un changement dans la situation, et la ressemblance qui existe entre les positions à l'apparence les plus diverses et en réalité les plus uniformes du jour. Il se trouve, en effet, que ce même changement s'est opéré dans toutes les questions qui occupent l'attention publique. L'Italie, l'Allemagne, comme la Hongrie, voient l'action politique se mêler de la confusion interne des Etats. »

« Il ne saurait y avoir un doute que le meurtre de La Tour (26) n'ait été provoqué par un mouvement dont la cheville ouvrière s'est trouvée en Hongrie. Je n'entends, en établissant ce fait, point accuser Kossuth, d'avoir ni ordonné ni même tenu en vue *le meurtre* du ministre de la Guerre dont l'énergie a dû lui apparaître comme un danger pour la cause à la tête de laquelle K. s'était placé. Entre, vouloir la chute d'un adversaire au pouvoir, et son assassinat, il y a une différence que je ne sais point franchir à l'égard d'un homme engagé dans une situation quelconque. Ce qui est certain, c'est que l'axiome — *ille fecit, cui prodest*, — est applicable, non à l'individualité du conducteur en chef de la révolution hongroise en 1848, mais en tout état de cause à la révolution elle-même ».

« Quant au secours que Kossuth a cherché à s'assurer par

(26) *La Tour* (Théodore Baillet, comte de), feld-maréchal autrichien d'origine française (1780-1848). Ministre de la Guerre après les événements de mars 1848, il fut massacré en octobre de la même année par la populace viennoise.

l'abolition des redevances des paysans à leurs seigneurs — ou ce qui est la même chose, de celles des non possesseurs aux possesseurs, — sans aucune indemnité à la charge des premiers, ce fait est prouvé par les lois que le Dictateur a fait porter par les Diètes sous ses ordres ».

« Les questions relatives au passé et à l'avenir de la Hongrie, occuperont longtemps l'Europe. Le pays a toujours été placé sous des conditions tout particulières, dans la somme desquelles la pluralité des nationalités qui composent sa population a dû jouer un rôle marquant. Ces nationalités ont durant des siècles vécu en paix entre elles sous la loi de celle Magyare, la nationalité *conquérante*. Quand, à partir de la diète de 1825, *le Magyarisme* s'est élevé dans les régions fantastiques; quand par suite, la fantasmagorie a pris un corps et que comme tel, elle a pesé sur les autres races, la lutte s'est engagée et elle a réduit la situation du pays aux conditions les plus pénibles et les plus opposées à celle que les promoteurs du désordre ont tenu en vue. D'oppressif qu'il a été, le Magyarisme est aujourd'hui le parti opprimé ; non par le Gouvernement, mais par la haine que lui ont voué les nationalités attaquées par lui ».

« Vous êtes dans une position qui vous met à portée d'observer sur les lieux mêmes les effets pernicieux du travail des sectaires ; travail contre lequel, quand le mal a une fois acquis une certaine hauteur, les efforts mêmes réunis de l'autorité publique et des honnêtes gens dans les masses, ne suffisent pas. Le jeu des sectes a de commun avec les contagions physiques de ne pouvoir être usé que par le mal qu'il sert, lui-même. Ce n'est que faute de combattants que cessent les luttes qu'engage le mal et ce ne sont pas les combattants à visière ouverte qui sont les plus coupables ; les véritables criminels, ce sont les ambitieux qui soufflent le feu sans exposer leurs personnes sur les champs de bataille. Au-delà des agents directs du mal, se trouvent placés les souteneurs des entreprises. Vous me dispenserez de vous dire ce que je pense et sens à l'égard de ces derniers ! »

« L'histoire n'offre pas un second exemple d'un événement pareil à celui qui met en contact les noms de *Kossuth* et de *Grande-Bretagne* et qui dans cette rencontre assigne la première place à celui qui est l'objet d'une aussi néfaste ovation ! Vous,

moi et tous ceux qui avec nous connaissent votre grand et noble pays, savent ce que vaut le fait ; mais la même connaissance existe-t-elle ? est-elle à la portée et à l'usage du grand public ; l'est-elle surtout à celui de cet Empire-ci ? Une ovation départie par le corps municipal de la Cité de Londres, quel effet ne doit-elle point produire sur l'opinion de ceux qui ne connaissent pas les positions, ainsi que nous les connaissons ? La connaissance de la vérité à l'égard de la valeur et de la non-valeur du procédé tourne-t-elle de son côté en un jugement favorable de la situation ? Certes non, car la tolérance, suite de la faiblesse du pouvoir protecteur, est une déplorable vérité ».

« Mon impartialité et la connaissance que je possède des positions anglaises me permettent-elles de ne pas vouer les regrets les mieux fondés sur l'événement du jour ? Quelle impression ne doit-il point produire sur les masses moins bien informées que je ne le suis ? »

« Tout est inexcusable dans cet événement qui a la pleine valeur *d'une œuvre.* Je me sers du mot « œuvre », car l'événement a eu une préface, une introduction et une suite qui immanquablement tournera contre ses auteurs. Les entreprises les plus mauvaises sont sans contredit celles qui ne portent des profits qu'au plus dangereux des éléments — à l'anarchie ! Il me semble que la première moitié du 19e siècle, aurait dû prêter plus que tel n'est le cas, des lumières aux hommes chargés de la conduite des intérêts sociaux et politiques ».

« Que je ne range pas parmi les hommes de cette catégorie des individualités comme celles de Lord D. Stuart, de M. Cobden (27), des Maires de Londres et de Southampton et moins encore celle de M. O. Connor (28), ne vaut pas la peine d'être dit; c'est à d'autres individualités que j'adresse ma remarque. Des démonstrations comme celles dont Kossuth vient d'être l'objet, portent coup dans les plus importantes directions sociales ; dans celles de la moralité, de la vie internationale et de la politique proprement dite. Elles paralysent l'action gouvernementale et tournent dès lors au seul profit des éléments du désor-

(27) *Cobden* (Richard), politicien anglais, démocrate et humanitaire (1804-1865).

(28) *O'Connor* (Feargus), agitateur anglais, chef du parti chartiste (1794-1855).

dre. Parler *de liberté* et servir ces éléments, c'est ne pas savoir ce que l'on dit. Sans ordre il n'y a point de liberté et tout homme qui ne sait point reconnaître cette vérité n'a pas le droit de se qualifier d'homme d'Etat ».

« Vous voyez que je suis incorrigible dans la marche de mes convictions ».

« Ce qui reviendra à l'Angleterre des inqualifiables démonstrations qui viennent d'y avoir lieu dans la plus fausse des directions, ne peut former l'objet d'un doute. Ce qui en ressortira dans ses relations avec l'étranger ne peut être prévu dans les détails. Jetez un regard sur les positions françaises et vous n'aurez point de peine à vous donner pour attacher aux idées du siècle la valeur qu'elles ont quand elles sont mises en pratique. L'année dans laquelle nous allons entrer, sera riche en leçons pour le pays et pour le corps social tout entier. Ce ne seront pas les Mazzini, les Ledru-Rollin (29), les Louis Blanc, les O' Connor, les Cobden et le Dictateur émérite de la République Magyare qui sauveront ce corps ».

Le prince de Metternich a été appelé à s'occuper, en différentes circonstances, de la question du droit d'asile. Le bienveillant accueil fait à Kossuth par la Cité de Londres devait donner un renouveau d'actualité à ce problème. Le chancelier considère le droit d'asile comme « un droit sacré » qui « impose également des devoirs à ceux qui en jouissent comme à ceux qui l'accordent ». A plusieurs reprises, lorsqu'il était au Ballplatz, Metternich a fait des représentations diplomatiques auprès de gouvernements étrangers pour leur rappeler les délicates responsabilités que les émigrations étaient appelées à leur donner.

Résumant sa pensée au sujet de cette question, le prince de Metternich écrivait à Cheney, de Vienne, le 18 août 1853 : « Il en est du droit d'asile, comme *de tous les droits*. Pour avoir de la valeurs, tout droit doit reposer sur un principe et être rationnel dans son application. Mal compris, le droit tourne en une prétention et en un danger ; faussement appliqué il évoque une réaction. La faculté de tout corps politique, d'accorder l'hospitalité à des étrangers est un droit incontestable, mais qui, comme tout droit,

(29) *Ledru-Rollin* (Alexandre-Auguste), homme politique français (1807-1874). Il contribua avec Mazzini à la fondation d'un comité de la République universelle.

doit avoir des bornes. Tout ce qui dépasse ces bornes, fait un retour au droit et le blesse ».

Enfin, au lendemain de la mort de sa femme — la princesse Mélanie (30), — Metternich adressait à Cheney, le 6 juin 1854, ces mots où perce autant de résignation que de mélancolie : ...« Vous partagez ma douleur et vous êtes dans le cas de fonder votre sympathie sur la connaissance personnelle de celle dont la perte a la valeur du coup le plus accablant que le sort ait pu m'infliger. Tout, les qualités de l'esprit et du cœur, mon âge si avancé et qui fait sentir le bienfait de la vie intime, tout en un mot se réunit pour constater un malheur irréparable. L'homme de sens qui ne compte plus l'avenir que par des jours, devient jaloux de ces jours et perd tout en les voyant décolorés ; il ne sait d'un côté pas se lever contre le sort ; ce qu'il sait, c'est courber la tête sous ses arrêts ! »

Les lettres que le chancelier de Metternich adressa aux frères Cheney, de 1849 à 1854, ne constituent pas une contribution originale à l'histoire politique ou diplomatique du 19e siècle. Elles présentent cependant davantage qu'un intérêt purement documentaire : elles sont l'éloquente confirmation des principes qui ont inspiré la politique du prince. Pour Metternich, il ne pouvait y avoir de paix durable en Europe que si l'égalité des puissances était maintenue. Il considérait l'Autriche comme « la plus sûre gardienne des bases sur lesquelles reposent la paix sociale et l'équilibre politique ».

Avait-il tort de regarder les affaires d'Italie comme « des phases dans la grande lutte sociale qui compose l'histoire de notre temps ? » (Lettre à Edward Cheney, 12 avril 1850). Avait-il tort encore d'écrire : « C'est l'Allemagne qui décidera de l'avenir de la vie sociale, et des conditions sous lesquelles se règlera la vie politique des Etats du Continent ? » (Lettre à Edward Cheney, Richmond, 12 mai 1849). Avait-il tort enfin de penser que « les questions relatives au passé et à l'avenir de la Hongrie, occuperont longtemps l'Europe ? » (Lettre à Edward Cheney, Brighton, 7 mars 1850).

Pour le chancelier, tout ce qui touchait aux affaires d'Italie, d'Allemagne, de Hongrie, etc. touchait à l'équilibre des puissances

(30) *Metternich-Winneburg* (Mélanie-Marie-Antoinette, princesse de), née comtesse de Zichy-Ferraris (1805-1854).

européennes. S'il ne sut pas prévoir l'unité nationale italienne, c'est qu'il ne put pas deviner l'œuvre prodigieuse que Cavour accomplirait en Italie. Il sut prévoir cependant que le gouvernement représentatif ne convenait pas à la péninsule italienne et que le gouvernement fort lui était mieux adapté. Il sut prévoir également l'avenir incertain de l'empire autrichien. Il sut prévoir enfin qu'il ne pouvait y avoir en Europe de statut territorial et politique stable sans une force de police internationale destinée à le maintenir.

Il avait écrit : « Un fait d'une grande portée se fait jour et ce fait c'est *l'entrée en scène de l'élément politique*. Le mal en se montrant davantage à nu fait un appel au remède, et le remède c'est *l'intervention*. Je n'aime pas le remède, mais quand il est véritablement réclamé, je sais en reconnaître la nécessité et, en tout état de cause, je le préfère au mal ». (Lettre à Edward Cheney, Richmond, 12 mai 1849). Dans ces quelques mots réside toute la technique diplomatique du chancelier Metternich.

MAURICE BASTIAN.

Les Iles Ioniennes au temps de Napoléon

Deux députations a la cour impériale

I

Les Iles Ioniennes ont appartenu deux fois à la France durant la courte période de la Révolution et de l'Empire. La première occupation de l'Heptanèse — comme on dit encore pour désigner les Sept-Iles dont Corfou est la perle — fut due à la clairvoyance du général Bonaparte. Quand le commandant en chef de l'armée d'Italie eut réduit Venise à sa merci, il exigea de la République vaincue la possession de ses colonies de l'Adriatique, et les îles de Corfou, Céphalonie, Zante, Sainte-Maure, Ithaque, Paxos et Cérigo passèrent sous la domination française.

On se rappelle en quels termes l'impétueux vainqueur de Lodi écrivait au Directoire : « *Les îles de Corfou, Zante et Céphalonie sont plus intéressantes pour nous que toute l'Italie ensemble...* » et encore : « *Corfou et Zante nous rendent maitres de l'Adriatique; ces îles sont pour nous de la plus grande importance...* » (1)

La première occupation des Iles Ioniennes fut de courte durée (du 29 juin 1797 au 5 mars 1799). Les Français y accumulèrent les fautes et, par leurs idées révolutionnaires, le mépris qu'ils affectaient pour la religion orthodoxe grecque, se rendirent suffisamment impopulaires pour que les Russo-Turcs eussent peu de peine à soulever contre eux la population et à les chasser du territoire heptanésien. Au reste, le comte Capodistrias écrira au vicomte Castlereagh, le 23 septembre 1815 :

(1) Cité par E. Rodocanachi : *Bonaparte et les Iles Ioniennes.*

« *Les habitants des Iles Ioniennes ont concouru de tous leurs efforts à se soustraire au pouvoir démocratique de la France... :* » (1).

Les Iles Ioniennes devinrent indépendantes, en théorie, car de fait elles passèrent sous l'autorité des Russes. Et c'est à l'empereur Alexandre que Napoléon les redemanda, quand, après la victoire de Friedland, il traita avec lui à Tilsit.

Le traité de Tilsit contenait, en effet, deux articles secrets, dont l'un, le second, stipulait que les sept Iles Ioniennes seraient « possédées en toute propriété et souveraineté par S. M. l'empereur Napoléon ». Et le 23 août 1807, les Français réoccupèrent l'Heptanèse.

Cette occupation devait durer jusqu'au 1er mai 1814, Napoléon ayant confié le gouvernement général des Iles au général César Berthier, frère de son major général, et nommé M. Julien Bessières, cousin du maréchal du même nom, commissaire impérial à Corfou, siège du gouvernement.

Le général Berthier ne demeura pas longtemps à Corfou. Il fut remplacé par un de ses seconds, le général Donzelot, qui avait, par ses intrigues à la Cour de Naples, où il était très bien et Berthier très mal, préparé le discrédit de son chef. Le même général Donzelot provoqua, un peu plus tard, la disgrâce du commissaire impérial Bessières — un homme d'Etat remarquable — et Mathieu Lesseps, père de l'illustre Ferdinand, fut choisi pour le remplacer.

Toutes ces menées du général Donzelot n'avaient pour but que d'accroître son pouvoir sur les autorités constituées des Iles Ionniennes. La première de ces autorités était le Sénat Ionien où siégeaient MM. Métaxas, Flamburiaris, Sordinas, Théotokis, Mélikis, Romas, Stéfanizzis et Carazias, — de grands noms qui ne cessent de briller dans l'histoire et la vie de la Grèce.

***

Les besoins des Iles Ioniennes, dont les souffrances que leur firent endurer les Vénitiens sont indescriptibles, étaient immenses. Quand, en 1807, les Français se furent réinstallés en mai-

(1) idem.

tres à Corfou, les Ioniens décidèrent d'aller les exposer « au grand Napoléon ».

Le Sénat Ionien se fit l'interprète des vœux de la population et le projet qu'il rédigea fut agréé par le général Berthier, qui répondit aux Sénateurs :

« Vos nobles Excellences ayant arrêté qu'une députation du gouvernement des Sept-Iles se rendrait à Paris auprès de S. M. l'Empereur et Roi, pour porter aux pieds de Son Trône l'expression de la reconnaissance des habitants des Iles Ioniennes pour la réunion de leur patrie au Grand Empire, j'ai pensé, Messieurs, qu'il était convenable que cette députation fût composée des habitants les plus notables des différentes îles. Je me propose donc, pour en faire partie, les noms ci-après :

« Pour Corfou : M. Mélikis, sénateur et M. le comte Scordilis, noble de Corfou;

« Pous Céphalonie : M. Métaxas, sénateur;

« Pour Saint-Maure : M. Zarlambas, régent;

« Pour Zante : M. le comte Sicouros.

« J'invite Vos nobles Excellences à s'occuper sans retard de donner les ordres nécessaires pour assurer à cette députation la somme qu'exigera le voyage qu'elle va faire et que j'évalue à six ou sept mille tallaris, en ayant soin d'y faire contribuer chacune des îles dans les proportions convenables. Berthier. » (1)

Quelque temps après, le 29 mars 1808, le général Berthier, qui s'apprêtait à remettre ses fonctions au général Donzelot et à rentrer en France, adressait une longue épître au Sénat pour le remercier du concours qu'il lui avait apporté et il terminait par ces mots :

« Je demanderai à Vos nobles Excellences la permission de me mettre à la tête de la députation des habitants des Sept-Iles, qui se rend auprès de notre Auguste Souverain pour mettre aux pieds de Son Trône l'expression de leur soumission, de leur dévouement et de leur fidélité. Cette faveur sera précieuse à mon cœur et sera pour moi un gage de l'amitié que Vos Excellences m'ont toujours accordée. Berthier. » (2).

---

(1) Archives Nationales, AB. XIX* 1663.
(2) Archives Nationales, AB XIX* 1664.

Le Sénat ne voulut pas demeurer en reste, et il répondit au général Berthier :

« Le Sénat qui sent tout le prix et toute la gloire des offres de Votre Excellence n'a point d'expressions pour lui en témoigner sa respectueuse gratitude.

« La députation destinée à mettre aux pieds du trône de notre auguste Souverain l'expression de la fidélité et du dévouement des habitants des Sept-Iles, sera trop heureuse d'y être guidée par Votre Excellence.

« Le Sénat prend en tout ce qui concerne ses attributions les mesures les plus promptes pour qu'il soit fourni à ceux qui composent cette noble mission, les moyens nécessaires à leur voyage et s'empresse d'en faire part à M. le Commissaire Impérial pour avoir son approbation... (Signé) : Théotokis, Metaxas, Romas, Sordinas, Melikis, Stefanizzis. » (1).

Mais il n'était pas réservé au sort du général Berthier de conduire cette députation, qui ne partit qu'assez longtemps après lui. Son retard naquit d'une circonstance dont le Commissaire Impérial Bessières fit l'exposé au ministre de la Guerre dans son rapport du 20 avril 1808.

« Monseigneur, lui mandait-il, lorsque la députation nommée par le général Berthier, alors gouverneur, pour déposer aux pieds de S. M. l'Empereur et Roi l'hommage de ses Iles Ioniennes fut sur le point de partir, on agita la question comment et par qui il serait pourvu aux frais de cette mission. M. le général Berthier, par une lettre adressée au Sénat, avait demandé qu'il fut alloué aux députés une somme de 9 à 10.000 tallaris. Le Sénat s'assembla pour délibérer sur cet objet. Instruit que ce Corps, qui avait deux de ses membres parmi les députés, était disposé à leur accorder la somme demandée au moyen d'une retenue sur un des emprunts faits au nom du Gouvernement. je lui adressai une lettre dans laquelle je lui exposai tout à la fois l'injustice. les dangers et l'inconvenance de cette mesure qui convertissait un emprunt en un impôt à la charge seulement de quelques individus; qui, en violant des engagements solennels. porterait atteinte à la dignité et au crédit du gouvernement. et

(1) Archives historiques du ministère de la Guerre, Armée de Naples et Iles Ioniennes, C5 6.

qui altèrerait la pureté d'un hommage offert au nom du petit peuple à son Souverain, en y mêlant les justes plaintes d'une portion de ses sujets; j'ajoutais que MM. les députés ayant tous été choisis dans la classe des personnes les plus riches, j'aimais à croire qu'ils étaient également dignes de ce choix par leurs sentiments, et que sans doute ils ne mettraient pas en balance un léger sacrifice avec l'honneur d'être les représentants de leur pays et l'espoir de mériter la bienveillance de notre auguste Empereur et la reconnaissance de leurs concitoyens.

« Ma lettre suspendit la délibération du Sénat; mais tous les députés déclarèrent qu'ils ne partiraient pas si on ne leur donnait de l'argent, et tous les membres du Sénat, à l'exception de son vertueux Président, s'étaient prononcés en leur faveur. Voyant que tous mes efforts auprès des uns et des autres étaient sans effet, ne voulant pas avoir l'air de m'opposer à une députation qui déjà avait été annoncée, et dont le but était si respectable, et d'un autre côté n'espérant pas que M. le général Berthier voulût consentir à nommer d'autres députés, je me vis contraint d'accéder à une mesure que je désapprouvais et que je désapprouve encore; mais pour en diminuer au moins les inconvénients, j'exigeai qu'on réduisît la somme promise aux députés; que cette somme fut retenue sur tous les emprunts, au lieu de l'être sur un seul, et que la retenue portât sur les intérêts et non sur le capital.

« Ce n'est qu'après ces divers amendements que je me suis déterminé à donner mon approbation au décret (1) du Sénat dont j'ai l'honneur d'envoyer copie à Votre Excellence.

« Je regrette qu'on n'ait pas choisi pour cette députation des hommes très recommandables par leur esprit et leur caractère, qui avaient annoncé hautement qu'ils s'estimeraient trop heureux de remplir à leur frais une mission aussi honorable. Bessières. » (2).

Finalement, la députation quitta Corfou avec un petit changement dans sa composition — M. Valaoritis remplaçant M. Zarlambas, et M. Stéfano Théotokis lui étant adjoint de Venise où

(1) Ce décret est du 14 avril 1808.
(2) Archives du ministère de la Guerre, Série Armée de Naples et Iles Ioniennes C5 6 à C5 30.

il résidait — et chargée de présenter à l'Empereur les demandes suivantes, que le commissaire impérial Bessières exposa sur huit grandes pages et dont voici les huit rubriques : construction d'édifices publics pour les autorités civiles et militaires dans les îles de Céphalonie, Ithaque, Paxos et Cérigo; construction d'un môle dans la rade de Zante; excavation du canal de Sainte-Maure; réparation des routes de Corfou; envoi d'une colonie de paysans provençaux pour la culture des oliviers dans les domaines publics; envoi d'une colonie de fabricants de cuir, de savon, de chaux, de toiles, de cordages, de cordonniers, de teinturiers, d'ouvriers en métaux; établissement d'un lycée à Corfou et d'une école secondaire dans chacune des Sept-Iles; évacuation des farines russes gâtées. (1).

Le 11 juin 1808, de Corfou, le commissaire impérial Bessières envoya à son gouverneur un état nominatif des députés désignés pour aller exprimer à Sa Majesté Impériale et Royale les vœux des habitants des Iles Ioniennes.

Ces députés étaient, répétons-le, MM. le comte Palazol de Scordilis, Stéfano Théotokis et Antoine Mélikis pour Corfou, Marino Métaxas pour Céphalonie, Eustache Valaoritis pour Sainte-Maure, le comte Jean Sicouros pour Zante et M. Mastracas pour Parga.

En communiquant ces noms à Paris, Bessières y ajouta certains commentaires et les fit suivre chacun d'une courte note indiquant ce qu'il y avait à faire pour leur patrie. (2).

Au sujet du comte de Scordilis, il écrivait : « N'est point l'ami des Français ». Et il ajoutait : « Il fut reconnu à bord d'une frégate anglaise par deux marins de Corfou qui furent pris avec leur barque dans les eaux de Fano et conduits sur cette frégate. M. le comte Cladan, de Céphalonie, se rendant dernièrement à Corfou, fut également pris par les Anglais. Ils lui dirent qu'ils savaient tout ce qui se passait à Corfou; que le départ d'une députation les privait d'un de leurs agents, mais qu'ils n'en recevraient pas moins les renseignements accoutumés. Il est presque certain que c'était M. le comte Scor-

(1) idem.
(2) Archives Nationales, AFIV 1714. B2

dilis dont les Anglais entendaient parler. Il ne jouit au surplus d'aucune influence dans son pays.

« M. le général Berthier était en relations avec la famille de M. Scordilis; c'est ce qui l'a empêché de donner suite à la déclaration qu'il avait été reconnu à bord des croisières anglaises.(1) En le désignant, il a eu peut-être l'espoir de le ramener à une autre opinion, ou de le compromettre avec les partisans anglais. »

Stéfano Théotokis était le frère du président du Sénat. C'était un homme très cultivé.

Antoine Mélikis, sénateur, jouissait à juste titre d'une bonne réputation. C'était un homme recommandable par sa probité, sa droiture et ses bonnes intentions, mais de peu d'esprit. Sa famille était riche et considérée.

Ce qu'il y avait à faire pour leur patrie, Corfou, c'était tout d'abord le remboursement des différents emprunts, l'établissement d'un lycée, l'ouverture de routes qui, en facilitant les communications entre la ville de Corfou et les divers points de l'île, seraient utiles à la prospérité de l'agriculture et du commerce, et pourraient servir à sa défense, en rendant possibles les transports de l'artillerie; puis l'ordre de faire jeter à la mer les farines russes gâtées et qui menaçaient la population de quelque contagion et l'envoi d'une colonie de la Provence pour propager dans le pays une méthode plus favorable pour la culture des oliviers, la préparation de l'huile et celle du vin.

Du sénateur Marino Métaxas, le commissaire impérial faisait de grands compliments. Selon lui, cet homme d'Etat était très estimé de ses concitoyens et de ses collègues; il ajoutait : « C'est un homme instruit, capable, modeste et bien intentionné ».

Il demandait pour sa patrie, la construction d'un fort destiné à défendre l'entrée du port de Céphalonie. Cette construction était aussi indispensable que celle de prisons et d'édifices publics pour les tribunaux et l'administration locale.

« Honnête homme, très attaché aux Français, riche et

---

(1) En réalité, le premier mouvement du général Berthier avait été de le faire fusiller. M. Scordilis fut sauvé par deux femmes, dont l'une était la maîtresse du général Berthier, l'autre celle de tous ses aides de camp. L'une de ces deux femmes était la fille de M. Scordilis.

influent dans son pays », tel était le brevet qu'il décernait à M. Eustache Valaoritis de Sainte-Maure, pour laquelle il ne demandait qu'un canal de communication à creuser entre la terre ferme, c est-à-dire la Grèce, et l'île. « Ce canal, précisait-il, est réclamé par tous les habitants des autres îles pour la sûreté du cabotage. Il est très nécessaire, surtout en hiver où les petites barques sont très exposées en doublant le cap de Leucade. M. le gouverneur général se propose d'envoyer des plans pour la construction de ce canal qui entre dans le système de la défense de cette île. »

Bessières passait ensuite au comte Jean Sicouros, de Zante, qui eût été l'un des cinq Princes de la République Septinsulaire, si la nouvelle Constitution, élaborée peu avant l'arrivée des Français eût été mise en vigueur. « Il n'est pas l'ami des Français, notait-il, mais il a quelque influence dans son île; il a beaucoup d'ennemis à Corfou où il a exercé, sous les Russes, une espèce d'inquisition appelée Hâute Police. On l'accuse d'avoir fait bâtonner des hommes qui lui refusaient d'être les accusateurs de ses ennemis. »

Ce qu'il demandait à l'Empereur pour l'île de Zante, c'était la construction d'un môle qui faisait défaut au port et dont l'établissement était très nécessaire, comme il le soulignait.

Enfin, il rappelait que M. Mastracas, de Parga, (1) avait été en l'an VI fournisseur des troupes françaises à Corfou et qu'il avait montré beaucoup de zèle et de dévouement; il était propriétaire d'une maison de commerce établie à Venise, laquelle jouissait d'une bonne réputation, et il était avantageusement connu de S. E. le ministre de la Guerre et de la Marine du Royaume d'Italie.

Ce qu'il sollicitait pour ses compatriotes, c'était de leur faire rendre une portion du territoire et des privilèges dont ils avaient été successivement dépouillés par la Porte, mais surtout de leur « donner l'assurance que Parga ne serait jamais livrée à Ali Pacha ». (2)

---

(1) Le territoire de Parga sur la terre ferme, avait été cédé aux Français en même temps que les Sept-Iles.

(2) Après la chute de Napoléon, Parga passa sous la domination anglaise, et peu après les Anglais l'abandonnèrent au fameux tyran d'Epire, qui assouvit sur les Parganiotes ses haines et ses rancunes. Le martyre de Parga est une des plus douloureuses pages de l'histoire de la Grèce moderne.

***

Au cours de l'année 1808, à l'exception de deux courtes périodes, du 15 août au 22 septembre et du 18 au 29 octobre, Napoléon fut toujours loin de Paris. Ce ne pouvait donc être que pendant ces quelques semaines qu'il a fait à la députation ionienne l'honneur de la recevoir. Malheureusement, tous les journaux, comme, du reste, tous les *Mémoires* du temps, sont muets à ce sujet. Pour nous tirer d'embarras, nous avons eu la bonne fortune de retrouver le mémoire qui fut adressé par M. Métaxas au sénat ionien, sur la demande du commissaire impérial Bessières, après le retour des députés dans leur patrie. (1).

M. Métaxas nous explique qu'arrivée dans la capitale, la députation, qui avait au cours de sa mission religieusement suivi les instructions du président du Sénat, M. Emmanuel Théotokis, se fit annoncer à S. E. le ministre de la Guerre, général Clarke, comte d'Hunebourg et bientôt duc de Feltre, qui la reçut avec bienveillance.

Les députés ioniens demandèrent au ministre quels étaient leurs devoirs envers les grands dignitaires de la Couronne et toutes les personnes de marque, et les remplirent.

Il convient de dire que la députation ionienne s'était présentée au ministre de la Guerre en lui remettant la lettre que voici du général Donzelot :

« Mon Général, cette lettre sera remise à Votre Excellence par une députation des Iles Ioniennes chargée de déposer au pied du Trône de Sa Majesté l'Empereur et Roi l'hommage de la reconnaissance et des vœux des peuples de ces Iles; elle est en même temps chargée des diverses demandes et mémoires du Sénat sur tout ce qui peut intéresser leur patrie.

« Je prie Votre Excellence de vouloir bien accueillir cette Députation avec bienveillance et de lui faciliter les moyens d'être présentée à Sa Majesté Impériale et Royale.

« J'ai l'honneur de vous saluer avec respect. Donzelot. » (2).

Le général Donzelot était au mieux avec le ministre de la Guerre, ce qui explique d'ailleurs le succès de ses machinations

(1) Archives du ministère de la Guerre, série citée.
(2) Archives du ministère de la Guerre, série citée.

contre le gouverneur général Berthier et, plus tard (en 1809 et 1810), contre le commissaire impérial Bessières. Mais, partant, le ministre de la Guerre ne pouvait qu'accorder tout son concours à la députation ionienne.

Quand les Heptanésiens arrivèrent à Paris, l'Empereur se trouvait à Bayonne, et ils durent l'attendre. Le monarque rentra le 14 août, et le lendemain, Saint-Napoléon, les députés, « revêtus du costume que leur avait assigné le ministre de la Guerre », eurent au palais de Saint-Cloud « les honneurs de l'audience ». (1).

M. Sicouros, président, prit la parole et « déposa aux pieds du Trône l'hommage de la dévotion, du respect », etc., etc., dont étaient pénétrés les habitants des Sept-Iles envers « Sa Majesté Impériale et Sacrée ». (2).

Le sénateur Métaxas s'approcha ensuite de Napoléon, l'entretint un moment et lui présenta les demandes du Sénat. L'Empereur les prit « dans ses mains », manifesta sa satisfaction, daigna demander des explications et déclara qu'il examinerait ces requêtes en son particulier. (3).

Ainsi, ce fut le jour où Napoléon reçut le corps diplomatique et attaqua si vivement M. de Metternich que les Ioniens pénétrèrent pour la première fois à Saint-Cloud. Nous disons « pour la première fois », car M. Métaxas ajoute, dans son rapport que ce ne fut pas la seule. « La députation eut ensuite, écrit-il, la la haute et peu commune fortune d'être plusieurs fois reçue par l'Empereur. » (4).

Puis Napoléon partit pour Erfurt, et le ministre de la Guerre déclara aux députés qu'ils devaient attendre son retour. Celui-ci eut lieu en octobre et la députation se présenta de nouveau au monarque, et de nouveau partit « contente et satisfaite ». L'Empereur, note M. Métaxas, recevait toujours ses sujets Ioniens avec de douces paroles et le visage souriant. (5).

---

(1) Rapport du sénateur Marino Métaxas, même source.
(2) idem.
(3) idem.
(4) Archives du Ministère de la Guerre, série citée ; Rapports du sénateur Marino Métaxas.
(5) idem.

*
* *

Indépendamment des demandes qui furent officiellement remises au nom du sénat ionien à l'Empereur par M. Marino Métaxas, on en trouve encore d'autres. Le président de la députation, le comte Sicouros, qui avait des ambitions, et non seulement pour lui, adressa à Napoléon, durant son séjour à Paris, une requête (1) que l'on peut résumer ainsi :

Il existe le long des côtes de la Morée quatre petites îles, ou plutôt des écueils, « couverts de débris de la mer et de broussailles incultes et quelquefois le refuge de pirates ». Ces îles appartenaient à la république de Venise; elles passèrent ensuite au gouvernement septinsulaire, dans la juridiction de l'île de Zante; mais personne ne voulut jamais s'y établir, à cause du dangereux voisinage des Turcs. Ces îles, le comte Sicouros les nommait : Prodano, Sapienza, Cavrera ou Porto Schisa et Venetico.

Elles auraient pu être mises en valeur par quelqu'un qui les eût en propriété, sous la protection du gouvernement français, dont la puissance « les mettrait à l'abri des vexations des Turcs ».

Un projet qui tendait à vivifier l'agriculture et l'industrie, et qui étendrait la domination française jusque sur ces écueils; qui ne porterait aucun préjudice à l'intérêt public ou à celui des particuliers; qui pourrait être de quelque avantage au trésor public et à la gloire nationale, paraît avoir quelques titres pour être favorablement accueilli par le Gouvernement, exposait-on au ministre de la Guerre.

Le comte Sicouros, « d'une des plus illustres familles du pays », offrait de mettre ces îles en valeur, soit toutes, soit en partie, si on voulait les lui céder en propriété. Il faisait valoir pour titres : son origine française, l'illustration de sa famille, les services qu'elle avait rendus en tout temps à l'Etat, son dévouement personnel à la France, et les moyens que sa fortune lui donnait pour une telle entreprise.

Le comte Sicouros, président de la députation ionienne, dési-

(1) Archives du ministère de la Guerre, Armée de Naples et Iles Ioniennes.

rait terminer cette affaire pendant son séjour à Paris. Mais le commissaire impérial Bessières, en entretenant de son côté le ministre de la même affaire, (1) fit observer que le comte Sicouros n'avait pas expliqué dans sa pétition à quelles conditions il se soumettrait pour obtenir la possession des petites îles en question. Le commissaire impérial jugeait ce préliminaire indispensable avant de s'occuper de la chose, sur laquelle on n'avait, en réalité, pas d'autres renseignements que ceux fournis par le comte Sicouros.

Ce dernier n'obtint pas ce qu'il ambitionnait. Nous verrons qu'il se rendra à Venise au lieu de rentrer à Corfou avec la députation. Et dans l'histoire des Iles, sous la domination française, il ne joua plus aucun rôle après 1808.

M. Eustache Valaoritis estimait, lui, que les demandes remises en mains propres à Napoléon par M. Métaxas ne suffisaient pas pour fixer l'attention du Souverain sur l'île de Sainte-Maure, sa belle patrie. Aussi lui adressa-t-il indépendamment, de Paris, la lettre suivante où il allait droit à l'essentiel :

« Sire, député par l'île de Sainte-Maure pour déposer aux pieds du Trône de Votre Majesté Impériale et Royale les vœux unanimes des habitants de cette île, pour la conservation de votre auguste Personne, et leur entier dévouement, je m'empresse de m'acquitter envers Votre Majesté de cette mission honorable.

« Mes compatriotes, assurés que Votre Majesté ne désire rien tant que le bonheur de ses peuples et d'augmenter le plus possible leur félicité, me chargent de la prier de vouloir bien prendre en considération la demande qui lui a été faite de daigner donner des ordres pour qu'il soit creusé un canal entre l'île de Sainte-Maure et le continent.

« Leur ville, Amaxiki, située à l'extrêmité de l'aqueduc qui communique avec la lagune où se trouve la citadelle, est ouverte du côté de la terre. Ils verraient avec plaisir élever une fortification en maçonnerie sur ce front, comme cela a été proposé à Votre Majesté. Egalement, ils la supplient d'avoir égard à cette proposition.

(1) Dans le Rapport au ministre. Archives du ministère de la Guerre, série citée.

« En daignant, Sire, prendre en considération ces diverses demandes de mes concitoyens, vous donnerez à leur reconnaissance des bornes infinies.

« Permettez-moi, Sire, de présenter à Votre Majesté l'offre des sentiments de reconnaissance et d'admiration avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de Votre Majesté, le très humble et très respectueux serviteur, Eustache Valaoritis, Député. » (1).

M. Métaxas, que l'on voyait toujours préoccupé du sort de la Grèce, de son indépendance, n'était pas moins actif pour aider ses compatriotes. Il rencontra à Paris un Céphaloniote et recommanda chaleureusement la pétition que l'autre lui remit pour le ministre de la Guerre, à qui il la présenta.

M. Métaxas devait se signaler de nouveau, au cours de circonstances identiques, dans un second voyage à Paris avec une autre députation.

Dans le discours qui fut adressé par les Septinsulaires à Napoléon, les sénateurs se déclaraient « Grecs de patrie et de caractère ». M. Métaxas en donna la preuve, de 1807 à 1814, avec beaucoup de scrupule et infatigablement.

***

Avant de se rendre en Espagne, Napoléon avait fait connaître au ministre de la Guerre « ses souveraines dispositions » à l'égard de la mission septinsulaire, daigné jeter sur elle un regard et bien voulu, « de son propre chef » — nous citons M. Métaxas, qui veut probablement dire que ses collègues et lui n'avaient rien sollicité — lui offrir une double preuve de sa bienveillance en décorant tous les envoyés de l'Ordre Royal de la Couronne de Fer et en donnant, de plus, à M. Sicouros, une petite boite (certainement une tabatière) ornée de brillants et de l'image impériale. (2).

Comme nous l'avons vu, la députation se déclarait flattée de l'accueil qu'elle avait reçu de l'Empereur et des grands dignitaires. Les marques honorifiques dont elle fut distinguée doivent être attribuées à la constante sollicitude du commissaire

(1) Archives du ministère de la Guerre, série citée.
(2) Archives du ministère de la Guerre, série citée ; rapport du sénateur Marino Métaxas.

impérial Bessières pour les Ioniens et pour les Grecs en général. En sollicitant pour les députés ioniens les faveurs du tout puissant monarque, le commissaire impérial avait insisté particulièrement sur le dévouement du président Théotokis, demeuré à Corfou. (1).

« En général, écrivait Bessières au général Clarke, dans tout le bien que je cherche à faire, je suis puissamment secondé par le président du Sénat, M. le comte Théotokis, un des premiers hommes de ce pays par sa naissance et sa fortune, et le premier par ses lumières, son intégrité et son attachement au gouvernement actuel. Je saisis avec plaisir cette occasion de le recommander aux bontés de Votre Excellence. Si Sa Majesté daignait accorder des témoignages de sa bienveillance aux membres de la députation, personne n'y aurait plus de droit que M. Théotokis, auteur du discours qui doit être adressé à Sa Majesté, de tous les mémoires qui doivent lui être présentés et, en outre, ardent promoteur au Sénat de toutes les délibérations conformes à l'intérêt de ce pays et aux vues du Gouvernement. La Russie s'était faite ici des partisans très zélés et très utiles parmi les personnes les plus influentes en leur envoyant des décorations. Votre Excellence jugera peut-être qu'il serait bon que notre Gouvernement usât de la même politique, surtout dans les circonstances actuelles. Je pourrai indiquer les personnes auprès de qui il conviendrait d'employer ce moyen comme encouragement. Pour M. Théotokis, ce ne serait qu'une juste récompense. » (2).

Le ministre de la Guerre fit son profit de ces précieuses indications et comprit le nom du président du sénat ionien dans la promotion qu'il soumit à l'Empereur.

Les députés Heptanésiens remercièrent le Ministre, le chargèrent de remercier l'Empereur et prirent congé, par des visites, des grands dignitaires, des ministres, etc. Ils partirent, plus exactement MM. Métaxas, Sicouros et Scordilis partirent fin novembre 1918, laissant M. Mélikis et M. Valaoritis à Paris. Les voyageurs traversèrent l'Italie, se présentèrent, à Milan, au Vice-

(1) Le Commissaire Impérial Bessières devait être amené à modifier son opinion sur le compte de M. Théotokis.

(2) Archives du ministère de la Guerre, série citée.

Roi Eugène Napoléon et furent bien reçus. Puis, M. Sicouros les ayant quittés, MM. Métaxas et Scordilis se rendirent à Naples, où ils goûtèrent l'accueil que leur réserva le roi Joseph Napoléon. « Dans la douce obligation de regagner la patrie », un temps vint où ces messieurs comprirent qu'il leur fallait précipiter leur voyage... qui se termina par une « fatale catastrophe ». Mais, disait M. Métaxas de Napoléon, « ce qui nous console, c'est que son image est sculptée dans nos cœurs ». (1).

***

On ne sait pas la date exacte du retour à Corfou de la députation. Mais ce qui caractérise les députations ioniennes, c'est leur peu d'empressement à rentrer dans leur patrie pour rendre compte de leur mission. En post-scriptum à un document daté du 25 février 1809, le commissaire impérial Bessières nous apprend : « Deux membres de la députation envoyée auprès de Sa Majesté sont arrivés ici il y a quelques jours. Ils étaient porteurs d'une lettre de S.E. le ministre de la Guerre au Sénat et de trois décorations de la Couronne de Fer. Tous ces objets ont été pris par l'ennemi avec le bâtiment sur lequel ils étaient embarqués; les passagers seuls se sont sauvés à terre. » (2).

C'est tout ce que nous savons des malheurs de ces deux députés victimes des Anglais. Le 21 mars 1809, le représentant de Napoléon à Corfou écrivait encore au général Clarke :

« Monseigneur, des cinq députés qui avaient été envoyés auprès de Sa Majesté, deux seulement, MM. Métaxas et Scordilis, sont de retour. Deux autres, MM. Mélikis et Valaoritis, sont encore à Paris, et le cinquième, M. Sicouros, s'est arrêté à Venise. On a été choqué ici de la détermination de ces trois derniers et le Sénat leur a écrit pour leur enjoindre de se rendre incessamment à Corfou.

« Cependant, les deux autres députés arrivés m'on fait, ainsi qu'au Sénat, un rapport de leur mission. Ne voulant pas différer plus longtemps de satisfaire l'empressement du public à en connaître les résultats et persuadé que cette publicité ne pourrait

(1) idem ; Rapport du sénateur Marino Métaxas.
(2) Archives Nationales, AFIV 1714, B2.

que produire un bon effet dans les circonstances malheureuses où se trouvent les Iles, j'ai adressé aux habitants la proclamation dont j'ai l'honneur d'envoyer ci-joint copie à Votre Excellence... » (1).

Les dangers courus par MM. Métaxas et Scordilis avaient immédiatement aussi été portés à la connaissance du ministre de la Guerre par le général Donzelot. Et le 24 juillet 1809, de Paris, le premier répondit au second :

« Général, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me prévenir que, lors du retour à Corfou de MM. Scordilis et Métaxas, qui ont fait partie de la députation des Iles Ioniennes envoyée près de Sa Majesté, la barque sur laquelle ils se trouvaient a été assaillie par les Anglais, et que par suite de cet événement ils ont perdu la totalité des objets qu'ils avaient rapportés de Paris, les dépêches dont ils avaient été chargés, le diplôme de chevalier de la Couronne de Fer de M. Scordilis et celui de M. Emmanuel Théotokis, président du Sénat.

« Vous me faites remarquer à cet égard qu'il serait peut-être convenable d'accorder une indemnité à MM. Scordilis et Métaxas pour leur tenir lieu des pertes qu'ils ont essuyées.

« Je vous engage, Général, à vouloir bien leur témoigner combien j'ai pris de part à l'événement qui leur est arrivé et combien je suis disposé à leur faire tenir compte de toutes les pertes qu'ils ont pu éprouver. Je vous prie de vouloir bien les inviter à vous indiquer à combien ils évaluent le montant de ces pertes, et de me le faire connaître, afin que je prenne les ordres de Sa Majesté.

« Quant à la perte des diplômes de MM. Théotokis et Scordilis, je viens d'engager M. Marescalchi à en faire expédier des duplicata et à me les faire parvenir. Je vous les enverrai aussitôt pour que vous leur en fassiez la remise.

« On s'occupe aussi de l'expédition des duplicata des dépêches dont la députation était chargée, ces duplicata vous seront transmis incessamment. » (2).

Quelques jours après, le 7 août 1809, Clarke envoyait les

(1) Archives du ministère de la Guerre, série citée.
(2) Archives du ministère de la Guerre, série citée.

documents en question à Donzelot, avec une lettre dans laquelle il disait que les duplicata lui ayant été adressés par M. Marescalchi, il s'empressait d'en faire l'envoi et il invitait le général Donzelot à les remettre à MM. Théotokis et Scordilis.

Est-ce en raison de l'absence de l'Empereur, est-ce négligence, toujours est-il que ce n'est qu'à la date du 31 janvier 1810 que le comte d'Hunebourg intervint auprès de Napoléon : « Sire, disait-il, deux des députés des Iles Ioniennes (MM. Métaxas et Scordilis) qui ont été envoyés en 1808, par le sénat ionien auprès de Votre Majesté Impériale et Royale, lors de leur retour à Corfou furent poursuivis par un bâtiment anglais, et ils ne purent s'échapper qu'avec les plus grandes peines, mais la totalité de leurs effets, et de tout ce qu'ils avaient apporté de France et d'Italie fut perdue. » Et il demandait à l'Empereur de leur « rembourser » à chacun 6.000 francs. (1) Le 1er février 1810, Napoléon griffa le rapport de son « N », et le 5 du même mois, le ministre de la Guerre s'empressait d'en informer le général Donzelot :

« Général, je vous préviens avec plaisir que sur le compte que j'ai rendu à l'Empereur des pertes que MM. Métaxas et Scordilis ont éprouvées lors de leur retour à Corfou, Sa Majesté Impériale et Royale a bien voulu approuver qu'il leur fût payé à chacun une indemnité de 6.000 francs.

« Je vous prie, Général, de vouloir bien informer MM. Métaxas et Scordilis de cette nouvelle marque de la bienveillance de Sa Majesté. » (2)

Avant de rentrer à Corfou, M. Métaxas avait donné de ses nouvelles à ses collègues du Sénat Ionien, et ce corps, le 20 janvier 1809, avait adressé une Proclamation au peuple, « pour célébrer les victoires de S.M.I & R. en Espagne », mais qui contenait aussi ces lignes :

« Habitants des Sept-Iles... Votre heureuse députation a eu le bonheur de se présenter devant l'Auguste Napoléon. Il l'a accueillie avec bonté et l'a comblée de grâces. Il a daigné employer à cette occasion les expressions les plus douces, les plus affectueuses et les plus remplies de sensibilité, pour vous et pour

(1) Archives du ministère de la Guerre, série citée.
(2) idem.

votre sort. Envisageant les sujets qui la composaient comme vos dignes représentants, il s'est plu à les décorer de la Couronne de Fer, et il a voulu que cet ornement pût parer encore ceux que vos suffrages et votre bienveillance ont élevés à votre première Magistrature. Enfin, il a généreusement accordé toutes les demandes que vos députés, fidèles à leur mission, ont portées aux pieds de son trône auguste... » (1)

De son côté, le Commissaire impérial Bessières fit imprimer la proclamation suivante, dont il parlait justement au ministre de la Guerre dans la lettre du 21 mars 1809 :

« Habitants des Iles Ioniennes.!

« Vos députés ont paru devant le Grand Napoléon. Ils avaient traversé six cents lieues sans sortir de ses Etats; ils auraient pu en traverser six cents autres et se retrouver toujours dans son Empire. Depuis l'Elbe jusqu'au Tage et jusqu'à l'île si renommée chez vos ancêtres par le culte de Vénus, tout est soumis à ses lois, à son génie, à ses bienfaits.

« Vos députés ont vu ce front que la victoire charge de lauriers depuis vingt ans; que les nations chargent de diadèmes; qui renferme dans sa vaste pensée les destinées de quatre-vingt millions d'hommes, et où se confondent les rayons de la puissance, de la gloire et de la bonté.

« Ils ont parlé au nom des Iles Ioniennes. Elles ne sont qu'un point dans son immense Empire; mais ce point a attiré un de ces regards qui embrassent le monde, et tous vos vœux ont été exaucés.

« Corfou: tes routes réparées, de nouvelles communications ouvertes dans ton sein, feront fleurir l'agriculture dans tes champs, l'industrie dans tes villes, le commerce dans tes ports.

« Zante: ta rade tourmentée par les vents sera changée en un port commode et sûr, qui appellera le commerce sur tes côtes et la richesse dans ton sein.

« Sainte-Maure : ce banc de sable qui t'ôte l'avantage d'être une île sans te donner celui de faire partie du continent, sera creusé par un canal qui permettra à la navigation d'embrasser tous tes rivages, et qui défendra à la guerre d'en approcher.

(1) Archives du ministère de la Guerre, série citée.

« Céphalonie, Ithaque, Paxos, Cerigo, des palais s'élèveront pour vos magistrats, et décoreront l'enceinte de vos cités.

« Iles Ioniennes, avec ces avantages précieux qui vous seront départis, vous recevrez encore, et toutes ensemble, l'inappréciable bienfait d'une éducation libérale, d'une administration régulière, d'une législation équitable et de toutes les institutions qui font la gloire et le bonheur des peuples.

« Rendez grâces au monarque généreux qui vous comble de tant de biens. Qu'il soit béni dans vos champs, dans vos maisons, dans vos temples, et que l'ennemi qui vous menace, frémisse d'effroi en entendant retentir sur vos rivages le Grand Nom de Napoléon. » (1).

II

Le voyage de la députation ionienne à Paris se révéla peu après comme une démarche inutile et infructueuse. Napoléon avait fait aux Septinsulaires d'enchanteresses promesses, mais il y avait loin de là à les tenir.

A l'égard de l'Heptanèse, il montrait un esprit d'indifférence qui ne s'effaçait que pour faire place à ses seules sollicitudes relatives à la place militaire de Corfou, l'une des clefs de son système. Progrès, civilisation, améliorations économiques et sociales, toutes les suggestions que transmit à Paris le commissaire impérial Bessières de 1808 à 1810, tout cela lui importait peu. Mais Corfou était une position stratégique de toute première importance, et là-dessus il ne transigeait pas.

Il écrivait, par exemple, au roi de Naples : « *Corfou est tellement important pour moi que sa perte porterait un coup funeste à mes projets...* » Et aussi : « *Souvenez-vous de ce mot: Dans la situation actuelle de l'Europe, le plus grand malheur qui puisse m'arriver est la perte de Corfou...* » (2).

Les années 1809 et 1810 s'étant écoulées sans qu'aucune grande amélioration eût été apportée dans les divers domaines qui en exigeaient, le sénat ionien voulut tenter encore une

(1) Cette proclamation du Commissaire Impérial Bessières se trouve aux Archives du ministère de la Guerre, série Armée de Naples et Iles Ioniennes.

(2) Cité par S. Rodocanachi, *Bonaparte et les Iles Ioniennes*; Edouard Driault, *Napoléon et l'Europe*, etc., etc.

fois la chance et nommer une nouvelle députation, qui prétexterait la grossesse de l'Impératrice Marie-Louise, pour aller complimenter l'Empereur. (1).

A cet effet, le sénat ionien délibéra le 20 janvier 1811 et fit connaître au Commissaire impérial Lesseps, qui remplaçait depuis six mois le commissaire impérial Bessières, les résultats de ses délibérations.

Le 27 mars suivant, Lesseps lisait au Sénat la dépêche, datée du 4 mars 1811, qu'il venait de recevoir du duc de Feltre, ministre de la guerre :

« Monsieur le commissaire impérial, j'ai rendu compte à l'Empereur de la délibération qu'ont prise le 20 janvier MM. les membres du sénat ionien pour demander qu'il leur fût permis d'envoyer à Paris une députation qui serait chargée par eux et au nom de leurs concitoyens de déposer aux pieds du trône le nouvel hommage de leur dévouement, et leurs félicitations spéciales à l'occasion de la grossesse de S.M. l'Impératrice.

« S.M. l'Empereur et Roi vient de me faire connaître que, daignant accéder à la demande qui lui est faite par le Sénat, il veut bien permettre qu'une députation soit autorisée à se rendre à Paris pour y remplir le vœu de ses sujets des Iles Ioniennes.

« En notifiant au Sénat cette réponse favorable de l'Empereur, vous voudrez bien, Monsieur, lui faire connaître aussi que je m'étais empressé de mettre, dans le temps, sous les yeux de Sa Majesté, la lettre même que MM. les Sénateurs m'avaient fait l'honneur de m'adresser, pour me prier d'être l'interprète de leurs sentiments particuliers. Un extrait du procès-verbal de la séance du 17 décembre avait été joint à cette lettre, et Sa Majesté a eu connaissance de tous les détails qui m'ont été transmis à ce sujet.

« Recevez, Monsieur le commissaire impérial, l'assurance de ma considération distinguée. Le ministre de la Guerre, Duc de Feltre. » (2).

---

(1) Spyridiou Pappas, *Autour de l'Aiglon, Une Députation Ionienne à Paris.*

(2) Archives du ministère de la Guerre, série citée.

Cette dépêche était acompagnée de la suivante :

« Monsieur le commissaire impérial, en vous autorisant à faire connaître au sénat ionien que, d'après la demande qu'il en a faite, Sa Majesté veut bien permettre qu'une députation des Iles Ioniennes se rende à Paris, je dois vous prier, en vous concertant d'ailleurs avec le général Donzelot, sur la composition de cette députation, de la restreindre à un petit nombre de députés.

« Dès que le choix en sera fait, vous voudrez bien m'en donner connaissance et même joindre à chacun des noms portés sur la liste, une note telle que cette liste puisse être mise, d'avance, sous les yeux de l'Empereur.

« Recevez, etc., Le ministre de la Guerre, Duc de Feltre. » (1).

M. Spyridion Pappas nous a retracé cette séance. Le Sénat, écrit-il, acueillit la communication du commissaire impérial par des applaudissements unanimes. « Après quoi, le président passa de nouveau la parole au commissaire impérial qui, dans un long discours, souhaita bon voyage aux délégués et les engagea à ne négliger sur leur route, à l'aller comme au retour, la vue d'aucun spectacle propre à renforcer leurs sentiments d'admiration à l'égard de l'illustre Souverain qui préside aux destinées de l'Empire Français. Puis, — ajoute avec humour M. Spyridion Pappas, — une fois arrivés à Paris et admis en présence de Sa Majesté, à lui exprimer leur reconnaissance pour les innombrables bienfaits qu'il avait prodigués aux Sept-Iles... » (2).

M. Emmanuel Théotokis, président du Sénat, répondit au commissaire impérial :

« Espérons que notre puissant monarque qui tient entre ses mains le sort du monde, lira dans nos cœurs et daignera accueillir nos hommages avec bienveillance, et puissions-nous voir bientôt réunies à nous celles des îles qui gémissent en ce moment sous le joug de l'ennemi et dont les vœux appellent chaque jour leur délivrance... » (3).

(*A suivre*) JEAN SAVANT.

(1) idem.
(2) Spyridion Pappas, étude citée.
(3) idem.

COMPTES RENDUS

L'Afrique Orientale et ses conquérants depuis les temps les plus reculés jusqu'à la mort de Seyd Said en 1856, par R. Coupland, professeur à l'Université d'Oxford. 1 volume in-8 de 584 pages en langue anglaise. Oxford 1938. Clarendon Press.

Voici un très précieux livre, d'autant plus intéressant qu'il paraît à l'heure où l'Allemagne, revendiquant ses anciennes possessions parmi lesquelles figurait la *Deutsche Ost Afrika*, prétend se constituer à nouveau un empire colonial. Ce volume, nous dit-on, est le premier tome d'un grand ouvrage sur l'Afrique Orientale qu'a conçu le professeur Coupland; le second, intitulé « Sir John Kirk à Zanzibar », a déjà paru en 1928. Celui qui est publié aujourd'hui embrasse l'histoire de l'Afrique Orientale moyenne, autrement dit, de l'Afrique comprise entre le Mozambique et le Cap Gardafui, depuis les origines jusqu'à la mort du grand conquérant arabe Seyd Said en 1856.

L'œuvre nous concerne plus qu'on ne pourrait penser. Après avoir parlé des colonies arabes et de la conquête portugaise et rappelé que le premier navire portant notre pavillon doubla le Cap de Bonne Espérance en 1559, quarante ans après celui de Barthélemy Diaz, un demi siècle avant les Anglais (Drake fit son voyage de retour en 1580) et les Hollandais (1597), l'auteur expose en effet un projet d'installation française sur la Côte de Mozambique, plus exactement sur l'île adjacente de Kilwa. Maîtres de Bourbon et de l'Ile de France, nos compatriotes, rencontrant des difficultés à Madagascar, cherchaient à recruter une main-d'œuvre indigène. C'est à quoi s'employa un certain capitaine Maurice vers 1770. Il obtint du sultan de Zanzibar et du sultan de Kilwa le monopole de la traite des esclaves destinés non seulement à nos colonies de l'Océan Indien mais aux Antilles. Les bénéfices de ce trafic se révélèrent si substantiels et les possibilités de son extension parurent si pleines de promesses qu'en 1777, Maurice soumit aux autorités de Port Louis un plan détaillé d'exploitation commerciale de la région. Ce plan reposait sur la création d'une nouvelle compagnie destinée à financer l'affaire et l'établissement d'une nouvelle colonie. Kilwa en eût constitué le quartier général. Le champ était libre, assurait Maurice, les prétentions des Portugais sur cette région ayant été abandonnées et aucun autre européen n'y ayant d'installations. A. M. de Cossigny qui, de l'Ile de France, lui posait cette question : « Les Anglais fréquentent-ils cette

côte ? » il répondit négativement. Vantant Kilwa et ses produits, il en louait le port « meilleur que Brest et Toulon ». « L'invasion française de l'Afrique Orientale envisagée par un trafiquant d'esclaves et plus fraîchement par un officier français (M. Gossigny) n'eut jamais lieu, » conclut M. Coupland qui, d'après un manuscrit de la Bodléienne (Rhodes House Library) nous donne sur ce curieux projet d'intéressantes précisions.

Ainsi s'évanouit la perspective de la création d'un empire français dans l'Afrique Orientale. Une frégate vint seule, à la suite de la signature d'un accord, chercher des esclaves mais l'impression laissée par le passage de ce navire et par Maurice fut si vive qu'elle subsistait encore en 1812. A la fin du XVIIIe siècle un officier de la marine anglaise notait qu'à Zanzibar et à Kilwa, on parlait couramment le français.

Il n'entre pas dans nos intentions d'analyser dans toutes ses parties le livre de M. Coupland. Ce serait toutefois en méconnaître la portée que de le ramener à l'étude des deux chapitres qui nous regardent plus spécialement (IV). *France and Britain in the Indian Ocean* (1740-1805). XIV. *The French in Zanzibar*). « *East Africa and its Invaders* » apporte à l'histoire coloniale une contribution de haute valeur que ne devront pas méconnaître nos spécialistes. Pour notre part, il nous a plu surtout d'y trouver le rappel de quelques pages de l'épopée française dans l'Océan Indien.

René DOLLOT.

Correspondances de Souverains Autrichiens. Correspondance de Ferdinand Ier; Tome 2, première partie : Lettres de famille, de 1527 à 1528, publiées par Wilhelm BAUER et Robert LACROIX. 1 volume in-8 de 362 pages, Viene 1937.

On connaît la merveilleuse richesse des archives de la Cour de Vienne. La publication des correspondances de la famille de l'empereur Ferdinand 1er nous donne occasion d'admirer avec quel soin ont été conservés les trésors que représentent pour l'histoire ces documents originaux des débuts du 16me siècle. Un premier volume avait été donné au public en 1912. On comptait que la publication des suivants pourrait suivre rapidement. La Grande Guerre arriva; elle n'interrompit pas entièrement le travail puisqu'en 1917 le professeur Bauer le poursuivit en étudiant les archives de Bruxelles. Mais c'est en 1935 seulement que l'impression put être de nouveau préparée. Le second volume des correspondances de Ferdinand 1er, dont la publication était projetée, s'annonça si important qu'on décida de le couper en deux parties. C'est la première seulement qui est donnée dans le volume aujourd'hui publié. Puissent les derniers événements d'Autriche ne pas trop retarder l'apparition de la seconde partie!

Les lettres données dans la première partie sont des années 1527 et 1528. La plupart ont été écrites en français, notamment presque toutes celles, très nombreuses, qui ont été échangées entre l'archi-

duc Ferdinand, le frère de Charles Quint, et futur empereur, et sa sœur Marie, veuve du roi de Hongrie. C'est également en français que Charles Quint écrit à son frère Ferdinand et qu'il lui annonce le 22 mai 1527 de Valladolid, la naissance de son fils qui fut le roi d'Espagne Philippe II. Certaines lettres, écrites de Hongrie, par la reine à son frère, ont été rédigées en latin. Il y a aussi, parmi les documents publiés, quelques pieces en espagnol, et quelques autres, mais en très petit nombre, en allemand. Toutes ces pièces font revivre pour nous, à une des époques les plus intéressantes de l'histoire de l'Europe, ces hommes et ces femmes de grand mérite qui se groupaient autour de Charles Quint : sa tante Marguerite d'Autriche, son frère Ferdinand, sa sœur Marie de Hongrie.

H. M.

La France, la Russie et le trône de Pologne en 1733, par le Dr Ellinor von PUTTKAMER. 1 volume in-8,de 116 pages en langue allemande. Königsberg et Berlin, 1937. Ost-Europa Verlag.

Ce livre, auquel l'auteur a donné pour sous-titre : « Contribution à l'histoire de la politique orientale française », est d'une singulière actualité. Par sa politique hésitante, lors de l'élection du roi de Pologne en 1733, en appuyant la candidature de Stanislas Leczinski sans faire le nécessaire pour la soutenir, le gouvernement de Louis XV a sacrifié le rôle traditionnel joué par la France dans l'Europe Orientale depuis le temps de Richelieu. Continuant l'œuvre du grand ministre de son père, Louis XIV s'était attaché à maintenir la combinaison d'alliances que l'auteur allemand appelle la « barrière de l'Est », et dont le but était d'arrêter les progrès vers l'Orient de l'empire des Habsbourg et d'imposer en cas de guerre aux souverains germaniques la nécessité de combattre sur deux fronts. « De la mer Méditerranée à la Baltique s'étendait au XVIIe siècle une zone d'influence française ». A l'alliance conclue avec la Sublime Porte par François Ier, étaient venus s'ajouter les accords de la France avec la Suède et la Pologne. Ces trois Etats formèrent les piliers de la barrière qui, dressée à l'origine contre l'Empire germanique, devint ensuite également une protection contre une autre menace venant de l'Orient, celle de la nouvelle puissance russe formée par le génie de Pierre le Grand.

L'effondrement de la puissance suédoise, l'établissement en Pologne d'une dynastie saxonne avaient ébranlé la solidité de la « barrière de l'Est ». L'élection d'un nouveau roi de Pologne eût pu donner une occasion de la renforcer; la France ne sut pas en profiter. Elle hésita entre la Russie et la Pologne. Quand après avoir déclaré à Stanislas qu'elle n'appuyerait pas sa candidature, elle se décida enfin à la soutenir, elle ne le fit que timidement et comme à regret. Le Dr von Puttkamer nous montre l'ambassadeur de France, le marquis de Monti, s'efforçant en vain, à force d'activité et d'intrigues, d'assurer la liberté de l'élection du roi de Pologne; il avait des chances de succès car plusieurs des grandes familles polonaises étaient

acquises à la France et la petite noblesse lui était favorable, mais il eût fallu agir avec décision et énergie, ne pas lésiner sur l'argent à dépenser, comme le fit le cardinal Fleury, et surtout faire montre de la puissance militaire française qui, seule, eût pu arrêter l'intervention russe. Monti réussit bien à faire élire Stanislas, mais à peine l'élection proclamée, les troupes russes entrèrent en Pologne, sans rencontrer de résistance, et le roi élu ne put que s'enfuir à Dantzig.

Désastreuse pour notre influence en Europe Orientale, l'élection de 1733 prouve combien il est périlleux de s'engager dans une entreprise quand on n'a pas à la fois les moyens et la volonté de la mener au succès. Abandonnée par la France, la Pologne n'eût d'autre ressource que de s'abandonner aux mains de ses puissants voisins et ces soi-disant protecteurs ne tardèrent pas à se partager son territoire.

H. DE MANNEVILLE.

Le Portugal et la guerre de la Succession d'Espagne. Bibliographie et quelques documents diplomatiques inédits, par Edgar PRESTAGE. Une plaquette in-8 de 43 pages en anglais. Cambridge, 1938. Aux Presses de l'Université.

M. Prestage, qui fut professeur à l'Université de Londres et dont les ouvrages sur les rapports de l'Angleterre et du Portugal ont été signalés plus d'une fois aux lecteurs de cette Revue, a été frappé de ce que l'histoire du Portugal pour la période de la guerre de la Succession d'Espagne n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucune étude approfondie. Pour venir en aide à ceux qui voudraient entreprendre de combler cette lacune dans l'histoire diplomatique de l'Europe il vient de publier une bibliographie des sources imprimées ou manuscrites auxquelles il leur faudrait puiser. Il déclare modestement que la liste qu'il donne de ces sources n'est sans doute pas complète; elle l'est assez cependant pour pouvoir rendre de grands services aux historiens que tenterait le sujet. L'auteur y a joint le texte de plusieurs pièces inédites intéressantes : un extrait des Mémoires conservés à la bibliothèque de Lisbonne de D. Luis da Cunha, qui représenta le Portugal en Angleterre de 1696 à 1712; une liste de questions posées par ce même diplomate à la veille du Congrès d'Utrecht, avec les réponses du roi de Portugal en marge; le texte d'instructions données en 1709 par le roi au comte de Tarouca qu'il envoyait pour le représenter au Congrès. Ces dernières pièces sont conservées à la bibliothèque de Lisbonne ou dans les archives privées de la famille de Tarouca.

H. M.

Les Grandes Puissances et les Balkans, 1875-1878, par Mihailo D. STOJANOVIC. 1 volume in-8 de 296 pages en langue anglaise. Cambridge, 1939. Edité par les Presses de l'Université.

L'auteur de ce volume avait d'abord présenté son travail sous forme de thèse à l'Université de Londres, avec ce titre « La Serbie

dans la politique internationale 1875-1878 ». Il l'a repris ensuite et complété d'après un grand nombre de documents inédits tirés des archives anglaises, viennoises et serbes, particulièrement d'après les correspondances de l'ambassade de Russie à Londres. Il lui a semblé que la crise orientale qui aboutit à la guerre russo-turque, au traité de San Stefano et au Congrès de Berlin méritait une étude particulière, parce qu'elle fut en quelque sorte le lointain prélude de la guerre de 1914. On y voit déjà posée la question de la prédominance dans la péninsule des Balkans qui mettait en présence la Russie et l'Autriche, les races slave et germanique. Et déjà se manifeste le rôle que prendront peu à peu dans cette région les peuples qui aspirent à l'indépendance : les Serbes, les Bulgares, les Roumains. L'ouvrage de M. Stojanovic traite surtout des débuts de la crise, de l'insurrection en Bosnie-Herzégovine contre la puissance ottomane, de la guerre entre la Serbie et la Turquie. Les livres publiés jusqu'ici sur l'histoire des événements qui en font le sujet les considéraient surtout du point de vue de l'une ou l'autre des grandes Puissances européennes engagées dans le conflit d'Orient. M. Stojanovic a le mérite de nous les faire voir sous leur aspect plus spécialement balkanique.

H. M.

France et chrétiens d'Orient, par F. Charles-Roux, de l'Institut. 1 volume in-16, 320 pages. Paris, 1939. Flammarion, éditeur.

M. F. Charles-Roux, notre ambassadeur près du Saint-Siège, que l'Institut de France accueillit naguère avec empressement dans son sein, pour ses beaux travaux historiques, nous donne, dans ce volume, un nouveau témoignage de son savoir et de son talent. C'est une histoire, très méthodique et très complète des relations entre la France et les chrétiens d'Orient. La légende s'est mêlée aux récits des chroniqueurs sur les rapports d'amitié établis, dès le haut Moyen Age, entre Charlemagne et Haroun-al-Raschid; mais les Croisades furent un fait considérable, puis l'alliance de la monarchie française et de la Turquie, enfin la fondation de nos Missions du Levant. M. Charles-Roux marque en 1740 l'apogée de leur prospérité. La Révolution française elle-même ne perdit pas de vue le développement français au delà des mers, de cette religion qu'elle persécutait sur le sol national. On sait les rêves que Napoléon nourrit quelque temps sur le Proche-Orient : l'expédition d'Egypte, l'effort vers la route de l'Inde avec, en perspective, les étapes jadis marquées par Alexandre.

Le XIXe siècle remplit plus des deux tiers du livre qui nous occupe, avec Navarin, les affaires du Liban, les massacres de Syrie, l'expédition de 1860, les atrocités turques contre les Bulgares, puis contre les Arméniens; enfin, la guerre mondiale et les mandats européens dans l'Asie antérieure. Un exposé aussi lucide et aussi impartial des faits sera de grande utilité quand se posera la question du régime politique à substituer au mandat dans la Syrie, encore sous la tutelle française.

Notre historien conclut, à bon droit, que rares sont les pays en

mesure de jeter un regard sur une dizaine de siècles d'histoire nationale; « mais plus rares encore sont ceux qui, le pouvant, voient, en outre, se dérouler d'un bout à l'autre de leurs annales la trame d'un aussi noble ouvrage que celui dont la France a tiré les fils sur le rugueux canevas du Proche-Orient ».

Ernest SEILLIÈRE.

Georges Clemenceau : Discours de paix, publiées par la Société des Amis de Clemenceau, 1 volume in-12, 300 pages. Paris, 1939. Librairie Plon.

C'est une excellente idée qu'a eue, dans les circonstances présentes, la Société des Amis de Clemenceau de rassembler et de publier tous les discours qu'il a prononcés depuis le mois de novembre 1918 jusqu'au 12 octobre 1919, c'est-à-dire depuis l'Armistice jusqu'à la promulgation du traité de paix. Ses *Discours de guerre* ont déjà été publiés en 1934.

Cette lecture n'est assurément pas aussi réjouissante qu'elle est instructive. En mesurant le chemin ou plutôt la descente parcourue pendant ces vingt années, on reste confondu devant tant de fautes et d'illusions. La part qui incombe aux alliés de la France n'est certes pas la plus petite. Français, Anglais et Américains auraient eu le même intérêt à s'inspirer des rudes avertissements du grand patriote.

Cette lecture est du moins salutaire. C'est en revenant aux conseils que lui donnait Clemenceau que la France trouvera son salut. Son dernier discours, prononcé au Sénat le 11 octobre 1919, et dont l'affichage fut ordonné, concluait en recommandant aux Français la confiance, l'union et une politique de natalité. Lire ces pages et les faire lire est la meilleure des propagandes. Par sa flamme, sa clarté, son esprit incisif, l'éloquence si française de Clemenceau restera inséparable des grands événements auxquels il a pris une si large part.

Emile DARD.

La Grande-Bretagne en Europe, par Seton WATSON. 1 volume in-8 de 718 pages en langue anglaise. Cambridge 1937. Aux Presses de l'Université.

M. Seton Watson est professeur de l'histoire de l'Europe Centrale à l'Université de Londres. La *Revue d'Histoire Diplomatique* a fait connaître à ses lecteurs, dans son fascicule de janvier-mars 1935, la belle *Histoire des Roumains* dont il est l'auteur. Le nouvel ouvrage qu'il vient de publier sera de très grand prix pour tous ceux qu'intéresse l'histoire diplomatique de l'Europe au 19me siècle et au début du 20me. L'auteur y résume en effet, dans un important volume qu'il qualifie modestement d'essai, l'histoire entière du rôle joué sur le

Continent par l'Angleterre au cours de cette période. D'après son plan primitif l'ouvrage devait traiter seulement des années de 1822 à 1874, mais, au cours de son travail, il a paru nécessaire à l'historien d'ajouter, sous une forme à la vérité plus abrégée, un prologue et un épilogue qui font embrasser à son ouvrage un siècle et un quart depuis le début de la Révolution Française jusqu'à la Grande Guerre.

Il n'est pas vrai, dit M. Seton Watson, comme on le croit souvent sur le Continent Européen que la « Perfide Albion » n'ait cessé de poursuivre des desseins longuement medités et obstinément suivis. D'après lui, le plus absolument, le plus ingénument honnête parmi les titulaires du « Foreign Office », Sir Edouard Grey, a dit avec raison, en commençant ses Mémoires, que « les ministres anglais des Affaires étrangères se sont laissé diriger par ce qui leur semblait l'intérêt immédiat du pays, sans faire de calculs compliqués pour l'avenir. » De là la difficulté qu'éprouvent les hommes politiques des autres Etats Européens a comprendre les variations de la politique anglaise. On peut dire avec une égale vérité que l'Angleterre fait partie de l'Europe et qu'elle n'en fait pas partie. Le désir de l'isolement, le sentiment qu'il est impossible sont les deux pôles entre lesquels varie incessament l'aiguille de la boussole britannique. En fait c'est presque au hasard des circonstances que la Grande Bretagne a construit son Empire.

On peut cependant, en étudiant avec M. Seton Watson, les vicissitudes de la politique anglaise sur le Continent discerner certains principes directeur qui restent à peu près permanents pour la période dont il s'occupe. Le premier est celui de l'équilibre entre les Puissances : l'Angleterre n'a pas cessé de s'opposer à ce qu'un Etat Européen dominât les autres; elle n'a jamais hésité à porter, même de façon parfois brutale, le poids de sa force d'un côté à l'autre de la balance, lorsqu'une puissance lui semblait acquérir en Europe une hégémonie menaçante. Cette maxime fondamentale de sa politique, appliquée sans cesse jusqu'à la Grande Guerre, a pu, dit l'auteur, paraître abandonnée pendant les quinze ou vingt années qui ont suivi les traités de 1919, au profit du principe du gouvernement de l'Europe, par la Société des Nations, mais ne voyons-nous pas en ce moment le principe de l'équilibre rentrer en application?

Deux autres principes apparaissent à M. Seton Watson comme dominant la politique de l'Angleterre : elle n'admet pas l'établissement d'une grande Puissance sur la côte des Pays Bas et de la Belgique; elle veut assurer la liberté du passage de ses flottes à travers la Méditerranée.

Par un exposé très complet et très intéressant du rôle si important joué par l'Angleterre dans la politique européenne, l'auteur nous montre comment, tout en restant fidèle à ces règles très simples, elle a varié constamment son action et ses procédés, selon le tempérament et les vues des ministres qui se sont succédé aux Affaires Etrangères. Son livre fait ressortir de façon frappante le caractère de chacun d'entre eux et le rôle personnel qu'il a joué dans la conduite des événements.

H. DE MANNEVILLE.

Albion perfide et loyale. De la Guerre de Cant Ans à nos jours, par Geneviève TABOUIS. 1 volume in-8. Paris 1939 Payot, éditeur.

Mme Geneviève Tabouis est l'auteur d'une biographie de Jules Cambon qui restera comme un témoignage d'inappréciable valeur sur le grand diplomate. Elle a évolué avec beaucoup d'aisance dans la plus ancienne histoire, bénéficiant toujours de l'approbation des spécialistes et de l'audience du public, soit qu'elle nous parlât de Tout Ank Amon, de Nabuchodonosor ou de Salomon.

Le volume qu'elle nous donne aujourd'hui, en marge de son activité journalistique, est moins un ouvrage d'histoire que de psychologie. Sous un titre ingénieux, l'auteur qui traite des relations franco-britanniques depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à nos jours pose la question de la loyauté ou de la duplicité anglaise. Elle la résout dans les meilleurs termes en montrant que ce qui sépara surtout la France et l'Angleterre, au cours des âges, c'est une conception opposée de la politique, une manière de réagir différente devant les événements.

« Le Français pense dans l'absolu, l'Anglais pense dans le relatif. Le Français est un imaginatif, l'Anglais un être pratique pour lequel la religion elle-même est devenue peu à peu une formule du « confortable » qui ne doit comporter ni émotion intérieure ni angoisse, un besoin d'assurance, condition indispensable de la vie. Il en est de même pour la notion de liberté, autre aspect du confortable. »

« A Londres la liberté n'est pas un droit de l'homme mais un privilège particulier de l'Anglais; elle n'est pas une entité qui s'inscrit en lettres majuscules au fronton des monuments publics, mais une réalité qui s'inscrit dans « l'Habeas Corpus » et permet à chaque citoyen de défendre ses droits. »

« L'esprit législatif anglais traduit cet opportunisme; il est un mélange incompréhensible pour les Français, d'esprit routinier et d'esprit novateur; il perfectionne le détail des lois sans se soucier des principes; il s'entend à tirer parti du présent, il ne sait pas prévoir l'avenir. »

Plus loin.

« Si on feuillette la correspondance diplomatique d'Outre-Manche, on ne trouve que des lettres d'affaires, des résumés de conversations; pas de depense d'esprit, par d'effet de style, pas d'annotations marginales. Ces documents sont dépourvus de toute rigidité juridique. »

Or il serait aisé de constituer une anthologie des belles dépêches françaises qui même sans être signées de Chateaubriand relèvent parfois autant de la littérature que de la politique. Leur impeccable ordonnance s'oppose au laisser-aller britannique peut-être plus favorable à l'initiative et qui s'accommode en tous cas d'une incohérence que nous sommes parfois tentés de prendre pour de la duplicité. « Là où la conception française exige que le négociateur élargisse le problème, fasse œuvre de construction logique, s'efforce d'arriver à des engagements formels valables pour les prévisions les plus lointaines », « les conceptions générales que peut émettre un diplomate

anglais ne sont que des moyennes d'intérêts particuliers et actuels; le négociateur fragmente les solutions ou les ajourne pour limiter l'effort et pour réduire le risque. Un bon commerçant évite les échéances à long terme ».

Tandis que la France voit ses ennemis naturels dans ceux qui s'opposent à l'organisation de sa sécurité, l'Angleterre reconnaît les siens dans ceux qui voudraient dominer les mers et la menacer dans son île. De là l'importance que présenteront successivement pour elle Calais, Dunkerque, Anvers, aujourd'hui le Rhin. La politique anglaise est une politique d'équilibre. En 1625, Londres est d'accord avec Richelieu qui écrit à M. de Blainville : « Quant à l'effet de l'alliance, il doit être ce qu'on s'en promet; c'est-à-dire faire contrepoids à la grandeur de l'Espagne qui s'en allait seigneuriant l'Europe, assujetissant l'Empire même. » Mais l'Angleterre se retournera contre nous à la fin du siècle quand la menace lui paraîtra venir de Louis XIV.

C'est aussi une politique commerciale. Parlant de Bonaparte, Albert Sorel a écrit, comme le rappelle Mme Tabouis : « Il ne savait pas quelle grande chose, quelle chose nationale était pour les Anglais le commerce, et que cette chose était capable de provoquer chez eux la même énergie que l'esprit d'indépendance, l'ambition de conquêtes, la propagande de la foi ou des idées, l'honneur et la magnificence. »

Muni de ces clefs, dégagé des passions qui ont longtemps obscurci notre entendement réciproque, on comprend mieux la politique anglaise. A nulle époque et sans qu'il y eût le plus souvent de part ou d'autre un manque de loyauté, l'opposition des tendances n'a éte plus significative et plus forte que sous la Monarchie de Juillet, par exemple, ou au lendemain de la Grande Guerre. En 1919, la France attend de la victoire une sécurité difinitive; la Grande-Bretagne qui s'est déjà trompée en 1870, craint de la voir redevenir prépondérante sur le Continent l'Allemagne trop affaiblie, le marché germanique incapable d'absorber les produits anglais. Elle ne se réveillera que devant une menace singulièrement pressante.

« L'Angleterre n'a ni inimitiés ni amitiés durables. Seuls ses intérêts sont immuables », a dit Palmerston. Sans doute, mais une vue parfois étroite des choses que nous n'appellerons pas égoïsme, une extrême lenteur chez ce peuple profondément traditionnaliste à saisir les évolutions des autres, a trop souvent égaré son jugement. A une heure où il est si nécessaire d'éviter tous malentendus de part et d'autre du détroit le livre de Mme Tabouis qui s'adresse aux Britanniques aussi bien qu'à nous (il a été publié d'abord en anglais) apparaît singulièrement opportun. René DOLLOT.

Le Congrès de Berlin et ses suites. Histoire diplomatique de la réorganisation du Proche-Orient, 1878-1880, par W.-N. MEDLICOTT. 1 volume in-8 de 442 pages, en langue anglaise. Londres, 1938. Methuen et Cie, éditeurs.

L'histoire du congrès de Berlin avait déjà été écrite, mais les publications de documents faites depuis la Grande Guerre ont fourni

beaucoup d'éléments nouveaux d'information que M. Medlicott a pu utiliser dans la monographie qu'il publie aujourd'hui. Il s'est servi particulièrement des pièces conservées dans les archives des Affaires étrangères d'Angleterre et d'Autriche et de la correspondance de l'ambassade de Russie à Londres étudiée par lui pour les dix années qui ont suivi le Congrès. Mais la partie la plus neuve de son ouvrage est celle qui traite de l'application des décisions prises à Berlin. « C'est fort bien de s'asseoir autour d'un tapis vert et de découper un Empire sur la carte, écrivait Layard, l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, à Lord Lyons, mais c'est autre chose de mettre à exécution ce qui a été réglé si facilement. Je prévois des années de troubles et d'effusion de sang dans ce malheureux pays ».

L'auteur anglais nous montre par une étude approfondie des relations des Puissances à la suite du Congrès de Berlin comment la résistance du gouvernement Ottoman et les efforts de la Russie pour éluder les conséquences des décisions prises contre elle par la coalition de l'Allemagne, de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre sous la direction du prince de Bismarck ont eu pour effet de retarder et d'empêcher à certains égards la transformation de l'Europe Orientale qui avait été décrétée. Ni l'occupation de la Bosnie par l'Autriche, ni l'évacuation par les Russes de la Roumélie Orientale, ni l'installation en Bulgarie du prince de Battenberg, protégé par la Reine Victoria, ne se firent sans grandes difficultés. Nous voyons, au cours des laborieux pourparlers auxquels donnent lieu ces diverses questions, l'aspect politique de l'Europe se transformer peu à peu. L'Autriche, à la recherche d'un appui pour sa marche vers l'Est, est amenée à se rapprocher de plus en plus de l'Allemagne et finit par conclure avec elle l'alliance du 7 octobre 1879. Mais les rancunes provoquées en Russie par l'action de l'Allemagne à Berlin, aggravées par l'hostilité personnelle entre le prince de Bismarck et Gortchakov, rendent impossible le renouvellement sincère de l'alliance des Trois Empereurs. On est surpris de voir le grand Chancelier allemand, malgré sa fidélité de principe à l'accord avec l'Empire des Tsars, se laisser aller souvent à soutenir faiblement ou même à combattre la politique russe. Un rapprochement se fait sans doute en 1881 entre les gouvernements de Berlin et de Saint-Pétersbourg, mais l'ancienne entente ne peut revivre et, dès la période de l'histoire de l'Europe que nous fait parcourir M. Medlicott, nous voyons se dessiner le groupement nouveau des Puissances qui, par l'étroite union austro-allemande, la séparation entre l'Allemagne et la Russie et le rapprochement entre cette dernière Puissance et la France, fera sortir de l'œuvre de Berlin la grande crise de 1914. H. M.

La diplomatie des Guerres Balkaniques. 1912-1913, par Ernst Christian HELMREICH. 1 volume in-8 de 524 pages en langue anglaise. 1938. Edité par les Presses de l'Université d'Harvard, Cambridge, Massassuchets, et à Londres, par Humphrey Milford. Amen House. Warwick Square. Londres E.C. 4.

L'auteur de cet important et très intéressant travail sur une des

époques les plus critiques de l'histoire de la diplomatie contemporaine n'a pas seulement étudié avec soin les documents publiés en grande abondance sur les événements dont il s'occupe; il a puisé largement dans les archives de Vienne, dans les rapports de la Commission d'enquête parlementaire formée en Bulgarie en 1918; il a connu personnellement un assez grand nombre de diplomates ou hommes d'Etat qui ont joué un role dans les deux guerres Balkaniques et dans les négociations si diverses et si mouvementées auxquelles elles ont donné lieu. Il est à noter également que, rapportant des faits que les polémiques engagées sur la question des origines de la Grande Guerre ont fait apprecier de façon souvent différentes il s'est laissé rarement influencer par les tendances développées du côté allemand. Il témoigne d'un très grand souci d'impartialité. Son récit fort attachant nous paraît donner un tableau exact de cette crise orientale dont les remous ont agité toute l'Europe et qui a été le prélude et, pour une large part, la cause de la crise de 1914.

L'impression principale qui se dégage de cette étude est celle de l'extrême confusion qui régnait dans la vie diplomatique du continent européen durant les deux années qu'a étudiées M. Helmreich. Les tendances des peuples, les caractères des hommes d'Etat qui ressortent avec beaucoup de vie de l'analyse très fouillée que l'auteur nous donne de leurs actes, se combinent, se heurtent ou s'opposent de façon très imprévue, sans qu'une unité tant soit peu nette apparaisse dans les diverses politiques. Dès le début de la première guerre balkanique on voit la Russie, qui a favorisé l'union des Etats Chrétiens des Balkans et préparé ainsi la crise, s'efforcer de les retenir lorsqu'ils veulent engager la guerre contre la Turquie. Pas d'unité entre les Puissances de la Triple Entente puisque la France et l'Angleterre sont résolument pacifiques, pendant que la Russie, plus ou moins consciemment, allume l'incendie, ou du moins joue avec le feu. Pas d'unité dans l'alliance des Etats Balkaniques, car, à peine vainqueurs dans la lutte engagée en commun, ils se querellent à propos du partage des dépouilles et en viennent rapidement à commencer entre eux une nouvelle guerre. Si l'on en croit M. Helmreich c'est encore dans le sein de la Triple Alliance que l'accord était le moins complet. On voit en effet l'Italie porter les premiers coups à cette puissance de la Turquie que ses alliés voudraient maintenir; entre l'Allemagne et l'Autriche les oppositions sont également fréquentes et graves. L'homme d'Etat allemand qui, peut-être, fut le témoin le plus clairvoyant de la crise au milieu de laquelle il vivait, et dont la mort à la fin de 1912 fut un malheur pour la paix de l'Europe, Kiderlen-Wæchter écrivait en octobre 1912, une phrase prophétique que cite M. Helmreich : « Berchtold me désespère parce qu'il ne sait absolument pas ce qu'il veut !... Nous devons faire tout notre possible pour éviter que la direction des affaires ne passe de Berlin à Vienne, comme il est arrivé au temps de Bulow et d'Ærenthal. Cela nous coûterait cher quelque jour ». Plus d'une fois, au cours de la crise d'Orient, l'opposition des intérêts ou des désirs faillit faire éclater au grand jour les divergences entre les politiques de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. Quand l'empereur Guillaume II réclamait pour son beau-frère le roi de Grèce le port de Cavalla que

l'Autriche eût voulu donner à la Bulgarie, l'affaire pouvait encore être arrangée, mais d'autres causes plus graves avaient à diverses reprises menacé l'alliance quand l'Allemagne se décida en juillet 1914 à laisser à l'Autriche la direction complète de la politique commune. Ce fut son crime et le malheur de l'Europe.

H. M.

Nuovi Ricordi e frammenti di diario, par ALDROVANDI MARESCOTTI (Luigi). 1 volume in-16. Milan, Mondadori 1938.

L'on a eu déjà l'occasion de signaler ici tout l'intérêt que présentait le volume de souvenirs sur la Grande Guerre paru il y a deux ans a Milan, sous le titre de *Guerra diplomatica* et la signature de M. Aldrovandi Marescotti, maintenant ambassadeur, alors chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères M. Sonnino. Le succès obtenu par ce volume a déterminé l'auteur à nous en donner un second, conçu de la même façon, c'est-à-dire ne formant pas un récit continu, mais un assemblage de morceaux détachés se rapportant aux principaux épisodes de sa carrière. L'ouvrage gagne ainsi en variété ce qu'il perd en unité, et l'on ne peut mieux faire pour en rendre compte que d'en passer en revue les partie successives.

Les deux premières sont de beaucoup les plus importantes et concentrent à vrai dire tout l'intérêt de l'ouvrage. Dans l'une (Pp. 13-115) l'auteur reproduit les notes quotidiennes qu'il a prises à Versailles du 3 au 29 juin 1919, c'est-à-dire pendant les dernières séances de ce Conseil des Quatre (MM. Wilson, Clémenceau, Lloyd George et Sonnino) dont les décisions devaient ensuite passer dans le traité de paix. Il fait revivre à nos yeux leurs physionomies d'une manière singulièrement expressive en reproduisant leurs déclarations, leurs propos ou même leurs boutades, et termine par un récit émouvant, dans sa brièveté photographique, de la cérémonie de la signature du traité. La seconde partie est relative à cette réunion de Saint-Jean-de-Maurienne (19 avril 1917) où MM. Ribot et Lloyd George se rencontrèrent avec MM. Boselli et Sonnino pour s'entretenir avec eux des affaires de Grèce, leur communiquer les propositions rapportées de Vienne par le prince Sixte de Bourbon et les mettre au courant des accords déjà conclus entre leurs pays et la Russie au sujet du partage de l'Asie-Mineure. L'auteur fait ici précéder la reproduction de son journal d'une introduction où il résume le principal reproche adressé à ce sujet aux Alliés par ses compatriotes : celui d'avoir commencé ce partage non seulement en dehors de l'Italie mais encore à son insu, de manière à la mettre après coup en présence d'un fait accompli. C'est là d'ailleurs un grief dont l'examen mériterait une étude à part.

Le volume est complété par une série de monographies qui n'apportent sans doute pas de révélations mais permettent de préciser par des documents nouveaux certains points de l'histoire diplomatique de la Grande Guerre. Les plus importantes sont relatives : aux accords particuliers conclus entre Bucarest et Rome pendant la période de la neutralité italienne, — à diverses particularités ou rectifications relatives aux circonstances de l'intervention italienne

(avril 1915) — à l'offensive autrichienne de mai 1916 et à l'appel adressé à la Russie pour en contre-balancer les effets — aux démêlés qui mirent aux prises MM. Sonnino et Nitti — enfin à un éphémère projet conçu un instant à Versailles (juin 1919) de confier aux Etats-Unis l'exercice d'un mandat sur le territoire de la Turquie.

Albert PINGAUD.

Le système « Navicert » pendant la guerre mondiale, Une plaquette in-8 de 84 pages en langue anglaise, publiée sous les auspices de la Fondation Carnegie pour la Paix Internationale par M. RITCHIE, ancien fonctionnaire du Ministère anglais des Affaires Etrangères. Washington, 1938.

Cette étude technique, quelque peu aride, puisqu'elle contient de nombreuses statistiques, mais précise et très claire, apporte de précieux renseignements sur un des aspects les moins connus, mais non les moins intéressants de la Grande Guerre. Si le triomphe des Alliés fut consacré par les victoires remportées sur terre, on ne doit pas oublier qu'il fut préparé par les événements de mer, surtout par le blocus des Empires Centraux, organisé et poursuivi avec une prodigieuse énergie par les marines anglaise et française, et qui, en asphyxiant en quelque sorte l'Allemagne, contribua pour une large part à briser ses forces de résistance.

La tâche qu'imposait aux puissances alliées l'organisation du blocus était d'une difficulté presqu'insurmontable; la surveillance des mers notamment, étendue sur tous les Océans, devait être pratiquée de telle sorte que, tout en empêchant le ravitaillement de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, elle n'entravât pas celui des pays neutres. Déjà difficile par elle-même, l'entreprise le devint beaucoup plus encore, quand la guerre sous-marine à outrance, poursuivie par l'Allemagne, rendit périlleuse toute navigation sur la mer. Arrêter en mer les navires neutres venant en Europe et procéder soit en mer, soit en les amenant dans un port, à la vérification de leurs cargaisons eût été alors doubler les risques auxquels ils étaient exposés. C'est pour faciliter ce contrôle des navires que fut imaginé le système, qualifié de *Navicert*, d'après le premier mot des télégrammes envoyés par les affaires de ce genre aux autorités anglaises par l'ambassade d'Angleterre à Washington.

Celle-ci, sur la demande des intéressés, délivrait aux navires, après entente au besoin avec Londres, des certificats assurant le caractère non-suspect des marchandises transportées et exemptant ainsi le navire pourvu de telles pièces, de la visite et des vérifications des marines alliées. Le système, sur lequel M. Ritchie donne de très curieux détails, apparut si utile dès sa mise en vigueur qu'il devint d'une application presque constante. Du 11 mars 1916, date de sa mise en usage, jusqu'au 31 août 1917, où, à la suite de l'entrée en guerre des Etats-Unis, d'autres procédés furent adoptés pour la surveillance de la navigation, le nombre des demandes de certificats « Navicert » reçus par l'ambassade d'Angleterre à Washington dépassa le chiffre de 50.000; plus de 3.000 télégrammes furent adres-

sés par elle à Londres au sujet d'affaires de ce genre. Le contrôle ainsi exercé par l'ambassade anglaise fut exercé avec tant de soin que, d'après les vérifications effectuées, sur 30.000 certificats délivrés, les cas dé fraude n'atteignirent pas la proportion d'un sur 500.

H. M.

La désagrégation de la Tchécoslovaquie. La Question de l'Ukraine. Les ambitions de l'Allemagne, par Georges Blondel, Professeur à l'Ecole des Sciences Politiques. 1 volume in-16, 92 pages, avec cartes. Paris, Denoël, 1939.

M. Georges Blondel est un des hommes qui connaissent le mieux l'Allemagne. Il y a, depuis un demi siècle, accompli de nombreux voyages dont nous avons été les bénéficiaires. « L'Essor Industriel et Commercial du peuple allemand » a instruit notre jeunesse et hier encore il nous donnait « Tempête sur l'Europe ». Aujourd'hui, c'est « La désagrégation de la Tchécoslovaquie. La Question de l'Ukraine. Les ambitions de l'Allemagne ».

Dans ce petit volume qu'accompagnent quatre cartes fort instructives, l'auteur fait le point des événements actuels. Rappelant que les hommes d'Etat qui ont rédigé les traités ne connaissaient suffisamment ni la géographie ni l'histoire, ni la mentalité des populations de l'Europe Centrale, il indique les erreurs de la Tchécoslovaquie elle-même dont il évoque brièvement le passé. Il rapporte certaines impressions qui contredisaient les affirmations officielles, certains propos de M. Bénès. Car son livre est aussi, très discrètement, un livre de souvenirs.

L'éminent professeur nous montre enfin l'Allemagne cherchant à créer une grande Ukraine susceptible de lui fournir les matières premières dont elle a besoin. Dans les circonstances actuelles, il lui était impossible d'apporter une conclusion précise. C'est pourquoi il s'est plu à la suggérer plus qu'il ne la formule en citant des pensées de Hegel et de Maximilien Harden révélatrices des aspirations profondes de l'Allemagne : « Le peuple allemand est celui de tous les peuples qui a le mieux conservé le germe de la perfectibilité du genre humain » ; le « germanisme est le droit du monde nouveau » ; « l'Allemagne deviendra la puissance dirigeante du monde ». Maximes d'impérialisme dont il est superflu de dénoncer le péril .

René Dollot.

Documents pour l'étude des Pays Orientaux. Tome premier : Ataturk et le vrai visage de la Turquie moderne, par Gérard Tongas, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes de la Sorbonne, Sciences historiques et philologiques. 1 volume de 4., 100 pages in-16 Jésus, 1937. Librairie Orientaliste Paul Geuthner.

L'auteur de ce petit ouvrage qui s'est fait connaître également par

une biographie fondée sur des documents originaux, de l'ambassadeur Louis Deshayes de Cormenin (1600-1632) nous présente, en une centaine de pages, une étude sur Atatürk et le vrai visage de la Turquie, que complète très utilement une chronologie des événements compris entre le 19 mai 1919 et le 12 juin 1937. Pénétrée de sympathie pour l'œuvre du dictateur et pour sa patrie, la brochure de M. Gérard Tongas, au demeurant assez superficielle, nous rappelle utilement que les Turcs ne sont pas les descendants de peuplades barbares, comme on l'admettait volontiers jusqu'à une époque assez récente, mais des Hittites, fondateurs d'une civilisation très ancienne qui florissait en Asie Mineure; elle nous rappelle aussi que « la révolution kémaliste lésa la France, beaucoup plus que tout autre pays dans ses intérêts culturels, économiques et financiers. En effet, la suprématie française en Turquie s'appuyait exclusivement sur tous les éléments que cette révolution détruisit. Le protectorat religieux, les capitulations, la domination spirituelle et financière; tout disparut avec l'empire ottoman. Ainsi se tarirent mille sources d'influence spécifiquement française ». Et cela explique bien des choses et nous dicte aussi notre devoir : participer aux côtés de nos rivaux et par des méthodes rajeunies au développement de la Turquie nouvelle.

René DOLLOT.

Automne 1938. Godesberg. Munich. Vienne, par Albert MOUSSET. Edition de la Revue « Affaires Etrangères », 57, boulevard Haussmann, Paris, 1928, 1 brochure in-8, 53 pages.

On nous a promis un Livre Jaune sur les événements de septembre. Le recueil de M Albert Mousset l'aura précédé et, le moment venu, en constituera le plus éloquent commentaire.

Nul n'était plus qualifié que l'éminent directeur d'*Affaires Etrangères* qui a vécu de longues années à Belgrade, qui a visité dans un temps où elle était unanimement ignorée l'Ukraine Carpathique, pour nous entretenir de la crise tchécoslovaque, apprécier avec la compétence d'un témoin depuis longtemps averti les problèmes qu'elle a posés. Il l'a fait dans vingt six articles publiés pour la plupart au *Journal des Débats* où il traite avec une autorité indiscutée des questions de l'Europe Centrale. Ceux qui ont eu le privilège de les lire au moment de leur apparition en apprécieront davantage, les retrouvant après quelques mois, la rare clairvoyance.

Le recueil de M. Albert Mousset embrasse la période qui s'étend du 6 septembre, moment « ou Lord Runciman poursuit avec patience et méthode ses négociations avec M. Henlein, sans qu'on puisse encore savoir sur quelle base un compromis pourrait être envisagé » jusqu'au 12 novembre, quand les destins accomplis, la période de reconstruction commence. Dès le 10 septembre, l'auteur note les symptômes inquiétants, le mutisme du Führer, les armements précipités de l'Allemagne. Nous le suivons, revivant l'angoisse des jours de la crise, dans l'exposé des vicissitudes de celle-ci, exposé qu'il lui arrive d'interrompre par quelques pages, tout à la fois pittoresques et qui vont loin sur les deux Prague et le drame de l'Occident.

La capitulation intervenue, M. Albert Mousset discerne très bien « l'aménagement d'une étroite collaboration économique avec le Reich qui va suivre » et montre que l'Allemagne « est désormais engagée sur la route de l'est ». Le 19 octobre, il précise ainsi le caractère du drame de Prague : « Les Slaves voient, une fois de plus, se dresser devant eux l'inexorable et périodique fatalité qui les condamne à disputer aux Germains leur place au soleil. L'affaire tchèque n'apparaîtra plus tard que comme un épisode de ce conflit millénaire ! »

Ailleurs M. Albert Mousset qui emprunte parfois à son fils Jean Mousset, brillant continuateur de la tradition paternelle, sa documentation sur l'Ukraine Carpathique, rappelle les progrès que l'on tend aujourd'hui à méconnaître, réalisés par le gouvernement tchèque dans ce pays; il nous apporte les renseignements les plus précieux sur les religions en Subcarpathie. L'ouvrage s'achève par de solides considérations sur la position permanente de la France en Europe Orientale. « Son nom, dit l'auteur, qui symbolisa longtemps, aux yeux des peuples étrangers, la cause de la liberté, s'identifiera dans les années qui viennent avec celle de l'indépendance. »

Le mince mais substantiel recueil de M. Albert Mousset est à mettre sur le même rayon de nos bibliothèques que l'admirable « Au jour le Jour » d'Auguste Gauvain. Il a les mêmes qualités de solidité et d'équilibre.

René Dollot.

Les bases de politique étrangère de l'Angleterre, par Harold Temperley et Lillian Penson. 1 volume in-8 de 574 pages en langue anglaise. Cambridge, 1938. Edition des Presses de l'Université.

Les auteurs de ce recueil se sont proposés de faire connaître les principes directeurs de la politique étrangère de l'Angleterre depuis le ministère de Pitt au temps de la Révolution Française jusqu'à la fin du gouvernement de Lord Salisbury, c'est-à-dire à la fin du 19e siècle. Ils ont voulu laisser parler eux-mêmes les hommes d'Etat responsables de cette politique, en publiant dans leur texte original, des documents émanant d'eux, les uns déjà connus, d'autres, en assez grand nombre, encore inédits, pièces officielles, simples notes ou correspondances privées. Des notices préliminaires font connaître pour les documents choisis les circonstances dans lesquelles ils ont été écrits et donnent un récit sommaire des faits ou des négociations auxquelles ils se rapportent. Ainsi apparaissent sucessivement devant nous, peints par eux-mêmes, les hommes qui, au cours du dernier siècle, ont fait la grandeur de l'Empire Anglais en conduisant ses affaires : Pitt, Canning, Castlereagh, Palmerston, John Russell, Beacon-field, Gladstone, Salisbury.

La phrase de Tacite placée en tête du volume : « *Magis alii homines quam alii mores* » résume bien l'impression qui s'en dégage. La continuité de la politique suivie par tous ces hommes d'Etat, qu'ils soient *whigs* ou *tories*, libéraux ou conservateurs, est frappante, quoique leur personnalité se manifeste souvent de la façon la plus éner-

gique : la manière de Pitt ou celle de Palmerston ne ressemble pas à celles de Gladstone et de Lord John Russell. Mais la ligne suivie reste immuable, malgré la différence des tempéraments et même des tendances personnelles. N'est-ce pas Gladstone, l'homme le plus hostile à l'action militaire et à l'intervention dans les affaires des autres peuples, qui a été le ministre responsable de l'occupation anglaise en Egypte ? N'a-t-on pas vu Salisbury, un ami de la France, sur le sol de laquelle il aimait passer ses vacances, rattacher presque l'Angleterre à la Triple Alliance par les accords méditerranéens de 1887?

« Si l'on me permettait, disait dans un de ses discours Lord Palmerston le plus anglais peut-être des grands ministres de la Grande-Bretagne, d'exprimer en une phrase le principe qui doit guider un ministre britannique, j'emprunterais la réponse à Canning : je dirais que tout ministre anglais doit avoir pour règle immuable de sa politique l'intérêt de l'Angleterre ». Il y a d'autres principes sans doute, mais devant celui-là au besoin tous fléchissent et s'inclinent. Le gouvernement anglais est fermement attaché à la doctrine de la non-intervention, il veut laisser les autres peuples diriger eux-mêmes leurs affaires; mais parfois, plus d'une fois, il a admis des exceptions à cette règle dite absolue. Avant toute chose il est d'autre part soucieux d'assurer le respect des traités : la fidélité envers les engagements pris est pour lui chose sacrée. Et cependant Lord John Russell disait le 8 mai 1856 à la Chambre des Communes : « Si un traité apparait comme dommageable pour les intérêts du pays et qu'il s'offre quelque moyen de le violer, je ne connais pas de Puissance européenne de qui l'on puisse attendre qu'elle l'observe scrupuleusement ».

Un incident, rapporté par nos auteurs, fait ressortir la répugnance qu'ont tous les ministres anglais à contracter des engagements ou à formuler des principes qui puissent enchaîner leur liberté d'action. Après la démission de Lord Palmerston en 1851, la reine Victoria, après avoir désigné Lord Granville pour lui succéder aux Affaires Etrangères, pria le premier ministre Lord John Russell, de demander pour elle au nouveau chef du Foreign Office un exposé général de la politique étrangère de son royaume. « J'ai dit à Sa Majesté, écrivit alors le Premier Ministre à Granville, qu'il n'est pas conforme à la politique de ce pays de prendre des engagements autrement que pour les circonstances présentes et que toute règle peut ne pas être observée. Cependant, vous pouvez écrire un sommaire de la façon dont vous concevez notre politique générale ». Le projet de note que prépara alors pour la Reine Lord Granville a été conservé et a été publié dans le recueil de nos auteurs. Il est fort court et conçu dans des termes tellement vagues que l'on peut dire, sans exagérer, qu'il n'engage à rien. Cependant il parut encore, trop compromettant au bureaux du Foreign Office, car la Reine ne reçut aucune réponse à sa demande; et même il paraît douteux que la minute préparée par Lord Granville ait été soumise au Premier Ministre.

Tout récemment encore, le successeur actuel de Lord Palmerston, M. Nevil Chamberlain, exprimait de la façon la plus exacte et la plus franche le principe directeur de la politique anglaise lorsqu'il disait que les seuls engagements vraiment solides que puisse prendre un ministre anglais sont ceux qui ont pour fondement la communauté des intérêts.

H. DE MANNEVILLE.

La genèse de l'Impérialisme chez Napoléon, par Harold Deutsch, professeur adjoint d'histoire à l'Université de Minnesota. 1 volume in-8 de 460 pages en langue anglaise. Cambridge (Massachusetts) 1938.

Après une étude très complète des documents originaux et de tous les ouvrages récents, si nombreux, qui ont traité de l'épopée Napoléonienne, avec une remarquable connaissance de l'époque dont il parle, le professeur Deutsch décrit, dans un récit élégant, d'une lecture agréable, la transformation qui s'est opérée dans la politique de Napoléon de 1802 à 1805, entre les traités de Lunéville et d'Amiens et la bataille d'Austerlitz. Il parle peu des événements militaires, il y fait allusion seulement pour faire comprendre leur influence sur l'évolution des faits. Il s'attarde surtout aux négociations diplomatiques et sans méconnaître la part que Talleyrand a prise aux succès de son maître, il ne veut pas qu'on l'exagère et il admire le génie de Bonaparte dans l'art de la conduite des affaires autant que sur les champs de bataille.

Admiration presque sans réserve pour la période de paix qui a suivi le traité d'Amiens où Bonaparte, sentant que la guerre devra reprendre contre l'Angleterre, qui n'acceptera jamais la domination de la France sur les Pays Bas et le développement de sa puissance sur mer, étend, par un merveillleux travail politique l'influence de la République sur les régoins voisines de l'Italie et de l'Allemagne. Au cours de ces conquêtes développées en pleine paix, tandis que

« du premier Consul déjà par maint endroit,
« le froit de l'Empereur brisait le masque étroit »,

Napoléon reste cependant fidèle aux traditions de la politique de l'Ancien Régime et de la Révolution. Il fait la France plus grande, mais il sert toujours la France. La facilité et la grandeur de ses succès, la servilité des princes et des gouvernements d'Italie et d'Allemagne qui s'inclinent en rivalisant d'empressement devant les triomphes inouis de sa politique, l'amènent cependant peu à peu à un sentiment plus personnel de sa puissance. Il a l'ambition de régner en Italie et prend la Présidence de la République Césalpine, puis il se fait Empereur et distribue les couronnes impériales, créant celle d'Autriche et en offrant une autre au roi de Prusse qui la refuse.

La lutte a repris contre l'Angleterre. Le professeur Deutsch croit que s'il avait pu exécuter son projet de descente en Angleterre et imposer la paix à la Grande-Bretagne, Napoléon eût peut-être donné à la France une paix durable et orienté son ambition vers la mer et les colonies. Mais l'échec du projet de descente et le désastre de Trafalgar firent son destin. Il lui faut régner sur le continent européen afin de pouvoir combattre l'Angleterre par la seule arme qui lui reste, le blocus. Il transforme, régénère l'Italie et l'Allemagne. Il est amené, pour s'assurer de sa domination sur les Etats Européens, à y établir comme souverains les membres de sa famille. Cependant il pourrait peut-être encore s'arrêter, consolider la puisance française immensément agrandie, en traitant avec l'Autriche et en reprenant l'alliance de 1756. C'est le plan que Talleyrand aurait voulu faire accepter après la capitulation de Mack à Ulm. Mais l'Autriche

refuse l'occasion que s'offrait et la prodigieuse victoire d'Austerlitz, préparée par un travail diplomatique que décrit de façon très intéressante le professeur américain, lance décidément l'Empereur dans la voie des succès à poursuivre sans trêve et sans repos. « Après la bataille d'Austerlitz, a écrit Chateaubriand, Bonaparte n'a plus guère commis que des erreurs. » « On peut hésiter, dit M. Deutsch, à prononcer une condamnation aussi sévère, cependant, à commencer par le détrônement des Bourbons de Naples, tous les actes importants du règne ont depuis lors, entraîné de désastreuses conséquences ». Talleyrand s'est séparé de l'Empereur. Un nouveau système a été inauguré. Il ne repose que sur la victoire militaire. « Et ainsi l'empire qui avait été fondé à Marengo et à Austerlitz, pourra être détruit à Leipzig et à Waterloo. »

H. de MANNEVILLE.

La politique des subsides de l'Angleterre sur le Continent pendant la Guerre de Sept Ans, par Carl William ELDON. 1 volume de 178 pages en langue anglaise. Philadelphie, Pennsylvanie. A l'Institut Drexel de technologie.

L'auteur de ce travail a étudié, en dépouillant avec un soin minutieux les correspondances diplomatiques et les documents parlementaires auxquels il avait accès en Amérique, l'emploi fait par le gouvernement britannique des subsides aux souverains du Continent Européen durant sa lutte contre la France pendant la guerre de Sept Ans. A la fin de la guerre de la Succession d'Autriche un mouvement puissant de l'opinion s'était manifesté en Angleterre contre toute la politique continentale; déjà on réclamait que le pays se tînt à l'écart du reste de l'Europe; on reprochait au gouvernement et spécialement au Roi, préoccupé toujours de protéger son Electorat de Hanovre, de négliger les véritables intérêts des Iles Britanniques en employant leurs ressources sur le sol européen où il n'y avait rien à gagner, tandis que de magnifiques conquêtes s'offraient au delà des mers à l'activité anglaise. C'est en suivant cette tendance que la Grande-Bretagne développa alors sa puissance sur mer et s'empara d'immenses domaines coloniaux en Amérique, en Afrique et en Asie.

Cependant quand la lutte reprit contre la France le grand ministre que fut William Pitt pensa avec raison qu'il ne fallait pas négliger, tout en portant vers les mers, le grand effort du pays, les champs de bataille de l'Europe. Comme il le dit lui-même, c'est en Allemagne qu'il conquit l'Amérique. Pour empêcher la France de combattre à forces égales son pays sur les Océans et absorber nos forces dans la guerre sur terre, il développa et intensifia le système des subsides aux armées mercenaires qui se battaient en Europe pour l'Angleterre. M. Eldon a réussi à relever en détail, dans un tableau très précis, les sommes colossales pour l'époque que le Gouvernement Britannique consacra à cet emploi. Elles s'élèvent au total à plus de dix millions de livres sterling. Depuis le traité de Westminster, conclu avec la Prusse le 16 janvier 1756, le principal bénéficiaire de ces largesses fut le roi de Prusse Frédéric II. C'est l'or anglais qui

vainquit la France à Rossbach. A défaut de l'Autriche, de la Bavière et de la Saxe passées du côté de la France depuis le renversement des alliances l'Angleterre subventionnait, outre l'armée prussienne, celles du Hanovre, de la Hesse Cassel, du Brunswick et d'autres petits souverains allemands. Frédéric II ne cessait de réclamer l'appui de soldats anglais pour soutenir ses propres troupes, mais Pitt refusait d'en envoyer. Jamais il n'y eut plus de 20 ou 22.000 Anglais combattant sur le sol européen. A ceux qui préconisaient des levées de miliciens, comme on demande de nos jours le service militaire obligatoire, Pitt répondait qu'il ne fallait pas détourner les Anglais de leurs tâches ordinaires dans le commerce et l'industrie, qu'en enrichissant le pays ils travaillaient à sa grandeur et qu'il valait mieux payer des mercenaires qui allaient se battre et se faire tuer à leur place.

L'étude de M. Eldon jette un jour curieux et assez nouveau sur ce qu'on pourrait appeler les dessous de l'effort magnifique fait à cette époque par l'Angleterre pour développer son Empire colonial et ravir à la France celui qu'elle était en train de former. Elle nous montre combien, dès cette époque, le peuple anglais trouvait dans sa richesse une des bases essentielles et un des fondements les plus solides de sa puissance.

H. M.

Le Gérant : E. Carcenac

Rodez, imp. P. Carrère (fondée en 1624)

La politique de Lord Beaconsfield dans ses rapports avec la Russie

(1877-1878)

Avant d'entrer dans l'histoire détaillée d'une crise qui mit à une rude épreuve les relations anglo-russes, il convient de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la situation respective de l'Angleterre et de la Russie vis-à-vis de l'empire ottoman, vers 1875. La question d'Orient, telle qu'elle se présentait à cette époque, constituait une des faces du grand problème qui consistait à sauvegarder les intérêts territoriaux et commerciaux de l'Empire Britannique dans le Levant, dans le golfe Persique aux Indes, en Australasie et en Extrême-Orient, en regard d'une formidable poussée de la puissance et de la propagande russes tant en Europe qu'en Asie.

Tandis que dans ce dernier continent les royaumes Tartares s'écroulaient les uns après les autres, sous la botte moscovite, en Europe, l'Empire Ottoman, qui avait longtemps barré aux Russes la route de Constantinople, clef de la Méditerranée orientale, était atteint d'une maladie dont seuls les remèdes les plus énergiques pouvaient le guérir. En effet, alors que, grâce à une suite de sultans incapables, la puissance turque pâlissait au cours du XVIIIe et au début du XIXe siècles, la puissance russe, au contraire, bien servie par des souverains éclairés et énergiques, augmentait sans cesse et tendait à exercer sur la politique turque un contrôle de plus en plus étroit. De même race et de même religion que la plupart des populations vassales de la Turquie en Europe, les Russes ne pouvaient pas non plus perdre de vue que la liberté de la navigation dans le Bosphore était un élément indispensable de leur commerce de la Mer

Noire. En conséquence, Constantinople, à cheval sur deux mers et placée en quelque sorte au carrefour de deux parties du monde, ne pouvait manquer de devenir l'objectif principal de leur politique. Par deux traités, celui de Kutchuk-Kainarji en 1774 et celui d'Unkiar-Skelessi en 1833, la Russie avait obtenu du sultan, tout au moins pour un temps, le droit exclusif de protéger les chrétiens des Balkans, afin de pouvoir, en invoquant des motifs d'une moralité indicutable et auxquels les autres puissances également intéressées au bien-être des populations chrétiennes, ne pouvaient qu'applaudir, exercer plus librement son emprise sur le gouvernement du Sultan.

Pendant longtemps, la diplomatie anglaise ne parut pas apprécier à sa juste valeur l'ampleur de ses intérêts en Orient; pas plus qu'elle ne se rendait compte du danger que risquait de faire courir à ses intérêts le développement de la puissance et de l'ambition moscovites. Ce n'est que dans le premier tiers du XIXe siècle qu'elle commença à réaliser l'importance qui pouvaient avoir le Proche-Orient et le Caliphat de Constantinople pour une puissance qui se trouvait établie aux Indes et dont le gouvernement s'étendait à un nombre toujours croissant de sujets musulmans.

Canning, tout en favorisant l'indépendance grecque, trouva néanmoins le moyen de combattre les prétentions russes à des privilèges exclusifs et prépondérants en Turquie, mais c'est surtout Palmerston qui, par son acharnement à déchirer le traité d'Unkiar-Skelessi en 1841 et par les succès de la guerre de Crimée, avait finalement réussi à effacer de la carte diplomatique toute trace d'influence russe sur la Sublime Porte. Le traité de Paris, qui mettait fin à cette guerre, avait fait de l'intégrité et de l'indépendance de l'Empire Ottoman, un principe fondamental non seulement de la politique britannique, mais aussi de la politique européenne.

La Russie n'avait jamais digéré cet échec, et si pendant un certain temps elle parut orienter ses visées vers l'Asie mineure, son gouvernement suivait avec une attention particulière les événements d'Europe, afin de ne pas laisser échapper la moindre occasion de redonner libre cours à ses ambitions balkaniques. Quant à la Turquie, elle ne sut pas mettre à profit le répit que

lui avait procuré la guerre de Crimée pour accomplir les réformes si souvent réclamées par les puissances et toujours demeurées lettres mortes. L'exaspération des populations chrétiennes croissait en raison directe de l'inertie et de la mauvaise volonté du gouvernement turc. Tout cela constituait un terrain particulièrement propice au développement des sociétés secrètes et des conspirations. Un mouvement connu sous le nom de panslavisme, scientifique peut-être à l'origine, mais bientôt détourné vers des fins politiques, prit naissance en Russie et dans les pays slaves avoisinants, dans le but de stimuler le sentiment de race et l'unité des populations slaves. Bien que le gouvernement de Saint-Pétersbourg ait paru s'inquiéter, au début, du caractère révolutionnaire de ce mouvement, il s'en servit fort habilement, par la suite, pour miner la domination turque en Europe. Dès 1864, en effet, il avait envoyé comme ambassadeur à Constantinople, un des partisans les plus enthousiastes du mouvement panslave, le comte Ignatieff, qui pendant treize ans travailla sans relâche à placer sous l'influence russe toutes les nationalités slaves de Turquie, particulièrement les Bulgares; à leur apprendre à considérer la Russie comme leur libératrice naturelle du joug ottoman. Une pareille politique ne pouvait être pratiquée que d'une manière semi-officielle, de manière à pouvoir être facilement désavouée en haut lieu au cas où d'autres puissances, également intéressées dans le statut des Balkans, viendraient à en prendre ombrage. Ainsi grâce à l'oppression turque d'une part, et aux intrigues russes de l'autre, la presqu'île se trouva bientôt sillonnée de sociétés secrètes, dont la propagande, encouragée en sous-main pas l'ambassade et les consulats russes, invitait les populations chrétiennes à secouer le joug ottoman. Ce fut l'origine des nombreuses insurrections qui ensanglantèrent les Balkans et contribuèrent plus que tout autre motif à attirer de ce côté les regards de l'Europe. La guerre de 1870 fournit au gouvernement russe la première occasion de porter un coup décisif aux stipulations du traité de Paris. En échange de la bienveillante neutralité que lui offrait le tzar à un moment où il allait endosser la plus grande responsabilité de sa longue et brillante carrière, le prince de Bismarck proposa ses bons offices au cabinet de Saint-Pétersbourg, pour

l'aider à reconquérir dans la Mer Noire la prédominance que lui avait fait perdre le traité de Paris. Il est probable qu'à cette époque, le futur chancelier de l'empire allemand mûrissait déjà son projet d'alliance des trois empereurs et que non content de rechercher, après l'avoir vaincue, l'amitié de l'Autriche, il tenait à s'assurer aussi les bonnes grâces de la grande voisine de l'Est. Se fiant, peut-être un peu à la légère, aux promesses de son astucieux collègue de Berlin, le prince Gortchakoff, (1) trop enclin, dans son besoin de satisfaire une vieille rancune, à prendre ses désirs pour des réalités, s'empressa de dénoncer les clauses du traité de Paris relatives à la Mer Noire. C'était un véritable défi aux puissances signataires, mais comme pour des raisons différentes, ni la France, ni l'Autriche, ni même l'Italie n'étaient en mesure d'élever la voix, l'Angleterre, ne pouvant intervenir toute seule, dut se résigner à souscrire au traité de Londres (1871), qui révisait le traité de Paris dans le sens désiré par la Bussie. Les stipulations concernant la Mer Noire étaient rapportées, mais toutes les autres restaient en vigueur.

Encouragé par ce premier succès, le gouvernement russe, admirablement secondé par le comte Ignatieff, se mit aussitôt en devoir de l'exploiter. La propagande anti-turque se développa avec une rapidité vertigineuse, si bien qu'en juillet 1875, l'Herzégovine devint le théâtre d'une véritable révolte qui, grâce à l'impuissance de la Porte à s'en rendre maîtresse, ne tarda pas à s'étendre à la Bosnie. Devant un mouvement d'une pareille ampleur, les puissances ne pouvaient demeurer indifférentes et l'Angleterre fut naturellement une des premières à réagir. Son premier ministre Lord Beaconsfield se montrait d'autant plus inquiet que l'attitude de l'Autriche, la puissance la plus voisine des contrées en ébullition, et qui avait en outre de nombreux sujets slaves, était des plus ambiguës. Il voulait que la Porte se chargeât elle-même de rétablir l'ordre sans l'ingérence des puissances, mais celle-ci s'avéra incapable de rien faire par elle-même, et on dut recourir à la médiation des consuls sur place. « Il n'y a pas d'autre alternative », écrivait Beaconsfield à Lord Derby, ministre des affaires Etrangères, le 24 août 1875, (2) « mais

(1) Chancelier de Russie.
(2) V. Buckle. *Life of Disraeli*, vol VI, p. 12.

cela me déplait ». Ainsi qu'il fallait s'y attendre, la démarche consulaire ne produisit aucun effet, et les insurgés continuèrent à battre les faibles forces (à peine 2.000 hommes) que la Porte avait envoyées contre eux. Malgré que la situation devînt de jour en jour plus critique, on pouvait encore espérer que le gouvernement de Constantinople parviendrait tout de même à s'en tirer, quitte à ce qu'on l'aidât un peu financièrement, lorsqu'au mois d'octobre, le Sultan annonça brusquement son intention de ne plus payer les intérêts de la Dette Publique. Du moment qu'à son incapacité militaire, la Turquie ajoutait encore la gabegie financière, l'Angleterre qui était, avec la France, sa principale créancière, ne pouvait demeurer spectatrice indifférente d'un pareil état de choses. Lord Beaconsfield jugea l'heure venue pour son pays de reprendre dans les Balkans la situation prépondérante qu'il avait quelque peu négligée depuis la mort de Lord Palmerston. Nous allons voir avec quelle maestria et quelle ténacité il exécuta son programme. « Les affaires sont vastes et pressantes, écrivait-il à sa vieille amie et confidente Lady Bradford, le 3 novembre 1875 (3). Il y a cinq semaines, la Russie, ainsi d'ailleurs que toutes les grandes puissances, considérait la question d'Herzégovine comme réglée, mais cette banqueroute aussi extraordinaire qu'imprévue de la Porte a de nouveau attisé le feu, et je crois sincèrement que cette question d'Orient qui a hanté l'Europe pendant un siècle et que je croyais, grâce à la guerre de Crimée, ajournée pour la moitié d'un autre, c'est à moi qu'il va incomber de la traiter, oserai-je dire de la régler ?... J'ai vu les ambassadeurs. Ils ne savent rien et s'imaginent que je crois qu'ils se cantonnent dans une sage réserve. Le fait est que leurs gouvernements ne les informent de rien, et que ces gouvernements sont d'ailleurs assez embarrassés eux-mêmes... Beust (4) est fantastique et rêveur... Je sais d'ailleurs, de source privée, qu'Andrassy (5) change d'avis tous les jours et poursuit en même temps une douzaine d'intrigues qui se combattent les unes les autres. Quant au charmant Schouwaloff (6), je suis parfaitement convaincu qu'au lieu d'être un profond et rusé diplo-

(3) V. Buckle. Tom. VI, p. 14.
(4) Ambassadeur d'Autriche à Londres.
(5) Ministres des Affaires étrangères d'Autriche.
(6) Ambassadeur de Russie à Londres.

mate, il ne connaît pas l'A.B.C. de son métier... Mais ce qu'il y a de plus amusant, c'est l'air mystérieux que se donne le grand Münster (7), tandis qu'une dépêche d'Odo Russell (8) nous informe que Bismarck se cantonne dans une solitude boudeuse, ne veut voir personne ni même parler ni écrire. L'Empereur a tellement peur de lui qu'il n'ose pas lui faire d'observations. Le Prince impérial a renoncé à lui parler des affaires de l'Etat et la grande majorité des fonctionnaires de la cour n'osent prononcer l'ineffable nom qu'à mi-voix et en regardant autour d'eux bien que plus de cent milles les séparent de Bismarck. Je suis convaincu qu'il s'attend à un malentendu entre l'Autriche et la Russie, et alors il sera plus communicatif... »

Suivant un vieil usage, c'est au Guildhall (9), au cours du banquet offert chaque année à l'occasion de son élection par le nouveau Lord Maire de Londres, que le Premier Ministre d'Angleterre a l'habitude de faire son grand discours programme. Lord Beaconsfield ne manqua pas de se conformer à la tradition et de saisir l'occasion qui lui était offerte d'exposer les grandes lignes de la politique qu'il comptait suivre dans cette nouvelle phase de la question d'Orient (10). Il insista tout particulièrement sur ce fait que, bien que les intérêts des trois cours impériales dans cette affaire fussent incontestablement plus directs, ils n'étaient pas plus considérables que ceux de la Grande-Bretagne. « Ceux auxquels vous avez confié la conduite de vos affaires », s'écriait-il dans sa péroraison, « sont profondément conscients de la nature et de l'ampleur des intérêts anglais, et ces intérêts anglais ils sont résolus à les sauvegarder et à les maintenir (11) ». Voilà des paroles qui, dans la bouche d'un homme d'Etat de la trempe de Lord Beaconsfield, ne pouvaient laisser subsister aucun doute sur l'attitude de l'Angleterre. Quoiqu'il en soit, les trois Puissances Impériales, que cinq années d'un ministère Gladstone avaient rendues quelque peu sceptiques quant au poids international de l'Angleterre, ne sem-

(7) Le Comte Münster, ambassadeur d'Allemagne à Londres.

(8) Lord Odo Russell, plus tard Lord Ampthil, ambassadeur d'Angleterre à Berlin.

(9) Hôtel de Ville, ou plus exactement Halle des corporations ou Guilds.

(10) Le banquet eut lieu le 6 novembre.

(11) V. Buckle, p. 16.

blèrent pas vouloir tout d'abord tenir compte de l'avertissement, pourtant non déguisé, de Lord Beaconsfield, et se mirent d'accord entre elles pour rédiger une note comminatoire à la Porte, connue sous le nom de note Andrassy. Sans avoir été même consultées, la France, l'Italie et enfin l'Angleterre furent simplement invitées à donner leur adhésion. Placé ainsi et d'une façon plutôt cavalière devant le fait accompli, quelle contenance allait faire le cabinet de Londres? La question était incontestablement délicate car les trois signataires de la note, Andrassy, avec une certaine inquiétude, et Bismarck avec une curiosite mêlée d'ironie, se demandaient, non sans impatience, quelle serait en fin de compte la réaction de l'Angleterre. Lord Beaconsfield était hésitant. « Je ne puis m'empêcher », évrivait-il à Lord Derby le 9 janvier 1876 (12), « de vous exprimer ma conviction que nous ferions mieux de ne pas nous presser d'adhérer à la note Andrassy... Je crains qu'elle ne nous place dans une fausse position, et il vaudrait mieux paraître isolés, ce que je déplore en général, que d'être gênés dans nos mouvements par un semblant d'accord qui ne durera que quelques mois, alors qu'une action indépendante de notre part peut d'un jour à l'autre devenir nécessaire... En refusant de nous identifier avec la note, comme on nous le demande, est-il nécessaire de paraître plus Turc ou aussi Turc que les Turcs eux-mêmes ? Ne pourrions-nous pas trouver une solution susceptible d'éviter cela ?... »

Ces hésitations ne furent pas de longue durée car la Porte, pressée sans doute de s'entendre avec ses adversaires, mais désireuse avant tout de voir sa vieille et fidèle amie l'Angleterre marcher d'accord avec eux, insista auprès du cabinet de Londres pour qu'il appose sa signature au bas de la fameuse note. Lord Beaconsfield s'exécuta de bonne grâce, mais il eut soin de faire spécifier que « si le gouvernement de Sa Majesté se joignait aux trois Cours impériales pour exiger du Sultan les réformes administratives susceptibles de donner satisfaction à ses sujets chretiens, il entendait bien respecter l'indépendance de la Porte ».

Le vieux dogme, cher à Lord Palmerston, de l'indépendance et de l'intégrité de l'Empire Ottoman demeurait donc encore le pivot de la politique anglaise en Orient. Libéraux et conserva-

(12) V. Buckle, p. 18.

teurs étaient à peu près d'accord sur ce point. Malheureusement le soulèvement bulgare et surtout les atrocités qui accompagnèrent les représailles exercées par les Turcs secouèrent l'Angleterre d'un frisson d'horreur, que Gladstone, chef du parti libéral (whig) et prédécesseur de Lord Beaconsfield au gouvernement, ne manqua pas d'exploiter dans le but que l'on devine. Le résultat ne répondit pas à ses espoirs, mais il en coûta quand même aux conservateurs un siège de député dans une élection partielle. La lettre suivante de Lord Salisbury, secrétaire d'Etat pour les Indes, à Lord Beaconsfield nous montre néanmoins que l'avertissement avait été retenu. « L'élection de Bucks, écrivait-il le 23 septembre 1876 (13), prouve que l'agitation provoquée par Gladstone n'a pas été sans effet sur notre parti. Il est clair que la politique palmerstonienne est périmée. Nous n'avons pas le pouvoir, même si nous en avions le désir, de rendre aucun des districts révoltés au gouvernement discrétionnaire de la Porte... A mon avis, notre meilleure chance d'aboutir à un règlement pacifique de ces complications est de nous entendre le plus tôt possible avec la Russie. Le danger c'est que nous rendions cette combinaison impossible en nous accrochant aux basques de l'Autriche. L'Autriche a de bonnes raisons de s'opposer à la moindre tentative d'autonomie des provinces révoltées. Son existence serait menacée si elle était bordée au Sud par une chaîne de satellites russes. Mais son existence n'a plus pour nous l'importance qu'elle avait autrefois. Sa vocation en Europe est terminée. Elle était un contrepoids vis-à-vis de la France et une barrière contre la Russie. Mais la France n'existe plus et le développement de la Russie se poursuit surtout dans des régions où l'Autriche ne pourrait pas, et en admettant qu'elle le puisse, ne voudrait pas contribuer à l'enrayer. Nous n'avons par conséquent aucune raison de partager les craintes de l'Autriche, et si nous pouvons obtenir de la Russie des conditions qui nous conviennent, il serait peu raisonnable de les repousser sous prétexte qu'elles ne sont pas du goût de l'Autriche. Je me permets d'insister sur ce point parce que je constate que l'Autriche préconise le retour à un état de choses dans lequel la vie et la propriété des populations chrétiennes des trois provinces seront à la merci

(13) V. Buckle, p. 70.

des promesses de la Porte et que pour cette politique elle sera appuyée par les conseils de Buchanan (14) et d'Elliot (15. Je suis convaincu qu'une pareille combinaison, bien que parfaitement conforme à la tradition palmerstonienne, ne répond pas à la situation et ne trouverait guère d'appui au Parlement... »

Bien que dans son for intérieur Lord Salisbury demeurât toujours convaincu que la souveraineté, même simplement apparente, du Sultan, tout au moins sur Constantinople et les Détroits, constituait, pour la sécurité de la route des Indes, un avantage appréciable, il ne se faisait aucune illusion sur la valeur que l'on pouvait attribuer aux promesses de la Porte. Dans ces conditions, de deux choses l'une, ou il fallait abandonner les provinces chrétiennes à leur triste sort, ce qui équivaudrait à entretenir dans les Balkans un ferment perpétuel de mécontentement et de révolte, ou il fallait imposer aux Turcs des garanties efficaces de l'exécution de leurs engagements. Si une pareille mesure avait pu réunir tous les suffrages européens, les Turcs auraient cédé et la question d'Orient aurait probablement été de ce chef définitivement réglée. Malheureusement, dès qu'il s'agissait de prendre une décision commune, les Puissances ne songeaient qu'à leurs intérêts propres, et comme ces intérêts, et en Orient plus qu'ailleurs, étaient presque toujours divergents, toute action de leur part se trouvait invariablement vouée à un échec. Et la diplomatie turque, qui passait pour la première du monde et pour laquelle les visées personnelles des chancelleries européennes n'avaient depuis longtemps plus de secrets, n'avait pas son égale dans l'art de les exploiter. Les craintes exprimées par Lord Salisbury n'étaient pas dénuées de fondement. Encouragés par leurs précédents succès et croyant toujours avoir affaire à une Europe incohérente et divisée, les Turcs se garderont bien de prendre aucune disposition pour donner un semblant d'exécution aux réformes tant de fois promises et toujours ajournées. Cette situation risquait de s'éterniser, lorsque les Serbes et les Monténégriens, exaspérés de l'accueil fait à leurs doléances et n'osant plus compter sur l'efficacité du concert européen, résolurent de prendre eux-mêmes leur cause en mains en déclarant brusquement la guerre à la Turquie.

(14) Sir George Buchanan, ambassadeur d'Angleterre à Vienne.
(15) Sir Henry Elliot, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople.

Devant cette nouvelle complication qui surgissait inopinément dans les Balkans, quelle attitude allait adopter l'Angleterre ? Malgré sa conviction très sincère de la nécessité d'intercéder d'une façon quelconque en faveur des populations chrétiennes, le cabinet de Londres, tout en se montrant disposé à faire de vigoureuses remontrances à la Porte, ne voulait rien faire qui pût ressembler à une pression sur un Etat pour l'indépendance duquel l'Angleterre n'avait pas hésité naguère à prendre les armes. Il se cantonnerait donc pour le moment dans un rôle d'observateur, tout en se tenant prêt à intervenir au cas où la suite des événements l'y obligerait. Or, pour qui connaît bien la politique traditionnelle de l'Angleterre la « suite des événements » ne pouvait avoir d'intérêt pour elle que si ses communications avec son Empire des Indes venaient à être menacées, et, comme de toutes les puissances seule la Russie était susceptible de faire naître cette menace, c'est elle qui allait devenir le point de mire de la diplomatie anglaise.

Les Monténégrins, solides montagnards autant que farouches soldats, réussirent à tenir tête aux Turcs, mais les Serbes, en dépit de quelques succès au début de la campagne, furent bientôt débordés par les forces supérieures du Sultan et se montrèrent en conséquence disposés à accepter l'armistice que l'Angleterre avait obtenu de la Porte en leur faveur. Le cabinet de Londres proposa, comme base de discussion, le maintien du statu quo en Serbie et au Monténégro et une autonomie locale pour la Bosnie et la Bulgarie. Sur ces entrefaites, la Russie, croyant le moment opportun pour abattre ses cartes, proposa d'occuper elle-même la Bulgarie tandis que l'Autriche occuperait la Bosnie et que les flottes des Puissances feraient une démonstration devant Constantinople. S'illusionnant sans doute sur la portée véritable de ces divers projets, les Serbes reprirent immédiatement les hostilités. En présence de ce fait nouveau, Lord Beaconsfield convoqua le cabinet dès le début d'octobre 1876 et, après une assez longue délibération, il fut décidé de rejeter la proposition russe et d'insister vigoureusement auprès de la Porte pour qu'elle accordât à la Serbie et à ses alliés un armistice d'une durée suffisante pour permettre aux Puissances d'établir des bases de négociation susceptibles de donner satisfaction aux re-

vendications des provinces chrétiennes sans porter une atteinte trop violente à la souveraineté du Sultan. On se mit d'accord sur une trêve de six mois que Lord Beaconsfield et Lord Derby mettraient à profit pour préparer la réunion d'une conférence des Puissances. Tout fut remis en cause par le refus de la Serbie et de sa protectrice et amie la Russie, d'accepter l'armistice.

Convaincu désormais que les choses allaient se gâter et sentant de plus en plus la nécessité d'assurer, au milieu des sables mouvants de la diplomatie internationale, un fondement solide à la politique anglaise, Lord Beaconsfield en arrive à cette conclusion qu'un accord précis avec le prince de Bismarck et un traité avec l'Allemagne sur la base du statu quo, offraient les meilleures chances d'écarter les possibilités de conflit.

« ... Cela nous donnerait les apaisements nécessaires au sujet de Constantinople », écrivait-il à Lord Derby le 19 octobre 1876 (16), « et soulagerait en même temps Bismarck de son principal souci, l'alliance entre la France et l'Angleterre et la perte des deux provinces conquises. Nous ne désirons pas voir la France plus faible qu'elle n'est, mais quand elle était plus forte, elle nous a donné bien du fil à retordre... Nous rencontrerons peut-être un obstacle dans la personne du vieil Empereur d'Allemagne..., cependant, en admettant qu'il puisse hésiter, sinon à faire la guerre, tout au moins à faire preuve d'hostilité à l'égard de son neveu (le Czar), je crois qu'avec du temps, de l'habileté et de la fermeté, Bismarck réussirait à lui faire accepter le traité sur la base du statu quo... Mais Bismarck n'est pas facile à saisir, et quant à Odo Russell, il pourrait aussi bien être à Bagdad. Par ailleurs, Münster est soupçonneux et bête. Malgré tout cela, je persiste à croire que la chose devrait être faite et qu'elle règlerait tout pour notre vie... »

Ce qu'il y a de curieux dans les fragments de cette lettre, c'est que nous y trouvons l'ébauche de la politique qui fut réalisée par Lord Beaconsfield au Congrès de Berlin, et qui fut poursuivie par lui-même et par Lord Salisbury jusqu'à ce que les ambitions de l'Allemagne eussent rendu toute collaboration dans les mêmes conditions impossible. Quelles que soient les appréciations auxquelles ait pu donner lieu cette politique, on peut

(16) V. Buckle, p. 81.

dire qu'elle a eu au moins le mérite de maintenir la paix entre les grandes Puissances jusqu'à la fin du XIX[e] siècle. Quoiqu'il en soit, cette tentative débute par un échec, parce que le prince de Bismarck, tout en n'ayant jamais complètement pardonné au prince Gortchakoff son intervention en faveur de la France l'année précédente, n'était pas encore disposé à relâcher les liens qui unissaient l'Allemagne et la Russie. En conséquence, lorsque Lord Derby lui fit demander d'user de son influence pour provoquer l'acceptation d'un compromis, Bismarck répondit que tout en reconnaissant l'opportunité d'un armistice de six mois entre les belligérants, le gouvernement allemand ne pouvait exercer, dans ce sens, aucune pression sur une autre Puissance. Le cabinet anglais n'insiste pas, mais il charge Lord Derby de rédiger une dépêche circulaire dans laquelle il était dit « que la Serbie ayant sollicité notre médiation, nous avions demandé et obtenu pour elle un armistice qu'elle s'était empressé de rejeter ; que nous protestions contre l'immixtion militaire de la Russie en Serbie et que nous avertissions la Russie que la violation du traité de Paris par l'occupation de la Bulgarie pourrait avoir les plus graves conséquences ».

Les Turcs, profitant de l'occasion pour exploiter leurs précédents succès, poussèrent leurs troupes en avant et menacèrent Belgrade. Qu'allait faire la Russie? Elle avait le choix entre deux alternatives. Ou bien elle laisserait écraser les Serbes, ce qui équivaudrait à renoncer pour toujours à son rêve de domination en Orient, ou bien elle prendrait franchement fait et cause pour ses protégés, ce qui ne manquerait pas de provoquer tôt ou tard l'intervention de l'Angleterre.

Il y avait là une inconnue dont la paix de l'Europe pouvait être l'enjeu. Malgré l'avertissement non équivoque formulé par le cabinet de Londres, le Czar, convaincu que seul un concours substantiel de sa part avait quelque chance de sauver la Serbie, et s'exagérant sans doute par ailleurs la répercussion sur l'opinion publique anglaise de la campagne anti-turque menée par Gladstone à la suite des massacres de Bulgarie, n'hésita pas à se rallier à la deuxième solution et ordonna au général Ignatieff d'exiger dans les quarante huit heures un armistice de la Porte, sous peine de rupture immédiate des relations diplomati-

ques. Devant un pareil ultimatum le Sultan Abdul Hamid, beaucoup trop fin pour heurter une grande Puissance de front, jugea bon de céder, sachant fort bien qu'une démarche aussi brutale de la part de la Russie ne manquerait pas de retourner en sa faveur cette même opinion naguère déchaînée contre lui. Rien d'ailleurs ne pouvait mieux le confirmer dans ce sentiment que l'attitude de la Reine Victoria, qui ne cachait pas son indignation de ce qu'elle appelait « l'action brutale et intempestive du Czar. » Il est probable que celui-ci se rendit compte de la nécessité de rassurer l'opinion anglaise, car il donna le 2 novembre, sa parole à l'ambassadeur de la Reine qu'il n'avait ni le désir ni l'intention d'acquérir Constantinople et que si les circonstances l'obligeaient éventuellement à occuper la Bulgarie, cette occupation aurait un caractère strictement provisoire. Lord Derby s'empressa de télégraphier à Saint-Pétersbourg la satisfaction que ces déclarations causaient au cabinet, tandis que Lord Beaconsfield se préoccupait bien plus des préparatifs militaires que faisait ouvertement la Russie et qui, à son avis, ne pouvaient être dirigés que contre la Turquie. L'heure était grave, car si le Czar persistait dans son dessein et parvenait à vaincre les Turcs, l'Angleterre serait obligée d'intervenir et alors ce serait la guerre. Les Turcs seraient-ils au contraire vainqueurs.?

La question de l'intervention de l'Angleterre ne se poserait peut-être pas, mais comme ce serait indubitablement le signal de nouvelles insurrections et partant de nouveaux massacres dans les Balkans, la défense de son prestige et de ses intérêts ne pourrait laisser la Grande Bretagne indifférente. Dans tous les cas, la possibilité d'un conflit armé entre la Russie et la Turquie soulevait un problème dont la gravité ne pouvait échapper pas plus à Lord Derby qu'à Lord Beaconsfield. Or, du moment qu'un armistice — quelles que soient les conditions dans lesquelles il ait été conclu — existait en fait entre la Serbie et la Porte, il fallait en profiter pour convoquer de toute urgence une conférence des Puissances à Constantinople dans le but de résoudre une fois pour toutes — s'il en était encore temps — cette épineuse question des revendications chrétiennes. Comme Lord Derby, Lord Beaconsfield répugnait à la guerre, mais, contrairement à ce qui se passait pour son collègue, cette répugnance n'était pas

absolue, et si les conceptions de Lord Derby n'avaient d'autre but que de préserver son pays des horreurs d'une guerre, celles de Lord Beaconsfield ne l'eussent pas empêché d'y recourir, s'il estimait que l'honneur et les intérêts de la Grande Bretagne étaient en jeu. C'est ce qu'il ne manqua pas d'ailleurs de faire ressortir pour la deuxième fois le 9 novembre au banquet traditionnel du Guildhall, lorsqu'il termina son discours par ces paroles significatives : « ... J'ai l'espoir, dans les dispositions actuelles de l'Europe, que nous pourrons atteindre les objectifs que nous avons en vue dans ces terribles appels à la guerre que nous avons, je crois, trop souvent entendus... Il n'y a aucun pays aussi intéressé que l'Angleterre au maintien de la paix. La politique de paix est une politique essentiellement anglaise. L'Angleterre n'est pas une Puissance aggressive, car elle ne désire rien. Elle ne convoite aucune ville, aucune province. Ce qu'elle désire, c'est le maintien et la jouissance de l'Empire sans précédent qu'elle a édifié... Mais bien que la politique anglaise signifie la paix, aucun pays n'est mieux préparé pour la guerre que le nôtre. Si l'Angleterre s'engage dans un conflit pour une cause juste — et je ne croirai jamais qu'elle puisse faire la guerre pour autre chose qu'une cause juste —, si le différend concerne sa liberté, son indépendance ou son empire, ses ressources, je le sens, sont inépuisables. Elle n'est pas de ces pays qui, lorsqu'ils entrent en campagne, ont à se demander s'ils seront en mesure de soutenir une deuxième ou une troisième campagne. Elle s'engage dans une campagne qu'elle ne terminera que lorsque justice sera faite (17) ».

Après les hésitations dont avait fait preuve jusqu'alors la diplomatie anglaise et qui pouvaient faire croire à un désintéressement, je dirai même presque à un effacement de la politique britannique en Orient, les paroles du Premier Ministre ne pouvaient manquer d'avoir un grand retentissement en Europe. La Russie la première, ne semble pas s'y être méprise, car, tout en poursuivant méthodiquement ses préparatifs militaires, elle accepte de participer à la réunion proposée par le cabinet de Londres et dont Constantinople devait être le siège.

Ce fut l'origine de la fameuse conférence sur laquelle le lec-

---

(17) V. Buckle, p. 92.

teur m'excusera de m'étendre un peu, car elle met en lumière d'une manière saisissante l'attitude des grandes Puissances à l'égard de la question et en particulier la rivalité anglo-russe. Dans ces conditions, je ne saurais mieux faire que de citer quelques passages du remarquable rapport remis au Quai d'Orsay en juillet 1877 par M. Paul Desprez, attaché à la mission extraordinaire du comte de Chaudordy, ambassadeur de France à Madrid.

« L'arrivée de MM. de Chaudordy et de Bourgoing (18) », écrit-il, « ne causa pas grande impression à la Porte, pas plus d'ailleurs que celle du marquis de Salisbury (le cabinet Beaconsfield avait désigné le Secrétaire d'Etat pour les Indes pour le représenter à la Conférence) et du baron de Calice (envoyé autrichien). Etait-ce indifférence de la part des Turcs? N'était-ce pas plutôt un mot d'ordre de Dolma Batché (19), de garder dès le début une grande réserve vis-à-vis des représentants de l'Europe? On fut frappé en tout cas du peu d'empressement avec lequel furent accueillis les nouveaux ambassadeurs... l'audience d'usage ne leur fut accordée que quelques jours après leur arrivée. Il y avait cependant, semble-t-il, pour le Souverain, ne fût-ce qu'un intérêt de curiosité à causer avec des diplomates qui venaient pour arranger ses affaires à l'amiable au nom de l'Europe et qui apportaient avec eux des instructions avant tout conciliantes... Si l'arrivée des Plénipotentiaires n'eut qu'un médiocre retentissement à Stamboul (20), il n'en fut pas de même à Péra, le quartier du monde diplomatique. De tous les ambassadeurs accrédités à Constantinople aucun ne paraissait plus impatient de voir ses collègues que le général Ignatieff. Cette impatience était naturelle : *il avait besoin de leur concours pour continuer sa campagne contre les Turcs, et il sentait le moment où il ne pourrait plus marcher seul sans encourir de graves responsabilités personnelles.* L'ambassadeur de Russie fit un accueil exceptionnellement aimable à M. de Chaudordy, et il était à craindre que les Plénipotentiaires français ne donnassent trop de prise à l'amabilité calculée du général Ignatieff. *Là était pour eux l'écueil.* Tout en répondant aux prévenances de l'homme qui était

---

(18) Baron de Bourgoing, ambassadeur de France à Constantinople, qui revenait de congé en France et avait rejoint le vaisseau à Brindisi.

(19) Un des palais du Sultan sur le Bosphore.

(20) Quartier des ministères et administrations publiques.

le plus en vue et en même temps le moins populaire de Constantinople, il fallait savoir conserver le rôle modeste, presque neutre, qui était assigné à des représentants de la France dans les circonstances présentes. Il y avait en effet dans les coulisses d'autres diplomates, d'ailleurs fort aimables aussi, placés tout exprès pour observer leurs faits et gestes, un entre tous, le baron de Werther, ambassadeur d'Allemagne, dont *le gouvernement peu soucieux de voir aboutir la conférence,* n'était pas inattentif à la conduite des plénipotentiaires français dans cette crise si aigüe de la question d'Orient. A côté du baron de Werther, mais dans un autre rôle, n'oublions pas Sir Henry Elliot (21), *l'adversaire politique du général Ignatieff...* »

Il ressort de cet exposé que la tâche des négociateurs, non seulement vis-à-vis de la Turquie, mais plus encore entre eux ne se présentait pas sous des auspices bien favorables.

Après le général Ignatieff, les représentants de l'Angleterre étaient en quelque sorte les vedettes de la conférence. Sir Henry Elliot était un grand ami des Turcs et passait pour les pousser de toutes ses forces à la résistance. Agissait-il de sa propre autorité et se croyait-il assez solidement installé dans les bonnes grâces de la Porte pour pouvoir, le cas échéant, faire prévaloir ses vues à Londres ? Les circonstances dans lesquelles Lord Salisbury fut prié par Lord Beaconsfield d'accepter cette mission tendent à montrer au contraire que le cabinet britannique se méfiait de son ambassadeur à Constantinople, dont les sympathies pro-turques ne lui étaient pas inconnues et qu'il comptait sur Lord Salisbury pour le surveiller et au besoin pour le contrecarrer. Et si ce dernier arrivait à Constantinople avec tout le prestige de son nom et de sa qualité de membre influent du cabinet, c'était son premier contact avec les hommes et les choses d'Orient. Sir Henry Elliot était au contraire depuis longtemps familiarisé avec les mœurs et les coutumes des orientaux, et tout particulièrement des Turcs. Malheureusement, ceux-ci ne tarderaient pas à s'apercevoir de cette rivalité et sauraient en profiter. Quant au général Ignatieff, son seul espoir était d'attirer Lord Salisbury dans son jeu. Il n'y réussit pas, et ce fut un atout de plus dans les mains de la Porte. En attendant la situation demeurait bien confuse à

---

(21) Ambassadeur d'Angleterre à Constantinople.

Constantinople. La Russie voulait-elle la guerre ? On pouvait le croire à entendre les propos de son ambassadeur. De leur côté, les Turcs ne dissimulaient pas leurs préparatifs.

« Jamais », écrit M. Desprez, « on n'avait vu autant de recrues appelées à grands frais du fond de l'Asie s'exercer sur les places publiques au maniement des armes. Le Sultan, son entourage militaire, ses ministres répondaient au mépris du général Ignatieff par un mépris égal... *mais rien ne contribuait davantage à leur donner confiance en eux-mêmes et à les encourager à la résistance que l'espoir dans lequel ils étaient entretenus par Sir Henry Elliot d'avoir pour eux et peut-être avec eux l'Angleterre.* » La venue de Lord Salisbury ne devait pas tarder à dissiper ces illusions, lorsqu'il fit connaître aux ministres du Sultan qu'en cas d'une rupture définitive avec la Russie ils n'auraient pas à compter sur l'appui matériel de l'Angleterre.

Tous les plénipotentiaires étant finalement réunis à Constantinople, la Conférence commença ses travaux.

« Le général Ignatieff, poursuit M. Desprez, éprouvait une satisfaction agitée, fiévreuse, mêlée d'inquiétude. Ou le gouvernement russe, d'accord avec les Puissances, allait imposer aux Turcs un programme qui couperait court à toutes les difficultés en mettant la Turquie à sa discrétion. C'était alors un triomphe diplomatique. Ou les Turcs, égarés par leur amour-propre national, se refuseraient à toute concession. Alors c'était la guerre à courte échéance. De ces deux alternatives, *la première était la moins probable, mais au fond, la plus souhaitée à St-Pétersbourg... ce que voulait le Prince Gortchakoff, c'était déchirer pacifiquement le traité de Paris.* Pour arriver à ce but suprême, il fallait à la Russie l'appui et le consentement des Puissances signataires. Chacune d'elles ayant un intérêt divers et particulier, soit à retarder, soit à hâter cette solution, il était difficile de formuler, à priori, un programme commun qui contentât tout le monde. Les préliminaires de la conférence se résument dans la recherche de cette formule. »

Fidèle interprète de la pensée de son chef l'ambassadeur de Russie, qui croyait posséder à un haut degré la science de manier les hommes, se méprenait peut-être sur la difficulté de mener à bien une entreprise aussi délicate, car, dès le début, il

se posa beaucoup plus en adversaire, irrité, intransigeant, qu'en négociateur pacifique. Entre la période qui s'écoula depuis l'arrivée des plénipotentiaires spéciaux jusqu'à l'ouverture des réunions préparatoires, il fut sans cesse sur la brêche. Non content d'avoir avec ses collègues les entretiens les plus sérieux, il les accablait de communications écrites, de notes, de mémoires préparés de longue main par ses secrétaires. Il leur soumit entre autres choses un plan d'organisation pour la Bulgarie, qui conférait à celle-ci l'autonomie sous des gouverneurs chrétiens, et en faisait, disait-il, la province la plus heureuse du monde. Admirablement secondé par sa femme, qui recevait dans la perfection et faisait des salons de l'ambassade le rendez-vous de toutes les élites, il déployait une activité formidable.

« Malgré tant d'efforts dépensés dans ces préliminaires », écrit encore M. Desprez, « il ne faut pas s'étonner qu'à la date du 11 décembre rien ne fût encore décidé entre les Plénipotentiaires. Pour peu qu'on fasse un retour dans le passé et qu'on réfléchisse à ce qu'était la situation respective des Puissances, on comprend qu'elles aient éprouvé des difficultés très grandes à se mettre d'accord. La Conférence avait été préparée et acceptée dans un moment de crise alors que tous les esprits étaient en désarroi, concuremment avec un armistice longtemps marchandé par la Porte. L'Europe avait à compter avec des gens préparés par leur fanatisme religieux à tous les excès, mais dont elle s'était engagée à respecter l'indépendance et l'intégrité par un traité solennel, celui de 1856. Elle ne pouvait pas faire abstraction de la situation légale de l'Empire Ottoman qui, tout en courant à sa perte, n'en existait pas moins en vertu du droit reconnu par elle. Il fallait donc trouver le moyen d'arracher à la Turquie des concessions sérieuses, des garanties solides en faveur de ses sujets chrétiens, sans porter atteinte à son individualité propre. Les intérêts des Puissances étaient multiples, leurs vues divergentes. *Les unes, comme la Russie, ne reculaient pas devant les moyens coercitifs et parlaient tout haut d'une intervention armée. L'Angleterre, fidèle à la politique qu'elle a toujours suivie en Orient, comptait sur le bon vouloir des Turcs, sur les promesses de réformes tant de fois réitérées.* Quant à la France, naguère prépondérante en Orient, elle

aurait pu malgré ses désastres, parler avec une certaine autorité si des considérations tirées de la situation générale ne lui avaient conseillé la prudence, et sa situation personnelle restait très délicate. Si ses représentants mettaient trop d'empressement dans leur tâche, ils risquaient de mécontenter l'Allemagne *qui voulait avant tout laisser les agitations de l'Orient porter leurs conséquences.* Si, au contraire, ils paraissaient s'abstenir, ils encouraient le déplaisir ou de la Russie ou de l'Angleterre. Quant à l'Autriche et à l'Italie, elles observaient en silence, en attendant la tournure que prendraient les négociations avec la Porte. »

La situation, on le voit, était des plus compliquées, car, en admettant que les ambassadeurs parvinssent à se mettre d'accord sur un programme commun à présenter à la Porte, celle-ci, depuis longtemps initiée aux profondes divergences qui séparaient les Puissances, et en particulier l'Angleterre et la Russie, ne manquerait pas d'en profiter pour éluder une fois de plus les obligations qu'on prétendait lui imposer. C'était là une hypothèse d'autant plus vraisemblable que Sir Henry Elliot, qui détestait le général Ignatieff et qui voyait en outre d'un fort mauvais œil la présence de Lord Salisbury à Constantinople, ne se gênait pas pour souffler discrètement dans les oreilles des ministres du Sultan qu'en dépit des déclarations de l'envoyé extraordinaire du cabinet de Londres, l'Angleterre ne laisserait jamais porter atteinte à l'indépendance et à la souveraineté de l'Empire Ottoman.

Dans cette atmosphère quelque peu chargée d'électricité, les efforts de conciliation — les seuls qui leur fussent permis — des plénipotentiaires français réussirent à rapprocher un moment la Russie et l'Angleterre, toujours si défiantes l'une de l'autre, malgré les avances non déguisées du général Ignatieff et la bonhomie souriante de Lord Salisbury, et après dix-neuf réunions préparatoires, on aboutit à un ensemble de cinq propositions qui tendaient à tempérer la souveraineté du Sultan dans les provinces insurgées sans la détruire et qui donnaient, si elles étaient acceptées, pleine et entière satisfaction aux réclamations de l'Europe. Le moment était donc venu de s'aboucher avec les ministres turcs. La première réunion eut lieu le 29 dé-

cembre 1876 à l'hôtel de l'Amirauté, que la Porte mettait à la disposition des membres de la conférence.

« Au cours de la première séance », écrit M. Desprez, « au moment où M. de Chaudordy remettait entre les mains de Safaet Pacha (22), les cinq documents qui contenaient les demandes des Puissances, des salves d'artillerie se firent entendre. *C'était la proclamation de la Constitution. Le coup de théâtre avait été bien préparé.* Safaet, qui en temps que ministre résident, présidait la Conférence, prit la parole pour annoncer la grande nouvelle à ses collègues. »

Comme bien l'on pense, les ambassadeurs ignoraient tout de cette constitution, à laquelle le nouveau grand Vizir, Midhaat Pacha, avait travaillé depuis de longues années et qu'il avait fini par imposer, en même temps que sa personne, à la faiblesse d'Abdul Hamid. Décidé comme tous ses prédécesseurs, je dirai même tous ses compatriotes, à ne pas s'incliner devant la volonté des Puissances, mais désireux toutefois de ménager leurs susceptibilités, Midhaat avait eu soin d'introduire dans son œuvre quelques articles qui répondaient vaguement à leurs vœux, mais au moyen desquels il comptait les désintéresser sans prendre vis-à-vis d'elles d'engagements positifs. Il promettait en effet d'améliorer le sort des chrétiens, de règlementer à nouveau la perception et la répartition des impôts dans les provinces insurgées, en un mot d'inaugurer enfin l'ère des réformes. De ce fait, le sort de la Conférence, déjà très compromis, risquait de le devenir davantage. La presse turque, jusque là relativement calme, sortit brusquement de sa réserve. Une polémique ardente s'engagea entre les journaux gagnés à la cause du général Ignatieff et ceux qui recevaient leurs inspirations de la Porte. On commentait dans les uns la constitution en disant qu'elle ne témoignait que de la mauvaise volonté des Turcs. Dans les autres, on répondait par des articles particulièrement violents contre l'ambassadeur de Russie et par des appels à la guerre. Comme cette campagne coïncidait avec les fêtes religieuses du Beiram, on redoutait l'influence de ces manifestations sur le fanatisme des musulmans toujours prêt à s'enflammer contre les chrétiens infidèles. Cet état de choses ne faisait pas

(22) Ministre des Affaires étrangères de Turquie.

du tout l'affaire du général Ignatieff, qui voyait peu à peu lui échapper les avantages personnels qu'il comptait retirer du succès de la Conférence. Aussi se montrait-il de plus en plus conciliant. Tel n'était pas, par contre, le cas de Lord Salisbury. Un séjour de quelques semaines dans la capitale de l'Empire Ottoman avait suffi pour lui enlever toute espèce d'illusion au sujet des Turcs. Il était devenu plus malveillant que son collègue russe lui-même et au moment où ce dernier commençait à se calmer et s'apprêtait, devant l'hypothèse d'un échec, à modifier sa tactique, Lord Salisbury donnait au contraire libre cours à ses récriminations et à son impatience d'en finir. On pouvait espérer que cette brusque volte-face du plénipotentiaire anglais aurait provoqué chez les Turcs de salutaires réflexions en même temps qu'une amère déception.

Mais Sir Henry Elliot veillait et il est probable qu'il n'eut aucune peine à persuader à ses amis Turcs, dont il connaissait admirablement la mentalité, que les sautes d'humeur de Lord Salisbury n'empêcheraient pas la Grande Bretagne de demeurer inébranlablement attachée à sa politique traditionnelle. Un pareil argument, formulé par l'homme qui, en fidèle disciple de son maître Palmerston, avait pris le plus à cœur la cause ottomane, et dont on connaissait en outre l'antipathie avérée pour l'ambassadeur de Russie, n'était-il pas de nature à encourager les Turcs à la résistance? La suite des événements allait se charger de répondre par l'affirmative.

Après avoir pris connaissance des cinq documents qui leur avaient été remis à l'ouverture de la réunion plénière, les ministres turcs, arguant que les articles de la constitution relatifs aux réformes projetées faisaient plus que répondre aux vœux des populations chrétiennes, déclinèrent toute discussion et se mirent en devoir de répondre aux propositions des Puissances par des contre propositions qui allaient réduire leurs espérances à néant.

Quelle pouvait être, en présence d'une telle situation, l'attitude des plénipotentiaires? Rompre brutalement les négociations, ainsi que semblait le désirer le Prince de Bismarck? C'était fournir à la Russie le prétexte de chercher à obtenir seule, par la force des armes, ce que la diplomatie européenne

s'avérait impuissante à réaliser pacifiquement. Malgré le dégoût, bien justifié d'ailleurs, que lui causaient de semblables procédés, Lord Salisbury, qui n'ignorait rien des préparatifs militaires auxquels ne cessait de se livrer la Russie et qui prevoyait en outre, en cas de conflit, l'éventuelle défaite des Turcs, ne put se résoudre à abandonner la partie sans tenter un suprême effort pour sauver, en quelque sorte en dépit de lui-même, l'indépendance et la souveraineté du Sultan tout en obtenant un minimum de satisfaction pour les malheureuses populations chrétiennes.

De son côté, le général Ignatieff à mesure qu'il voyait s'éloigner le but qui devait constituer, dans sa pensée, son triomphe diplomatique, tendait de plus en plus à se rapprocher de ses collègues, tandis que le Prince de Bismarck ne semblait plus s'opposer à la recherche d'un accomodement. Fortement appuyés en outre par M. de Chaudordy, qui escomptait lui aussi recueillir quelques lauriers du succès de sa médiation, Lord Salisbury et le général Ignatieff, après avoir vainement tenté d'ouvrir les yeux aux ministres du Sultan sur la folie de leur intransigeance, acceptèrent, dans le seul but de témoigner de leur réel désir d'entente, de formuler de nouvelles propositions spécialement calculées pour ménager dans la mesure du possible la dignité de la Porte. Ces propositions furent présentées par Lord Salisbury lui-même le 15 janvier 1877. Sans répondre par un refus catégorique, les Turcs adoptèrent cette fois une nouvelle tactique en déclarant que seule l'assemblée des Balas avait qualité pour se prononcer dans une question qui touchait si directement à tous les intérêts vitaux de l'Empire.

« Cette assemblée », écrit M. Desprez, « composée des grands dignitaires de la couronne, n'est convoquée que dans des circonstances exceptionnelles. Les Balas se réunirent à la Sublime Porte le 18 janvier 1877. Deux cent cinquante personnes étaient présentes parmi lesquelles soixante chrétiens. On comptait un peu sur ces derniers pour seconder les propositions des Puissances faites justement en vue d'améliorer le sort de leurs coréligionnaires. Le contraire arriva. Les fonctionnaires chrétiens se montrèrent les plus intraitables adversaires du programme de la Conférence. L'un d'eux, prêtre arménien délégue

d'un prélat schismatique, prononça un discours violent pour exciter les Osmanlis à la résistance...; il semblait que les chrétiens se fussent entendus pour infliger un désaveu solennel a l'œuvre humanitaire que les représentants des Puissances avaient en vue d'accomplir en venant à Constantinople. Les Balas rejetèrent *à l'unanimité* le programme soumis à leur examen. Le lendemain Safaet Pacha annonçait officiellement cette nouvelle aux membres de la Conférence. »

Après une fin de non recevoir aussi nettement signifiée, les ambassadeurs estimèrent, d'accord avec leurs gouvernements respectifs, que leur présence à Constantinople était désormais incompatible, non seulement avec leur dignité personnelle, mais encore et surtout avec le prestige des Puissances qu'ils representaient. A aucun moment d'ailleurs, l'entente n'avait été plus complète entre eux. Tous étaient d'accord pour rendre la Turquie seule responsable de l'échec de la Conférence, en sorte que le Sultan pouvait, non sans raison, se vanter d'avoir accompli ce tour de force de provoquer un instant contre lui l'unanimité que les Puissances n'avaient pu jusqu'à présent réaliser en sa faveur. Dans ces conditions, qu'allaient faire les deux gouvernements les plus directement intéressés dans l'affaire, celui de Londres et celui de Pétersbourg ?

Profondément écœuré dans sa conscience d'honnête homme et de puritain anglais par les procédés inqualifiables des Turcs et plus que jamais revenu des illusions qu'il avait longtemps conservées à leur égard, Lord Salisbury hâta son départ pour assister à la reprise des travaux parlementaires à Londres. Quant au général Ignatieff, il quittait avec une profonde mélancolie les rives de ce Bosphore qui aurait pu être le témoin de son triomphe et qui ne renverrait plus désormais que l'écho de sa défaite.

Le seul résultat positif de cette conférence, sur laquelle on avait fondé tant d'espoirs, fut de laisser la Russie et la Turquie face à face, sans aucune perspective de concours des autres Puissances, tant qu'elles se cantonneraient dans les positions extrêmes qu'elles avaient prises. La Turquie, tout en prônant sa nouvelle constitution et en professant son désir de réformer son administration, avait laissé échapper la dernière occasion

de voir régler pacifiquement le litige qui depuis des années l'opposait à l'Europe. De son côté, la Russie maintenait que seule l'occupation d'une partie de l'Empire par une ou plusieurs Puissances constituerait pour les chrétiens une protection efficace. A l'instigation du cabinet de Londres, les autres chancelleries montraient peu d'empressement pour cette politique de force. Quelle allait être l'attitude de la Russie, devant cette répugnance générale à des mesures coercitives? Attendrait-elle, maintenant que la Porte avait décidé de s'isoler, le résultat si problématique de ses promesses, ou tenterait-elle d'imposer sa volonté par les armes comme le Czar avait menacé de le faire au mois de novembre précédent?

Lord Beaconsfield croyait, comme le croyaient aussi les Turcs, que la Russie hésiterait à recourir à la violence. Mais ce que Lord Beaconsfield ne savait pas c'est que le Czar avait depuis longtemps pris des précautions pour s'assurer la neutralité bienveillante de la puissance la mieux située géographiquement pour intervenir dans un conflit russo-turc. Le 8 juillet 1876, à Reichstadt en Bohême, les Empereurs et les ministres des Affaires Etrangères de Russie et d'Autriche avaient conclu un arrangement privé, et le 8 janvier 1877, pendant que la Conférence siégeait encore à Constantinople, un traité définitif avait été signé à Vienne, par lequel les deux puissances délimitaient leurs sphères d'intérêt dans les Balkans et définissaient les conditions dans lesquelles l'Autriche consentirait à rester neutre si la Russie envahissait la Turquie. Les autres puissances n'eurent pas connaissance à l'époque de ce traité, mais il est vraisemblable que l'Autriche y avait dores et déjà obtenu le droit éventuel d'occuper la Bosnie et l'Herzégovine. Bien que ce traité fût visiblement destiné à garantir la Russie contre une attaque de flanc, ce qui laissait supposer de la part du gouvernement russe l'arrière-pensée évidente de recourir éventuellement à la guerre — et ses préparatifs militaires le prouvaient surabondamment — il n'en est pas moins vrai que le prince Gortchakoff n'en envisageait la possibilité qu'après épuisement complet de tous les autres arguments. N'avons-nous pas dit plus haut que son but était de « déchirer pacifiquement » le traité de Paris? Après avoir fait l'impossible pour la réussite de ce plan, le général

Ignatieff, son homme de confiance, n'avait pu venir à bout de l'obstination et de l'aveuglement des Turcs, en sorte que les stipulations du traité de Vienne allaient être appelées à prendre toute leur signification. Dans ces conditions, toutes les manœuvres diplomatiques auxquelles se livra la Russie entre la rupture de la conférence de Constantinople et l'ouverture des hostilités contre la Turquie ne pouvaient avoir pour but que de gagner du temps jusqu'à ce que l'apparition du printemps permette aux troupes du Czar de franchir les Carpathes.

A partir de ce moment, la vieille rivalité qui existait en fait entre la Russie et l'Angleterre, depuis que celle-ci était devenue maîtresse des Indes, mais que les efforts tentés en commun à Constantinople avaient pu un instant estomper, allait se reveiller de plus belle, au point de mettre les deux pays à deux doigts d'un conflit.

Dès l'ouverure de la session parlemenaire, en février 1877, Lord Beaconsfield, dans un grand discours prononcé à la Chambre des Lords, presque entièrement consacré à la question d'Orient, ne manqua pas de faire ressortir le danger que présentaient pour la politique traditionnelle de l'Angleterre les projets de la Russie en faveur des populations chrétiennes.

« En ce qui concerne les sujets chrétiens de la Porte », dit-il, « nous avions à nous prononcer entre deux grandes politiques. Il y avait d'abord le projet russe, qui consistait à créer un chapelet d'Etats autonomes, tributaires de la Porte, mais indépendants à tous les autres points de vue... Malgré le grand intérêt que présentait ce projet, le gouvernement de Sa Majesté fut contraint de le désapprouver dans son ensemble. L'existence d'un chapelet d'Etats autonomes dans les pays balkaniques n'est pas une conception nouvelle. Les Turcs ne sont pas descendus des plateaux asiatiques pour conquérir Constantinople. C'est petit à petit qu'ils ont pénétré en Europe et s'y sont établis. Du fait qu'ils représentaient une puissance militaire appréciable, ils obtinrent des territoires près de la Mer Noire et pénétrèrent éventuellement en Thrace. Là ils demeurèrent un certain temps en contact avec tous ces états autonomes et indépendants. Il y avait bien entendu un Empereur à Constantinople, un roi de Bulgarie, un roi de Serbie, un hospodar de Wal-

lachie, un duc d'Athènes et un prince de Corinthe. Qu'arriva-t-il? La nouvelle puissance militaire, qui s'était peu à peu infiltrée en Europe, conquit et absorba ces états autonomes et indépendants, et l'Empire de Constantinople étant dès lors circonscrit dans son incomparable cité et dans ce qu'il est convenu d'appeler en langage diplomatique moderne « un carré de choux », fut investi et succomba. Il nous a donc semblé que s'il existait encore des états autonomes et indépendants et que si les possesseurs de Constantinople étaient de nouveau circonscrits dans un « carré de choux », *les mêmes conséquences pourraient s'ensuivre*... Contre ce projet de la Cour de Russie nous avons proposé ce qui s'appelle une autonomie administrative, et nous avons expliqué que par autonomie administrative il fallait entendre une série d'institutions destinées à assurer aux sujets chrétiens de la Porte un certain contrôle dans leurs affaires locales, en même temps qu'une certaine garantie contre les excès d'un pouvoir arbitraire... »

Et le premier Ministre terminait par ces paroles, qui reviennent toujours comme un *leitmotiv* dans ses discours : « ...On a souvent répété que le peuple de ce pays manifeste un profond intérêt dans les considérations humanitaires et philantropiques soulevées par la question d'Orient. Tout le monde doit respecter ces sentiments. Mais je serais bien surpris s'il n'y avait chez le peuple de ce pays un sentiment plus profond et avec lequel nos Seigneuries ne manqueront jamais de sympathiser, *la détermination de maintenir l'Empire Britannique* ».

La Russie et la Turquie consacrèrent les mois d'hiver à des manœuvres destinées à tromper le monde en s'efforçant, la première à le convaincre de sa modération, la seconde de sa bonne foi. Le Sultan affecta d'appliquer la Constitution et ouvrit solennellement le Parlement au mois de mars, en ayant soin de déclarer que ses divergences avec les Puissances étaient bien plus dans la forme que dans le fond, mais il avait entre temps, renvoyé Midhaat Pacha pour le remplacer par un grand Vizir réactionnaire. De son côté, le Czar, qui paraissait toujours disposé à maintenir l'accord avec les autres Puissances, ne se contenta pas de faire demander par son chancelier Gortchakoff quelles étaient leurs intentions à la suite du refus définitif de

la Porte de déférer à leurs désirs, refus qui, disait-il, « affectait la dignité et la paix de l'Europe », mais il confia à un autre, au général Ignatieff, une mission spéciale dans toutes les grandes capitales. C'était là tout au moins une preuve qu'Alexandre II ne rendait pas son ancien ambassadeur à Constantinople responsable de l'échec de la Conférence et qu'il lui conservait encore toute sa faveur. La venue à Londres du diplomate russe fut diversement appréciée dans les milieux officiels anglais. Lord Beaconsfield, qui estimait que par ses intrigues panslaves il avait contribué dans une large mesure à brouiller les cartes dans les Balkans, la jugeait particulièrement inopportune, et grande fut sa stupéfaction lorsqu'il apprit que Lord Salisbury s'apprêtait à le recevoir, ainsi que la comtesse Ignatieff dans son château historique de Hatfield. Il n'y avait pourtant là rien d'anormal puisque l'ancien plénipotentiaire anglais à la conférence ne faisait en somme que rendre à son collègue russe l'hospitalité que celui-ci lui avait si largement offerte à Constantinople.

Quoiqu'il en soit, étant donné le caractère plus qu'ambigu de la politique d'Alexandre, et les sentiments anti-turcs bien connus de son envoyé, le geste de Lord Salisbury pouvait donner lieu à des interprétations diverses. Aussi Lord Beaconsfield, dans le but de ne pas avoir l'air de désavouer un des membres les plus influents de son cabinet et en même temps pour couper court à toute espèce de commentaires, se résigna-t-il à offrir, lui aussi, un banquet en l'honneur de son hôte.

Après de laborieuses négociations, au cours desquelles Lord Beaconsfield déploya ces qualités de manœuvrier, dont le congrès de Berlin devait consacrer le triomphe, un protocole fut signé à Londres, le 31 mars 1877, par Lord Derby, au nom du gouvernement anglais et par les représentants des autres puissances parties au traité de Paris. Après avoir pris connaissance avec satisfaction de la paix conclue entre la Turquie et la Serbie et des arrangements en cours avec le Monténégro, les Puissances invitaient la Porte à ramener son armée au pied de paix et à procéder sans délai à l'élaboration des réformes promises en faveur des chrétiens. Si la Porte ne se bornait pas à accepter, mais donnait en outre des signes visibles de sa bonne

volonté, le général Ignatieff était autorisé à déclarer que la Russie désarmerait à son tour. Cette concession était d'autant plus significative de la part du Czar qu'il avait prétendu jusqu'alors faire désarmer la Turquie tout en continuant à masser des forces à la frontière. Alexandre était-il sincère? C'est peu probable. Ce qui est beaucoup plus vraisemblable, c'est qu'il était admirablement renseigné par le général Ignatieff sur la mentalité des Turcs et que, présageant le refus de ces derniers, il pouvait sans grand risque prendre un engagement que les événements ne tarderaient pas à rendre caduc. C'était aussi l'avis de Lord Beaconsfield, avec cette différence que le Premier Ministre anglais était parfaitement sincère dans son désir d'un règlement pacifique conforme aux intérêts de son pays, tandis que le Czar cherchait à gagner du temps pour mettre dans son jeu tous les atouts diplomatiques et militaires. Leurs communes prévisions ne furent pas longues à se réaliser. Malgré les conseils de prudence et de sagesse multipliés par Lord Derby, la Porte protesta contre ce qu'elle considérait comme une atteinte à sa souveraineté, et fit appel aux stipulations du traité de Paris qui lui garantissaient son indépendance et son intégrité. C'était le deuxième camouflet que l'Europe recevait en moins de trois mois de la Turquie. Se considérant de ce chef dégagée de toute obligation contractuelle, et jugeant enfin la venue du printemps favorable aux opérations militaires (on était en avril 1877) le Czar fit accélérer les préparatifs et le 21 avril il donnait l'ordre à ses généraux de franchir la frontière ottomane.

C'est à partir de cette date que nous entrons à proprement parler dans la crise aigüe des relations anglo-russes.

Les partisans de Gladstone, dont les bruyantes manifestations anti-turques avaient naguère profondément troublé l'opinion publique, ne manquèrent pas de saluer l'aggression de la Russie comme une nouvelle croisade, et allaient même jusqu'à regretter que l'Angleterre ne se soit pas mise de la partie. Lord Beaconsfield ne pouvait admettre une telle politique, car il connaissait de longue date la désinvolture et la persistance avec lesquelles la Russie poursuivait son avance tant en Asie qu'en Europe et se préoccupait de plus en plus de la répercussion que pouvait avoir sur les intérêts vitaux de l'Angleterre le sort de

Constantinople, des Détroits, de l'Egypte et du Canal de Suez. Plusieurs ministres ne partageaient pas entièrement les vues de leur chef, et sans vouloir provoquer ouvertement un schisme, qui aurait disloqué la majorité parlementaire tout en faisant le jeu de l'opposition, ils apportaient, notamment Lord Derby, dans l'exécution de leurs fonctions une lenteur et une indécision qui exaspéraient Lord Beaconsfield et paralysaient l'action gouvernementale. C'est dans de pareils moments que le Premier Ministre était le plus en possession de toutes ses facultés. Vivement pressé par la Reine, qui réclamait des mesures énergiques et se déclarait prête à abdiquer plutôt que de souscrire à ce qu'elle appelait « une humiliation de l'Angleterre devant la Russie », mais désireux avant tout de rallier ses collègues hésitants à ce qu'il sentait être la seule politique compatible avec la grandeur de son pays, il déploya dans ce but toutes les ressources de son intelligence. Tour à tour souple et persuasif, il ne manquait pas de rappeler à ceux qui paraissaient l'oublier, qu'une arrière-pensée, si légitime soit-elle, ne pourrait être admise quand la sécurité de l'Empire Britannique était en jeu. Devant de pareils arguments, fortifiés par la menace d'abdication de la souveraine, le cabinet, tout en maintenant ses réserves sur l'opportunité des mesures envisagées par son chef à l'égard de la Russie, consentit néanmoins à envoyer une note à la fois claire et ferme au cabinet de Pétersbourg. Voici d'ailleurs dans quels termes Lord Beaconsfield en rendit compte à la reine le 5 mai 1877 (23) : « ... Le cabinet s'est mis d'accord aujourd'hui sur le texte d'une dépêche à envoyer à la Russie, dans laquelle cette dernière est informée des circonstances dans lesquelles il serait impossible au gouvernement de Votre Majesté de poursuivre une politique d'abstention et de neutralité... »

Par ce premier succès remporté sur ses collègues, Lord Beaconsfield avait gagné la première manche. Mais pour avoir les coudées franches, il lui manquait encore l'investiture du Parlement. Au cours de la séance du 24 mai, Gladstone, qui ne démordait pas de son idée fixe de voir l'Angleterre se ranger aux côtés de la Russie dans « sa croisade contre les barbares

(23) Buckle, page 135.

ottomans », multiplia les attaques contre le gouvernement. Fort heureusement, ainsi que cela se produit invariablement chez nos amis anglais quand leurs intérêts supérieurs sont en jeu, l'opposition ne se montra pas disposée à suivre son ancien chef sur le terrain dangereux où son humanitarisme pro-chrétien semblait vouloir l'entraîner.

Après une énergique intervention d'un des principaux porte paroles du parti conservateur, dans laquelle il était dit qu'aucun gouvernement britannique ne pouvait être indifférent à une menace contre le canal de Suez, l'Egypte, les Dardanelles ou Constantinople, la Chambre des Communes, par une majorité de 131 voix, refusa de prendre en considération aucune résolution susceptible d'embarrasser les ministres dans leur action en faveur du maintien de la paix et de la protection des intérêts britanniques.

Quoiqu'il en soit, Lord Beaconsfield n'était pas au bout de ses peines, car, si le Parlement lui donnait raison, les anciennes divergences ne tardaient pas à reparaître dans le sein du cabinet, à mesure que se développaient les opérations militaires dans les Balkans. Il est hors de doute qu'en dépit d'un revirement qui commençait à se dessiner dans l'opinion publique contre la Russie, le souvenir des atrocités bulgares n'était pas encore complètement effacé. En outre, la négligence apportée par la Porte dans la punition des coupables, en même temps que son refus d'accepter les réformes demandées par les Puissances, avaient produit dans le pays une profonde impression. On ne se souciait pas de courir le risque d'entrer en guerre aux côtés d'une puissance à la fois aussi barbare et aussi aveugle. Ce sentiment était partagé par plusieurs membres du gouvernement, et nous avons vu que Lord Salisbury lui-même, naguère plein d'indulgence pour ces pauvres Turcs, était revenu de Constantinople dans des dispositions bien différentes. Il y avait un point cependant sur lequel le cabinet tout entier était d'accord avec son chef, à savoir la limite extrême que la Russie ne serait pas autorisée à dépasser. Les divergences reparaissaient dès qu'il s'agissait de préciser cette limite, parce que la plupart des membres du cabinet étaient sincèrement convaincus que dans l'hypothèse, peu vraisemblable mais tout de même possi-

ble, de voir la Russie victorieuse passer outre au véto de l'Angleterre, celle-ci se trouverait fatalement entraînée dans un conflit armé aux côtés de la Turquie, ce dont ils ne voulaient à aucun prix. Au contraire, Lord Beaconsfield, qui, pas plus que les autres ne voulait la guerre, ne se refusait pas à l'envisager, si les intérêts supérieurs de l'Empire britannique ne pouvaient être sauvegardés par la voie pacifique. Energiquement soutenu par la Reine, dont nous avons déjà souligné la fière et courageuse attitude, et qui se montrait de plus en plus préoccupée de ces dissensions au sein de son gouvernement, le Premier Ministre réussit, après un vigoureux plaidoyer en faveur de sa thèse, à reconstituer autour de lui l'unanimité du cabinet Voici d'ailleurs des extraits pris au hasard dans la volumineuse correspondance échangée entre la Reine Victoria et son ministre préféré. Dans une lettre confidentielle et secrète du 28 juin 1877 (24), Lord Beaconsfield écrivait : « ...Tout en sympathisant entièrement avec les sentiments de Votre Majesté dans la critique actuelle, il est de mon devoir d'attirer son attention sur deux faits importants : 1° Il est impossible d'obtenir un vote d'hommes et d'argent avant celui du budget de guerre, c'est-à-dire tant qu'il nous est possible de conserver notre neutralité. 2° Si nous avions les hommes et l'argent, nous ne pourrions envoyer de troupes vers aucun point de l'Empire Ottoman, sans la permission de la Porte, et celle-ci ne nous permettra d'occuper les Dardanelles ou tout autre point que si nous sommes ses alliés. Certes, toutes ces difficultés se trouveraient écartées si nous déclarions la guerre à la Russie, mais il n'y a pas trois hommes dans le cabinet disposés à conseiller une pareille mesure.. »

Entre temps, Lord Beaconsfield s'abouchait directement et à l'insu de Lord Derby, avec M. Layard, le successeur de Sir Henry Elliot à Constantinople et avec le prince de Bismarck, dont il connaissait la méfiance à l'égard de son collègue russe et sur l'appui duquel il croyait pouvoir compter, pour amener la Porte à demander à l'Angleterre d'occuper les Dardanelles.

Dans une autre lettre à la Reine du 12 juillet (25), il développait encore son idée : « ... Je me permets », disait-il, « de

(24) V. Buckle, page 150.
(25) V. Buckle, p. 152.

faire observer à Votre Majesté que je ne lui ai à aucun moment laissé entendre qu'Elle pourrait, sans se départir de sa neutralité, empêcher les Russes d'occuper Constantinople. Il faudrait pour cela la guerre avec la Russie, une force de 60 à 80.000 hommes à Constantinople et la flotte britannique. Ce que j'ai toujours proposé, c'est, tout en observant la neutralité, d'occuper les Dardanelles à titre de garantie matérielle du respect et de l'observation des traités. Cela n'empêcherait pas l'occupation de Constantinople par les Russes, si ceux-ci étaient de taille à la faire, mais nous assurerait, à l'heure des négociations, une situation prépondérante qui obligerait les Russes à rendre Constantinople tout en conservant intacte la position actuelle de l'Angleterre dans la Méditerranée. »

Un des membres du gouvernement, Sir Stafford Northcote, qui était en même temps le chef (leader) du parti conservateur à la Chambre des Communes comme Lord Beaconsfield l'était à la Chambre des Lords, a fait, dans ses souvenirs, un exposé de la situation ministérielle telle qu'elle se présentait à cette période critique. « Il est indéniable », écrit-il, « qu'il y avait parmi les membres du gouvernement des divergences d'opinion et de sentiment au sujet de notre politique orientale. Nous n'en sommes jamais arrivés au point de la rupture, et on doit reconnaître que nous avons fini par accepter au fur et à mesure de leur présentation chacune des propositions qui nous furent soumises. Quoiqu'il en soit, l'opinion fondamentale de quelques-uns d'entre nous différait de celle des autres, et, plus d'une fois, après avoir adopté un jour une certaine mesure, il nous arrivait, le jour suivant, d'en adopter une autre absolument incompatible avec nos intentions de la veille. Le Premier Ministre avait très à cœur de maintenir l'union parmi nous. Lord Derby ne songeait qu'à nous épargner la guerre, mais se montrait néanmoins disposé à aller aussi loin que le désiraient ses collègues dans la rédaction de ses dépêches, sans se rendre compte apparemment qu'à l'énergie de son langage devait correspondre, dans des circonstances possibles et mêmes probables, une action parallèle. Au début de nos difficultés le parti de la paix se composait, à la suite de Lord Derby, des Lords Cavins, Cross, du duc de Richemont, de Lord Salisbury, Lord Carnarvon et de moi... Lord Carnarvon était intimement convaincu que le

Premier Ministre voulait la guerre. Lord Derby estimait, et son jugement était plus exact, *qu'il voulait placer l'Angleterre dans une situation dominante...* »

Telle était bien en effet la pensée de Lord Beaconsfield, celle qui fut toujours à la base de sa politique, mais il était pour le moins curieux d'en trouver l'expression dans la bouche de Lord Derby, qui tout en paraissant partager son point de vue, refusait systématiquement de souscrire aux mesures destinées à le faire prévaloir.

Fort heureusement, la rapidité de l'avance des Russes tant en Asie qu'en Europe, fut pour la politique de Lord Beaconsfield le meilleur des atouts. Le 7 juillet, la ville bulgare de Tirnovo tombait, tandis que des détachements de cavalerie pénétraient en Thrace et dans la vallée de la Maritza. Sentant la menace qui se précisait ainsi contre Constantinople, le gouvernement se décida enfin à prendre les mesures nécessaires pour faire comprendre à la Russie l'importance qu'il attachait à l'occupation de la ville impériale. Pour que ces représentations aient quelque chance d'être efficaces, il était indispensable, dans l'esprit de Lord Beaconsfield, de les faire appuyer par des actes. Ses collègues étaient parfaitement d'accord avec lui sur la nécessité de renforcer les garnisons méditerranéennes, telles que Malte par exemple, et au besoin d'envoyer un corps expeditionnaire dans la presqu'île de Gallipoli. Seul le ministre de la guerre, endoctriné sans doute par l'Etat-major général qui ne rêvait que d'une campagne en règle, comme celle de Crimée, opposait une certaine résistance. Quand on lui eut fait comprendre qu'une pareille expédition était incompatible avec la politique de neutralité pratiquée jusqu'alors par le gouvernement, il n'insista pas, et des ordres furent aussitôt donnés pour envoyer à Malte un premier contingent de trois mille hommes. Toujours prompt à saisir les occasions au vol, Lord Beaconsfield, conscient de la justification de plus en plus éclatante que les événements donnaient à sa politique, se décida à jouer le tout pour le tout et posa brutalement, au conseil du 22 juillet, la question de savoir quelle devrait être l'attitude de l'Angleterre si la Russie occupait Constantinople. A l'unanimité, les ministres se prononcèrent pour la guerre.

(*A suivre*) Francis WADDINGTON

La Tentative de Paix Pontificale de 1917 [1]

Des diverses tentatives de paix dont la succession compose en grande partie l'histoire diplomatique de la Grande Guerre, celle à laquelle le pape Benoît XV devait laisser attaché son nom est à la fois la dernière en date (août 1917) et la moins connue de toutes. Si elle était destinée à aboutir à un échec, ce ne fut pas sans avoir donné lieu à d'actives négociations auxquelles prirent part presque toutes les puissances, belligérantes ou neutres. A l'heure actuelle, l'évocation en emprunte comme un intérêt d'actualité à la personnalité de l'un des hommes qui y jouèrent un rôle de premier plan. Elle fournit en effet à Mgr Pacelli l'occasion de faire valoir les talents diplomatiques qui devaient contribuer plus tard à son élévation à la plus haute dignité de l'Eglise. Il faut pour s'expliquer la marche des négociations auxquelles elle donna lieu, commencer par faire un retour sur le rôle joué par le Saint-Siège depuis le début des hostilités.

---

(1) L'on a consulté pour cette étude, outre les correspondances diplomatiques conservées au ministère des Affaires étrangères, les ouvrages suivant : APPUHN (Ch.) : *Le gouvernement allemand et la paix en* 1917 (dans la *Revue d'histoire de la guerre mondiale* d'avril 1923) et *A propos de l'offre de paix du Saint-Siège* (Ibd. ; avril 1926). ERZBERGER, *Souvenirs de guerre* (trad. franç. chap. XX). ; HOUSE (*colonel*), *Papiers intimes* (trad. franç. t. III) ; LLOYD GEORGE, *War Memoirs*, t. IV, chap. LXII ; MEINECKE, *Kühlmann und die pabstliche Friedensaktion*, Berlin 1928 ; RIBOT (A.) : *Journal*, chap. VIII et X ; RIBOT (A.), *Lettres à un ami*, Paris 1924 ; *** *La paix des empires centraux* (dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1929) ; Livre bleu anglais : *The peace proposals made by H.H. the Pope*, Londres 1919.

LE SAINT-SIEGE ET LA GUERRE EUROPENNE

Le rôle joué par le Vatican pendant la Grande Guerre devait être en grande partie déterminé par le caractère d'un nouveau Pape dont l'élection (3 septembre 1914) avait eu lieu un mois après l'ouverture des hostilités. Chargés d'y procéder au milieu d'une crise internationale dont la gravité apparaissait comme sans précédent, les cardinaux avaient porté leur choix sur une personnalité dont l'effacement pût représenter à lui seul comme une garantie de neutralité au milieu des nations en lutte. Ce fut sans doute le principal titre à leurs suffrages de Mgr della Chiesa, archevêque de Bologne, qui prit le nom de Benoît XV. Il avait derrière lui une longue carrière de bureaucrate, parcourue dans les services du Vatican comme collaborateur des cardinaux Rampolla et Merry del Val. De l'exercice de ces fonctions un peu subalternes il avait rapporté le goût du travail, l'expérience des affaires, une certaine ouverture d'esprit, mais aussi une prudence assez timorée pour tourner souvent en effroi des responsabilités et une crainte de se compromettre plus forte souvent chez lui que l'ambition de se distinguer. La fatalité de son rôle allait malheureuesment le condamner à se trouver aux prises avec des événements exceptionnels, alors qu'il n'avait, ni assez de hauteur de vues pour en embrasser l'ensemble, ni assez de vigueur de résolution pour en forcer le cours.

Avec ce tempérament, sa préoccupation dominante parut être de tenir la Papauté à l'écart du conflit qui divisait les grandes Puissances, et surtout d'éviter à leur égard tout geste contraire à une impartialité bien difficile à observer et surtout à faire reconnaître dans le déchaînement des passions nationales. Et comme au début cette attitude d'abstention semblait favoriser les Puissances centrales, en raison de leurs premiers succès militaires, elle a souvent été interprétée par leurs adversaires comme le témoignage de persistantes préférences en leur faveur. C'est là un reproche contre lequel se sont vivement élevés plus tard les dirigeants de la politique pontificale. Sans mettre en doute la sincérité de leurs protestations, l'on peut se demander toutefois s'ils n'avaient pas quelque peine à se défendre d'une involontaire et peut-être inconsciente indulgence envers l'Autriche et l'Allemagne. L'une représentait à leurs yeux, par les directions

de sa politique autant que par la religion de ses habitants, la seule grande Puissance vraiment catholique du continent. Le souverain de l'autre se posait en défenseur du principe d'autorité en Europe et ne cessait d'accabler le Vatican de ses prévenances. Dans le camp opposé, au contraire, la France sortait à peine de la lutte anticléricale dont elle avait été le théâtre, la Russie s'était longtemps signalée par son intolérance à l'égard des dissidents catholiques. l'Angleterre apparaissait comme le foyer de la culture protestante et l'Italie comme l'usurpatrice des Etats pontificaux. Des puissances de la Quadruple Entente, la Russie était d'ailleurs la seule qui entretînt un représentant officiel auprès du Saint-Siège. En décembre 1914 seulement (13) la Grande-Bretagne se décida à prévenir les périls de cette absence en lui envoyant un délégué spécial, investi des mêmes fonctions. Il faut ajouter enfin, pour ne négliger aucun élément d'appréciation. qu'au début de la guerre les milieux du Vatican partageaient une croyance malheureusement très répandue parmi beaucoup de neutres impartiaux, et d'après laquelle la supériorité militaire des Empires du centre sur leurs adversaires se trouvait assez marquée pour leur assurer, à la longue ou même à bref délai, un immanquable triomphe.

LE SAINT SIEGE
PENDANT LES DEUX PREMIERES ANNEES DE GUERRE

Sous l'influence de ces considérations, Benoît XV parut dans les deux premières années de la lutte combattu entre les hésitations de sa prudence et le sentiment de sa mission, entre le souci de ne pas compromettre le Saint-Siège et la crainte de le laisser oublier, au risque de manquer une occasion inespérée de poser à nouveau la question du pouvoir temporel. Ses velléités pacifiques se ramenèrent donc à quelques manifestations dont la principale fut un inutile appel adressé à la fin de 1914 aux belligérants pour leur faire célébrer par une rêve de 24 heures le premier Noël de guerre. L'insuccès de cette tentative le découragea sans doute de la renouveler car en août 1915 il ne crut pas devoir donner suite au projet imaginé par M. Erzberger d'adresser une lettre personnelle en faveur de la paix à tous les chefs des Etats engagés dans la guerre. Ce fut seulement quelques mois

plus tard, quand la prolongation de la lutte semblait devoir en amener la lassitude qu'il crut le moment opportun pour hasarder quelques démarches dans ce sens. Et par une fâcheuse coïncidence, qui devait être interprétée à son détriment, c'était aussi le moment où la fortune des armes, jusque-là fidèle aux Puissances centrales, semblait commencer à changer de camp.

Au mois de septembre 1916 il témoigna de ses nouvelles dispositions par la faveur avec laquelle il écouta, au cours de longues audiences, les suggestions d'un noble polonais renommé pour son pacifisme, le comte Milewski. Elles tendaient à convoquer tous les chefs d'Etat européens à une grande conférence tenue au Vatican, dont l'objet apparent serait d'étudier les moyens d'atténuer les maux de la guerre, mais que ce rôle conduirait forcément à chercher à avancer la conclusion de la paix.

L'idée parut d'abord sourire à Benoît XV et même faire du chemin dans son esprit, mais il se vit presque aussitôt détourné de sa poursuite par une succession d'événements inattendus : d'abord les initiatives de paix allemande et américaine, qui semblaient devancer les siennes, mais dont l'échec finit par lui laisser la voie libre; puis la révolution russe, qui ne fut pas sans le préoccuper, bien que la chute du tsarisme lui inspirât peu de regrets; et presque aussitôt après, l'intervention des Etats-Unis annoncée par un message présidentiel qui produisit comme une impression de malaise au Vatican, en raison du rôle de pacification qu'en revendiquait l'auteur et qui semblait devancer l'action pontificale. Et à cette sorte de concurrence s'en ajouta une autre lorsqu'en mai 1917 l'Internationale socialiste annonça la réunion à Stockholm d'une conférence chargée d'étudier les conditions de la paix future. Benoît XV ne crut plus pouvoir ajourner désormais la réalisation du projet dont la poursuite commençait à l'obséder.

LA NOTE PONTIFICALE DU 1er AOUT

Autant qu'on peut le conjecturer, il y songe dès les premiers jours de mai et il y prélude en prescrivant (5) des prières pour la paix dans toutes les églises de la chrétienté. Puis il croit devoir préparer le succès de ses démarches officielles en s'assurant des

dispositions des Empires centraux, moins sans doute par l'effet des préférences qui lui ont été reprochées que par l'espoir de trouver auprès d'eux une adhésion de nature à entraîner celle de leurs adversaires; ils l'ont, en effet, précédé en décembre dernier dans la voie où il s'engage. Il confie cette tentation de sondage, avec le titre de Nonce à Munich, à un jeune collaborateur dont il a pu apprécier le mérite à la tête de la Commission des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, Mgr Pacelli, que l'accomplissement d'une mission infiniment délicate va sortir de l'obscurité et désigner pour les plus hautes destinées.

Arrivé à son poste le 20 mai, le nouveau Nonce en repart au bout d'un mois (20 juin) pour aller rendre successivement visite au chancelier Bethmann-Hollweg à Berlin (26), puis à l'Empereur au Quartier général de Kreuznach. Il trouve ce dernier partagé comme d'ordinaire entre ses instincts de modération et sa crainte des responsabilités, et favorable en somme à une initiative dont le grand avantage serait à ses yeux d'enlever le monopole des idées de pacification aux socialistes, qui s'agitent en ce moment pour les faire triompher. A son retour à Munich, Mgr Pacelli y rend visite à l'empereur Charles d'Autriche, de passage dans cette ville, qui lui tient le même langage que son collègue allemand et paraît envisager pour la première fois, comme témoignage de son amour de la paix, une cession du Trentin à l'Italie.

Une fois informé de ces dispositions d'esprit, Benoît XV estime le moment venu d'adresser une note aux chefs des états belligérants sur l'ouverture de négociations de paix. Mais par une précaution que l'on ne peut s'empêcher de trouver à distance assez peu compatible avec les devoirs de la neutralité, il croit devoir commencer par la communiquer aux Puissances centrales, sans doute dans l'espoir que leur assentiment entraînera celui de leurs adversaires. Il y est d'ailleurs encouragé par le vœu d'ailleurs tout platonique en faveur de la paix dont M. Erzberger a réussi à obtenir le vote du Reichstag (9 juillet). Mgr Pacelli se rend donc à cet effet à Berlin (25 juillet), où M. Michaelis vient de remplacer M. de Bethmann-Hollweg comme Chancelier.

Comme la réponse à cette consultation semble lente à venir

(elle ne devait arriver que le 12 août), le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, prend le parti de ne plus l'attendre plus longtemps. Après des hésitations prolongées pendant près de deux semaines, il remet le 10 août le texte de sa note (datée du 1[er]) au comte de Salis, ministre d'Angleterre auprès du Vatican, avec prière de le transmettre aux gouvernements alliés qui n'y sont pas représentés. Il ne néglige rien pour lui assurer l'accueil favorable qu'elle lui paraît devoir mériter. Au cours de la réception diplomatique du lendemain, il s'évertue à la représenter au ministre comme l'expression du rapprochement constaté pendant les derniers temps entre les points de vue anglais et allemand sur la fin possible de la guerre. Il en signale certaines dispositions comme inspirées directement des idées de MM. Lloyd George et Winston Churchill, et se croit autorisé à avancer que, grâce à lui, l'Allemagne ne se montrera pas intransigeante sur celles qui regardent les questions d'Alsace-Lorraine et des *terre irredente*. Puis, c'est au tour de la presse pontificale, qui a préparé le lancement de la note par des indiscrétions habilement calculées, d'en célébrer d'avance les mérites par des arguments du même genre.

Quand le texte intégral en eut été publié, l'on put y distinguer, après les protestations obligées d'impartialité du préambule, deux parties distinctes relatives, l'une aux conditions du maintien de la paix dans l'avenir, l'autre à celles de sa conclusion dans le présent. — C'était d'une part l'affirmation de certains principes (réduction des armements, liberté des mers, recours à l'arbitrage en cas de conflit) assez souvent proclamés depuis le début de la lutte pour devenir comme les lieux communs de toute négociation diplomatique, et pour n'en pas dépasser la portée pratique. Il est à remarquer d'ailleurs que l'on n'y voyait pas figurer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. — C'était ensuite l'indication des moyens propres à mettre fin au conflit mondial. Ils se ramenaient au rétablissement pur et simple du *statu quo ante bellum*, excluant toute indemnité et toute réparation, et comportant la double évacuation de la Belgique et de la France du Nord par les armées allemandes, des colonies allemandes par les armées alliées. Quant aux questions brûlantes de l'Alsace-Lorraine et des revendications italiennes, la

note se bornait à exprimer l'espoir de les voir examinées dans un « esprit de conciliation » par les intéressés. Elle employait une formule analogue (*esprit de justice et d'équité*) pour celles d'Arménie, des Etats balkaniques et de la Pologne, sans les poser d'ailleurs autrement que par une simple mention.

LA NOTE PONTIFICALE ET LES ALLIES

La première impression produite dans les milieux de l'Entente par la note pontificale fut surtout celle d'une insuffisance qui faisait employer par M. Barrère le mot de « néant » pour la caractériser. Un examen plus attentif de ses principales dispositions ne tarda pas à soulever des critiques plus précises. Tout d'abord sa date tardive ne suffisait-elle pas à la rendre suspecte, puisque son auteur avait attendu pour la lancer l'achèvement des conquêtes opérées à ce moment par les Puissances centrales en Galicie, en Bukovine et en Moldavie ? Comment d'autre part s'établissait la balance des avantages et des sacrifices qu'elle prévoyait pour les Alliés ? Sans doute elle proclamait le droit des Belges à recouvrer leur indépendance, mais sans contenir même une allusion aux réparations auxquels leur donnait droit sa violation. Sans doute elle reconnaissait comme digne d'intérêt (en la qualifiant d'ailleurs assez improprement de purement territoriale) la question d'Alsace-Lorraine, mais en la mettant sur le même pied que celle des terres *irredente* comme pour écarter la solution d'une restitution intégrale. Celles de Roumanie et de Serbie n'étaient pas spécifiées, bien que le règlement en parût la condition nécessaire de toute paix à conclure. Par ses réticences et ses lacunes la note pontificale ne représentait-elle pas une invite à causer plutôt qu'une base de discussion ?

Aussi ne produisit-elle d'impression favorable que dans certains pays neutres, comme l'Espagne et la Hollande. En France, elle fut plus que froidement accueillie par l'opinion publique et prêta au soupçon d'être inspirée par les Puissances centrales, en particulier par l'Autriche, qui semblait à ce moment à la veille de la catastrophe. Après consultation du Conseil des Ministres, M. Ribot décida de n'y faire qu'une réponse assez brève pour ne pas dépasser la portée d'un accusé de réception (16). M.

Sonnino inclinait à ne pas y répondre du tout. M. Balfour était d'avis de laisser d'abord la parole aux Puissances centrales et s'engageait en tout cas à ne rien faire que d'accord avec les Alliés (20). La réaction devait être plus vive en Russie où M. Teretschenko, le ministre des Affaires étrangères du gouvernement provisoire, s'indignait de ne trouver dans la note aucune mention de son pays, alors que la question de la Pologne était soulevée, et projetait dans le premier moment une protestation solennelle à laquelle il demanderait aux Alliés de s'associer. A la réflexion il jugea préférable de réserver ses critiques pour une circulaire aux agents diplomatiques russes.

S'étant chargé de transmettre la communication pontificale aux Alliés le gouvernement britannique se trouvait par là mandaté pour y répondre en leur nom. Il se serait borné à en prendre acte s'il s'était conformé à leurs intentions, comme d'ailleurs à celles qu'il avait lui-même proclamées. Il allait au contraire se laisser entraîner à une fausse manœuvre d'où faillirent sortir des complications inattendues. Comme il lui fallait un certain temps pour réunir les éléments d'une réponse collective au Saint-Siège il crut devoir s'excuser de ce retard auprès du Secrétaire d'Etat. Dans un télégramme adressé à M. de Salis (21 août), il en expliquait les raisons, mais en y ajoutant, sans doute pour faire prendre patience à Rome, cette simple réflexion que le rétablissement de la paix dépendait surtout des intentions des Puissances centrales au sujet de la Belgique et des réparations auxquelles elle avait droit.

Sous ses apparences anodines, cette note présentait des inconvénients que M. Barrère devait aussitôt apercevoir et dénoncer avec une extrême vigueur : « Les conséquences en apparaissent si graves, écrivait-il le 23, que je me demande si elles ont été bien pesées à Londres. Le Saint-Siège y verra et sera autorisé à y voir une entrée en matière, un assentiment de Londres et de Paris à la négociation en vue de laquelle sa note a pour but d'offrir ses bons offices. Il s'en servira pour faire état auprès de nos ennemis de nos dispositions à causer par personne interposée... Leur diplomatie trouvera en lui un auxiliaire pour exploiter au détriment de nos intérêts la compromission à laquelle il nous aura entraînés... Je crains que nous ne mettions le doigt dans un

engrenage dont nous ne sortirons pas sans dommage, même si nous nous en retirons à temps ».

Ces inquiétudes apparaissaient d'autant plus fondées qu'à l'imprudence de paraître soulever la question de la Belgique le comte de Salis avait ajouté celle de laisser entre les mains du cardinal Gasparri la note reçue du *Foreign Office*, alors qu'il n'était chargé que d'une communication verbale à lui faire. Aussitôt averti de cette fausse démarche, M. Ribot ne manqua pas d'envoyer à M. Balfour de discrètes représentations (26 août) en exprimant le vœu de voir désormais la France mise plus exactement au courant des conversations engagées à Rome, afin d'en écarter les dangers (26). La précaution n'était pas inutile car deux jours auparavant le cardinal Gasparri avait adressé à Mgr Pacelli, pour être transmise (30) à M. Michaelis, une copie du télégramme du *Foreign Office* communiqué par le comte de Salis, en ajoutant que le contenu en avait été approuvé par le gouvernement français. M. Balfour s'empressa d'ailleurs d'envoyer à Paris les assurances demandées, en même temps qu'à Rome de nouvelles instructions à son représentant. La situation où son initiative avait mis les Alliés n'en aurait pas moins paru embarrassante et même à certains égards critique si les Puissances centrales avaient répondu aussitôt et affirmativement à une communication qui leur était présentée par le Vatican comme une ouverture de paix. L'avantage qu'elles pouvaient y trouver devait heureusement leur échapper.

LA REPONSE DU PRESIDENT WILSON

Aussi bien les chances de succès de l'initiative pontificale parurent-elles fort diminuées dès le début par la première réponse officielle reçue par son auteur, et qui venait de Washington (27 août). Le président Wilson avait d'abord songé à n'en envoyer aucune. Mais comment se serait-il résigné à manquer l'occasion d'un plaidoyer en faveur des idées qui lui étaient chères ? Il songe d'abord à les exprimer dans une réponse commune des Alliés et envoie l'ambassadeur américain à Paris, M. Sharp, se concerter à ce sujet avec le Quai d'Orsay. Mais il se laisse presque aussitôt reprendre par ses habitudes d'orgueilleux particularisme et

préfère élaborer, dans le silence du cabinet et avec la collaboration du colonel House, une réponse des Etats-Unis, qu'il s'abstient même de communiquer à Paris et à Londres avant de l'expédier à son adresse.

Quant ce document eut été livré à la publicité, il trouva aux Etats-Unis une faveur qui alla presque jusqu'à l'enthousiasme. Il produisit en France une impression beaucoup plus mélangée. Il ne prêta pas seulement à cette piquante remarque que, dans le dialogue engagé entre Rome et Washington, c'était l'homme d'Etat qui parlait le langage d'un homme d'Eglise, tandis que l'homme d'Eglise s'en tenait à celui d'un homme d'Etat. Il soulevait des critiques plus sérieuses par le tenace et parfois exaspérant aveuglement que l'auteur apportait à distinguer et même à opposer en Allemagne, d'une part le gouvernement d'une autocratie militaire, chargée de toutes les responsabilités et coupable de tous les méfaits, et d'autre part l'innocence d'une population pacifique, soumise à son joug et digne d'en être affranchie. Il repoussait ensuite le projet pontifical en le dénonçant, non sans justesse d'ailleurs, comme une tentative de retour au *statu quo* territorial, avec ajournement des questions difficiles. Il fallait au contraire, d'après lui, extirper pour l'avenir toutes les causes de guerre, dont la principale était l'existence du régime alors en vigueur en Allemagne, et dont les fautes paraissaient devoir ouvrir la succession. C'était donc en somme une invitation adressée aux Allemands d'avoir à s'en défaire.

Malgré ce que cet appel pouvait présenter d'inusité dans les traditions diplomatiques, la réponse de M. Wilson semblait éclaircir par sa franchise même une situation sur laquelle les intéressés avaient jusqu'alors hésité à s'expliquer. Comme le faisait remarquer M. Barrère « elle enfonce brusquement les portes et donne aux Alliés le temps de juger dans quelle mesure et sous quelle forme il leur conviendrait de faire état de la note pontificale ». Au Vatican l'on ne put se défendre d'un secret dépit au spectacle d'un chef d'Etat neutre qui mettait indirectement son autorité morale en balance avec celle du chef de la catholicité. Au témoignage de ses intimes, le Pape se montra très mortifié d'une réponse qu'il attendait toute différente, ne fût-ce que pour avoir dans sa note emprunté à M. Wilson quelques-unes de ses

formules sur les garanties futures de la paix. Quant à ce dernier, sa puissance d'illusion lui faisait attacher à la sienne une telle importance qu'il caressa un instant l'espoir d'en voir adopter le texte par tous les Alliés pour une réponse commune. La déception qu'il éprouva de ce fait ne devait pas être étrangère à la résolution prise par lui quatre mois plus tard d'établir et de publier sans les consulter un complet programme de paix (dit des 14 points).

LES REPONSES DES EMPIRES CENTRAUX

La surprise de la réponse américaine aurait paru moins pénible au Vatican s'il avait pu trouver une compensation dans celle des Empires centraux. Il semblait fondé à l'espérer favorable par l'accueil qu'avaient trouvé auprès de leurs souverains ses premières ouvertures à ce sujet. De ce côté l'attendait pourtant une nouvelle déconvenue.

Elle semblait annoncée à l'avance par le caractère vague et la longueur vide de la réponse provisoire qu'il reçut dès le 12 août, et qui ne dépassait guère la portée d'un simple accusé de réception. Après la publication de sa note, le Reichstag nomma une commission de neuf membres pour élaborer une réponse définitive. Ils s'étaient à peine mis au travail (28 août) que Mgr Pacelli envoyait au chancelier Michaelis (30 août) une lettre dans laquelle il lui communiquait la lettre de M. Balfour imprudemment laissée entre les mains du cardinal Gasparri, la lui représentait comme une base de négociations acceptée par la France et l'Angleterre, et insistait sur le prix que le Saint-Siège attacherait, pour pouvoir poursuivre la négociation engagée, à recevoir des assurances précises au sujet du rétablissement de l'indépendance belge. Il dépendait donc du chancelier de rendre, en les donnant un « service impérissable » à l' « humanité tout entière ».

Sur l'impression produite par ce pressant appel dans les milieux dirigeants du Reich nous ne possédons que des indications assez fragmentaires, mais dont il semble résulter qu'ils crurent la démarche inspirée par Londres, et en conclurent assez légèrement à un fléchissement de la volonté de guerre anglaise. A quoi bon dès lors se laisser aller à des concessions destinées peut-être à devenir des engagements gênants pour l'avenir ? Cet état d'es-

prit semble avoir inspiré les délibérations du Conseil de la Couronne tenu le 11 septembre au château de Bellevue sous la présidence de l'Empereur, et qui réunit aux grands chefs de l'armée le Chancelier et le nouveau Secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, M. de Kühlmann. Si l'Empereur parut se résigner à la restauration de l'indépendance belge, ses conseillers militaires voulurent l'entourer d'assez de restrictions et de servitudes (telles que l'occupation permanente de Liège par l'Allemagne ou l'établissement d'une union économique avec ce pays) pour la rendre en grande partie illusoire. L'on finit donc par adopter une sorte de compromis bâtard entre les exigences du Grand Etat-major et les nécessités de la prudence diplomatique.

Ce fut dans ces circonstances que l'on procéda le lendemain à la rédaction de la réponse officielle du gouvernement allemand au Saint-Siège. Tout au début il en avait été projeté deux, l'une de principe sur les moyens de prévenir les guerres futures, l'autre d'une utilité plus immédiate, sur ceux de terminer la guerre présente. Puis, en présence de l'importance que Mgr Pacelli semblait naturellement attacher à la dernière, M. de Kühlmann fut envoyé à Munich (15 septembre) pour lui en expliquer le retard par la nécessité de répondre aux objections de la dernière heure du Grand Etat-major. En fait la première note fut seule remise au Nonce le 20 septembre, avec avis qu'elle serait sans délai livré à la publicité. Elle devait être aussitôt suivie des réponses de l'empereur d'Autriche et du roi de Bavière.

Elle semblait faite pour apporter à son destinataire une déception proportionnée à l'étendue de ses premières espérances. L'on n'y trouvait, à vrai dire, qu'un déluge de généralités sur un désert de précisions, une profusion de formules vagues sur les conditions de la paix future (désarmement général, liberté des mers, constitution d'un tribunal d'arbitrage), mais une absence complète d'indications sur le principal objet de l'initiative pontificale Le nom de la Belgique n'y figurait même pas !

Lorsque le texte de la note eut été transmis à Rome, la première impression du cardinal Gasparri fut tellement désastreuse qu'il ne crut pas devoir la publier avant d'avoir demandé à Berlin des explications sur la lacune capitale qu'il y relevait. Il reçut en retour de M. Michaelis une lettre de dérobade polie (24), fon-

dée sur les dispositions hostiles des milieux militaires. Il dut donc se résigner à faire paraître la note allemande dans l'*Osservatore romano,* en se réservant la piètre consolation de n'en accompagner le texte d'aucun commentaire favorable, contrairement à l'usage habituel de la Curie. Les réponses de l'Empereur d'Autriche et du roi de Bavière, qui parvinrent aussitôt après à Rome, semblaient inspirées par un parti pris analogue de se dérober à tout engagement précis. Celles du Sultan et du tsar de Bulgarie se distinguaient par des effusions de dévouement et de confiance dont l'affectation faisait l'effet d'une ironie dans les circonstances actuelles.

A la fin de septembre, les suites de l'initiative prise par le Pape pouvaient donc se résumer en deux mots : silence persistant des Puissances de l'Entente, réponses dilatoires, c'est-à-dire en fait négatives, des Puissances centrales. Il ne manqua point de s'en trouver profondément affecté et ne put le dissimuler au ministre d'Angleterre, dans une audience accordée le jour même où il avait reçu la note de Berlin. Il ouvrit l'entretien par un profond soupir de découragement, aussitôt suivi de cette exclamation : « Ce n'est pas là ce que nous espérions ! » Et il se mit à vouloir le prouver avec une monotonie d'arguments et d'expression qui devait plus tard le faire qualifier d' « esprit très borné » par son interlocuteur. Il parut à ce dernier attacher une importance capitale à la question de Belgique, beaucoup moindre à celle de l'Alsace-Lorraine, et témoigner quelque inquiétude des troubles sociaux que la prolongation de la guerre serait susceptible d'amener en Italie. Et faute sans doute de pouvoir se résigner à regarder la partie comme perdue, il se laisse aller à s'écrier à deux reprises : « Cependant la porte reste ouverte. Elle reste ouverte, n'est-ce pas ? »

Aussi bien le cardinal Gasparri se décida-t-il les jours suivants à faire bon visage à mauvais jeu, à inspirer même un retour d'optimisme à la presse officieuse du Vatican (*Osservatore romano* et *Corriere d'Italia*) et à dépenser des trésors de subtile dialectique pour démontrer aux gouvernements de l'Entente, en leur communiquant les réponses des Puissances centrales (28 septembre), que celles-ci représentaient une acceptation explicite ou implicite des propositions pontificales. Et loin de se laisser

décourager par l'insuccès de sa première démarche, Pie XI crut devoir poursuivre une activité diplomatique qui eut tour à tour pour objectifs, Berlin, Vienne, Rome, le Hâvre et surtout Londres.

LES DERNIERES NEGOCIATIONS

Ce fut du côté de la France que cette activité semblait avoir le moins d'occasions de s'exercer, le cardinal Gasparri ayant fini par se convaincre que la question d'Alsace-Lorraine était de celles qui ne peuvent se régler que par les armes. Il avait songé un instant à la résoudre par l'échange des districts de langue française contre la colonie de Madagascar ! Il parut, à partir de ce moment, s'attacher surtout à dissiper les préventions éveillées dans l'esprit des catholiques français par la proposition de paix pontificale. Tel fut notamment l'objet de lettres adressées à son sujet à l'évêque de Valence (1er octobre) et à l'archevêque de Sens, et auxquelles il fit donner une large publicité. Il y qualifiait d' « inexplicables » les commentaires auxquels elle avait donné lieu, en reprenait l'examen point par point et s'efforçait de démontrer à grand renfort d'arguments que « si l'appel pontifical favorise la France en plusieurs points, en aucun il ne l'offense ».

Du côté de l'Autriche, Benoît XV crut devoir entamer une négociation sur une question qui lui tenait à cœur. Par une lettre du 2 octobre 1917, il adjurait l'Empereur Charles d'user de son influence à Berlin en faveur du rétablissement de l'indépendance belge, et il l'engageait à donner lui-même l'exemple de la générosité par la cession du Trentin à l'Italie. Il reçut deux jours après (4) une réponse contenant sur le premier point des assurances qui ne coûtaient guère à leur auteur, et sur le second une demi-satisfaction portant sur la partie italienne du Tyrol, mais en échange d'une colonie italienne ! Si restreinte que parût cette concession, ce n'en était pas moins la première fois que le gouvernement autrichien se déclarait officiellement disposé à l'envisager, et elle marquait la limite extrême de sa bonne volonté. Elle ne devait d'ailleurs pas avoir de suite, car lorsque son auteur reçut, après quinze jours (21 octobre), les

remerciements qu'il attendait, la bataille de Caporetto allait retourner les tendances de l'Autriche à la conciliation.

Bien que M. de Kühlmann se fût longtemps dérobé, devant les résistances du parti militaire, à toute déclaration publique au sujet du rétablissement de l'indépendance belge, il n'abandonnait pas la secrète espérance d'un accord à ce sujet avec l'Angleterre. Il crut y parvenir, ou au moins s'en rapprocher, en recourant à l'entremise du marquis de Villalobar, ministre d'Espagne à Bruxelles, qu'il avait connu antérieurement comme secrétaire d'ambassade à Londres. Il le convia à une entrevue secrète à Cologne (10 septembre), au cours de laquelle il se déclara convaincu de l'importance primordiale que présentait pour l'Angleterre la question belge, et disposé à la traiter avec un de ses agents dans un échange de vues préliminaire et secret. La suggestion fut aussitôt transmise au ministère des Affaires étrangères espagnol, et de là à Londres. Quand M. Balfour en prit connaissance, il estima également impossible et de la laisser tomber sans prêter à l'accusation de bellicisme et de la tenir cachée aux Alliés sans provoquer de leur part des froissements profitables surtout à l'ennemi commun. Il les convoqua donc — toutefois avec un regrettable retard de quinze jours — pour la leur communiquer (8 octobre). Ils s'accordèrent à ne voir dans ces ouvertures, adressées à un seul de leurs gouvernements, qu'une manœuvre contre l'unité de leur action diplomatique et même militaire. Ils se rallièrent donc au texte d'une note responsive par laquelle le *Foreign Office* se déclarait disposé à recevoir, mais aussi à discuter « *avec ses Alliés* » toute proposition pacifique. L'adoption de cette simple formule suffisait pour exclure l'hypothèse d'une négociation séparée.

Au cours du mois suivant (octobre) une série d'événements imprévus allaient enlever au Saint-Siège les espérances qu'avaient pu un instant lui inspirer les velléités pacifiques manifestées par les Puissances centrales. — Il y eut d'abord à Berlin (9 octobre) une déclaration de M. de Kühlmann au Reichstag. Il y déclarait ne pas voir d'obstacle à la conclusion de la paix « en dehors des aspirations françaises sur l'Alsace-Lorraine » : restriction de forme qui avait en fait la valeur d'un refus de traiter. — Il y eut ensuite et surtout le renversement que la bataille de Caporetto eut

pour effet d'amener dans les dispositions de l'Empereur Charles. Quand elle eut permis à ses armées d'occuper tout le Nord de la Vénétie, le Vatican lui fit demander si un succès si honorable pour ses armes ne rendait pas possible l'ouverture de pourparlers de paix avec l'Italie, sauf à lui consentir quelques avantages territoriaux d'importance secondaire. A la première suggestion dans ce sens reçue du Nonce à Vienne, (24 novembre), il répondit assez sèchement par l'expression de son hostilité à tout arrangement qui ne serait pas fondé sur le rétablissement du *statu quo ante bellum*. Le Pape se montra fort affecté de cette intransigeance. — Un dernier coup devait être enfin porté à son effort de pacification dans les premiers jours de décembre. Au cours d'une audience accordée à Mgr Pacelli, le nouveau chancelier allemand, M. de Hertling, lui confirma expressément la déclaration faite au Reichtag par M. de Kühlmann, en affirmant pour son pays l'impossibilité d'acheter la paix par la cession de l'Alsace et de la Lorraine, ou même d'une seule des deux provinces. Tout au plus envisageait-il comme limite extrême de ses concessions de légères rectifications de frontières conformes au principe des nationalités : c'était une base de négociations inacceptable pour les Alliés.

En présence de cet écroulement de ses espérances, Benoît XV ne put se défendre, dans la première quinzaine de novembre, d'un accès de dépression morale dont ses visiteurs les moins prévenus ne manquèrent pas d'être frappés. Il voyait ainsi s'évanouir ce rêve de la présidence morale de l'Europe en guerre, dont la réalisation, patiemment poursuivie par lui et toujours ajournée par les circonstances, l'aurait dédommagé de toutes ses épreuves! Comme pour accroître son amertume, une autre révélation en éloignait à ce moment même la perspective. Malgré les précautions prises pour en garder le secret, le Saint-Siège avait fini par connaître ou au moins soupçonner la teneur du traité de Londres (26 avril 1915), et notamment de l'article 15, qui l'excluait des négociations de la paix future et lui enlevait ainsi à l'avance l'occasion de poser à nouveau la question du rétablissement du pouvoir temporel. Dès le mois de janvier 1917 (16) il avait envoyé à Londres une protestation de principe contre cette disposition dont il ne connaissait d'ailleurs que le sens général.

Il la renouvela en décembre et demanda en même temps communication du texte exact du traité, qui venait d'être publié par les bolchévistes. Sur les instances de Rome, sir Robert Cecil, principal collaborateur de M. Balfour, se déroba à cette prière, en affirmant d'ailleurs au cours d'une séance de la Chambre des Communes que le traité de Londres n'interdisait pas au Saint-Père d'interposer ses bons offices en vue de la paix.

Les négociations auxquelles avait donné lieu le message pontifical du 1er août auraient pu être considérées comme terminées deux mois après si elles n'avaient eu un épilogue propre à en éclairer certains aspects et même certains dessous. La Belgique y était particulièrement intéressée, puisqu'elle figurait au premier plan dans tous les documents qui s'y rapportent. Son gouvernement avait d'abord répondu à l'envoi de la note par un simple accusé de réception (24 août), et il en serait sans doute resté là sans les sollicitations indirectes et répétées reçues de Rome, à l'effet de recevoir de lui le témoignage d'une gratitude plus marquée. Il finit par s'exécuter par une note bien postérieure (27 décembre) et qu'accompagnait une lettre personnelle du roi Albert. Il y énumérait les conditions d'une paix juste pour la Belgique, en ajoutant qu'elles devaient être arrêtées « en plein accord avec les Puissances garantes de son indépendance. » En prenant connaissance de cette dernière réserve, le cardinal Gasparri ne put réprimer un mouvement de surprise et presque de déception. La lenteur mise par le gouvernement du Hâvre à lui envoyer une réponse définitive l'amenait à se figurer que la Belgique tendait à relâcher les liens de solidarité qui l'unissaient à l'Entente. On lui prêta même à ce moment le projet d'entamer secrètement avec Berlin des tractations tendant à en fixer d'un commun accord le statut futur.

Cette réponse belge devait marquer le terme sinon de la dernière, au moins de la plus importante des démarches hasardées par le Pape en faveur de cette paix dont il se déclarait l'apôtre et aurait aimé à être salué comme l'auteur. Ainsi que l'on a pu le constater, sa tentative était trop tardive, non seulement pour avoir des chances de succès, mais encore pour ne point paraître inspirée par d'autres mobiles que le sentiment de sa mission pacifique. L'on ne manqua point de la dénoncer

dans le camp des Alliés comme favorable aux Puissances centrales, puisqu'il l'avait trouvée superflue tant que leur cause paraissait triomphante ,et qu'il ne l'estimait opportune qu'au moment où le succès de leurs armes commençait à inspirer des doutes. L'on se demanda, d'autre part, s'il ne fallait pas en chercher la raison profonde dans l'arrière-pensée de prévenir la ruine de l'Autriche, qui se recommandait à ses préférences comme la plus catholique des grandes Puissances. L'entraînement des passions du moment apparaît à distance comme ayant eu une large part dans ces suspicions, auxquelles l'on peut reconnaître d'ailleurs cette part de vérité que des raisons de tactique diplomatique firent adresser d'abord l'appel pontifical aux Puissances centrales avant qu'il ne fût communiqué à l'Entente, comme si son auteur considérait leur cause comme solidaire de la sienne.

Si maintenant l'on rapproche la tentative de paix de celles qui l'ont précédée, notamment de celle du président Wilson, il semble que l'échec de l'une comme de l'autre tienne à la même raison profonde. Toutes deux provenaient de neutres auxquels leur rôle ne permettait de formuler que des propositions de paix « blanche » ou de compromis, fondée sur le retour plus ou moins complet à l'état territorial d'avant-guerre. Or, à ce moment une paix de ce genre ne pouvait faire l'effet que d'une faillite aux Alliés, d'une humiliation à leurs adversaires. Elle n'apparaissait pas comme en rapport, aux uns avec l'étendue croissante de leurs sacrifices, aux autres avec les avantages persistants de leur situation militaire. Les premiers s'étaient vus amenés par les difficultés de la lutte à soutenir un effort très supérieur à leurs prévisions primitives comme aux précédents des guerres antérieures. Comment ne se seraient-ils pas crus autorisés à en attendre des résultats proportionnés à son immensité, c'est-à-dire une réorganisation de l'Europe assez profonde pour réduire pour longtemps leurs adversaires à l'impuissance ? Et, d'autre part comment ces dispositions d'esprit auraient-elles été compatibles avec celles qui prévalaient, sinon parmi les hommes d'Etat au moins parmi les chefs militaires du camp adverse ? Ceux-ci avaient repoussé jusqu'alors toutes les attaques entreprises pour les chasser des territoires ennemis occupés par leurs armes; l'évacuation volontaire ne pouvait que leur en paraître

un sacrifice gratuit, aussi contraire à leur dignité qu'à leurs intérêts. Entre les exigences manifestées des deux côtés de la barricade élevée au milieu de l'Europe l'écart était donc trop considérable pour permettre le succès de tentatives de médiation. Aucun des deux adversaires en présence n'ayant été encore assez victorieux pour imposer sa loi, ni assez battu pour subir celle de l'autre, c'était à la force des armes qu'il appartenait de rompre l'équilibre depuis si longtemps établi entre leurs forces militaires, et de rendre ainsi son rôle à l'activité de leur diplomatie.

Albert PINGAUD.

Washington, Lafayette et le Commandement unique (1780-1781) (1)

Le 28 avril 1780, débarquait à Boston, au milieu des acclamations, le jeune marquis de La Fayette. Il avait, seize mois plus tôt, obtenu du Congrès, au titre américain, un congé pour la France. Et le voici qui revenait, chargé d'annoncer le secours prochain d'une armée et d'une flotte françaises. La mission qu'il avait ainsi accomplie, il se l'était en quelque sorte donnée lui-même, car le Congrès, redoutant la jalousie populaire contre les étrangers et persuadé que l'arrivée de troupes régulières serait en horreur aux démocrates, avait recommandé qu'on ne sollicitât de la Cour qu'une aide pécuniaire et maritime : « Dans l'étendue des treize Etats, avait-il fait dire à La Fayette par Washington, il ne leur fallait que des vaisseaux et un corps français effaroucherait le peuple ». (L.F. Mém. I. 61.).

La Fayette n'en avait pas moins pris l'initiative d'une demande dont il sentait d'avance l'inéluctable nécessité. Ses démarches et celles de Franklin avaient abouti à la formation d'un corps expéditionnaire de 6.000 hommes, sous les ordres d'un général français, lui-même entièrement subordonné au commandant en chef américain, dispositions calquées sur celles prises au début de la guerre de Sept ans pour la constitution de notre corps auxiliaire d'Allemagne (armée de Rosbach).

(1) Le manuscrit de cet article fait partie d'un travail inachevé trouvé, après son décès, dans les papiers du Colonel F. Reboul, ancien chef de la section Historique de l'Etat-Major de l'Armée, auteur de *l'Histoire Militaire des Croisades à* 1789, qui fait partie de *l'Histoire de la Nation Française*, publiée par M. Gabriel Hanotaux, et d'autres ouvrages d'histoire militaire parmi lesquels nous citerons : *La Vie au* 18e *siècle, l'Armée ; Napoléon et les Places d'Allemagne ; Les campagnes de Napoléon* : 1813, *Les Préliminaires,* ouvrage considérable dont deux volumes ont paru et dont le troisième sera publié prochainement par les soins du Ministère de la guerre.

La Fayette avait rêvé un moment d'en obtenir le commandement, sous le prétexte peu modeste que les Américains auraient mal vu tout autre titulaire que lui ; mai il avait vite compris l'outrecuidance de cette prétention et, réfléchissant peut-être que les stipulations précédentes lui donneraient à lui, général américain, le pas sur les généraux français, il avait hautement témoigné sa satisfaction du choix fait par le Ministre dans la personne du comte de Rochambeau, dont les campagnes précédentes avaient mis en vue les talents de manœuvrier et d'organisateur. Quant à lui, le jeune général, quel horizon brillant s'offrait à ses regards, soit comme agent de liaison et conseiller écouté de Washington, soit à la tête même de quelques-uns de ces corps américains, où il s'était fait, les années précédentes, une belle réputation !

Nulle guerre peut-être n'a été plus influencée par la personnalité des chefs en présence, exigeant à la fois plus de caractère et de décision, plus de tact et d'adresse diplomatiques. Qu'on se représente en effet, ces treize Etats avec lesquels il fallait compter : colonies fondées, à des dates diverses, par des éléments disparates, toutes en état de rébellion, toutes à ce point assoiffées d'indépendance qu'on pourrait leur prêter des arrière-pensées non d'union, mais de séparatisme. Arrêtons-nous un moment aux personnages que ces événements mettent en scène.

Tout d'abord la figure centrale : Washington. Figure de héros : grand, fort, imposant, cavalier consommé, d'un calme qui souligne son intrépidité ; un passionné qui se domine ; une volonté impérieuse que son jugement subordonne à la raison. A des particularités à peine perceptibles, se révèle son origine sudiste, source possible d'oppositions ; mais, dit Bancroft, il y a chez lui un tel équilibre de qualités, que son pays tout entier le réclame comme le plus complet représentant de ses aspirations. Sans doute il aime la gloire, suspecte aux démocraties, mais ce qu'il y convoite, c'est surtout l'approbation de ses concitoyens et des générations futures. Son action toujours pure et noble, sa fidélité à un gouvernement dont il sait tempérer les erreurs, son esprit de justice et sa parfaite bonté l'ont placé si haut, qu'à peine soupçonne-t-on chez ce grand homme les faiblesses humaines et l'on dirait que l'histoire n'a recueilli que ses vertus. Certes, celles-ci ne lui ont évité ni les rancunes, ni les jalousies, ni les intrigues et peut-être sa bienveillance égare-

t-elle parfois son jugement. Mais au dénigrement et aux calomnies répond le verdict quasi-unanime de ses subordonnés, en particulier celui des officiers français qui l'entourent.

Désigné, deux jours avant la bataille de Bunker's Hill, comme chef de « l'armée continentale », il avait pris le commandement devant Boston, le 15 juin 1775. Il avait alors quarante-cinq ans et il allait s'imposer peu à peu comme le seul homme en état de mener la guerre à une issue heureuse. L'armée était sans effectifs, sans administration, sans cadres, sans rouages judiciaires ; il en avait mesuré du premier coup d'œil le triste état et, quoiqu'il connût aussi les vices du gouvernement, le plus incapable de décision qui fut jamais, il avait accepté cette tâche comme un devoir. En décembre 1777, le Congrès lui avait confié la dictature et, pas plus qu'il n'avait hésité à l'accepter, il n'avait eu la tentation d'en abuser. Chef réservé et profondément secret, jamais on ne lui entend prodiguer autour de lui les faciles protestations d'estime et d'amitié ; le seul avec qui il se laisse aller aux élans de son cœur, c'est La Fayette qui, dès leurs premiers rapports, l'a conquis et s'en est fait un ami dévoué.

Comment d'ailleurs méconnaître la place éminente que, dès l'âge de vingt-quatre ans, ce jeune officier a tenu dans une telle guerre ? Aux dons précieux que lui attribue son ami, le comte de Ségur, « l'esprit le plus actif, le caractère le plus ferme, l'âme la plus brillante », ne joint-il pas l'enthousiasme et la séduction, un savoir-faire qui le tire des faux-pas où le conduit son ambition de toujours jouer un rôle ? Son titre de marquis même est pour lui dans le milieu démocratique, une introduction flatteuse et puissante. « Les relations républicaines me charmaient » a-t-il écrit dans ses mémoires, en évoquant ses années de jeunesse ; il était encore en proie à ce sentiment quand, pour la première fois, il entendait, à la table du comte de Broglie, le frère du roi d'Angleterre raconter les péripéties de l'insurrection. A partir de ce moment, la passion d'aller combattre pour la cause des « Insurgents » l'entraîna irrésistiblement. On sait comment, évincé d'abord puis accueilli par le Congrès, il obtint d'être incorporé comme volontaire, et attaché à la personne de Washington qu'il n'avait pour ainsi dire plus quitté, sachant répondre avec modestie, à un compliment sur la supériorité des officiers français, qu'il était venu là « pour s'instruire et non pour professer ».

A la suite d'un combat où il avait brillamment culbuté les Hessois, le Congrès avait exprimé le désir de le voir à la tête d'une division ; on lui confia celle des Virginiens, circonstance bien faite pour le rapprocher de Washington. Il s'était ainsi taillé dans cette armée une situation éminente. Par contre, bien qu'il comptât de nombreux amis personnels, il n'était pas sans rencontrer chez ses compatriotes de fréquentes jalousies, au point que les officiers du corps expéditionnaire avaient demandé à n'être pas employés sous ses ordres.

Le voici donc de retour à la fin d'avril 1780, précédant l'escadre. Il passe deux mois auprès de Washington, à étudier des projets pour la campagne prochaine. Le 15 juillet, il gagne Rhode-Island pour y rencontrer Rochambeau. Pénétré des intentions de Washington, il est porteur d'une dépêche où, de toute évidence, ce dernier se dérobe aux rapports directs avec le général français et cherche à instituer auprès de lui, comme intermédiaire et conseiller, le jeune La Fayette. Rochambeau se cabre ; s'il est subordonné fort judicieusement au général en chef, il entend avoir sa voix au chapitre. Il va sans dire qu'il obtient la satisfaction raisonnable. La Fayette est trop souple, trop fin pour s'entêter dans la situation fausse qu'il a poussé Washington à créer ; et le vieux général, après l'avoir gourmandé un peu, lui accorde paternellement son pardon : « Si je vous ai fait observer, lui dit-il, les choses qui m'ont déplu dans votre dépêche, j'ai jugé de suite que la chaleur de votre cœur et de votre âme avait un peu échauffé le flegme et la sagesse de votre jugement. Conservez cette dernière qualité dans le conseil et réservez toute la première pour le moment de l'exécution. C'est toujours le vieux père Rochambeau qui parle à son fils La Fayette qu'il aime, aimera et estimera jusqu'au dernier soupir ». (Newport, 27 octobre 1780).

Ainsi la fermeté du chef français et la droiture du général américain ont écarté une première crise de commandement qu'un esprit étroit aurait pu faire éclater. « Mes idées, écrit Rochambeau, s'accordent substantiellement avec les siennes ». Pour La Fayette, s'il éprouve quelques regrets, il s'est vite résigné à être classé désormais officier américain. Ne l'a-t-il pas fait admettre à Versailles ? « Devenez bonne Américaine, avait-il écrit à sa femme lors de son premier séjour, c'est un sentiment fait pour

les cœurs vertueux. Le bonheur de l'Amérique est entièrement lié au bonheur de l'humanité : elle va devenir le respectable et sûr asile de la vertu, de l'honnêteté, de la tolérance, de l'égalité et d'une tranquille liberté ». (6 mars 1777). La persistance de ces sentiments prouve leur sincérité ; ils vont lui assurer pour toujours l'amitié des Américains ; il est, dit-il « comblé par eux de bontes, l'objet de mille prévenances, jusque dans le service et dans le choix des postes qui lui sont offerts : toutes les fois qu'il entre en campagne, c'est pour commander quelque camp volant séparé, composé de l'élite des troupes ». Egards exceptionnels, car maints de ces volontaires accourus pour combattre dans les rangs des « Insurgents », avaient été reçus sans empressement et rembarqués sans grâce. Les chefs de « l'armée rebelle » les traitaient en intrus alléchés par de belles places au détriment de la bonne réputation des volontaires nationaux ! Washington n'était pas exempt de cette hostilité et il fallut que Franklin lui expliquât l'importance de ces enrôlements de gentilshommes : chacun d'eux, là-bas, serait, par sa correspondance, un agent de propagande en France.

***

En quoi consistait cette armée des Etats-Unis ?

En premier lieu les milices, troupe de défense et de police, doublure éventuelle des garnisons britanniques avant l'insurrection. C'étaient elles qui, après un entraînement intensif à l'approche des troubles, avaient en 1775 infligé aux régiments de la vieille Angleterre l'humiliation de Lexington, point de départ des hostilités. Les Etats enrôlaient aussi, en cas de besoin, des volontaires dont se formaient des unités régulières. Quand survinrent les événements de Boston, les assemblées des colonies de New England et voisines (Massachussetts, New-Hampton, Connecticut, Rhode-Island...) avaient lancé un appel général aux uns et aux autres. Ç'avait été une magnifique ruée vers le « camp de la liberté ». Il y eut là jusqu'à 30.000 hommes, non sans valeur, comprenant nombre de vieux soldats. C'était cette armée, destinée au blocus de Boston, que le Congrès de Philadelphie avait dénommée « armée continentale » et dont il avait confié l'organisation à Washington. Aidé de généraux et d'officiers expérimentés, celui-ci avait tiré de ce chaos trois bonnes divisions.

Pas de cavalerie encore ; les provinces du Sud devaient y pourvoir plus tard ; on y suppléa par de nombreuses compagnies de « Riflemen », ou chasseurs volontaires, engagés pour un an : boucaniers et trappeurs, tireurs hors ligne, gens de coups de main, sauvages et indépendants, mais sachant donner l'exemple de la subordination.

Ces divers éléments, levés par les soins des Etats particuliers, étaient disparates car chaque colonie avait ses règles propres, où tout différait : durée des convocations, recrutement des cadres, formation des unités. Aux Massachussetts, les soldats choisissaient leurs officiers et se croyaient leurs égaux. Officiers et soldats n'avaient à la bouche que le mot « liberté », celui de « discipline » était pour eux une offense. Un mal néfaste était la durée infime des enrôlements (quatre mois environ), conséquence de la terreur qu'inspirait aux républicains toute apparence d'armée permanente. Ce ne fut qu'à partir de juin 1776 que Washington obtint du Congrès des engagements de trois ans, avec prime de dix dollars.

Le Congrès s'obstina longtemps à charger chaque Etat de lever et organiser ses troupes, ce qui faisait treize armées et non une ! Toute proposition d'organisation nationale et centrale lui apparaissait comme une entreprise de tyrannie et ses préférences allaient aux milices, malgré leur prétention de ne pas servir loin de leurs colonies d'origine et d'être licenciées au moindre répit. Dans les crises graves, on levait en masse les milices des Etats menacés, pour en former des « camps volants », — l'expression est du XVII[e] siècle — tel fut le cas en 1776, lors de l'invasion de New-Jersey : on réunit là 10.000 miliciens, qui fondirent comme neige au soleil.

Après le désastre de Brooklyn, Washington éclata : « On ne doit plus compter sur les milices, ni même sur des troupes engagées pour l'espace de temps fixé jusqu'ici... Notre cause sera très hasardée, sinon entièrement perdue, si la défense n'est pas confiée à une armée permanente ». Le Congrès s'inclina. Il vota la création immédiate de 88 bataillons « continentaux », mais il persista à en confier la levée aux Etats particuliers. Trois mois plus tard, il fit mieux et habilita Washington à lever lui-même, organiser et encadrer 16 bataillons de plus, 3.000 cavaliers légers, 3 régiments d'artillerie et un corps d'ingénieurs, la plupart euro-

péens. Quant aux enrôlements, ils furent désormais conclus « pour la durée de la guerre », avec une prime de vingt dollars et la promesse pour tous, officiers et soldats, de 100 à 1.200 acres de terres, à la cessation des hostilités.

Le manque d'argent était la cause première des désertions et de l'indiscipline. Le Congrès avait beau émettre sans arrêt un papier-monnaie aussitôt déprécié, les officiers restaient sans paie, la troupe sans effets, sans chaussures, sans distributions ; on manquait même de fusils et de poudre. La France fournissait ce qu'elle pouvait ; Beaumarchais avait organisé, d'accord avec nos arsenaux, livraisons et transports, qu'on dissimula, jusqu'à la déclaration de guerre, en les dirigeant sur les Iles.

Washington se plaignait aussi de la qualité de ses cadres. Il réclamait pour officiers des « gentlemen », des hommes « de sentiments élevés ». Le Congrès se dérobait et abandonnait le recrutement aux Etats. A peine consultait-il le commandant en chef sur le choix des officiers généraux. Ce fut ainsi qu'on lui imposa Gates à l'armée du Sud. Un principe dominait tout : la supériorité du pouvoir civil ; La Fayette s'en était pénétré et, dans ses campagnes de Virginie, n'eût fait un pas en avant sans consulter ou avertir le gouverneur Jefferson. Il ne manqua pas d'inculquer ce credo à Rochambeau.

En fait, l'armée était toujours, au début de 1780, en proie aux mêmes difficultés ; certains Etats avaient continué à délivrer des engagements de courte durée ; de là des inégalités de traitement et des plaintes justifiées. En mai, deux régiments, sous les armes, annoncèrent leur défection ; on les calma. Mais le 1er janvier suivant, une mutinerie plus grave éclata successivement dans les troupes de Pensylvanie et de New-Jersey. On vit se former des conseils de sous-officiers et de soldats, qui chassèrent les officiers. En vain Wayne et La Fayette s'interposèrent. Les Pensylvaniens ne rentrèrent dans le devoir qu'après des pourparlers pénibles avec les autorités civiles ; les autres furent rudement mâtés par Washington en personne. Le retour à l'obéissance fut, on doit le dire, favorisé par une maladresse du commandement anglais, qui chercha à faire déserter les mutins dans ses rangs ; ils pendirent ses émissaires ; leur honneur avait réagi.

Le temps passait et le Congrès légiférait toujours. Faute de

moyens, Washington ne put profiter de ce rude hiver pour passer le fleuve glacé et s'emparer ainsi de New-York, son projet favori. Il ne savait pas encore, au mois de juin, de quels effectifs il disposerait pour ouvrir la campagne avec les Français, et le Congrès, interrogé au nom du gouvernement de Versailles par son représentant M. de La Luzerne, s'esquivait sous mille prétextes. Aussi peut-on dire que si la faiblesse et l'état sanitaire du corps de Rochambeau et notre infériorité navale nous furent justement imputés par les Américains comme ayant fait manquer toute entreprise en cette année 1780, nous n'étions pas moins fondés à en accuser l'état incertain de leurs forces... « Ne comptez pas sur ces gens-ci, écrivait notre général, ni sur leurs moyens ; tout y est sans écus et sans crédit. Leurs moyens de force n'existant que par instants... Washington commande tantôt 15.000 et tantôt 3.000 hommes... De l'argent comptant, s.v.p. ! »

*
* *

Et maintenant, voyons se dérouler le drame, car c'en est bien un.

Deux théâtres s'offrent aux alliés : celui du Nord s'étend à cheval sur New-York et l'Hudson, de Rhode-Island à Philadelphie ; il apparaît comme le principal, politiquement et militairement ; celui du Sud comprend la Géorgie, les deux Carolines et, confinant à la Delaware, la Maryland et la Virginie, par lesquelles une offensive anglaise peut prendre à revers une entreprise sur New-York. Ces régions ont un caractère à la fois terrestre, fluvial et maritime. Aucune opération d'envergure n'y peut être tentée par qui n'est pas maître de la mer.

La stratégie des Anglais a pour premier objet l'occupation des ports, d'où ils commandent les ravitaillements et peuvent lancer vers l'intérieur des raids fructueux. A l'époque qui nous occupe, ils ont renoncé à agir à l'Est de l'Hudson et évacué Rhode-Island. Par contre Clinton a pris Charlestown (9 mai 1780) et, reformant une nombreuse garnison à New-York, laissé à son second, lord Cornwallis, le commandement dans les Carolines. Une certaine dualité semble régner entre ces généraux : Clinton, partisan des objectifs limités, prône un établissement permanent dans la Chesapeake, vers Portsmouth ou Yorktown ; Cornwallis, soutenu par le ministère de Londres, rêve de plus vastes projets.

Les projets de Washington semblent se borner à une entreprise sur New-York ; il a disposé son armée en deux groupes : l'un à West-Point, forteresse qu'il vient d'organiser pour commander l'Hudson, l'autre dans le Jersey, surveillant New-York et ses abords. Dans le Sud, il s'en remettra au grand soldat qu'est le général Greene, à la tête de quelques troupes réglées, de partisans et de milices ; il entend n'intervenir de ce côté que pour y détacher quelques renforts et surtout pour préserver des insultes l'importante province de Virginie qui lui est chère à bien des titres.

L'entrée en rade de Newport, le 10 juillet, des sept vaisseaux et des trois frégates de Ternay, convoyant le corps de Rochambeau, venait à point pour encourager ses projets. Mais trois jours plus tard, notre supériorité navale prenait fin par l'arrivée à son tour, à New-York, d'une seconde escadre anglaise ; sur quoi, après quelques démonstrations, chacun était rentré dans ses positions. Ce devait être pour de longs mois.

Washington s'y résignait avec peine. Aussi, voyant se prolonger l'attente du 2e échelon, bloqué à Brest, il demanda des renforts au comte de Guichen, aux Antilles. Mais celui-ci, faute d'ordres, avait fait voile pour la France et ce fut Rodney qui, débarrassé de cet adversaire, apparut bientôt, en forces considérables, à Sandy Hook ! Alors eut lieu, entre Washington et Rochambeau, l'entrevue de Hartford, qui fut l'occasion d'un incident célèbre : la découverte de la trahison de Dominique Arnold.

Arnold était cet officier, doué d'un vrai génie militaire, à qui l'on devait le succès de Saratoga. Chargé ensuite d'un commandement à Philadelphie, il s'était, dans cette ville d'agiotage et de plaisirs, entièrement dévoyé et avait dû comparaître, pour indélicatesses, devant un conseil d'enquête. Il n'en fut pas moins nommé gouverneur de West-Point. Là, travaillé par des agents de Clinton et assoiffé de vengeance, il s'était laissé séduire. Or il arriva que le major André, émissaire de Clinton, réussit à remonter l'Hudson et à joindre Arnold le jour même où Washington revenait avec La Fayette de son entrevue. Ils furent surpris de ne pas trouver à son poste le gouverneur de West-Point ; des soupçons se firent jour ; prévenu, Arnold s'échappa mais André fut pris et on trouva sur lui, preuve de la trahison, les plans des

forts qu'Arnold s'apprêtait à liver à l'ennemi. André eut le sort des espions. Quant au transfuge, il passa dans l'armée anglaise et Clinton n'allait pas rougir, malgré le mépris général, de l'employer à ces coups de main où il excellait. L'ardeur de Washington à le punir devait être pour beaucoup dans les prochaines opérations en Virginie.

L'entrevue d'Hartford a mis les généraux d'accord. On en a le procès-verbal : nécessité de la supériorité navale pour toute action décisive, qu'elle vise New-York ou tout autre point ; la conquête de New-York doit primer. On supplie S. M. Très Chrétienne d'envoyer des vaisseaux, des hommes et de l'argent.

En attendant on s'immobilise, mais les difficultés de Washington continuent ; c'est l'époque des mutineries. Il ne cesse pourtant d'élaborer de nouveaux plans d'attaque sur New-York; Rochambeau s'y dérobe ; il attend son fils qu'il a envoyé à Versailles demander des instructions. Celui-ci ne reviendra qu'au printemps et Rochambeau saura alors qu'il ne peut plus compter sur sa 2e division, mais que le comte de Grasse, commandant une grande force navale aux Antilles, a l'ordre de se rendre, en juillet ou en août, dans les mers d'Amérique, pour y opérer avec l'armée de terre et dégager notre escadre de Newport, à laquelle on donne pour chef, succédant à Destouches, le comte de Barras.

Dans l'intervalle, se sont développées les opérations de Cornwallis et de Greene aux Carolines et l'action de La Fayette en Virginie Par trois fois, Clinton a lancé Arnold dans la baie de la Chesapeake ; ce forban écume les rivières, brûle les magasins, terrorise et décime les milices ; en vain, Washington, acharné, obtient l'envoi de quelques navires, puis de l'escadre de Des Touches tout entière, pour le surprendre dans la Chesapeake ; leur tirant-d'eau interdit à nos bâtiments l'approche de Portsmouth, où Arnold s'est établi ; et quand La Fayette, descendu par l'Elk et la Chesapeake avec 1.200 soldats d'élite, arrive aux environs de Yorktown, c'est pour voir paraître non Des Touches, qu'une tempête a dispersé, mais les navires anglais ! L'expédition était manquée (mars 1781).

La Fayette remonte à la tête de l'Elk. Mais les ordres nouveaux le dirigent vers le Sud, où la Virginie est en danger. Laissant en arrière artillerie et convoi traînés par des bœufs, il vole

vers Richmond, que menacent les Phillips et Arnold, et arrive à temps pour sauver cette capitale. Et alors commence cette campagne où La Fayette, ce « boy » que Cornwallis tourne en ridicule et s'est promis de fouailler, échappe sans cesse à son rude adversaire. Il se renforce : des miliciens et des Pensylvaniens assagis de Wayne s'ajoutent à ses 2.000 hommes d'infanterie légère. Ses manœuvres sont habiles : sans jamais se compromettre il trompe Cornwallis sur ses effectifs et le pousse peu à peu vers la côte, où Clinton lui conseille de se fortifier, à Portsmouth ou à Yorktown.

Revenons à l'armée combinée. Le 20 mars, à la suite des instructions de Versailles, les généraux s'étaient rencontrés, mais n'avaient pas réussi à se convaincre : Washington s'en tenait obstinément à l'attaque de New-York ; Rochambeau, redoutant pour nos navires une entreprise si périlleuse, penchait toujours pour une opération conjuguée dans la Chesapeake et en Virginie où se dessinait la perspective de pouvoir envelopper Cornwallis. Faute d'entente, on admit provisoirement les deux solutions et. en attendant les événements, on décida de réunir les deux armées sur l'Hudson inférieur, inquiétant New-York et prêtes, soit à attaquer cette place, soit à se remettre en marche vers le Sud. Des lettres, expédiées le 2 juin à l'amiral de Grasse, lui exposaient la situation et lui laissaient le choix entre les deux objectifs.

Le 26 juin tout était en mouvement et la jonction s'opérait en quelques marches. Du 5 au 21 juillet, parvenu à quelques lieues de New-York, Washington déploya contre les postes anglais une fiévreuse activité, multipliant reconnaissance et attaques partielles ; la cavalerie de Lauzun l'éclairait. Tous ces mouvements et diverses dépêches interceptées avaient fait craindre à Clinton une attaque imminente. Le résultat en fut qu'il n'osa dégarnir New-York pour renforcer Cornwallis et que celui-ci n'osa s'éloigner de la Virginie.

La jonction des armées alliées avait impressionné amis et ennemis. émerveillés de la célérité de marche des troupes françaises et de leur parfaite discipline. Rochambeau n'admirait pas moins l'armée américaine, jugeant inimaginable « que des troupes presque nues, mal payées, composées de vieillards, de nègres et d'enfants, marchassent aussi bien et en route et au feu... »

Au milieu d'août, il reçut la réponse de Grasse. Elle était telle qu'il l'avait souhaitée et provoquée : l'amiral faisait voile le 3 août et se dirigeait sur la Chesapeake ; il amenait de Saint-Domingue le corps du marquis de Saint-Simon (3.500 hommes de troupes françaises) et, pour assurer les besoins de Rochambeau, une somme de 1.200.000 livres empruntée aux Espagnols. Le sort en était jeté, la partie allait se jouer en Virginie. Loyalement, Washington se rendit. Il fallait agir vite car l'amiral ne pouvait prolonger son intervention au-delà du 15 octobre et La Fayette, qui avait suivi Cornwallis devant Portsmouth, ne pouvait sans danger tenir longtemps ce rôle d'enfant perdu. Les troupes se mirent en mouvement et, le 3 septembre, défilaient dans Philadelphie pavoisée, aux acclamations des habitants. Les membres du Congrès saluaient de leurs chapeaux les drapeaux du Roi qui s'inclinaient devant eux.

Le 28 août, l'amiral de Grasse avait jeté l'ancre devant le Cap Henri ; le même jour deux escadres anglaises, réunies à Sandy Hook, partaient pour la même destination. Déjà Grasse avait mis à terre, dans le James River, le corps de Saint-Simon quand le 5 septembre l'ennemi fut signalé au large des caps de la Chesapeake. Après un rapide branlebas, notre escadre sortit de la baie et un bref combat s'engagea entre les avant-gardes, mais la nuit et les vents contraires l'interrompirent. Les jours suivants, nous ne pûmes joindre l'adversaire et l'amiral rentra dans la baie ; Barras, profitant du combat, y était déjà au mouillage, avec son escadre et les transports chargés de notre artillerie de siège. Cette jonction permettait à l'amiral de Grasse de tenir en échec toutes les forces anglaises d'Amérique.

Nous avons laissé Cornwallis à Portsmouth ; il s'y était embarqué bientôt pour Yorktown qu'il s'était mis à fortifier. La Fayette l'avait suivi et, abordant dans la presqu'île d'York, avait pris position à Williamsbourg, où le marquis de Saint-Simon l'avait rejoint. Incité à ce moment par l'amiral et par Saint-Simon à brusquer l'attaque avec ses 5.000 hommes, La Fayette eut la sagesse de ne pas courir un si grand risque et la loyauté de réserver à son chef et ami la gloire du succès. L'amiral, malgré ses ordres et sa hâte de quitter ces parages, prit noblement sur lui de prolonger son séjour : c'en était fait dès lors de Cornwallis.

Cependant le mouvement de l'armée s'intensifiait. A la tête de l'Elk, les troupes s'embarquaient, faisant usage de toute la batellerie de la région ainsi que des bâtiments légers de notre flotte. Le 28, tout était concentré à Williamsbourg et, le même jour, on procédait à l'investissement de Yorkstown. Sur la rive gauche, un détachement, sous M. de Choisy, et la cavalerie de Lauzun serraient de près Gloucester.

Les opérations et l'issue du siège sont connues. Nous ne nous y arrêterons pas. Le 6 octobre, l'artillerie était en position et oovrait le feu. Le 14, on enlevait les reioutes; le 15, on ouvrait la 2e parallèle. Le 19, lord Cornwallis se rendait ; par un piquant retour des choses, c'était Lincoln, que Cornwallis avait fait prisonnier à Charlestown, qui signait avec lui la capitulation. Six mille Anglais et Hessois réunis, défilèrent avec les honneurs de la guerre devant Washington et Rochambeau, aux sons d'une marche alors populaire : « The world upside down » (Le monde renversé). Evénement qui a marqué ; tout comme plus tard la prise de Kasbeck, un tournant remarquable de l'histoire.

« C'est peut-être le hasard le plus extraordinaire, a écrit Rochambeau, qu'une expédition combinée des Iles sous le Vent, et du Nord de l'Amérique se soit trouvée au rendez-vous de la Baie, dans le Sud de l'Amérique, à une heure de différence ».

Ce n'est pas le hasard ; c'est l'œuvre commune de quatre hommes de talent et de bonne volonté. Aujourd'hui, nous parlons beaucoup du « commandement unique ». En fait, les gouvernements alliés l'avaient admis et attribué à Washington. Mais ce dernier n'en usa guère puisqu'il ne put faire prévaloir ses propres idées. Quant à la conception, l'honneur en revient à Rochambeau. Tout s'était fait par « entente », par « collaboration » pour employer les termes de l'époque. Ainsi le raffinement et la politesse de ce siècle se retrouvent, même entre gens de guerre, dans un accord voulu, pour le bien du service... Avons-nous beaucoup changé ?

Colonel F. REBOUL.

15 janvier 1932.

Principaux ouvrages consultés :

Ch. Botta : Histoire de la guerre de l'Indépendance ; *Thomas Balet :* Les Français en Amérique; *Marshall :* Vie de G.

Washington; *G. Bancroft:* Histoire des Etats-Unis; — Papiers de Washington; — Mémoires, souvenirs, correspondance... etc. de La Fayette, du duc de Lauzun, de Claude Blanchard, etc; — Vies de Washington par Cornélis de Witt et Charavay; — James Brown Scott : De Grasse à Yorktown (Les éditions internationales, 8°, 1931)... etc.

Les Iles Ioniennes au temps de Napoléon

(*Suite et fin*)

Deux députations a la cour impériale (1)

La composition de la deuxième députation ionienne, nous la connaissons par un rapport qu'adressa à Napoléon, le 15 juin 1811, le ministre de la Guerre, sur la base des notes et renseignements envoyés de Corfou par le commissaire impérial Lesseps.

Elle se réduisait à cinq membres : MM. Théotokis, président du Sénat, Métaxas et Romas, sénateurs, Condos, juge au tribunal d'appel, et Calichiopoulos, noble corfiote.

« Votre Majesté, exposait Clarke à Napoléon, ayant daigné permettre qu'une députation des Iles Ioniennes se rendît à Paris pour déposer aux pieds du trône ses félicitations à l'occasion de la naissance de S. M. le Roi de Rome, trois députés avaient d'abord été nommés ainsi qu'il en a été rendu compte à Votre Majesté par mon rapport du 27 avril.

« Des considérations particulières ayant depuis engagé le gouvernement des Iles Ioniennes à augmenter cette députation de deux individus, Votre Majesté trouvera ci-joint copie des notes que j'avais demandées à M. le commissaire impérial Lesseps sur chacun de ceux qui en feraient partie... » (2)

M. Théotokis était désigné dans les notes comme un homme d'esprit, mais exalté. On pouvait compter sur son dévouement, affirmait à tort Lesseps (3), et il était bon à consulter sur tout ce qui touchait particulièrement à l'agriculture.

(1) Voir le fascicule Janvier-Mars 1939 de la Revue d'Histoire Diplomatique, page 82.

(2) Archives du ministère de la Guerre, série citée.

(3) A cette époque, les cartons du ministère regorgeaient déjà de documents relatifs à l'*affaire Théotokis*.

Pour tenter d'effacer à son tour la fâcheuse impression causée par la conduite passée du président du Sénat (1), on ajoutait qu'il n'était point de la famille du célèbre Spyridion Théotokis, que le parti russe avait fait Président du Sénat-législateur et Prince de la République Septinsulaire.

Le sénateur Romas, propriétaire considérable de l'île de Zante, avait été placé au Sénat par le général Berthier, qui n'avait pas été long à reconnaître ses talents. M. Romas avait « toujours été dans les emplois, et sous les Vénitiens et depuis eux » ; par suite de la prise de l'île de Zante par les Anglais, il était momentanément ruiné. Enfin il était, par situation, attaché à la France.

Il pouvait fournir sur l'état de Corfou et sur l'administration de cette île des données d'autant plus sûres qu'il y était étranger.

M. Stamo Calichiopoulos, noble corfiote, autrefois opulent, mais en 1811 presque dans la misère, sa fortune ayant été anéantie, était désigné à Corfou comme le chef du parti russe. Lui aussi avait été un des Princes de la République Septinsulaire. C'était, à cette époque, un homme de soixante-quinze ans, mais qui avait conservé son énergie et ses capacités.

Le sénateur Métaxas avait fait partie de la première députation ionienne, et depuis l'arrivée des Français à Corfou, il s'était « constamment rendu recommandable par ses services et par son dévouement ».

M. Métaxas n'avait point été compris dans la première nomination. Mais l'île de Zante y ayant dans la personne de M. Romas un représentant, les réfugiés de Céphalonie avaient réclamé pour eux la même faveur.

La famille des comtes Métaxas était une des plus puissantes de Céphalonie. Elle avait voué un sincère attachement à la France et n'avait cessé d'être opposée à la faction des Aninos, partisans déclarés de l'Angleterre.

Enfin, M. Condos, corfiote, juge du tribunal d'appel de Corfou,

(1) Il avait donné publiquement, au cours des séances du Sénat, des témoignages de ses préférences pour le gouvernement russe; le commissaire impérial Bessières le signalait aussi pour être, avec la majorité de la noblesse corfiote, l'ami des Anglais contre les Français. A l'exception des dernières classes du peuple, les Ioniens n'aimaient pas et ne pouvaient aimer les Français, dont la présence dans les Iles Ioniennes ruinait le commerce et les réduisait à un état de misère, par suite du blocus organisé par les Anglais.

était un jurisconsulte assez éclairé, un magistrat intègre et modeste, ce qui était rare, alors, dans l'Heptanèse.

Etant membre de l'Onoranda, après la première occupation française, il avait été député par ce corps auprès de la France, pour solliciter l'appui du Premier Consul contre la tyrannie des Russes et des Turcs.

M. Calichiopoulos, qui avait été compris dans la première nomination, était réputé de la faction désignée sous le nom de parti russe, sous la bannière duquel se rangeait toute la noblesse. Cette nomination avait paru mécontenter le parti français, et c'est cette considération qui avait déterminé la nomination d'un cinquième député, M. Condos, qui marqua toujours dans le parti qui nous était favorable.

Au reste, M. Condos ne cachait pas son intention de se fixer en France, et, fait remarquable, il demanda à faire lui-même tous les frais de sa mission (1).

Il était surtout qualifié pour donner des renseignements exacts et détaillés sur l'état de la Justice et des Tribunaux dans les Iles Ioniennes.

Ainsi était composée la seconde députation ionienne (2).



La première avait eu des malheurs, celle-ci devait avoir les siens. Le retour ne fut pas heureux pour l'un de ses membres, le sénateur Romas (3) ; le départ fut marqué par un événement qui aurait pu fort mal tourner, et qui eut lieu le 28 mai 1811.

MM. Théotokis, Métaxas, Romas, Condos et Calichiopoulos quittèrent Corfou le 28 avril. On s'est étonné du temps qu'ils mirent pour arriver à Paris ; on s'étonnera moins quand on saura qu'ils ne purent mettre à la voile à Fano, où ils avaient dû relâcher le même jour, que le 27 mai, soit un mois plus tard, à cause des vents contraires.

Le vent ayant manqué, au cours de la nuit du 27 au 28 mai, ils se trouvèrent, le jour venu, en vue d'un vaisseau anglais, qui détacha contre leur bâtiment ses embarcations. Les canonnières

(1) M. Condos vint s'installer à Paris, après la chute de l'Empire.

(2) Archives du ministère de la Guerre, série citée.

(3) Voir sa lettre au ministère de la Guerre, en date du 18 octobre 1812. Archives du ministère de la guerre, série citée.

françaises *La Tonnante* et *La Diligente*, commandées par les aspirants Le Blanc et Garagnon, qui accompagnaient ce bâtiment, se trouvaient très en avant. Les Anglais profitèrent de cette circonstance pour presser vivement le bâtiment portant la députation.

Heureusement, les canonniers napoléoniens aperçurent un signal qui leur fut fait par les pauvres envoyés septinsulaires. Ils virèrent de bord et firent tous leurs efforts pour arriver à temps. Ils réussirent à atteindre l'ennemi au moment où il allait se rendre maître du bâtiment et faire prisonnière la députation.

Les Anglais furent forcés de s'éloigner, grâce à la manœuvre des officiers français, qui les poursuivirent jusqu'à la portée du vaisseau. Ainsi se termina cet événement qui eût porté, sans cela, un autre coup funeste au prestige napoléonien, déjà bien amoindri, dans les Iles Ioniennes. Il est inutile de dire que les députés firent les plus grands éloges, au gouverneur général Donzelot, de MM. Le Blanc et Garagnon, leurs sauveurs « pleins de zèle, d'activité et de dévouement » (1).

Selon un rapport du général de Couz, commandant a Otrante, au ministre de la Guerre (2), *La Rondinella*, bâtiment qui avait à son bord les envoyés septinsulaires, et les deux canonnières françaises *La Diligente* et *La Tonnante*, mouillèrent dans le port d'Otrante le 29 mai à cinq heures du soir.

Le duc de Feltre en informa aussitôt l'Empereur. De leur côté les députés traversèrent l'Italie et se présentèrent, successivement au roi de Naples et au vice-roi d'Italie. Leur voyage, dans lequel il entrait une forte part d'agréments personnels, se fit à petites journées, car débarqués à Otrante le 29 mai 1811, nous l'avons dit, ces messieurs n'arrivèrent à Paris que le 20 juillet.

On trouve dans les archives de la police, un rapport de la préfecture en date du 21 juillet 1811, indiquant les personnes de marque arrivées à Paris, dont les noms sont connus depuis la veille, et qui nous apprend que MM. Théotokis, Calichiopoulos, Métaxas, Romas et Condos descendirent à l'Hôtel Mirabeau, 5, rue Napoléon (3).

(1) Archives du ministère de la Guerre, série citée. Rapport général du Général Donzelot, 15 juin 1811.

(2) Rapport, n° 78 du 29 mai 1811, Archives du ministère de la Guerre, série citée.

(3) Archives Nationales, Police F7 3046[1].

La députation ionienne prit également tout son temps pour présenter ses devoirs aux divers ministres de l'Empereur. Ce ne fut que le 23 août 1811 qu'elle se rendit en corps à l'audience du comte Bachasson de Montalivet, ministre de l'Intérieur, auquel le commissaire impérial Lesseps l'avait recommandée :

« Je supplie Votre Excellence, écrivait Lesseps à Montalivet, de permettre que la députation des Iles Ioniennes, qui va déposer aux pieds du Trône Impérial l'expression des sentiments et des vœux des peuples de ces contrées, ait l'honneur de lui présenter ses hommages. J'ai dû lui promettre à l'avance l'accueil favorable que Votre Excellence a daigné m'accorder à moi-même... » (1).

Les envoyés septinsulaires ne furent pas moins satisfaits de l'entrevue que le comte Montalivet. Après leur départ, celui-ci nota aussitôt sur la dépêche de Lesseps : « J'ai vu ces messieurs, et avec beaucoup de plaisir... » (2).

Quant au duc de Feltre, ministre de la guerre, il avait reçu les députés ioniens le 28 juillet.

***

Le dimanche 18 août, au palais de Saint-Cloud, avant la messe, Napoléon reçut la députation des Iles Ioniennes, qui fut introduite — après une députation du département de la Lippe — par S. A. S. le Prince Archichancelier de l'Empire, Cambacérès.

L'Empereur était entouré « des princes, des grands dignitaires, des ministres, des grands-officiers, des grands-aigles de la Légion d'Honneur et des officiers de sa maison ».

M. Théotokis prononça alors le discours suivant :

« Sire,

« Interprètes des vœux de vos peuples de l'Ionie, nous venons déposer au pied du Trône de Votre Auguste Majesté les nouveaux hommages de notre fidélité et de notre vive allégresse pour l'événement fortuné qui donne un héritier à votre grand Empire, un enfant à votre cœur paternel, et à nous l'espoir assuré d'un héros, qui, pour être le digne souverain de quarante millions

(1) Archives Nationales, F[1e] 205.
(2) idem.

d'hommes, n'aura qu'à se proposer pour modèles vos exemples immortels.

« Les cœurs de tous vos sujets s'élancent vers l'épouse auguste à qui ce bienfait inestimable est dû, formée dans les vertus à l'école d'une cour illustre, pour le bonheur du plus grand des monarques et l'assurance de notre éternelle félicité.

« Du souverain degré de gloire où vous ont porté vos triomphes et vos vertus magnanimes, daignez, Sire, tourner vos regards vers les habitants des Iles Ioniennes, dont une partie, quoique envahie momentanément, mais toujours fidèle à Votre Majesté, n'a pu être calomniée que par le seul machiavélisme d'un ennemi envieux de leur félicité.

« S'il est vrai, Sire, que dans celles de nos îles occupées en ce moment par l'ennemi, il puisse se trouver quelques insensés qui osent préférer au titre glorieux de vos sujets le nom à jamais odieux d'ennemis de leur patrie et des devoirs les plus sacrés, qu'ils éprouvent le sort que leur crime et la voix indignée de leurs concitoyens appellent sur leurs têtes sacrilèges : les Grecs sont encore les mêmes hommes dont les siècles ne pouvaient être effacés, après deux mille ans, dans les fastes de l'immortalité, que par le siècle de Votre Majesté.

« Les bienfaits, Sire, dont Votre Majesté nous comble, les trésors de l'industrie que votre munificence impériale verse sur nous, vos soins par lesquels Corfou, ce centre de la sûreté des Iles Ioniennes, se voit entouré chaque jour de nouveaux remparts tracés par votre génie, du sein même de votre palais, et le choix précieux qu'a fait Votre Majesté pour nous gouverner d'un homme qui honore à la fois la guerre et l'humanité, et d'un magistrat si digne de le seconder ; tous ces bienfaits, tous ces présents versés sur notre terre si longtemps négligée, sont les puissants motifs qui lient à jamais nos cœurs à votre personne sacrée, la seule au monde dont nous puissions attendre notre régénération.

« Si jamais l'ennemi ose se présenter sous nos murs, nous saisirons avec empressement cette occasion de prouver à Votre Majesté et à l'univers le prix que nous attachons au titre à jamais glorieux de sujets de Napoléon le Grand » (1).

(1) *Journal de l'Empire*, mardi 20 août 1811.

Les historiens, qui n'ont jamais, soit dit entre parenthèses, cité in-extenso le discours de M. Théotokis, bien qu'ils l'aient qualifié d'exalté, font grief à Napoléon de sa réponse qu'ils qualifient, elle, de « froide et hautaine ». Infiniment plus fin, M. Spyridion Pappas ne voit dans cette réponse que la « superbe » habituelle au monarque aveuglé par ses triomphes. Nous ajouterons qu'elle s'adresse visiblement aux Anglais.

On doit avant tout expliquer le discours de M. Théotokis. Celui-ci se termine par une « déclaration héroïque », tout à fait déplacée. Nous verrons pourquoi. Il ne pouvait plaire à l'Empereur. Les allusions inutiles à l'école de vertu de la Cour d'Autriche ne sont rien encore à côté de la basse adulation dont le président du Sénat Ionien se rendait coupable. « Les bienfaits, Sire, dont Votre Majesté nous comble, les trésors de l'industrie que votre munificence verse sur nous... tous ces bienfaits... » dit-il à Napoléon. Or, à Corfou, jamais on n'avait connu une telle détresse, une telle misère, une telle pauvreté ; le commerce était ruiné ; la marine marchande, si prospère peu d'années auparavant, anéantie ; la famine se montrait périodiquement, et beaucoup d'habitants se nourrissaient habituellement d'herbes sauvages ; l'industrie était inexistante encore, et les seules améliorations apportées dans le pays étaient dues aux besoins militaires : construction de forteresses, remparts, routes stratégiques.

Se trouvant devant le souverain qui réglait le sort de Corfou, M. Théotokis voulut également plaider en faveur de ses compatriotes heptanésiens, les Céphaloniotes, Zantiotes, etc., qui, s'ils se trouvaient sous le joug anglais à cette époque, n'en pouvaient décliner la responsabilité, ayant appelé l'ennemi de tous leurs vœux et l'ayant aidé à combattre les Français... tout comme M. Théotokis faisait l'apologie des puissances étrangères, les couvrant de ses bénédictions, dans la salle des séances du Sénat.

Pour Napoléon, la perte des Iles Ioniennes ne pouvait pas ne pas être une défaite cuisante. Il répondit donc au président du Sénat Ionien — dont il connaissait les sympathies, pour ne pas dire plus, à l'égard de la Russie et de l'Angleterre — et à ses collègues :

« Messieurs les députés des Iles Ioniennes, j'ai fait dans votre pays de grands travaux. J'y ai réuni un grand nombre de troupes

et de munitions de toute espèce. Je ne regrette pas les dépenses que Corfou coûte à mon trésor : elle est la clef de l'Adriatique.

« Je n'abandonnerai jamais les îles que la supériorité de l'ennemi sur mer a fait tomber en son pouvoir. Dans l'Inde, comme dans l'Amérique, comme dans la Méditerranée, tout ce qui est et a été français le sera constamment. Conquis par l'ennemi par les vicissitudes de la guerre, ils rentreront dans l'Empire par d'autres événements de la guerre ou par les stipulations de la paix. Je regarderais comme une tache ineffaçable à la gloire de mon règne de sanctionner jamais l'abandon d'un seul Français.

« J'agrée les sentiments que vous m'exprimez » (1).

Les députés aussitôt écrivirent à Corfou qu'on ne pouvait rêver accueil plus généreux que celui qui leur avait été réservé, et insistèrent particulièrement sur le fait que « la cour était très nombreuse et très brillante ». Napoléon s'entretint ensuite quelques moments avec les députés, mais il parla de toute autre chose que les Iles Ioniennes (2).



Le 30 octobre 1811, le ministre de la Guerre faisait connaître à l'Empereur que les envoyés Septinsulaires avaient remis entre ses mains « tous les détails et les renseignements qui avaient été réclamés d'eux, relativement aux différentes demandes qu'ils avaient présentées au nom du Sénat des Iles »(3).

Par la première de ces demandes, la députation ionienne, après avoir fait connaître l'état d'imperfection de la législation dans ses différentes branches, tant civiles que criminelles, demandait l'introduction dans les Iles Ioniennes du Code Civil, du Code Pénal, du Code de Commerce, du Code de Procédure Civile et du Code d'Instruction criminelle. Elle faisait, cependant, des réserves pour quelques modifications relatives aux actes civils, pensant que les ecclésiastiques, selon la coutume orthodoxe, devaient continuer à assurer leur établissement.

Le duc de Feltre présenta en conséquence un projet de décret portant que les Codes en question seraient mis en vigueur dans

(1) *Journal de l'Empire,* mardi 20 août 1811.
(2) Rodocanachi, *Bonaparte et les Iles Ioniennes.*
(3) Archives Nationales, AFIV 1714. B².

les Sept-Iles à partir de la date que fixerait l'Empereur, et qu'il serait envoyé à Corfou un Commissaire général de Justice, qui se concerterait avec le gouverneur général pour les modifications à y apporter.

La seconde demande concernait l'Administration. La députation pensait qu'il convenait d'appliquer aux Iles l'administration des départements français, — ce que le commissaire impérial Bessières n'avait cessé de réclamer en 1808, 1809 et 1810, — mais elle avait soin d'ajouter qu'il était nécessaire, pour favoriser l'agriculture, de retarder de huit ans la contribution foncière et la conscription.

Un pareil changement eût modifié fondamentalement l'existence de l'Heptanèse. Le gouverneur général n'aurait plus eu le même pouvoir. Le ministre de la Guerre qui le protégeait ne voulait lui faire nulle peine, et, d'autre part, il était trop jaloux de ses prérogatives, pour demeurer insensible en voyant les Iles passer sous le contrôle du ministre de l'Intérieur. Il déclara donc à Napoléon que le moment actuel n'était pas propre à de tels changements. Vu la présence de l'ennemi, il estimait qu'il fallait se borner à demander au gouverneur général son opinion « sur la division du territoire et sur la nature des modifications que l'administration des Iles pouvait comporter dans le moment ».

La troisième demande était consacrée aux Cultes. Le duc de Feltre ne voyait aucun inconvénient à renvoyer cette demande au ministre intéressé, le comte Bigot de Préameneu. La députation n'avait fait que lui répéter ce qu'avait écrit le commissaire impérial Bessières, c'est-à-dire que les Sept-Iles comptaient 2.800 églises grecques et 18 latines, 2.000 prêtres grecs et 40 latins avec un archevêque créé comte de l'Empire, et qu'une réforme lui paraissait indispensable pour l'organisation du clergé et l'administration des biens ecclésiastiques.

La quatrième demande concernait l'Agriculture. A l'époque, un tiers de l'île de Corfou était inculte, et sur sa partie cultivée, les 20/30 étaient plantés en oliviers, les 6/30 en vignes et les 4/30 en grains. L'huile formait un objet d'exportation, mais la guerre avec l'Angleterre en interdisait la sortie de Corfou. Le vin suffisait à peu près à la consommation, mais les grains ne pouvaient nourrir la population, quand la récolte était bonne, que pendant quatre mois.

En défrichant les terres incultes, l'île aurait pu nourrir ses habitants. La mission septinsulaire déclarait que, pour encourager ces défrichements, il convenait d'abord de construire des routes praticables pour les chariots. Les transports ne s'effectuaient qu'au moyen de bêtes de somme. Il n'y avait, en tout, que quatre chemins publics. Leur réfection s'avérait urgente et devait coûter un million. Pour payer la dépense, on n'avait qu'à imposer les propriétaires : une taxe de 30 centimes par pied d'olivier, payable en six ans à cinq centimes par an couvrirait la dépense.

La députation demandait ensuite : de permettre aux propriétaires de biens féodaux de les aliéner (faculté qui leur était interdite par les lois existantes) ; de prendre des mesures pour une meilleure culture des biens domaniaux et ecclésiastiques en les concédant « à cens perpétuel » ; d'imposer une amende aux habitants des villes qui laissaient leurs terres en friche ; d'établir une Société d'Agriculture chargée d'encourager la culture des pommes de terre.

Le ministre de la Guerre rédigea un projet de décret en conséquence.

La cinquième demande avait pour objet l'établissement d'un magasin d'approvisionnements. Le duc de Feltre était ainsi ramené à la grave question du ravitaillement de Corfou. La députation assurait que la construction d'un magasin de réserve à l'usage des habitants et contenant de 25 à 35.000 hectolitres de grains permettrait de remédier aux crises de disette. Il y allait de la vie de la population. Mais le duc de Feltre fit connaître à l'Empereur qu'il était inutile de prendre en considération l'avis des députés Ioniens.

La sixième demande concernait le commerce. En réalité, elle n'avait pour but que de faire exempter un Corfiote de la somme de deux cent mille francs qu'il devait à la caisse de l'Ile. Peu de temps après, le commissaire impérial Lesseps écrivait au ministre de la Guerre pour l'informer que M. Théotokis, en voulant user de son influence en faveur de l'intéressé, s'était fait l'avocat d'une fort mauvaise cause.

L'avant-dernière demande donnait à la députation l'occasion de « prier Sa Majesté d'accorder des indemnités aux habitants de Corfou dont les propriétés avaient été requises pour les for-

tifications » Le ministre de la Guerre proposait de faire évaluer ces terrains par le gouverneur général, afin de statuer ensuite sur le mode de paiement de ces indemnités.

A l'instruction publique était consacrée la dernière demande. La première députation avait demandé l'établissement d'un lycée et de plusieurs écoles secondaires. La deuxième, plus modeste, se contenta de solliciter que « douze jeunes gens des Iles, de l'âge de dix à quatorze ans, fussent envoyés dans les lycées de l'Empire pour y faire leur éducation et revenir ensuite dans leur pays y apporter les connaissances acquises ».

Le duc de Feltre prépara un projet de décret portant que le Sénat de Corfou remettrait au gouvernement général la liste des jeunes gens de dix à quatorze ans susceptibles d'être admis dans les lycées ou au prytanée. Provisoirement, le général Donzelot devait désigner douze jeunes garçons et les faire « partir sur-le-champ pour les lycées de France » (1).

Cette dernière demande seule reçut un semblant d'exécution. La chute de l'Empire, moins de trois ans plus tard, surprit les étudiants corfiotes au moment où ils allaient s'embarquer pour la France (2).

***

Quant la députation eut terminé sa mission, elle réclama des ordres pour reprendre le chemin de Corfou. A ce sujet, le ministre de la Guerre écrivait à Napoléon, le 30 octobre 1811 : « Comme elle n'a plus rien qui doive la retenir à Paris, je pense que cette députation peut obtenir l'autorisation de retourner à Corfou, mais avant son départ de Paris, peut-être entrera-t-il dans les intentions de Votre Majesté d'accorder quelques grâces aux membres qui en font partie... » (3).

L'ancien gouverneur de Berlin croyait, attendu la dignité de président du Sénat dont était revêtu M. Théotokis, que l'Empereur pouvait le créer comte de l'Empire ; que MM. Métaxas et Remas pouvaient être nommés barons de l'Empire, en accordant

(1) Archives Nationales, AFIV, 1714. B².

(2) S. Th. Lascaris : L'académie Ionienne, Un Institut littéraire à Corfou sous la domination napoléonienne. (Extrait de la Revue des Etudes Napoléoniennes, novembre-décembre 1925).

(3) Archives Nationales, AFIV, 1714. B².

à M. Romas la décoration de la Couronne de Fer, que M. Métaxas avait reçue en 1808, et que MM. Calichiopoulos et Condos pouvaient obtenir simplement la même décoration.

« Ces différentes faveurs, ajoutait le ministre, produiraient le meilleur effet, en ce qu'elles attesteraient aux habitants des Iles Ioniennes tout le prix que Votre Majesté attache aux sentiments que cette députation a été chargée de lui témoigner... » (1).

La proposition du duc de Feltre ne devait pas être exactement suivie. Le 14 novembre 1811, le monarque accordait par décret la décoration de la Légion d'Honneur à MM. Théotokis, Métaxas, Romas, Calichiopoulos et Condos. Sa Majesté daignait également conférer à M. Théotokis le titre de baron de l'Empire.

Le Moniteur Ionien, publié à Corfou (2), reproduisit dans son numéro du 27 décembre 1811 les termes du décret impérial et ajouta : « Cette nouvelle preuve de la munificence du Souverain qui, dans la personne de ses députés, honore la population toute entière des Iles Ioniennes, est en quelque sorte le premier accomplissement des paroles prononcées du haut du Trône par Sa Majesté impériale et Royale elle-même.

« Jamais les promesses de Napoléon le Grand n'ont été vaines : les habitants des Iles Ioniennes en reçoivent en ce moment le doux et honorable témoignage.

« Des bienfaits, des récompenses, sont les nouveaux liens qui les attachent de plus en plus aux destinées du Grand Empire ; qu'ils augmentent, s'il est possible, leur zèle, leur respectueux dévouement pour le puissant et magnanime souverain auquel ils en sont redevables » (3).

Malheureusement, cette prose ne pourrait passer pour refléter les sentiments véritables des Septinsulaires, car elle est du commissaire impérial Lesseps lui-même, qui écrivait au ministre de la Guerre, le 30 décembre 1811 :

« Je me suis empressé, conformément aux intentions de Votre Excellence, de donner la plus grande publicité à ce nouvel acte de munificence et de bonté de notre auguste souverain. Elle trouvera ci-joint le numéro du *Moniteur* dans lequel j'en ai fait insérer l'annonce officielle » (4).

---

(1) idem.
(2) Fondé par le Commissaire Impérial Julien Bessières.
(3) Archives du ministère de la Guerre, série citée.
(4) Archives Nationales, AFIV, 1714, B².

Le commissaire impérial écrivait encore que ces honorables et flatteuses distinctions, « répandues sur les députés chargés de déposer aux pieds du Trône l'expression de leur dévouement et de leur respect pour le plus grand des monarques », ne pouvaient manquer d'exciter la reconnaissance de tous les habitants des Iles Ioniennes ; elles devaient être également pour les fonctionnaires publics, jaloux d'en obtenir un jour de semblables, un puissant motif d'espérance et d'encouragement.

Lesseps ajoutait ces lignes caractéristiques : « A ces sentiments unanimes se sont mêlées cependant, Monseigneur, quelques impressions pénibles pour les membres du Sénat qui, avec des titres égaux à ceux de leurs collègues, ont été jusqu'à présent moins favorablement servis par les circonstances. Ces impressions — je puis le certifier à Votre Excellence — ne sont point celles que fait naître l'envie, mais que produit une estimable émulation, qui doit être dans ce pays d'autant plus vive que, peu éclairé sur les considérations politiques, le peuple n'y juge rien que par les résultats et qu'en voyant de deux fonctionnaires, l'un comblé et l'autre privé des bienfaits du souverain, il est porté de suite à croire que celui-ci a provoqué son mécontentement ou mérité sa disgrâce. Cette conséquence, tout injuste qu'elle est, agit fortement sur l'opinion publique, et par cela même elle doit affliger beaucoup de personnes qu'elle intéresse. C'est donc avec la conviction intime de faire une démarche convenante et juste que j'ose, Monseigneur, supplier Votre Excellence de solliciter auprès de Sa Majesté Impériale, pour tous les membres du Sénat, la même faveur qu'elle a daigné accorder à quelques-uns d'entre eux.

« Tous, Monseigneur, ont des droits plus ou moins fondés à la bienveillance du souverain : tous ont donné des gages irrévocables de leur respectueux dévouement pour la personne sacrée, de leur zèle pour le bien du service et pour les intérêts du gouvernement. Chargés pendant la longue absence de leurs collègues d'un surcroît de travaux importants, ils s'y sont livrés avec ardeur et persévérance, ainsi que l'attestent le rapport du dernier trimestre et celui que je vais mettre incessamment sous les yeux de Votre Excellence. La tâche difficile et délicate qui leur avait été imposée relativement à l'accroissement des Recettes

Publiques a été remplie par chacun d'eux avec autant de loyauté que de courage ; et dans un moment où toutes les ressources pouvaient être regardées comme entièrement épuisées, la Caisse Municipale vient d'acquérir, grâce à leurs soins, un revenu annuel de plus de 200.000 francs.

« Ces services, Monseigneur, méritent d'autant plus d'être récompensés que ceux qui les ont rendus n'ont été arrêtés ni par leurs intérêts privés ni par la crainte de compromettre, aux yeux de leurs concitoyens, leur popularité personnelle. J'ajouterai Monseigneur, qu'une telle distinction, accordée à tous les membres du Sénat, doit investir ce corps, aux yeux tant des habitants de Corfou que de ceux des Iles occupées par l'ennemi, d'une considération qui lui est nécessaire tant que les décrets de Sa Majesté lui conserveront une sorte d'existence politique, et dont l'éclat s'attacherait encore particulièrement à chacun de ses membres lorsque, par suite d'un autre ordre de choses, ils se trouveraient appelés à des fonctions différentes... » (1).

Dès qu'il reçut cette dépêche, le ministre de la Guerre la transmit à Napoléon avec un rapport très persuasif. C'était le 3 mars 1812. Le duc de Feltre fit remarquer à Napoléon qu'il fallait savoir gré à ces loyaux et courageux sénateurs de leur admirable fidélité, attendu que plusieurs d'entre eux appartenaient à des îles occupées par les Anglais, « et que ce n'était plus, en quelque sorte, que par ce lien de représentation que celles-ci pouvaient tenir, en ce moment, à la suzeraineté de l'Empire et être maintenues dans les dispositions qui n'avaient cessé de s'y manifester... » (2).

Napoléon ne donna aucune suite à ce rapport.



La plupart des députés Ioniens, parmi tant d'autres fêtes, eurent l'occasion d'admirer aux Tuileries, lors du bal qui y fut donné le 11 février 1812 (mardi gras), l'Impératrice Marie-Louise « dans le costume des femmes de Corfou », nous ont dit, après M. Frédéric Masson, MM. Rados (3) et Spyridion Pappas (4).

(1) Archives Nationales, AFIV, 1714. B[2].
(2) idem.
(3) Constantin Rados, Napoléon et la Grèce, Athènes 1921.
(4) Spyridion G. Pappas, étude citée.

Voici la description qu'a donnée de ce costume l'historien de Napoléon :

« C'étaient toutes les provinces de l'Empire que devaient symboliser les dames de la Cour : Marie-Louise s'était réservé pour elle-même le costume des femmes de Corfou, lequel, interprété par un couturier, n'était pas peu compliqué: Sur une robe de dessous en satin blanc qui accompagne une tunique de même étoffe, est jetée une tunique de satin vert à chef d'or sur laquelle s'ajoute une robe brodée à colonnes d'or fin. La taille est serrée dans une chemisette à manches longues, ceinturée de gaze d'or et traversée d'une écharpe de satin ponceau brodée d'or. Sur la tête, une toque en satin ponceau et or que recouvre un voile de mousseline brodée. Coût : 2.800 francs » (1).

M. Frédéric Masson se trompe quelque peu, quand il écrit : « Marie-Louise s'était réservé pour elle-même le costume des femmes de Corfou ». Sur ce bal fameux, des précisions nous sont données dans les riches *Mémoires* de la comtesse de Kielmannsegge sur Napoléon Ier.

La Reine de Hollande (Hortense) y fit exécuter un quadrille « d'une beauté dont on ne peut se faire une idée ». On le baptisa « le quadrille des beaux ».

« L'Impératrice s'y montra en Cauchoise et fit son entrée accompagnée de la Reine de Naples (Caroline) habillée en Provençale ».

La comtesse Kielmannsegge écrit ensuite :

« Un peu plus tard l'Impératrice changea de costume et réapparut en compagnie de la duchesse de Montebello, toutes deux travesties en habitantes de Corfou, élégamment drapées dans leurs châles et les bras recouverts de diamants jusqu'aux doigts. Leur ceinture et leur poignard en étaient aussi garnis et les plaques qu'elles portaient sur la poitrine et à la main gauche étincelaient de leurs mille feux. Comme coiffure, le traditionnel turban. Sur le front et un peu en avant de son turban, l'Impératrice s'était mis un gros saphir avec une grande plume de pierres précieuses. La duchesse de Montebello en portait un semblable en

(1) Frédéric Masson, *Les quadrilles à la cour de Napoléon*, *Jadis* I, Paris, Ollendorf 1905.

améthystes et en brillants. Toutes deux avaient autour du cou et sur la poitrine une longue chaîne de diamants... » (1).

***

A Paris, en 1811, l'un des membres de la députation ionienne, le sénateur Marino Métaxas composa une Ode en italien sur la naissance du Roi de Rome et la fit imprimer chez le célèbre Dentu. Elle a pour titre : *La Naissance du Roi de Rome* et elle est dédiée « à Son Excellence le Ministre de la Guerre, Monseigneur le Duc de Feltre, par Marino Métaxas, chevalier de la Couronne de Fer, sénateur et, pour la deuxième fois, député des Iles Ioniennes auprès de Sa Majesté l'Empereur et Roi Napoléon le Grand ».

A Paris, M. Métaxas ne faisait pas que des vers. Le 1er septembre 1811, il se présenta au ministre de la Guerre pour lui remettre une réclamation de M. de Biasy, négociant corfiote et vice-consul du Danemarck à Corfou (2).

Le 7 octobre, on voit encore M. Métaxas apostiller en ces termes une requête du brave Marino Melissinos, délivré des prisons d'Angleterre : « Je recommande à la bienveillance de Votre Excellence écrivait M. Métaxas au ministre de la Guerre, le pétitionnaire qui appartient à une très honnête famille de Céphalonie, qui s'est toujours distinguée par son dévouement à Sa Majesté notre auguste Souverain et qui a souffert à son loyal service. — Le Député de Céphalonie, Métaxas » (3).

Le 16 novembre, le sénateur Métaxas adressait encore un long rapport à Napoléon. Dans ce rapport, il poursuit trois buts : disculper ses compatriotes anglophiles mieux que ne l'avait fait M. Théotokis ; obtenir de Napoléon la délivrance de la Grèce et fixer l'attention du monarque sur l'île de Céphalonie, sa patrie. « Que Votre Majesté réunisse les autres îles à Corfou, écrivait-il, et que cette petite fraction de la Grèce, que Votre Magnanimité a bien voulu toujours regarder d'un œil de bienveillance, et dont l'existence et la vie ne sont que l'ouvrage de vos mains, soit comme la pierre d'attente du grand édifice que la Providence a réservé

(1) Comtesse Kielmansegge, *Mémoires sur Napoléon Ier*.
(2) Archives du ministère de la Guerre, série citée.
(3) Archives du ministère de la Guerre, série citée.

à la seule toute puissance de votre génie de fonder un jour dans la Grèce européenne... » (1).

*
* *

Le 30 octobre 1811, le ministre de la Guerre faisait connaître à Napoléon que les membres de la députation ionienne, à l'exception de M. Condos, qui était cependant le moins riche, avaient reçu à titre d'avance et pour subvenir aux dépenses de leur voyage une somme de 3.000 francs. Mais cette somme n'avait pu suffire aux dépenses qu'ils avaient faites jusqu'à leur arrivée a Paris. En sorte qu'il était « nécessaire de leur accorder de nouveaux fonds pour leur retour ». Le duc de Feltre proposait donc à Napoléon de leur accorder à chacun une somme de 4.000 fr., « tant pour leurs frais de séjour à Paris que pour les dépenses du retour » (2).

Cette fois, Napoléon accorda ce qu'on lui demandait.

Ces messieurs reçurent leurs passeports (à l'exception de M. Théotokis qui préférait demeurer dans la capitale) dans la seconde quinzaine de décembre 1811. Au début de 1812, la plupart d'entre eux se trouvaient encore à Paris et ils demandèrent de nouveaux fonds, qui leur furent, cette fois encore, accordés (3

La députation n'avait pas attendu la dernière de ces libéralités pour exprimer sa gratitude. Quand Napoléon eut accordé la Légion d'Honneur aux envoyés Septinsulaires, M. Théotokis se chargea de remercier le ministre de la Guerre. Il écrivit deux lettres, l'une le 19 et l'autre le 20 novembre 1811. Selon son habitude, il se mit en avant, et la première ne concerne que lui-même. Voici la première :

« Monseigneur, je croirais manquer à mon devoir si je ne m'empressais de témoigner à Votre Excellence tous les sentiments de reconnaissance dont je suis pénétré pour les nouveaux titres d'honneur, les nouveaux gages de bienveillance particulière qu'elle a bien voulu solliciter en ma faveur auprès de mon Auguste Souverain et que Sa Majesté Impériale et Royale vient de m'accorder.

(1) (2) et (3) Archives du Ministère de la Guerre, série citée.

« J'y joins copie de la lettre que S. A. S. l'Archichancelier de l'Empire vient de me faire l'honneur de m'écrire à ce sujet.

« Monseigneur, ce n'était déjà point assez pour moi de devoir à votre justice, à votre intégrité ce que les hommes peuvent posséder de plus cher au monde, de vous devoir l'honneur ! Il fallait encore que Votre Excellence y joignît de nouveaux bienfaits ? Certes, je ne puis les attribuer qu'à l'excès de votre bonté qui va toujours au devant de tout ce qui peut exciter la satisfaction des hommes heureux qui ont l'honneur d'être sous vos ordres au service de Sa Majesté.

« Et que pourrais-je dire, Monseigneur, qui pût peindre la situation de mon âme, qui pût exprimer dignement ce que je sens devoir à la bienveillance d'un gouvernement paternel qui prodigue ses bienfaits jusque sur ceux qui n'ont que leur zèle qui puisse leur tenir lieu de mérite ?

« Je ne puis que supplier Votre Excellence de lire dans mon cœur et de daigner être auprès de Sa Majesté l'interprète de mes sentiments de vénération, d'amour, de dévouement et de reconnaissance pour Sa Personne Sacrée : sentiments qui ne s'effaceront jamais de mon cœur, qui vivront constamment dans mes enfants et qui animeront encore ma cendre.

« Je suis avec le plus profond respect, de Votre Excellence, Monseigneur, le très humble et très obéissant serviteur, Théotokis, Président du Sénat Ionien, Baron de l'Empire » (1).

Le lendemain, comme nous l'avons dit, M. Théotokis adressa au duc de Feltre cette seconde lettre :

« Monseigneur, les titres et la décoration d'honneur que Sa Majesté Impériale et Royale a daigné accorder à la Députation des Iles Ioniennes sont un nouveau témoignage de Sa bienveillance particulière pour les membres qui la composent, et un nouveau gage de la prédilection (sic) de notre Auguste Souverain pour Ses peuples de l'Ionie.

« Notre vie vouée à jamais au service du Gouvernement paternel auquel nous avons le bonheur d'appartenir; le désir le plus ardent de donner des preuves toujours renaissantes de notre dévouement et de notre vénération pour le Monarque immortel que le Ciel, mettant le comble à nos vœux, nous a donné pour Souve-

(1) Archives du ministère de la Guerre, C[5] 13.

rain ; notre zèle à remplir ses vues bienfaisantes dans les Iles, sont l'hommage que nous offrons à Sa Majesté avec un cœur enflammé d'amour et de reconnaissance.

« En Votre Excellence, Monseigneur le Duc, que notre belle destinée chargea du soin de notre bonheur, dont l'âme généreuse nous a jugés dignes de ses bontés, dont les sollicitudes paternelles pour notre patrie ont provoqué chez nous l'essor des sentiments qui animent cette fraternité sociale qui ne fait de tous les habitants qu'une famille occupée constamment de sa prospérité, qu'elle daigne croire à notre plus vive gratitude et qu'elle souffre qu'on la supplie de nous continuer sa bienveillance que nous et nos compatriotes tâcherons par tous nos efforts de mériter de plus en plus.

« Je suis avec le plus profond respect, de Votre Excellence, Monseigneur, le très humble et très obéissant serviteur, Théotokis. Président du Sénat Ionien, Baron de l'Empire » (1).

***

Ce fut le chevalier Condos qui quitta Paris le premier. Il partit, comme nous l'indique un bulletin de police, le 26 décembre 1811, c'est-à-dire presque aussitôt après en avoir reçu l'autorisation (2). Nous ne pouvons, à notre regret, préciser la date du départ de ses collègues. M. Calichiopoulos attendit, durant un certain temps, une réponse du ministre de la Guerre, auquel il s'était adressé, dans une lettre écrite en italien, « pour le prier de transmettre à Sa Majesté la demande qu'il lui faisait d'être employé à Son service à Corfou, sa patrie » (3). Le duc de Feltre prépara un rapport à S. M. l'Empereur et Roi, se ravisa, demanda des renseignements au commissaire impérial à Corfou, lesquels renseignements mirent assez longtemps à parvenir, et finalement, comme l'indique une note, n'intervint pas auprès de Napoléon, probablement parce que M. Calichiopoulos était l'un des chefs du parti « russe ».

M. Métaxas était encore à Paris en février 1812, puisqu'à cette époque il remettait en mains propres, au ministre de la

(1) idem.
(2) Archives Nationales, Police générale, F^7 3.045.
(3) Archives du ministère de la Guerre, C^5 13.

Guerre, un second et important rapport politique (1). Lui et son collègue, M. Romas, avaient décidé de passer l'hiver à Paris, afin d'éviter un long et pénible voyage durant la mauvaise saison, et projetaient de ne l'entreprendre qu'au printemps. Ils devaient passer par l'Italie, voyageant à petites journées et s'arrêtant notamment à Milan et à Naples, pour présenter de nouveau leurs devoirs au Vice-Roi d'Italie et au Roi de Naples.

M. le baron Théotokis, président de la députation ionienne, n'éprouvait, par contre, nullement le désir de rentrer avec ses collègues ni celui de regagner sa patrie où l'appelaient ses devoirs de président du Sénat Ionien.

M. Théotokis était particulièrement bien avec le duc de Feltre. Le général Donzelot, gouverneur général des Iles Ioniennes, avait présidé à la naissance d'une correspondance importante entre le président du Sénat et le ministre de la Guerre. Avec l'autorisation de celui dont la postérité aveugle et ignorante a fait à Corfou un saint:*saint Donzelot,* lequel faisait passer les lettres par les courriers officiels, M. Théotokis avait pu, tout à loisir, discréditer et calomnier l'œuvre du commissaire impérial Bessières et, finalement, provoquer sa disgrâce auprès du ministre, ce qui était encore servir les passions et les intérêts du gouverneur général. Nos dépôts d'archives contiennent des documents édifiants.

Profitant du séjour de M. Théotokis à Paris, le général Donzelot le chargea de faire aboutir la question posée à l'article « Instruction Publique » dans les demandes de la députation et concernant l'envoi en France d'une série de jeunes gens septinsulaires.

Le 9 octobre 1813, M. Théotokis répondait au gouverneur général :

« Mon général, M. Thiébault m'a fait parvenir hier la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire sous la date du 18 mai dernier.

« Je m'empresserai de remettre à S. E. le ministre de l'Intérieur votre dépêche, de l'entretenir de l'objet qu'elle contient et de vous rendre compte du résultat.

« Je suis très sensible, mon Général, à la bonté que vous avez

(1) Archives du ministère de la Guerre, S[6] 14.

de me donner des nouvelles sur la santé de mes parents. La mienne commence à se rétablir. Je prie Votre Excellence d'agréer les sentiments de ma plus haute considération et de mon respectueux dévouement. Votre très humble et très obéissant serviteur, le baron Théotokis, Président du Sénat Ionien » (1).

On ne comprend pas très bien pourquoi le général Donzelot, qui pouvait communiquer directement avec les ministres de Sa Majesté, chargeait un étranger d'intervenir en ses lieu et place auprès du comte de Montalivet...

Le 23 novembre 1813, ayant rempli sa mission, M. Théotokis en rendit compte au gouverneur général dans les termes suivants :

« Mon général, j'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements relatifs aux élèves des lycées de France que Votre Excellence a demandés au ministre de l'Intérieur et qu'il a eu la bonté de me faire passer.

« Ayant eu l'honneur d'entretenir Son Excellence de la même affaire d'après ce que vous avez bien voulu m'écrire, elle m'autorisa à demander dans les bureaux de son ministère les règlements concernant les différents établissements d'éducation publique de l'Empire et tout autre renseignement relatif au même objet.

« Aussitôt que je les aurai obtenus, je m'empresserai de les faire parvenir à Votre Excellence.

« Je la prie, en attendant, de vouloir bien agréer les nouvelles assurances de ma plus haute considération et de mon plus respectueux dévouement.

« Votre très humble, etc... Le Baron Théotokis, Président du Sénat Ionien » (2).

Cette lettre parvint à Corfou le 28 janvier 1814 et son destinataire y répondit le 5 février (3). M. Théotokis ne rentra à Corfou qu'après la débâcle impériale, autrement dit avec les Anglais.



Ce n'est qu'en octobre 1812 que les membres de la députation ionienne, à l'exception de son président, M. Théotokis, se trouvèrent enfin réunis à Corfou.

(1) Archives du ministère de la Guerre, C[5] 17.
(2) (3) Archives du ministère de la Guerre, série citée.

Le 16 du même mois, au cours d'une séance du Sénat, M. Métaxas, généralement qualifié de « grand orateur », prononça le discours suivant qui figura au procès-verbal et fut signé de MM. Romas, Métaxas, Calichiopoulos et Condos, qui arboraient, devant leurs compatriotes émerveillés, leurs croix de la Légion d'Honneur.

« Messieurs, nous rentrons dans notre patrie après avoir rempli la noble mission dont nous avons été chargés.

« Le fils du héros du siècle a été salué par toute l'Europe. Partout les Rois et les Nations en ont célébré la naissance et ont offert leurs félicitations et leurs hommages à cet Auguste Rejeton, don de la Divine Providence.

« Interprètes des sentiments du Sénat et des habitants des Iles Ioniennes, dans une si heureuse circonstance, nous avons rempli le devoir doux et sacré d'exprimer de la manière la plus solennelle et en face du monde entier, la fidélité, l'attachement de ces peuples pour leur commun Monarque, et de déposer aux pieds du Trône leurs hommages tendres et respectueux.

« La magnanimité de Sa Majesté Impériale et Royale a daigné nous accueillir et nous donner les plus flatteuses assurances de sa sollicitude pour le bien-être de ces Iles. Celles qui, n'étant point susceptibles de défenses, sont tombées entre les mains de l'ennemi, doivent rentrer dans le sein du vaste Empire par la force de ses victorieuses phalanges, ou par les conditions que sa puissance saura dicter dans les traités de paix. Sa Majesté considère comme attachée à la gloire de son règne leur conservation. Ayant été une fois Françaises, elles doivent l'être éternellement.

Le grand homme, à la voix seule duquel toute l'Europe se meut, et dont le bras robuste en soutient les destinées vous le promet, ô sénateurs : si le Dieu des armées guide ses pas, si le ciel se sert de lui pour accomplir ses immuables décrets, si enfin tout cède et s'incline à son seul aspect, quel doute peut-il nous rester sur l'avenir qui nous attend !

« C'est lui qui, en réunissant les Iles Ioniennes à la grande famille, les a retirées de l'oubli, de l'obscurité et de la léthargie. Elles doivent tout à Sa Majesté, et à la France, et la plus incontestable de toutes les vérités politiques, c'est qu'elles ne peuvent

rien espérer d'aucune puissance au monde sinon du seul Napoléon le Grand.

« Déjà ses paroles immortelles ont été connues par la voie de l'impression. Elles ont fait naître l'espoir dans le cœur de la saine partie des Iles du Sud occupées. L'Empereur en les honorant toutes dans les personnes de leurs députés, leur a donné une nouvelle preuve de sa haute bienveillance et a fait connaître que leur salut et leur bonheur ne sont point étrangers aux méditations de son vaste Génie. Celui-ci plane sur ses plus grandes provinces comme sur le plus petit écueil. Il veille en père sur les intérêts et les besoins des peuples, au milieu du camp, où, précédé de la victoire et accompagné par les bénédictions de ses peuples, le héros cueille de nouveaux lauriers. Attendons dans un respectueux silence l'accomplissement de nos vœux.

« Nous nous acquittons d'un devoir bien doux, Sénateurs, en vous informant de l'accueil paternel de S. E. Monseigneur le duc de Feltre, ministre de la Guerre. Interprète de nos vœux et des intentions bienfaisantes du Monarque, en tous les temps il a été et il ne cesse d'être l'appui généreux des Iles Ioniennes.

« Il nous est également doux d'annoncer au Sénat la réception honorable que nous ont faite LL. EE. les autres ministres de Sa Majesté et les bontés qu'ils nous ont prodiguées.

« Combien il nous est agréable de faire ces communications au Sénat, au moment où dans le lieu de ses séances, nous voyons briller l'image sacrée de notre Souverain, cette image si ardemment désirée et devenue l'objet de notre culte et de notre vénération ! Elle nous éclairera, nous inspirera et nous encouragera. Qu'elle soit témoin de notre dévotion, de notre zèle et de notre fidélité.

« Nous espérons que LL. EE. MM. le gouverneur général et le commissaire impérial voudront bien de nouveau porter aux pieds du Trône l'expression sincère de ces sentiments, que nous partageons avec tous les bons habitants des Iles occupées par l'ennemi, et qui soupirent après l'heureux instant de les exposer aussi franchement aux yeux de toute la terre.

« Qu'il sera heureux pour nous le moment où nous pourrons presser nos frères contre notre sein et, mêlant nos voix aux leurs,

nous écrier, avec toute l'Europe : Vive l'Empereur, Vive Napoléon le Grand ! » (1).

Le vice-président du Sénat, le comte Sordinas, ardent francophile et homme d'Etat de valeur, répondit :

« Messieurs les Députés, au moment où vous entrez dans le sein du Sénat, la Renommée, qui n'est jamais lasse de publier les exploits du plus grand des Héros, vient des contrées reculées du Nord porter dans les régions orientales la nouvelle des étonnants succès de notre Invincible Monarque.

« Vous ajoutez à notre allégresse, en nous renouvelant l'assurance si chère à nos cœurs que toutes les Iles Ioniennes, soit par les événements de la guerre toujours favorables à l'épée de Sa Majesté, soit par les stipulations de la paix, appartiendront au Grand Empire. Cet oracle est infaillible, puisqu'il est émané de la bouche du régulateur des destinées de l'Europe, et que jamais la fortune n'a manqué de couronner les vastes combinaisons de son puissant génie.

« Les faveurs que Sa Majesté a accordées à la députation ionienne sont des bienfaits qui honorent toute la population des Iles et excitent parmi elles le plus vif enthousiasme, puisqu'elles sont la preuve évidente de la prédilection et de la haute bienveillance de Napoléon le Grand.

« L'accueil gracieux et généreux qu'a daigné faire à la députation ionienne S. E. Monseigneur le duc de Feltre, ajoute, s'il est possible, à la reconnaissance qu'a depuis longtemps excitée en nous l'intérêt paternel que Son Excellence nous a constamment témoigné.

« Les bontés dont vous avez été comblés par les autres ministres de Sa Majesté pénètrent nos cœurs des plus doux sentiments de gratitude et d'espoir.

« Qu'il sera heureux pour le Sénat et pour tous les peuples Ioniens le jour, que les paroles de Sa Majesté ont fait luire à nos yeux, ce jour auquel il nous sera permis de partager la félicité qui nous est promise avec les Iles nos sœurs, dont les intérêts sont indivisibles des nôtres, et qui, malgré leurs vœux, sont momentanément retenues sous le joug de l'ennemi.

« Le Sénat, messieurs les Députés, vous félicite sur votre

(1) Archives du ministère de la Guerre, C5 15.

heureux retour et sur le brillant succès de votre honorable mission.

« Partagez, messieurs les Sénateurs députés, les soins qui nous occupent, et tâchons tous, en secondant les vues sages et uniformes des délégués de Sa Majesté dans notre patrie, de mériter de plus en plus la prédilection de notre auguste et bienaimé Souverain » (1).

Les illusions des hommes d'Etat septinsulaires durèrent peu. Déjà les jours de l'Empire étaient comptés : la Russie lui portait le premier coup. Dans les Iles Ioniennes, les partisans de la Russie relevèrent la tête. Mais pas plus que de Napoléon, les Septinsulaires ne devaient obtenir quoi que ce soit de la Russie, car en 1814 Corfou et les autres îles passèrent, pour une période d'un demi-siècle, sous la domination de l'Angleterre.

JEAN SAVANT.

(1) Archives du ministère de la Guerre, C[5] 19.

Les Nestoriens

De toutes les minorités ethniques et religieuses rassemblées sur le sol de la Syrie, la plus pitoyable sans doute est celle que constituent les Assyro-Chaldéens, débris oubliés d'une des grandes races impériales de l'Histoire et derniers représentants de cette église nestorienne, détachée de Byzance au V[e] siècle, et qui, malgré de nombreuses persécutions, connut des périodes d'extraordinaire prospérité.

L'évocation du passé de ce petit peuple fait mieux mesurer sa détresse actuelle; or, tandis que les fastes du royaume d'Assour sont connus de tout le monde, les beaux jours de l'église nestorienne, au contraire, semblent presque ignorés. Pourtant elle a fourni des savants aux califes de Bagdad, converti des souverains tartares et des empereurs mongols et couvert l'Asie de ses évêchés, de la Mer Rouge aux Mers de Chine. Aujourd'hui, on le sait, son patriarche est retenu à Londres, loin d'un clergé réduit lui-même à quelques dizaines de prêtres en guenilles qui vivent misérablement au milieu de leurs ouailles dans les plaines de l'Euphrate.

Grandeur et décadence d'une hérésie; ainsi pourrait s'intituler l'aperçu historique qui va suivre.

S'il faut en croire les Pères de l'Eglise, les rois mages, à leur retour, auraient apporté le christianisme en Orient où, selon Timothée, vingt ans après l'Ascension, il avait déjà pris racine. Par ailleurs Thaddée, un des 70 disciples, peut-être un des douze apôtres, envoyé par le Christ à Edesse, l'actuelle Ourfa, en réponse à une demande célèbre du roi Abgar le Noir, y aurait jeté les bases d'un apostolat continué après lui par Mari dans la vallée du Tigre, à Séleucie, puis en Adjabène et Aramée.

La propagation du christianisme fut grandement facilitée par l'existence en Syrie, en Mésopotamie et en Perse, de nombreuses colonies juives qui furent en quelque sorte les foyers et les jalons de l'évangélisation. Sur les voies romaines et les pistes de caravanes les missionnaires et les apôtres se répandirent vers l'Orient, allant de ghetto en ghetto, munis de lettres de recommandation pour les chefs des communautés juives : le Talmud fait mention de leur activité à Babylone. Les juifs eux-mêmes, tenus au pèlerinage de Jérusalem, devinrent pour cette raison d'actifs agents de propagande.

Il est certain en outre que l'annonce d'une incarnation divine contenue dans de nombreuses religions orientales, ne pouvait que faciliter la propagation de la foi chrétienne. Sans parler des prophéties juives, Confucius lui-même avait prédit aux « cent familles » (« Pé-sin », expression employée pour désigner le peuple chinois) que le saint par excellence naîtrait en Occident.

Ainsi dès le début du IIIe siècle, il y avait déjà 25 évêques en Mésopotamie quand les rois parthes Arsacides cédèrent le pays à la dynastie perse des Sassanides. Mais sous ces derniers une persécution effroyable, coupée de passagères accalmies, allait porter un coup terrible à l'Eglise chrétienne.

Sous le roi Sapor II en particulier, de 339 à 379, à l'instigation des mages zoroastriens, les chrétiens, devenus suspects par suite de la récente christianisation de l'Empire romain, eurent à subir une série continue de martyres et d'exils. Après la victoire de Rome sur les Perses, les persécutions redoublèrent. Le patriarche Simon Barsabuée ayant refusé de lever les taxes énormes infligées à ses ouailles, subit la torture. Tout le clergé fut mis à mort, les fidèles massacrés, les églises détruites. On compte qu'en quarante an, 16.000 chrétiens périrent ainsi.

De semblables persécutions, d'autant plus rigoureuses en Orient que le mot de religion y est synonyme de nationalité, portent à travers les âges une même marque de fabrique. A 16 siècles de distance on retrouve dans les récents massacres d'Arméniens, les mêmes façons de procéder que dans les tueries sassanides. Mieux vaut d'ailleurs ne pas s'y étendre : elles ne sont pas à l'honneur de l'humanité.

Les nestoriens refluèrent de Perse vers le Khorassan et la Transoxiane, pays évangélisés par le patriarche nestorien de Merv, Barsaba (334).

Au début du Ve siècle, les chrétiens connurent un renouveau de faveur, en particulier sous le roi sassanide Yezdegerd qui, guéri par Maruta, évêque de Maipherqat, lui en avait gardé une certaine reconnaissance. Mais plus tard, la persécution reprit sous la pression des mages, et le règne de son fils, Bahram V, vit redoubler les atrocités, avec un luxe de cruautés jamais atteint.

Malgré de tels obstacles, en 410, l'Eglise orientale comptait 40 évêchés et 6 métropoles : Séleucie-Ctésiphon, Beit-Lapât, Nisibe, Bassorah, Arbèles, Karka de Beit Selok; bientôt Rewardeschir, métropole du Fars et de l'Inde, et Merv, métropole de la Transoxiane (420).

Le christianisme progresse également vers l'est : en 424, parmi les signataires d'un concile, on note des évêques de Rai, Ispahan, du Ségestan, de Nichapour, Hérat.

Au milieu du Ve siècle, l'Eglise d'Orient se détachait de Byzance, au concile de Markabta, levant ainsi les soupçons qui pesaient sur elle et s'octroyant une indépendance qui allait grandement favoriser le développement de l'hérésie nestorienne. Son succès fut tel, qu'à Rome même, en 677, existait un monastère nestorien.

Avant d'aborder l'hérésie rappelons comment se propagea le christianisme aux Indes et en Extrême-Orient.

La tradition veut que l'apôtre St Thomas ait été envoyé par le Christ auprès du roi Gondaphorus comme architecte. Le souverain, qui partait en voyage, lui aurait remis avant son départ une somme d'argent considérable pour construire un palais. Pendant l'absence du roi, Saint Thomas se servit de l'argent pour aller évangéliser le pays. Au retour de son maître, comme celui-ci demandait à voir le palais, il répondit qu'il lui en avait construit un plus magnifique encore que tout ce qu'il pouvait imaginer... mais... qu'il se trouvait dans le ciel. Et Gondaphorus, qui sans doute n'entendait pas la plaisanterie, prit très mal la chose.

Quelle que soit, dans cette légende, la part de vérité, il reste

à peu près certain que Saint Thomas, après avoir converti les Parthes, les Mèdes, les Perses, les Germaniens, les Bactriens, évangélisé l'Arabie heureuse, la côte de Malabar, et la côte de Coromandel, souffrit le martyre à Méliapour, la ville des paons, où il fut lapidé, et où 12 siècles plus tard Marco Polo put encore voir son tombeau.

Au temps du catholicos Papas (310-341), David, évêque de Bassorah, alla évangéliser l'Inde à nouveau.

Au concile de Nicée, en 325, figure déjà un prélat, Jean, qui s'intitule évêque de Perse et des grandes Indes. Ce titre, toutefois, lui est contesté par certains orientalistes. Il semble, d'après les souscriptions du Concile, qu'en fait, il n'y ait eu droit que plus tard.

Il y eut même aux Indes un éphémère royaume chrétien dont le roi s'appelait Baliarté.

On peut donc dire qu'au moment où l'hérésie nestorienne se fait jour, c'est-à-dire au milieu du ve siècle, le christianisme, déjà solidement installé et scellé par le sang des martyrs en Mésopotamie et en Perse, avait également des points d'appui sur le chemin de l'Extrême-Orient, aux Indes, à Ceylan et sur la route du Nord, au Turkestan.

L'origine de l'hérésie fut la suivante : Nestorius, patriarche de Constantinople, enseigna publiquement dans les écoles de Byzance, vers 428, une proposition dont il n'était du reste pas l'inventeur puisque Anastase l'avait formulée avant lui, et qui disait - « Que personne n'appelle Marie mère de Dieu (Θεοτοκος), car Marie appartient à l'humanité, et Dieu ne peut naître de l'humanité. On doit appeler Marie mère du Christ (Χριστοτοκος) »

D'où deux personnes dans le Christ, l'une engendrée de Dieu de toute éternité, l'autre née de Marie dans le temps.

Le patriarche d'Alexandrie, Saint-Cyrille, ayant saisi le flambeau de l'orthodoxie, cette querelle se doubla bientôt d'une rivalité de patriarches.

Ce n'est certes pas là un cas isolé. Les orientaux ont toujours été très friands de subtilités théologiques, et les débuts du christianisme ont vu s'épanouir toute une floraison de sectes aux noms barbares : Priscillaniens, Archésaïtes, Carpocratiens,

Nicolaïtes, Marcosiens, Circonscellions... La liste en est considérable.

Saint Cyrille s'adressa au Pape Célestin 1er qui, dans un premier synode, en 430, condamna la doctrine et menaça le patriarche d'excommunication et de déposition s'il n'abjurait pas l'hérésie. Saint Cyrille publia ses douze anathèmes et convia Nestorius à y souscrire. Celui-ci refusa, et en réponse, lança à son tour ses 12 anathèmes.

Sur l'intervention de l'empereur Théodose, Nestorius fut alors condamné par le concile œcuménique d'Ephèse, en 431, aux applaudissements de la populace que la suppression du culte de Marie avait violemment indisposée. Retiré quatre ans dans un couvent d'Antioche, puis chassé en Haute-Egypte, il mourut pendant le voyage, d'une maladie qui fut elle-même une victoire pour ses adversaires : sa langue qui avait proféré l'hérésie, fut rongée, dit-on, par les vers.

Mais l'hérésie nestorienne allait lui survivre, car le patriarche d'Antioche, Jean, ami de Nestorius, arrivé en retard au concile d'Ephèse, avait organisé de son côté un concile avec 45 partisans, qui déposa Saint Cyrille. Malgré une rétractation postérieure de Jean, qui a ainsi soustrait Antioche à l'hérésie, celle-ci avait pris racine et allait se ramifier dans tout l'Orient, diffusée par l'école d'Edesse, dite école des Perses. Elle devait faire d'autant mieux son chemin qu'elle allait se greffer sur un schisme politique et en quelque sorte l'envenimer. Il s'agit de la séparation, dont nous avons parlé plus haut, entre l'Eglise d'Orient et celle d'Occident, séparation destinée à libérer les chrétiens de Perse de la tutelle compromettante de Byzance. Plus tard, inversement, on peut dire que les efforts de l'Eglise latine pour ramener les nestoriens dans le giron de l'Eglise universelle, leur ont fait le plus grand tort aux yeux de leur gouvernement.

Le début de la scission fut le suivant : le métropolitain de Séleucie-Ctésiphon dépendait du patriarche d'Antioche qui le consacrait. Mais un évêque qui se rendait à Antioche ayant été arrêté par la police romaine, ses successeurs obtinrent d'être consacrés dans leur propre ville sous le nom de Catholicos, ou vicaire général, pour toutes les églises éloignées d'Orient. L'ac-

cession au catholicat de Séleucie, en 498, d'un évêque nestorien, confirma la rupture et le triomphe de l'hérésie.

Une constitution autorisant le mariage des ecclésiastiques avait été approuvée par Babuée, évêque de Séleucie, sur la pression de Barsumas, métropolitain de Nisibe, qui épousa lui-même une religieuse.

C'était une nouvelle façon de s'attirer les faveurs des souverains persans, en restreignant les scandales, et en se différenciant de la sorte des manichéens qui, par l'obligation du célibat, avaient indisposé le roi.

Le célibat fut toutefois retenu pour les évêques et les moines en 486.

La suppression du célibat, ou plus exactement l'obligation du mariage pour les prêtres, allait donner un essor considérable à l'évangélisation, car elle permettait la transformation du marchand en prêtre et inversement, à une époque et dans un pays où les commerçants étaient les meilleurs missionnaires. Ces commis-voyageurs en religion allaient se répandre sur les routes de la soie, exactement comme aujourd'hui, en Afrique nous voyons les colporteurs Dioulas propager l'Islam.

Chez les Huns, les Mongols et les Turcs illettrés, les nestoriens, pour la plupart des trafiquants syriens, toujours prêts, comme leurs descendants actuels, à courir le monde dans l'espoir d'un gain, allaient apporter, avec leur alphabet, les principes de leur foi.

Déjà, lors des persécutions sassanides, les nestoriens avaient essaimé chez les Turcs. A la fin du Ve siècle, le roi de Perse, Qauad, deux fois réfugié chez les Huns Ephtalites, y avait trouvé des chrétiens qui l'aidèrent à remonter sur son trône. En 503, un chorévêque avait été consacré à Samarkande par le métropolitain de Merv, et un autre à Hérat. Vers 549, le patriarche Mar Aba nomme un évêque chez les Huns Ephtalites, soit à Badghès ou au Qadistan, résidence du roi, soit à Balkh La conversion des Huns Ephtalites ne saurait en tous cas faire de doutes, car, après leur absorption par les Turcs, ils s'étaient engagés comme mercenaires, et en 581 les Romains en capturèrent qui portaient la croix tatouée au front. Neuf ans plus tard, Narsès le persan, envoyé par les Romains pour défendre

le souverain sassanide Chosroès II contre Behram Tchoubin, fit un nombre considérable de prisonniers dont plusieurs milliers étaient marqués du même signe.

Dans toute cette région, les conversions se multiplient à une cadence rapide, des métropoles se créent, à Almalik, Kachgar, au Tangout, dans le Thibet et jusqu'en Chine, où des missionnaires nestoriens apportent leur doctrine en 635, sous la dynastie des Tang.

C'est de Samarkande et de Balkh que les missionnaires nestoriens, munis de lettres de créance, gagnèrent le Pé Lou, dans la Pentapole et se répandirent vers la Chine.

Sur le nestorianisme en Chine à cette époque, nous avons un témoignage infiniment précieux, c'est la célèbre stèle de Si Ngan Fou dont une réplique existe au Musée Guimet et qui raconte en détail l'histoire de l'évangélisation de la Chine pendant un siècle et demi. Cette pierre, découverte au XVII[e] sècle, a fait couler beaucoup d'encre. On a prétendu qu'elle était fausse. Voltaire lui-même l'a dit. Son raisonnement très scientifique, était le suivant : « Ce sont les Jésuites qui l'ont révélée, donc elle est fausse ». Le seul malheur, c'est que, quoique révélée par les Jésuites, elle est indéniablement authentique.

La stèle nous apprend qu'en 635, sous le règne de Taï Tsong, un homme de grande vertu, O-la-pen, (titre donné aux moines, et qui signifie : notre maître) arriva dans la ville de Si Ngan Fou, capitale de l'empereur, et fut reçu avec les plus grands égards. Le missionnaire ayant développé sa doctrine, on en apprécia les mérites et trois ans plus tard paraissait un édit autorisant le moine à prêcher sa foi.

Le texte de cet édit donne une haute idée de la tolérance, de la compréhension et aussi de l'indifférence qui régnaient alors à la cour des souverains chinois :

« La vraie loi religieuse, dit le prince Taï Tsong, n'a pas de nom déterminé. Les saints n'ont pas de résidence fixe. Ils courent le monde, répandant la religion et exhortant le peuple. Alopun est venu du royaume de Syrie pour nous offrir des Livres Sacrés, dont il nous a expliqué le sens. En parcourant ces livres, en examinant cette doctrine, on reconnaît qu'elle est profonde, merveilleuse, parfaite, que le langage de cette doctrine

est simple, concis, qu'il fait oublier l'instrument en bambou avec lequel on prend le poisson, pour ne songer qu'au poisson, enfin, que, d'une utilité incontestable pour tous les êtres, elle est particulièrement profitable à l'homme. Il convient de la propager dans tout l'Empire. Les magistrats devront désigner, dans le quartier de Yn-Yn-fang (quartier central de Si-Ngan-fou) un endroit pour la construction d'une église syrienne, qui sera desservie par 21 prêtres. »

A part une courte période de persécutions suscitées vers 699 par les bouddhistes jaloux, les chrétiens connurent en Chine pendant toute cette époque une grande faveur. Les souverains faisaient construire des églises, autorisaient les prêtres nestoriens à officier dans leur propre palais, les couvraient de cadeaux, faisaient placer les portraits de leurs ancêtres au-dessus des autels et assisfaient aux cérémonies.

Le mieux disposé d'entre eux, le prince Taï Tsong, qui fit ériger la stèle de Si Ngan fou, créa même une sorte de ministère des cultes afin de donner plus de force encore à la « religion lumineuse » et à ses neuf règles qui étaient :

« Prier ouvertement sans rougir.

« Parvenu au sommet de la grandeur, rester simple et humble.

« S'appliquer à être toujours calme, maître de soi-même.

« Traiter les autres comme on voudrait qu'ils nous traitent.

« Protéger la vertu et pardonner aux autres.

« Etre bienveillant, bon, charitable.

« Secourir les affligés.

« Aimer son semblable comme soi-même. L'aider en toutes circonstances.

« Etre indulgent pour les fautes des autres.

« Si le vent et la pluie ont leur temps marqué, dit encore l'inscription, si la paix règne sur la terre, si les hommes sont bien gouvernés, si chaque chose est dans un ordre parfait nous le devons à la religion lumineuse. »

Malheureusement pour les nestoriens, la chute des Tang mit fin à cette époque de prospérité.

Néanmoins, le voyageur arabe Ibn Vahab signale des nestoriens en Chine au IXe siècle.

En 845, un édit impérial contraignit les religieux bouddhiques, au nombre de 260.500 — nestoriens on en comptait un peu plus de 2.000 — et mazdéens, à rentrer dans la vie laïque. Les nestoriens, qui étaient moitié prêtres, moitié marchands, s'y plièrent sans difficultés. Des moines passèrent chez les Turcs.

Marco Polo relate qu'il a rencontré beaucoup de nestoriens en Chine et vu leurs églises à Han Tcheou fou et Tching Kian fou. Le moine cordelier Guillaume de Rubroucq, lui aussi, mentionne la présence de nombreux nestoriens en Chine au XIII[e] siècle.

Revenons en Mésopotamie. Sous la conquête musulmane le christianisme vécut une ère de relative tranquillité. Mahomet, du reste, avait été instruit par un nestorien, le moine Sergius Bahira, ou « l'éprouvé », sorte d'ermite qui vivait parmi les Koréischites. C'est lui qui aurait incité la riche veuve Kadidja à épouser son petit commis besogneux, malgré une différence d'âge de 25 ans, et qui, plus tard, l'aurait consolée des crises d'épilepsie du futur prophète.

Bagdad fut construite sur l'emplacement d'un couvent nestorien. Et plus tard encore, l'usage voulait que l'on allât, au moment des vacances, danser, boire et s'amuser dans les monastères nestoriens des environs.

Bien avant la célèbre constitution d'Omar, qui fut en quelque sorte le statut des chrétiens sous les khalifes, Mahomet avait déjà donné des « diplômes » aux chrétiens et autorisé officiellement certains d'entre eux à conserver leur foi lors de la conquête musulmane. « Nous, les orientaux, écrit le nestorien Elie de Nisibe, nous n'avons reçu des musulmans — puisse Dieu les protéger! — depuis le commencement de leur empire, que bien, honneurs et bienfaits ».

En Mésopotamie, les nestoriens ont formé pendant sept siècles, l'élite intellectuelle du pays. Ils détenaient la science et la philosophie grecques; leur langue, l'araméen ou syriaque, a été le lien entre les dernières écoles grecques, en particulier celle d'Alexandrie, et la civilisation islamique. Ainsi, sous les khalifes, les évêques étaient des logiciens, des physiciens, des géomètres. Tous les médecins étaient chrétiens.

Le patriarche nestorien de Bagdad qui, après la fondation de cette ville par Mansour avait quitté Séleucie pour s'y installer, occupait une situation privilégiée. Il était reconnu par le khalife comme le « doyen » des chrétiens qui tous relevaient de lui.

Les nestoriens occupaient les plus hauts postes de l'administration et de la police. Certes, ils durent subir à certains moments des vexations, telle l'obligation de faire dessiner sur leur porte une image de Satan, l'interdiction de monter à cheval et de porter des vêtements de couleur. Il n'en reste pas moins vrai que leur rôle intellectuel fut de tout premier plan.

Il faut attendre jusqu'en 1.015 pour assister à une persécution vraiment meurtrière contre les nestoriens. A cette date ils furent chassés; dans une église de Bagdad incendiée, 500 d'entre eux périrent brûlés vifs.

En même temps, le christianisme continuait à faire des progrès considérables chez les Turcs et les Mongols. Ces derniers avaient un esprit de tolérance qui leur faisait accueillir sans parti pris toutes les religions. Un voyageur du XIIIe siècle, le frère Ricold de Montecroix, écrivait à leur sujet- « En manière de créance, les Mongols diffèrent de toutes les autres nations du monde, car ils ne se vantent pas d'avoir la loi baillée par Dieu, et ce, bien ténument et bien simplement, par je ne sais quel mouvement de Nature, que Nature leur montre que sur toutes choses du monde est une chose souveraine qui est Dieu ».

Une grande tribu turque, la plus évoluée, celle des Oïgours (dont nous avons tiré le mot « ogre »), comprit un très grand nombre de chrétiens. L'alphabet oïgour dérivé de l'alphabet syriaque ou estranghelo qui remplaça le vieil alphabet scythique, était dû aux missionnaires nestoriens. Ce n'est qu'en 1450 seulement que l'Eglise musulmane parviendra à le remplacer par le sien, mais les Mongols bouddhistes, qui l'ont reçu des Oïgours, l'ont transmis aux Mandchous et on le retrouve encore de nos jours. L'alphabet pehlvi, complété par les scribes nestoriens, est devenu l'alphabet coréen moderne.

C'est par l'intermédiaire des Oïgours que les Naïmanes de l'Altaï et les Keraïts du Gobi oriental connurent la religion chrétienne. Aux environs de l'an 1000, le métropolitain de Merv,

Ebedjesu, convertissait le roi de la tribu Keraït qui vivait à l'est du Baïkal, et ses 200.000 sujets : la légende de Prêtre-Jean allait naître. Le dernier roi Keraït, Ung Khan sera vaincu en 1203 par Tchinghiz Khan, l'empereur inflexible. Mais aujourd'hui encore, dans les steppes des Kirghizes, des clans nomades musulmans depuis 600 ans, apposent sur leurs contrats la croix de leurs ancêtres, les Keraït chrétiens.

Chez les Mongols, le christianisme avait également pénétré. Une légende, colportée par les Templiers, faisait, à tort, de Tchinghiz Khan un chrétien que l'on appelait aussi David. Le patriarche nestorien aurait intercédé auprès de lui en faveur du khalife. Selon d'Ohsson, dans son « Histoire des Mongols », plusieurs de ses enseignes auraient porté la croix. Ses victoires lui auraient été prédites par des astronomes chrétiens.

Il est certain, dans tous les cas, que son fils Djagataï était chrétien et que, grâce à sa protection, les nestoriens firent construire à Samarkande une église dédiée à Saint Jean Baptiste et où, d'après Marco-Polo, un miracle se serait produit.

Un autre fils de l'Empereur était chrétien :Ogotaï. L'historiographe de ce dernier, un certain Tchingkaï, s'était également converti et son fils, Couyouk, quoique bouddhiste, faisait cependant dire chaque matin la messe devant sa tente.

Les nestoriens foisonnaient au XIIIe siècle dans le Turkestan oriental. Leur métropole se trouvait à Almalik-la-chrétienne. Ils avaient un évêque à Tokmak, et, d'après le témoignage de Marco Polo, des églises à Kachgar, Touen houang, Sou Tchéou, Si-ning, Ning-hia et au pays Ongout (le Tanduc), « dans lequel, dit-il, la seigneurie est aux chrétiens ».

L'empereur Abaga (1264-1282) qui avait épousé la fille d'un Paléologue, leur était très favorable. Il faisait bénir ses vêtements et les envoyait plonger dans l'eau du Jourdain. Ses monnaies portaient une croix avec cette inscription : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ».

Khoubilaï lui-même, le grand empereur mongol, mort en 1294, favorisait ouvertement le christianisme, tout en restant dans la tradition politique de sa race qui est la tolérance et l'indifférence : « Les chrétiens révèrent Jésus, disait-il, les musulmans Mohammed, les juifs Moïse et les bouddhistes Cakya-

mouni. Ne sachant lequel est le plus grand dans le ciel, je les révère tous les quatre ».

Devant ces souverains accommodants, il était de règle que les prêtres de différentes confessions fussent admis à disputer sans hargne sur les mérites respectifs de leurs religions. Au temps des khalifes abbassides, les palais de Bagdad avaient vu se dérouler dans une atmosphère de dilettantisme raffiné ces joutes inoffensives. Chez les souverains tartares, la discussion se terminait par une beuverie générale.

Notons qu'un souverain administrant, comme Khoubilaï, un territoire aussi vaste et bigarré était tenu de ménager toutes les croyances. N'oublions pas que Khoubilaï régnait sur la Chine tout entière, la Corée, le Thibet, le Tonkin, la Cochinchine, une grande partie de l'Inde au-delà du Gange, des îles dans les mers du sud, et sur le nord du continent asiatique et de l'Europe, du Pacifique au Dnieper. Sa domination s'étendait, à travers ses vassaux, en Perse et en Mésopotamie jusqu'aux frontières de l'Empire byzantin, et sur la majeure partie de la Russie. Bien plus que Tchinghiz Khan l'empereur inflexible, Khoubilaï, par son génie multiple, a réalisé cet empire du monde auquel rêvaient tous ses ancêtres.

Pourtant une aussi formidable puissance n'avait nullement grisé cet enfant de nomades. Et l'on se rappelle que lorsqu'il fit construire son magnifique palais de Pékin, il fit semer dans une des cours un peu d'herbes des steppes et dit à ses enfants : « Gardez ce pré, c'est l'herbe de modestie ».

En conquérant l'empire des Soung, Khoubilaï y fit revenir le christianisme que la chute des Tang avait chassé de la Chine du Nord, et le propagea même dans la Chine méridionale où il n'avait jamais pénétré. Le gouvernement de Tching-Kiang dans le Kiang-sou ayant été confié à un nestorien nommé Mar Sargis, ou Serge, celui-ci en profita pour y construire des églises.

Le conseiller de Khoubilaï était un nestorien, le chrétien syrien Esya, que les Chinois appelaient Ngaï sié. Sur l'intervention de ce dernier, l'empereur abandonna ses grandes chasses à travers les campagnes cultivées et combattit l'Islam. Dans la garde privée du souverain se trouvaient 30.000 Alains chrétiens du Caucase.

C'est encore Khoubilaï qui, s'adressant à Marco Polo, lui disait que « si le Pape voulait envoyer jusqu'à 100 hommes de la loi chrétienne et qui sussent de tous les sept arts et qui sussent montrer par force de raisons comment la loi du Christ était la meilleure, lui, le Grand Khan, et tout son peuple, deviendraient chrétiens. »

Ainsi, le XIIIe siècle marque le point culminant de l'Eglise nestorienne. Ses 27 métropoles et ses 200 évêchés couvrent la plus grande partie de l'Asie. Des princes mongols et des souverains tartares qui se disent les descendants des rois mages baisent les évangiles, envoient de l'huile prise à la lampe du Saint-Sépulcre, y font porter leurs vêtements. Même on peut dire que le christianisme est devenu la religion nationale des Turcs, celle qui correspond le mieux à leur mentalité, bien plus que l'Islam auquel ils vont bientôt se convertir.

Il est curieux de constater la compréhension mutuelle qui, dans ces régions, a réglé à des époques très différentes, les rapports entre chrétiens, bouddhistes et disciples de Confucius. Marco Polo, parlant du Bouddah Cakyamouni, dit : « Une nuit, privément, se partit du palais et s'en alla aux grandes montagnes moult désvoiables. Et illec demeura moult honnestement et moult menant âpre vie et fit moult grandes abstinences si comme il eût été chrétien. Car s'il eût été il fût devenu un grand saint, avec N.-S. Jésus-Christ à la bonne vie et honnête qu'il mena. » Et le moine frère Ricold de Montcroix, à propos des moines bouddhistes, s'exprime en ces termes : « Ils sont moult sages gent et à leur église moult religieux, de bel port et simple manière et honnêtes mœurs tant qu'à la vue du dehors. Ils se disent frères aux chrétiens et disent qu'ils sont de la loi et de la secte des chrétiens et pourtant ne savent rien de Jésus-Christ. » Pareillement, beaucoup plus tard, au XVIe siècle, un jésuite, le P. Ricci, qui avait à peu près converti la dynastie chinoise des Ming, admettait que la morale confucianiste pût fort bien s'accorder avec celle de l'Evangile; et même, refusant de porter comme les précédents missionnaires la robe de moine bouddhiste, il se vêtit à la façon des disciples de Confucius.

Sur les chrétientés de Haute Asie, le meilleur témoignage que nous possédions, outre celui de Marco Polo, est le récit

savoureux d'un moine cordelier, Guillaume de Rubrouq, envoyé par Saint-Louis auprès des souverains tartares pour se rendre compte s'ils étaient bien chrétiens comme on le disait. Pour remplir sa mission, Rubrouq s'avança jusqu'à Karakorum, capitale mongole fondée par Ogodaï, fils de Tchinghis khan, et où habitait alors le roi Mangou khan (Meungké).

Quel que fut le goût du brave moine pour l'andouille de cheval et le lait de jument aigre, il se trouvait passablement dépaysé au milieu de ces barbares qui s'enivraient de koumyz, mangeaient des rats et vivaient toute l'année sous une tente de feutre.

Et aussi, certains procédés à son égard le mortifiaent : « Parce que nous n'avions rien à donner à l'hôtelier, note-t-il avec amertume, celui-ci ne se comporte pas bien à notre égard...»

Il fit de son mieux, malgré ses répugnances, pour répandre la bonne parole, mais ces gens avaient l'esprit obtus et Rubrouq raconte qu'il eut le plus grand mal à « leur faire comprendre, dit-il, que l'océan était sans fin et sans limite ». C'est déjà bien beau d'y être parvenu.

Ce ne fut pas sa moindre surprise que de trouver là-bas, à Karakorum, en plein pays tartare, un orfèvre parisien, un certain Guillaume Boucher, une femme originaire de Metz, répondant au nom printanier de Pâquette, dont le frère était bijoutier sur le Pont du Change, et même un évêque normand des environs de Rouen.

Quand aux nestoriens, très protégés par la femme du khan, convertie elle-même, ils formaient une assez minable chrétienté. Les prêtres étaient complètement ignorants, usuriers, simoniaques, ivrognes et parfois polygames. Il faut dire que l'évêque ne venait qu'une fois tous les cinquante ans et qu'on en profitait pour ordonner prêtres à ce moment tous les petits enfants mâles. Il n'est pas besoin de dire que ces vocations dirigées donnaient les plus détestables résultats.

Les cérémonies religieuses étaient surtout prétexte à libations. En voici un échantillon dont la description a été empruntée, en l'abrégeant, à Rubrouq lui-même :

« Dans l'octave de l'Epiphanie, tous les prêtres s'assemblèrent avant le jour dans leur chapelle, frappèrent sur la table

et se revêtirent de leurs ornements. Alors ils chantèrent longtemps en déposant l'encens dans la main de la reine qui le plaça sur le feu, puis ils l'encensèrent. La reine distribua des présents à tous les chrétiens. Puis, tenant à la main une coupe pleine, elle fléchit le genou et nous demanda notre bénédiction; et tous les prêtres chantaient à haute voix tandis qu'elle vidait sa coupe. Elle but encore et nous dûmes chanter à notre tour. Quand tout le monde fut à peu près ivre, on apporta de la viande de mouton, après cela du poisson, c'est-à-dire des carpes sans sel et sans pain. C'est ainsi que l'on passa la journée jusqu'au soir. Et lorsque l'ivresse fit chanceler la reine elle-même, elle monta dans son chariot au milieu des chants et des hurlements des prêtres. »

Rubrouq ne tarde pas du reste à se faire à la mentalité de ses nouveaux compagnons. C'est ainsi qu'il écrit : « Ils ne s'accusaient pas du péché de larcin, disant qu'ils ne pouvaient vivre sans voler parce que leurs seigneurs les privaient de nourriture et de vêtements. Alors moi, en considération de si injustes privations, je leur dis qu'ils pouvaient s'approprier sur les biens de leurs maîtres tout ce qui leur serait nécessaire. »

La thérapeuthique employée par les moines nestoriens pour soigner leurs ouailles, ne manque pas d'une certaine originalité.

« Une dame Cocta, qui était malade depuis le dimanche de la Sexagésime, écrit Rubrouq, allait mourir. Mangou khan envoya alors demander au moine s'il pourrait faire quelque chose pour elle, et le moine lui répondit assez légèrement qu'il livrerait sa tête au khan s'il ne la guérissait pas. Après cette réponse, le moine nous appela, nous exposa l'affaire en pleurant et nous supplia de prier avec lui toute la nuit, ce que nous fîmes. Or, il avait une certaine racine que l'on appelle rhubarbe; il la réduisit en poudre et la posa dans de l'eau avec une petite croix enrichie de l'image du Sauveur. Il prétendait savoir par elle si le malade devait guérir ou mourir. S'il devait échapper, elle adhérait à sa poitrine comme y étant collée; si, au contraire, il devait succomber, elle n'adhérait pas. Pour moi, j'étais convaincu que cette rhubarbe était quelque chose de sacré qu'il avait apporté de la Terre Sainte de Jérusalem. Et il donna à boire de cette eau à tous les malades et il devait néces-

sairement arriver que leurs entrailles fussent singulièrement tourmentées par un breuvage aussi amer. Aussi une telle perturbation du corps passa-t-elle pour un miracle. Pendant qu'il préparait ce remède, je lui dis de le faire avec de l'eau bénite de l'Eglise romaine parce qu'elle a une grande vertu pour chasser les démons et que nous avions compris que la princesse était possédée du démon. A sa prière nous lui fîmes de l'eau bénite et le moine la mêla à la rhubarbe et y fit tremper son crucifix toute la nuit. Je lui dis aussi que s'il était prêtre, se sacrement de l'Ordre conférait le pouvoir d'exorciser. Il me répondit qu'il n'avait jamais reçu l'Ordre, qu'il était même illettré, étant tisseur de toile...

« Le lendemain nous nous rendîmes chez la princesse malade; elle se dressa sur sa couche, adora la croix, but de l'eau bénite mélangée de rhubarbe et s'en lava la poitrine. Le moine me pria de lire l'Evangile sur elle. Je lus la Passion du Seigneur selon Saint-Jean. Enfin elle se réjouit, se sentant mieux. Elle fit alors apporter du vin, le donna à boire aux prêtres et moi je dus boire trois fois de sa main en l'honneur de la Trinité...

« Le lendemain nous retournâmes chez la princesse, et Mangou khan ayant appris que nous étions là, nous appela chez lui parce qu'il avait entendu dire que cette dame était mieux. Nous le trouvâmes avec quelques familiers absorbant de la terre liquide, c'est-à-dire un aliment pâteux pour se fortifier la tête. Ensuite, nous nous rendîmes chez la princesse et la trouvâmes bien portante et enjouée, et elle but encore de l'eau bénite et nous lûmes la Passion sur elle. Pendant deux jours nous visitâmes la princesse et la santé lui fut complètement rendue. »

Le plus intéressant, c'est de constater qu'à cette époque, par suite du développement du nestorianisme en Asie, qui coïncidait avec l'époque des croisades, les rapports entre Mongols et occidentaux furent extrêmement fréquents. Les rois chrétiens et le pape échangeaient continuellement des ambassades avec le grand khan des Tartares.

Sous le règne de Gouyouk, deux ambassades arrivèrent d'occident : en 1245, au concile de Lyon, le pape Innocent IV organisa deux délégations, l'une, comprenant les dominicains Anselme de Lombardie, Simon de Saint-Quentin, Albéric et Alexan-

dre, pour se présenter en Perse, devant le général Baïdjou; l'autre, qui se rendait auprès du souverain tartare, était ainsi composée : Benoît de Pologne, Laurent de Portugal et le célèbre Jean de Plan Carpin, franciscains tous les trois.

L'année suivante, les deux ambassades se mettaient en route.

La première arriva devant le général Baïdjou en 1247; l'accueil qu'elle reçut fut dénué de toute cordialité. Il fut question d'écorcher vifs les envoyés du Pape et de renvoyer leur peau, remplie de paille, à leur maître. Durant tout leur séjour ils furent maltraités, injuriés, bafoués. Quant à la réponse de Baïdjou au Pape elle était empreinte d'une rare insolence.

L'autre ambassade n'avait guère plus de succès. Gouyouk, que le Pape pressait de se faire chrétien, lui fit savoir avec hauteur qu'il ne s'en sentait nullement le besoin et plaça au bas de sa lettre son sceau orgueilleux : « Dieu au ciel et Gouyouk sur la terre. »

Sous le règne de Meungké (1251-1259) les relations entre les souverains tartares et les princes d'Occident se multiplient

En 1248, alors que Saint-Louis, parti d'Aigues Mortes, venait d'arriver à Nicosie, capitale de Chypre où il était l'hôte du roi Henri Ier de Lusignan, et de la noblesse française, deux nestoriens David et Marc, se disant envoyés par Iltchikadaï, successeur de Baïdjou, le général commandant les forces mongoles en Perse , se présentèrent devant lui, apportant, de la part de leur maître, une proposition d'action commune contre les musulmans. Louis IX, en réponse, envoya auprès du souverain tartare trois dominicains: Frère André de Longjumeau, Jean de Carcassonne et Guillaume, chargés de lui remettre en présent une tente d'écarlate en forme de chapelle, avec tous les ornements et objets liturgiques.

Les trois envoyés parvinrent à la cour mongole en 1249, alors que le souverain, Gouyouk, venait de mourir. La régente, Ogoul Gaïmich, leur fit le meilleur accueil mais prit la lettre de Saint-Louis pour un acte de soumission et lui répondit par un message rempli de morgue et de menaces.

Deux ans plus tard se place l'ambassade de Rubrouq dont nous avons eu l'occasion de parler. Le Grand Khan Meungké le reçut avec infiniment d'égards mais le chargea de négocier la soumission du roi de France et des autres princes chrétiens.

Les Mongols notons-le en passant, étaient assez exactement renseignés sur la situation en Occident: lorque Rubrouq se trouvait à la cour du khan de Kiptchack, Sartach, un des dignitaires lui demanda quel était aux yeux des Français le plus grand seigneur d'Occident. Le moine répondit : « L'Empereur (d'Allemagne) s'il occupait son empire sans contestation. » Et l'officier de répliquer que désormais ce n'était plus lui mais le roi de France, car il avait entendu parler par Baudoin de Hainaut du rôle prépondérant tenu par Saint-Louis dans les croisades.

Toutes les ambassades des rois chrétiens avaient plus ou moins pour mission de vérifier si les khans étaient bien, comme on le disait, acquis à la foi du Christ. La légende de Prêtre-Jean, ce puissant monarque asiatique rangé sous le drapeau du Christ, continuait à hanter les imaginations. Bien des voyageurs et des écrivains y ont fait allusion : Othon de Freisingen, Albéric des Trois-Fontaines, Guillaume de Tripoli, Vincent de Beauvais, Jacques de Vitry, Marco Polo, Plan Carpin, Rubrouq, Jordan de Séverac, Jean de Mandeville. On racontait, sur la foi d'une prétendue lettre de Prêtre-Jean à l'empereur Comnène, qu'à sa cour les valets, les échansons, les palefreniers avaient des titres d'abbés, d'évêques et d'archevêques.

La tradition de Prêtre-Jean était assez vague puisqu'on ne savait même pas exactement s'il s'agissait d'un souverain tartare ou du négus d'Abyssinie. On racontait aussi, en effet, qu'en 770, Oger le Danois, chef de pirates normands qui devait mourir à Roncevaux comme paladin de Charlemagne, avait conquis l'Ethiopie et intronisé Jean de Frise, compagnon de Charles Martel, connu sous le nom de Prêtre-Jean. Mais il semble bien que cette légende ait pris corps d'après les racontars des moines nestoriens, toujours prêts à exagérer ce qu'ils avaient vu, et qui faisaient de fréquentes allusions à la conversion du roi des Keraïts, Ouang, dont on aurait fait Jean, puis Prêtre-Jean. On peut penser aussi que l'appellation dérivait du titre usuel de Khan, progressivement déformé en Caan,... Ghan... Gehan ??.. Jehan, ce qui expliquerait le nombre considérable de « Prêtre-Jean » auxquels la légende prête l'existence.

Si l'on peut se permettre une comparaison actuelle, ce Prêtre-Jean apparaissait alors aux chrétiens d'occident un peu

comme aujourd'hui M. Roosevelt aux démocraties européennes. On rêvait de le faire intervenir aux côtés des Croisés, ou plutôt on comptait sur lui pour constituer la deuxième branche d'un étau qui aurait broyé l'Islam.

Cette éventualité fut près de se réaliser. L'événement le plus considérable, dans cet ordre d'idées, fut la campagne célèbre d'Houlagou. Ce prince mongol, frère de Khoubilaï et petit-fils de Tchinguiz Khan, entreprit contre l'Islam une guerre d'inspiration chrétienne dirigée contre les Assassins et surtout contre l'Islam, ennemi commun des Mongols et des chrétiens. Sa femme la pieuse Dokouz khatoun, petite fille du roi converti des Keraïts, était nestorienne, chrétienne aussi sa mère Serkouteni, et chrétien son lieutenant, le général Kitboka, chargé de conquérir le royaume de Jérusalem pour le rendre aux chrétiens. Son plus jeune fils avait été baptisé sous le nom de Nicolas. Lui-même sans doute ne l'était pas, mais ses sympathies pour les chrétiens dont ses armées comprenaient un très grand nombre, sont incontestables; on l'a comparé, lui et sa femme, à Constantin et à Hélène; lorsqu'il mourut, des messes furent dites pour le repos de son âme dans toutes les chapelles nestoriennes.

Dans la marche d'Houlagou vers la Syrie, lors de la prise de Bagdad (1258), les chrétiens furent épargnés. Tandis que les soldats égorgeaient 800.000 musulmans, les nestoriens, réunis dans leur église, échappaient au massacre et même se voyaient combler de bienfaits. Leur patriarche recevait le palais du khalife lui-même, que le Prince de la Horde d'Or avait fait fouler aux pieds de ses chevaux.

Il en fut de même à Damas où les mosquées furent converties en églises.

Mais les circonstances arrêtèrent cette véritable croisade mongole. Une maladresse des croisés indisposa le khan. Puis Kitboka, le vieux guerrier chrétien, fut battu et tué par les mamlouks musulmans le 3 septembre 1260 à la bataille d'Aïn Djalouth « les sources de Goliath ». Cette première défaite des Mongols en occident, suivie par des massacres de chrétiens, marqua le début de la revanche musulmane.

Plus tard, lorsque les khans de l'Asie centrale proposèrent à nouveau aux rois chrétiens une croisade commune, l'offre ne

fut pas acceptée. On laissa passer ainsi une occasion qui aurait pu changer la face du monde. Ce n'est pas faute aux Mongols, pourtant d'avoir multiplié les démarches :

En 1267 le fils d'Houlagou, Abaga, marié à une fille de Michel Paléologue, écrit au Pape Clément IV une lettre que personne, d'ailleurs, ne put déchiffrer.

Les années suivantes diverses ambassades se rendent en Europe, en particulier auprès du roi d'Aragon, mais sans succès. Seul le fils aîné du roi d'Angleterre, Edouard, partit pour la Terre Sainte.

En 1274, Abaga envoie encore de nouveaux ambassadeurs, qui, au nombre de 16, se rendent au concile de Lyon, puis en Angleterre.

En 1276, deux autres envoyés du Khan de Perse, Jean et Jacques Vassali, viennent à Rome et affirment que le Gd Khan s'est converti : tactique habituelle pour influencer les chrétiens d'occident.

Le pape suivant, Nicolas III (1277-1280), délègue auprès de Koubilaï et d'Abaga cinq franciscains : Gérard de Prato, Antoine de Parme, Jean de Ste Agathe, André de Florence et Matthieu d'Arezzo.

Dès son avènement, le roi Argoun, comprenant l'aide efficace que pourraient lui apporter les Francs pour la conquête de la Syrie et de la Palestine, écrit au pape Honorius IV, et lui propose une action commune contre les Sarrazins.

La même année part pour l'Occident l'ambassade du moine nestorien Rabban Cauma. Celui-ci, après s'être arrêté à Constantinople près d'Andronic II, parvient à Naples au mois de juin, passe par Rome privée de pape depuis la mort d'Honorius IV, y vénère toutes les pieuses reliques que les cardinaux lui font montrer, se rend ensuite à Paris, s'entretient avec Philippe le Bel qui lui promet de le faire accompagner lors de son retour par un de ses « émirs » qui portera sa réponse au roi Argoun, visite la basilique de Saint-Denis et la Sainte-Chapelle, puis continue jusqu'en Gascogne où se trouve le roi d'Angleterre Edouard 1er; ce dernier, qui attend une occasion de reprendre la Guerre Sainte, semble très bien disposé en faveur des propositions d'Argoun. Rabban Cauma passe l'hiver suivant 1287-1288 à Gênes,

et, dès l'élection du nouveau pape Nicolas IV, retourne à Rome. Il y resta tout le temps des fêtes de Pâques, reçut la communion des mains du Souverain Pontife et repartit comblé de cadeaux. Il emportait en effet une petite parcelle du vêtement de Notre Seigneur, un morceau du voile de la Vierge Marie et quelques reliques de saints. En outre le Pape lui avait confié pour remettre au Catholicos, sa propre tiare en or pur, des ornements sacrés de pourpre et d'or, des bas et des souliers enrichis de petites perles précieuses, et l'anneau de son doigt. Rabban Cauma se vit donner en plus 1.500 mithqals d'or pour les dépenses de la route.

Rabban Cauma rapportait des lettres pour le Catholicos, pour Argoun, pour des princesses de la cour mongole, pour l'évêque de Tauris, Denys, et pour divers personnages considérables de l'empire persan.

Dans sa réponse au khan, le Pape, en prenant acte de ses bonnes intentions de se faire baptiser à Jérusalem lorsqu'il aurait repris le royaume aux infidèles, l'exhorte à ne pas attendre cette victoire pour le faire. Il lui adresse en outre, comme au Catholicos, une sorte de profession de foi, de credo, destiné à servir de base pour l'enseignement de la religion.

Quant à l'ambassade qui apporta la réponse de Philippe le Bel, elle se comporte avec maladresse et hauteur, refusant au khan les honneurs que « le roi de Perse attendait d'eux, sous prétexte que ce prince n'étant pas chrétien, ils manqueraient à lui prêter hommage, c'est-à-dire, suivant toute apparence, à se prosterner devant lui, comme il les en fit requérir par trois fois. »

Argoun jugea sans doute insuffisantes les promesses des chrétiens d'occident, car l'année suivante, au printemps 1289, en même temps que partait de Rome la délégation commandée par le fameux franciscain Jean de Monte Corvino, futur évêque de Pékin, il envoyait une troisième ambassade conduite par un Gênois, Buscarel de Gisulf, haut fonctionnaire à la cour du Khan. Celui-ci remit au pape une lettre dans laquelle son souverain confirmait l'offre d'action commune contre les infidèles. Il apporta ensuite à Philippe le Bel une lettre en caractère oïgours qui est encore conservée aux Archives nationales, dans laquelle

Argoun se plaint en termes très modérés de la morgue des ambassadeurs qui lui ont été envoyés par le roi de France, et lui demande, dans le cas où il lui enverrait de nouveaux messagers, de bien vouloir « souffrir et commander leur que il li facent tele reverence et honneur comme coustume et usage est en sa court. »

Le contenu de cette lettre renferme en outre une proposition précise et concrète. Il s'agit d'un rendez-vous devant Damas pour le 20 février suivant. Deux rois chrétiens de Géorgie pourront prêter main-forte avec 20.000 hommes de cavalerie. Argoun se charge de fournir au roi de France 20 ou 30 mille chevaux et des vivres.

Buscarel alla remettre au roi d'Angleterre Edouard 1er une lettre du roi Argoun conçue dans les mêmes termes.

Il ne semble pas que ces diverses démarches aient connu le moindre succès.

Argoun, cependant, ne se décourage pas. Il envoie l'année suivante une quatrième ambassade, dirigée par le dénommé Zagan, auprès du pape, du roi d'Angleterre et, sans doute aussi, du roi de France.

Argoun mourut entre temps sans avoir vu aboutir son projet. Ses successeurs, surtout Cazan et Oldjaïtou, les reprirent. En 1305, sous le règne du dernier d'entre eux, deux ambassadeurs sont envoyés à Philippe le Bel, les dénommés Touman et Mamlakh, qui l'assurent de l'aide d'Oldjaïtou et même de celle de l'Empereur de Chine, s'il entreprend une croisade.

Mais les rois chrétiens continuaient à ne pas se décider. Seule la papauté avait compris tout le parti qu'on pouvait tirer d'une aussi formidable alliance. Malheureusement elle ne put répondre aux offres des Mongols que par une eau bénite de cour qui dut paraître bien fade à des gaillards aussi pratiques. « Nous prions votre Hautesse, écrit le pape Nicolas IV au roi Argoun, et nous vous exhortons au nom du fils de Dieu de vous livrer avec zèle et vigilance à la pratique des bonnes œuvres et des vertus par lesquelles on acquiert le royaume des cieux ». Argoun, bien sûr, eût préféré 200.000 hommes.

D'ailleurs il est déjà trop tard. On recommence à massacrer des chrétiens en Mésopotamie. Oldjaïtou, pourtant baptisé, laisse faire.

Les nestoriens sont près de disparaître. Ceux d'Arabie depuis longtemps n'existent plus. Aux Indes, les Portugais, en voulant les convertir au rite latin ont surtout réussi à leur faire embrasser l'hérésie monophysite.

En 1342, un des plus vieux centres chrétiens de Haute Asie, Almalik, est détruit : des missions catholiques l'ont compromis.

En Chine, l'avènement de la dynastie chinoise des Ming (1369) a fait disparaître le christianisme : tout ce qui pouvait rappeler la domination mongole était irrémédiablement condamné.

Bientôt va passer sur l'Orient une lame de fond formidable, la conquête de Tamerlan, qui achèvera d'anéantir les communautés chrétiennes d'Asie.

Les temps étaient bien changés depuis Houlagou : quand les chrétiens de Bagdad virent avancer sous leurs murailles l'emblème de Tamerlan, la queue de cheval surmontée d'un croissant d'or, ils n'eurent plus cette fois la ressource de s'enfermer dans leur église : ils furent passés au fil de l'épée, comme les autres, et leurs têtes allèrent s'amonceler dans les pyramides de crânes. (1400).

De tous les chrétiens de Mésopotamie, seuls allaient survivre à ce massacre les nestoriens de race assyro-chaldéenne. Ces descendants d'un peuple au passé glorieux, qui s'était rallié au Christ dès le début, refluèrent alors du Nord de la Mésopotamie vers les vallées du Grand Zab. Ils y vécurent longtemps dans une quasi indépendance, grâce à la faiblesse du gouvernement turc et aux divisions des tribus kurdes voisines.

Leur situation religieuse fut rendue à plusieurs reprises extrêmement confuse par suite des efforts de Rome pour les ramener dans le giron de l'Eglise universelle.

En 1551, à la mort du catholicos Siméon V, les évêques, désireux de ne pas prendre le successeur dans la même famille ainsi que l'exigeait la tradition, choisirent un patriarche nommé Sulaca auquel ils firent donner l'investiture du pape Jules III. Les successeurs de Sulaca rattachés à Rome, eurent leur siège à Ourmiah jusqu'à la fin du XVII[e] siècle. A cette date,

ils se séparèrent de Rome et se continuent encore aujourd'hui sous le nom de Mar Schimoun, dans les patriarches actuels.

Inversement les nestoriens restés fidèles à la coutume avaient donné, en 1551, à Siméon V un successeur, Siméon VI, qui eut lui-même des successeurs. Mais ceux-ci, en 1607, passèrent à Rome, pour redevenir nestoriens en 1660, date à laquelle se fonde le patriarcat catholique de Diarbékir. L'un de ces patriarches de Diarbékir. Joseph, titulaire du siège de Bagdad-Séleucie-Ctésiphon, et qui portait le titre d'évêque de Babylone, fut institué par le pape, en 1681, « patriarche des Chaldéens ». (Depuis 1445, à la suite d'une bulle du Pape Eugène IV, les nestoriens convertis au catholicisme portent ce nom de Chaldéens). Cette suite s'arrêta en 1826. En 1830, Pie VIII plaça à Mossoul le siège du patriarcat chaldéen catholique, ou chaldéen uni.

Après les conquêtes de Soliman II, en 1516, beaucoup de nestoriens passèrent en Perse, dans la région d'Ourmiah, tandis que d'autres descendirent sur Mossoul.

Au XIXe siècle les nestoriens du Kurdistan, appelés aussi « Achirets », eurent à subir des persécutions répétées organisées par l'émir Bedr Khan, qui, sur l'instigation des mullahs, avait résolu de venir à bout de leur indépendance.

Bedr Khan, prince kurde influent, issu de la dynastie des khalifes abbassides, avait réussi, grâce à son prestige personnel, à former une sorte de confédération d'émirs kurdes. Chef héréditaire des Kurdes du Bohtan, il administrait au nom des Turcs le district de Djeziret Ibn Omar. En fait, moyennant paiement à la Porte d'un tribut de 250.000 piastres, il s'était taillé une sorte de principauté indépendante qu'il gouvernait avec d'indéniables qualités.

Mais, poussé par les prêtres musulmans, il résolut, avec l'aide des gouverneurs turcs, et de Nour Allah Bey, chef des Hakkiari, d'exterminer les nestoriens.

En 1843 eut lieu une première expédition. Le patriarche dut s'enfouir à Mossoul sous la protection des anglais, puis en Perse. Les nestoriens, décimés, réduits en esclavage, durent se soumettre. Mais Bedr Khan était à peine rentré à Djeziret qu'ils se soulevaient contre le gouverneur turc qu'on leur avait imposé. Une deuxième expédition détruisit tout ce qu'elle trouva devant

elle. Les villages furent brûlés, les troupeaux pillés, les moissons anéanties. Les hommes furent massacrés, les jeunes filles violées, les enfants et les femmes emmenés à Djeziret pour être vendus comme esclaves ou donnés en présent. Certaines femmes furent amenées devant l'émir et tuées sous ses yeux.

La vieille mère du patriarche, prise et violentée, fut ensuite coupée en deux et son corps jeté dans le Tigre. « Va dire à ton fils que le même sort l'attend » : telle fut son oraison funèbre. Au total 10.000 hommes périrent, autant de femmes et d'enfants furent réduits en servitude.

En 1845, devant des persécutions redoublées plusieurs tribus nestoriennes furent obligées d'émigrer. L'année suivante, Bedr Khan ayant exigé d'eux un tribut énorme qu'ils étaient incapables de payer, de nouveau les nestoriens eurent à subir des massacres et des destructions systématiques.

Mais Constantinople, pressée d'intervenir par les ambassadeurs des nations chrétiennes, s'émut de l'indépendance que s'était octroyée Bedr Khan. Celui-ci bravait ouvertement le Sultan. En juin 1847, Bedr Khan dut se rendre aux Turcs qui l'exilèrent à Candie. Il faut reconnaître d'ailleurs que l'administration turque remplaça désavantageusement la sienne.

Pendant ce temps, dans les plaines d'Ourmiah, les nestoriens persans vivaient dans des conditions très misérables, sans écoles, sans prêtres. Les manifestations extérieures de la religion leur étaient interdites. Ils n'avaient droit qu'à une simple croix au-dessus de la porte de leurs chapelles. Ils ne pouvaient ni monter à cheval, ni témoigner en justice, ni porter de vêtements de couleur. Tandis qu'un musulman valait pour le tribunal 100 chameaux, un chrétien ne valait qu'un bœuf. Leur caractère se ressentait d'une telle misère physique et morale.

Tout changea lorsque les missionnaires vinrent parmi eux. Ce fut d'abord, en 1835, une mission presbytérienne américaine, puis en 1863, une mission catholique composée de Lazaristes et de sœurs de Saint Vincent de Paul. En 1903, arriva à son tour une mission orthodoxe de la confrérie de Cyrille et Méthode, en 1907, une mission anglicane de l'archevêque de Canterbury, enfin en 1914, une éphémère mission allemande dont seul subsista un orphelinat.

La situation de ces chrétiens se retourna complètement. Ils devinrent instituteurs, prêtres, docteurs. Certains émigrèrent en Amérique et y acquirent une mentalité toute différente. Le nestorianisme s'était effacé devant les rites occidentaux. Ils s'habituèrent à tirer parti de leur religion pour recevoir des protections, assaillir les consulats de réclamations. Bientôt, ils s'attirèrent chez les musulmans des haines sourdes et des rancunes tenaces qui aboutirent aux horribles massacres de 1914.

Il ressort de ce qui précède, que les seuls *nestoriens* restés fidèles à l'hérésie, étaient, au moment de la guerre de 1914, les Achirets, qui vivaient au nombre d'une trentaine de mille, dans les montagnes du Kurdistan.

Ils étaient répartis en 5 tribus : Tyari, Tkhuma, Diz, Djilo et Baz, soumises à l'autorité du patriarche, le Mar Schimoun, chef à la fois temporel et spirituel, appointé par la Porte à qui il envoyait un impôt dit taxe de nouvel an. Le Mar Schimoun dont la charge était héréditaire d'oncle à neveu, vivait dans sa résidence de Kotchannès. De petits princes, les maleks, administraient les tribus, tout en dépendant du patriarche.

Leur organisation religieuse qui n'a pas varié est encore aujourd'hui la suivante :

En tête le patriarche, puis les métropolitains ou archevêques, les évêques, les archidiacres, les prêtres, les diacres, les sous-diacres et les lecteurs. Tous peuvent se marier, à l'exception du patriarche et des évêques ou archevêques.

Parmi les différences qui les séparent de l'Eglise universelle, outre le mariage des prêtres et la croyance en deux personnes dans le Christ, citons les particularités suivantes: Ils méprisent les images religieuses et ne représentent jamais le Christ sur la Croix. Ils ne pratiquent pas la confession orale. Ils n'ont ni le sacrement de mariage, ni celui de l'extrême-onction. Ils nient le purgatoire, admettent la présence réelle, donnent la communion sous les deux espèces. Leur credo est, à peu de chose près, le symbole de Nicée dont ils retranchent les mots « filioque » et « ecclesiam catholicam ». Leur langue liturgique est le syriaque.

Le patriarche et les évêques doivent n'avoir jamais mangé de viande, ni leur mère pendant l'allaitement, et même pendant la gestation pour celle du patriarche.

Les nestoriens sont aujourd'hui englobés sous le nom d'assyro-chaldéens qui désigne à la fois les *chaldéens,* orthodoxes, presbytériens, catholiques, anglicans, etc. les anciens achirets *nestoriens,* les *néo-chaldéens* catholiques détachés de Rome en 1869, après la publication de la bulle sur l'infaillibilité pontificale, les *vieux chaldéens* soumis au patriarche de Babylone et les *Jacobites* qui dépendent du patriarche d'Antioche.

Les nestoriens du Kurdistan turc ont connu depuis la guerre les plus douloureuses épreuves. Chassés de leurs montagnes dès 1915 par les Turcs pour avoir pris le parti des alliés et refusé d'adhérer à la guerre sainte. réfugiés auprès des Anglais, en Perse, puis répartis dans des camps en Irak, ils avaient gardé l'espoir de s'y regrouper en un foyer national politiquement autonome sous l'autorité de leur patriarche. Mais cette solution, possible sous l'autorité relâchée de la Sublime Porte, était incompatible avec la notion de souveraineté d'un état moderne. Après une tentative de migration en Syrie, en 1933, ils furent, une fois de plus massacrés sous l'œil complaisant des autorités irakiennes et livrés à une populace que la police elle-même avait armée. Depuis lors, la S. D. N., soucieuse de leur trouver un établissement sûr, les a installés pour une part (9.000) en Syrie, dans la vallée du Khabour, un affluent de l'Euphrate, aux frais de l'Irak et de la Grande-Bretagne, aidés par les contributions collectives de Genève.

La colonie assyro-chaldéenne du Khabour, gérée avec infiniment de dévouement et d'intelligence par un officier français, le capitaine Vuilloud, serait à même de donner aux nestoriens la paix et la tranquillité auxquelles ils aspirent depuis des siècles. Malheureusement, ils subissent encore l'amertume d'une immense déception : celle de n'avoir pas vu leur peuple regroupé au complet. Ils déplorent aussi l'éloignement de leur patriarche, gardé à Londres sans contact avec son peuple et surtout, ils redoutent la fin du mandat français sur la Syrie, qui les livrerait sans défense à un gouvernement arabe fanatique. Certains événements récents de Djezireh justifient, il faut bien le dire, leurs angoisses. Il est à souhaiter que la France, consciente de ses responsabilités, épargne à ces malheureux et aux autres minorités dont elle a la charge, le calvaire qui les attend.

Jacques SOUBRIER.

COMPTES RENDUS

The Suez canal, its history and diplomatic importance (Le canal de Suez, son histoire et son importance diplomatique), par CHARLES W. HALLBERG. Un vol. in-8. New-York. Columbia University Press. Londres. P.S. King et Son Lim. 1931.

Le Canal de Suez a produit toute une littérature, du point de vue technique, économique, politique. Sous l'angle de son histoire diplomatique, il n'est pas, je crois, de livre plus sérieux, plus complet, plus intelligent que celui de M. Charles W. Hallberg, professeur à la New York University, paru déjà en 1931, et dont nous nous excusons de parler seulement aujourd'hui : mais l'actualité des problèmes mediterraneens attire de nouveau l'attention sur le canal et il est important de bien connaître son passé diplomatique.

Le canal des anciens, commencé par les Pharaons, achevé par les Perses, les Ptolémées et par Trajan, repris ensuite par les Arabes puis fermé par eux au VIIIme siècle, ne peut en aucune façon être comparé au canal actuel : il était moins une voie de transit international qu'une route d'importation et d'exportation égyptienne; et d'autre part, les échanges de l'antiquité consistaient surtout en articles de prix, légers, faciles à transborder.

Les besoins du commerce international sont tout autres, depuis que l'Europe, devenue au XIXme siècle l'usine de la planète, ne peut plus se passer des matières premières des continents lointains : ils s'agit, dans ces conditions, de produits lourds, dont le transbordement serait prohibitif. La découverte de la route du Cap, au XVme siècle, a d'abord fourni une route maritime facile, plus longue mais plus sûre que la route de la Méditerranée, et surtout sans transbordement, tandis que, de Suez à Alexandrie, il fallait bien une rupture de charge à travers l'isthme. Vers le milieu du XIXme siècle cependant, l'itinéraire du Cap commençait à paraître interminable, — trois mois pleins, — tandis qu'avec une combinaison de lignes de navigation il devenait de plus en plus aisé d'aller rapidement de Bombay à Marseille ou à Londres. Dès 1840, la question du canal de Suez était sérieusement posée, et alors commence la rivalité franco-anglaise du canal, dont les causes étaient profondes.

C'était contre l'établissement britannique aux Indes qu'avait été conçue l'expédition d'Egypte : il était essentiel, pour l'Angleterre, qu'une puissance rivale, je ne dis même pas Lostile, ne s'installât pas

en Egypte, Dès 1840, la P. et O., organisait l'**overland route**, qui permettait, vers 1860, par mer et par fer d Alexandrie à Suez, de gagner les Indes en une vingtaine de jours. Les Français, représentés par les Saint-Simoniens, puis, à partir de 1854 par M. de Lesseps, tenaient pour le percement du canal. Mais, dès que ce dernier eut obtenu de Mohammed Saïd sa concession, il se heurta à l'opposition obstinée de l'Angleterre : Palmerston prétendait avoir pitié des pauvres gogos recrutés par le Grand Français; en réalité ses arguments de base, qu'ils ne disait pas, s'inspiraient de la plus profonde tradition britannique. Il s'agissait tout simplement dans sa pensée des communications impériales : la route du Cap est interminable, soit, mais la flotte anglaise la contrôle aisément. En serait-il de même d'une route étroite et sinueuse, comme celle de la Méditerranée, surtout si quelque puissance étrangère, la France notamment, prenait pied en Egypte, y devenait l'instigatrice, la gestionnaire du canal ? Dès lors, mieux vaut que le canal ne se fasse pas. Aujourd'hui même, plus d'un Anglais, à la lumière d'une expérience récente, estime que Palmerston n'avait pas tellement tort.

Mais Lesseps était un rude lutteur. Nous suivons, avec M. Hallberg toutes les péripéties du duel, l'intrigue de lord Strafford de Redcliffe à Constantinople pour faire refuser par la Porte le visa de la concession, les démarches répétées de la diplomatie britannique auprès de Napoléon III, le guet-apens politique ourdi contre la compagnie par Nubar pacha et qui aboutit, en 1863, à l'arrêt des travaux. Mais on se met finalement d'accord pour soumettre le litige à l'empereur français, qui, par son arbitrage, sauve la compagnie, la met en règle avec le sultan. Dans toute cette entreprise de Suez, les difficultés techniques sont minimes, l'obstacle politique est le seul qui faillit ruiner l'affaire.

Du point de vue de l'humanité, ce n'est pas une belle page de l'histoire britannique. Du point de vue politique, la page qui suit fait le plus grand honneur au génie anglais. Le canal s'est fait, sans l'Angleterre, mais elle en profite, sur le même pied que nous, puisque les statuts de l'entreprise établissent l'égalité de traitement pour toutes les nations. Le gouvernement britannique estime que ce n'est pas assez : il lui faut un pied dans la compagnie, et un pied en Egypte. Il réalise ce double programme, soit par l'achat des actions d'Ismaïl en 1875, soit pas l'occupation de l'Egypte en 1882. Dans les deux cas, la France, encore étourdie de la défaite de 1870, est demeurée passive, inactive. Elle, qui a fait le canal, elle se laisse devancer par ceux qui ont tout fait pour l'empêcher. Peut-être une mauvaise humeur française, se perpétuant, eût-elle empêché tout rapprochement franco-anglais sérieux. Les accords de 1904 changent l'atmosphère, et dès lors l'Angleterre peut croire qu'elle a gagné la partie : tous ses adversaires éventuels sont écartés de la fameuse route, où ni les Français dédommagés au Maroc, ni les Russes battus en Asie, ni les Allemands arrêtés net à Bassorah, ne sont désormais en mesure de la supplanter.

Mais l'histoire rebondit une fois encore. Pendant la Guerre de 1914, l'Angleterre établit son protectorat sur l'Egypte et, dans le traité de Versailles, elle fait reconnaître son titre de protectrice du canal, au nom des puissances. Qui peut bien, en 1919, la menacer ? Or voici que

l'Egypte bouge : les appels du président Wilson n'y sont pas tombés dans l'oreille de sourds; le parti du **Wafd**, ce qui signifie délégation, demande aux Anglais, qui refusent, le droit d'envoyer une délégation à Versailles, pour présenter les revendications égyptiennes; une longue période de trouble s'ensuit. L'Angleterre cède partiellement, par le traité de 1922, en reconnaissant l'indépendance égyptienne, mais sous réserve, car elle maintient son occupation militaire et prétend ne partager avec personne sa défense du canal. On discute sans fin un accord, qu'il apparaît impossible de mettre sur pied, jusqu'au moment où, après 1935, la crainte commune des ambitions italiennes le rend facile : le traité de 1936 entre l'Egypte et l'Angleterre, qui à l'occupation militaire substistue le régime de l'alliance, sera conclu en quelques semaines, sans aucune peine.

Mais en même temps une autre menace s'est dessinée, plus grave, celle de la Méditerranée elle-même. L'avion, le sous-marin — la guerre de 1914 l'a clairement prouvé — rendent singulièrement périlleuse en cas de guerre la route des Indes par la Mer Rouge : un ennemi, même peu puissant, embusqué sur les rivages de cette mer étroite, peut, sinon s'en rendre maître, du moins en empoisonner l'usage, la rendre pratiquement inutilisable pour le ravitaillement. Il faut donc revenir partiellement à la vieille route du Cap, qui conserve les avantages relatifs qu'y voyait le vieux Palmerston. Cela ne signifie pas qu'on abandonne la Méditerranée, simplement qu'itl faut conserver une voie de rechange.

Telle est la longue et prestigieuse histoire que nous embrassons à la suite de M. Hallberg, qui, avec une conscience documentaire précieuse, nous conduit jusqu'en 1931 : mais le travail est si bien fait que la suite se déduit pour ainsi dire d'elle-même. Dans ce long développement d'une route mondiale, le génie politique anglais éclate; mais ce qui éclate plus encore, c'est le rôle, non plus politique mais humain, de M. de Lesseps, c'est-à-dire de la France. **Aperire terram gentibus**, disait-il, et c'est vraiment ce qu'il a fait. Le canal de Suez, magnifiquement géré par la compagnie, est une des grandes œuvres de l'humanité. La guerre seule, c'est-à-dire la folie des hommes, serait capable de compromettre cette œuvre, dont les services, depuis 1869, date de son inauguration, n'ont pas cessé d'être éclatants.

Si l'on veut faire une étude sérieuse de la diplomatie du canal de Suez, c'est au livre de M. Hallberg qu'il faut se reporter.

André SIEGFRIED.

L'Empire des Steppes, par RENÉ GROUSSET. Un vol. in-8 de 640 pages. Paris. 1939. Payot, éditeur.

Sur d'immenses étendues, au centre et au nord de l'Europe et de l'Asie, des frontières de la Hongrie jusqu'à celles de la Mandchourie, la steppe s'étend, terre de maigres pâturages, prolongée vers le nord par des forêts; dans ces espaces au climat rude, balayés par les vents, aux températures extrêmes, brûlantes l'été, glaciales l'hiver ont vécu depuis l'origine des temps, des peuples pasteurs et nomades, barbares parce qu'ils n'ont pas dépassé les premiers degrés de la civilisation,

mais énergiques et braves. De temps en temps au cours de l'histoire, ces peuplades se sont précipitées comme des torrents dévastateurs, sur les régions plus douces, aux habitants plus civilisés, de la Chine, de l'Asie Occidentale ou de l'Europe Orientale, incendiant, pillant, massacrant, apparaisant comme des fléaux envoyés par Dieu, parfois disparaissant ensuite si elles étaient repoussées, pour regagner leurs solitudes, mais à d'autres moments s'établissant dans le pays ravagé, se laissant gagner par la civilisation, et se faisant à leur tour ses défenseurs contre de nouveaux flots venus de la steppe.

Avec sa connaissance profonde de l'histoire de l'Asie, M. René Grousset, dont la belle *Histoire des Croisades* est déjà connue de nos lecteurs, nous décrit ces migrations et ces conquêtes. Il nous révèle les découvertes des savants qui nous font voir les Cimmériens s'essayant, dès le deuxième millénaire avant notre ère, à dessiner sur la pierre des silhouettes d'animaux et s'armant de haches de pierre taillée; les Scythes leur succédent, puis viennent les Huns dont les attaques épouvantent à la fois l'Asie et l'Europe; c'est contre eux que la Chine construit sa grande muraille; ils dominent l'Asie Centrale et même le Nord de l'Inde; ils s'avancent en Europe jusqu'au jour où les Romains unis aux Wisigoths, arrêtent Attila à la bataille de Chalons. Dès cette épopque, les commerçants empruntent les routes de la steppe pour le trafic qui s'établit entre l'Asie Occidentale et la Chine; les caravaniers venus d'Autriche montent jusqu'au Pamir par la « route de la soie », et échangent là leurs marchandises contre celles qu'apportent les caravaniers Chinois.

Au début du Moyen Age, la race Turco-Mongole règne dans la région des steppes. Le christianisme nestorien y est apporté de Byzance et y fait de grands progrès. A la fin du douzième siècle, le fils d'un pauvre chef de tribu, orphelin à douze ans, Témoudjin, qui devait s'appeler Gengis Khan, établit peu à peu sa domination sur toutes les peuplades qui habitent dans les pâturages « sous des tentes de feutre ». Son empire couvre tout le nord de l'Asie et une partie de l'Europe Orientale. Ses successeurs l'accroissent encore. Ils envahissent la Hongrie et détruisent la ville de Pest. Sous les grands Khans Mongka et Khoubilaï l'empire mongol s'est annexé la Chine entière. Ses soldats attaquent, mais sans succès, l'Indochine et le Japon. A l'ouest les Mongols entrent en relations avec les Croisés et l'on a pu se demander si Saint Louis, en acceptant leur alliance n'eût pas pu assurer le succès définitif des Croisades et installer solidement la puissance franque dans le Levant .

Si Gengis-Khan fut un fondateur, l'autre grand conquérant venu de la steppe, Tamerlan, ne fut qu'un destructeur. De race Turque, né dans le voisinage de Samarkande, il se montra vraiment par les incendies, les pillages et les massacres qui suivirent ses victoires, le « fléau de Dieu ». Il conquit Chiraz, Bagdad, Delhi, ravagea la Syrie, portant à travers la Perse, l'Asie mineure et l'Inde du nord, le fer et le feu; massacrant tout, il épargnait sependant et s'attardait à recruter dans les pays conquis les artisans et les ouvriers d'art pour les employer à orner sa ville de Samarcande; les Turcs osèrent lui résister, il vainquit et fit prisonnier leur sultan Bajazet. Il mourut à 71 ans, au moment où il se préparait à aller porter la destruction dans l'Empire Chinois.

Cependant l'Empire Turc avait résisté à l'envahisseur, l'Iran aussi s'organisa en Etat indépendant, la Chine secoua le joug Mongol et, après le court passage de la dynastie des Ming, retrouva un calme relatif sous ses empereurs mandchous. Au seizième et au dix-septième siècle, les sédentaires triomphent des nomades en Asie comme dans l'Europe de l'est et la défaite de l'homme des steppes se manifeste par les progrès de la civilisation.

H. DE MANNEVILLE.

Un ambassadeur de Russie à la cour de Louis XV. Le prince Kantémir à Paris. 1738-1744. Un vol. in-8 de 236 pages, par MARCELLE EHRHARD. Paris. 1938. Société d'édition : Les Belles Lettres, 95, boulevard Raspail.

Le jeune homme que la Czarine Anna envoyait en France en 1737 pour la représenter auprès du roi Louis XV était un personnage important : fils d'un prince de Moldavie nommé par les Turcs qui avait abandonné la cause ottomane pour s'attacher à la fortune de Pierre le Grand, il appartenait à une famille où le culte des lettres et des arts était plus en honneur que dans le reste de la société russe de cette époque. Comme sa sœur Marie, qui fut la maitresse de Pierre le Grand, Antioche Kantémir savait le grec, le latin, ainsi que plusieurs langues vivantes. Il a composé des satires qui font de lui l'un des plus anciens parmi les écrivains russes. Avant de venir à Paris, il avait représenté la Russie à Londres et il garda de ce séjour un goût prononcé pour l'Angleterre.

Ses lettres, qui ne sont pas sans mérite et dont Mme Ehrhard a reproduit un assez grand nombre nous le montrent maniant notre langue avec élégance, mais elles offrent « un curieux contraste de vigoureuses qualités de logique et de perspicacité, et d'une sorte d'ingénuité maladroite ». Kantémir a du goût pour les littérateurs et les savants français, mais il n'aime pas l'esprit français ni la vie trop frivole de société qu'il lui faut mener à Paris. A vrai dire il y souffre constamment du manque de ressources dans laquelle le laisse vivre sa cour. Il sent d'ailleurs que malgré l'amabilité personnelle qu'on lui témoigne, on se defie de la Russie. Amelot, le cardinal Fleury, Louis XV lui-même restent attachés à la politique traditionnelle de Richelieu qui, s'appuyant sur la Suède, la Pologne et la Turquie cherche à maintenir contre l Autriche et contre la Russie, la « barrière de l'Est », et accueille froidement les avances de la cour de St-Pétersbourg. Les hommes politiques français n'ont pu oublier la manière dont les troupes russes ont chassé de Pologne Stanislas Leczinski après son élection en 1733 et ils continuent, même lorsque Louis XV assure Elisabeth de son amitié, à traiter la Russie en ennemie. « On ne peut douter, écrit Kantémir en 1743, que la cour de France ne revienne à ses anciennes maximes, selon lesquelles elle a toujours cherché à faire obstacle, autant que possible, au développement des forces et du crédit de la Russie en Europe. » Le jeune diplomate voit clair; il juge de façon malheureusement trop exacte la situation de la France lorsqu'il la décrit ainsi : « Le royaume est épuisé en argent et en hommes; les forces militaires sont insuffisantes pour gar-

der les forteresses et constituer une armée de campagne; le ministère est faible et incapable dans des circonstances aussi graves; les généraux sont peu habiles à faire la guerre; la pauvreté et le mécontentement grandissent partout; bref, de toutes parts, on aperçoit des défauts et il y a peu d'espoirs qu'il y soit remédié, sans même parler du manque de zèle que montre le roi pour les affaires. »

On ne peut constater sans surprise quelle place, en ces temps critiques, les questions de protocole tiennent dans la correspondance des diplomates. Elles remplissent une bonne part des lettres de Kantémir. Le marquis de la Chétardie, revenant comme ambassadeur à St-Pétersbourg en 1741, sera-t-il ou non reçu par l'empereur Ivan, âgé de quelques mois ? Cette affaire donne lieu à des dépêches vraiment comiques. C'est le petit souverain lui-même, qui, dans un rescrit du 7 avril 1741 s'exprime ainsi : « Notre jeune âge et le souci que nous devons avoir de notre santé ne nous permettent par d'accorder cette audience. En outre l'antique usage de notre empire est que, jusqu'à un an d'âge, les souverains ne se montrent jamais en public. » Le secrétaire d'Etat français des Affaires Etrangères lui répond par de longues observations dont nous extrayons celle-ci : « Il ne paraîtrait nullement incompatible avec la dignité de Votre Majesté Impériale et le caractère d'ambassadeur, que V. M. I., pour cette audience, fût couchée dans un berceau ou au sein d'une nourrice, car ces circonstances sont inséparables de votre âge. »

Le crédit de Kantemir à la Cour de Russie semblait diminuer et son rappel était peut-être prochain quand, atteint de phtisie, il mourut prématurément, en 1744, sans avoir pu revoir son pays de Russie qu'il aimait. On doit savoir gré à Mme Ehrhard de nous avoir fait connaître ses curieuses dépêches, dont elle a été copier une partie à Moscou, à la Bibliothèque Lénine.

H. DE MANNEVILLE.

Sieyès et sa pensée, par PAUL BASTID. Paris, 1939. Hachette et Cie.

L'étude copieuse et fouillée que M. Paul Bastid vient de consacrer à Sieyès mérite d'être signalée comme une des plus intéressantes et des plus profondes qui aient été depuis longtemps consacrées aux hommes de la Révolution. Sieyès est une des figures énigmatiques de cette époque troublée. On a peine à comprendre ce repos de plus de trente années qui a terminé sa vie et pendant lequel il n'a rien écrit, pas même ses mémoires. Il avait laissé à ses héritiers des papiers assez volumineux qui, après avoir passé par les mains de Fortoul, le ministre du Second Empire, semblent s'être perdus. Sainte-Beuve en eut communication et nous en a donné quelques extraits. Mais on aimerait connaître après la Révolution et le 18 brumaire, auxquels il eut tant de part, les pensées qu'agitait en lui ce philosophe désenchanté.

L'ouvrage de M. Paul Bastid se divise en deux parties. D'abord *L'Homme et la Vie*, puis *L'Œuvre et les Idées*. Mais, à la vérité, l'homme et ses idées ne font qu'un, car notre tempérament s'insinue jusque dans le domaine de nos idées pures et préside mystérieusement à

leur naissance. Tout philosophe qu'il fût, le bourgois intellectuel, le prêtre révolté qu'était Sieyès ne peut échapper à cette règle.

Nul n'a mieux pénétré Sieyès que Talleyrand, qui n'était pas sans sympathie pour lui. N'avaient-ils pas tous deux passé par le séminaire ? Au fond n'étaient-ils pas tous deux orléanistes ? Sieyès était un théoricien, mais il y avait aussi en Talleyrand un doctrinaire, encore que fort délié, et capable d'apprécier un théoricien.

« Sieyès, écrit Talleyrand, a l'esprit supérieur au plus haut degré; Son cœur est froid et son âme pusillanime. Son inflexibilité n'est que dans sa tête. » Jugement profond et auquel M. Paul Bastid s'est en somme rallié.

Dans la suite de notre histoire parlementaire n'avons-nous pas souvent vu de ces esprits hautains et dédaigneux, bien qu'animés de passions secrètes, qui s'approchent du pouvoir par goût de dominer plutôt que par besoin d'agir, qui veulent imposer leur volonte, mais se dérobent aux responsabilités ? Ils en imposent par leur supériorité d'esprit et leur ton péremptoire à « ceux qui ont la main à la pâte », mais en général ont peu d'influence sur les événements et risquent même, s'ils s'aventurent à vouloir les diriger, de sombrer ou, ce qui est pire encore, de se contredire.

Après le rôle retentissant qu'il joua à l'aurore de la révolution, Sieyès en fut réduit à voter la mort du roi, ce qu'il n'avait certes ni prévu ni désiré, à vivre pendant la terreur silencieux et dans l'angoisse et, devenu réactionnaire, à chercher partout un sabre. Celui qu'il trouva devait mettre en pièces la statue de la Liberté. Est-il possible pour un philosophe de se donner un plus cruel démenti à soi-même? Jugeant la révolution terminée, écrit M. Bastid, il y a comme perdu pied. « Ainsi s'expliquent et sa longue éclipse sous la Convention et son appel en l'an VIII au pouvoir militaire qu'il détestait... L'histoire lui en sait mauvais gré parce qu'il a échoué dans son entreprise. »

Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Paul Bastid, dont on sait la haute sompétence, analyse les idées juridiques et politiques de Sieyès avec autant de soin qu'il en a mis à se documenter sur sa vie. Les étudiant à la fois dans leurs origines, leur développement et leurs applications pratiques, il a été amené à composer un véritable traité de droit politique et administratif, qui s'impose à la méditation. Talleyrand estimait que les trois principales créations de la révolution : l'abolition des ordres, l'organisation de la garde nationale et la division de la France en départements, étaient dus à Sieyès. M. Paul Bastid estime que la liste pourrait être fort allongée et que Sieyès est encore à l'origine d'un foule de réalités politiques ou administratives.

Mais faire des lois et des constitutions est une chose; les appliquer en est une autre. Sieyès, disait Napoléon, voyait le but plutôt que les moyens. La politique est avant tout un art et l'expérience apprend que cet art, pour être fécond, doit reposer sur la tradition, laquelle, a dit Taine, est une raison qui s'ignore. Vérité que Sieyès a méconnue. L'unité nationale existait en germe bien avant la révolution. L'autonomie de l'individu, principe qui dominait l'esprit de Sieyès, la limitation des pouvoirs de l'Etat, qui en est la conséquence, ne peuvent se réaliser que dans l'ordre lié à la tradition et dans le bien-être

général. Les droits de l'individu, que Sieyès appelait les droits de l'homme, mais qu'il aurait pu appeler les droits de la bourgeoisie, profitent d'ailleurs à un groupe restreint plutôt qu'à la masse. Sieyès, sans le vouloir, avait contribué à déchaîner l'ouragan destructeur. Il dut faire appel à la force pour y mettre un terme. On comprend qu'il n'ait pas laissé de testament. Celui que M. Paul Bastid a composé pour lui, avec tant de talent, est d'une brûlante actualité.

Emile DARD.

Lucien Bonaparte, par FRANÇOIS PIÉTRI. Paris 1939 Librairie Plon.

M. François Piétri vient de révéler, dans une étude à la fois brillante et lucide, de solides qualités d'historien. Nul n'était plus que lui désigné pour faire sur Lucien Bonaparte une enquête qui s'imposait et que voulait tenter naguère feu le comte Joseph Primoli, arrière petit-fils de Lucien. Ce frère de Napoléon est celui qui a le plus contribué à sa fortune; c'est lui qui fut le moins récompensé. Il était aussi, et de beaucoup, le mieux doué de tous les frères du grand empereur; il est le seul qui lui ait résisté avec une volonté égale à la sienne. Il en fut cruellement puni par les historiens que ne permettent pas de toucher à leur dieu, de meme que par ceux qui ont englobé toute la famille impériale dans une égale réprobation.

C'est une sorte de réhabilitation qu'a tentée M. François Piétri, mais avec beaucoup de tact et de mesure et aussi avec une compréhension très délicate de l'époque, déjà lointaine, dont il s'occupait. Il en a puisé les éléments non seulement dans les mémoires du temps et dans les ouvrages bien connus de Frédéric Masson, mais encore dans les Mémoires manuscrits de Lucien et dans les deux brochures qui les complètent. Ces mémoires, déposés aux Archives des Affaires Etrangères, ont été utilisés et largement cités par Yung, mais avec des omissions parfois tendancieuses. Enfin, M. François Piétri possédait dix-sept lettres encore inédites de Lucien à Antoine-Jean Piétri, son grand-oncle, et une copieuse correspondance adressée à Antoine-Jean par Charles-Sapey, le confident le plus intime de Lucien.

Ne trouverait-on pas encore dans quelque recoin du **British Musum** ou du **Record Office** une documentation nouvelle ? Les années que Lucien passa en Angleterre, de 1810 à 1815, restent bien obscures en ce qui le concerne. Quand il quitta Rome pour l'Amérique, il ne pouvait ignorer qu'il serait arrêté par la croisière anglaise. N'y comptait-il pas? Que fit-il pendant ce long séjour parmi les ennemis les plus acharnés de Napoléon ? On a peine à croire que son poème si terriblement ennuyeux sur Charlemagne ait suffi pour absorber un homme aussi actif et qui était alors exaspéré contre son frère. Les ministres anglais, qui ne l'étaient pas moins, n'essayèrent-ils pas de profiter d'une pareille aubaine? On n'en sait toujours rien; mais on sait de plus en plus qu'à cette époque funeste Napoléon fut trahi de toutes parts.

« L'intraitable orgueil de Lucien, écrit M. François Piétri, le dresse, dès l'enfance, contre son frère qui, sur ce point, lui ressem-

ble d'assez près pour qu'aucune communion d'idées et de sentiments ne soit durable entre eux. » Voilà bien le fonds de l'orageuse histoire des rapports des deux frères. Lucien croit avoir fait seul le 18 brumaire et Napoléon, qui le sent bien, ne le lui pardonnera jamais. Lucien s'attend à être consul en même temps que son frère et compte dominer le général par la politique. Mais Napoléon l'envoie à Madrid comme ambassadeur.

Lucien était-il sincèrement républicain? Peut-être, comme il était catholique, parce que son frère n'était ni l'un, ni l'autre. Pendant les Cent Jours, il se rallie à son frère, en corse qui défend son clan, mais aussi pour imposer à Napoléon des conceptions libérales, c'est-à-dire pour l'emporter sur lui.

Ce qui est le plus sympathique en Lucien, ainsi que M. François Piétri l'a heureusement fait ressortir, c'est son attachement à sa propre famille, le vif sentiment de sa dignité personnelle, la défense de son foyer. En voulant l'obliger à répudier la mère de ses enfants et à considérer ceux-ci comme des bâtards, Napoléon n'a décidément pas le beau rôle. Il convient aussi, après la démonstration très serrée qu'en a faite M. François Piétri, de laver Lucien des reproches, tout au moins exagérés, qu'on lui a faits au sujet de son amour de l'argent. Il a reçu beaucoup moins que ses frères et sœurs; il a tout dépensé et il est mort pauvre.

L'intelligence et l'audace de Lucien le mettent à part dans la famille. Il est le seul dans l'âme duquel on retrouve quelques rayons du génie de son frère. Il faut remercier M. François Piétri d'avoir fixé, avec tant d'impartialité et de pénétration, les traits principaux de cette curieuse figure. Son livre, écrit avec élégance et simplicité, manquait aux amis nombreux de l'histoire napoléonienne. Il sera lu par tous avec un vif intérêt et prouve une fois de plus que l'histoire n'est jamais mieux comprise que par ceux qui la font.

Emile Dard.

Soldat im alten Oesterreich, Erinnerungen aus meinem Leben (Un soldat dans l'ancienne Autriche. Souvenirs de ma vie), par Carl Freiherr von Bardolff, Un vol. in-8°, Eugen Diederichs, Iéna.

Dans un récent volume, un ancien général autrichien, le baron de Bardolff vient de retracer les souvenirs d'une carrière militaire qui se partage à première vue en trois périodes. Né en 1865, entré dans l'armée par la voie du volontariat d'un an, passé dans les états-majors à la suite de son séjour à l'Ecole de guerre, l'auteur parvient rapidement au grade de colonel. En 1907, il devient, avec le titre de chef de la Chancellerie, le principal collaborateur et l'homme de confiance de l'héritier du trône, l'archiduc François-Ferdinand, qu'il sert pendant sept années, et à l'assassinat duquel il assiste à Serajevo. Il reprend des fonctions actives à la suite de cet événement et exerce, comme général et chef d'Etat-Major, d'importants commandements sur le front russe puis sur le front italien pendant la Grande Guerre. De là, dans ses mémoires, trois parties distinctes et qui sont d'un intérêt inégal.

Le première et la moins importante présente pourtant celui de faire revivre à nos yeux la physionomie de cette ancienne armée autrichienne que son caractère composite rendait si différente des armées de nos jours. Sa disparition nous paraît si lointaine qu'il faut maintenant un véritable effort d'esprit pour en évoquer l'image. La troisième partie contient un historique très complet (avec cartes à l'appui) des opérations militaires auxquelles l'auteur a eu à prendre part de 1914 à 1917. Si à ce titre elle intéresse surtout les spécialistes, il importe pourtant d'y signaler (p. 250) la curieuse relation d'une audience que l'auteur a obtenue de l'empereur François-Joseph (28 mai 1916) et au cours de laquelle il reste émerveillé de la vivacité d'esprit et surtout de l'extraordinaire mémoire qu'il pu constater chez ce vieillard de 86 ans.

C'est toutefois la seconde partie de son ouvrage qui en représente le principal attrait, parce qu'il y trace un portrait en pied de cet archiduc François Ferdinand dont il a été le plus intime collaborateur pendant sept années et dont les idées comme les projets sont restés jusqu'ici assez mal connues pour prêter à des interprétations ou à des hypothèses diverses. Il apporte une précieuse contribution à l'étude de la question qu'a soulevée la mort prématurée de son maître et que l'on pourrait formuler ainsi. La violence de caractère de l'archiduc avait-elle pour contre-partie son étendue d'esprit? Etait-il homme à donner, comme on l'a parfois prétendu, une forme et par suite une vitalité nouvelle au pays sur lequel il était destiné à régner? Son avènement aurait-il ouvert des perspectives nouvelles ou marqué un retour vers le passé? Sur ce point, le témoignage dû général de Bardolff confirme les conclusions auxquelles pouvait déjà conduire la lecture des souvenirs du Dr Eisenmenger, l'ancien médecin de l'archiduc, et surtout du général de Margutti le dernier aide-de-camp de François-Joseph.

Au point de vue de la politique extérieure, François-Ferdinand n'a jamais caché qu'il regardait comme son idéal la reconstitution de la Sainte-Alliance des trois empires du Nord, telle qu'elle avait fonctionné depuis 1815 jusqu'à la conclusion de l'alliance franco-russe. Pour la politique intérieure ses opinions étaient assez complexes pour donner parfois le change sur leurs mobiles et leurs principes. Il ne projetait rien que l'établissement en Autriche-Hongrie d'un régime fédéraliste, fondé sur la division de la monarchie en seize petits états, répondant chacun à une nationalité ou à un fragment de nationalité distincte, au sein desquels fonctionnerait le suffrage universel et qui seraient égaux devant un pouvoir central fortement constitué. La réforme présentait les apparences extérieures du libéralisme, mais elle devait avoir pour premier effet la suppression du dualisme et elle avait pour mobile profond le désir de réduire l'importance excessive prise dans la monarchie par la Hongrie, dans laquelle l'archiduc voyait le principal obstacle à l'établissement ou plutôt au rétablissement de l'absolutisme. Sur le plan des affaires intérieures comme sur le plan extérieur il apparaît donc comme un homme de l'ancien régime plutôt que de l'avenir, et c'est l'un des mérites du livre du général de Bardolff de nous avoir apporté le plus autorisé des témoignages pour le confirmer.

Albert PINGAUD.

Souvenirs de la duchesse d'Uzès, née de Mortemart, publiés par son petit-fils le comte de Cossé-Brissac. Un vol. in-12, de 204 pages, Paris. 1939. Librairie Plon.

Les souvenirs de la duchesse d'Uzès, précédés, éclairés par une brillante préface de son petit-fils, le comte de Cossé Brissac, s'étendent sur une longue période de notre histoire. Née en 1847 à la veille de la seconde république, la duchesse a vécu jusqu'en 1933 : mais il ne faut pas chercher dans les pages légères qu'elle a écrites d'abord pour distraire sa fille malade, la duchesse de Brissac, puis, quand elle l'eut perdue, pour son propre plaisir, le récit des événements au milieu desquels elle a vécu. Ce qu'on y trouvera, c'est elle-même. Elle s'y peint au naturel et c'est leur plus grand charme de nous rendre la figure si originale de l'auteur.

Née Mortenart, mariée au premier pair de France, mère d'un duc, belle-mère d'un autre, la duchesse d'Uzès n'était pas seulement un représentant de la plus haute noblesse française; elle la personnifiait plus encore par son goût passionné pour le beau sport qui fut un apanage de cette noblesse ,la chasse à courre. Son équipage, ses chiens, ses chevaux étaient célèbres. Mais son ardente activité de corps et d'esprit, son goût passionné pour toutes les nouveautés, la chaleur de son cœur, sa bonté et sa charité chrétienne la portaient à s'intéresser à tout et à tous, si bien que l'on vit cette très grande dame se faire l'amie de Louise Michel et recevoir du radical-socialiste Herriot une lettre, d'ailleurs charmante, qu'on a imprimée à la suite de ses souvenirs. Elle joua un rôle dans la politique française, moins par l'erreur qu'elle commit et qu'elle avoue ingénument, en subventionnant la piteuse entreprise du général Boulanger que comme une bonne ouvrière du rapprochement entre les classes de la nation et les hommes des divers partis qui, autour d'elle, cessaient d'être en lutte pour se disputer ses bonnes grâces.

Nous la voyons dans ses souvenirs employant de façon toujours noble et généreuse, la richesse qu'elle devait à son arrière grand'mère, la célèbre Mme Clicquot, aux mérites de laquelle elle se plaît à rendre justice. Elle supporte avec vaillance les coups cruels du destin lorsque, toute jeune, elle perd son mari, puis quand son fils succombe au cours de sa vaillante expédition africaine. Elle a vu deux guerre et l'on se souvient encore de la façon admirable dont elle organisa une infirmerie dans son château de Bonnelles et y remplit son rôle d'infirmière-major. Son activité ne se démentit pas jusqu'à la fin de sa vie. Passionnée du cheval, elle n'aima pas moins le sport automobile. A 83 ans, elle conduisait à Rome un rallye de l'automobile-club féminin de France. L'aviation qui naissait la séduisit à son tour. Dans un passage de ses souvenirs, elle se demande en souriant si elle ne va pas, après 80 ans, briguer un brevet de pilote.

Les récits, les anecdotes, les portraits de personnages extrêmement variés, que l'on trouvera dans ce petit livre, les réflexions qu'ils inspirent à l'écrivain, le tout d'un style leste, facile et sans prétention, font revivre tout un monde qui eut un grand charme, mais qui, hélas! avec la chasse à courre que l'auteur a tant aimée, est menacé de disparaître.

H. DE MANNEVILLE.

Briand, t. III. 1914-1916, par Georges Suarez. Un vol. gr. in-12. Plon. 1939.

Avec le troisième volume d'une œuvre qui s'annonce comme monumentale, le dernier biographe de M. Briand, M. Georges Suarez aborde, après le domaine de la politique intérieure, celui de l'histoire diplomatique. Il y retrace son rôle pendant la Grande Guerre, d'abord comme homme politique influent jusqu'au mois de novembre 1915, puis comme Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères au cours de l'année suivante, un autre volume devant être consacré à la dernière période des hostilités.

Pour traiter ce vaste sujet, l'auteur a pu disposer de tous les papiers laissés par l'homme d'Etat. S'il n'y a pu y découvrir que d'assez rares documents autographes, et dont la plupart ne dépassent pas la portée de simples notations, il y a trouvé des copies de rapports diplomatiques dont plusieurs étaient restés encore inédits, et de nombreuses correspondances personnelles, dont plusieurs de source féminine (celles par exemple de la comtesse de Noailles, de la princesse Murat et surtout de la princesse Bibesco) apportent comme une note pittoresque dans un récit qui d'ailleurs reste constamment vivant et animé.

En le feuilletant, le lecteur y trouvera, sinon des révélations au sens propre du terme au moins des lumières nouvelles sur bien des épisodes de l'histoire militaire ou diplomatique de la Grande Guerre : sur la part qu'a eue M. Briand dans la conception et la préparation de l'expédition de Salonique (chap. III) sur le développement et parfois les illusions de sa politique grecque (chap. IV, XIII et XIV) et surtout sur ses efforts qui resteront comme son principal titre de gloire, pour constituer l'unité de commandement et l'unité diplomatique des Alliés (chap. VII). Sur toutes ces questions, l'auteur s'attache à expliquer et le plus souvent à justifier, les conceptions de son héros mais avec assez l'impartialité pour ne point craindre de formuler à l'occasion les réserves qu'elles comportent.

Ce serait enfin passer une revue incomplète des mérites et surtout des attraits de son ouvrage que d'en omettre l'un des principaux, et qui lui revient entièrement. Toutes les fois qu'il lui arrive au cours de son récit de rencontrer une figure nouvelle, il ne résiste pas à la tentation d'en faire revivre la physionomie à nos yeux. Qu'il s'agisse d'hommes politiques français tels que MM. Caillaux, Sarraut ou Doumer (traité avec une particulière sévérité), étrangers, tels que Messieurs Asquith, Balfour, Lloyd George, Grey, le colonel House ou le président Wilson, ou encore d'hommes de guerre tels que les généraux de Castelnau, Joffre, Pétain, Sarrail, Kitchener, Robertson, il trace d'eux des portraits pleins de vie et de relief, et dont quelques-uns peuvent passer presque comme des modèles du genre et presque des morceaux d'anthologie. L'on remarquera particulièrement celui de M. Philippe Berthelot (Pp. 174-178) comme particulièrement fouillé et riche en nuances.

Albert Pingaud.

Am Rande zweier Jahrhunderte, Momentbilder aus einem Diplomatenleben (Entre deux siècles. Instantanés de la vie d'un diplomate), par HERBERT VON HINDENBURG. Un vol. in-12. Schlieffen-Verlag. Berlin. 1939.

Bien que cet ouvrage soit signé d'un nom qui évoque involontairement des images de guerre, c'est un livre de souvenirs diplomatiques, dû à la plume d'un cousin éloigné du maréchal de Hindenburg. Ainsi que beaucoup de ses collègues, l'auteur a bien commencé sa carrière par un séjour comme officier dans la Garde, mais il a de bonne heure quitté l'armée pour passer avec succès le concours d'entrée aux Affaires étrangères (1898) et remplir ensuite les fonctions d'attaché puis de secrétaire à Rome, à Stuttgart, à Stockholm, à la Haye. En 1911 il revient comme conseiller à l'ambassade de Rome, où par une curieuse rencontre, il se trouve que le titulaire du poste est marié avec une Russe, lui-même avec une Anglaise, le second secrétaire avec une Américaine et le chancelier avec une Française. Son séjour dans cette ville se prolonge jusqu'à l'intervention italienne de mai 1915. Il est alors envoyé à Berne où ses services sont utilisés à l'agence des prisonniers de guerre, et où la révolution allemande le déterminera à quitter le service en 1919.

Par suite de cette retraire prématurée, il n'a pas atteint les plus hauts grades de la carrière, et ne s'est pas trouvé en mesure d'apporter aux lecteurs de ces « révélations » au sens propre du terme, qui sont d'ailleurs bien rares dans les souvenirs diplomatiques. Son œuvre n'en présente pas moins un double mérite qu'il convient de signaler pour lui rendre justice : d'abord celui de tout l'objectivité compatible avec le patriotisme. Est-ce parce qu'il a passé une partie de ses années d'enfance à Paris (pour y venir voir son grand-oncle le vieil ambassadeur de Münster) et en Angleterre ? ou parce qu'il a épousé une Anglaise ? ou parce qu'il a mené une vie de cosmopolite officiel ? Toujours est-il que ses récits sont exempts de ces passions nationales à l'effet desquels échappent bien peu d'auteurs de mémoires et qu'il est mainte page de son livre qui pourrait être signée par un étranger, même français.

L'on y admirera d'autre part l'abondance et l'intérêt des portraits qui le parsèment. Au cours d'une longue carrière l'auteur a eu l'occasion de fréquenter beaucoup de personnages dont plusieurs ont été amenés à jouer un rôle dans l'histoire des dernières années et il résiste rarement à la tentation de nous laisser de leur physionomie des croquis tracés avec une verve à laquelle il faut rendre hommage. C'est ainsi qu'il fait successivement défiler sous nos yeux : parmi ses compatriotes les ambassadeurs Münster, Jagow, Flotow et de Monts, le prince de Bülow, qu'il semble tenir en haute estime mais dont il ne peut s'empêcher de déploer la platitude courtisane auprès du souverain, enfin le chancelier Bethmann-Hollweg que son indépendance rend au contraire parfois incommode à Guillaume II; parmi les Italiens les principaux des hommes d'Etat qui ont joué un rôle dans l'intervention de 1915; parmi les Français enfin la plupart des diplomates que l'auteur a connus comme collègues dans ses postes à l'étranger, et parmi lesquels il suffira de citer : MM. Allizé, de Billy, de Blignières, Herbette, de Manneville. Une mention spéciale

doit être réservée à M. Barrère dont M. de Hindenburg a été souvent l'hôte au cours de son séjour à Rome et dont la forte personnalité lui inspire une réflexion curieuse à reproduire pour terminer : « Il aimait l'Allemagne du Sud où il avait résidé et allait encore chasser. L'on a prétendu que le poste d'ambassadeur à Berlin l'aurait particulièrement intéressé. Qui sait ce que son énergie et sa chance lui auraient permis d'accomplir là-bas ? peut-être une véritable réconciliation entre l'Allemagne et la France ? »

Albert PINGAUD.

Les nouveaux destins du Danube, par GRAHAM HUTTON, traduction René Jouan. Un vol. in-8 de 256 pages avec cartes. Paris. 1939. Payot éditeur.

L'ancien ministre des Affaires Etrangères d'Angleterre, Sir Austen Chamberlain, avait été vivement frappé par une conférence d'Albert Sorel, qu'il avait entendue à Paris à l'Ecole des Sciences politiques. Le maître avait dit qu'au jour où la question turque serait réglée, un autre problème se poserait pour l'Europe, celui du destin de l'empire Austro-Hongrois; il avait ajouté que si l'Autriche-Hongrie disparaissait, cet événement pourrait bien être le prélude de l'effondrement de l'Empire Britannique. Les vues d'avenir du professeur français, vérifiées en partie par les événements de 1938, étaient présentes à l'esprit de M. Hutton quand il écrivit son livre. Elles l'ont amené à penser que l'Angleterre avait grandement à se préoccuper de ce qui se passait dans les pays lointains qu'il appelle « l'Europe au delà de l'Allemagne » et devait porter ses regards bien plus loin que ce Rhin où M. Baldwin voyait récemment la frontière de la Grande Bretagne.

M. Hutton a écrit après Munich, mais avant l'incorporation au Reich de ce qui subsistait alors de la Tchéco-Slovaquie, mais ses idées n'ont rien perdu de leur actualité, car il considérait que ce malheureux pays était déjà tout entier au point de vue stratégique, politique et économique, absorbé par l'Allemagne. Il croyait même qu'en cas de guerre le Reich eût pu compter sur le concours presqu'enthousiaste de l'armée Tchéco-Slovaquie, exaspérée par l'abandon où l'avaient laissée les Puissances Occidentales. Or, depuis le brutal coup de main de mars 1939, c'est là certainement une erreur.

Par une étude très complète et fort intéressante des nouvelles conditions dans lesquelles se trouve placée l'Europe Centrale, l'auteur anglais analyse les avantages colossaux que le Reich a retirés de ses récents coups de force. Il n'a pas seulement augmenté sa population de 11 millions d'habitants. Il a placé sous son pouvoir absolu, par la main mise sur des anciennes fortifications tchèques et surtout sur presque toutes les voies de communication, toute la région qui s'étend autour du cours **moyen du Danube.** La Pologne a réussi seulement par l'occupation précipitée de Teschen et de l'important nœud de chemins de fer de Bohumin, à conserver la route qui de la Moravie et de la Silésie Polonaise conduit à la Mer Baltique. La conquête de l'Autriche et de la Tchéco-Slovaquie a mis à la disposition de l'Allemagne, non seulement un immense matériel de guerre, mais des usines de fabrications militaires de très grande importance, de riches mi-

nes de minerai de fer en Autriche, et dans l'est « les frontières les plus sûres qu'elle ait jamais eues au cours de l'histoire ». Au point de vue stratégique son succès est donc complet : l'axe germano-italien se trouve placé, au cas d'une guerre contre les Puissances occidentales, dans des conditions en apparence favorables.

Peut-il cependant menacer sérieusement ces Puissances d'une guerre ? « Nous disons **sérieusement**, ajoute M. Graham Hutton, car l'axe peut toujours se sentir assez fort pour user de la menace d'une guerre sans avoir réellement l'intention d'y recourir ». A la question ainsi posée l'auteur anglais estime qu'on ne peut répondre sans un examen approfondi des conditions économiques dans lesquelles se trouve placée la nouvelle Europe Centrale. Car le succès rapide d'une guerre à notre époque est extrêmement douteux et dès que la guerre se prolongera, le facteur économique prendra une importance chaque jour croissante.

L'étude très complète et très précise qu'il nous donne des conditions économiques dans lesquelles se trouvent placés le Reich allemand, son alliée l'Italie, et les Puissances de l'Europe Centrale : Pologne, Hongrie, Yougoslavie, Roumanie, sur lesquelles l'Allemagne cherche encore à étendre son influence, amène M. Hutton à la conclusion suivante.

Pour constituer un empire durable et pour se mettre en état de soutenir contre les Puissances Occidentales une guerre de longue durée, les Puissances de l'axe ne sauraient s'arrêter au point où elles sont arrivés. Les régions qu'eles ont annexés sont, comme elles, puissamment industrialisées et ne peuvent trouver sur leur territoire nombre des matières premières qui leur sont indispensables. Elles ne peuvent trouver non plus dans ces territoires des débouchés suffisants pour les produits de leur industrie. Elles sont en quelque sorte condamnées à s'avancer plus loin dans la voie où elles se sont engagées : il leur faut soumettre entièrement à leur emprise économique tous les pays qui s'étendent encore à l'est de leurs frontières, tout au moins la Hongrie, la partie méridionale de la Pologne, l'Ukraine Russe, la Roumanie et la Yougoslavie. Il leur faut établir sur les cent millions d'êtres humains qui vivent entre l'Allemagne et la Russie une domination économique, qui, pour devenir aussi complète qu'il est nécessaire, devra être aussi politique.

« Les nouveaux arbitres des destinées de la Danubie n'ont jusqu'à maintenant, dit M. Hutton en terminant son livre, ni les moyens matériels, ni les ressources en hommes nécessaires à une entreprise aussi ambitieuse. S'ils réussissaient cependant, ce ne serait pas à cause de leurs propres mérites, mais à cause des fautes de leurs adversaires ».

H. de Manneville.

Christian IX, par Hans Roger Madol. Un vol. in 8, de 302 pages en anglais. Londres, 1939, Collins, éditeur. 48, Pall Mall.

L'auteur de ce livre a beaucoup vécu au Danemark. Il y a été honoré de l'amitié de plusieurs membres de la famille royale, qui ont mis à sa disposition nombre de documents personnels et, ce qui était

plus précieux encore, leurs propres souvenirs. Il a dépouillé dans les archives de notre ministère des Affaires Etrangères l'abondante correspondance des ministres de France à Copenhague, surtout celle de M. Dotézac qui pendant près de vingt cinq ans, de 1846 à 1870, représenta les divers gouvernements français auprès de la cour danoise. Il a pu ainsi raconter la vie du roi Christian IX d'après les sources les plus intimes et les plus sûres.

Cette histoire est aussi merveilleuse qu'un conte de fées. Un jeune lieutenant de l'armée danoise, Christian de Slesvig Holstein Glücksbourg, cousin de la famille royale, mais que rien ne semblait destiner à une haute fortune, sinon sa belle prestance, son excellente éducation et son noble caractère, commence sa carrière par un rêve prodigieux. Envoyé comme représentant du roi de Danemark au couronnement de la reine Victoria, il charme la Cour anglaise et la jeune souveraine elle-même; on se demande un moment s'il ne sera pas associé au trône de la Grande Bretagne. Mais le prince de Saxe Cobourg lui fut préféré : son destin était ailleurs. Il épouse en 1842 la fille du roi de Danemark Frédéric VII, la princesse Louise, aussi intelligente que charmante. Les jeunes époux vivent dans une tendre mais très modeste intimité familiale, élevant d'admirable façon les beaux enfants que leur donne la Providence, ménageant, presque dans la gène, leurs maigres ressources dont la solde de l'officier était la principale. D'après M. Madol leurs deux filles aînées dont l'une sera reine d'Angleterre, l'autre impératrice de Russie, occupaient alors une petite chambre où il se trouvait juste la place de leurs deux lits et d'une petite commode.

Il fallut un concours extraordinaire de circonstances pour transformer en peu de temps la fortune de la famille. Le roi Frédéric VII n'avait pas d'enfants; la décision qu'il prit, malgré ses sujets, d'épouser morganatiquement sa maîtresse Louise Rasmussen, une ancienne danseuse, qu'il fit comtesse Danner, détruisit tout espoir de voir naître un héritier direct. Puis les nombreux princes dont les droits à l'héritage royal primaient ceux de Christian furent éliminés les uns après les autres parce que dans l'affaire des Duchés ils prirent parti pour l'Allemagne ou parce que leurs tendances réactionnaires déplurent au peuple et au roi lui-même; Christian eut la faveur de l'opinion publique malgré son origine étrangère; Frédéric VII répondit au désir des Danois en le désignant comme son héritier futur. Par le protocole de Londres les Puissances européennes confirmèrent en 1852 cette désignation.

Ce premier sourire de la fortune fut suivi par d'autres faveurs du destin, en rapide succession. La beauté, le charme incomparable de la fille aînée du prince Christian, Alexandra, lui valut, par son mariage avec le prince Edouard de Galles, fils de la reine Victoria, de devenir héritière du trône d'Angleterre. Plus tard sa sœur Dagmar, non moins belle, non moins séduisante, devait à son tour par ses fiançailles avec le Grand Duc Nicolas, puis, après la mort de son fiancé, par son mariage avec son frère Alexandre, se voir héritière du trône de Russie, puis Impératrice. Entre temps le second fils de Christian, le bouillant et charmant Guillaume, avait accepté, malgré son père, la couronne de Grèce, pour régner à Athènes sous le nom de Georges 1er. Frédéric VII mourut et Christian régna à son tour sur le Danemark. Il eut la douleur de voir son royaume amputé par la perte des Duchés de Slesvig, d'Holstein et de Lauenbourg. Mais si le royaume s'était amoindri, la famille

royale de Danemark s'était élevée au premier rang parmi les races souveraines de l'Europe.

D intéressantes photographies illustrant le volume de M. Madol nous montrent, groupée au château de Fredensborg, où elle se réunissait chaque été autour du roi Christian IX, une admirable lignée, sans cesse accrue, d'enfants, petits enfants et arrière petits enfants : parmi eux deux empereurs, Guillaume II d'Allemagne et Nicolas II de Russie, des reines, des rois dont le nombre s'accroit encore pendant la dernière année de la vie du roi de Danemark par l'élévation de son petit-fils Charles, devenu Haakon VII, au trône de Norvège. Une extrême simplicité de vie, mais une grande intimité et beaucoup d'affection familiale règnaient dans ces réunions de famille où la reine Alexandra d'Angleterre et l'impératrice de Russie se retrouvaient surtout avec plaisir. On assure que le roi Edouard VII, ami de la gaîté, trouvait qu'il y manquait un peu d'entrain. Comme après une des réunion de famille au château de Bernstorff son aide de camp osait lui dire : « Vraiment, Sire, il n'y a rien de plus ennuyeux que Bernstorff », il aurait répondu: « Si, mon ami, il y a Fredensborg ».

L'union qui régnait dans cette belle famille royale de Danemark ne pouvait manquer de donner à ces réunions annuelles, quoique le Souverain eût soin d'en bannir strictement la politique, une certaine importance politique; elles ne plaisaient pas au prince de Bismarck et plus d'une fois la France en tira profit. Quand Christian IX, après quarante trois de règne, termina, dans sa 87me année, sa belle et noble vie, il était parmi les souverains un patriarche ! On l'appelait souvent tantôt le beau-père, tantôt le grand-père de lEurope. Il serait à souhaiter qu'une traduction française donne à nos compatriotes l'occasion de mieux connaître son étonnante destinée fort bien contée par M. Madol.

H. DE MANNEVILLE.

Le Gérant : E. CARCENAC

Rodez, imp. P. CARRÈRE (fondée en 1624)

Assemblée Générale du 31 mai 1939

Rapport de MM. les Secrétaires

Excellence (1),
Mesdames,
Messieurs,

Notre rapport, cette fois, sera bref. Nous devons laisser la parole aujourd'hui, au conférencier dont vous attendez tous, impatiemment, je le vois, de l'inédit sur un roman de jeunesse et d'amour de celui qui devint, très peu de temps plus tard, le grand empereur des Français de l'époque moderne. Napoléon 1er étonne encore notre monde; n'y suscite-t-il même pas, quoique disparu depuis plus d'un siècle, par l'éclat immortel de sa gloire, de pâles, de sinistres imitateurs?

Cependant, nous avons ici d'autres morts à louer, moins illustres assurément, mais toujours dignes de notre gratitude et des souvenirs pieux d'une société, dont, vivants, ils furent les amis, les serviteurs dévoués. Ils se nommaient Pierre Lefèvre-Pontalis, Charles Dupuis, le vicomte de Guichen, Jean Guillemin, le comte Maurice Zamoyski. Nous leur devons un dernier hommage.

D'une famille parisienne bien connue dans le monde des lettres, de la politique et des affaires, où les deux frères Antonin et Amédée Lefèvre-Pontalis avaient marqué également dans la seconde moitié du XIXme siècle, notre collègue Pierre Lefèvre-Pontalis, fils aîné du cadet, était né le 13 novembre 1864. Sa mère aussi, Mlle Caroline West, lui avait transmis de véritables dons naturels, un grand cœur et de l'esprit.

(1) S. E. Monsieur Jules Lukasiewicz, ambassadeur de Pologne, avait bien voulu venir assister personnellemenit à l'Assemblée.

Avant d'embrasser la carrière diplomatique, Pierre Lefèvre-Pontalis fit son droit et obtint le diplôme de l'Ecole des langues orientales vivantes pour le Malais et l'Annamite, ce qui détermina sa vocation prncipale. Puis, suivant l'exemple de deux cousins Jean Doulcet et Germain Lefèvre-Pontalis, qui l'un après l'autre, passèrent au Quai d'Orsay, il se fit recevoir, après d'excellentes études, au concours de janvier 1889, en compagnie de Chevandier de Valdrôme, major de la promotion, d'Alexandre Conty, d'Horace Delaroche-Vernet, de William Martin, et de notre regretté ami Maurice Casenave. Mais l'Asie le séduisit vite, comme après lui, son plus jeune frère, Carl, fringant officier de cavalerie, l'auteur d'un étonnant voyage improvisé au cours de l'hiver 1892, à franc étrier, de Tiflis à Persépolis, à travers intempéries et dangers, dont seul le récit nous reste (1). hélas ! C'est, en effet, vers la même époque que Pierre, l'aîné de Carl, avait été attaché à une mission spéciale en Indo-Chine, mission que dirigeait le savant explorateur Auguste Pavie, et c'est alors qu'il parcourut, durant près de cinq ans, les routes connues et les routes inconnues de l'Extrême-Orient, curieux et avide d'y étudier le mystère des religions, des coutumes, des langues, des populations de ce coin du continent jaune, allant par divers moyens, sans jamais se lasser des difficultés, des bords du Mé-Kong aux frontières de l'Empire du Milieu.

Quand il nous en revint, en 1896, presque sur le même bateau que le prince Henri d'Orléans, avec qui il s'était lié d'amitié, et qui, lui-même, avait franchi, de concert avec Bonvalot, en hardi pionnier de race, les vastes déserts arides et inexplorés jusque là de l'Asie centrale, remontant du Tonkin à Bangkok, par les Etats Chans et jusqu'aux sources du Mékong et de l'Iraouaddy, Pierre Lefèvre-Pontalis publia un livre charmant de Chansons sur les fêtes du Laos, où il avait résidé comme commissaire-adjoint de la République, et le gouvernement français le chargea, peu après, de délimiter les frontières de ces régions sauvages avec la Chine du Fleuve Rouge, de concert avec une délégation britannique.

(1) Paris, chez Plon-Nourrit et Cie, s. d. In-fol, 101 pages, fig. portr. cart. couv. illustrée: De Tiflis à Persépolis par Erivan, Tabriz, Téhéran, Ispahan. Conférence faite à Vendôme et à Angers, le 23 février et le 31 mai 1894, par le capitaine Carl Lefèvre-Pontalis.

Auparavant, Pierre Lefèvre-Pontalis avait largement contribué aux rapports et au récit des voyages de la mission Pavie en Indo-Chine, et nous gardons, signés de sa main, plusieurs volumes très personnels, d'un style attachant, où les idées du philosophe se mêlent aux observations du diplomate, où l'on ressent les élans et les échos d'une âme française, telle qu'était bien, même au loin, celle de ce colon d'élite.

La carrière ramena ensuite Pierre Lefèvre-Pontalis en Egypte. Il se trouvait au Caire au moment du retour de la mission du commandant Marchand, et de l'affaire de Fachoda, et ce fut pour lui une peine profonde d'avoir à faire comprendre au héros qui y avait planté, en premier occupant, notre drapeau, que la politique de paix résignée que nous poursuivions, déjà, l'obligeait à se retirer, avec sa vaillante troupe, sans profit, sans honneurs, en arrière.

Puis il fut envoyé à Luxembourg, de là à Saint-Pétersbourg, où il servit sous le comte de Montebello à l'ambassade de France, la plus brillante de la cour impériale.

En 1902, il était de nouveau en mission à Hanoï, puis il reparut en Europe, à Athènes, où il fut, en 1908, nommé membre de la commission des finances helléniques. L'année suivante, il rejoignait, à Washington, M. Jusserand, dont il devint le conseiller apprécié bien des années.

En 1912, il fut renvoyé au Siam, comme ministre plénipotentiaire, mais quand éclata la guerre, comme il se trouvait en congé en France, il fut alors chargé d'une mission, avec Pierre Baudin qui l'accompagna, en 1915, dans l'Amérique du Sud. Cette mission ne dura pas si longtemps qu'il ne pût rejoindre son poste resté vacant à Bangkok, où il demeura jusqu'en 1918.

A cette date, l'agence et consulat général de France au Caire lui furent confiés.

Le dernier poste diplomatique de Pierre Lefèvre-Pontalis fut celui de haut-commissaire de la République et de ministre de France à Vienne, dans une ambassade longtemps fastueuse, quelque peu déchue de son rang, où, du moins, ses bonnes grâces réussirent auprès de la société autrichienne déjà appauvrie.

Dans l'esprit de notre collègue et ami, était-ce un pressentiment de ce qui se passa depuis, là-bas, qu'il éprouva, quand il fut assez brusquement rappelé de la capitale de l'ancien em-

pire d'Autriche-Hongrie, et condamné à une retraite précoce ? Toujours est-il qu'il en resta intimement affecté et que pour ce parfait serviteur du pays, si sincèrement dévoué à son métier et dont les talents divers n'avaient pas été épuisés, ce fut un coup fatal, dont il ne se releva plus.

Comme il avait de la culture et d'autres cordes à son arc, il se remit pourtant patiemment à des travaux d'histoire, au fond de sa province, s'acquittant plus consciencieusement que jamais de ses devoirs de terrien au pays Dunois, complétant le chartrier du château d'Aulnaie où il se plaisait, écrivant des articles pour le bulletin de la Société Dunoise ou le Journal Asiatique.

Votre comité de direction comptait, depuis des années, parmi ses vice-présidents, M. Charles Dupuis, sous-directeur de l'Ecole des sciences politiques et membre de l'Institut de France. Nous avons à déplorer d'autant plus aujourd'hui une telle perte, qu'il était des plus fidèles à se rendre exactement aux réunions du Conseil et qu'il nous instruisait souvent par ses bons avis.

Charles Dupuis était né en 1863 à Paris. Docteur en droit, diplômé de l'Ecole libre des Sciences politiques, avocat à la Cour d'Appel, maître de conférences, il avait été nommé, en 1899, professeur de droit international, et plus récemment, sous-directeur de l'Ecole de la rue Saint-Guillaume, où se passa une partie de sa vie, à côté d'Eugène d'Eichthal le successeur de Boutmy, à qui il devait survivre. Lauréat de l'Institut dès cette année 1899, il fut élu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, en 1921, à la place du comte de Franqueville, dans la section de législation, droit public et jurisprudence.

Parmi les hommes de mérite et de science, dans le commerce intime desquels Charles Dupuis s'était formé lui-même, nous nommerons seulement Théodore Funck-Brentano, son premier maître, Albert Sorel et Louis Renault, qui devaient exercer une véritable attraction sur son intelligence et ses conceptions, par leur méthode, leurs écrits et leur enseignement.

Les œuvres de Charles Dupuis, peu nombreuses, car il ne recherchait point la publicité, sont cependant des modèles dignes d'un disciple de tels maîtres.

Citons, en 1896, *Les tarifs douaniers et les traités de commerce,* en collaboration avec Th. Funck-Brentano; en 1909, le *Principe d'équilibre et le concert européen* qui montre nettement que, malgré son nom impropre, la politique dite d'équilibre n'est que la vieille politique des alliances et de la supériorité des forces combinées, qui a dû son succès à sa souplesse.

En 1919, parut, sous les auspices de la Société d'histoire diplomatique, *Le Ministère de Talleyrand en* 1814, et le premier volume eut un tel bonheur qu'il devint vite introuvable et reste épuisé ! Cet ouvrage très complet est une étude capitale, à tous les points de vue. Le tome second n'a pas moins de valeur. Les deux volumes auraient droit à une nouvelle édition.

Plus récemment, au début de l'année dernière, *Les antécédents de la Société des Nations,* publiés à la librairie Sirey, firent défiler sous nos yeux les différents projets connus qui furent en somme les précurseurs de la fameuse institution de Genève, depuis le grand dessein des *Economies royales de Sully,* attribué au roi Henri IV, jusqu'au projet de l'abbé de Saint-Pierre, jusqu'aux prolégomènes de la récente guerre civile d'Espagne, dans l'espoir d'une paix perpétuelle en Europe. Jamais personne, avant Charles Dupuis, n'avait songé à rassembler, en dehors de toute prétention idéologique, la collection de ces essais tentés depuis quatre siècles, en Occident, pour discipliner les passions du monde; personne n'avait eu l'idée d'en tirer des considérations générales; en un tel travail, Charles Dupuis nous a dicté son testament mystique, sa dernière leçon d'historien moraliste, de juriste averti et convaincu.

L'objet essentiel auquel il s'était appliqué toute sa vie c'est, en effet, comme l'a résumé l'un de ses meilleurs élèves, Gilbert Gidel, l'étude des règles, principes ou institutions destinés à garantir les peuples contre les excès de la violence, règles et principes imaginés d'ailleurs au cours des âges de notre civilisation moderne par des publicistes ou des hommes d'Etat désireux de voir régner, un jour, dans les relations internationales, ce que l'on peut attendre de plus équitable des gens de ce bas monde en fait de justice, de concorde et de paix.

Et au moment même où notre vénéré vice-président entrait en agonie, la démonstration de sa clairvoyance dans les événements qui se succédaient en Europe, et même sur d'autres conti-

nemis, approchait du terme tragique. C'est en effet, au mois d'août 1938, que Charles Dupuis, gravement atteint, dans ses forces vives, dès le printemps, s'éteignit sans plainte, avec une sérénité admirable et une foi de croyant convaincu, n'osant un seul instant montrer de l'amertume des infortunes, des chagrins, des déceptions secrètes d'une existence laborieuse et digne, dont il avait rempli sans cesse toutes les obligations avec autant de désintéressement et de conscience que d'abnégation personnelle.

Jean-Marie-Auguste-René Guillemin, qui mourut à Monte-Carlo, le 20 décembre 1938, dans sa soixante dix-septième années, était le frère de la regrettée marquise de Montebello, femme de l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, et il avait gagné ses premiers grades dans la carrière diplomatique à la suite de celui-ci, d'abord à Bruxelles, puis à Constantinople, enfin à la cour du Tsar Nicolas II.

Revenu faire un stage, à Paris, à la direction politique, en 1898, il devint, en 1901, sous-chef du cabinet du ministre, qui alors était M. Delcassé, et passa secrétaire d'ambassade de 1re classe.

Membre de la mission envoyée, aux Etats-Unis pour l'inauguration du monument du maréchal de Rochambeau, chef-adjoint du cabinet du ministre des affaires étrangères en 1902, membre des comités de l'exposition internationale de Saint-Louis et, délégué du ministre des affaires étrangères, en 1904, membre de l'ambassade extraordinaire à Berlin pour le mariage du prince impérial d'Allemagne, en 1905, premier secrétaire à Vienne, officier de la Légion d'honneur, en octobre 1906, il fut nommé, trois ans après, ministre plénipotentiaire de 2me classe, puis délégué à la Commission européenne du Danube en 1911, enfin ministre de France et envoyé extraordinaire à Athènes en août 1915, et c'est là qu'au cours de la grande guerre il donna sa mesure de patriote lors d'un incident douloureux, que nos marins n'ont pu oublier.

Sa dernière mission avait été pour la cour de Norvège, à Christiania, où il arriva en décembre 1918.

Du même nom et de la même lignée bretonne que le vaillant lieutenant-général des armées navales françaises qui s'était

distingué, en 1778, au combat d'Ouessant, puis, en 1780, aux Antilles, à la Dominique, contre la flotte anglaise de l'amiral Rodney, le vicomte de Guichen, qui voulut bien être quelque temps trésorier du Conseil d'Administration de notre Société, après la mort de M. Octave Noël, était né en 1869.

Licencié en droit, stagiaire à Genève, attaché à la direction des Consulats en 1894; surnuméraire au service du protocole l'année suivante, attaché à l'ambassade de France à Vienne en 1897, secrétaire de troisième classe à Tokyo en 1899, puis attaché au cabinet de M. Delcassé, en 1901, il avait quitté la carrière, pour voyager en curieux, en observateur indépendant et pour se consacrer à l'étude de la politique étrangère et des questions européennes, ainsi qu'à l'histoire diplomatique, ce qui nous valut de le possèder parmi nous plusieurs années.

Qu'il nous suffise de citer quelques-uns de ses essais dont la variété mit en valeur les connaissances générales d'une intelligence préoccupée de tous les problèmes extérieurs, qui depuis quarante ans s'étaient posés, au monde.

Crépuscule d'ancien régime: le bombardement de Gênes et le doge à Versailles (1684-1685); *Jean Cavalier à la cour* (1704); *les Mœurs de la Société de Paris sous la Régence* (1715-1723); *la France à la fin de la guerre de sept ans; Franklin à Paris* (1776); *le duc d'Angoulême* (1775-1844); *la France morale et religieuse au début de la Restauration; Pierre le Grand et le premier traité franco-russe* (1682-1717), avec une préface du baron de Courcel.

Le comte Maurice Clément Zamoyski, dont nous avons eu la douleur d'apprendre la disparition, au début de ce mois de mai, appartenait à une maison illustre de la Petite-Pologne, et il nous paraît intéressant de rappeler ici que l'un des siens, Jean Saryus Zamoyski, avait été envoyé en France, en 1573, au nombre des ambassadeurs chargés d'offrir au duc d'Anjou, plus tard Henri III, la couronne de Pologne. Ce fut le premier essai du mode électoral d'une diète, qui l'attribuait ainsi à un prince français, que malheureusement la mort de son frère, Charles IX, obligea de s'évader, en hâte, de Varsovie. Après sa fuite, car les Polonais auraient bien voulu maintenir pour eux, sur le trône des anciens Jagellons, ce dernier Valois, le chance-

lier Jean Saryus Zamoyski fit élire, à sa place, Etienne Bathory, prince de Transylvanie et l'auteur véritable de l'unité nationale en Pologne, qui n'est pas ainsi d'hier. Jean Zamoyski se contenta ensuite de commander les armées de Bathory et de les conduire à la victoire, refusant pour lui-même la couronne en 1587. Mais c'est peu après que Jean Saryus fonda la ville et l'académie de Zamosc, dont le majorat princier, la plus belle terre du pays, était encore la propriété héréditaire du comte Maurice, notre excellent et regretté collègue.

Plus près de nous, je me bornerai, à citer, parmi ses ancêtres directs, au XVIIIme siècle, un André Zamoyski, qui fut, à son tour, grand chancelier de Pologne, en 1764, et se rendit célébre, pendant le règne troublé de Poniatowski, comme défenseur ardent des libertés et du droit de l'Etat, pour l'usage duquel il avait été chargé de rédiger un code. Ayant admis des dispositions favorables aux paysans, si André Zamoyski vit ce code repoussé par la noblesse du royaume, il put cependant le faire adopter en 1791, et il avait d'ailleurs été imprimé auparavant à Varsovie.

Son petit-fils, le comte André Zamoyski, mort à Cracovie en 1874, fut ministre de l'intérieur. Grand agriculteur, il affranchit les serfs restés sur des domaines, y fonda des écoles, établit la navigation à vapeur sur la Vistule, et sacrifia à bien d'autres utiles entreprises une partie de sa fortune personnelle. Exilé de Pologne, parce qu'il était allé porter au tsar Alexandre II les réclamations de ses compatriotes, il vécut longtemps à Paris, où il s'était retiré alors.

Toute sa vie, notre noble collègue, le comte Maurice, qui était né en 1871, se montra le très digne et fidèle héritier des traditions de sa famille, et, dès sa jeunesse, il sut marquer publiquement l'intérêt profond que lui inspiraient les efforts des vrais Polonais. Il partageait leur foi dans un avenir meilleur, et son rêve qu'il cherchait à réaliser avec eux c'était d'assurer tôt ou tard l'existence d'un Etat trop souvent divisé par les querelles des partis politiques, et, à cause de cela, livré à la convoitise et aux violences des empires voisins.

En août 1917, lorsque le Comité National Polonais fut créé, Maurice Zamoyski en devint tout naturellement le trésorier, puis le vice-président, à côté de Paderewski, de Roman Dmos-

ky, de Pilz, de Wielowyeski, payant de son exemple, de son argent, de sa personne, sans compter, usant de l'expérience qu'il avait acquise des hommes et de ses vastes relations dans les milieux diplomatiques de Paris et de Londres, pour préparer enfin la résurrection d'une Pologne indépendante, et affirmer à la face de l'Europe nouvelle la nécessité de sa reconnaissance et des droits séculaires que les siens avaient avant lui, en tout temps, défendus.

Nous eûmes la bonne chance d'être les témoins de cette généreuse activité du comte Zamoyski durant les années les plus difficiles de la guerre, il y a quelque vingt cinq ans. Au plus fort de la lutte mondiale, que tout nous rappelle, hélas, aujourd'hui, le comte Zamoyski eut le privilège de signer, comme vice-président du Comité National Polonais, par intérim, la nomination du général Joseph Haller, premier commandant en chef de l'armée équipée, instruite et rassemblée sur le sol de France envahi. De ce mouvement libérateur, le président Raymond Poincaré, avait été l'un des inspirateurs, et comme chef de l'Etat, il tint à honorer de sa présence, au printemps de 1918, dans les plaines de Champagne, la revue mémorable, où l'aigle d'argent brillait clair et vif sur les étendards amarante, présageant nos victoires futures. De ces victoires, les vaillants soldats polonais allaient bientôt avoir leur part, sur notre front, lors de l'offensive de juillet.

Après la paix, à cause de tant de services insignes, le comte Maurice Zamoyski fut désigné pour être le premier représentant de la Pologne libérée accrédité à Paris. C'est ainsi que nous eûmes la joie de le mieux connaître encore et d'apprécier ses qualités assez rares, son urbanité, sa simplicité, sa dignité, sa courtoisie extrême. Il ne quitta la France qu'en avril 1925, pour aller occuper, à Varsovie, le poste de ministre des affaires étrangères qui lui avait été offert, dans le gouvernement, par M. Ladislas Grabski.

Mais, comme il ne recherchait jamais pour lui-même, ni le pouvoir, ni les honneurs du monde, et qu'il n'avait souhaité qu'une chose, la liberté pour sa patrie, dès le mois de juillet de la même année, notre collègue renonça à ses hautes fonctions et se retira dans ses terres où toute sorte de devoirs sociaux et familiaux le réclamaient. Le comte Maurice avait

épousé une princesse Sapieha, sa parente et son égale par le sang, la grâce et les vertus, qui lui donna onze enfants. Qu'elle daigne trouver ici l'humble hommage de notre compassion très respectueuse et de nos regrets.

Parfois, le comte Maurice Zamoyski reparaissait parmi nous avec sa belle stature tranquille, son sourire affable, sa main libéralement ouverte, son verbe clair et réfléchi, ses manières exquises. Grand chasseur devant l'Eternel, recherché dans les cercles diplomatiques, on l'invitait à venir de très loin, et il nous arrivait sans se faire prier.

Mais puisque Dieu l'a rappelé à Lui, à son heure, suivant les raisons de sa providence, son âme immortelle survivra parmi nous, j'ose le proclamer, Monsieur l'Ambassadeur, devant Votre Excellence, et vous prendre à témoin de notre peine sincère, Vous qui l'aviez connu, servi, aimé. Et combien nous nous sentons fiers d'avoir pu, devant cette assemblée, et sans attendre le verdict de l'Histoire, saluer en la personne de ce noble collègue, dévoué à notre société, l'un des types les plus caractéristiques de l'aristocratie polonaise, de cette caste supérieure de la nation souvent opprimée et martyre, toujours héroïque, toujours menacée.

Il y a deux cents ans, chez nous, un auteur libre et bien français, le duc de Saint-Simon, s'il l'avait rencontré et dévisagé à Versailles, parmi tant d'autres personnes de qualité, nous aurait tracé peut-être en quelques lignes son portrait. Mais n'existe-t-il pas du reste dans ses Mémoires ? Au souvenir de cette sagesse innée de gentilhomme de race, de cette tenacité confiante, de ce charme oriental et chrétien tout à la fois, Saint-Simon eût pu dire à peu près ce qu'il écrivit avec tout son art, de certain grand d'Espagne, dont la figure sublime l'avait frappé, lors de son ambassade extraordinaire à Madrid : « Il était la noblesse, la vertu, la piété, la bonté, l'honneur même ! ».

Au lendemain du trépas du comte Maurice Zamoyski, ce mot, qui paraissait oublié des foules, des cours et des chancelleries, traversa tout à coup les espaces attentifs des peuples restés libres en Europe, et, comme si c'eût été une grâce suprême obtenue par la mort, et par la vie si droite, si loyale du descendant des paladins de Zamosc, par ce seul mot d'honneur tombé des lèvres du porte-parole officiel de la Pologne en partie res-

taurée, il y a vingt cinq ans par ses soins, nos esprits inquiets se trouvèrent soudain ranimés, merveilleusement réconfortés. Ils ressentaient enfin une consolation certaine, un espoir invincible, l'espoir du progrès des siècles qui se réalisera pour d'autres, si le ciel le permet, et si nos volontés unies à celles d'une nation tant de fois proscrite dans l'histoire, s'allient résolument pour réparer le crime, tout près d'être commis.

Jean de Boislisle.

Napoléon romancier

Mesdames, Messieurs,

Méditant à Sainte-Hélène sur sa prodigieuse destinée, Napoléon s'écriait: « Quel roman que ma vie! » Ce roman, le plus étonnant qu'un homme ait vécu, il l'avait forgé de ses fortes mains sur la terre, avec la chair et le sang des peuples, dans une tension douloureuse et continue de tout son être. Vivant un tel roman, a-t-il pu sortir de lui pour en imaginer un autre?

Jacques Bainville, observant l'Empereur de son regard pénétrant, crut découvrir en lui un homme de lèttres. Il est certain que tous les Bonaparte ont eu le goût des lettres et des arts. C'est chez eux un trait de famille, qu'ils semblent tenir de leurs origines florentines et, plus directement, de leur père Charles Bonaparte, poète et lettré. Quand ils furent sur les trônes, tous ont protégé les lettres et les arts. Joseph, Louis et Lucien étaient possédés du démon littéraire et de la vanité d'auteur. Mais seul Napoléon portait en lui les dons du grand écrivain. Sa pensée prenait forme aussitôt conçue. Elle jaillissait comme l'éclair et se répandait, limpide et tumultueuse à la fois, en images saisissantes, en formules d'airain, sur un rythme entraînant.

Non seulement il a dicté d'innombrables lettres, dont certaines sont des chefs-d'œuvre de précision, de force et d'éclat, mais il a certainement publié de nombreux articles, insérés dans le *Moniteur* ou cachés dans d'autres gazettes françaises et même étrangères. Il y eut un Napoléon journaliste, qui mériterait une étude spéciale. Mais ses chefs-d'œuvre sont les *Bulletins de la Grande Armée* et ses proclamations

militaires. Nul n'a mieux su que lui parler aux hommes dans l'action.

Il était sensible à la musique, à la poésie rêveuse d'Ossian, aux tragédies héroïques de Corneille. Sous le Consulat, il disait à Rœderer: « Jusqu'à seize ans, je me serais battu pour Rousseau contre tous les amis de Voltaire. Aujourd'hui, c'est le contraire... *La Nouvelle Héloïse* est pourtant un ouvrage écrit avec bien de la chaleur. Il sera éternellement le livre des jeunes gens. Je l'ai lu à neuf ans. Il m'a tourné la tête. »

Sans doute un homme de lettres habitait-il en lui avec beaucoup d'autres personnages. Mais dans son âme tout cédait, tout s'effaçait devant son impérieux besoin d'action. Il était l'action faite homme. Il ne méditait et n'imaginait que pour agir. Tandis que chez la plupart des hommes le rêve et l'action sont séparés et le plus souvent ne se rejoignent jamais, car ceux qui rêvent en général n'agissent pas, Napoléon au contraire accomplit d'emblée l'œuvre humaine dans sa plénitude. Son imagination concrète et pratique se transforme aussitôt en acte. Il est à la fois poète et réalisateur. C'est par là qu'il est l'*Unique*, que l'humanité en est vaine et qu'il demeure pour ceux qui l'étudient, et même pour ceux qui le critiquent, un sujet inépuisable d'admiration et de curiosité.

Sa puissante imagination n'a donc que très rarement fonctionné à vide et, en quelque sorte, pour le plaisir, comme celle d'un romancier. Dans l'intimité, il se plaisait quelquefois, le soir, pour surprendre ou effrayer ses familiers, à inventer des contes fantastiques, à la manière des Anglais qui, dans les longues soirées d'hiver, aiment les histoires de revenants. Il fit ainsi verser des larmes à Joséphine et à Hortense. Mais on ne connaît de lui que très peu d'écrits qu'on puisse qualifier d'œuvres d'imagination.

On en a cherché parmi les papiers de jeunesse qu'il confia, dans les jours qui suivirent Waterloo, à son oncle le cardinal Fesch. Ces papiers, acquis par la bibliothèque de Florence, ont été publiés en 1895, sous le titre de *Napoléon inconnu*, par Frédéric Masson et Guido Biagi. Trois des morceaux détachés qu'ils contiennent ont été considérés comme des œuvres d'imagination. Ce sont *le Comte d'Essex (nouvelle*

anglaise), le Masque prophète et la *Nouvelle corse.* Ils datent de l'été de 1789, quand le lieutenant Bonaparte tenait garnison à Auxonne. Mais il est aisé de se rendre compte que *le Comte d'Essex* et *le Masque prophète* ont été rédigés d'après les notes que le jeune officier, avide de s'instruire, prenait alors sur l'histoire de l'Angleterre et sur celle des Arabes. Il n'y a là rien de lui. La *Nouvelle corse* lui appartient. Elle représente un vieux Corse, réfugié avec sa fille sur un îlot rocheux et battu par les flots pour échapper à la tyrannie des Français, qui ont massacré tous les siens. A cette époque, Paoli était encore pour toute la famille Bonaparte le héros national. La France n'avait pas encore entamé l'âme insulaire de Napoléon. Mais la *Nouvelle corse,* écrite dans un style volcanique et incohérent, est inachevée. On ne peut guère la retenir que comme un témoignage de l'état d'esprit de Napoléon à cette époque.

Il y a quelques années, un savant polonais, M. Szymon Askenazy, publiait à Varsovie et à Paris, à un nombre restreint d'exemplaires, l'ébauche d'un roman, datant de 1795, dont le manuscrit original de treize pages *in-folio* était de la main même de Napoléon et dont l'authenticité ne peut être mise en doute. C'est de ce document unique et précieux, mais encore peu connu, qu'il s'agit ici. Il est intitulé *Clisson et Eugénie,* et a tous les caractères de ces romans autobiographiques où la fiction se mêle à la réalité et par lesquels beaucoup de jeunes gens (ou de jeunes filles) s'assayent dans la littérature, Le plus grand nombre s'arrête à ce début. C'est le roman qui sort de l'être au moment où l'imagination s'éveille, le premier et souvent le dernier rêve qui se dissipe au souffle amer de la vie; enfin c'est le roman

Du poète mort jeune auquel l'homme survit.

Comment le manuscrit de *Clisson et Eugénie* est-il parvenu jusqu'à nous? Un riche collectionneur polonais, le comte Dzialynski, passionnément attaché à la France napoléonienne, l'acheta en 1822 au docteur Antommarchi, revenant de Sainte-Hélène, avec un lot de papiers datant de la jeunesse de Bonaparte. Ces documents furent aussitôt authentifiés par le duc

de Bassano, le comte de Montholon, le baron Fain et par le baron Monnier, qui dirigeait les bureaux de la secrétairerie d'Etat impériale. Antommarchi les tenait sans doute du cardinal Fesch. Ils sont maintenant la propriété de l'Etat polonais.

Clisson et Eugénie fut inspiré à Napoléon, alors âgé de vingt-cinq ans, par son amour, ses fiançailles et son mariage manqué avec Désirée Clary. Voici dans quelles circonstances il connut cette jeune fille qui fut, nous assure Montholon, son premier amour, car sa jeunesse sauvage et timide n'avait connu jusque-là que d'innocentes rencontres ou de vulgaires aventures.

Au mois de juin 1793, toute la famille Bonaparte, fuyant la Corse, débarquait à Toulon dans le plus grand dénuement. A ce moment, trois conventionnels en mission, Augustin Robespierre, Albitte et le Corse Salicetti, entraient à Marseille, qui venait, après une insurrection royaliste, de se soumettre au gouvernement de Paris. Grâce à la protection de Salicetti, Joseph Bonaparte fut nommé commissaire des guerres à titre provisoire. En sortant des bureaux d'Albitte, Joseph vit dans un coin une gracieuse jeune fille endormie. C'était Désirée Clary, qui attendait des nouvelles d'un de ses frères en prison. Mais il semble plutôt que la future reine de Suède attendît la fortune en dormant. Joseph reconduisit la jeune fille chez ses parents et fit bientôt libérer son frère.

Les Clary, riches commerçants, d'opinion libérale et royaliste, comme toute la haute bourgeoisie de Marseille, avaient beaucoup souffert de la répression qui sévissait alors dans leur ville. Le vieux père était mort de chagrin. Un des fils s'était suicidé. Les autres fils et les gendres étaient en fuite ou emprisonnés. La mère et les filles abandonnées virent en Joseph un protecteur inespéré. Il était de jolie figure, de manières affables et cherchait à s'établir pour sortir de la gêne et secourir sa famille. Les Clary étaient fort riches. Désirée était charmante, malgré des traits irréguliers, avec son teint mat de Provençale, ses yeux noirs, ses lèvres épanouies et le charme encore enfantin de ses seize ans. Joseph l'eût volontiers épousée. Mais Mme Clary voulait d'abord marier son aînée, Julie, âgée de vingt-deux ans, laide et chétive, et c'est Julie que Joseph dut accepter, sans se faire prier, mais à regret, comme fiancée.

Quelque mois après, le capitaine Bonaparte révélait devant Toulon son génie naissant. Grâce à ses plans et à son ardeur, le port était repris aux Anglais. Il était nommé général de brigade. Au début de 1794, le héros de Toulon arrive à Marseille. Il est reçu chez les Clary, dans leur belle maison de la rue des Phocéens. Ce jeune général de vingt-cinq ans enflamme l'imagination de Désirée. Son avenir paraît assuré et séduit les Clary.

Il est maigre et sombre, torturé sur tout le corps par la gale, qu'il a contractée à Toulon en arrachant un écouvillon des mains d'un artilleur mourant. Mais ses yeux gris bleu savent s'adoucir quand il veut plaire, sous ses longs cheveux bruns. Sa parole est pleine de feu. Il récite les poésies d'Ossian, alors fort à la mode. Une idylle s'ébauche entre Napoléon et Désirée, qu'il baptise dès lors Eugénie et qui devient « sa bonne petite Eugénie ».

Bientôt, dévoré d'activité, le jeune général, devenu inspecteur des côtes, part pour Nice, culbute une division autrichienne, confie ses plans d'attaque générale à Augustin Robespierre, qui doit les porter à son frère Maximilien, et se rend à Gênes en mission. Joseph, plus pratique, se hâte de faire décider son mariage et, au début d'août, épouse Julie Clary, qui sera plus tard reine de Naples, puis d'Espagne. Bien lui en prend, car quelques jours après, arrive la nouvelle du 9 Thermidor. Robespierre et son frère Augustin sont exécutés. Le général Bonaparte, leur protégé, est dénoncé et emprisonné. La famille Clary n'a plus besoin des Bonaparte, qui même la compromettent.

Cependant Eugénie-Désirée aime toujours Napoléon. Enfin libéré, celui-ci revient, en avril 1795, à Marseille où toute la famille Bonaparte est réunie autour de l'heureux Joseph. Napoléon revoit Eugénie, l'assure de sa fidélité. Nommé en Vendée, il doit repartir pour Paris. Mais il promet qu'il fera changer son affectation et sera de retour à Marseille en automne. C'est donc à cause d'elle qu'il a refusé d'aller en Vendée. Ils s'engagent et se jurent un amour éternel. La famille Clary paraît consentante. Napoléon compte acheter une maison en Provence, s'y établir et paraît alors se satisfaire d'un bonheur

bourgeois, une chaumière et un cœur. Il emporte avec lui un médaillon de cheveux d'Eugénie.

Avant même d'arriver à Paris, il apprend qu'il est mis en réforme. Le voilà sans argent sur le pavé de la capitale, logé au *Cadran bleu* pour trois francs par semaine. Il fait des efforts désespérés pour trouver une place et dissimule comme il peut sa misère à « la bonne petite Eugénie » et à sa famille. Eugénie lui écrit, s'inquiète de sa santé et lui renouvelle ses serments. Mais les Clary, en bons commerçants, s'informent. Ils voient la carrière du fiancé compromise. Dans leur courte clairvoyance, ils croient cette carrière ruinée pour toujours. N'ont-ils pas déjà assez, comme on l'a dit, d'un Bonaparte dans leur famille? Le fiancé de Désirée leur paraît en somme un famélique, d'allure bizarre et probablement dépourvu d'avenir. Puis de nouveaux troubles éclatent à Marseille et ils partent pour Gênes, emmenant avec eux Joseph et sa femme. Dès ce moment, Eugénie-Désirée n'aura plus la permission d'écrire à Napoléon.

Devant ce silence, celui-ci s'inquiète. Il fait à sa fiancée un brillant tableau de la vie de Paris, comme pour exciter sa jalousie. N'a-t-il pas déjà rencontré Joséphine de Beauharnais chez Mme Tallien ? Il interroge Joseph. Mais Joseph, aîné jaloux de son cadet, conseiller sournois des Clary, se dérobe. Napoléon envoie tristement un portrait que lui avait demandé sa fiancée. Joseph le gardera si Eugénie n'en veut plus. C'est bien ce que désirait Joseph. « La vie, écrit alors Napoléon, est un songe léger qui se dissipe. Je sens, en traçant ces lignes, une émotion dont j'ai eu peu d'exemples dans ma vie. » Il pense au suicide: « Tout me fait braver le sort et le destin et, si cela continue, je finirai par ne pas me détourner quand passe une voiture. » Puis il revient à la charge. N'a-t-il pas obtenu une mission en Turquie, où les Clary ont des comptoirs, pour réorganiser l'artillerie du Sultan? Ne pourrait-il célébrer son mariage à Gênes, avant de s'embarquer pour Constantinople avec Eugénie? Mais ni Eugénie, ni Joseph, ni Julie ne répondent. Enfin, dans les premiers jours d'octobre, Eugénie, sur les conseils de sa mère et de Joseph, a-t-elle déclaré plus tard, écrivit à Napoléon pour lui rendre sa parole.

C'est alors, sans doute au mois de septembre 1795, ayant vingt-six ans accomplis, que Napoléon, voyant l'amour et le mariage lui échapper, abandonné par la fortune, triste et découragé, écrit son petit roman *Clisson et Eugénie*, soit qu'il ait voulu l'envoyer, pour tenter de l'émouvoir encore, à l'oublieuse fiancée, soit plutôt qu'il ait pris le parti de s'arrêter à ce moment de sa vie pour jeter un regard sur lui-même et ensevelir ce premier amour défunt sous le linceul brillant de la poésie.

Pourquoi, dans cet écrit plusieurs fois remanié, couvert de ratures, qui porte la trace de sa nervosité, a-t-il pris le nom de Clisson ? Prévoyait-il devenir un jour, comme le fameux connétable de Clisson, compagnon de Duguesclin, l'adversaire acharné des Anglais ? Ce nom paraît lui avoir été suggéré par un de ses amis de Valence, François de Sucy de Clisson, commissaire des guerres et descendant par les femmes du connétable. On connaît de lui une curieuse lettre, datée de 1797, dans laquelle il prédit au général Bonaparte « le trône ou l'échafaud ». Ainsi Clisson, c'est Napoléon, et le roman débute par son portrait :

« Clisson était né pour la guerre. Encore enfant, il connaissait la vie des grands capitaines. Il méditait les principes de l'art militaire dans le temps que ceux de son âge étaient à l'école et cherchaient des filles. Dès l'âge de porter les armes, il marqua chaque pas par des actions d'éclat. Il était arrivé au premier grade de la milice militaire, quoique adolescent. Le bonheur seconda constamment son génie. Ses victoires se succédaient et son nom était connu du peuple comme celui d'un de ses plus chers défenseurs. » Cependant son âme n'était pas satisfaite. « Clisson, comme tous les hommes, était né pour le bonheur et il n'était encore parvenu qu'à la gloire. »

Possédé du désir d'aimer, Clisson rentre en lui-même. Ses exploits ne lui ont fait que des envieux et des ennemis. On appelle orgueil sa grandeur d'âme ; on lui reproche sa fermeté. Pour la première fois il contemple son âme encore neuve. Tout entier à une seule pensée, l'amour, il fuit le monde. « Son imagination ardente, écrit-il, son cœur de feu, sa raison sévère, son esprit froid ne pouvaient que s'ennuyer de la câlinerie des coquettes, des jeux de la galanterie... ; il n'entendait rien aux jeux de mots. »

Accoutumé aux fatigues, il se mit à errer dans les bois, « s'élevant au-dessus des folies et de la bassesse humaines. » Tout alors lui sembla nouveau :

« Quelquefois, sur les bancs argentés par l'astre des amours, il se livrait aux désirs et aux palpitations de son cœur. Il ne pouvait plus s'arracher au spectacle mélancolique et doux de la nuit éclairée par la lune. Il y restait jusqu'à ce qu'elle disparaissait, que l'obscurité effaçait sa rêverie, et plus triste, plus agité, il allait quérir un repos dont il avait besoin.

« La rêverie remplaçait la réflexion. Il voyait avec un plaisir inconnu jusque-là le spectacle des variétés de la nature, la naissance et la fin du jour, le chant des oiseaux, le murmure des eaux, les nattes des prairies... Il passait des heures entières méditant au fond des bois et le soir il y restait jusqu'à minuit, dans des rêveries, à la lueur de l'astre argenté des amours.

« Cette réaction sur lui-même lui fait comprendre qu'il était d'autres sentiments que celui de la guerre, d'autres penchants que la destruction. Le talent de nourrir les hommes, de les élever, de les rendre heureux, vaut bien celui de les détruire. »

Ne croit-on pas entendre les accents de Rousseau annonçant parfois ceux de Chateaubriand?

C'est dans cette disposition d'âme que Clisson rencontre Eugénie accompagnée de son amie Amélie, beauté fière et affectée, qui fait ressortir la douceur et la simplicité d'Eugénie. (On sait que ce sont ces qualités que Napoléon a toujours prisées chez la femme.) Eugénie montre d'ailleurs les plus belles dents du monde et tend timidement, en la retirant aussitôt, une petite main où « la blancheur de la peau contraste avec le bleu des veines ».

« Amélie était comme un morceau de musique française, que l'on entend agréablement... parce que tout le monde sent l'harmonie. Eugénie était comme le chant du rossignol ou un morceau du Paesiello, qui ne plaît qu'aux âmes sensibles seulement, dont la mélodie transporte et passionne les âmes faites pour la sentir vivement, tandis que cela paraît du médiocre au commun. »

Amélie n'inspire l'amour que par sa beauté. « Eugénie

pouvait seule plaire à l'homme ardent qui n'aime pas par goût, par galanterie, mais avec la passion d'un sentiment profond... » Seule elle était digne des héros.

Si la douceur d'Eugénie a séduit « le sévère Clisson », celle-ci, au contraire, paraît d'abord un peu effarouchée par son fougueux adorateur, mais cela ne dure pas:

« Le cœur de Clisson, accoutumé aux victoires, aux grandes entreprises, donna bientôt à sa passion un caractère de force et d'inflexibilité qui lui appartenaient. La bonne Eugénie comprit que son sort était de s'attacher à la destinée de ce grand homme et lui promit un bonheur éternel. Clisson le lui promit aussi. »

Ici se trouve une lacune dans le manuscrit. Une partie du texte paraît avoir été détruite par Napoléon, sans doute dans un sentiment de discrétion, et l'on ne saurait trop le déplorer. Nous apprenons donc brusquement que Clisson et Eugénie se sont mariés, et qu'ils ont des fils et une fille, Sophie, qu'Eugénie est jalouse. Pendant un orage, qui annonce des malheurs, elle fond en larmes, tandis que la petite Sophie se cache dans sa robe, et dit à Clisson : « Si tu dois cesser de m'aimer, arrache de cette main jadis caressante la vie à ton Eugénie. » Clisson l'apaise, lui jure sur la tête de Sophie que « son mari ne cessera jamais d'être son amant et ne survivra pas à sa perte ».

A ce moment, un bruit de chevaux se fait entendre. Clisson reçoit l'ordre de partir sans délai pour prendre le commandement d'une armée et quitte Eugénie en pleurs.

Il va de victoire en victoire; il est blessé, et chaque jour glorieux lui apporte une lettre d'Eugénie. Mais n'a-t-il pas la fâcheuse idée de lui envoyer, pour la consoler, le jeune Berville, « qui est à l'aurore des passions » et « qui cherche à placer son cœur »? Eugénie, assez naïve, parait-il, « pour ne pas se défier de l'amour quand il se présente sous les formes de l'amitié », oublie Clisson et bientôt ne lui écrit plus. Napoléon se doutait-il alors qu'il connaîtrait, quelques mois après, en Italie, une situation toute pareille: l'infortune conjugale au milieu des victoires? Ainsi l'Amour avec sa petite flèche se moque des gros canons.

Alors le dénouement se précipite. Clisson se décide à mourir:

« Adieu la compagne de mes plus beaux jours ! J'ai goûté dans tes bras le bonheur suprême. J'avais épuisé la vie et ses biens. Que me restait-il pour l'âge futur que la satiété et l'ennui? J'ai, à vingt-six ans, épuisé les plaisirs éphémères de la réputation, mais dans ton amour, j'ai goûté le sentiment suave de la vie de l'homme. Ce souvenir déchire mon cœur. Puisses-tu vivre heureuse, ne pensant plus au malheureux Clisson! Embrasse mes fils, qu'ils n'aient pas l'âme ardente de leur père! Ils seraient, comme lui, victimes des hommes, de la gloire et de l'amour. »

Ayant donné sa lettre à un aide de camp, Clisson « se mit à la tête d'un escadron, se jeta tête basse dans la mêlée et expira percé de mille coups ».

Ainsi finit ce petit roman, dans lequel on retrouve, avec l'inexpérience d'un débutant, l'éloquence déclamatoire de Rousseau et les images vaporeuses d'Ossian. Mais on y reconnaît aussi la griffe du lion. D'abord dans le ton héroïque, qui est déjà le ton naturel de Napoléon à vingt-six ans. Puis dans le style énergique et les observations profondes qui se mêlent au récit et semblent annoncer Stendhal. Si Napoléon, n'ayant pas rempli sa destinée, avait été réduit à l'imaginer, il est probable que ce grand homme, original en tout, eût créé un genre nouveau, à la fois héroïque et psychologique, le roman d'analyse et d'action.

L'action, elle débordait de son imagination et de tout son être. Mais ce mathématicien aimait aussi, comme il disait souvent, « couper ses idées en quatre ». Il confiait plus tard à Mme de Rémusat: « J'ai toujours aimé l'analyse, et si je devenais sérieusement amoureux, je décomposerais mon amour pièce par pièce. » Etonné, comme tout le monde l'était autour de lui, de son destin hors série, curieux de soi-même et fouillant tout son être pour y découvrir les causes de sa fortune singulière, Napoléon ne pouvait écrire, comme il l'a tenté, qu'un roman d'analyse sur sa propre vie.

On voit aussi dans *Clisson et Eugénie* la conception noble et saine qu'il avait de l'amour dans le sentiment qui l'emportait vers une jeune fille simple et naïve pour fonder un foyer. Le destin lui ménageait une autre rencontre. Au moment même où Désirée Clary rendait sa parole au général pauvre

et disgracié, le 13 vendémiaire, comme un coup de tonnerre, l'élevait au premier rang: sauveur du Directoire, général de division, commandant de l'armée de l'intérieur, bientôt général en chef de l'armée d'Italie. Le lendemain, il écrivait ironiquement à Joseph: « Le bonheur est pour moi..., ma cour à Eugénie. » Les Clary avaient mal prévu!

Six mois après, le 9 mars 1796, le général Bonaparte épousait Joséphine de Beauharnais, de cinq ans plus âgée que lui. Elle se rajeunit de quatre ans à la mairie, tandis que lui-même se vieillissait de dix-huit mois. Des charmes un peu mûrs, une indolente beauté déjà meurtrie sous les fards, une expérience fertile en séductions révélèrent au jeune général, sans l'aide des poèmes d'Ossian, tout un monde nouveau et lui inspirèrent, entre Barras et M. Charles, le sentiment le plus fort de sa vie, car les héros sont pétris dans le même limon que les autres hommes. Il croyait aussi en épousant cette créole très parisienne et vicomtesse, bien qu'elle eût fait surtout des relations en prison, s'être élevé fort au-dessus des Clary et de « ce coquin de Joseph », comme il disait.

Eugénie, redevenue Désirée, paraît avoir éprouvé un vif dépit en voyant les trente-deux ans de Joséphine préférés à ses seize ans. On trouva plus tard dans ses papiers la copie d'une lettre à Napoléon, où elle se justifie en accusant. « Vous m'avez, lui disait-elle, rendue malheureuse pour le reste de ma vie. » Elle menace même de se tuer, ce qui faisait alors, à vrai dire, partie du langage galant. Mais n'avait-elle pas la première provoqué la rupture ? Ce manque de logique sera peut-être jugé un peu féminin. Mais Napoléon, de son côté, croyait que Désirée, l'ayant aimé, lui restait pour toujours acquise, et cet excès de logique est assurément tout à fait masculin.

Ce ne fut pas tout. Le roman de *Clisson* eut un autre épilogue. Désirée, qui avait suivi Joseph et Julie à Rome, fut fiancée par leurs soins au jeune général Duphot, assassiné peu après par la populace devant le palais Corsini. Elle refusa Junot, futur duc d'Abrantès. « Ma destinée, a-t-elle dit, était d'être recherchée par des héros ». Elle eût volontiers accepté Marmont, gentilhomme et de belle tournure. Napoléon apprit en Egypte que Joseph lui avait fait épouser Bernadotte, qui

se posait déjà comme son rival. C'était un fort bel homme, brave et rusé. Il se vantait d'avoir le nez d'aigle du grand Condé. Mais Fouché, qui alors ne l'aimait pas, disait, en plaisantant, de ce nez d'oiseau: « Ce n'est pas un aigle, c'est un merle. » « J'ai consenti à l'épouser, avouera plus tard Désirée, quand on m'a assuré que c'était un homme capable de tenir tête à Napoléon. » Elle lui avait donc gardé rancune.

Désirée adora Bernadotte, qui fut d'ailleurs un excellent mari. Elle pleurait quand il la quittait, et elle pleurait encore quand il revenait de peur qu'il ne repartît. Gérard l'a représentée assise près d'un lac solitaire, laissant errer dans l'espace ses yeux rêveurs. Elle était dépourvue d'esprit, mais ne manquait pas de malice. Bernadotte l'appelait *Bonnette*. Il connaissait ses premiers liens avec Napoléon et l'employait, sans qu'elle s'en doutât entièrement, à se renseigner sur les dispositions du Consul et de l'Empereur. Il disait, en riant, que c'était « sa petite espionne ». Napoléon, au contraire, était persuadé que, par Désirée, il tenait Bernadotte, dont l'opposition tenace ne désarmait pas et, après 1806, devint presque de la haine.

C'est par considération pour Désirée que Napoléon édifia, sans y prendre garde, la fortune de Bernadotte. Il voulut être le parrain de son fils Oscar; il le nomma maréchal, prince de Ponte-Corvo, lui fit don rue d'Anjou d'un magnifique hôtel. Il ne voulut pas sévir contre lui malgré ses intrigues coupables ou ses défaillances: « J'aurais dû le faire fusiller, dira-t-il plus tard à Sainte-Hélène, et je regrette de ne l'avoir point fait. »

Désirée se laissait vivre entre son mari et son fils. Elle paraissait peu à la Cour et se moquait de Joséphine, qu'elle appelait *la vieille*. Elle riait aussi de la cour platonique que faisait Bernadotte à Mme Récamier, ainsi que ses assiduités dont le bouillant Béarnais était l'objet de la part de Mme de Staël qui, de son exil, lui écrivait: « Ton regard ardent est ma patrie. »

Quand Bernadotte, en 1810, devint Prince royal de Suède, Désirée ne put se décider à quitter Paris, sa sœur Julie, qu'elle chérissait, son petit cercle d'intimes (où l'on remarque, parmi ses adorateurs, l'amiral Truget et Ange Chiappe, l'ancien

conventionnel), pour un pays glacé, perdu dans les brouillards du Nord. Elle prit le nom de comtesse de Gothland et ne bougea pas de la rue d'Anjou, même quand Bernadotte prit les armes contre la France. Napoléon et Bernadotte s'entendirent tacitement pour conserver entre eux ce lien innocent et cette source pure de renseignements profitables à tous deux. Talleyrand et Fouché avaient l'œil sur elle. En 1813, Bernadotte pensa devenir roi de France en évinçant les Bourbons. *Bonnette* se serait alors vengée de Joséphine. Mais son destin était de régner en Suède.

Pendant le mois d'avril 1814, Bernadotte, qui était entré en Belgique avec ses armées, quitta son quartier général de Liège pour retrouver sa femme à Paris. Il descendit dans l'hôtel de Joseph, gardé par des cosaques. Qui lui eût dit, quand il se fit, vingt ans avant, tatouer sur le bras droit ces mots : *Mort aux tyrans,* qu'il serait un jour reçu par Louis XVIII? Il conseilla au roi de gouverner la France avec une main de fer et un gant de velours. Il fut aussi reçu par Hortense, puis par Ney, Augereau et Marmont. Chez le maréchal Lefebvre, duc de Dantzig, compagnon de sa jeunesse, il exprima le regret de ne pas trouver chez elle « la bonne maréchale », immortalisée depuis par Victorien Sardou sous le nom de *Madame Sans-Gêne.* Mais l'ancienne blanchisseuse, passant la tête par une porte entre-bâillée, lui dit avec un accent faubourien: « La maréchale est chez elle, mais elle ne vous recevra pas, traître! » Paris avait parlé!

Désirée ne se rendit définitivement en Suède qu'en 1823, quand Bernadotte devint roi sous le nom de Charles-Jean XIV. Elle fut elle-même couronnée sous le nom de *Desideria.* Mme Clary, sa mère, n'avait donc pas si mal prévu puisque sa fille s'assit sur un trône beaucoup plus solide que celui de Napoléon, et qui revint plus tard à son fils Oscar Ier. Celui-ci avait épousé une fille d'Eugène de Beauharnais, qui s'appelait Joséphine, comme sa grand'mère. Desideria ne revit plus la France. Bernadotte, malgré leur longue séparation, était toujours attaché à *Bonnette.* Quand ce cadet de Gascogne qu'était Bernadotte parlait en 1838, après une émeute à Stockholm, de verser des torrents de sang : « Ne le croyez pas, disait tranquillement la reine de Suède, il ne ferait pas de mal à un poulet. » Ce mot est devenu dicton en Suède.

Pendant les dernières années qu'elle passa à Paris sous la Restauration, il arriva une singulière aventure à Désirée. Tout Paris la crut amoureuse du duc de Richelieu, président du Conseil. Elle approchait alors de la cinquantaine, était affligée d'un fort embonpoint et avait perdu sa beauté. Richelieu, homme du plus noble caractère, était près de la soixantaine et n'avait jamais passé pour galant. Désirée s'attachait à ses pas, payait ses laquais et le précédait partout où il devait aller. Elle fit même le voyage de Marseille pour le rencontrer sur la Côte d'Azur et descendit dans les mêmes auberges. Pareille aventure est arrivée, dit-on, à d'autres présidents du Conseil, mais en général, il ne s'agit pas d'une princesse royale, tout au plus d'une reine de beauté. Le pauvre duc ne savait plus à quel saint se vouer et maudissait « son espionne suédoise », dont la mort seule le délivra. Chacun riait de l'une et de l'autre. La comtesse de Boigne, dans ses Mémoires si médisants, a voulu jeter le ridicule sur Désirée, qu'elle a traitée d'extravagante. Mais on a pensé, dans l'entourage de la reine de Suède, que la politique, plutôt que l'amour, guidait ses pas et qu'en recherchant la faveur du premier ministre de France, de l'ami de l'empereur de Russie, son but secret était de venir en aide au grand prisonnier de Sainte-Hélène, à *Clisson enchaîné.*

Croyons-le. Croyons qu'en Désirée, déjà vieille et fanée, un peu d'Eugénie survivait encore. Croyons même qu'elle était d'accord avec l'ancien maréchal de France, devenu roi de Suède, pour soulager le martyre de celui qui, si riche de gloire et de douleur, avait conservé parmi ses papiers les plus précieux, comme un bouquet de fleurs séchées, le manuscrit de *Clisson et Eugénie.* Désirée aussi avait gardé copie de ses lettres d'amour. Elle survécut trente-neuf ans à Napoléon, n'étant morte qu'en 1860, et ses petits-enfants, Français par le sang, ont pu lui dire, comme à la paysanne de Béranger: « Parlez-nous de lui, grand'mère ! Parlez-nous de lui ! »

Que serait-il arrivé si la Désirée de seize ans avait épousé le Napoléon de vingt-cinq ans? Moins d'un an après son mariage avec Bernadotte, Désirée eut un fils qu'elle nomma Oscar, d'un nom tiré des poèmes d'Ossian, que Napoléon lui avait appris à aimer. Si ce fils avait eu Napoléon pour père, toute l'histoire changeait, car les grands événements, comme Napo-

éon lui-même le disait si souvent, ont généralement de petites auses.

Après 1804, il n'y aurait pas eu d'incertitude pour la succession impériale, pas d'intrigues de Talleyrand et de Fouché pour imposer à Napoléon un successeur de leur choix : Joseph, Murat or Bernadotte. En 1810, Désirée étant impératrice et mère, il n'y aurait pas eu de divorce, pas de mariage autrichien. Sans le mariage autrichien, sans l'aveugle confiance de Napoléon pour son beau-père l'empereur d'Autriche, il n'y avait pas de campagne de Russie. En 1814, Désirée, de même condition que son mari et rivée à son sort, ne l'aurait pas abandonné comme Marie-Louise. Mais au lieu du petit roi de Rome, âgé de trois ans, l'Empereur aurait eu à ses côtés un fils de vingt ans, élevé par lui, destiné au trône, chéri de l'armée, populaire dans la nation. Les souverains alliés auraient-ils osé évincer de la succession impériale un jeune homme sur le front duquel brillait la couronne, qui pouvait régner sans régence et qui était d'âge à se défendre ? On peut en douter. Qu'on se rappelle les hésitations d'Alexandre Ier !... Mais on ne saura jamais si la France eût trouvé sous un Oscar-Napoléon le bonheur qu'elle attend toujours.

Ainsi la lettre que Désirée avait écrite, en septembre 1795, au général Bonaparte pour rompre ses fiançailles avec lui, a peut-être eu de grandes conséquences. Mme de Sévigné dirait que cette petite lettre avait été mise à la poste de toute éternité. Encore une fois, comme au temps de la belle Hélène, le caprice d'une femme aura décidé du sort des empires et, d'une main légère et fatale, dénoué les fils du destin.

EMILE DARD.

Allocution de M. le comte de Saint-Aulaire

Président de la Société

Mesdames, Messieurs,

Ma tâche est à la fois très facile et très difficile. Très facile quand elle consiste à remercier, en votre nom, M. Dard de nous avoir charmés en nous apportant du nouveau sur Napoléon et en nous le présentant sous une forme si attrayante.

La bibliographie du grand Empereur est innombrable. Il y a des livres dans toutes les langues qui dépeignent tous les aspects de son génie, de son œuvre, de sa vie, toutes les phases de sa carrière. Il y en a sur Napoléon enfant, fils, frère, amant, mari, père. Il y en a sur Napoléon législateur, diplomate, administrateur, constructeur. Il y en a qui nous le montrent dans l'appareil de sa puissance, enveloppé du manteau impérial, comme dans un tableau de David. Il y en a sur ses maladies, qui le montrent tout nu, comme sur une table de dissection. Il y en a sur les grandes choses qu'il a accomplies, il y en a sur tous les objets qui lui ont appartenu. Il y en a qui ressemblent à des chansons de gestes, et d'autres qui ressemblent à des inventaires après décès ou aux catalogues de grandes ventes. Il y en a qui sont pleins de potins et qui ressemblent à la loge d'un concierge; il y en a qui sont plein de trophées et qui ressemblent à la voûte des Invalides tapissée de drapeaux pris à l'ennemi.

Je ne savais pas que Napoléon avait été romancier. Pourquoi pas ? Il était grand écrivain et plus grand artiste. Qu'il soit amoureux et que sa flamme ne soit pas couronnée tout en etant partagée, le voilà, selon une loi bien connue de la psychologie amoureuse chez l'homme de lettres, assez malheureux, assez hanté par un cher et cruel souvenir pour éprouver le

besoin irrésistible de se délivrer de son fantôme, de l'exorciser en le projetant hors de lui sous le voile de la fiction. Le sentiment de la vanité littéraire étant, dit-on, plus puissant dans le cœur d'un écrivain que tout autre sentiment, celui qui décrit son mal l'oublie et en tire même de la joie si la description lui paraît réussie. Le roman d'un romancier aussi, non pas égocentrique, ce n'est pas assez dire, mais géocentrique, car il était pour lui le centre du monde, ne pouvait être qu'une autobiographie. L'imagination de Napoléon, assez puissante pour créer l'Histoire, l'était trop pour créer des histoires.

Remarquable écrivain, Napoléon l'est dans ses proclamations, et surtout, selon moi, dans ses lettres d'amour. Un journal parisien a organisé récemment un concours de lettres d'amour. Napoléon était un des concurrents avec une lettre à Joséphine. J'ai été très étonné qu'il n'ait pas remporté le premier prix à l'unanimité des votants et surtout des votantes. Il a été distancé par des écrivains professionnels dont le style est pourtant de glace à côté de la lave incandescente qu'il répand à flots aux pieds de l'infidèle. Il la savait infidèle et n'en était que plus épris. J'ai été d'autant plus étonné que le corps électoral féminin ne l'en ait pas admiré davantage qu'en cela il réalise son idéal si j'en juge par le résultat de deux autres plébiscites organisés à son intention, il y a de nombreuses années, par un autre journal, sur ces deux questions: « Quelle est la qualité que vous préférez chez un homme? » Et: « Quel est le cadeau que vous préférez recevoir d'un homme ? » A la première question, la majorité des votantes a répondu: la confiance. Et, comme pour donner à entendre que cette qualité est surtout appréciable si on en abuse, à la deuxième question sur le cadeau le plus délectable ou le plus utile, la majorité, la même j'imagine, a répondu: le pardon. Ces deux réponses se combinent pour faire un aveu complet. Or, avec Joséphine, Napoléon a déployé largement la confiance et après avoir constaté qu'elle n'était pas toujours justifiée, il lui fait, sa lettre en témoigne, le cadeau du pardon avec une générosité plus qu'impériale et royale, humaine. Si la façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne, il en est de même de la façon de pardonner. Il y a une façon de pardonner tout à fait impardonnable, hautaine, rancunière, menaçante, qui incline celle qui

en est accablée vers la récidive plus que vers la résipiscence. Or, Bonaparte qui écrivait cette lettre entre deux victoires, dans cette campagne d'Italie, où il avait déjà rencontré la seule camarade qui lui sera toujours fidèle, la gloire, pardonne si humblement, si tendrement, si passionnément qu'on dirait que c'est lui qui a tort ou, plutôt, que c'est lui qui doit remercier Joséphine de lui procurer par son infidélité l'ineffable et amère volupté de lui prouver son immense amour par son pardon.

Chez Napoléon, l'artiste est plus grand que l'écrivain. Il a exécuté une admirable œuvre d'art: sa vie. Telle était l'opinion d'un homme qui s'y connaissait, Châteaubriand. Il voyait en Napoléon un confrère, et même un frère en romantisme, et même un maître, dans la mesure où l'action est supérieure au rêve. Romantique, Napoléon savait l'être dans son langage comme dans sa politique, par exemple quand il disait: « Je fais mes plans de bataille avec les rêves de mes soldats endormis. » C'est si beau qu'on a scrupule à se demander si, après une marche harassante, sac au dos, dans le soleil d'Egypte ou dans les neiges de Russie, ses soldats ne voyaient pas dans leur lourd sommeil nostalgique, le clocher de leur village, les fumées du toit paternel et le sourire de leur payse plus souvent que des cartes d'Etat-Major et de savantes combinaisons stratégiques. Cette question serait inconvenante et en dehors de la vraie question. Le spectacle de ses soldats endormis étant sans doute pour l'Empereur une source d'exaltation, le meilleur stimulant de son imagination, et donnait ainsi l'essor à son génie. C'est ce que Châteaubriand nous donne à entendre quand il écrit: « Une imagination prodigieuse animait ce politique si froid. Il n'eût pas été ce qu'il était si la Muse n'eût été là. »

Comme Châteaubriand, Taine pensait que Napoléon est avant tout un grand artiste. Il le compare à Dante et à Michel-Ange. « C'est, dit-il, un des trois esprits souverains de la Renaissance italienne. Seulement, les deux premiers opéraient sur le papier et le marbre; c'est sur l'homme vivant, sur la chair sensible et souffrante que celui-ci a travaillé. » C'est ce propos qui brouilla Taine avec la princesse Mathilde et le prince Jérôme. La comparaison avec Dante et Michel-Ange n'avait rien de désobligeant, mais, au gré de ses descendants qui préféraient se rattacher à une dynastie indiscutablement nationale, elle mettait trop l'accent sur ce qu'il y avait d'Italien dans leur Oncle.

Pour Châteaubriand, Napoléon est surtout un grand artiste, parce que sa mort est encore plus belle que sa vie. Le rocher de Sainte-Hélène domine de très haut le rocher de Saint-Malo. L'Empereur a soigné sa sortie en acteur incomparable et en grand poète. Là, il est poète classique. Il l'est par la prédominance des valeurs morales dont la plus haute est la souffrance qui le sacre mieux qu'il ne l'a été, à Notre-Dame; il l'est par la simplicité grandiose de ce dernier acte, ou de ce dernier chant, par la progression constante de l'intérêt, par le crescendo dans l'unité d'un destin qui, de la comédie bourgeoise dont M. Dard nous a si bien conté un épisode, s'élève au drame, puis à la majesté de la tragédie antique, pour atteindre l'épopée par le merveilleux et le grand opéra, par l'apothéose de Sainte-Hélène où, enchaîné comme Prométhée, sur un roc de lave, entre l'infini du Ciel et l'infini de la mer, il est plus libre et plus puissant que sur son trône puisque c'est alors qu'entrant dans la légende, il s'empare de l'avenir.

Si toutes les formes de la beauté sont solidaires, Napoléon devrait donc avoir toutes les femmes pour lui. Il devrait aussi avoir dans leur cœur une place égale à celle qu'elles occupent dans sa vie, Désirée Clary n'est pas la seule qui y joue un rôle. Presque toutes les étapes décisives de sa carrière évoquent l'image d'une fille d'Eve. Certaines de ses amies lui veulent tant de bien qu'elles font marcher leur mari pour lui. Le 12 Vendémiaire, c'est le mari d'une de ses premières maîtresses, Tureau, qui propose le nom de Bonaparte. C'est Joséphine qui obtient pour lui le commandement de l'armée d'Italie. C'est la grossesse de Marie Walewska qui le détermine à divorcer. Après son mariage avec Marie-Louise, c'est parce qu'il n'a pas le courage de s'arracher à sa lune de miel, que son soleil pâlit en Espagne où sa présence aurait été nécessaire pour rétablir une situation compromise. Il était en proie au démon de midi et au démon de l'orgueil comblé. Une « jeunesse » de dix-huit printemps, presqu'une enfant, appartenant à la plus vieille et à la plus illustre de toutes les familles alors régnantes, pour un parvenu quadragénaire, quel mélange enivrant !

Mais je m'arrête. Je craindrais, en m'attardant sur ce chapitre, d'encourir le reproche que je félicite M. Dard de n'avoir pas mérité, en parlant comme il l'a fait de ce grand homme, c'est-

à-dire en n'oubliant pas sa grandeur au milieu de ses faiblesses. Les grands hommes sont eux-mêmes, non par ce qu'ils ont de commun avec les autres hommes, mais par ce qui les en distingue et les élève au-dessus d'eux. Ce n'est pas M. Dard qui approuverait ce mari malheureux qui se console en disant: « Moi, je suis un type dans le genre de Napoléon, ma femme s'appelle Joséphine et elle me trompe. »

C'est ici que ma tâche devient difficile. La conférence de M. Dard suggère des pensées si hautes qu'elles dépassent les femmes et Napoléon lui-même pour atteindre les cimes les plus abruptes de la philosophie de l'histoire.

M. Dard a dit que si Bonaparte avait épousé Désirée Clary, tout aurait été changé. La main de Désirée rejoint le nez de Cléopâtre dans le musée des causes célèbres. Or, la philosophie de l'histoire n'est pas seulement la prophétie du passé, elle est surtout la recherche des causes, ce qui lui permet non de prévoir l'avenir, mais de l'éclairer en discernant dans le chaos des événements ce qu'ils ont de régulier d'avec ce qu'ils ont d'accidentel. Une certaine école professe que rien n'est régulier et que rien n'est accidentel parce que tout est fatal. M. Dard n'appartient pas à cette école. Son « tout aurait été changé » est un acte de foi dans la liberté, dans l'intervention souvent décisive de l'homme et de la femme sur le théâtre de l'histoire, ou dans ses coulisses. Je dis « et de la femme » en pensant à Désirée Clary, mais aussi aux grandes femmes, les grandes souveraines qui y ont tenu les premiers rôles, et aussi aux petites femmes qui, si j'en crois une très grande dame, une princesse de sang royal, n'y sont pas toujours de simples figurantes. C'est la spirituelle duchesse de Bourgogne, mère de Louis XV, qui demande un jour à Madame de Maintenon, devant Louis XIV qui lui passait tout:

— Savez-vous pourquoi les reines régentes ont été presque toujours de grandes reines, ce qu'on ne saurait dire de tous les rois ?

Madame de Maintenon et Louis XIV restant cois, elle fait elle-même la réponse:

— « C'est parce que, sous un roi, ce sont les femmes qui gouvernent, tandis que sous une reine, ce sont les hommes. »

Louis XIV rit de bon cœur précisément parce que les femmes, — et tout le monde le savait, — n'avaient jamais gouverné que son cœur. Sous son règne, la séparation de l'amour et de l'Etat fut toujours complète.

Le propos de la duchesse de Bourgogne ne fait pas sourire tout le monde comme Louis XIV. Il indigne ceux pour qui les hommes et les femmes n'ont individuellement aucune importance, le seul protagoniste de l'histoire étant le Peuple. Ces contempteurs du héros se recrutent surtout parmi les écrivains qui ne reconnaissent d'autres grands hommes qu'eux-mêmes et qui divinisent le peuple ou se divinisent en lui parce que le peuple ne leur dispute pas la palme de la gloire et, au contraire, la leur décerne en étant pour eux un bon public. C'est Michelet qui compare le peuple à un « Prométhée qui se formerait soi-même. » La phrase est plus brillante que claire. C'est surtout Tolstoï. Il personnifie si bien cette doctrine qu'il lui a donné son nom. Le paradoxe dit de Tolstoï, est longuement développé dans son chef-d'œuvre: « *La Guerre et la Paix* ». Est-ce pour se réserver ainsi qu'à la corporation des écrivains le monopole des chef-d'œuvre qu'il n'en admet pas la possibilité dans le domaine de l'action? N'est-ce pas plutôt la systématisation de sa phobie de Napoléon dont il fait son ennemi personnel en lui opposant dans la campagne de Russie le génie du peuple russe, seul héros de cette épopée? Napoléon n'est pour lui que « l'histrion démasqué » « le bandit hors la loi ». Mais si le rôle d'un Napoléon est nul, comment attribuer un rôle quelconque à tout autre individu? De là ses sarcasmes contre les « marionnettes chamarrées ou couronnées » contre les conducteurs de peuples qui n'en sont que les suiveurs inconscients, ces comparses encombrants qui sont les jouets des événements dont ils se croient les héros. Tolstoï les compare à « des bouchons flottants sur la mer et qui s'imaginent parce qu'ils dansent à sa surface, qu'ils déchaînent la tempête et qu'ils ramènent le calme ». Quant aux historiens qui prennent au sérieux ces « marionnettes », Tolstoï les compare « aux sauvages qui croient que la figure sculptée sur la proue fait marcher le bateau ».

Si, après cette métaphore aquatique, nous en risquons une astronomique, nous dirons que les plus grands hommes ne

sont que des comètes qui un instant remplissent le ciel et illuminent la terre, au risque de l'incendier, mais qui, détachées de ces astres, les peuples, en reçoivent l'impulsion et n'en règlent pas la gravitation.

Ce ne sont que des métaphores, à la fois trop grandes pour la taille de l'homme et trop simples pour sa complexité. Elles n'expriment nullement le secret enchevêtrement des effets et des causes. L'homme n'est qu'un atome dans l'infini des mers et dans l'infini des cieux. Mais, l'abîme de son cœur étant plus profond que le leur, il y a plus de mystère et d'imprévu dans sa conduite que dans les mouvements des flots ou des astres. Les lois de la mécanique céleste sont mieux connues que celles de la mécanique humaine. Au mois de mars 1815, quand les souverains et les ministres réunis à Vienne apprirent le retour de « l'Homme », ainsi qu'on l'appelait, au milieu d'une représentation dont le programme comportait avec beaucoup d'à propos une comédie intitulée *La Valse interrompue,* Tolstoï n'aurait eu aucun succès et aurait été enfermé dans un asile d'aliénés, s'il leur avait conseillé de ne pas se troubler, l'« Homme » n'étant qu'un bouchon flottant sans la moindre influence sur l'état des éléments. En effet, Napoléon qui dictait ses proclamations dans le vent en se promenant sur le tillac de l' « Inconstant » n'avait pas le pouvoir d'apaiser ou de soulever les flots. Mais son ombre suffit à déchaîner la tempête dans les chancelleries d'où elle se propage dans les Etat-Majors de toute l'Europe, puis sur le champ de bataille où bientôt les armées tourbillonnent dans la « trombe ardente » née de son souffle qui le saisit dès qu'il met le pied sur le sol français et l'emporte jusqu'à Waterloo.

La comparaison de la comète n'est pas plus exacte que celle du bouchon. Dès que l'étoile de Napoléon brille de nouveau, tout le firmament politique est bouleversé. Toutes les puissances qui déjà se distribuaient en groupes rivaux se réunissent instantanément en une seule constellation acharnée à rejeter dans le néant cette étoile fatale pour la punir de les avoir longtemps éclipsées en les réduisant au rôle de satellites. Cependant Tolstoï n'en persiste pas moins à refuser à Napoléon toute personnalité et à expliquer l'illusion régnante à cet égard

par le parti pris des Allemands et des Anglais de grandir artificiellement leur vainqueur pour se grandir eux-mêmes.

Pour Tolstoï, tout débat sur les mérites des grands hommes est futile, puisqu'il n'y a pas de grands hommes. Il n'y a que de grands peuples, ou plutôt, il n'y a qu'un grand peuple, le peuple russe. Les pseudo grands hommes ne sont que le produit de leur temps et de leur milieu. Tolstoï pense avec Montesquieu, que César n'a aucune importance parce que si César n'était pas venu, un autre aurait pris la place de César.

J'ai entendu dans ma jeunesse une conférence d'Albert Sorel, le maître de l'histoire diplomatique, sur le paradoxe de Tolstoï. Il le jugeait et le condamnait sans prévoir à quel point l'avenir justifierait cette condamnation. Il la motivait par le risque mortel auquel s'expose un peuple habitué par ses guides spirituels à nier le héros et la volonté, alors que la volonté du héros est souvent nécessaire pour élever le peuple au-dessus de lui-même ou le sauver malgré lui. Pour Albert Sorel, il n'y a pas que des faits en histoire, ou bien, dit-il, s'il n'y a que des faits, les grands hommes sont de grands faits et qui peuvent dominer les autres faits.

C'est l'évidence même. Ce qui est moins évident, c'est le point où commence et où finit le pouvoir du grand homme sur les faits, y compris ces faits que sont les peuples. Il n'y a pas d'instrument de précision pour le déterminer. La ligne qui sépare le domaine de la fatalité et celui de la liberté est encore plus flottante que celle qui sépare les Etats dans un temps troublé comme le nôtre. Richelieu, après avoir longuement médité sur les lois éternelles qui gouvernent les gouvernants, écrivait dans son Testament : « Ce qui est libre dans les commencements devient souvent nécessaire dans la suite ». C'est le *principiis obsta*.

C'est à sa source que le cours des événements peut être dirigé. Quand ce cours, grossi par des affluents de plus en plus nombreux au fur et à mesure qu'il avance, et accéléré par une pente de plus en plus rapide s'il est abandonné à lui-même, devient torrentiel, il emporte tout. Il y aurait donc une période où le grand homme, celui qui prévoit et pourvoit, est complètement maître des événements; il y a une autre période où les événements, toujours en y comprenant les peuples et les grands

hommes, sont, selon la formule scolastique, réciproquement causes et effets les uns des autres, réagissent les uns sur les autres dans une mesure difficile à calculer; enfin il y a une période où l'événement abuse de l'autorité qu'on lui a laissée pour commander sans partage. Toute la question est donc de saisir, pour les diriger, ces commencements réservés à la liberté, mais qui, s'ils ne sont pas utilisés par la volonté, entraînent bientôt cette suite où sonne l'heure de la fatalité.

Par une contradiction apparente, le fétichisme de la Liberté dans les Etats modernes, n'exclut pas, au contraire, la résignation à la fatalité. C'est sans doute que dans nos démocraties, le culte du héros, c'est-à-dire de la volonté bien inspirée, est moins populaire que celui de la multitude aveugle, qui est un des visages de la Fatalité, de la foule anonyme considérée comme le principal personnage de l'Histoire et qui, le plus souvent, ne tarde pas à être victime de cette promotion. C'est ainsi que la démagogie assure au nom de la liberté le triomphe de la Fatalité.

Certes, l'importance du peuple dans la marche des événements est considérable, mais elle n'est pas exclusive, ni prépondérante. On ne peut la considérer comme telle que par une confusion dans la distribution des rôles, faute d'une distinction nécessaire entre le moteur de l'histoire et sa direction. Le peuple est la matière de l'histoire plus que son agent ou son ferment. S'il en est la force motrice, cette force est inerte sans l'intervention du héros qui l'anime et l'oriente, qui représente l'allumage et l'aiguillage.

Je ne me demanderai pas — ce serait de la politique — si les tribuns du peuple proclament sa souveraineté pour la mieux confisquer ou, au contraire, pour garder plus sûrement les apparences et avantages du pouvoir en abdiquant sa réalité. Font-ils profession de mépriser l'histoire, parce que l'histoire le leur rendra si elle retient leur nom, et d'ignorer le passé parce que le souvenir du leur les condamne, en rappelant leur erreurs qui engendrent nos malheurs? Si nous en croyons l'un d'eux, les plus grands en politique « sont ceux qui répondent le mieux à la pensée inconsciente ou réfléchie de leurs concitoyens. Ils reçoivent plus qu'ils ne donnent ». Sur ce dernier point, je suis tout à fait d'accord avec lui: ils reçoivent, en effet, beaucoup

plus qu'ils ne donnent. Je ne me demanderai pas si cette apologie de l'inconscience est un plaidoyer *pro domo*, ce qui serait un commencement de conscience, ni si cette formule de démission est dictée par la modestie qui fuit la gloire ou par la prudence qui fuit la responsabilité. Je ne me demande pas non plus, car c'est évident, si ne sont pas plus grands en politique ceux qui au lieu d'utiliser les courants de leur temps pour actionner les moulins de leur fortune, détournent ou brisent ces courants lorsqu'ils nous entraînent à l'abîme. Je constaterai seulement que la force des choses trop souvent invoquée pour couvrir la faiblesse des hommes est un alibi plutôt qu'un principe et que la grande politique consiste à la neutraliser si elle nous est contraire et à la multiplier, si elle nous est propice, par la force des hommes.

D'après une information récente, cette force des choses vient de sourire à la France là où elle s'y attendait le moins. Vous avez lu comme moi dans les télégrammes du 23 mai, datés de Strasbourg, qu'une crue subite du Rhin a envahi les ouvrages de la ligne Siegfried dont une partie a dû être évacuée par ses occupants pendant que la ligne Maginot était entièrement à l'abri de l'inondation.

Nos ancêtres les Gaulois qui étaient superstitieux, auraient vu dans ce phénomène un signe d'élection de la part des Dieux ou des génies du Rhin. Ils en auraient conclu que le Rhin est français, puisqu'il envahit une partie des fortifications élevées contre nous par l'Allemagne. Contentons-nous d'y voir un présage heureux, et interprétons-le comme un conseil impérieux, le conseil donné aux hommes de bonne volonté de collaborer avec les génies français du Rhin, par exemple en élevant au-dessus de notre frontière, par l'union sacrée, une ligne Maginot spirituelle qui rendrait l'autre plus inviolable encore.

Ce présage et ce conseil me suggèrent un vœu qui n'est pas déplacé, car il est certainement le vôtre; au surplus, il est conforme à la doctrine de Richelieu et de M. Dard sur le rôle éminent du libre arbitre dans le destin des peuples. C'est pourquoi cette digression n'en est pas tout à fait une. Puissent nos successeurs, dans un siècle ou deux, entendre, à l'une de nos assemblées annuelles une conférence sur la crise où nous sommes engagés et sur le redressement qu'elle a provoqué chez

nous, dont le thème serait le suivant: « En ce temps-là, dira-t-on, la France était sur le bord extrême de l'abîme. Une fois de plus, elle a rebondi quand ceux qui la connaissent mal la croyaient à l'agonie. Une fois de plus, elle a étonné l'univers par son don prodigieux de résurrection. Au printemps de 1939, comme le vieux Rhin, la France est sortie de son lit, où elle dormait depuis longtemps en rêvant d'une paix perpétuelle et sans effort. Arrachée à son sommeil par le bruit d'armes qui retentissait de l'autre côté du Rhin, elle s'est étirée en relevant la tête, s'est redressée de toute sa stature, assez haute pour dominer la situation et en imposer aux autres peuples. C'est ce qui lui a permis, après avoir subi une paix précaire dans l'inquiétude et dans l'abdication, d'imposer, sans effusion de sang ou au prix de nouveaux sacrifices, une paix solide dans l'indépendance et dans la dignité. C'est aussi ce qui lui a permis de nous léguer, à l'encontre du déterminisme historique, un exemple mémorable et salutaire de ce que, éclairée par la raison et soutenue par la conscience, peut la volonté pour conjurer la Fatalité et sauver la liberté. »

La politique de Lord Beaconsfield dans ses rapports avec la Russie (1877-1878)

(*Suite et fin*) *

Sur ces entrefaites l'héroïque résistance d'Osman Pacha dans Plevna, en écartant momentanément la menace sur Constantinople, avait provoqué une certaine détente dans les sphères gouvernementales de Londres. Lord Beaconsfield ne se faisait cependant aucune illusion sur l'issue finale du conflit, car il savait que le Tzar ne reculerait devant aucun sacrifice pour réaliser le rêve de la grande Catherine et ceindre son front de la couronne des empereurs de Byzance. En conséquence, il se rendait parfaitement compte qu'après un arrêt, dont il ne pouvait préciser la durée, devant Plevna, les Russes reprendraient leur marche en avant et que la question de Constantinople ne tarderait pas à se poser de nouveau. Dans ces conditions, tout en évitant avec soin de laisser évoquer au Parlement un sujet aussi épineux, il jugea bon, à la veille des grandes vacances, de procéder en conseil à un échange de vues général sur les affaires d'Orient. Tel fut l'objet de la réunion du 11 août 1877. Le Premier ministre tenait à connaître l'opinion de ses collègues sur les deux points suivants: 1° Etaient-ils toujours décidés à intervenir au cas où les Russes menaceraient de nouveau Constantinople? 2° Au cas où la Russie ne pourrait pas venir à bout de la Turquie en une seule campagne, l'Angleterre en permettrait-elle une seconde? Tous, à l'exception de Lord Carnarvon, pour lequel

(*) Voir le fascicule d'Avril-Juin et Juillet-Septembre 1939 de la *Revue d'Histoire Diplomatique*, page 123.

l'hypothèse d'une alliance possible avec la Porte était un véritable cauchemar, répondirent par l'affirmative.

Vers cette même époque le colonel Wellesley, attaché militaire à Saint-Pétersbourg, qui suivait les opérations militaires au quartier général russe, vint à Londres porteur d'un message du Czar, dans lequel celui-ci protestait auprès de la Reine et du gouvernement britannique de la pureté de ses intentions. N'ayant en vue, disait-il, que l'amélioration du sort des populations chrétiennes, il n'avait aucun projet d'annexion, sauf peut-être en Bessarabie et en Asie Mineure. Il admettait qu'une occupation temporaire de la Bulgarie serait inévitable, mais il s'engageait à n'entrer à Constantinople que si les circonstances l'y obligeaient, et à respecter les intérêts anglais tant en Egypte, aux Indes, sur le canal de Suez qu'à Constantinople même. Lord Beaconsfield vit là l'occasion d'une de ces négociations confidentielles et secrètes, auxquelles il prenait un plaisir particulier et auxquelles il ne craignait pas de recourir si elles pouvaient contribuer à servir son pays. S'étant assuré de la connivence de la Reine, qui se conformait toujours aux désirs de son cher ministre, il convoqua le colonel plusieurs fois chez lui et le conduisit auprès de la Souveraine à Windsor. En conséquence, lorsque le colonel Wellesley rejoignit son poste, il avait en mains tous les éléments nécessaires pour exposer au Tzar le point de vue anglais, tel que le comprenait le Premier Ministre, mais il devait en outre s'efforcer de combattre dans l'esprit d'Alexandre II le sentiment courant en Russie, que Lord Beaconsfield envenimait contre elle l'opinion publique anglaise, et qu'il était seul responsable de l'état actuel des relations entre les deux pays. Il lui serait d'ailleurs aisé de démentir ces bruits et de démontrer que c'était au contraire Lord Beaconsfield lui-même qui s'était dérobé à toute discussion parlementaire, dans le seul but d'éviter que la Turquie n'en déduisît qu'elle trouverait tôt ou tard l'Angleterre à ses côtés, ce qui n'aurait pas manqué de se produire si le gouvernement avait été contraint de faire une déclaration sur sa politique future. Bref, il était de toute importance de faire comprendre au Tzar, dans les formes les plus amicales et sans qu'il pût y découvrir le moindre symptôme de menaces, que si l'Angleterre avait le plus grand désir de contribuer

au rétablissement de la paix dans les conditions les plus honorables pour la Russie, elle n'en était pas moins décidée à sauvegarder ses intérêts et à maintenir son prestige.

Bien que ce genre de négociations ne fût guère conforme aux traditions de la diplomatie britannique, Lord Beaconsfield eut d'autant moins de scrupules à l'employer qu'il savait que la plupart de ses collègues et en particulier Lord Derby, n'auraient jamais consenti à une démarche qu'il considérait, lui, dans son âme et conscience, comme l'expression la plus exacte de la véritable politique de l'Angleterre.

Si Osman Pacha réussissait à arrêter définitivement les Russes devant Plevna, la question ne se posait pas. Si, au contraire, cette place finissait par tomber entre leurs mains, alors la signification de la mission confiée au colonel Wellesley prenait toute sa valeur, car à ce moment, et de cela Lord Beaconsfield était certain, la conscience qu'ont tous les Anglais, à quelque parti qu'ils appartiennent, de la grandeur et de l'honneur de leur pays rallierait autour de lui l'unanimité du cabinet. Les événements ne tardèrent pas à lui donner raison. Plevna capitula le 9 décembre 1877. Le conseil des ministres fut convoqué le 14. Très maître de lui, et sans avoir, contrairement à ses habitudes, consulté auparavant aucun de ses collègues, le Premier ministre, rappelant la situation critique dans laquelle se trouvaient les affaires d'Orient et la nécessité d'adopter les mesures que comportait le maintien de la neutralité, demanda la réunion immédiate du Parlement, un accroissement considérable des forces militaires et l'ouverture de négociations dans lesquelles l'Angleterre offrirait sa médiation entre les belligérants. L'accord n'ayant pu se faire, on s'ajourna au 19. Le résultat ayant été le même, Lord Beaconsfield employa les grands moyens et menaça de démissionner si ses propositions n'étaient pas acceptées. Grande fut l'émotion tant à Downing Street qu'à Windsor. De nombreux conciliabules eurent lieu, notamment à Hatfield, où Lord Salisbury avait convoqué en hâte quelques-uns de ses collègues. Des transactions furent trouvées, et, en fin de compte, Lord Derby, le plus acharné à combattre les idées du Premier ministre, fit amende honorable dans une lettre aussi affectueuse que digne, qu'il terminait par ces mots: « ...Nous

voulons tous demeurer unis, et aucun membre du cabinet ne se sentirait plus ému que moi si les circonstances devaient me séparer de mon vieil ami en même temps que mon maître en politique ». (26)

L'alerte avait été chaude, mais dès le lendemain personne ne parlait plus de démission et tout rentrait dans l'ordre. Le programme de Lord Beaconsfield fut accepté en entier, avec cette seule modification que la convocation du Parlement au lieu d'être fixée au 7 janvier 1878, ainsi que l'avait demandé le Premier ministre, fut reportée au 17. On décidait en outre — et Lord Derby se rangea sans enthousiasme à cet avis — d'accompagner l'annonce de la rentrée prématurée des Chambres d'une communication à la Russie au sujet de la médiation projetée.

Voici, à ce propos, des extraits d'une lettre fort curieuse du marquis d'Harcourt, ambassadeur de France à Londres, à M. Waddington, qui venait de succéder au duc Decazes comme ministre des Affaires étrangères dans le cabinet présidé par M. Dufaure (14 décembre 1877).

« Vous me permettrez », écrivait-il le 30 décembre 1877 (27) « de prendre la forme d'une lettre particulière pour vous communiquer quelques détails sur les événements qui se sont passés récemment dans ce pays, car ils pourront jeter quelques lumières sur les différences d'opinion qui règnent dans le conseil des ministres. Je les dois pour la plupart à l'obligeance du comte Schouwaloff... (28) L'ambassadeur de Russie est venu me voir ce matin à son arrivée de Knowsley, la terre de Lord Derby dans le Lancashire, où il se trouvait avec l'ambassadeur d'Allemagne et quelques autres personnes. Il m'a fait part en substance de la réponse russe à la lettre adressée à Sir Augustus Loftus (29) et il a ajouté ses impressions personnelles. *Il s'inquiète de la voie dans laquelle est entré le cabinet anglais sous l'impulsion de la Reine et de Lord Beaconsfield.* Selon lui, cette offre de médiation *que Lord Derby lui avait dit à plusieurs reprises ne pas devoir se*

(26) V. Buckle, page 210.
(27) Archives personnelles de M. Francis Waddington.
(28) Ambassadeur de Russie à Londres.
(29) Ambassadeur d'Angleterre en Russie.

faire, écartée par la Russie, excitera une certaine mauvaise humeur en Angleterre; les relations des deux pays deviendront plus tendues et ce pays-ci, peu à peu, pas à pas, sans le vouloir et sans s'en rendre compte, peut être entraîné dans une lutte armée contre la Russie.

« A ce propos, il m'a raconté, qu'averti que la médiation anglaise allait être offerte il avait été faire part à Lord Derby, des renseignements qui lui étaient parvenus. « Pourquoi », lui avait dit le ministre, « vous en rapportez-vous au premier venu plutôt qu'à moi? » Deux jours plus tard, la lettre à Sir Augustus Loftus partait pour Pétersbourg.

« J'ai interrogé dernièrement tous nos consuls dans les trois royaumes sur la disposition plus ou moins pacifique des centres commerciaux les plus importants. Dans les uns on est absorbé par la crise industrielle et on ne s'occupe pas des questions politiques; dans les autres, notamment à Londres et à Liverpool, l'opinion paraît unanime pour demander le maintien de la paix, et l'on affirme *que la guerre amènerait la ruine complète du commerce anglais.* Tel est le sentiment public à cette heure et le journal « le Times », organe ordinaire de la cité et du monde des affaires, le reproduit fidèlement selon son habitude. Une grande partie des Tories (conservateurs) et à peu près tous les Whigs (libéraux) pensent de même, ainsi que la majorité de la Chambre des Communes et du Ministère. Il n'en est pas moins vrai que si Lord Beaconsfield parvient à vaincre la résistance de ses collègues et les entraîne à faire une de ces démarches qui engagent à poser des vetos, à dire à une puissance victorieuse: « Vous ne ferez pas cela, vous n'irez pas jusque là », l'Angleterre pourrait bien se réveiller un jour trouvant l'honneur de son gouvernement compromis et alors elle n'hésitera pas à marcher à sa suite. L'article ci-joint de « l'Observer », journal qui a toujours été pacifique, me semble donner une idée assez juste *de la facilité avec laquelle l'opinion se résignerait à la guerre si la Russie élevait trop haut ses prétentions...* »

Tout comme l'ambassadeur de France, et peut-être plus encore que lui, l'ambassadeur de Russie connaissait les dissensions qui régnaient dans le sein du cabinet anglais et ne devait pas manquer de les signaler, en même temps que les

mouvements de l'opinion publique, à son gouvernement. Celui-ci, grisé sans doute par la chute de Plevna et le nouveau bond en avant de ses troupes, semble n'avoir tenu compte des avertissements de son représentant à Londres que dans la mesure où ils justifiaient son audacieuse politique. Ainsi encouragé par ce qu'il croyait être la faiblesse du cabinet Beaconsfield, il refusa l'offre de médiation anglaise et poursuivit contre les Turcs son offensive victorieuse. En outre, par une coïncidence à la fois singulière et malencontreuse, il pouvait se croire de plus en plus autorisé à négliger les conseils de prudence que ne cessait de lui prodiguer le comte Schouwaloff. En effet, à la suite des propos inconsidérés tenus par un de ses membres, les divergences qui divisaient depuis longtemps le cabinet et dont le public avait sans doute soupçonné l'existence, sans toutefois en pénétrer le mystère, éclataient brusquement au grand jour. L'auteur de cette coupable indiscrétion, Lord Carnarvon, au mépris non seulement de la plus élémentaire prudence, mais aussi de la solidarité et de la dignité ministérielle, ne s'était pas gêné pour déclarer, devant une députation Sud-Africaine, qu'il ne voyait pas en quoi « le rejet par la Russie de nos ouvertures de paix constituait un affront ou une insulte pour l'Angleterre » et qu'il espérait « que nous ne nous laisserions pas aller à une appréhension nerveuse au sujet de ce qu'on dénommait l'honneur et les intérêts anglais. » Il ajoutait en outre que personne en Angleterre n'était « assez fou pour désirer une répétition de la guerre de Crimée. »

Il y avait vraiment là plus qu'il n'en fallait pour confirmer les Russes dans leurs illusions sur la désunion plus apparente que réelle du cabinet britannique.

« Le discours de Lord Carnarvon », écrivait M. d'Harcourt le 5 Janvier 1878 (30), « fait grand bruit. C'est l'expression de son opinion personnelle, partagée par Lord Salisbury certainement, par d'autres membres du cabinet probablement. Vous connaissez trop la grande liberté de langage que se donnent les Anglais, même ministres, pour être très étonné d'entendre Lord Beaconsfield parler dans un sens, Lord Derby dans un second et Lord Carnarvon dans un troisième. Cela s'est toujours passé

(30) Archives personnelles de M. Francis Waddington.

ainsi, surtout quand il ne s'est pas trouvé à la tête du Foreign Office un ministre qui, comme Lord Palmerston, savait imposer sa volonté et diriger seul son département.... »

La conduite de Lord Carnarvon fut néanmoins très sévèrement jugée et par Lord Beaconsfield et par la Reine.

En attendant, les événements se précipitaient dans les Balkans. D'après les dépêches de M. Layard, les Russes, après avoir anéanti un corps turc au défilé de Shipka, marchaient sur Andrinople, que l'on renoncerait à défendre, et trouveraient de ce fait la route de Constantinople virtuellement ouverte devant eux.

En présence de nouvelles aussi graves, Lord Beaconsfield convoqua le conseil pour le 12 Janvier. Il s'agissait en l'espèce d'envoyer la flotte aux Dardanelles en même temps que des troupes à Boulair. Toujours obsédé par sa crainte d'un conflit éventuel avec la Russie, le chef du Foreign Office refuse d'abord de s'associer aux mesures envisagées. Plus souple, Lord Salisbury, que l'attitude intransigeante et dans les circonstances actuelles singulièrement déplacée de ses deux amis Derby et Carnarvon, rapprochait peu à peu du Premier Ministre, proposa d'inviter M. Layard à demander au Sultan la permission de laisser mouiller la flotte dans le Détroit, tandis qu'on prierait en même temps le Prince Gortchakoff de donner au gouvernement britannique l'assurance que les armées russes n'occuperaient pas la presqu'île de Gallipoli. Lord Derby s'étant finalement rallié à cet avis, les télégrammes nécessaires furent expédiés sur le champ. Entre temps le Sultan lui-même avait télégraphié le 10 Janvier à la Reine implorant sa médiation en vue d'un armistice et de l'ouverture de préliminaires de paix. Du moment qu'il s'agissait uniquement d'une démarche essentiellement pacifique, le cabinet par un vote unanime (le premier de son existence au dire de Beaconsfield) autorisa la Souveraine à transmettre au Czar, par un dépêche du 14 Janvier, les vœux exprimés par le Sultan.

En raison des liens de famille qui unissaient les Cours d'Angleterre et de Russie (31), la Reine Victoria était en droit de s'attendre à une réponse, dilatoire peut-être, mais conçue tout au moins dans des termes compatibles avec la personne et le

(31) Le duc d'Edimbourg, second fils de la Reine, avait épousé la grande Duchesse Marie, fille unique du czar Alexandre II.

rang de son auguste destinataire. C'est le contraire qui se produisit. Voici d'ailleurs le libellé de ce document que la Reine et Lord Beaconsfield trouvaient « peu satisfaisant » en même temps qu'ils le qualifiaient de « grossier et vulgaire ».

« Votre Majesté me rend justice en disant que je désire la paix, mais j'entends que cette paix soit sérieuse et durable. Les commandants de mes armées en Europe et en Asie connaissent les conditions auxquelles une suspension d'armes peut être accordée ». (31 bis)

L'Angleterre accepterait-elle d'être traitée dans la personne de sa Souveraine avec une telle désinvolture ? C'est sur la réponse à cette question, dont allait dépendre l'adoption définitive de la politique depuis longtemps réclamée par lui, que Lord Beaconsfield avait pris la résolution de mettre une fois pour toutes à l'épreuve son autorité de chef du gouvernement. Et c'est la Russie elle-même qui allait lui fournir un de ses meilleurs atouts. En effet, pas plus dans le traité de Vienne en 1877 que dans l'accord de Reichstadt de 1876, l'Autriche n'avait songé à admettre, dans les projets de partage envisagés, l'occupation par la Russie de Constantinople et des Détroits. Or la réticence du Czar au sujet des conditions de paix qu'il comptait imposer à la Porte en même temps que l'avance ininterrompue de ses troupes vers Constantinople, étaient pour l'Autriche un sujet de sérieuse préoccupation. C'était l'occasion ou jamais pour l'Angleterre de tenter un rapprochement avec elle. Lord Beaconsfield n'était pas homme à la laisser échapper. Il ne lui fallut pas moins de trois conseils des 21, 22 et 23 Janvier pour obtenir gain de cause sur les trois points suivants : 1° Envoi d'une note à l'Autriche; 2° demande de crédits au Parlement; 3° expédition de la flotte aur Dardanelles. Seuls les deux irréductibles opposants, Lord Carnarvon et Lord Derby, refusèrent de voter l'envoi de la flotte et donnèrent leur démission qui fut aussitôt acceptée. D'accord avec la Reine, Lord Beaconsfield offrit le portefeuille des Affaires Etrangères à Lord Salisbury, dont il avait apprécié le profond revirement en sa faveur ainsi que le vigoureux et loyal appui au cours des dernières semaines. La flotte reçut donc l'ordre d'entrer dans les

(31 bis) V. Buckle, page 220.

Dardanelles, tandis que M. Layard était invité à en informer la Porte afin que les batteries turques de la défense côtière, ignorant les décisions prises, ne s'avisent pas de tirer, ainsi qu'elles n'auraient pas manqué de faire, sur tout bâtiment de guerre tentant de forcer les Détroits, sur les vaisseaux de sa Majesté Britannique. A peine les instructions étaient-elles parties de Londres qu'un télégramme de M. Layard informait le cabinet que les conditions formulées par la Russie avaient été acceptées par le Sultan et que la question des Détroits, qui intéressait au plus haut degré l'Angleterre, serait résolue par un accord entre le Czar et les Puissances signataires du traité de Paris. Dans ces conditions une démonstration navale n'avait plus de raison d'être. Malheureusement à peine le contre ordre avait-il été expédié à l'amiral anglais qu'un deuxième télégramme de M. Layard modifiait la situation de tout en tout. Ce n'était plus entre les Puissances signataires et le Czar que devait se régler la question des Détroits, mais entre le Czar et le Sultan.

Le désarroi fut d'autant plus grand dans les sphères gouvernementales qu'en dépit de l'optimisme de Lord Beaconsfield et de la Reine, la démission de Lord Derby avait porté une sérieuse atteinte à la cohésion du cabinet. Voici d'ailleurs dans quels termes M. d'Harcourt appréciait la situation : «... Rien n'est encore décidé, à ma connaissance, quant à Lord Derby, sa démission a été envoyée à la Reine, qui goûte peu sa personne et sa politique et qui pourrait bien ne pas se prêter à ce qui serait nécessaire pour le retenir... S'il en était ainsi, Lord Salisbury, qui aurait récemment modifié sa politique et serait devenu belliqueux, aurait les Affaires Etrangères. Mais le gouvernement y perdrait beaucoup en force et en autorité. Lord Salisbury, homme de talent et d'une grande élévation morale, passe pour mobile, *not steady*, et est loin d'inspirer au monde politique et au monde des affaires la même confiance que Lord Derby. Il est bien douteux que Lord Beaconsfield puisse se maintenir privé de son appui.

» Lorsque je vous ai télégraphié jeudi soir, on m'avait dit que *des ordres avaient été donnés*, dont les conséquences pouvaient être fatales. On les avait révoqués, mais on doutait que le contre ordre arrivât en temps utile. On m'affirme aujourd'hui qu'il *s'agissait de l'occupation et de la défense des lignes de*

Boulair. Heureusement nous savons à cette heure que la flotte anglaise a été arrêtée à l'entrée des Dardanelles et est revenue à Bézika. Je ne m'étonne pas que le cabinet anglais fût très irrité de l'attitude de la Russie, qui s'est conduite comme si elle voulait une collision. Je vous ai écrit que j'avais tenu un langage très décidé au Comte Schouwaloff et lui avais représenté que l'Angleterre, répugnant à la guerre, devait pourtant être ménagée. Il en était si convaincu lui-même qu'il a télégraphié au Prince Gortchakoff, lui demandant avec instance l'autorisation de faire connaître les conditions de paix. Il a reçu pour réponse : « *les Anglais les connaîtront assez à temps par la Turquie* ». Il n'a eu l'autorisation de les montrer que quand elles eurent été transmises par M. Layard et pour vérifier les dires de ce dernier. Je vous ai mandé qu'au premier moment ces conditions ont paru satisfaisantes...... il paraît cependant qu'à la réflexion on a un peu changé d'avis. On les trouve maintenant vagues et susceptibles de plusieurs interprétations. On se préoccuperait ici surtout d'une clause portant une indemnité de guerre de vingt millions de livres sterling, qui, faute d'argent, pourrait être remboursée en territoires ou de toute autre manière. Au moyen de cette clause, la Russie pourrait s'emparer de la flotte turque. Ensuite la question des Dardanelles devrait être réglée suivant les intérêts de la Russie. On trouve aussi que la Bulgarie entière devenue principauté autonome chrétienne, comme la Serbie, désarme la Turquie et l'anéantit pour ainsi dire. On remarque aussi que rien n'est encore convenu que les préliminaires de la paix, et que ni l'armistice ni la paix définitive ne sont signés. En attendant, les Russes avancent toujours ... »

Comme le remarquait fort justement notre ambassadeur à Londres, le départ de Lord Derby compromettait incontestablement l'autorité du gouvernement, mais ce qu'il y avait de plus grave, c'est qu'il risquait d'ébranler le parti conservateur lui-même, tant au Parlement que dans le pays, et de contrarier de ce fait le vote des crédits militaires que Lord Beaconsfield avait déjà eu tant de mal à faire accepter en conseil. Résolu avant tout à faire prévaloir la seule politique qu'il jugeât conforme aux intérêts supérieurs de la Grande Bretagne, et obligé quand même de se rendre compte qu'il ne saurait y parvenir sans un cabinet parfaitement homogène et uni, le Premier Ministre, pressé

par tous ses collègues et impressionné, quoiqu'on en dise, par les renseignements qui lui parvenaient de tous les points du Royaume, s'inclina de bonne grâce et réussit même — ce qui était beaucoup plus difficile — à faire revenir la Reine sur son acceptation première de la démission de Lord Derby.

C'est dans cette atmosphère de réconciliation que, dès le 1er Février 1878, le projet de loi portant ouverture d'un crédit de six millions de livres sterling, destiné à l'accroissement des armements, fut déposé sur le bureau de la Chambre des Communes. Les débats furent mouvementés et se prolongèrent pendant plusieurs jours. On connaissait maintenant dans leurs grandes lignes les fameuses conditions de paix de la Russie. Comme on le sait, elles prévoyaient la création d'une grande Bulgarie, l'indépendance de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro, l'autonomie de la Bosnie et de l'Herzégovine, une indemnité qui pouvait être pécuniaire, territoriale ou même d'une toute autre nature, et enfin la garantie des intérêts russes dans les Détroits. Trompée sans doute par les récentes manifestations dont la démission de Lord Derby avait été l'objet et connaissant en outre sa profonde horreur de la guerre, l'opposition, sous prétexte que les exigences de la Russie ne lui paraissaient pas incompatibles avec les intérêts de la Grande Bretagne, refusa de voter les crédits, sans apparemment se douter que, sous la pression des événements, l'opinion publique se montrait de plus en plus favorable à la politique du Premier Ministre. D'accord avec lui, l'homme de la rue estimait que le moment était venu de faire comprendre au Czar, comme à ses généraux et à ses ministres, que Britannia ne badinait plus quand la sécurité de son empire était en jeu. Lord Derby lui-même ne pouvait pas se méprendre sur le sens profond d'une pareille évolution. Il fallait cependant quelque chose de plus pour rendre la confiance à une chambre que les récentes dissensions gouvernementales avaient complètement désorientée. Ce fut encore la Russie qui se chargea, en temps voulu, d'apporter cet appoint nouveau. En effet, à peine avait-elle consenti un armistice aux Turcs (1er Février) que ses troupes, poursuivant leur marche en avant, apparaissaient enfin devant les murs de Constantinople. Les rumeurs les plus fantaisistes se répandirent aussitôt dans divers quartiers de Londres. On allait jusqu'à prétendre que les Cosaques

avaient pénétré dans les faubourgs de la capitale Ottomane et se préparaient à exercer des représailles sur les massacreurs de Bulgarie. Il y eut un commencement de panique à la Bourse et des cortèges se dirigeaient vers le palais de Westminster en chantant des refrains patriotiques et en acclamant le nom de Beaconsfield. L'opposition s'écroula comme par enchantement et les crédits furent votés d'enthousiasme. C'était le 7 février. Il avait fallu 6 jours pour obtenir ce résultat. Par son ambition démesurée, par son mépris total des avertissements, pourtant assez clairs, de Lord Beaconsfield et enfin par sa totale incompréhension de la mentalité anglaise, la Russie, en dépit des conseils sans cesse renouvelés par son ambassadeur à Londres, avait réussi à retourner contre elle une opinion publique naguère si favorable et à faire des anciens massacreurs de Bulgarie un peuple vaincu, auquel il fallait épargner, conformément au sentiment du « fair play » commun à tous les anglais, l'écrasement et la ruine. Dans sa correspondance, M. d'Harcourt nous donne un aperçu des plus vivants de la réprobation soulevée, tant à la Cour qu'à la ville, par l'attitude du gouvernement du Czar.

«... Hier soir », écrivait-il le 3 Février 1878 (32), « le comte Münster donnait un bal au Prince Impérial d'Autriche... le Prince de Galles et la Princesse Christian (33) étaient à la fête et ont mis peu de mesure dans l'expression de leur indignation contre la violence et la dissimulation de la politique russe, tout cela en présence et à côté du comte Schouwaloff, dont la contenance était fort embarrassée. Le jeune Archiduc de son côté a poussé un cri de guerre sans ménagement et sans dissimulation. Je n'ai jamais assisté à une scène plus curieuse et plus dramatique... ».

Fort, comme il se plaisait à le dire lui-même, de l'appui de sa Souveraine, du Parlement et de la nation, Lord Beaconsfield pouvait se consacrer désormais tout entier à l'exécution de son plan.

Entre temps, la nouvelle était parvenue au gouvernement qu'en dépit des assurances maintes fois répétées, la Russie au-

(32) Archives personnelles de M. Francis Waddington.

(33) Princesse Hélène de Grande-Bretagne, mariée au Prince Christian de Scheswig-Holstein.

rait l'intention d'occuper Constantinople avec le consentement du Sultan. Ordre fut aussitôt donné à la flotte d'entrer dans la Mer de Marmara. L'opération se fit sans difficulté, malgré le refus du Sultan, effrayé par la présence de l'ennemi sous les murs de sa capitale, d'accorder le firman de passage des Détroits. Devant l'apparition des navires britanniques dans la Corne d'Or, la Russie n'insista pas. Elle avait enfin compris, que l'Angleterre, quelque grand que fût son amour de la paix, ne tolèrerait jamais l'occupation de Constantinople et s'y opposerait au besoin par la force. L'activité fiévreuse qui régnait dans les arsenaux en était la meilleure preuve.

Voici d'ailleurs comment Lord Beaconsfield lui-même résumait la situation dans un rapport à la Reine en date du 6 Mars (34) : «.... Je suis d'avis qu'au cours des deux dernières années on a attaché beaucoup trop d'importance aux dispositions des autres puissances.... beaucoup d'occasions ont été perdues et beaucoup d'actes de faiblesse ont été commis, parce que le pays était perplexe, affolé et manquait de ressort. Il est aujourd'hui dispos, uni et plein de ressources... nous avons à reconstruire sur des fondations plus solides, car les anciennes menaçaient ruine. Votre Majesté aura bientôt une marine supérieure à toutes les marines du monde réunies, en même temps qu'une armée nullement négligeable et un corps d'officiers supérieur à celui de n'importe quelle force armée... »

Entre temps l'activité diplomatique était intense entre les grandes chancelleries européennes. L'Angleterre ayant formellement déclaré, dès le début des hostilités, qu'aucune modification dans l'équilibre de la Méditerranée et dans le statut de l'Empire Ottoman ne saurait être admise sans le consentement des puissances signataires du traité de Paris, qui avait eu précisément pour but d'établir cet équilibre et ce statut, il était évident que seule une nouvelle conférence entre les dites puissances pourrait déterminer dans quelle mesure il serait possible de sanctionner les atteintes que les victoires russes avaient portées à l'ordre de choses déjà existant. Puisque l'attitude de l'Angleterre ne laissait désormais aucun doute sur son intention bien arrêtée de défendre ses intérêts par tous les

(34) V. Buckle, page 254.

moyens possibles, la Russie n'avait aucun avantage à provoquer un conflit dont l'issue ne pouvait lui être que défavorable. De son côté l'Autriche, estimant sans doute à son tour que l'avance foudroyante des Russes constituait pour elle un réel danger, et diminuait de ce fait la valeur des engagements antérieurement pris à Vienne, se montrait disposée à seconder les vues de l'Angleterre.

Dans ces conditions le Czar n'avait d'autre alternative que d'accepter le principe d'une conférence, tout en se réservant d'employer toutes les ressources de sa diplomatie tortueuse pour tenter de la faire échouer. Sur quels atouts pouvait-il compter pour atteindre ce but ?

L'Autriche tendant manifestement à se rapprocher de l'Angleterre, trouverait-il encore dans l'alliance des trois Empereurs le concours qu'il était en droit d'en espérer ? Tout dépendait de l'attitude de l'Allemagne, et, selon son habitude, le Prince de Bismarck paraissait vouloir se contenter de suivre attentivement les événements, quitte même à brouiller les cartes, afin de choisir le moment propice pour intervenir; suivant sa propre expression, en « honnête courtier ». « Mes collègues d'Autriche et de Russie sont toujours sans nouvelles », écrit M. d'Harcourt le 13 février 1878 (35). « Je suis toujours disposé à penser que des négociations ont lieu entre l'Autriche et la Russie par l'intermédiaire de Berlin et que nous ne saurons quelque chose que quand elles auront abouti. Le prince de Bismarck devra exercer toute son habileté s'il veut concilier les intérêts austro-hongrois avec l'ambition moscovite. Le veut-il ? Je ne voudrais pas l'assurer ». Et dans une lettre du 16 Février 1878, nous lisons encore : « ... Je vous transmets très fidèlement les dires du comte Schouwaloff. Je le crois très sincère dans son désir de prévenir la guerre entre son pays et l'Angleterre, mais je suis obligé de vous prévenir qu'il ne faut pas absolument compter sur l'exactitude de ses assertions... *C'est un Russe et les meilleurs d'entre eux ne peuvent s'astreindre à cette parfaite sincérité dans le langage qui caractérise « the english gentleman »*... Il m'a assuré très confidentiellement que dans l'occupation indéfinie de la Bulgarie, qui choque tant l'Autriche,

(35) Archives personnelles de M. Francis Waddington.

l'Allemagne appuierait la Russie. Je doute beaucoup du fait..... je ne suis pas en mesure de vérifier l'indication qu'il m'a donnée d'un rapprochement entre l'Autriche et l'Angleterre. Andrassy s'enveloppe d'un grand mystère, et ne communique rien à Beust, dont il se défie. Le jeune Archiduc Rodolphe, qui devait, après Londres, aller seulement à Bruxelles et à Paris, a reçu ces jours-ci (il me l'a dit) l'ordre de se rendre à Berlin ».

Dans une lettre du 17 Février, M. d'Harcourt écrit encore : « ... Le comte Schouwaloff prétend que d'une conférence ou bien la guerre rebondira ou bien il en sortira une paix qui ne pourra être maintenue qu'au prix de concessions que la Russie ne pardonnera jamais à celui qui les aura faites ».

Poursuivant sa correspondance privée avec M. Waddington, M. d'Harcourt écrit le 2 Mars : « ... Vous avez à Paris le jeune Archiduc Rodolphe. Je ne sais s'il tient le même langage qu'ici : au milieu d'un régiment anglais il a dit : « J'ai un million d'hommes à votre disposition, donnez l'exemple et nous suivrons ». On me semble moins belliqueux dans son pays... Lord Derby espère que la conférence aura lieu, malgré la mauvaise volonté de la Russie et la tiédeur évidente de l'Allemagne; autour de lui on est moins optimiste... »

Le fait est que la question de la conférence ou même d'un Congrès était devenu l'objet de l'attention particulière des chancelleries. Le principe en avait été accepté par le cabinet britannique tout entier à condition toutefois que la Russie prendrait l'engagement de soumettre au jugement de l'Europe tous les articles du traité qui interviendrait entre elle et la Turquie. A défaut d'un pareil engagement, l'Angleterre ne se ferait pas représenter à la conférence. Cette réserve était d'autant plus opportune que le cabinet de St-Pétersbourg venait d'imposer (3 mars) à la Turquie, sous la menace d'occuper Constantinople, et sans apparemment se préoccuper des navires anglais, un traité définitif dont les stipulations étaient beaucoup plus rigoureuses que les Préliminaires n'auraient permis aux Puissances de le supposer. Ce fut le fameux traité de San-Stéfano.

Le refus du gouvernement russe d'accepter les conditions de l'Angleterre provoqua de la part de Lord Beaconsfield les commentaires suivants (36) : «.... La réponse russe est arri-

(36) V. Buckle, page 260.

vée » écrivait-il le 24 mars dans une note confidentielle à la Reine, « mais ne sera pas remise avant demain. Elle repousse nos conditions, et refuse de soumettre le traité au Congrès (37). Il n'y aura donc pas de Congrès, puisque tout le monde — même la Russie — estime qu'il ne peut y avoir de Congrès sans l'Angleterre. Il est probable que la Russie entamera aussitôt des négociations avec le gouvernement de Votre Majesté. Après toutes leurs criailleries au sujet de leur « isolement », voilà qui est pour le moins intéressant ! Pas de Congrès et négociations directes avec l'Angleterre ... »

Voici, d'autre part, comment s'exprimait l'ambassadeur de France au sujet de l'attitude de son collègue Russse : « ... La lettre du comte Schouwaloff à Lord Derby, écrivait-il le 20 mars (38), « a été remise à ce dernier hier dans la matinée. Un Conseil de cabinet aura lieu ce matin, et on y décidera si l'Angleterre se fera ou non représenter au Congrès... Au fond, la Russie se refuse à aucun engagement et c'est l'opinion du comte Schouwaloff que le cabinet britannique ne se tiendra pas satisfait de cette réponse. Je crois que, dès samedi, sans montrer sa lettre à Lord Derby, il l'a pressenti sur le contenu et s'est assuré qu'elle ne serait pas acceptée... Mes collègues de Russie et d'Allemagne attribuent la demande du Cabinet Anglais d'avoir l'assurance que le traité entier serait soumis au Congrès, aux suggestions du comte Beust. Celui-ci, disent-ils, veut renverser Andrassy, et faire niche au Prince de Bismarck, dont il est fort jaloux et aurait soufflé aux Anglais ce moyen de faire échouer le Congrès, *moyen qu'ils n'auraient pas trouvé tout seuls*... Il est de fait que les choses se gâtent depuis qu'elles sont aux mains de M. de Beust et que le jour où la demande anglaise a été connue, le comte Schouwaloff m'a dit : « Le coup porte et vient du dehors ...... »

Dans sa lettre du 25 Mars (38 bis), M. d'Harcourt apporte sur la situation de nouvelles précisions : « J'ai vu tout à l'heure Lord Derby, avant le comte Schouwaloff », écrit-il, « mais il s'atten-

(37) Après avoir hésité entre le choix de plusieurs villes, les puissances s'étaient mises d'accord sur Berlin, qui, à la demande du Prince de Bismarck, ne pourrait être que le siège d'un congrès, auquel seuls les ministres dirigeants prendraient part.
(38) Archives personnelles de M. Francis Waddington.
(38 bis) Archives personnelles de M. Francis Waddington.

dait à la réponse négative qu'il a reçue peu après, et m'a assuré être bien décidé à ne pas assister au Congrès ni s'y faire représenter. « Ce n'est pas », m'a-t-il dit, « une question de pure forme que nous avons soulevée. Il était inutile de nous rendre au Congrès, si nous n'y pouvions discuter certaines questions qui sont pour nous et pour l'Europe d'une importance capitale. Or, je sais que le Prince Gortchakoff a annoncé vouloir en réserver au moins deux que nous ne pouvons admettre. Je crois que nous serons plus libres dans notre action en n'allant pas au Congrès, que si nous rompions après nous y être présentés ». Je n'ai pu savoir de Lord Derby quelle était cette ou ces questions réservées par le Prince Gortchakoff. M. de Münster croit savoir que c'est : 1° l'occupation de la Bulgarie pendant deux ans; 2° l'indemnité de guerre d'un milliard qui met la Turquie entièrement au pouvoir de la Russie. Le comte Schouwaloff m'a affirmé que son gouvernement était d'autant plus décidé à ne point céder que d'autres puissances lui donnent raison et condamnent le point de vue anglais. »

» Le comte Münster, que j'ai tâté à ce sujet, assure le contraire..... c'est un point à vérifier... *M. de Beust est très irrité contre le cabinet Anglais, lui donne tort et se plaint de ce qu'il a fait manquer le Congrès.* Mes autres collègues persistent à croire que c'est bien lui qui a donné l'idée première aux Anglais ».

Devant l'intransigeance de la Russie, Lord Beaconsfield se décida enfin à soumettre au cabinet dès le 27 Mars les mesures qu'il envisageait depuis longtemps et qui lui semblaient répondre le mieux aux exigences de la situation. Il s'agissait, en l'espèce d'appeler les réserves sous les drapeaux et d'inviter en même temps le gouvernement des Indes à expédier des forces importantes par le canal de Suez, dans le but d'occuper, dans le Levant, deux points stratégiques susceptibles de commander le golfe Persique et de neutraliser l'influence et les conquêtes russes en Arménie.

Le Conseil approuva sans réserve les propositions du Premier Ministre. Seul Lord Derby vota contre et donna immédiatement sa démission. La Reine s'empressa de l'accepter et de donner son assentiment à son remplacement par Lord Salisbury qui, d'accord avec Lord Beaconsfield, exerçait virtuellement les

fonctions de ministre des Affaires Etrangères depuis la première démission de Lord Derby.

Dans une lettre du 31 Mars (39), M. d'Harcourt nous donne de curieux détails sur cette crise ministérielle : « ..... Le comte Schouwaloff », écrit-il, « a eu hier un entretien avec le Chancelieé Lord Cairns, qui s'est empressé de protester contre les intentions belliqueuses qu'on suppose au cabinet reconstitué. « Nous voulions », a-t-il dit, « prendre certaines mesures que nous jugions nécessaires pour garantir les intérêts et la dignité de l'Angleterre et que l'opinion réclame. Lord Derby faisait objection à tout. Le ministère ne pouvait plus marcher et va se trouver maintenant libre dans ses allures. Soyez assuré que nous voulons la paix autant que Lord Derby... » Après m'avoir communiqué les paroles du Chancelier, le comte Schouwaloff m'a donné lecture de la dépêche qu'il se disposait à envoyer au Prince Gortchakoff et dans laquelle il rendait compte de son dernier entretien avec Lord Derby. Celui-ci espérait, parait-il, que ses anciens collègues, débarrassés de la résistance qu'ils avaient toujours rencontrée en lui, deviendraient plus modérés... il ne les croit pas disposés à la guerre. « Lord Beaconsfield, lui dit-il, est vieux et aspire au repos, mais il est orateur, a besoin d'obtenir des applaudissements et de conserver sa populairité. Il se laisse facilement entraîner à des écarts de langage qu'il regrette aussitôt. Lord Salisbury a été longtemps turco-phile. Cela a été son sentiment dominant tant que la Turquie a existé, mais maintenant qu'elle est morte, il pense aux intérêts anglais. Il ne peut être question désormais de Congrès, mais la voie est ouverte aux négociations directes. Au Congrès, nous aurions été obligés de nous entendre avec l'Autriche, de défendre ses intérêts avec les nôtres, aujourd'hui, il y a facilité pour des négociations directes. Il y a deux articles de votre traité auxquels nous faisons objection, votre influence exclusive à Constantinople et l'extension démesurée donnée à la Bulgarie. Sur le premier point il y a moyen de s'entendre. Quant au second point, poursuit Lord Derby, j'ai toujours répugné à dépouiller une Puissance longtemps alliée, aujourd'hui abattue, mais j'ai des raisons de croire que mes anciens collègues ne seront pas si

(39) Archives personnes de M. Francis Waddington.

scrupuleux. Si vous ne voulez pas réduire votre nouvelle Bulgarie, ils se contenteront *d'une station maritime* ». Je suppose qu'il s'agit de Mytilène. Le comte Schouwaloff est convenu avec moi que le point de vue de Lord Derby est beaucoup trop optimiste et que l'Angleterre ne se contentera pas de si peu. Je suis convaincu pour ma part que si elle ne se décide pas à faire la guerre pour rétablir son ordre de choses qui convenait à ses intérêts, mais qui ne se peut plus refaire, elle ne donnera pas sa sanction au traité de San Stefano, même avec les modifications que l'opinion publique russe permettra à son gouvernement d'y faire ...»

Lord Salisbury inaugura son entrée en fonctions par une circulaire magistrale, dans laquelle il discutait point par point les articles du traité de San Stefano (40), et justifiait ainsi devant le monde la politique du gouvernement anglais. Ce document eut un grand retentissement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. « Salisbury a l'air de savoir ce qu'il veut, écrivait M. Layard à son collègue Lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre à Paris, ce qui constitue un grand contraste avec son prédecesseur. S'il est ferme, je crois que nous triompherons à la longue et que nous épargnerons à l'Europe ainsi qu'à nous-mêmes un grand danger. N'était cet individu à double face qui s'appelle Andrassy, dans lequel on ne peut avoir confiance, nous pourrions obtenir tout ce que nous désirons sans guerre. Les procédés d'Andrassy me portent à soupçonner que l'accord secret entre les trois empereurs existe toujours. Le Sultan en est persuadé, et je me suis aperçu qu'en cette matière son instinct le trompe rarement ». (41)

Ce fut pour Lord Beaconsfield l'occasion de prononcer à la Chambre des Lords un de ces discours dont il avait le secret et dont il connaissait aussi l'effet magique sur ses auditeurs, surtout lorsqu'il s'agissait d'exalter la grandeur de l'empire Britannique.

« Ni César, ni Charlemagne », s'écria-t-il (42), « n'ont régné sur un empire aussi bizarre. Son drapeau flotte sur bien des mers, il possède, dans tous les coins du monde, des territoires

---

(40) V. Documents Diplomatiques Français.
(41) V. Lord Newton : Vie de Lord Lyons, tome II, page 138.
(42) V. Buckle, page 285.

qui sont habités par des êtres de race, de religion, de législation, de mœurs et de coutumes différentes. Quelques-uns d'entre eux sont unis à nous par les liens de la liberté, pleinement conscients que sans les liens qui les rattachent à la métropole, ils ne pourraient jouir d'aucune liberté ni se gouverner eux-mêmes; d'autres encore, outre les liens matériels et moraux, nous sont unis par la chair et par le sang. Il y a des millions d'êtres humains qui sont attirés vers nous par le rayonnement de notre puissance militaire, dont ils se savent redevables de l'ordre et de la justice dont ils jouissent. Cet Empire n'est pas un héritage négligeable, mais ce n'est pas seulement un héritage dont il n'y ait qu'à jouir, c'est un héritage qu'il importe de conserver. Et il ne saurait être maintenu que par les vertus qui l'ont créé, c'est-à-dire le courage, la discipline, la patience, la détermination, ainsi que le respect du droit public et des droits nationaux. A cette heure, dans l'Est de l'Europe, quelques-unes des garanties de cet Empire sont menacées. Je ne croirai jamais, qu'en un pareil moment, ce soit les Pairs d'Angleterre, qui faiblissent au devoir de soutenir leur pays ».

En conséquence le projet de loi sur l'appel des réserves ayant été adopté à l'unanimité, en même temps qu'il recueillait à la Chambre des Communes une imposante majorité (310 contre 64), Lord Beaconsfield fit activer les préparatifs de l'expédition indienne en Méditerranée, sur laquelle il comptait pour convaincre l'Europe en général et la Russie en particulier, de la ferme résolution en même temps que des vastes ressources militaires de l'Empire britannique. Ce corps était d'ailleurs éventuellement destiné dans son esprit à occuper Chypre et Alexandrette, où la suite des événements nécessiterait la création de nouvelles bases navales en Méditerranée orientale.

Sur ces entrefaites le gouvernement de St-Pétersbourg, enfin persuadé du danger qu'il y aurait pour lui à braver indéfiniment l'Angleterre, se montra soudain disposé à rechercher dans quelle mesure il pourrait aller au devant des désiderata anglais. Il est à remarquer, à ce propos, que la circulaire du 1er avril, tout en maintenant le droit des Puissances à être consultées et en refusant de reconnaître tel quel le traité de San Stefano, laissait pourtant entrevoir, qu'à la suite des événements des deux dernières années, de notables changements devraient être

apportés aux traités qui avaient régi jusqu'alors l'Europe du Sud Est. S'il en avait réellement le désir, il y avait là pour le gouvernement russe, l'occasion, sans paraître céder à une pression quelconque, de « causer » avec le cabinet de Londres. Le Prince Gortchakoff était beaucoup trop astucieux (Lord Beaconsfield l'appelait le vieux renard, *the old fox*) pour manquer une pareille aubaine, d'autant plus qu'il lui serait toujours possible, en cas d'échec, de se justifier devant l'opinion publique en rejetant toute la responsabilité sur le dos des Anglais. En conséquence, tout en combattant point par point les arguments de Lord Salisbury, il invita le gouvernement britannique à faire connaître non seulement ce qu'il ne voulait pas, mais aussi ce qu'il voulait. Le comte Schouwaloff reçut aussitôt l'ordre de se mettre en rapport avec le Foreign Office à ce sujet. D'après les souvenirs de Sir Stafford Northcote cette tentative de rapprochement entre Londres et Pétersbourg aurait été due à l'initiative du Prince de Bismarck, sur lequel l'attitude énergique du cabinet Beaconsfield aurait fait une profonde impression. Tant que l'Angleterre avait paru se tenir plus au moins à l'écart des questions balkaniques, Bismarck, confiant dans l'efficacité de l'alliance des trois Empereurs, dont il tenait toutes les ficelles, pour régler au mieux des intérêts allemands les graves problèmes de l'heure, avait cru pouvoir sans inconvénient se passer de son concours. Mais, à présent que, sous la vigoureuse impulsion de Lord Beaconsfield, l'Angleterre reprenait du poil de la bête et manifestait sa ferme résolution de ne pas laisser régler la question d'Orient en dehors d'elle et sans elle, il importait désormais de la ménager. Et c'est probablement dans cet esprit que Berlin fit parvenir à Pétersbourg des conseils qui devaient valoir la peine d'être pris en considération. Toujours est-il que, soit par crainte de l'Angleterre, soit pour ne pas s'aliéner les bonnes grâces du tout puissant Chancelier, le Prince Gortchakoff, naguère si cassant et si hautain, se montra par la suite plus malléable et plus conciliant. De son côté le Prince de Bismarck qui n'avait jusqu'à présent que de l'indifférence sinon de l'hostilité pour la réunion d'un Congrès, dont le succès lui paraissait plus que douteux, fit savoir tout d'un coup qu'il n'y ferait plus d'opposition à condition d'avoir au préalable la certitude qu'il n'aboutirait pas à un échec. Or, seul ur

accord entre l'Angleterre et la Russie sur les points susceptibles de provoquer un conflit armé, pouvait lui donner cette assurance.

La première question à traiter était le retrait des troupes russes du voisinage de Constantinople. Il y avait là une menace que l'Angleterre ne pouvait tolérer.

« J'ai le plus grand espoir, écrivait Lord Beaconsfield à la Reine le 19 avril 1878 (43), que d'ici quarante huit heures, nous nous serons mis d'accord sur l'évacuation de la Turquie par les Russes, jusqu'à Andrinaple, à condition que la flotte de Votre Majesté retourne à la baie de Bésika. Le Sultan rentrera ainsi en pleine possession de Constantinople et de Gallipoli. Mais cette proposition, inspirée par Bismarck, n'aurait jamais été faite si le Czar n'était pas décidé à la paix, car aucune autre concession de sa part ne sera aussi grande ni aussi complète... Si nous pouvons nous fier à Bismarck, la question pourrait être solutionnée dans un sens très favorable à l'Angleterre, mais je n'ai pas grande confiance en lui, et bien que la nouvelle attitude adoptée par ce pays l'ait sans doute vivement affecté et lui ait fait sentir que l'Angleterre avait son mot à dire dans le règlement final, j'ai toujours peur que le Prince ne puisse résister à la tentation de brouiller et d'épuiser l'Angleterre et la Russie. Autrement, si les flottes et les armées des deux nations sont retirées de Turquie, les arrangements futurs ne devraient souffrir aucune difficulté. Si les territoires au Sud des Balkans sont rendus à la Porte, celle-ci peut être assez forte pour garder les Détroits... En ce qui concerne l'Arménie, il serait bon de proposer que, si Batoum est proclamé port neutre, nous ne discuterons pas la possession de Kars etc..., mais si Batoum doit devenir russe, nous serions obligés d'occuper une île ou un point quelconque de la côte d'Asie Mineure, qui neutraliserait la présence des Russes en Arménie ».

Lord Salisbury s'empressa de faire connaître au comte Schouwaloff quelle était, dans ses grandes lignes, la teneur des réclamations anglaises.

Il était évident qu'après une guerre malheureuse, dont son obstination et sa mauvaise foi étaient la cause, la Turquie de-

(43) V. Buckle, page 279.

vait s'attendre à une réduction de son territoire. D'autre part il était impossible de demander à la Russie de renoncer à tous les fruits d'une victoire si chèrement achetée. Il n'en ressortait pas moins de la circulaire du 1er avril que le but de l'Angleterre était de laisser à la Turquie un territoire suffisamment compact et suffisamment étendu pour qu'elle pût défendre ses frontières tant en Asie qu'en Europe, et d'empêcher en même temps la Russie de contrôler Constantinople, les Détroits, la Mer Noire et la route conduisant au Golfe Persique à travers la Mésopotamie. En d'autres termes, il fallait que la Russie renonce à une grande Bulgarie, à une province russifiée s'étendant de la Mer Noire à la Mer Egée, englobant des communautés grecques et serbes et coupant toute communication entre la Porte et ses sujets grecs, albanais et slaves. Quant à Batoum et à ses conquêtes en Asie Mineure, la Russie aurait à les abandonner purement et simplement, faute de quoi il y aurait lieu de prendre les mesures nécessaires pour en neutraliser les effets. Telles étaient, grosso modo, les conditions que l'Angleterre mettait à un accord avec la Russie. Bien qu'elles lui parussent à priori inacceptables, après les sacrifices en hommes et en argent consentis par son pays, le comte Schouwaloff, qui savait que l'opinion publique anglaise, de plus en plus montée contre la Russie, ne tolèrerait aucune reculade et qu'il s'agissait en somme de la guerre ou de la paix, estima qu'une aussi grave question ne pouvait faire l'objet d'une dépêche et que seule une démarche auprès de l'Empereur lui-même lui donnerait quelque chance de trouver un compromis susceptible d'éviter la catastrophe. Il fit part de son projet à Lord Salisbury qui l'approuva entièrement. Il fut convenu qu'en dehors de Lord Beaconsfield, le secret le plus absolu serait gardé jusqu'au retour de l'ambassadeur. Le comte Schouwaloff partit pour Pétersbourg la deuxième semaine de Mai, non sans avoir reçu, en prenant congé du Premier Ministre, un avertissement solennel dans lequel celui-ci déclarait « qu'il devait en toute justice le prévenir que le gouvernement de Sa Majesté ne renoncerait en aucune façon à poursuivre ses préparatifs militaires, même si le Congrès devait avoir lieu ». Cette dernière remarque habilement exploitée par le comte Schouwaloff, fit plus que n'importe quel argument pour incliner le gouvernement russe à de

salutaires réflexions, car, sans se soumettre à toutes les exigences de l'Angleterre, le Czar et le Prince Gortchakoff consentaient en effet à la réduction de la Bulgarie aux proportions dictées par Lord Beaconsfield lui-même, tout en maintenant leur intransigeance au sujet de Batoum et de Kars. Ce n'était là, aux yeux du Premier Ministre et du Ministre des Affaires Etrangères, qu'un demi succès, car, s'ils obtenaient satisfaction en Europe, la situation demeurait inchangée en Asie Mineure, tant que la possession de Batoum et de Kars permettait aux Russes d'exercer de ce côté une pression sur la Porte et de menacer en même temps la route des Indes. Or, Lord Beaconsfield n'entendait signer un accord définitif avec la Russie qu'après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour se garantir de ce côté. Nous avons vu qu'une garantie de ce genre avait déjà été envisagée sous la forme de l'occupation d'un point stratégique en Méditerranée Orientale ou sur la côte d'Asie mineure. M. d'Harcourt en avait entretenu M. Waddington à plusieurs reprises en lui laissant entendre que le choix du cabinet anglais pourrait se porter sur Mytilène ou Alexandrette. Interrogé par lui à ce sujet après un dîner à l'ambassade de France, Lord Beaconsfield, tout en insistant sur la nécessité, tant pour nous que pour l'Angleterre, de se prémunir contre les empiètements éventuels de la Russie, était demeuré évasif quant au choix des moyens. Malgré l'attitute énigmatique du Premier Ministre, M. d'Harcourt ne se trompait pas. Les noms de Mytilène et d'Alexandrette avaient été bel et bien prononcés en conseil, mais ce qu'il ignorait et ce que l'Europe et en particulier la France devaient ignorer longtemps encore, c'est que depuis lors Lord Beaconsfield avait changé d'avis et que c'était sur l'île de Chypre qu'il avait finalement jeté son dévolu.

Le moment était donc venu de mettre ce projet à exécution, et cela dans le plus grand secret possible. Il ne fallait rien faire pour entraver la réunion du Congrès, dont Lord Beaconsfield lui-même reconnaissait la nécessité et dont l'abstention de la France, si l'affaire de Chypre venait à être connue d'elle, pourrait sérieusement compromettre le succès.

Comme il ne pouvait être question de s'emparer de Chypre par la force, il fallait, moyennant certaines garanties, obtenir le consentement du Sultan à son occupation temporaire. Le vou-

drait-il ? Pris en quelque sorte dans un étau entre la menace de la Russie et l'appui de l'Angleterre, saurait-il discerner son véritable intérêt ? C'est à l'aider à sortir de ce dilemme qu'allait s'employer toute l'habileté de M. Layard. « Les négociations avec la Porte », écrivait Lord Beaconsfield à la Reine le 23 mai, « ne doivent souffrir aucun délai. Nous offrirons à la Turquie la garantie, *une garantie britannique,* de toutes ses provinces asiatiques... Si tout se passe conformément à notre plan, la Turquie demeurera encore une Puissance indépendante, avec un vaste territoire et de vastes ressources... sous la protection de l'Angleterre, elle deviendra le plus efficace, sinon le seul obstacle contre une Russie trop agressive... Si le cabinet accepte tout cela, il devra y avoir un échange de notes entre la Grande Bretagne et la Russie, en même temps qu'une convention entre la Grande Bretagne et la Turquie... munis de ces deux documents nous devrions être en mesure d'aller au Congrès, qui ne serait pas de longue durée et qui pourrait se réunir dès le mois prochain ...»

Ainsi que s'y attendait Lord Beaconsfield, le Sultan, admirablement cuisiné par M. Layard, accepta sans difficulté la proposition anglaise et comme cette acceptation compensait, dans une mesure jugée pour le moment suffisante, la rétention par les Russes de Kars et de Batoum, rien ne s'opposait plus à la conclusion d'accords précis. L'accord, connu sous le nom de « méborandum anglo-russe » fut signé à Londres le 30 mai 1878, par le Comte Schouwaloff, et Lord Salisbury, tandis que M. Layard signait le 4 juin à Constantinople la convention asglo-turque avec Safvet Pacha.

Aux termes du mémorandum l'Angleterre obtenait, par la renonciation complète de la Russie à la Grande Bulgarie, la plupart des modifications que son gouvernement avait voulu faire subir, en Europe, au traité de San Stefano. Elle avait dû, avec un « profond regret » accepter le retour de la Bessarabie à la Russie, mais comme les autres Puissances signataires du Traité de Paris ne paraissaient guère disposées à se battre pour les beaux yeux de la Roumanie, elle ne crut pas devoir endosser la responsabilité de s'y opposer toute seule. Il n'en fut pas de même pour l'Asie Mineure. Le Czar accepta de rendre Bayazid, en donnant l'assurance qu'il n'y aurait pas de nouvelle exten-

sion de la frontière russe dans cette région, mais il s'obstinait à refuser Kars et Batoum. Fort de sa convention secrète avec la Porte, le gouvernement anglais n'avait pas insisté, se réservant au besoin de revenir sur la question au Congrès, mais il avait eu soin de faire insérer dans le texte même du mémorandum un paragraphe dont les termes, suffisamment vagues pour n'éveiller aucun soupçon chez les Russes, n'en traduisaient pas moins clairement l'arrière-pensée du cabinet de Londres. « En consentant à ne pas contester, y était-il dit » le désir de l'Empereur de Russie d'occuper le port de Batoum et de défendre ses conquêtes en Arménie, le gouvernement de Sa Majesté ne se méprend pas sur les graves dangers qui pourraient résulter dans l'avenir de cette extension de la frontière russe. Mais le gouvernement de Sa Majesté est d'avis que le devoir de protéger l'Empire Ottoman contre ce danger, qui incombera à l'avenir en grande partie à l'Angleterre, *peut être rempli sans exposer l'Europe aux calamités d'une nouvelle guerre* ».

La convention anglo-turque allait précisément lui en fournir les moyens, car elle stipulait expressément qu'au cas où la Russie retiendrait Batoum, Kars, Ardahan ou seulement l'une ou l'autre de ces places,, le gouvernement britannique protégerait par la force des armes les provinces asiatiques du Sultan contre toute nouvelle attaque des Russes. Afin d'être en mesure d'exécuter un tel engagement, l'Angleterre était autorisée à occuper et administrer l'île de Chypre, promettant par ailleurs de payer au Sultan l'excédent des revenus, déduction faite des frais d'administration.

Se rendant parfaitement compte que cette convention ne manquerait pas non seulement de mécontenter la France et d'exaspérer la Russie, mais, en outre, de compromettre le Congrès et d'envenimer un conflit à la veille d'un règlement amiable, les ministres anglais décidèrent de la garder secrète, si possible jusqu'à la clôture du Congrès. Il serait toujours temps d'aviser après. « Nous avions senti dès le début de la guerre, écrivait Sir Stafford Northcote, que si nous devions agir, il importait que nous agissions seuls ». Il y avait en effet d'autres Puissances que la destruction de la Turquie d'Europe intéressait autant et peut-être même plus que l'Angleterre, mais si celle-ci pouvait compter sur leur coopération dans cette partie de l'Em-

pire, il n'en était pas de même en Asie Mineure, où les intérêts anglais étaient incontestablement prépondérants.

« Nous étions persuadés », écrivait encore Sir Stafford Northcote, « que la Russie tenterait de se consoler d'une défaite diplomatique possible en Europe en obtenant des compensations en Asie ».

Ainsi la Russie étant désormais fixée sur ce qu'elle était certaine de perdre et sur ce qu'elle pouvait espérer gagner, et l'Angleterre, forte de sa convention avec la Porte, pouvant sans risque se montrer plus accommodante sur les questions asiatiques, il n'y avait dès lors aucune raison pour que le traité de San Stefano en entier ne soit soumis au jugement de l'Europe. En conséquence, du moment que les deux Puissances les plus directement intéressées au réglement du conflit Oriental avaient écarté leurs principaux motifs de friction, rien ne s'opposait plus à la réunion du Congrès, dont le siège avait été fixé à Berlin pour flatter l'amour propre du Prince de Bismarck. La séance d'ouverture aurait lieu le 13 Juin 1878.

Lord Beaconsfield, qui allait, avec Lord Salisbury, y représenter l'Angleterre, se rendit à Berlin avec le prestige de l'homme d'Etat qui avait en quelque sorte fixé les points sur lesquels porterait la discussion en même temps que la condition sine qua non à laquelle il acceptait de s'y rendre. Sa réputation avait depuis longtemps passé la Manche, et les représentants de l'Europe attendaient avec une curiosité, doublée, chez les Russes d'une certaine appréhension, l'arrivée de ce nouveau venu sur la grande scène internationale. Il s'imposa immédiatement par la clarté de son jugement et l'inflexibilité de sa volonté. Le Prince de Bismarck lui-même, qui s'y connaissait en hommes, et chez lequel le sentiment ne jouait aucun rôle, traduisait l'impression générale quand il lançait sa célèbre boutade : « Le vieux Juif, voilà l'homme ». Bien que dans son discours inaugural, dans lequel il déclarait que le but du Congrès était de soumettre le traité de San Stefano au jugement des Puissances signataires des traités de 1856 et de 1871, le Chancelier Allemand ait officiellement consacré la politique qu'il n'avait cessé de préconiser, Lord Beaconsfield ne manqua pas d'accepter le rendez-vous que le Prince lui avait proposé pour s'entendre avec lui sur l'ordre dans lequel les divers sujets seraient abor-

dés. Le Premier Ministre Britannique attachait en effet un grand prix à ce que la question bulgare fut discutée dès le début, car c'était la seule qui intéressait véritablement l'Angleterre en Turquie d'Europe. Aux termes du mémorandum du 30 mai, la Russie avait, comme on le sait, consenti à la division de la Bulgarie en deux provinces situées l'une au Nord, l'autre au Sud des Balkans, la première recevant seule une autonomie complète. La seconde, tout en étant dotée d'une apparence de gouvernement personnel, demeurerait partie intégrante de l'Empire Ottoman. Il y avait un point cependant sur lequel on n'avait pu se mettre d'accord. Le cabinet de Pétersbourg avait repoussé la prétention anglaise de laisser aux Turcs tous leurs droits militaires dans la dite province, y compris la faculté de faire cantonner des troupes à proximité de ses frontières. Pour ne pas avoir l'air d'opposer à l'Angleterre une fin de non recevoir susceptible de rompre les négociations en mettant tous les torts de son côté, le gouvernement russe accepta de porter le différend devant le Congrès. Lord Beaconsfield avait un moment hésité à s'y rendre sans avoir au préalable obtenu satisfaction sur ce dernier point, mais somme toute il ne voulut pas, lui non plus, compromettre, par une attitude trop intransigeante, la réunion d'un Congrès, d'où pouvait sortir la paix ou la guerre et dont il se sentait assez sûr de lui-même pour orienter les débats dans le sens où il le voudrait.

Le Prince de Bismarck, qui tenait avant tout au succès d'un Congrès, dont il avait assumé la Présidence parce qu'il comptait en dominer les délibérations, s'aperçut, dès le premier contact avec la puissante personnalité du Premier Ministre Anglais qu'il serait obligé de compter avec lui. Or comme le succès dépendait en grande partie de la position que prendrait l'Angleterre, il ne fit aucune difficulté pour entrer dans les vues de Lord Beaconsfield. En conséquence, après quelques séances consacrées à des questions de procédure et de forme, c'est le 17 Juin que le projet de constitution de la nouvelle Bulgarie fut soumis aux représentants de l'Europe. A ce moment un incident faillit mettre les plénipotentiaires Anglais en assez fâcheuse posture. Par suite de la négligence des service du Foreign Office, le texte ou peut-être une simple copie du mémorandum du 30 Mai avait été confié à un employé subalterne temporaire

qui, attiré sans doute par l'appât d'un bénéfice inespéré, l'avait communiqué au journal « le Globe ». Quelle ne fut pas la stupéfaction des membres du Congrès en apprenant l'arrangement conclu, et la colère de Lord Beaconsfield lorsqu'il sut que le gouvernement avait traduit le coupable en justice, manifestant ainsi l'importance qu'il attachait à la publication d'un document dont il eût été d'autant plus facile de démentir l'authenticité que, pas plus que le gouvernement Anglais, le gouvernement russe n'avait intérêt à le divulger trop tôt. En tout cas, du moment que le secret avait été éventé, il fallait faire contre mauvaise fortune bon cœur, et Lord Beaconsfield n'était pas homme à se laisser impressionner par un incident qui ne pouvait indisposer contre lui que l'Autriche, la France et l'Italie. Du moment qu'il était à peu près d'accord avec la Russie et avec Bismarck, qui n'avait bien entendu pas été surpris des tractations anglo-russes, puisqu'il les avait pour ainsi dire provoquées, peu lui importait la mauvaise humeur des autres puissances. « Cette publication, écrivait-il à Sir Stafford Northcote, qui faisait en quelque sorte l'intérim à Londres, est un incident humiliant certes, mais susceptible seulement de nous nuire auprès de nos amis chez nous, et il est à espérer que quand on connaîtra ce que nous faisons ici, il y aura un revirement. La publication était évidemment calculée pour nous brouiller avec l'Autriche et la Turquie, mais nous nous sommes mis d'accord avec l'Autriche et la Turquie est dans notre poche. Ici on ne s'occupe guère de Batoum ou d'autres questions de ce calibre. Il n'y a qu'une pensée : la Bulgarie ».

Dès l'ouverture de la séance du 17 Juin les plénipotentiaires anglais proposèrent deux résolutions : 1° La chaîne des Balkans sera la nouvelle frontière de la Turquie; 2° Dans les territoires du Sud des Balkans le Sultan exercera dans toute leur plénitude les pouvoirs civils et militaires. Elles furent violemment combattues par les Russes, qui firent ensuite des contre-propositions, qui ne pouvaient avoir aucune chance d'être agréées par les Anglais, pusqu'elles maintenaient l'interdiction aux troupes turques de pénétrer dans ce que le gouvernement de St-Pétersbourg appelait la « Bulgarie du Sud ».

Craignant non sans raison, de voir la discussion s'envenimer, le Prince de Bismarck, usant de ses pouvoirs de Président,

ajourna les débats au surlendemain, en faisant observer que les Puissances les plus directement intéressées à la question pouvaient en profiter pour conférer entre elles. L'Autriche appuya vigoureusement l'Angleterre, ce qui fut pour les Russes une véritable déception. Devant la fermeté de Lord Beaconsfield, le comte Schouwaloff finit par accepter la première résolution. Quant à la seconde, elle était, disait-il, trop grave pour qu'il puisse la prendre en considération sans un ordre formel de l'Empereur. *Lord Beaconsfietd déclara alors solennellement que les propositions anglaises concernant ce qu'il est convenu d'appeler la « Délimitation de la Bulgarie » étaient le dernier mot du cabinet de Londres et constituaient par conséquent un ultimatum.* Complétement affolés, les plénipotentiaires russes demandèrent un délai de 24 heures pour envoyer un messager à St-Pétersbourg. Lord Beaconsfield en profita pour faire savoir au Prince de Bismarck qu'il quitterait immédiatement Berlin s'il n'obtenait pas de la Russie satisfaction totale, et pour bien montrer que ce n'était pas là une vaine menace, il demanda qu'un train spécial se tînt dès ce jour à sa disposition.

Il pouvait être désormais sûr du succès, car il savait que le Chancelier Allemand ferait tout plutôt que de permettre une rupture qui non seulement ferait échouer le Congrès mais risquerait de précipiter son ancienne alliée dans une nouvelle guerre, non plus contre un Etat en pleine décadence, mais contre le plus puissant empire du monde. C'était la deuxième fois, depuis que Sadowa et Sedan avaient fait de lui l'arbitre à peu près incontesté de l'Europe, qu'il voyait l'Angleterre contrarier ses desseins. En 1875, l'intervention de la Reine Victoria, appuyant celle du Czar, auprès de l'Empereur Guillaume, avait arrêté ses projets aggressifs contre la France. Et voici que trois ans plus tard c'était encore l'Angleterre qui menaçait de brouiller ses combinaisons politiques. De deux choses l'une, ou bien il fallait fléchir Lord Beaconsfield ou bien il fallait faire céder la Russie. Nous allons voir que c'est cette dernière qui dut en fin de compte faire les frais de la transaction. Voici d'ailleurs dans quels termes le Premier Ministre Britannique rendit compte à la Reine de l'entrevue qui consacra le triomphe de sa carrière. « J'étais engagé aujourd'hui à l'ambassade d'An-

gleterre, écrivait-il le 21 Juin 1878, lorsque, vers 5 heures, le Prince de Bismarck vint me voir. Il me demanda où nous en étions avec les Russes, exprima son inquiétude et proposa un compromis, tel que par exemple la limitation des troupes du Sultan, dans la Bulgarie du Sud, etc. Je lui répondis que par déférence pour les désirs de l'Empereur de Russie, nous avions déjà accepté à Londres un compromis de ce genre, et qu'il nous était impossible de reculer. « Dois-je entendre par là qu'il s'agit d'un ultimatum ? », demanda-t-il. « Oui », lui répondis-je. « Il est indispensable que nous causions de tout cela », poursuivit-il, « où dînez-vous ce soir? » « A l'ambassade d'Angleterre ». « Je voudrais bien que vous puissiez dîner avec moi. Je suis seul à 6 heures ». J'acceptai son invitation, m'excusai auprès de Lady Odo (44) et dînai avec Bismarck, la Princesse, sa fille, sa nièce et ses deux fils. Il fut charmant à table, parla beaucoup et ne fit aucune allusion à la politique... après dîner, nous nous retirâmes dans une autre pièce, et, après une conversation d'une heure et demie, très intéressante et exclusivement politique, il acquit enfin la certitude que mon ultimatum était sincère, et, avant d'aller me coucher, *j'avais la satisfaction d'apprendre que Pétersbourg avait capitulé* ..... »

Pour que son triomphe soit complet, il restait encore à Lord Beaconsfield à régler la question de Batoum et de la frontière russo-turque en Asie. Il était particulièrement désireux de réduire au minimum l'influence russe dans la Mer Noire, parce qu'il n'avait pas oublié les critiques dont il avait été l'objet de la part de ses amis pour avoir laissé Batoum et Kars aux Russes dans la négociation qui avait abouti au mémorandum du 30 Mai. Dans la partie de ce mémorandum qui concernait la Turquie d'Asie, le Czar avait consenti à « rendre à la Turquie » la vallée d'Alashkerd et la ville de Bayazid, cette vallée étant la grande voie de transit au Golfe Persique, tandis que le gouvernement britannique consentait à son tour à ne pas contester le désir de l'Empereur de Russie d'occuper le port de Batoum et de défendre ses conquêtes en Arménie. L'expression « occupation » n'impliquant pas nécessairement l'incorporation complète au reste de l'Empire, Lord Beaconsfield s'efforça d'obte-

(44) Lady Odo Russell, femme de l'Ambassadeur d'Angleterre à Berlin.

nir des représentants du Czar une importante réduction des limites de l'occupation, en même temps qu'une frontière susceptible de permettre à la Turquie d'Asie de se défendre contre une attaque nouvelle. Après une longue discussion, au cours de laquelle le Prince Gortchakoff et Lord Beaconsfield échangèrent des propos assez vifs, l'affaire fut enfin arrangée à la satisfaction de l'Angleterre, grâce à l'influence modératrice du Prince de Bismarck, qui redoutait toujours un éclat avant la fin des travaux et qui dans son for intérieur ne pouvait s'empêcher d'admirer le lutteur habile et tenace qu'était le Premier Ministre Britannique.

Dès qu'il eut obtenu la promesse du Czar que Batoum serait un port franc et exclusivement commercial, et qu'il eut assuré à la Turquie une ligne de frontière qu'après sa défaite elle n'aurait jamais osé espérer, Lord Beaconsfield estima qu'il avait atteint le but qu'il avait en vue en venant à Berlin; « la paix dans l'honneur ». Et lorsqu'à la veille de la signature du traité de Berlin le voile qui recouvrait depuis plus d'un mois la fameuse convention de Chypre, fut brusquement arraché, personne ne se méprit sur la personnalité de son auteur. Grande fut la déception des Russes, et en particulier du comte Schouwaloff, qui se sentait particulièrement atteint dans sa personnalité d'ambassadeur à Londres et dans sa réputation de diplomate. Il y eut en France un mouvement de colère contre l'Angleterre, qu'on accusait d'avoir manqué à sa parole et de nous avoir tiré dans le dos. Mais d'une manière générale et sans parti pris, personne ne pouvait contester que le grand homme d'Etat britannique, quoique nouveau sur la scène internationale, avait accompli le prodigieux tour de force de dominer, par sa brillante intelligence et son inébranlable volonté, les plus illustres représentants de la diplomatie européenne, en même temps qu'il rendait à l'Angleterre la situation prépondérante qu'elle devait à Lord Palmerston et que les divagations illuminées de Gladstone avaient failli lui faire perdre.

A son retour, Londres lui fit un accueil triomphal et la Reine s'empressa de manifester sa reconnaissance en conférant l'ordre suprême de la Jarretière à celui qui avait si bien mérité de sa souveraine et de son pays.

F. Waddington.

La question vénitienne et la diplomatie française en 1866

La suite des événements qui, en 1866, permirent au jeune Royaume d'Italie d'acquérir la Vénétie, a été l'objet, dans l'histoire transalpine, d'études aboutissant à des conclusions contradictoires, leurs auteurs ayant obéi à des soucis d'ordre personnel ou d'opportunité politique. (1)

En confrontant les sources officieuses italiennes avec les documents conservés aux Archives du Quai d'Orsay, notamment dans les séries *Florence* et *Vienne* (correspondances diplomatiques de M. de Malaret, ministre de France à Florence, et du duc de Gramont, ambassadeur à Vienne), il est possible de jeter une lumière nouvelle sur l'histoire de ces événements et de mettre en relief le rôle capital de la diplomatie de Napoléon III dans la résolution du problème vénitien.

---

(1) Comme sources bibliographiques, nous signalerons :

Général La Marmora : *Un po' più di luce*, Florence 1873.

Dans ce livre, l'auteur a tenté de justifier sa conduite politique et militaire aux yeux de ses compatriotes en complétant le *Livre Vert* publié par le gouvernement italien en 1866.

Cet ouvrage déchaîna une campagne de polémiques tant en Allemagne qu'en Italie, campagne à laquelle Bismarck ne demeura point étranger. En Italie, les allégations de la Marmora furent mises en doute par le sénateur Ruggiero Bonghi (N° d'octobre 1873 et de mars 1874 de la *Nuova Antologia*) qui étoffa ses articles de fragments de la correspondance de Nigra, Ministre d'Italie à Paris en 1866. La Marmora riposta à ses adversaires en publiant, un peu avant sa mort, les *Secrets d'Etat*, Paris, 1877 (339 p.), mettant Bismarck en fâcheuse posture.

Nous mentionnerons encore l'ouvrage de Madame Rattazzi : *Rattazzi et son temps* (T. II), Paris 1887, les souvenirs de Rothan : *La France et sa politique extérieure*, Paris 1887, les articles parus en 1891, dans la *Contemporary Review : The Savoy dynasty, The Pope and the Republic, by a Continental statesman, Italy and France, by an Italian statesman, Italy, France and the papacy, by signor Crispi* auxquels répondit G. Giacometti par un magistral article de la *Revue des Deux Mondes : Cinq mois de politique Italienne* (N° du 15 septembre 1891, pp. 388-451), article qualifié « de

Au début de l'année 1866, deux questions préoccupaient particulièrement le roi Victor Emmanuel et ses ministres : la délivrance de la Vénétie, encore sujette de l'Autriche, et l'acquisition de Rome, « capitale intangible » de l'Italie unifiée.

La tension diplomatique austro-prussienne fit brusquement passer, en mars 1866, le problème de Venise au premier rang des préoccupations italiennes. Le général La Marmora, Président du Conseil, rêvait d'élaborer un pendant de Plombières pour arracher aux Habsbourg leurs dernières possessions italiennes. Il pensait à un rapprochement intime avec la Prusse depuis le début de l'année 1861 où Cavour l'avait envoyé en mission à Berlin, en qualité d'ambassadeur, pour complimenter le nouveau roi Guillaume 1er.

Devenu Président du Conseil, La Marmora avait signé avec la Prusse, le 2 février 1866, un projet de percement du Saint-Gothard puis il avait dépêché à Berlin, le général Govone, son homme de confiance, pour négocier, en mars 1866, un arrangement sérieux, c'est-à-dire un traité offensif et défensif. Après un mois de laborieuses tractions, Govone avait réussi à signer un traité d'alliance italo-prussion, le 8 avril 1866. Longtemps, des deux côtés, on avait échangé propositions et contre-propositions pour savoir qui prendrait l'initiative de l'agression. Bismarck avait formellement refusé de stipuler une cession éventuelle du Trentin a l'Italie, car il considérait la haute vallée de l'Adige comme partie intégrante de la Confédération germanique.

Devant ces graves signes précurseurs d'orage en Europe, le gouvernement de Napoléon III voulut tout d'abord adopter une attitude expectante. (1)

---

véritable précis historique documentaire des 30 dernières années de la politique italienne ».

Ultérieurement, L. Chiala, l'historien officieux de la Consulta, mit fortement en doute la valeur de l'appui prussien en 1866 (L. Chiala : *Pagine di storia contemporanea... dal* 1858 *al* 1892 T. I. Turin 1898) et de nos jours, les historiens italiens ne veulent plus rien devoir à Napoléon III et réservent leur gratitude à Bismarck et à Guillaume 1er comme le témoignent le livre du général de Bono et surtout la préface que lui accorda Alberto Lumbroso (général De Bono : *Come arrivammo à Custoza e come ne ritornammo*. Milan 1935). Il faut enfin tenir compte des documents français publiés dans les *Origines de la guerre de* 1870 sous la direction de M. Pagès.

(1) Auparavant, Arese avait ainsi exprimé son opinion : « Empereur trouve utile signature traité avec Prusse, mais il déclare donner ce conseil comme ami et sans aucune responsabilité ». (cité par La Marmora et Chiala).

Il fit savoir à Nigra, représentant de Victor Emmanuel, près la cour des Tuileries, « qu'il se refusait d'émettre une opinion et qu'il déclinait la responsabilité d'un conseil », et il écrivit au baron de Malaret, ministre de France à Florence, « qu'on n'avait pas la prétention d'indiquer, à l'Italie, la ligne de conduite qu'elle devait suivre et qu'on n'avait pas à la dissuader de prendre avec la Prusse, tels engagements que ses intérêts, dont elle était seule juge, lui pourraient conseiller ». (Drouyn de Lhuys au baron de Malaret, les 3 et 28 avril 1866).

Cette indifférence du gouvernement français était due à un certain refroidissement des relations entre Paris et Florence. Si nous consultons les rapports adressés au ministre des Affaires étrangères par le baron de Malaret, nous apprenons que les sujets de friction portaient sur deux points. En Italie, on était mécontent d'une phrase de Napoléon III sur le « maintien indispensable du pouvoir temporel du Saint Père », lors du discours prononcé à l'ouverture de la session parlementaire de 1866. Mais d'autre part, en France, on avait relevé avec amertume l'incartade du député Miceli qui, à la séance de la Chambre italienne du 18 février 1866, avait accusé le ministère « de sacrifier son pays aux exigences de la politique française et lui avait conseillé de rompre immédiatement avec le gouvernement de l'Empereur et de marcher, sans lui et contre lui, à la conquête de Rome et de la Vénétie. »

En outre, l'épargne française et les milieux financiers parisiens n'étaient guère satisfaits d'un projet déposé au Parlement de Florence en vue de soumettre la rente à un impôt extraordinaire de 8 %. La plupart des porteurs étant Français, Drouyn de Lhuys avait ordonné à M. de Malaret, de « protester énergiquement contre un acte contraire à la bonne foi du contrat » (Inst. Minis. du 16 mai 1866). Le vote de l'impôt, par la Chambre des Députés, (vote acquis à la Chambre, le 17 mai 1866, par 145 voix contre 141 en dépit de l'opposition du Gouvernement; le 18 juin, il fut repoussé par le Sénat à l'unanimité moins 6 voix) avait produit la plus fâcheuse impression à Paris d'où la menace, pour le cas où il serait ratifié au Sénat, de ne plus admettre à la cote aucune valeur italienne (Inst. Minis. du 20 mai 1866).

Au mois de mai 1866, l'horizon international s'assombrit, la Prusse et l'Italie armant ostensiblement contre l'Autriche, surtout après que Napoléon III, dans le fameux discours d'Auxerre, eut laissé entendre que la France était favorable à une modification du *statu quo* territorial de l'Europe; l'Empereur engagea François-Joseph à céder pacifiquement la Vénétie à l'Italie pour prévenir un conflit armé. En prenant une attitude si favorable aux intérêts de l'Italie on ne sait pas précisément a quels mobiles obéissait Napoléon III.

Selon La Marmora, l'empereur des Français désirait le retour de la Vénétie aux Etats de Victor-Emmanuel pour se dégager de la promesse faite, en 1859, « de libérer l'Italie des Alpes à l'Adriatique ». Si l'on en croit le général de Reiset, qui reçut parfois les confidences de Napoléon III, ce dernier aurait prononcé ces paroles : « Avec le temps, nous aurons peut-être l'occasion d'ajouter la Vénétie à la Lombardie sans effusion de sang par une entente avec l'Autriche ». (1)

D'après les recherches de J. Maurain, (2), l'Empereur, en aidant les Italiens à acquérir la Vénétie, espérait que cette satisfaction territoriale apaiserait leurs revendications sur Rome Enfin, d'après les documents essentiels fournis par Redlich dans son ouvrage *Idée d'Empire et Idée d'Etat*, qui contient, en particulier, les procès verbaux du Conseil des Ministres d'Autriche d'avril à août 1866, la Monarchie des Habsbourg aurait « eu le couteau sur la gorge » et, contrairement à l'impression que laisse la lecture des documents diplomatiques, la négociation n'aurait guère été calme et correcte.

Le comte Mensdorff, ministre des Affaires Etrangères de François-Joseph, sollicité par le duc de Gramont, ambassadeur de France à Vienne, proposa une transaction le 7 mai 1866. Tout en refusant de céder la Vénétie par principe « pour la seule satisfaction de ses voisins ou d'autres Etats européens » Mensdorff laissa entendre qu'il ferait bon accueil à la suggestion française à condition que l'Autriche reçût des compensations en Silésie : « Supposant, dit-il au duc de Gramont, que par les chances de la guerre ou autrement, l'Autriche fût en

(1) De Reiset : *Mes souvenirs.* (T. III. Paris, 1903).
(2) J. Maurain : *Politique ecclésiastique du Second Empire* (Paris 1930).

mesure de compenser la perte de la Vénétie par un territoire situé en Allemagne, elle n'hésiterait plus à proposer, elle-même, la cession de cette province à l'Italie. La Silésie serait le premier terme d'un échange et permettrait à la Cour d'Autriche de marcher, en tout et pour tout, d'accord avec la France dans toutes les questions de l'avenir » (Gramont à Drouyn de Lhuys, le 7 mai 1866.)

Mensdorff était d'autant plus conciliant qu'il venait de prendre connaissance du traité italo-prussien qui avait été signé à Berlin le 8 avril 1866. Mais François-Joseph et le parti militaire autrichien ne pouvaient se résigner à admettre que l'Autriche cessât de dominer et en Allemagne et en Italie; aussi, ne surent-ils pas céder Venise à temps. A la proposition française de réunir un congrès, où auraient siégé, outre les puissances intéressées, la France, l'Angleterre et la Russie (1). Mensdorff opposa une véritable question préalable quant à la Vénétie. « Pour l'Autriche, affirma-t-il témérairement à l'ambassadeur de France, il n'y avait pas de question vénitienne, la Vénétie appartient aux Habsbourg en vertu de traités parfaitement réguliers, leur ayant été remis en échange des Pays-Bas. La Vénétie, fit-il encore remarquer au duc de Gramont, est à l'Autriche comme la Lorraine est à la France. »

Le même jour, Mensdorff tint ce langage à l'ambassadeur de Russie, « Si la Russie ne reconnaissait pas l'existence d'une question polonaise ,elle devait trouver naturel que l'Autriche n'admît pas celle d'une question vénitienne. » (Dép. du 22 mai 1866.)

En recevant cette décevante réponse de Vienne, M. Drouyn de Lhuys ne put dissimuler sa mauvaise humeur. En marge de la dépêche de son ambassadeur, il écrivit ces amères réflexions: « On disait aussi à Vienne, avant la guerre d'Italie, qu'il n'y avait pas de question italienne. Ce sont les événements, la force des choses qui posent les questions. L'union de la Lorraine à la France ne tient pas en échec la paix de l'Europe. » Malgré ces dispositions peu rassurantes de la Cour de Vienne, le 24 mai 1866, la France adressa, à l'Autriche et à l'Italie, une invitation

(1) Depuis le début de Mai, Gortschakoff se montrait particulièrement favorable à la réunion d'un Congrès; il espérait que ce serait, pour la Russie, une occasion de faire atténuer certaines clauses du traité de Paris.

pour une conférence à laquelle seraient représentés la reine Victoria, l'empereur Alexandre II et Napoléon III, pour discuter : « sur les affaires qui menacent de troubler la paix de l'Europe. » On avait tenu compte des vœux de la Russie et de l'Angleterre, la première ayant préféré la formule « austro-italienne » à l'expression « cession de la Vénitie », et la seconde ayant refusé de s'engager à garantir le pouvoir temporel du Pape. Le 25 mai 1866, La Marmora fit connaître par une circulaire diplomatique, qu'il acceptait l'offre du Cabinet de Paris. De son côté, Bismarck avait accepté l'éventualité de ce Congrès dont la date d'ouverture était prévue pour le 12 juin 1866. Le cabinet de Florence, sur les conseils de Nigra, n'avait pas décliné l'offre pacifique de Napoléon III, bien que La Marmora eût « préféré une victoire à un Congrès diplomatique » qui risquait de rendre vains tous ses préparatifs militaires.

L'entêtement des milieux dirigeants de Vienne devait tout faire échouer.

Le 28 mai 1866, le prince Metternich, ambassadeur d'Autriche à Paris, avait présenté, à la Cour des Tuileries, un communiqué rendant sans objet la conférence projetée, la lecture de ce document montre à quels préjugés obéissait l'entourage de François-Joseph : « Nous ne voyons pas comment la question de Venise pourra être portée devant un Congrès. Nos titres à la possession de cette province sont incontestables au point de vue du droit public de l'Europe. Le Gouvernement du Roi Victor-Emmanuel n'a aucun objet de compensation à nous offrir pour nous engager à nous désister de nos droits. Aussi longtemps que nous nous sentons en état de repousser une invasion par les armes, nous garderons ce qui nous appartient. Cette question, si on peut l'appeler ainsi, entre l'Autriche et le gouvernement du roi Victor-Emmanuel, en est donc une de force matérielle, et ce n'est pas un de ces litiges qui peuvent être résolus diplomatiquement. Il est certes fâcheux, pour l'Europe, que le maintien de la paix soit toujours menacé de ce côté, mais nous n'y voyons pas de remède tant qu'il restera admis qu'un peuple ou un Gouvernement peut afficher hautement la prétention de conquérir, à la première occasion favorable, une province voisine qui se trouve être à sa convenance. »

« L'Autriche ne demande pour elle-même ni un accroissement de puissance, ni un agrandissement territorial. Si chaque puissance était prête à donner une déclaration pareille, l'œuvre de paix serait bien facilitée et la tranquillité de l'Europe ne serait pas mise en péril comme elle l'est aujourd'hui. »

« Mais si une solution satisfaisante était donnée à la question des Duchés de l'Elbe, on pourrait procéder à l'examen des causes qui rendent la situation de la péninsule italienne un sujet d'alarme pour l'Europe. Sous cette forme, nous aurions moins à objecter à ce que la question de Venise fût abordée. » L'effet de cette « porte ouverte » à une négociation ultérieure était rendu pratiquement difficile par la dernière phrase de la note qui était un « refus de prendre un engagement qui lierait l'Autriche pour l'avenir. »

Pour éviter la guerre et satisfaire, à la fois, les désirs de l'Italie et de l'Autriche sans blesser ni les susceptibilités de celle-là, ni les intérêts de celle-ci, la France tenta une suprême démarche qui, en cas de réussite, eût changé le cours de l'histoire européenne.

Le 29 mai 1866, Drouyn de Lhuys, après avoir obtenu le consentement de l'empereur Napoléon III, proposa à Vienne de céder la Vénétie à l'Italie moyennant des compensations territoriales dans les Balkans.

En conséquence, le comte de Mosbourg, gérant de l'ambassade de France à Vienne, en l'absence du duc de Gramont rappelé d'urgence à Paris depuis le 25 mai, reçut des instructions détaillées sur les principes généraux de la politique française. « La Vénétie, écrivait Drouyn de Lhuys, est devenue un obstacle à l'établissement de rapports de confiance entre l'Autriche et l'Italie et un sujet de continuelles inquiétudes pour la paix générale. Les droits de l'Autriche reposent sur des traités et ne sauraient être mis en doute. Ainsi, est-ce seulement sur la haute raison, sur l'esprit généreux de cette grande puissance que le Gouvernement de l'Empereur fonde l'espoir de voir accepter l'idée d'une transaction qui ferait disparaître cette source de difficultés et de périls. »

« L'Autriche pourrait trouver des compensations sur le littoral de l'Adriatique ».

« Le Gouvernement Ottoman pourrait se prêter à un arrangement qui, en désintéressant l'Autriche dans la question des territoires, lui apporterait une large compensation financière. L'Autriche a naguère acquis la Vénétie par voie d'échange ; donc, pas d'objection. En ce cas, la Conférence se mettrait en rapport avec la Porte. L'Empereur pourrait attendre cela de la Porte par la gratitude, car il s'est imposé tant de sacrifices pour lui venir en aide ». (1).

En même temps que ces proposiitons étaient directement communiquées à la Cour de Vienne, une triple démarche était faite auprès du comte Mensdorff, par Lord Blomfield et le comte Stackelberg, ambassadeurs d'Angleterre et de Russie à Vienne, et par le représentant de la France dans la capitale autrichienne pour inviter la monarchie des Habsbourg à participer à la conférence de Paris, geste qui fut également effectué à Florence. Là, en répondant favorablement aux suggestions de la France, de l'Angleterre et de la Russie, La Marmora avait pris soin de faire remarquer à M. de Malaret que « la domination de l'Autriche sur des provinces italiennes créait, entre l'Autriche et l'Italie, un

(1) Nous ne savons que peu de choses sur la négociation « balkanique » qui aurait permis, à l'Autriche, d'obtenir une compensation territoriale dans les Balkans. L'examen des correspondances diplomatiques échangées entre Drouyn de Lhuys et le marquis de Moustier, ambassadeur à Constantinople, ne permet d'en retrouver la trace que dans deux dépêches adressées de Thérapia, les 30 mai et 13 juin 1866 par l'ambassadeur de France au ministre des Affaires étrangères. Dans la première, M. de Moustier nous apprend que Sayfret-Pacha, ambassadeur de Turquie à Paris, avait laissé entendre que « parmi les compensations qu'on pouvait offrir à l'Autriche, le nom de la Bosnie avait été prononcé et que celui des Principautés danubiennes le serait peut-être aussi ». Dans la seconde, le représentant français rend compte que son collègue anglais, Lord Lyons, envisageait l'hypothèse d'un échange des Principautés contre la Vénétie et qu'il y entrevoyait une solution séduisante qui plaisait assez en Angleterre. En outre, il semble, d'après M. de Moustier, que le Ministre des Affaires étrangères ottoman acceptait cette combinaison comme préférable à l'état de choses qui régnait alors dans les principautés danubiennes et que son gouvernement s'accommodait fort bien de la perspective d'un nouveau voisinage de l'Autriche.

Remarquons aussi que la situation financière de la Porte était alors des plus inquiétantes et qu'elle ne savait comment faire face à l'échéance du 1er juillet 1866, soit pour la totalité de la dette intérieure (20 millions environ), soit pour une partie de la dette extérieure (14 millions sur 23), ce qui faisait dire à Ali-Pacha « l'honneur et l'avenir financier de la Turquie sont en jeu ».

De Constantinople, on apprit que le baron de Prokesh, représentant de l'Autriche, avait fait savoir à M. de Moustier « qu'il ne pouvait être question de céder la Vénétie à aucun prix ».

antagonisme qui touchait aux bases mêmes de l'existence des deux Etats et que l'Italie était persuadée que la réunion convoquée à Paris aiderait à la solution déjà jugée indispensable, il n'était pas téméraire de le dire, dans la conscience de l'Europe ». (Malaret, à Drouyn de Lhuys, le 1er juin 1866).

Malheureusement, Vienne ne sut pas saisir la planche de salut qui lui venait de Paris d'une façon aussi inattendue. Dans la soirée du 29 mai, l'acceptation, par l'Autriche, des propositions françaises paraissait certaine. Le lendemain 30, se tint un conseil des Ministres sous la présidence de l'empereur François-Joseph. il n'en sortit que des réserves restrictives déguisant mal une fin de non-recevoir puisque l'Autriche n'acceptait de se faire représenter à la Conférence de Paris qu'à condition de voir les autres Puissances déclarer qu'elles ne prétendaient à aucun agrandissement. De Paris, on fit immédiatement remarquer à Mensdorff que l'entente « ne pouvait avoir de chances de succès que si l'on admettait la possibilité de quelque remaniement de territoire, car si le Cabinet de Vienne insistait sur la condition qu'il avait mise en avant, le Gouvernement français devrait considérer sa réponse comme un refus. » En réalité, l'Autriche faisait de la Vénétie une question d'honneur et de dignité et n'en envisageait la cession qu'à la suite d'une guerre.

Si l'on en croit les *Mémoires* du Prince de Bülow, Maurice Esterhazy aurait été l'auteur de ce revirement autrichien dont Mensdorff ne se serait pas rendu compte. Ce Ministre sans portefeuille se serait rendu à la Hofburg au cours d'un conseil de la Couronne pour y déclarer à l'Empereur « que l'honneur de la religion ordonnait de combattre les Italiens, non pour garder la Vénétie, encore moins pour reconquérir la Lombardie, car le rêve italien était définitivement évanoui pour l'Autriche, mais pour rendre au Pape les territoires que les Italiens lui avaient arrachés en 1860 et en tout cas, pour lui garantir le patrimoine de Saint Pierre ». (1).

De son côté, le Ministre bavarois Pforden avait affirmé, au représentant Italien à Munich, « que l'Autriche, en raison de l'état d'esprit de l'armée et de ses populations, n'aurait jamais

(1) *Mémoires* de Bülon.

pu céder pacifiquement la Vénétie ». (Dép. du 5 juin 1866 citée par La Marmora).

Le 1er juin 1866, l'Autriche fit savoir les raisons de son intransigeance aux trois puissances. Après avoir rendu hommage au sentiment qui avait dicté leur démarche, le Cabinet de Vienne faisait connaître qu'il lui paraissait impossible de compter sur une heureuse issue des délibérations proposées, car dans la conférence, on aurait dû admettre « que le Droit public européen, et par conséquent les traités, servaient naturellement de point de départ. » Chose curieuse, qui confirme l'hypothèse de Bülow, l'Autriche souleva la question des Etats du Pape en exprimant quelque suprise « que le Gouvernement Pontifical n'était pas également convié à prendre part à des délibérations concernant le « différend italien » (sic), la situation de l'Italie ne pouvant être examinée sans qu'il fût tenu compte des intérêts de la Papauté, la souveraineté du Saint-Père étant un fait reconnu par tous les Gouvernements ».

A Paris, on éprouva du regret en voyant s'évanouir cette ultime espérance de paix. L'Angleterre, par la voix de Clarendon, la Russie, par celle de Gortschakoff, renoncèrent au projet de Conférence en faisant valoir qu'en présence des restrictions de l'Autriche l'aréopage diplomatique n'avait plus de raison d'être. A Florence, on fut presque satisfait de la rupture à laquelle, par des menées souterraines encore mal éclaircies, Bismarck avait peut-être contribué. (Dép. de M. Malaret, des 4 et 5 juin 1866). Des deux côtés du Mincio, on se prépara à la guerre et tandis que l'armée italienne se rapprochait des frontières, le Ministre de Prusse à Florence, Usedom, encourageait secrètement un coup de main garibaldien en Vénétie pour compromettre définitivement son allié. En présence de ces menaces, on décida, à Vienne, de suspendre les effets de la loi du 27 octobre 1862 garantissant la liberté individuelle, sur tout le territoire de la Vénétie et des provinces d'Istrie, de Goritz et de Gradisca ainsi que dans le sud du Tyrol.

Napoléon III épancha son amertume dans une lettre adressée à Drouyn de Lhuys le 11 juin 1866, lettre conservée dans le Fonds « Vienne 1866 », des archives du Quai d'Orsay. « Au moment, écrivait l'Empereur à son Ministre, après lui avoir

rappelé les grandes lignes du discours d'Auxerre, où semblent s'évanouir les espérances de paix que la réunion de la Conférence nous avait fait concevoir nous aurions voulu que, moyennant une compensation équitable, l'Autriche pût céder la Vénétie à l'Italie ; car, si de concert avec la Prusse et sans se préoccuper du traité de 1857, elle a fait, au Danemark, une guerre au nom de la nationalité allemande, il me paraissait juste qu'elle reconnût, en Italie, le même principe en complétant l'indépendance de la Péninsule. Dans la lutte qui est sur le point d'éclater, nous n'avons que deux intérêts : la conservation de l'équilibre européen et le maintien de l'œuvre que nous avons contribué à édifier en Italie ». Le lendemain, l'Autriche et la Prusse rompirent. Mais, au dernier moment, du côté italien, une grave nouvelle retarda l'ouverture des hostilités. Napoléon III fit à Nigra, chargé de sonder l'Empereur sur les dispositions réelles du Roi de Prusse, cette importante communication : « La Reine de Prusse a écrit à l'Empereur François-Joseph que son mari lui avait donné sa parole d'honneur qu'il n'avait pas conclu de traité avec l'Italie, que la convention n'existait que sous forme d'une déclaration des ministres respectifs et que, jusqu'au jour où les hostilités auraient commencé elle laissait entière liberté à la Prusse, pour conclure, avec l'Autriche, une solution pacifique. Le cas échéant, si l'Italie attaquait l'Autriche, la Prusse ne la seconderait pas ». (Un télégramme du duc de Gramont avait porté à la connaissance de Napoléon III, cette information confidentielle qui trahissait les hésitations de Guillaume Ier à la veille de la guerre de 1866). Peu de jours auparavant, La Marmora avait appris, de son représentant à Saint Pétersbourg, que le Roi de Prusse avait écrit à Alexandre II une lettre dans laquelle il exprimait ses regrets pour la non réussite de la tentative de conciliation.

« Cette communication a produit à Florence une grosse impression écrivit, le 13 juin, M. de Malaret, car la situation du Gouvernement de Victor-Emmanuel serait grave si tout se résolvait sans l'Italie désormais exposée à une guerre sans alliés ou à une révolution intérieure. » Tout n'allait pas pour le mieux dans l'idylle italo-prussienne, si l'on en croit les réminiscences de La Marmora puisque, de Berlin et de Florence, les deux premiers Ministres ne se ménageaient guère en échangeant des

réflexions dépourvues d'aménité au sujet du mouvement révolutionnaire que projetait Bismarck en Hongrie. (1)

La politique du ministre de Guillaume I[er] tira le cabinet de Florence de ses perplexités en rendant inévitable la guerre austro-prussienne. La Marmora n'eut pas le loisir de donner plus longtemps libre cours à sa rancune contre Bismarck, puisqu'en sa qualité de militaire, il quitta précipitamment la présidence du conseil pour se rendre au quartier général de Crémone, sans même s'être rencontré avec le baron Ricasoli son successeur. Le 19 juin, il devait recevoir de Victor-Emmanuel, ce bref télégramme : « Envoyez demain déclaration de guerre à l'Autriche », ordre qu'il exécuta ponctuellement le 20. De son poste d'observation de Florence, M.de Malaret assista aux réactions causées par la nouvelle de l'échec de Custoza annoncé en ces termes sybillins par le communiqué officiel . « La bataille n'a été ni gagnée ni perdue, le résultat définitif n'est pas défavorable ». L'opinion publique, écrivit-il à Paris, le 26 juin, ne fut pas dupe de cette mystification d'autant plus que les trois grands chefs La Marmora, Cialdini et Fanti se rejetaient ouvertement la paternité de l'échec mettant même en cause la responsabilité du Roi, à tel point que Ricasoli dut se rendre au grand quartier général pour aplanir les difficultés nées de cette polémique. Le succès prussien de Sadowa fut enregistré sans explosion de joie. Rendant compte de cette froideur, M. de Malaret faisait observer « qu'il eût été mieux accueilli si l'Italie avait remporté une victoire et qu'il eût mieux valu et pour ce pays-ci, et peut-être pour tout le monde, que les Prussiens fussent un peu moins vainqueurs et que l'Italie eût contribué par un succès militaire à la solution de la question de Venise ». Il ajoutait : « l'amour propre italien a besoin d'une consolation, car évidemment l'Italie restera contestée en Europe comme puissance militaire et à l'intérieur, le gouvernement du Roi perdra de l'ascendant. (Malaret à Drouyn de Lhuys, les 4 et 5 juillet 1866).

(1) Usedon, ministre de Prusse à Florence, avait soumis à La Marmora, au nom de Bismarck, une demande d'avance de 1.500.000 francs, pour couvrir la moitié des frais de l'entreprise hongroise. La Marmora refusa et, le 15 juin, par un télégramme mortifiant, Bismarck ne lui cacha pas son mécontentement. La Marmora écrit à ce sujet dans ses mémoires : « En recevant un pareil télégramme et en observant le langage que le Premier Ministre de Prusse se permettait de tenir sur mon compte, je devais y trouver plus qu'un caprise, mais bien un véritable dérangement d'esprit. (*Un po più di luce*, p. 343).

L'ère des épineuses négociations autour du problème vénitien allait s'ouvrir le soir même de Sadowa. En effet, l'ambassadeur d'Autriche s'était présenté à Drouyn de Lhuys pour lui communiquer ce télégramme au sujet des propositions de sa cour :

« L'Autriche cédait la Vénétie à Napoléon III en lui demandant que :

1° La France occupât les forteresses de cette province et obtînt de l'Italie un armistice;

2° Que, pendant la cession, l'armistice fût réglé par une convention définitive permettant à l'Autriche de transporter, en Allemagne, le matériel et les troupes qui se trouvaient en Vénétie ».

Surpris par cette démarche inattendue, le gouvernement de Napoléon III répondit que « s'il acceptait en principe la cession de la Vénétie, il ne pouvait pas proposer la cessation des hostilités à la cour de Florence seulement puisqu'il y avait partie liée entre elle et la Prusse ; mais qu'il était prêt à agir en faveur d'un armistice auprès de ces deux puissances et qu'il y ajouterait la proposition d'une médiation sur les bases de la lettre de l'Empereur, du 11 juin. » L'Autriche accepta et, le 4 juillet 1866, Napoléon III s'adressa en ces termes à Victor-Emmanuel :

Sire,

« L'Empereur d'Autriche, accédant aux idées émises dans ma lettre à M. Drouyn de Lhuys, me cède la Vénétie et se déclare prêt à accepter ma médiation pour amener la paix entre les belligérants. L'armée italienne a eu l'occasion de montrer sa valeur, une plus grande effusion de sang devient donc inutile et l'Italie peut atteindre honorablement le but de ses aspirations par un arrangement avec moi sur lequel il sera facile de nous entendre.

« J'écris au Roi de Prusse afin de lui faire connaître cette situation et de lui proposer pour l'Allemagne, ainsi que je fais à votre Majesté pour l'Italie, la conclusion d'un armistice comme préliminaire des négociations de paix.

De votre Majesté ; le bon frère

NAPOLÉON. »

Le même jour, les troupes autrichiennes commençaient à évacuer la Vénétie, sans être inquiétées par les Italiens ; en même temps, le vainqueur de Custoza, l'archiduc Albert, recevait le commandement de l'armée du Nord en remplacement de Benedeck.

Le 6 juillet, le prince Metternich fit une nouvelle démarche auprès de l'Empereur et du Ministre des Affaires étrangères pour demander que la France insistât, avec énergie, auprès de la Cour d'Italie séparément, afin d'obtenir un armistice. On lui répondit : « Qu'on ne pouvait consentir à faire occuper les forteresses de Vénétie par une garnison française, ni exercer une médiation armée, ni demander séparément un armistice à l'Italie. La Prusse mettant comme première condition à l'armistice, le statu quo militaire, c'est avant, et non pendant la suspension des hostilités que l'Autriche devait retirer ses troupes de Vénétie. D'autre part, comme l'Empereur ne voulait pas employer la force des armes, il se voyait à regret forcé de s'écarter des bases indiquées dans sa lettre du 11 juin et il recommandait aux belligérants, l'acceptation de préliminaires. » Mais en même temps, on chargea M. de Malaret d'insister, auprès du Cabinet de Florence, « pour arrêter en Vénétie une effusion de sang devenue inutile pour la cause italienne ». (Drouyn de Lhuys à Malaret, le 6 juillet 1866).

Cette dépêche fut communiquée à Ricasoli et au nouveau ministre des Affaires étrangères, Visconti Venosta. Ricasoli fit observer que « le gouvernement italien ne pouvait suspendre les hostilités avant d'avoir reçu, de la Prusse elle-même, l'avis que cette puissance avait conclu un armistice ». (Malaret à Drouyn de Lhuys, le 7 juillet 1866).

Quant à Victor-Emmanuel, dans sa réponse à Napoléon III, il protesta « que ses sentiments étaient tels qu'on devait les attendre d'un souverain ami en pareille circonstance ; toutefois, il fit remarquer qu'il avait besoin de prendre les avis de son Conseil avant d'arrêter sa ligne de conduite et qu'il était obligé d'en référer au Roi de Prusse son allié. » A Paris, on comprit que la Prusse et l'Italie avait dû s'engager à ne déposer les armes qu'après avoir obtenu, pour chacune d'elles, des avantages équivalents. M. Drouyn de Lhuys recommanda néanmoins

d'insister, auprès de Ricasoli et de Visconti Venosta, pour qu'il fût rapidement mis fin aux hostilités. « Sans nous immiscer dans des arrangements auxquels nous sommes étrangers, précisait le Ministre, nous croyons devoir faire remarquer que l'armée italienne n'ayant à répondre à aucune agression, cette abstention lui sera plus facile. Je ne veux pas dire que la conquête de la Vénétie, quoique difficile, n'était pas au-dessus de ses efforts et de sa valeur. Je veux dire seulement qu'il y a pour l'Italie, à tenir la Vénétie du gouvernement de l'Empereur, un avantage considérable puisque cette transmission implique, de la part de la France, une garantie semblable à celle qui assure, à l'Italie, la possession de la Lombardie. » Simultanément, l'Empereur envoya le Prince Napoléon au quartier général de Victor-Emmanuel pour amener la signature d'un prompt armistice moyennant la remise de la place de Vérone à un commissaire français qui devait en faire la rétrocession à un commissaire italien. Le 10 juillet, le prince Napoléon avait reçu pour instructions de demander au Roi d'Italie, son beau-père, « de conclure, dans le plus bref délai, avec l'Autriche, un armistice de la durée de celui qui aura été consenti par la Prusse, sous la condition, déjà acceptée par le Cabinet de Vienne, que Vérone serait remise à l'Italie comme gage de l'armistice, cette remise serait opérée dans les trois jours, après le départ de la garnison autrichienne ; le commissaire français recevrait la place et la remettrait à l'autorité italienne ».

« Si le cabinet de Florence refusait cette proposition, S. A. déclarerait que l'Empereur se verrait à regret dans la nécessité de prendre les mesures énergiques que réclame la situation de la France. » En même temps, le général Le Beuf était désigné comme commissaire éventuel.

Mais les susceptibilités italiennes étaient éveillées. Visconti Venosta opposa des objections de principe quant à la façon dont l'Italie recevrait la Vénétie. « Si le Roi acceptait la médiation de l'Empereur, répondit-il au baron de Malaret, il ne signerait pas pour cela un armistice, l'Italie ne pouvant se condamner à l'inaction sans s'être concertée avec son alliée. » Quant à Ricasoli, il posa la question du Tyrol, puis invoqua l'impossibilité où il se trouvait de prendre une détermination avant de con-

naître, par la Cour de Berlin, la décision prise par la Prusse, ajoutant même, écrivit M. de Malaret « qu'une plus longue insistance de ma part lui donnerait lieu de croire que mon projet était de l'intimidation », ceci dit sur un ton assez sec qui surprit le diplomate français. A ce geste, il n'attacha pas grande importance puisqu'il le ramena aux propositions d'une « boutade fort inattendue » qu'il imputa à la mauvaise humeur née de ce que la cession n'eût pas été faite directement à l'Italie par l'Autriche. (Dép. de M. Malaret, du 7 juillet 1866). Cependant, le représentant impérial constatait, non sans amertume que dans les principales villes d'Italie, et surtout dans celles du Nord, on se montrait oublieux d'un passé « qui était cependant bien près de nous » et que l'Italie se fiait trop à cette réputation d'habileté, de prudence, de finesse qui était, ajoutait-il, « la seule chose que nous ne lui ayons point donnée ». Il attribuait toute cette petite comédie diplomatique au fait que, de Florence, on faisait de grands efforts pour amener la Prusse à ne point accepter l'armistice afin d'obtenir, par une victoire sur les Autrichiens, la cession directe de la Vénétie et la fraction du Tyrol qui longe le lac de Garde. Quant à la presse, elle allait jusqu'à réclamer, au lendemain de Custoza, l'Istrie, le Frioul et Trieste. Ces incidents ajournèrent le départ du Prince Napoléon et, du 14 au 21 juillet, M. de Malaret vécut isolé, tout le personnel politique s'étant rendu au quartier général. Le 21, Ricasoli revint trouver le Ministre de France pour lui confier l'affaire de Lissa. A bord du *Re d'Italia* avait pris place le député Boggio, nommé commissaire civil extraordinaire pour les provinces de la côte orientale de l'Adriatique. « Les prétentions de Ricasoli sombrèrent à Lissa avec le cuirassé italien », devait écrire Mme Rattazzi encore ignorée du public. Cette fois le ton du premier ministre était des plus modéré. « Je crois, écrivait notre sagace représentant, en commentant cette pathétique entrevue, que le bon sens natif des Italiens peut s'égarer un moment, mais je ne le crois pas capable de très longues erreurs »

Découragé par l'attitude de son allié prussien, l'outrecuidant Ricasoli fit savoir le 22, qu'il n'opposait aucune objection à l'armistice et le 23, qu'il l'acceptait officiellement. Le lendemain, Napoléon III fit connaître sa décision : « La Vénétie sera remise

à l'Italie sans condition, sauf, naturellement, l'obligation pour le gouvernement Italien de prendre à sa charge la dette afférant à cette province. » L'Empereur, voulant donner une satisfaction au sentiment national de l'Italie, en même temps qu'au droit des populations, faisait savoir qu'il adresserait une lettre à Victor-Emmanuel pour lui demander « d'appeler la Vénétie à disposer d'elle-même de ses destinées par le suffrage universel » mais Napoléon III passa outre quant à la demande formulée par Nigra de voir la France appuyer les revendications italiennes sur le Tyrol méridional. M. de Malaret se rendit donc à Ferrare le 24 juillet pour communiquer à Ricasoli l'acceptation, par l'Autriche, des préliminaires de paix et lui faire observer que « dans l'état des choses, l'Italie ne saurait, à son sens s'opposer plus longtemps à une suspension d'hostilités sans imprimer à sa politique, un caractère de résistance systématique et de parti-pris belliqueux qui ne semblait nullement conforme à ses intérêts et que l'Empereur, la France et l'Europe auraient de la peine à s'expliquer. » Tout d'abord, Ricasoli déclara partager les sentiments du Ministre de France ; quelques heures plus tard, dans la soirée, il se ravisa après avoir consulté ses collègues et soumit à M. de Malaret, une série de revendications que le représentant français écarta sans même les discuter comme n'étant « ni opportunes, ni possibles ».

Ricasoli avait présenté un long mémoire pour démontrer « qu'il ne pouvait consentir, même à une simple suspension d'armes, avant d'avoir réglé, de concert avec le Gouvernement de l'Empereur, les préliminaires de la paix qui touchaient directement aux intérêts de l'Italie.

« Que la réunion de la Vénétie à la Monarchie italienne devait être consacrée par un plébiscite sans que l'Italie eût à prendre acte de la substitution d'une tierce puissance dans l'état de possession de l'Autriche.

« Qu'une cession directe ou indirecte n'était point nécessaire pour le fait de cette réunion, la Vénétie devenant de plein droit maîtresse d'elle-même ».

Ricasoli réclamait, en outre : « la remise de Vérone sans intermédiaire, et, pour le réglement de la paix, la cession à l'Italie, d'une étendue territoriale déterminée par la nationalité des

habitants et conforme aux conditions géographiques et militaires indispensables à la sécurié du royaume, avec neutralisation de l'Istrie et transformation de Trieste en ville libre. C'était, disait Ricasoli, les conditions minima dont le gouvernement italien ne faisait pas une condition essentielle de son assentiment à une suspension des hostilités ou à la signature d'un armistice ».

En marge de la diplomatie officielle, le prince Napoléon multipliait ses efforts auprès de Victor-Emmanuel et de ses ministres pour obtenir un armistice. Le 22 juillet il avait rejoint le Roi à Ferrare, il l'avait trouvé bien disposé mais peu enclin à agir « en dehors de son Président de Conseil. » Néanmoins, le Roi manda ce dernier auprès de lui ainsi que La Marmora qui se trouvait à Rovigo, et prit sur lui de consentir à l'armistice après les avoir consultés car, disait Victor-Emmanuel à son gendre, « il faut subordonner toutes les considérations secondaires à la nécessité de marcher d'accord avec le gouvernement français. » Il affirma qu'il était prêt à envoyer un officier au quartier général autrichien pour régler la suspension des hostilités et, en quittant le Prince Napoléon, il lui donna sa parole que cette démarche serait faite dans le plus bref délai possible. Le lendemain, il envoya effectivement le colonel Driquet qui convint avec le commandant autrichien de la place de Legnano, une suspension d'armes de huit jours devant entrer en vigueur le 25 juillet à 4 heures.

Mais, au cours de la nuit du 24 au 25, on avait appris, à Ferrare, quelques succès remportés dans le Trentin par le corps de Medici (1), succès faisant escompter, à Ricasoli et à Visconti Venosta, une prochaine entrée des Italiens à Trente ; on regretta alors, dans les sphères ministérielles, d'avoir consenti à une suspension d'hostilités. Visconti Venosta vint de son propre chef déclarer, au prince Napoléon « que l'armistice était désormais impossible, qu'aucun ministre ne consentirait à prendre vis-à-vis du sentiment public, une aussi lourde responsabilité, et que le Roi lui-même ne saurait l'encourir. » Concrétisant sa pensée, Visconti Venosta proposa la cession du Trentin moyennant une

(1) La division, commandée par le général Médici, avait pris l'offensive en direction de Trente en remontant le Val Sugana du 22 au 25 juillet, en dépit de la résistance opposée par les troupes autrichiennes du général Von Kuhn.

indemnité et il suggéra de fixer la frontière austro-italienne par « une ligne passant entre Trente et Bolzano » et, pour le traité définitif, il demanda la remise directe des forteresses et un plébiscite à Trente et en Vénétie. Visconti Venosta exposa à M. de Malaret les avantages que représentaient ses propositions : possibilités pour l'Autriche, après avoir signé une paix séparée avec l'Italie de reprendre sa liberté pour continuer sa guerre avec la Prusse, si elle le jugeait convenable. » Le représentant français en fut ébranlé et il transmit, à Paris, les suggestions de Visconti Venosta en les annotant ainsi : « La France a-t-elle intérêt à détacher l'Italie de la Prusse et à laisser celle-ci seule continuer la guerre? Je crois, laissa entendre le diplomate, que l'Autriche, au prix d'un sacrifice très minime, devrait se montrer satisfaite d'acquérir la libre disposition de ses forces et la certitude que ses démêlés avec l'Italie, qui ont toujours été pour elle une cause de faiblesse et même d'impuissance, sont à jamais terminés. » Ces discrètes avances furent rejetées par Napoléon III, le 27 juillet. Victor-Emmanuel décida de réunir, le 28, à Florence un conseil de la couronne auquel il convoqua ses ministres et quelques généraux pour arrêter une décision, de façon à laisser au ministère la responsabilité de la résolution à prendre. A l'issue de ce conseil, au cours duquel le Roi s'effaça pour s'abriter derrière ses ministres, il fut décidé que le gouvernement italien adhérait à l'armistice et Nigra adressa, le 29 juillet, une lettre à Drouyn de Lhuys pour lui faire connaître officiellement, l'acceptation par l'Italie d'un armistice sur la base de l'*Uti possidetis* militaire et du retour de la Vénétie avec plébiscite. Nigra ne cacha pas au ministre de Napoléon III qu'il était chargé, à ce sujet, d'invoquer les bons offices du gouvernement de l'Empereur pour obtenir que, pendant l'armistice, les populations vénitiennes ne fussent pas grevées d'exactions, de taxes ou de contributions extraordinaires et que les fortifications existantes ne fussent pas détruites par les troupes autrichiennes Quelques jours plus tard, M. de Malaret parvint à savoir ce qui s'était passé au conseil de la Couronne et il adressa un long rapport à Paris à ce sujet le 31 juillet : « Les ministres italiens avaient appris que, sans demander leur avis, la Prusse avait signé, le 26, un armistice à Nikolsbourg, ce qui les isolait diplomatiquement et militairement; que s'ils posaient la question du

Tyrol, c'était pour des raisons de politique intérieure, le parti libéral désirant compenser les insuccès militaires par un succès diplomatique pour prévenir l'opposition violente des partis extrêmes. Mais, faisait remarquer, avec clairvoyance, notre ministre à Florence, si le problème du Trentin n'est pas résolu, l'Italie aura, sinon le devoir, du moins la tentation très grande de se joindre aux ennemis de l'Autriche, dans le cas contraire, elle sera pacifique et indifférente aux querelles allemandes. »

« L'ambassade de Prusse n'est qu'à moitié satisfaite, le cabinet de Berlin ne soutiendra que très mollement, pendant les négociations de paix, une combinaison dont l'effet immédiat serait de faire disparaître toute cause de rivalité et de conflit entre les cours de Vienne et de Florence. »

Au début du mois d'août, M. de Malaret fut le témoin, et bien souvent le confident, des pourparlers épineux qu'engagèrent, à Cormons, les délégués de l'Autriche et de l'Italie pour discuter les détails d'un armistice de 4 semaines. L'archiduc Albert, par une fiction diplomatique humiliante, parla de négociations avec la Sardaigne, le représentant français conseilla, pour satisfaire l'amour-propre transalpin, les expressions « troupes autrichiennes et troupes italiennes ». (dép. du 5 août 1866).

Ensuite, le Généralissime autrichien se contenta d'envoyer comme partenaire au parlementaire italien (le général Petitti di Roreto qui avait rang et prérogatives d'un commandant de Corps d'Armée,) un simple général de Brigade, Möring.

Pour le fond, le vainqueur de Custoza refusa de traiter sur la base de l'*uti possidetis* et réclama, pour le 10 août, l'évacuation des districts du Trentin et des territoires en-deçà de l'Isonzo occupés par les troupes italiennes, menaçant l'Italie d'une reprise des hostilités dans la matinée du jour fixé, si le 8 août à minuit, Florence n'avait pas donné une réponse satisfaisante. Ce n'étaient pas de vaines menaces, car le Cabinet de Vienne, ayant reçu de Berlin l'assurance que la Prusse était déliée de ses engagements avec l'Italie, (1), concentrait 5 corps d'armée

(1) Après Sadowa, Bismarck voulant immédiatement exploiter sa victoire avait repoussé avec hauteur, ceux qui lui rappelaient ses engagements avec la cour de Florence.

D'après Chiala, il aurait crument exprimé son opinion en ces termes : « Je m'en f... bien, moi, de l'Italie » (Chiala T. I. p. 29).

Bismarck estimant que l'intérêt de la Prusse s'opposait à tout retard

autour de Goritz, en dirigeait un sixième sur Pontebba et faisait affluer des forces considérables sur le Tyrol. (60.000 hommes environ).

Le ministère italien se tourna vers la France. Le 6 août, Visconti Venosta fit appel aux bons offices de M. de Malaret pour que Napoleon III agit à Vienne. Le surlendemain, il fit savoir officiellement que le « gouvernement italien priait instamment le Gouvernement de l'Empereur de vouloir bien insister vivement à Vienne pour une prolongation de la suspension d'hostilites, ne fut-elle que de 4 ou 5 jours, l'Italie étant disposée à tous les sacrifices compatibles avec son honneur. » A la fin de la journée, Visconti Venosta se fit encore plus pressant. A 11 heures du soir, il vint en effet revoir le ministre de France pour lui faire part de ses profondes inquiétudes et de ses perplexités : — l'Italie, lui dit-il, se voit abandonnée par la Prusse et jouée par l'Autriche, elle en est réduite à recommencer la guerre contre toutes les forces réunies de la Monarchie des Habsbourg, elle espère donc que la France, engagée comme elle l'est dans la cause italienne, voudra l'aider en ce moment de son influence et de ses conseils. Le cabinet de Florence, précisa Visconti Venosta, se contenterait d'une combinaison qui, en consacrant les résultats acquis par la cession de la Vénétie à l'Empereur, sauvegarderait, vis-à-vis du pays et de l'Europe, non pas l'amour-propre, mais la dignité et l'honneur de l'Italie. » M. de Malaret ému de cette détresse, s'acquitta chevaleresquement de cette tâche, il recommanda, à Paris, la cause de l'Italie car « sa situation lui semblait assez grave et assez périlleuse pour mériter le bienveillant intérêt du gouvernement de l'Empereur » expliquant ainsi sa pensée : « Si on n'a compris qu'à moitié l'abandon par la Prusse, les ministres italiens sont assez mécontents d'eux-mêmes et très peu satisfaits des autres, il ne faut pas refuser à l'Italie cette modeste satisfaction que peut

dans la conclusion de l'armistice, avait fait savoir, au gouvernement italien, qu'il lui était impossible de continuer en commun des opérations militaires contre l'Autriche en raison... des ravages du choléra dans les rangs de l'armée prussienne et du climat de la Hongrie particulièrement mortel en août » (voir R. Bongi : *Alfonso La Marmora* « *Nuova Antologia* », 1er avril 1879, p.p. 393-418).

constituer la transformation d'une suspension d'hostilités en un armistice. » (dép. des 8 et 9 août 1866).

A Paris, on n'avait pourtant pas trop à se louer de l'attitude de l'Italie; à Venise, ses généraux avaient conduit une véritable guerre à coups d'épingle contre les autorités françaises, leur interdisant, en vertu du blocus, toute communication postale et télégraphique avec l'extérieur, et ils avaient même rendu impossible le ravitaillement de deux unités de la marine impériale : la « *Provence* » et l' « *Eclaireur* ». Drouyn de Lhuys, tout en protestant contre ces procédés mesquins, intervint à Vienne pour éviter une catastrophe au Cabinet de Florence, en conseillant de traiter sur la base de l' « *Uti possidetis* », mais sans imposer sa manière de voir. A Vienne, on rétorqua que l'*Uti possidetis* permettrait aux Italiens de révolutionner des terres autrichiennes (1) et d'y organiser des manifestations dont ils se feraient un titre pour présenter des revendications territoriales, et qu'on ne cèderait rien de plus que la Vénétie, volonté devant laquelle s'inclina le duc de Gramont. Il n'obtint, pour l'Italie, qu'un projet de convention franco-autrichienne réglant l'évacuation de la Vénétie et, pour hâter la conclusion de l'armistice, le Gouvernement italien dut retirer ses troupes dans les limites de cette province par un euphémisme qui sauvait l'honneur car, faisait observer M. de Malaret, « cette concentration est rendue nécessaire par l'attitude comminatoire de l'Autriche » (dép. du 9 août 1866) et il donna l'autorisation au général La Marmora de signer l'armistice sur la base de la frontière du Royaume Lombardo-Vénitien, armistice qui fut paraphé le 11 août.

Nigra, craignant les exigences autrichiennes au moment où l'on négocierait la paix définitive, invoqua une fois de plus les bons offices de la France au nom de Victor-Emmanuel, en remettant, à Drouyn de Lhuys, une demande conçue en ces termes : « Mon auguste Souverain me charge de déclarer à Votre Excellence qu'il est prêt à entrer sans retard en négociation avec le Gouvernement autrichien pour la conclusion de la paix

(1) Un mouvement révolutionnaire avait été préparé dans la haute Judicarie d'accord avec les volontaires garibaldiens.

sur les bases convenues avec la France et qu'il verrait, avec plaisir, que la médiation de la France agit en ce sens. »

C'est qu'en effet, l'Autriche soulevait de multiples difficultés à l'heure où la Prusse ne dissimulait pas son mépris pour ses alliés malheureux (1). L'Etat-Major de Vienne soulevait des questions de principe au sujet de la ligne de démarcation entre les deux armées et laissait entendre qu'il caressait le désir de prendre, sur les Italiens, une éclatante revanche des désastres subis en Allemagne. Pour faire admettre aux négociations de Prague, le général de Ménabréa, plénipotentiaire italien désigné, Visconti Venosta réclama encore les bons offices de la France. Le 14 août, il fut assez rassuré par une lettre autographe de Napoléon III à Victor-Emmanuel et par la réponse faite à Nigra, ces deux documents affirmant que « le gouvernement de l'Empereur, désireux de voir une paix définitive se conclure entre l'Italie et l'Autriche, était tout disposé à prêter ses bons offices pour continuer à l'aplanissement des difficultés qui pourraient s'élever entre leurs Gouvernements au cours des négociations ». Malaret, chargé de se rendre à Padoue pour remettre à Victor-Emmanuel ce précieux réconfort, reçut le meilleur accueil du Roi d'Italie, et celui-ci, après avoir attribué à l'impéritie de ses ministres et de ses généraux la situation difficile dans laquelle se débattait la Péninsule, ne cacha pas son désir de voir la paix rapidement conclue « la plus prompte conclusion serait la meilleure » précisa le souverain. (dép. du 17 août 1866.)

Mais il fallut encore discuter longuement sur les clauses financières du traité et sur le lieu où seraient échangées les signatu-

(1) Le Grand Etat-Major prussien, dans sa relation officielle de la campagne de 1866, adopta un silence voulu à l'égard du concours militaire de ses alliés italiens, silence dont il ne se départit que pour leur reprocher d'avoir laissé l'Archiduc Albert ramener librement ses troupes sur le Danube. Quant à Guillaume 1er, dans le discours de la Couronne au Reichrath de Berlin, il remercia la Providence pour l'heureuse issue de la guerre de 1866, il ne fit pas mention de l'Italie, son alliée.

Blessé par cette froideur, La Marmora répondit publiquement au Chancelier : « Parce que le comte de Bismarck a été plus heureux que nous, il n'a pas le droit de nous charger d'accusations aussi injustes qu'imméritées et si la vaillante armée prussienne s'était trouvée en face des difficultés que la nature et l'art avaient accumulées devant nous, elle ne serait pas avancée plus rapidement. Si la Prusse a rendu un grand service à l'Italie, nous lui en avons rendu un immense ». (La Marmora — Secrets d'Etat — Paris, 1877).

res ; en outre la diplomatie de François-Joseph exigeait le versement de la part de la dette afférente au royaume Lombardo-Vénitien et insistait fortement pour que le traité fût signé à Vienne.

Visconti Venosta, « éclairé, selon sa propre expression, par une récente expérience sur la valeur pratique de ses anciennes et de ses récentes alliances » aurait désiré que les négociations eussent lieu sous l'égide de Napoléon III. Il exposait ainsi ses craintes à M. de Malaret : « L'Autriche va-t-elle soulever la question de Rome? va-t-elle présenter des exigences financières? Je désirerais bien, confiait-il au ministre de France, que la question de la dette et des forteresses fût réglée d'avance à Paris, un tête à tête diplomatique avec l'Autriche, loin de la France et de l'Empereur me cause des appréhensions et des inquiétudes que je ne cherche point à dissimuler. » (dép. du 22 août 1866).

Un autre motif d'appréhension venait encore troubler les ministres italiens du fait que l'ex-roi de Naples, François II, avait cru le moment opportun pour réclamer ses biens privés et ceux de sa famille en s'adressant et à Napoléon III et à François-Joseph.

Le Gouvernement impérial sauva la situation en signant, le 24 août, une convention aussi favorable que possible pour l'Italie, acte suivi de la désignation du général Lebeuf comme commissaire français chargé de recevoir la remise des places fortes et d'en opérer la rétrocession. Les ministres italiens apprécièrent, comme elle le méritait, cette nouvelle marque de bienveillance de la France, et Visconti Venosta, leur porte-parole, s'applaudit de devoir « à l'intervention de la France, un succès qui compensait, dans une certaine mesure, les mécomptes diplomatiques qu'il avait récemment éprouvés. » (dép. du 28 août 1866).

M. de Malaret, toujours plein de mansuétude et de courtoisie, excusa les incidents de Venise en ces termes: « Les Italiens sont un peu les enfants gâtés de la Providence et les nôtres; ils ont à apprendre qu'une contrariété n'est pas un malheur et ils confondent souvent leur dignité avec leur amour-propre. » (dep. du 3 septembre 1866).

Le mois de septembre fut occupé par de délicates négocia-

tions sur la dette, les deux puissances n'étant pas en mesure de faire de la générosité au sujet de l'écart de 100 millions qui séparaient leurs thèses; pendant ce temps, le général Lebeuf s'entendait avec le commissaire autrichien de façon à ce que tout fût prêt pour la conclusion de la paix.

Finalement, on transigea de part et d'autre jusqu'à la signature définitive du traité de Vienne, le 3 octobre 1866, traité ratifié le 6.

L'opinion accueillit bien la paix, mais, observa M. de Malaret, « ni le pays, ni le Gouvernement n'étaient très contents d'eux-mêmes. Je connais assez les Italiens, concluait philosophiquement le diplomate, pour savoir qu'ils ne s'attendent pas toujours à être pris au sérieux. »

La mission du général Fleury (1) calma, pour un temps, les susceptibilités irréfléchies et les imprudences passagères qui avaient assombri l'horizon des deux côtés des Alpes, et, à la veille de l'ouverture de la session parlementaire de décembre 1866, Ricasoli promit d'introduire dans le discours de la Couronne, les expressions « amitié et reconnaissance pour la France! » auxquelles Fleury devait faire ajouter « et pour l'Empereur. »

C. Vidal.

(1) Voir les « *Souvenirs du général comte Fleury* ». (Paris 1898, T. II).

La France et l'Autriche en 1857
Un memorandum du comte Buol

L'été de 1857 *amena un changement marqué dans l'attitude de l'Autriche à l'égard de Napoléon III. Durant trois années la politique de François-Joseph et de son ministre des Affaires Etrangères, le comte Buol, avait eu pour but d'établir une entente avec l'Empereur français afin de le maintenir dans « des limites raisonnables ». Mais ce but n'avait pas été atteint. Les discussions diplomatiques qui s'élevèrent en Italie et dans le Proche Orient après la guerre de Crimée, provoquèrent une tension dans les relations entre les deux puissances. Il était évident que le programme de Napoléon, ayant pour objectifs de réviser les traités de* 1815, *de rendre à la France ses limites naturelles et de favoriser la cause des nationalités, ne pouvait s'accorder avec la volonté de l'Autriche de maintenir le* statu quo. *Les efforts qu'avait faits cette dernière pour obtenir que Napoléon respectât ses intérêts particuliers dans la Péninsule italienne et dans les Balkans, avaient été infructueux. Se rendant pleinement compte des dangers de la situation et très inquiet pour l'avenir, le comte Buol rédigea le memorandum que nous allons citer* (1) *: il y analyse les buts poursuivis par le souverain français, ainsi que ses méthodes et définit la politique que l'Autriche devrait adopter.*

Mes idées sur la politique du second Empire français. Septembre 1857.

La pensée secrète de la politique de Louis Napoléon se résume dans la tendance de *guetter le moment favorable* à un rema-

(1) Le mémorandum a été publié à Vienne : *Haus, Hof-ind. Staatsarchiv-Fasc* IX/56., *France, Expéditions. Varia* 1857.

niement de la carte de l'Europe. Il a compris dès le premier moment que ce n'est pas dans la voie suivie par son oncle, en se plaçant comme conquérant, qu'il pouvait y parvenir. Son ignorance personnelle de l'art pratique de la guerre, les dispositions de la France et la situation de l'Europe, qui n'est plus celle d'alors sont autant de circonstances, qui lui auraient rendu cette tâche impossible.

Aussi ne lui en a-t-il pas coûté de proclamer, « l'Empire c'est la paix ». Il s'est bien gardé de dire « l'Empire c'est le maintien des droits acquis » parce qu'il aurait menti à sa conscience, et qu'il se serait constamment trouvé en contradiction avec l'action imposée à ses agents à l'étranger. Il s'est borné à dire qu'il ne toucherait pas aux traités, laissant au temps et aux circonstances de faire ce qu'il n'osait entamer lui-même.

Cette même tendance se reproduit dans toutes les phrases de la politique de Louis Napoléon depuis le moment où il se trouvait être assez raffermi en France pour pouvoir exercer une influence directe sur la marche des affaires. Ne s'avançant jamais assez pour ne pas pouvoir rebrousser chemin lorsqu'il rencontrait un obstacle insurmontable, ne se retirant que tout juste ce qu'il fallait pour attendre un moment plus opportun, nous ne l'avons jamais vu complètement abandonner cette pensée.

Les préliminaires de paix que nous proposâmes à la Russie ne reçurent son assentiment que parce qu'il en espérait le rejet, et qu'il y rattacha l'espoir d'une guerre dont la charge la plus lourde retomberait sur nous, et qui finirait par amener un remaniement de la carte dans son sens et non pas dans le nôtre. Une rectification de frontière, qui éloignait simplement la Russie du Danube et qui laissait le reste de l'Europe intact, ne faisait pas son affaire. Aussi l'acceptation de ces propositions dut-elle lui causer de l'humeur, il sait seulement mieux la dissimuler que l'Angleterre qui ne voulait pas non plus de cette paix pour d'autres motifs.

La même pensée s'est reproduite dans la direction qu'il a tâché de donner aux négociations de paix; elle s'est décelée plus clairement encore dans son langage avec les plénipotentiaires.

En jetant le masque dont il s'était couvert jusqu'alors, celui d'un champion combattant pour l'intégrité et la conservation de la Turquie, ne m'a-t-il pas parlé du pauvre malade « comme d'un homme qu'il fallait se presser d'enterrer. » ? Il se tut lorsque je lui fis observer que c'était le seul de nos voisins qui ne nous causât pas d'embarras, et que nous ne pussions pas vouloir échanger contre des voisins révolutionnaires ou envahissants.

Bientôt il revint à la charge en offrant les Principautés à un Archiduc. Un refus net devait lui prouver que j'avais parfaitement compris qu'il ne s'agissait pas d'un don gratuit.

Que fit-il alors pour rester fidèle à son principe de ne jamais ni brusquer ni abandonner un plan ? Il se fit le compère de la Russie pour marchander et amoindrir autant que possible le sacrifice territorial à lui imposer, et qui, devant consolider notre influence dans ces parages, ne pouvait plus lui convenir. Il sut circonvenir l'esprit de Lord Clarendon par des craintes imaginaires que la Russie, qui cependant était bien résignée à tout concéder, se montrerait difficile sur d'autres conditions si l'on ne se relâchait pas sur celle-ci; il sut lui inspirer des soupçons sur la bonne foi de l'Autriche, et lui faire tenir en faveur de l'union politique des Principautés un discours ridicule dont il se repent depuis longtemps. Malgré ce soutien de l'Angleterre, malgré l'assentiment insidieux de la Russie, de la Sardaigne et de la Prusse, le président du Congrès dut, cependant, en face de l'opposition bien timide de la Turquie et du langage plus prononcé des plénipotenciaires autrichiens, désespérer d'emporter d'emblée la question de l'union. Son succès se borna à jeter tant d'obscurité et de vague dans les articles qui se rapportaient à l'organisation des Principautés que chacun pouvait les interpréter à sa guise et à faire admettre la phrase creuse qu'on consulterait l'opinion des populations. Aussi la *majorité* des Puissances, grâce aux intrigues de la France, ne chercha et ne trouva-t-elle depuis dans ces articles qu'une seule chose, qu'un seul mot qui précisément ne s'y trouve pas du tout, celui de l'union.

La nécessité de sortir des embarras dans lesquels l'ont placé à propos des élections moldaves le zèle inconsidéré et l'outrecuidance de ses agents ont imposé, il est vrai, un point d'arrêt

à l'Empereur Napoléon; il s'est même un moment donné les airs à Osborne de vouloir abandonner une *idée*.

Mais le mouvement redoublé que se donnent MM. Talleyrand et Place, le démenti effronté qu'oppose M. Thouvenel à l'engagement pris à Osborne, en disant « qu'il n'avait même pas été question de l'avenir des Principautés », nous donnent la mesure des véritables intentions du Cabinet français. Dans la supposition la plus favorable la France abandonnera *momentanément,* pour y revenir au moment opportun, l'idée de la réunion sous un Prince étranger en témoignant toutefois sa plus chaleureuse sympathie à ces intéressantes populations. Louis Napoléon ne brusquera rien, mais n'abandonnera jamais cette bonne chance pour remanier la carte de l'Europe.

Nous le voyons poursuivre la même politique en Italie. Tout comme il voulait faire de nous le complice de la destruction de la Turquie, il voulait entraîner l'Angleterre pour se ménager une nouvelle chance à Naples. Les deux Cabinets heureusement ne se sont pas entendus, et il a fallu encore louvoyer. Mais ces projets de destructions sont-ils abandonnés pour cela ? Pas le moins du monde. Il laisse sourdement travailler les Muratistes, et attend le moment propice pour pouvoir suggérer sa panacée universelle avec laquelle déjà il agite si bien les Principautés : Il proposera à l'Europe de consulter les populations Siciliennes sur la légitimité du renvoi d'une race royale et de son remplacement par un aventurier.

C'est ainsi que Louis Napoléon tend à maintenir l'Europe dans une motion continuelle pour ne pas manquer le moment où il pourra, *sans fausser son programme,* porter un grand coup au corps social. Il saura attendre n'importe quoi : une révolution du Sérail, des troubles dans les Principautés, ou une secousse dans une partie de l'Italie pour se placer en médiateur arbitre et proposer une solution qu'il a déjà trouvée et fait accepter pour Neuchâtel. En attendant il se contentera de ces demi-succès qui jetteront de la poudre aux yeux des Français, qui tiendront en émoi l'esprit révolutionnaire et qui seront autant de coups de canif donnés au système conservateur. Les auxiliaires complaisants ne lui feront pas défaut; il profitera tour à tour des propositions libérales de l'Angleterre, de l'ambition, de l'envie, de toutes ces mauvaises passions qui

se trouvent toutes faites et qui sont, d'ailleurs, si faciles à soulever.

Quelle est maintenant la position qui convient à l'Autriche en face d'un parti qui semble être pris si résolument et dont Louis Napoléon ne se départira pas, à moins d'y être contraint ou engagé par des circonstances qui sont tout à fait en dehors de notre contrôle ?

Le Cabinet Impérial sans doute ne doit point décourager Louis Napoléon de rester fidèle au programme de son avènement. Il doit au contraire, l'encourager autant que possible par les formes diplomatiques les plus convenables et en ménageant même dans une certaine mesure sa susceptibilité dans son intention, que je crois sérieuse, de ne pas troubler de vive force la paix de l'Europe; il doit à toute occasion relever les graves intérêts qui lui conseillent cette ligne de conduite et lui montrer les dangers qui pourraient bien en fin de compte menacer son existence s'il suivait la voie opposée. Mais il me semble tout aussi incontestable qu'il ne peut pas y avoir d'entente franche et soutenue entre deux Cabinets qui suivent deux principes qui s'opposent comme l'eau et le feu, avec la seule différence que l'un proclame hautement le sien et que l'autre désavoue ses tendances secrètes et cache toujours sous de vagues prétextes l'encouragement voilé qu'il donne aux tendances révolutionnaires. S'il me semble avéré d'un côté que Louis Napoléon ne se joindra jamais *franchement* à nous pour travailler au maintien de l'ordre et au respect des droits existants, il me semble important pour l'Autriche de ne pas même laisser s'accréditer l'opinion que nous pourrions jamais nous laisser entraîner dans une voie qui nous mettrait en contradiction avec notre passé et avec un principe qui fait la force de l'Autriche et auquel elle doit l'influence qu'elle exerce dans la politique européenne. Nous devrons au contraire être préparés à combattre dans les différentes questions qui surgiront ou qui pourraient être soulevées par la France avec calme mais aussi avec fermeté les tendances subversives qui se trouveront cachées sous le faux semblant du libéralisme et de la philanthropie. Qu'on ne croie pas aussi que cette bonne et franche entente, qui serait sans doute un bonheur pour l'Europe, pourrait jamais être obtenue

à force de ménagements et d'attentions. Ce serait une grave illusion. L'emploi de ce moyen d'abord pour ne pas froisser la dignité d'un grand souverain doit être réciproque. Et où la France a-t-elle jamais témoigné une autre déférence à l'Autriche que celle de ne pas pousser son opposition au delà de ses moyens et de ses forces ? Louis Napoléon n'est pas satisfait d'être traité en égal par les grands souverains d'ancienne race, il veut les primer ou, du moins, en avoir l'air aux yeux de sa nation, sans cependant pouvoir user et abuser des moyens dont s'est servi son oncle. L'Autriche, son exemple dût-il n'être suivi par aucune Puissance, ne doit pas même dans les formes accorder à la France la moindre supériorité. Toute attention exceptionnelle ne serait interprétée que comme un indice de crainte et ne ferait que provoquer de nouvelles exigences.

La France doit toujours nous trouver prêts à entretenir des relations courtoises avec elle, mais elle doit s'habituer aussi à voir ses projets occultes se briser contre la politique conséquente de l'Autriche. Et les résultats obtenus jusqu'à présent autoriseraient-ils vraiment la France à toujours compter sur des succès ? A-t-elle donc réussi à faire admettre comme nouveau principe du droit public qu'un aréopage de Puissances ose usurper le droit d'une ingérence impérative dans le système administratif des états de second ordre ? A-t-elle obtenu un agrandissement de territoire pour la Sardaigne, a-t-elle enfin réussi à replacer la Russie sur le Danube dont un traité venait de l'éloigner ? Ces projets ont avorté en grande partie grâce à la résistance de l'Autriche. Louis Napoléon le comprend. Notre indépendance le choque, lui qui avait simplement voulu nous voir changer de maître, en ressent de l'humeur. Mais serait-ce une raison pour l'Autriche de se ralentir dans son zèle à combattre un principe destructeur ?

On nous objectera que Louis Napoléon, exaspéré par cette opposition tenace, pourrait finir par se décider à une lutte ouverte et préparer même une coalition formidable contre l'Autriche. Cependant, l'un me paraît fort douteux et l'autre presqu'impossible. Napoléon se trouve lié à son système de paix par bien des motifs, dont il n'est pas lui-même le maître de s'écarter. L'état financier de la France n'est pas tel à se prêter facilement aux frais qu'exigeraient les préparatifs d'une grande et sérieuse

guerre, et le but de cette guerre devrait avoir acquis un certain degré de popularité, pour qu'il puisse l'entreprendre sans risquer des compromissions pour lui. La situation actuelle n'en présente pas qui pourrait électriser la nation française. Son chef le comprend si bien qu'il saura toujours céder, même reculer à temps. Nous avons vu cela lors de la discussion pour Belgrade et l'entente d'Osborne même, qu'est-elle autre chose qu'une reculade à moins qu'il n'ait eu l'arrière-pensée de ne pas tenir sa parole ?

D'ailleurs une mauvaise pensée pousserait Louis Napoléon à la guerre qu'il devrait encore trouver une grande Puissance qui voulût s'associer à sa pensée. Et on aurait tort d'inférer de la facilité avec laquelle il trouva des complices pour soulever des complications diplomatiques en flattant les mauvaises passions et l'envie qu'inspire la force croissante de l'Autriche, qu'il pourrait tout aussi aisément les réunir pour une coalition offensive. Il me semble démontré que les vues ambitieuses de la Russie sur l'Orient subiront un point d'arrêt, et l'Angleterre et la Prusse, tout en flattant la France, y regarderont à deux fois avant de coopérer activement à lui livrer l'Italie ou l'Allemagne.

Ces considérations jointes au besoin de la paix qu'éprouvent tous les pays de l'Europe rendent pour le moment une guerre générale très peu probable; mais si cette chance se produisait, j'opine, sans vouloir indiquer comment les groupes se formeraient, que l'Autriche et la France ne se trouveront pas dans le même camp. Quel que soit donc l'avenir qui se prépare, il me semble que l'Autriche doit constamment disputer à la France cet ascendant moral qu'elle tâche, en usant tour à tour de flatetrie et d'intimidation, de s'arroger sur tous les autres pays, qu'elle ne doit pas se lasser de dénoncer à l'Europe les influences illicites qu'elle exercera hors de chez elle au profit de la révolution et les combattre, même lorsque le jeu nous menace trop directement. Toute demi-concession dans cette voie ne ferait que renforcer sa position au détriment de la nôtre et frayer le chemin à une seconde domination française.

L'Autriche a, dans des conditions moins favorables, combattu le même principe, elle ne doit à plus forte raison pas reculer aujourd'hui. Un maintien calme et impassible sera peut-être

encore le plus efficace pour faire oublier à Louis Napoléon une partie de ses rêveries de Ham et le ramener à des appréciations plus sobres dans son château des Tuileries.

Assurément le comte Buol avait une claire vision des buts et des méthodes de Napoléon. Mais on doit regretter qu'il n'ait pas eu d'autre part un programme également net des changements qu'il eût fallu apporter à la politique étrangère de l'Autriche. Loin de là, il s'en tint aux droits que lui garantissaient les traités et insista sur la nécessité de les maintenir à tout prix. Il avait perdu l'amitié de la Russie, il savait Napoléon irrité par les variations de la politique autrichienne pendant la guerre de Crimée; il semble donc qu'ayant à protéger les intérêts de son pays en Italie, en Allemagne et dans les Balkans, la situation eût du lui inspirer une conduite différente. Pour combattre les dangers qu'il discernait si clairement, il eût pu proposer une politique plus libérale en Italie; il eût ainsi enlevé à la cause de Cavour ses arguments les plus solides, il eût conquis l'appui de l'Angleterre. Il eût encore pu essayer de maintenir Napoléon dans des « limites raisonnables » en faisant appel à son amour propre, en lui concédant de menus avantages et en le flattant. Que le souverain français fût sensible à de tels procédés, le succès obtenu par l'Angleterre, la Russie et la Prusse ont suffi à le prouver. Sans doute on ne peut affirmer que par ces méthodes ou par d'autres il eût été possible d'arriver à une entente réelle et durable avec la France, mais en abandonnant si vite l'espoir d'y parvenir, on exposait la politique autrichienne à subir ,au moins en partie, la responsabilité de l'échec. Il est difficile d'échapper à cette conclusion : si le comte Buol avait une remarquable intelligence de la situation et se montrait capable de l'analyser, il lui a manqué de savoir apprécier et utiliser les forces politiques qu'il avait à sa disposition.

Charles W. HALLBER.

COMPTES RENDUS

L'épopée des Croisades, par René Grousset. **Un vol. petit in-8° de 388 pages. Paris, 1939, Librairie Plon.**

Tous les lecteurs du monumental ouvrage, en trois gros et savants volumes, par lequel M. Grousset a renouvelé l'histoire des Croisades, se sont associés au vœu que nous exprimions lorsque nous en rendions compte dans cette Revue : nous souhaitons qu'une édition abrégée offrît à un plus large public l'occasion de connaître une œuvre si importante pour l'histoire de France. Le volume qui vient de paraître répond à ce désir. C'est une véritable épopée, une chanson de geste que le récit conté d'une plume facile et élégante, des exploits et des misères des Croisés en Terre Sainte. La grandeur des événements, la noblesse des caractères, la violence des passions, la variété des péripéties glorieuses et tragiques lui donnent tout l'attrait d'un poème.

Avec sa connaissance approfondie de toute l'histoire de l'Asie, l'auteur nous fait voir les Croisades sous un aspect nouveau. Il les replace pour ainsi dire, dans leur cadre réel. Le magnifique élan religieux qui conduisit les bandes désordonnées de Pierre l'Ermite au désastre et les vaillants chevaliers, compagnons de Godefroi de Bouillon, à la victoire de Dorylée et à la conquête de Jérusalem, ne tarda pas à perdre sa première simplicité. L'effort entrepris pour la délivrance des Lieux Saints se compliqua d'une tentative de colonisation latine en Orient qui obtint un moment de brillants succès et donna naissance à une civilisation mi-latine, mi-orientale dont l'éclat et le charme furent grands. L'Etat ou plutôt les Etats fondés par les Croisés prirent leur place parmi les gouvernements de la région, traitant avec les Etats musulmans leurs voisins, tantôt les combattant, tantôt s'alliant avec eux, parfois même contre d'autres Etats chrétiens.

Les chefs de la Croisade, dont M. Grousset trace de vivants portraits, n'apparaissent plus seulement comme des héros ou des saints, ce sont des hommes avec leurs qualités et leurs défauts, presque tous d'une grande vaillance, mais souvent aussi brutaux, follement téméraires, atrocement cruels. Et les femmes parmi lesquelles se montrent d'admirables figures sont loin d'être toutes des modèles de constance ou de vertu. L'héroïsme, l'esprit chevaleresque brillent d'ailleurs aussi bien chez certains adversaires musulmans des Latins, tel un Saladin, que chez les Croisés. Parmi ces derniers il s'est trouvé, non pas seulement de vaillants guerriers, mais aussi des politiques, des hom-

mes d'Etat de grand mérite; il s'en rencontre plus d'un parmi les rois de Jerusalem : Baudouin Ier, le véritable fondateur du royaume; Baudouin II, Foulque d'Anjou, Baudouin III et même le malheureux roi lépreux, Baudouin IV.

Mais s'il apparaît chez quelques-uns, l'esprit politique manque à la plupart des Croisés; fougueux combattants et merveilleux dans la bataille, ils sont incapables de s'entendre. Leurs divisions ont ruiné leur entreprise. Aussi longtemps qu'unis entre eux ils se sont trouvés en face d'Etats musulmans en lutte les uns contre les autres, ils ont triomphe, mais quand les victoires et l'habileté de Saladin eurent rétabli l'union parmi les disciples de Mahomet et que les chretiens, à leur tour divisés, se sont livrés les uns contre les autres à des luttes fratricides, leur cause a été perdue. Aucune histoire, mieux que celle des Croisades, ne prouve la vérité de la vieille maxime : l'union fait la force. La dernière période des Croisades offre le plus lamentable exemple d'incapacité politique, mais l'héroïsme et la vertu de Saint Louis jettent sur les derniers temps de la domination franque en Orient un éclat incomparable qui, rappelant le mérite des premiers Croisés et de leur chef Godefroi, a rendu impérissable le souvenir des héros Francs dans cet Orient où leur domination ne fut cependant qu'éphémère.

H. DE MANNEVILLE.

Le Général Daumesnil, par Roger BASCHET. Un vol. in-8° de 253 pages. Librairie Hachette.

Parlant de Daumesnil, Marmier a dit : « C'est un tableau d'histoire qu'il faut laisser dans son cadre. » Avec celui qui fut le plus indiscipliné de l'armée, « ange gardien de Napoléon », « invalide à la jambe de bois », « roi de Vincennes », la passionnante silhouette de ce vieux soldat ressuscitée par Roger Baschet devient la représentation, l'explication de toute une époque. Il naquit à Périgueux et s'éleva à l'ombre d'une très célèbre cathédrale. Mais le mysticisme religieux préoccupa fort peu cet être nouveau qui, secoué par le réveil de mille instincts et lancé plein d'enthousiasme dans l'infernal creuset de la guerre, en même temps qu'il perdait ses illusions et sa jeunesse se découvrait toutes les audaces. A 18 ans il s'enfuit de sa ville natale où il vient de tuer en duel un soldat qui l'a traité de garnement et va s'engager dans un régiment de chasseurs à cheval. Blessé le 13 août 1794 il est menacé de troquer sa carrière de vagabond contre une triste place d'invalide. Sabreur infatigable, Bonaparte le distingue par sa bravoure, il lui doit même son salut. Sa fortune est faite. Nous le suivons sur les routes d'Italie, à Montenotte, Mondovi, Lodi toujours vivant à l'ombre du futur empereur qu'il défend avec une loyauté et une constance qui ne devaient jamais s'émousser. Et les victoires continuent. A Eylau, sabre en main, Daumesnil s'empara de 18 canons; à Wagram il culbuta en pleine charge, eut la jambe gauche broyée et ne fut sauvé que par le dévouement et les soins de son ami, le chirurgien Larrey. Il reprit vite le cours de ses exploits qui nous sont contés par l'auteur de la façon la plus

vive, la plus brillante. Nous comprenons que Daumesnil, avec sa tête brûlée, qui fit à la fois l'admiration et le désespoir de ses chefs, soit devenu le prototype de quantité de soldats d'aventure de cette époque pour qui la guerre et l'héroïsme, le luxe et l'amour se précipitent dans une effarante rapidité. A suivre de pareils hommes on s'essoufle et les coups de théâtre les plus imprévus n'offrent plus de surprises.

Là où Daumesnil devint vraiment grand chef et même héros ce fut dans les sombres jours où, dans la France envahie, il sut conserver Vincennes. Sa victoire fut complète car après 120 jours de siège, l'ennemi las de discuter et de combattre, acceptait de laisser à la France toutes les richesses de l'arsenal évaluées à 200 millions et de respecter la neutralité du territoire de Vincennes.

Ayant rempli tous ses engagements d'honneur à l'égard de Napoléon et du pays, sa violence avait fait place à de la résignation. Aux 100 Jours il ralliait les troupes de la citadelle de Condé à l'Empereur revenant de l'île d'Elbe et se refusait en dépit de tant d'expériences malheureuses à abandonner le grand vaincu.

Puis ce furent dix années de médiocrité, sans traitement et la chute vers la misère s'accélérant. Mais 1830 arrive et le 28 juillet il pouvait entendre de son balcon : « Vive la jambe de bois ! Daumesnil à Vincennes. » Bientôt on lui rendait, en effet, Vincennes et il rentrait dans la citadelle comme il l'avait désiré avec le drapeau tricolore. Celui qui n'avait jamais prévu que l'on pût tomber ailleurs que sur le champ de bataille mourait à 56 ans terrassé par le choléra.

A travers Daumesnil nous retrouvons la grande histoire de l'épopée impériale mais aussi celle du long régime bourgeois, de Louis Philippe, de ses ministres sagement conservateurs, de leur politique libérale sans éclat qui faisait l'ennui de la France. Partout le regret de cet accent pathétique qui de 1789 à 1830 avait donné au pays une sorte de prestige poétique, de quelque chose d'un peu fou mais de noble, de généreux, de désintéressé. Dans les cœurs de cette génération vieillie il y avait les battements d'âmes romantiques pleines de nostalgie pour l'ardent passé. Et cela explique tous les grands réveils et les explosions si violentes qui devaient se produire dans un avenir très proche.

Henry de Montardy.

L'Unité Allemande (1806-1938), par Pierre Benaerts. Un vol. in-16 de 222 pages. Librairie Armand Colin.

Le docteur Schacht, par Henri Bertrand. Un vol. in-16 de 222 pages. Librairie Gallimard.

Mieux que dans les comptes rendus si souvent mensongers des journaux il faut suivre auprès d'auteurs consciencieux et compétents les agissements tantôt brutaux, tantôt mystérieux d'une Allemagne profondément inquiétante et qui cherche à généraliser partout la crise. Il faut surtout se reporter aux grandes lignes de son histoire si pleine d'enseignements. Celle-ci nous est résumée dans un tout petit volume ayant la forme d'un manuel et qui, appuyé par une très

utile bibliographie, témoigne chez l'auteur d'un puissant esprit de synthèse réussissant à mettre au point d'une façon parfaitement juste et lucide quantité de problèmes. Après l'Allemagne de Metternich et de Napoléon surgit, de 1866 à 1871, l'unité par la guerre qui fait place, de 1871 à 1914, à l'Allemagne de Bismark. C'est ensuite l'effondrement de l'Allemagne Impériale, l'avènement de la République et toutes les crises de l'unité de 1918 à 1925, c'est enfin, en attendant les jours si pleins d'angoisses de demain, le Grand Reich Allemand qui s'établit de 1935 à 1938. Qui oserait à la suite d'un pareil exposé et de tant d'inconnus préciser une conclusion ? L'auteur en a apporté une en affirmant que l'Allemagne ne peut se fixer dans une unité mais qu'il y a eu et qu'il y aura des « unités allemandes » plutôt qu'une unité allemande immuable. En attendant, les succès de la force s'affirment; si l'on veut trouver des signes évidents de faiblesse parfaitement définis qu'on lise l'étude d'Henri Bertrand sur le docteur Schacht. L'auteur a une profonde admiration pour le financier allemand et on se demande parfois si cet exposé théorique et très spécial ne va point finir en apologie. Nous souscrivons bien volontiers à cette opinion très démontrée d'ailleurs que Schacht fut un grand technicien plein de bon sens et de courage. En 1924 il avait apporté une solution provisoire du problème des réparations. L'Allemagne voyait se désolidariser le problème politique et le problème économique. A la formule « l'Allemagne paiera » se substituait un comité d'experts chargé de fixer les sommes réclamées à l'Allemagne en fonction de sa capacité réelle de paiement. L'auteur célèbre et précise la politique très raisonnable de Schacht. On ne créera plus de « traites de financement ». Celles qui existent devront être résorbées soit par les moyens du budget soit par voie de consolidation. Les nouvelles dépenses seront couvertes soit par inscription au budget régulier soit par des emprunts ou des bons du trésor. On réduira partout les dépenses. Ainsi cet homme d'Etat avait pu accomplir le redressement économique de son pays en réglant le rythme des investissements en fonction de l'accroissement progressif des possibilités nationales de crédit. La discipline des banquiers allemands lui avait grandement facilité sa tâche; il avait obtenu d'eux, par son autorité propre, une collaboration entière et spontanée.

Il fut bien peu récompensé de ses efforts et de ses succès. En 1930 il était obligé de donner sa démission et le 20 janvier 1939 il était destitué. Dans les deux cas la misère des finances publiques amenait son départ de même que la capitulation définitive du capitalisme allemand. Et voilà l'économie allemande en pleine étatisation. Celle-ci ne consiste pas comme le croient certains avec naïveté en l'expulsion spectaculaire des hommes à la tête des entreprises nationales, mais en ce que l'Etat s'est attribué le pouvoir de contraindre ces hommes à ne plus agir que par sa volonté. L'organisation de l'économie industrielle est chargée de préparer une rationalisation générale des comptabilités privées et de surveiller l'activité des ententes de prix. Désormais la production recevra l'affectation que l'on jugera opportune et les chefs des industries devenus sous-ordres n'ont plus à s'occuper de l'affaire. La soumission de l'économie allemande est totale, toute entente privée est absorbée par l'organisation officielle qui n'est plus elle-même qu'une administration publique. L'Etat com-

mande en maître à tous, petits et grands, aux sociétés comme aux personnes privées. Les trusts les plus puissants ne subsistent que par grâce et à la condition d'accomplir ponctuellement la mission qui leur est confiée.

Et voilà l'immense péril : l'Allemagne ne continue à armer, à agir qu'au prix de toutes les libertés perdues et d'un isolement économique qui, dans un monde sans cesse menacé, ne peut que déchaîner la guerre.

En nous apprenant si bien à connaître Schacht et en nous le dépeignant avec tant de sympathie Henri Bertrand nous instruit tout spécialement sur la folie politique hitlérienne. En effet, mieux que personne, le financier allemand, homme d'une incontestable valeur, a éprouvé l'insincérité des gouvernements allemands d'après-guerre. Quand celui qui incarne si brillamment son pays aux yeux de l'étranger la prouve, la déclare, comment cela ne doit-il pas ajouter au sentiment de défiance réciproque qui empoisonne la vie des peuples et qui se traduit par une menace permanente de guerre ?

Henry de MONTARDY.

La Serbie et son Eglise (1830-1904), par Jean MOUSSET, Docteur ès-Lettres, 1 vol. in-8°, Paris, Librairie Droz, 1938, 523 pages. (Collection historique de l'Institut d'Etudes Slaves de l'Université de Paris.) — Du même : *Les villes de la Russie subcarpathique* (1918-1938). (Travaux publiés par l'Institut d'Etudes Slaves). *L'Effort Tchécoslovaque,* 1 vol. 139 p., Paris, Librairie Droz, 1938. *Milan Rakic, poète de la Yougoslavie,* 1 br., 20 p. Paris, Boivin (23 janvier 1939).

I. — Il est agréable de saluer l'aurore d'un jeune talent. Fils de M. Albert Mousset dont nous avons signalé récemment ici même un remarquable recueil d'articles de politique étrangère, M. Jean Mousset a hérité de son père le goût des problèmes de l'Europe Centrale. Docteur ès Lettres avant sa trentième année, ce qui n'est pas commun, il a soutenu devant la Sorbonne, le jour même où la Ruthénie tchèque disparaissait, une thèse complémentaire sur les villes de la Russie Subcarpathique, tandis qu'il consacrait sa thèse principale qui devait bénéficier de la haute récompense du prix Ernest Denis, à la Serbie et à son église (1830-1904). Quelques semaines auparavant, il avait fait applaudir à la Sorbonne également, une conférence sur Milan Rakic, poète de la Yougoslavie. C'est de ces trois publications que nous voudrions entretenir les lecteurs de la Revue.

Le volume consacré aux villes de la Russie Subcarpathique est divisé en trois parties : les Peuples, le Passé Urbain, le Travail des Hommes. L'auteur qui a fait dans ces régions presqu'ignorées en Europe Occidentale, un séjour de dix mois a pu ainsi vivifier une étude de géographie humaine qui reposait déjà sur les plus solides assises historiques. Nous assistons avec lui aux migrations et aux invasions des Ruthènes, des Magyars, des Allemands, des Roumains et des Juifs avant d'aborder à sa suite les problèmes démographiques

de l'après-guerre. En lisant les parties de son savant livre qu'il consacre aux Israëlites, j'évoquais les admirables récits des frères Tharaud : l'*Ombre de la Croix, Un Royaume de Dieu,* qui en constituent comme l'illustration.

C'est de cet élément ethnique que je voudrais surtout parler ici...

Le premier « flot » des Juifs, qui occupent le troisième rang dans l'immigration, remonte au Moyen Age.

« Ils se confondaient avec les Allemands en adoptant leur langue qu'ils déformaient d'ailleurs dans des dialectes subissant nettement l'influence des parlers nationaux. Mais cette assimilation ne devait guère dépasser le domaine linguistique. Très vite, les Juifs furent plus libres, dans les opérations commerciales de l'époque, que les Allemands. Par exemple, la traite des esclaves, interdite quand il s'agissait d'esclaves chrétiens, était tolérée quand il s'agissait d'esclaves païens. De cette traite permise, les Juifs tiraient de gros profits. » (24)

Les premiers venaient de la plaine du Danube. Au XVII[e] et au XVIII[e] siècles, ils arrivent de Galicie « réservoir inépuisable », devenant les intermédiaires indispensables entre les grands propriétaires et la classe paysanne. Ensuite se superposèrent deux formes très différentes de peuplement.

« Un peuplement purement urbain, aux aptitudes commerciales traditionnelles et détenant de véritables monopoles (les mêmes Juifs servaient d'intendant dans les grands domaines) ; en dessous, un peuplement de Juifs paysans, misérables, partageant la pauvreté du Ruthène et sa totale inexpérience agricole, mais séparé profondément de lui par des traditions anciennes et surtout par le fait d'appartenir à la secte la plus rigoureuse, sinon la plus orthodoxe de la religion juive. » (26)

S'il est indispensable de restreindre l'influence des Juifs des villes, influence qui, M. Mousset le montre, s'exerce souvent aux dépens des Ruthènes, il ne l'est pas moins de ne pas « laisser disparaître cette classe paysanne juive dont la survivance à travers les vicissitudes de l'histoire est à elle seule le plus étonnant des phémomènes ».

Nous retrouvons les Juifs que M. Mousset a particulièrement étudiés, dans la seconde partie de son livre qui se compose de quatre monographies urbaines : celles d'Uzhorod, capitale du territoire, région de vignobles; Mukacevo, la cité féodale; Berehovo, la ville déchue; Chust, enfin. Tel de ces noms, le dernier surtout, nous fut familier pendant quelques jours avant de retomber dans l'oubli. Israël a sa place dans les trois dernières cités. Dans l'avant dernière, nous le rencontrons sous l'aspect inattendu d'un viticulteur.

Mais c'est à Muheçevo, la « Rome Juive », qu'il est le plus intéressant à étudier. Sa venue y est contemporaine de l'apparition de la fonction commerciale et de la fuite des serfs vers les campagnes. On en compte aujourd'hui 9000.

« C'est surtout le vendredi soir qu'il faut voir Munkaçevo, écrit M. Jean Mousset, la ville se transforme alors en un immense ghetto. Chaque maison est illuminée par les chandelles rituelles. Les rues sont désertes, à peine troublées de temps en temps par des ombres furtives rendues plus bizarres encore par le port du Straml et des taliss Rüten. Les rabins portent le bonnet de velours garni de queues d'écureuils. Alors les synagogues de Mucacevo retentissent de tristes

mélopées et de psalmodies, alors les tsitsess s'agitent frénétiquement devant les thoras. Mais dans l'ardeur de la prière, le monde juif ne se réconcilie pas. Le Wunder Rabbi (Rabin Miraculeux) reste enfermé en son immense propriété, l'élite des négociants juifs s'en va prier dans la grande synagogue de Mucacevo considérée comme un temple élégant. Les pauvres, qui sont l'immense majorité, se dispersent entre les synagogues sordides des faubourgs, où ils restent enfermés pendans les longues heures du culte. La « Jérusalem Tchécoslovaque » ne compte pas moins de trente synagogues. Puis, à la sortie, c'est la ruée vers les marchands de pastèques qui se tiennent autour des lieux de prière, et c'est la dégustation hâtive au milieu des cris perçants des enfants, car, sauf dans les romans, les petits Juifs ne sont pas une race apathique et silencieuse. »

Nous nous arrêterions sur cette belle page qu'on croirait empruntée aux frères Tharaud, s'il ne nous paraissait équitable, au lendemain de l'éviction de la Tchécoslovaquie, de rendre hommage à son œuvre de civilisation. Il faut lire ce que nous dit M. Jean Mousset sur les campagnes sanitaires accomplies par le gouvernement de Prague, la fondation d'hôpitaux, la lutte contre l'analphabétisme, l'électrification des campagnes, la route et l'avion. Sans doute son effort semble-t-il avoir rencontré plus d'indifférence que de gratitude de la part d'une population encore primitive. On n'en peut que louer davantage l'auteur de l'avoir enregistré pour l'histoire.

II. — L'ouvrage qu'il consacre à la Serbie et à son Eglise est matériellement de toute autre importance. Il s'agit ici d'un volume de plus de cinq cents pages dont l'intérêt est considérable. On sait, en effet, combien, en Orient, la nationalité est intimement liée à la religion. Nulle part elle ne le fut davantage qu'en Serbie. C'est ce qui explique qu'un historien éminent de l'Europe Centrale, récemment disparu, Louis Eisenmann, que nous avons eu personnellement l'occasion d'apprécier, ait suggéré à M. Jean Mousset « l'idée d'étudier le facteur religieux de la vie politique serbe ou plutôt — c'est la formule de Louis Eisenmann — de concevoir son livre comme « une histoire vivante de la Serbie vue sous l'angle religieux ».

Faisant sienne la formule consacrée, l'auteur confirme le caractère de « religion nationale et exclusivement nationale de la religion serbe. » L'analyse qu'il en fait dons son introduction est extrêmement frappante. S'il est un sentiment profond du Serbe, nous dit-il, c'est la compassion pour la souffrance du peuple, l'idée d'une communauté d'angoisses et d'épreuves; il se représente l'histoire comme un long et pénible voyage accompli en commun à travers les siècles. De ce culte de la nation, l'église orthodoxe s'est instituée la propagandiste.

« Non pas qu'elle ait consciemment identifié l'idée de Dieu avec celle du peuple serbe, mais le Dieu que priaient les Serbes était un Dieu si national, si attentif aux destins de la nation qu'il semblait vraiment n'avoir été créé que pour elle. Ce messianisme avait ses prophètes. Les innombrables martyrs qui tombaient pour la cause sainte de la nation constituaient les confesseurs de cette nouvelle religion. *La religion de la nation entraînait avec elle le culte des héros.* »

Liée à la nation, mais non point sectaire et sans intolérance, comme le notait en 1864 un consul de France à Belgrade, de Botmi-

lian. Cependant, à l'inverse du catholicisme dont un des caractères essentiels est la fréquentation des églises, l'orthodoxie serbe délaisse volontiers les siennes. On se trouve en présence « d'une piété diffuse, dépourvue de toute bigoterie et qui se traduit par le respect de la famille, de l'amitié, le culte des morts, l'amour passionné de l'histoire nationale ». « L'âme des ancêtres, écrit encore M. Jean Mousset, vit dans la religion orthodoxe serbe, non point peut-être dans la pénombre des chapelles mais dans les âmes simples et ardentes de ces paysans croyants sans être pratiquants et prêts au sacrifice sans être mystiques. »

Le Serbe aime que ses prêtres « soient des héros et des martyrs ».

L'histoire explique en partie une semblable mentalité : « L'évêque et le pope serbes ont du d'abord être des soldats et des chefs nationaux, des hommes politiques et des hommes d'Etat. C'est pourquoi la Serbie a porté sa foi dans son âme; elle a mis sa piété dans son honnêteté et dans son humanité, dans une tolérance confessionnelle qu'on n'avait jamais vue, et tout cela sans en faire étalage, sans avoir le temps de montrer ses sentiments aux autres... » (1).

Le clergé se trouve ainsi rejeté pour conserver son prestige et son pouvoir d'action « sur son terrain familier », le terrain politique.

« Il ne peut demeurer, avec les fidèles, en contact durable et fécond, que dans le domaine exclusif de la lutte politique et nationale. Mais une communion réelle du clergé et des fidèles suppose toujours un état d'alerte, de révolution, de combat. Alors que l'Eglise catholique dispose de moyens permaments d'entente avec ses fidèles, tels que la direction de conscience, la confession etc., l'Eglise orthodoxe serbe n'est vraiment forte, n'est vraiment unanime que dans l'opposition. L'Eglise catholique romaine, révolutionnaire, dans son éthique, puisqu'elle exige de l'individu qu'il résiste à sa nature, est conservatrice sur le plan social, puisqu'elle recommande à ses croyants de se soumettre aux autorités établies. Beaucoup moins intransigeante du point de vue de la morale, l'Eglise orthodoxe serbe peut, socialement, être regardée comme une Eglise révolutionnaire. Ainsi, sans le vouloir consciemment, sans doute, l'Eglise orthodoxe serbe avait-elle réussi à éviter le terrible reproche fait aux Eglises catholiques occidentales et, parmi les orthodoxes à l'Eglise russe, d'être l'instrument de domination d'une classe. Au contraire, grâce à son éternel esprit d'opposition, elle parvenait à grouper derrière elle toutes les forces révolutionnaires de la nation. » (2).

Eglise d'opposition, mais non point église non conformiste ; étrangère aux querelles théologiques, mais volontiers dressée contre l'autorité politique. « Dévouée corps et âme à la nation serbe, elle a peu servi l'Etat serbe et, en quelque sorte, en a même, parfois, entravé l'essor. L'Eglise prétendait être la seule interprète autorisée du concept de nation. Elle devait, presqu'inévitablement, être amenée dans l'opposition quand l'idée nationale ne coïncidait plus avec l'idée qu'elle se faisait de la nation. »

Cette psychologie de l'Eglise orthodoxe éclaire singulièrement les pages qui suivent et plus précisément celles qui intéressent les des-

(1) Bozovic, cité par Mousset, page 26.

(2) L. C., page 26.

sous de la politique serbe que l'on est trop souvent tenté de juger, comme toute politique d'ailleurs, sur ses manifestations extérieures ou superficielles. Dix huit chapitres nous conduisent du XVIIIe siècle à l'aube du XXe Les premiers nous montrent l'Eglise nationale luttant contre le Phanar qui cherchait à l'helléniser et contre le régime turc, celui-ci beaucoup moins dangereux que le premier.

Comme l'écrit M. Jean Mousset : « Si le clergé serbe ne voyait guère d'un œil favorable les spoliations des monastères, les meurtres de popes périodiquement perpétrés par les Turcs, c'était toutefois à l'égard des Phanariotes qu'il nourrissait le plus d'animosité. Le Turc était l'ennemi brutal et stupide qui ne savait que détruire et massacrer, mais il était indifférent en matière de religion. S'il incendiait les monastères et mettait à sac les églises, c'est parce qu'il savait que les édifices du culte étaient en Serbie, le refuge naturel des insurgés. Mais les Phanariotes attaquaient l'Eglise de l'intérieur, la minaient lentement, brimaient ses serviteurs en imposant une langue étrangère et incompréhensible pour la célébration du culte ».

Le Hatti Chérif du 30 novembre 1830 consacra l'autonomie religieuse de la Serbie et l'église allait bientôt devoir sa renaissance à Milosh, ce prince barbare qui joua un rôle si considérable dans la résurrection de son pays. Mais il ne la considérait que comme son instrument. On le voit même la faire servir curieusement à des fins d'ordre social. Ce fut le cas lorsqu'à son instigation, le Métropolite Pétar invita ses prêtres à « se faire vacciner les premiers, eux et leurs familles, afin de servir d'exemple et de révéler ainsi les bienfaits de la vaccine » (8 juillet 1839, première loi serbe sur la vaccination).

Nous ne saurions suivre M. Jean Mousset dans son remarquable exposé des réformes de l'Eglise serbe et de son évolution sous Milosh et Alexandre Karageorgevitch (1842-1858); relevons seulement certains faits, comme l'accord du Métropolite Mihailo et de l'illustre Evêque de Djakovo, Mgr Strossmayer. Tous deux qui représentent, l'un la Serbie orthodoxe; l'autre, la Croatie catholique communient dans un intérêt de réconciliation nationale. Mgr Strossmayer ira même un jour jusqu'à dire que « la Religion qui serait capable de semer la dissension entre des frères ne serait pas de la religion mais de la superstition. »

Catholique ou orthodoxe, elle est la religion de la nation. « De celle-ci, l'Eglise orthodoxe a été plus que solidaire, écrit M. Jean Mousset dans sa conclusion. « Elle a été son avant-garde, sa messagère dans les régions irrédimées. Alors que la petite Serbie était réduite au silence par la volonté des Traités et par sa propre faiblesse, l'Eglise, par la bouche de ses prélats prophétisait la venue des jours meilleurs et la revanche de Kossovo espérée depuis des siècles. Si elle n'était pas la nation, elle était celle qui annonçait la nation. Jamais formule évangélique n'a été plus proche de la vérité historique. »

III. — Ce ne sont que quelques pages que M. Jean Mousset a consacrées à Milan Rakic, poète de la Yougoslavie qui, nous dit l'auteur, « a le plus sincèrement et le plus fidèlement exprimé le patriotisme de la Serbie contemporaine » et sut aussi chanter l'amour et l'oubli. Il avait vécu à Paris, subi l'influence de nos symbolistes, mais sans

compromettre son originalité. Plus tard, il devait appartenir à la carrière consulaire de son pays. Le rôle qu'il y joua dans les affaires de Macédoine est d'ailleurs loin d'être indifférent et relèverait éventuellement de cette Revue.

« De son expérience française, nous dit M. Jean Mousset, le poète yougoslave devait seulement retenir une leçon magistrale de clarté et de sobriété. Jusqu'à Rakic la poésie serbe avait été avant tout narrative. C'est la caractéristique de la chanson nationale que de conter avec abondance de longues histoires héroïques ou amoureuses. » Ces histoires nous en avons recueilli l'écho dans les Chansons de Clara Gazul. Le pastiche dalmate de Mérimée, qui se lit d'ailleurs toujours avec un extrême plaisir, n'a pas si mal servi la réputation poétique de l'Illyrie. Soyons pourtant reconnaissants à M. Jean Mousset de nous avoir présenté en la personne de Milan Rakic, le poète de la nouvelle Serbie.

René DOLLOT.

Die Kleinen Staaten Europaa und die Entstehung des Weltkrieges (Les petits Etats de l'Europe et l'origine de la Guerre Mondiale), par Paul HERRE. Un vol. in-8° en langue allemande, cartonné, X, 517 pages. C. H. Beck sche Verlagsbuchhandlung, München, 1937.

Je ne crois pas que nous possédions en France l'équivalent de l'ouvrage de M. Paul Herre sur les petits Etats de l'Europe et les origines de la guerre mondiale. A l'ordinaire, le rôle des puissances secondaires n'est présenté qu'accessoirement, en fonction de l'action qu'elles ont exercée ou subie. Au contraire, l'auteur du volume dont nous nous occupons ici, les étudie en elles mêmes. C'est l'originalité essentielle de son livre.

Une brève introduction, qui nous conduit jusqu'à 1914, nous rappelle qu'elles n'ont fait leur apparition qu'en 1648, lors de la conclusion des traités de Westphalie. C'est alors que l'Europe s'organisa suivant le principe d'une juxtaposition de grands et de petits Etats, se reconnaissant réciproquement comme membres d'une communauté de droit public. A l'ancienne idée impériale se substituait celle d'une sorte de république universelle.

Après avoir situé brièvement les petites puissances dans l'Europe des débuts du XX° siècle, M. Paul Herre présente la politique des Etats de la Péninsule Ibérique, puis celle des Etats scandinaves, de l'Europe Centrale, du Balkan, pour terminer par un rapide coup d'œil sur l'avant-guerre, la période des hostilités, le traité de Versailles et ses conséquences. La densité de ses exposés, riches de faits, suivant la méthode allemande, n'en altère pas la clarté.

Nous ne le suivrons point dans ses différents chapitres dont la consultation s'impose aux historiens. Traitant d'un sujet particulièrement délicat sous une plume germanique, il concluait, il y a deux ans, que les petits Etats ont droit au même respect que les grandes puissances. Le pourrait-il aujourd'hui que l'Autriche et la Tchécoslovaquie ont été absorbés par le Reich ? Cependant, dit-il, ce droit

ne suffit pas à les protéger. Aussi les voit-on, tantôt s'appuyer à un Etat fort pour faire contre poids à l'Etat qui les menace ou se grouper, revenant à la neutralité armée, comme les Etats nordiques. De véritable solution, il n'y en a qu'une seule, qui s'appelle Europe.

Les lecteurs français seront sur ce point pleinement d'accord avec M. Paul Herre. Reste à savoir si la nouvelle Europe, telle que la conçoit Adolf Hitler, basée sur la négation du droit des petits Etats et la méconnaissance de l'équilibre européen, s'accommode des conclusions, à certains égards courageuses, de l'auteur allemand.

René Dollot.

La Serbia e l'intervento in guerra dell'Italia, par Mario Toscano. Un vol. in-8°, Milan, Giuffre, 1939.

M. Mario Toscano avait déjà retracé en deux gros volumes l'histoire diplomatique de l'Italie pendant la Grande Guerre. Il vient de les compléter en étudiant dans un volume à part une question soulevée par son intervention. Elle en avait discuté les conditions à Londres, mais uniquement avec les puissances de la Triple Entente. Les Serbes n'avaient point été admis à cette négociation, bien qu'ils fussent intéressés à son issue par leurs prétentions sur la côte occidentale de l'Adriatique, où elles se rencontraient avec celles de l'Italie. La Russie s'était instituée leur mandataire pour plaider leur cause et ne les avait mis qu'après coup au courant de ses efforts et de leur résultat. Ils se trouvèrent désagréablement surpris quand ils apprirent au début de mai quelles renonciations territoriales avait consenties en leur nom M. Sazonoff pour gagner l'alliance italienne et ils entamèrent, pour en faire au moins réduire l'étendue, une active campagne diplomatique, destinée d'ailleurs à rester infructueuse, dont l'exposé forme le sujet du livre de M. Toscano.

Leurs protestations semblaient d'autant plus légitimes, au moins au début, que l'Entente n'avait pas renoncé à l'illusion de ramener la Bulgarie à sa cause et qu'à cet effet elle ne cessait de leur adresser de vives instances pour opérer en Macédoine des restitutions de territoires au bénéfice de leurs voisins. — Quoiqu'il en soit, leur mécontentement se manifesta au début (mai-juin 1915) par une inaction militaire qui fit évanouir les espérances fondées par les Alliés sur l'effet d'une action conjuguée de leurs troupes avec celles de l'Italie. — Au cours de l'été la question rebondit par suite des projets d'intervention roumaine, qui ouvraient la perspective de nouveaux territoires à prendre à l'Autriche. Deux tentatives eurent lieu pour la résoudre dans ce sens. L'une était due à l'initiative de M. Delcassé; elle eut pour théâtre principal Pétersbourg et fut rapidement interrompue. L'autre, dont le centre principal était à Rome fut poursuivie surtout par sir Ed. Grey et aboutit, après beaucoup de tergiversations, à la remise à Belgrade (16 août) d'une note collective par laquelle les Puissances de l'Entente faisaient espérer à la Serbie, si elle consentait à la rétrocession de la Macédoine à la Bulgarie, la possibilité d'ajouter la Croatie aux territoires qui lui avaient été déjà précédemment promis (Bosnie-Herzégovine, Dalmatie du Sud, etc.). Ces

espérances n'avaient malheureusement pas la précision d'engagements fermes, comme M. Pasich, le chef du gouvernement serbe, le fit remarquer dans sa réponse (1er septembre). Quelques jours après d'ailleurs, la Bulgarie levait le masque, et son entrée en guerre enlevait, ainsi que la débâcle serbe, toute raison à la poursuite de la négociation engagée.

Telle est la suite d'événements que M. Mario Toscano a exposée avec son abondance de documentation et sa clarté d'exposition habituelles, en utilisant comme source principale, ainsi que dans ses travaux antérieurs, les recueils de documents diplomatiques publiés par le gouvernement des Soviets. L'ouvrage se termine par une conclusion où l'auteur met fortement en relief les causes profondes et les erreurs de tactique qui, dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres, ont conduit à l'insuccès la diplomatie de l'Entente.

Albert. PINGAUD.

Fièvres d'Orient, par René PINON. Un vol. in-18 de 227 pages. Editions de La plus grande France, 12, rue de la Charité, à Lyon.

La Turquie, passé et présent, par Marcel CLERGET. Un vol. in-16 de 200 pages avec 9 cartes et plans. Collection Armand Colin, 103, Bd Saint-Michel, Paris.

Tout ce qui concerne l'Orient tient de la féerie. Cela évoque un cortège tumultueux de tragédies, de fastes sanglants, une opposition d'ombre et de lumière dont l'opinion publique est particulièrement curieuse. Pour bien comprendre tant de controverses religieuses et les images imprévues de deux civilisations, l'orientale et l'occidentale, qui s'affrontent sans cesse et n'arrivent jamais à se mêler, voici deux livres où chacun trouvera les plus sûres, les plus utiles précisions. Les grandes lignes concernant l'histoire de la Turquie, de l'Egypte, de la Syrie, de la Palestine, du Liban, de l'Arabie, d'Alexandrette sont marquées en des pages qui, dans un raccourci volontaire, constituent les plus récents et les meilleurs ouvrages que nous possédions sur la matière.

Après une longue et minutieuse étude sur les lieux et avec cette remarquable compétence due aux efforts de toute une vie, M. René Pinon étudie surtout le traité Franco-Syrien et le traité Franco-Libanais. Il déplore que nous n'ayons jamais bien su si nous voulions orienter l'avenir de la Syrie vers le fédéralisme ou vers le centralisme unitaire. La France, après des promesses de liberté et de droits; a laissé se développer une politique panarabe unitaire pleine de périls pour les autres nationalités. Le parlementarisme n'avait rien à faire là-bas, mieux valait découvrir des formes nouvelles et pourquoi ne pas songer par exemple à une fédération éventuelle des peuples de Palestine et de Syrie dans laquelle il y aurait place pour les Etats Arabes et non Arabes ? L'auteur nous signifie, et nous le croyons bien volontiers, que le grand péril nouveau est un nationalisme exclusif

et xénophobe qui, proscrivant les compénétrotions, les collaborations matérielles et morales, maintient dans les pays musulmans depuis l'Océan Atlantique jusqu'aux Indes la pire forme de ces « flèvres » que M. Pinon, avec un rare talent, s'est efforcé de nous préciser au cours de son volume si attachant.

Le problème palestinien est devenu l'affaire brûlante de tout l'Orient. La Palestine a l'appui de millions d'Arabes et de 400 millions de Musulmans dans le monde. Les dirigeants du Sionisme commirent une erreur en croyant qu'ils seraient les maîtres de la Palestine et que l'heure allait arriver de fonder l'Etat Juif. Un Etat Juif ou Arabe n'est pas possible car qui dit « Orient dit mélange et accommodements nécessaires. » En tout cas provisoirement dans l'état actuel des esprits M. Pinon pense qu'une seule solution est possible, celle de la force, en attendant qu'o nacclimate les esprits pour les politiques d'avenir, par l'éducation. Pour guérir les misères de la Palestine il faut d'abord supprimer cette maladie qui s'appelle le nationalisme intégral, intolérant et aggressif.

Nous admirons sans réserve le tableau d'ensemble présenté par l'auteur des grands courants d'idées et de civilisations qui sous nos yeux transforment chaque jour le Proche-Orient et le poussent par des souffles puissants et collectifs qui engendrent les révolutions. Les pays du Levant ont plus changé depuis 1914 qu'en quatre siècles de domination turque.

M. Marcel Clerget, pour cette même Turquie, en de très courtes mais définitives pages, nous dépeint une évolution sociale qui a été vertigineuse et unique. Celle-ci fut avant tout anti-religieuse et elle devait l'être sous menace d'échouer. Mustapha-Kemal a supprimé le Khalifat, organisant une sorte de protestantisme musulman où le Coran se transforme en une règle morale. La Turquie est sous une dictature véritable qui respecte l'esprit démocratique de la Constitution mais elle est avant tout nationaliste. Par son esprit nouveau et ses aspirations, elle a pénétré dans le concert des nations européennes, voulant collaborer dans le calme et avec une égale autorité à l'œuvre de la civilisation commune. Istamboul qui a provoqué trop d'ambitions et de jalousies a disparu du monde Turc comme capitale. On lui reprochait son cosmopolitisme et on lui en voulait d'avoir fini par incarner cette période où l'Empire Ottoman semblait accaparé par les étrangers et vendu à l'encan.

Si M. René Pinon nous a sans ambiguité instruits sur tous les périls contenus dans certains mirages et dans de trop nombreuses hésitations suivies par les gouvernements de Paris et de Londres en face de l'Egypte, du mouvement Arabe, de la Palestine, de la Syrie et du Liban, de son côté, M. Marcel Clerget nous décrit en plein relief la renaissance Turque.

Cette dernière est la plus puissante en raison de l'union de son peuple, de la stabilité de sa politique intérieure et de l'action qu'exerça sur elle un chef sage, clairvoyant, courageux et qui au moment de sa mort semblait être un des hommes d'Etat les plus habiles de l'Europe.

Henry de MONTARDY.

Les enjeux politiques en Méditerranée, par E. MONROE. Un vol in-8° de 248 pages avec 4 cartes. Paris, 1939. Librairie Armand Colin, 103, Bd Saint-Michel.

M. Monroe, chef du service des information au *Royal Institute of International affairs* de Londres, au cours de deux longs voyages qu'il a faits en 1937 et 1938, a pu à loisir et en toute indépendance étudier la carte des intérêts des nations méditerranéennes en s'appuyant sur les faits. Il nous est revenu avec un volume très clair, très documenté et tout particulièrement concluant. Nous découvrons avec lui la nouvelle Europe et cette géographie morale et intellectuelle enseignée par Hitler à laquelle personne ne pensait. L'auteur y répond par l'exposé d'une revue systématique des intérêts tant économiques que politiques qui unissent ou opposent les grandes Puissances menant leur jeu autour de la Méditerranée. Celles-ci doivent adapter leurs idées à la nouvelle situation. L'Angleterre, la France, l'Italie et la Turquie en pleine rénovation sont assez fortes pour diriger la politique méditerranéenne. L'Espagne, la Yougoslavie, l'Albanie, la Grèce, l'Egypte, sont subordonnées soit à la volonté de l'une des quatre puissances qui sont les seuls meneurs du jeu, soit aux événements européens. Tout le volume a trait aux quatre Etats dominants et il contient leurs dossiers respectifs avec tous les renseignements et les points de repaire qui permettent de suivre leurs intrigues et toutes les manifestations de leur traditionnelle politique.

Pour l'empire Britannique la Méditerranée est une artère maîtresse. Influence diplomatique, stratégie impériale, prospérité nationale, sentiment d'obligation envers les Juifs, ces diverses raisons rangées ainsi par ordre d'importance expliquent pourquoi l'Angleterre n'abandonnera jamais rien en Méditerranée.

En ce qui concerne la France le tableau fait par l'auteur peut paraître assez sombre mais, en fait, il admet que l'aventure impériale Française dans ses trois territoires Nord Africain est un indiscutable succès. La sécurité de tous les intérêts Français dans le bassin Oriental, et ce sont les plus exposés, demeure intégralement garantie par suite de l'alliance anglaise. Celle-ci est devenue une absolue nécessité depuis qu'elle doit défendre la périlleuse longueur de lignes de communication et étendre son autorité sur des millions d'hommes appartenant à des races et à des religions différentes.

L'importance de la force Arabe en Méditerranée est négligeable suivant M. Monroe car elle est impulsive, embryonnaire, aux prises avec le manque d'argent et d'armements. Mais il faut que les puissances Occidentales demeurent unies. Sans cela, devant leurs divisions, cette influence Arabe s'enfle et prend de très grosses proportions.

Toutes les difficultés italiennes, le conflit latent, et la peur de l'Allemagne sont très nettement exposés. L'Italie a d'abord 3400 kilomètres de côtes à défendre sans compter les deux îles de Sicile et de Sardaigne. Sa subsistance presqu'entière est tirée du commerce maritime et les 86 centièmes de celui-ci se fait en Méditerranée. On comprend ce que pourrait être pour l'Italie un blocus et l'arrêt du commerce sur mer. Mais quelle anxiété pour Rome de voir Berlin qui a opéré l'*Anschluss* en plein mystère, cesser un beau jour son

alliance ! Depuis que l'Italie possède l'Ethiopie il faut qu'elle regarde vers le Sud-Est et elle ne peut plus soutenir à l'Ouest les aventures de longue haleine. D'où la nécessité pour elle de courtiser la Turquie, l'Espagne, l'Egypte si elle veut s'assurer la sécurité de son empire de même qu'elle doit concilier les aspects contradictoires de sa politique intérieure et extérieure.

L'auteur salue en la Turquie « la puissance qui monte ». Elle a en Méditerranée une excellente position stratégique, grâce à un gouvernement plein de compétence et d'énergie, très résolument indépendant. « L'homme malade » de l'Europe c'est l'Espagne. Malgré la fin des combats, sa situation promet des jours agités et pénibles à tout le monde même au « protecteur » étranger.

Le lecteur ne peut qu'être très instruit par ce précieux tour d'horizon méditerranéen dans lequel on lui éclaire le chaos de notre monde diplomatique si bouleversé en lui montrant certains grands courants traditionnels à suivre avec l'image idéale de la liberté.

Henry de MONTARDY.

TABLE DES MATIÈRES
DE LA CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE

N° 1. — Janvier-Mars 1939.

N°s 2 et 3. — Avril-Juin et Juillet-septembre 1939.

N° 4. — Octobre-Décembre 1939.

TABLE DES AUTEURS

Le Gérant : E. CARCENAC

Rodez, imp. P. CARRÈRE (fondée en 1624)